MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

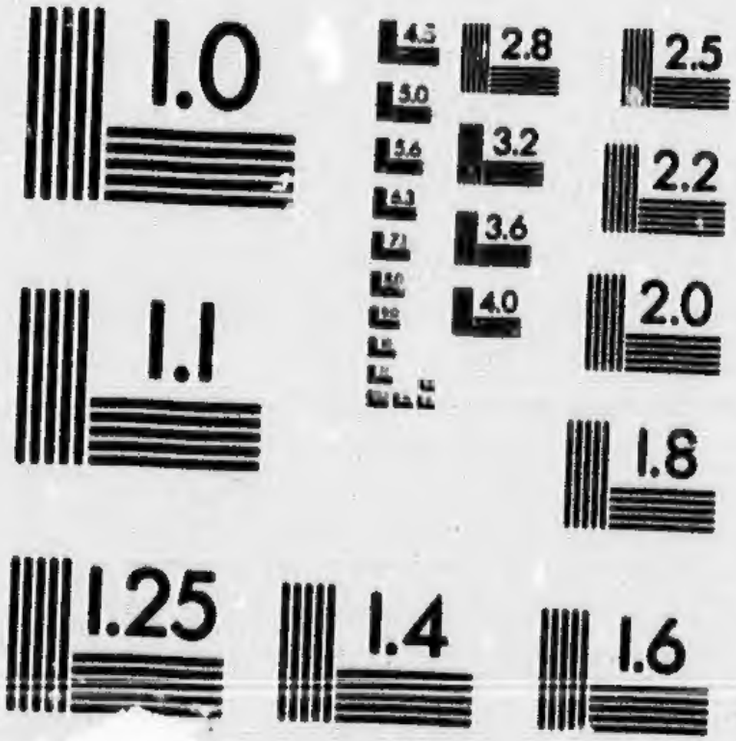

APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

34-143

INDEX.

Notes de jugement de l'hon. juge-en-chef Sir N. Casault. I

Jugement..... XVII

Factum de l'Intimé..... XIX

PREUVE DE LA PART DU DEMANDEUR.

Témoins :

François-Xavier Gosselin..... 1

Amanda Rochette..... 17

Adèle Godbout..... 21

Louis Bruneau..... 35

Henri Talbot..... 40

Joseph Guerette..... 51

Joseph Lauzon..... 61

Joseph Ferdinand Peachy..... 68

Edouard Fréchette..... 72

Louis Fleury..... 74

Edward F. Mosely.....

Mary Jane McNamara..... 98

Lellie Healey..... 106

Mary James..... 126

ARCHIVES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE

John U. Gregory..... 183
Joseph Power..... 186
Patrick Cole..... 188
Lillie Healey..... 201
Mary Ann McCarthy..... 206
Lillie Healey..... 211
Zelia Rochette (*In rebuttal*)..... 214
Eugénie Touchette..... 245
Zélia Rochette..... 303
Jules Hamel..... 518
Moïse Raymond..... 641
Particularités du Demandeur, fournies en vertu du jugement de l'honorable juge Routhier, en date du 21 février dernier..... 693
Particularités additionnelles accordées par la Cour Supérieure par jugement en date du dix-sept mars dernier..... 695
Correspondance et lettres de Jules Hamel, etc., etc., etc... 696

CANADA,
PROVINCE DE QUÉBEC,
DISTRICT DE QUEBEC
No 599

COUR SUPERIEURE

L. S. O'DELL,

Demandeur

vs.

Mde M. L. L. GREGORY,

Défenderesse.

Notes de jugement de l'Hon. juge en chef Sir N. Casault

L'action est en séparation de corps par le mari contre sa femme.

Le moyen invoqué est l'adultère de la femme, qui, sur demande de particularités, a été spécifié être avec quatre personnes, MM. Moïse Raymond, Jules Hamel, Léon P. Vohl et Philippe Roy.

Je dois dire de suite que les avocats du Demandeur ont admis, à la plaidoirie orale, qu'il n'y avait pas de preuve contre ces deux derniers.

Il n'y a au dossier pour compromettre M. Vohl, que le témoignage d'une fille de si mauvaise réputation, qu'il ne serait pas possible d'y ajouter foi, même si elle n'avait pas, dans son affidavit antérieur à sa dépo-

sition comme témoin, juré que tout ce qu'elle avait pu dire auparavant à ce sujet, et qu'elle a répété comme témoin, était faux et une machination pour faire tort à ce monsieur.

Contre M. Roy, il n'y a que la preuve et son admission que, requis de se rendre chez la Défenderesse, il y est allé à deux reprises pendant que son mari n'y était pas et y est resté assez longtemps, seul, avec elle, chaque fois, une fois prés deux heures, quand elle se disait indisposée et qu'elle était couchée sur le sofa.

La Défenderesse a opposé à la demande une dénégation générale et spéciale, ajoutant qu'elle avait, sans aucune culpabilité de sa part, répondu à plusieurs des lettres que lui avait écrites Hamel ; que le Demandeur lui avait pardonné tout ce qui s'était passé entre elle et ce dernier, mais que, en préférant d'autres, il a voulu, malgré ce pardon, se débarrasser d'elle qu'il n'aimait pas ; qu'il a essayé d'amonceler contre elle un monceau de preuves fausses et mensongères, et ce mû par des conseils intéressés et la conduite d'une personne du nom de Zélia Rochette qui s'est introduite dans le domicile conjugal et insinuée dans la confiance d'elle Défenderesse et qui, après n'en avoir reçue que des bontés, a cherché et réussi à la perdre dans l'esprit et le cœur de son mari ; qu'elle aurait horreur de retourner vivre avec un homme qui l'a traînée dans la boue, et qu'elle se réserve de demander une séparation de corps de celui qui ne cherche qu'à la déshonorer.

Le mariage des parties a eu lieu le 5 juin 1884, la Défenderesse était alors mineure et parait avoir été le printemps dernier âgée de 29 ans.

Après que l'enquête du Demandeur était terminée, et que la Défenderesse avait fait partie de la sienne, elle a présentée une motion pour amender son plaidoyer en y ajoutant l'allégation d'une réconciliation complète et celle que, si elle avait eu des rapports avec les dits Moïse Raymond et Jules Hamel, elle y avait été poussée par la conduite immorale de son mari, qui tant par lui-même que par l'entremise de Zélia Rochette attirait ces deux messieurs chez lui, pour les faire rencontrer avec elle. Cette demande était tardive et je n'ai pas cru devoir l'accorder. Il se peut, comme il le jure, que ces moyens de défense ne fussent pas connus auparavant par l'un des procureurs de la Défenderesse ; mais ils devaient l'être d'elle-même, car la preuve n'en avait encore rien révélé ; et, si elle les croyait fondés, elle aurait dû les communiquer avec les

autres. Puis rien n'établit qu'ils ne l'étaient pas du conseil qui a, paraît-il, préparé le plaidoyer. Permettre cet amendement, eût été faire une nouvelle cause, prendre le Demandeur à l'improviste sur des faits sur lesquels il n'avait pas pu préparer son enquête et par là même nécessiter une remise de la cause pour un temps assez long pour que les deux parties pussent se procurer les témoins dont elles auraient pu avoir besoin et surtout pour que le Demandeur eût celui de préparer une preuve nouvelle. De plus la mauvaise conduite et même l'adultère du mari ne peuvent pas motiver une séparation de corps, si ce n'est dans des circonstances que la lettre de la Défenderesse à sa mère étant l'Exhibit No 35, et les lettres 10 Exhibits 21, 29, 30, 31, 32 et 33 ne permettent de supposer et ne pourraient pas faire admettre. Elles ne pourraient que faire recevoir la demande avec moins de faveur, sans excuser l'adultère de la Défenderesse, s'il existait.

Avant d'examiner la preuve, il était important de s'assurer de ce qu'elle devait être dans une action en séparation de corps pour cause d'adultère. La loi n'exige pas la preuve *de visu* du crime. Des indices et des présomptions suffisent ; mais il faut plusieurs présomptions fortes et robustes, précises et concordantes qui ne laissent dans l'esprit aucun doute raisonnable.

Guyot, rép. *vbo.* adultère, p 199, art. 7, écrit : " La preuve de 20 l'adultère peut se faire non-seulement par des témoins qui ont vu commettre le crime, mais encore par des indices et des présomptions. Ceci est fondé sur la difficulté qu'il y a d'avoir des preuves dans cette espèce de délit. Mais une seule présomption ne suffit pas, il en faut plusieurs, et même il faut que ce soit des présomptions fortes et violentes. Ces présomptions sont : 1o. Quand on a vu l'amant et la femme se promener souvent ensemble seuls dans des endroits peu fréquentés ; 2o Quand on on a vu l'amant parler plusieurs fois en secret à la femme, lui faire des présents, etc ; 3o Quand on l'a vu aller souvent la nuit, rendre des visites à la femme, ou pendant le jour, lorsque le mari était absent ; 4o Quand on 30 a vu l'amant et la femme s'enfermer ensemble, tête à tête, s'embrasser, etc". Nouveau Denizart, au mot adultère, p. 290 art. 1 cite en l'approuvant, l'auteur de l'institution au droit criminel, comme exprimant l'opinion des auteurs français sur les indices particuliers requis pour établir le crime contre l'homme accusé d'adultère. Parmi ces indices sont : " Si l'accusé a été trouvé seul à seul dans un lieu secret .....Si on a vu entrer ou sortir de nuit, l'accusé de la maison de la femme avec laquelle il est soupçonné

d'avoir eu commerce..... Si la femme mariée a reçu des hommes chez elle pendant l'absence de son mari, ou à des heures indues.....Si on a trouvé sur l'accusé ou sur la femme des lettres qui annoncent le mauvais commerce."

Jousse, dans son traité de la justice criminelle, part. 4. tit. 9. No. 46' tom. 3, p. 723. après avoir dit que la preuve de l'adultère peut se faire non seulement par des témoins qui ont vu ce qui c'était passé, mais encore vu la difficulté qu'il y a d'avoir des preuves dans cette espèce de délit, par des indices et des présomptions, énuumère quelques-uns de ces indices et présomptions. " 1o quand l'homme et la femme ont été vus se promener souvent ensemble dans des endroits retirés ; 2o quand on a vu l'accusé parler plusieurs fois en secret à la femme, lui faire des présents, lui écrire des lettres amoureuses ; 3o quand on l'a vu aller souvent, lui rendre des visites de nuit, ou pendant le jour, en l'absence du mari ; 4o quand on l'a vu s'enfermer avec elle, tête à tête, ou l'embrasser, et autres indices semblables, etc....." 10

Merlin, Rep. *vbo.* adultère § ×, p. 182 et No. 2, p. 185, écrit que dans l'action civile, la preuve peut être par témoins comme pour les délits et quasi-délits.

Dalloz, jurisprudence générale, supplément, *vbo* adultère. No.75,dit que tous les genres de preuves autorisés par le droit commun sont admissibles ;. il dit la même chose, dans son Repertoire au même mot No 145,et au No 99 que la preuvre du délit peut s'induire de présomptions. C'est aussi ce qu'enseignent, Fournel, traité de l'adultère, pp. 73, 74, 75 ; Bedel, nouveau traité de l'adultère, p. 26 ; 3 Laurent, No. 205 ; 5 Aubry et Rua. 179 ; 4 Demolombe No. 478 ; et dans notre droit, la décision de la cour d'appel dans la cause de St-Laurent et Hamel, Rap. de Q. 1. B. R. 438. 20

Je trouve dans la déposition comme témoin de M. Jules Hamel, qu'il avait 22 ans, lorsqu'il a été examiné comme témoin, en mai 1894. Il avait connu la Défenderesse, mais au mois de septembre 1893, ne l'avait pas revue depuis 7 ans, ce qui fait remonter leur dernière rencontre au temps où il n'avait que 15 ans. Ils ont alors, pendant un voyage qu'il a fait à Québec, en septembre 1893, renouvelle connaissance, il l'a rencontrée plusieurs fois, l'a visitée chez elle, et, entre autres, une fois, le soir, en l'absence de son mari, et, il parait, d'après une de ses lettres, exhibit du Demandeur No. 10, lui avoir énuméré les causes de leurs sympathies et avoir été prêt à sauter en bas 30

de la galerie élevée ; où ils étaient, s'il voyait arriver le Demandeur. Il lui a, à ce voyage, donné une bague. Il en a aussi reçu un petit cadeau, un porte-carte de visite, lors de son départ (p, 18). Ils se sont rencontrés à Montréal, au mois d'octobre suivant. Le Demandeur qui y était monté avec la Défenderesse, l'y a laissée chez un de ses amis, un M. Moseley où elle a passé sept jours. Il dépose que la Défenderesse lui a, plusieurs fois, téléphoné d'aller la rencontrer, qu'il y est allé presque tous les soirs, (p. 41) et qu'ils se sont promenés dans les rues de Montréal, et trois fois en voiture, c'est-à-dire qu'après avoir dit deux fois, il se corrige, à la (p. 42) et dit qu'il croit que c'est trois. La première fois il est allé la prendre chez M. Moseley et l'a conduite à l'opéra. Après l'opéra, qui a fini vers 11½ heures, ils se sont promenés en voiture dans les rues de Montréal, dit-il, une demie-heure, et la ramenée chez M. Moseley, vers minuit. M. Moseley dit à minuit et demi. C'est le charretier qui, cette fois, a demandé la Défenderesse à la porte. M. Moseley qui l'y a conduite, n'y a vu que le charretier et personne dans la voiture. Au retour elle est descendue seule, et M. Moseley, qui avait été lui ouvrir la porte, n'a vu que, par une main qui tenait celle de la Défenderesse en lui souhaitant le bonsoir, qu'il y avait quelqu'un dans la voiture. Ce manque de toute convenance en laissant une dame monter et descendre seule de la voiture et le soin que M. Hamel, parait avoir pris pour se cacher des gens de la maison, méritent certainement d'être notés. M. Moseley a, le lendemain, badiné la Défenderesse et lui a dit qu'il allait en écrire à son mari, elle s'est, dans la journée, rendue à son bureau, pour le prier de n'en rien faire. La deuxième promenade en voiture, a aussi eu lieu le soir, de 7½ heures à 9½, ils ont fait le tour du parc. M. Hamel dit qu'il ne croit pas avoir laissé les limites de la ville. Après être descendus de voiture, ils ont continué à se promener à pied, pendant, dit-il, une demie heure Il ne donne pas de détails quant à la troisième promenade, mais dit que c'était la même chose que la deuxième. Dans deux de ces occasions, c'est la Défenderesse qui a payé la voiture. Il dit que dans ces promenades il lui a pris des baisers et qu'il a mis son bras derrière elle et qu'elle s'est appuyée sur lui, sans s'en apercevoir. Et elle lui a donné de l'argent une fois pour aller au théâtre.

De son départ de Québec, jusqu'à un voyage qu'a fait la Défenderesse à Montréal, en décembre, ils ont tous deux correspondu, comme ils en étaient convenus à Québec (p. 17), la Défenderesse répondant à peu près à toutes les lettres de Hamel, dont huit sont produites au dossier.

Le 9 décembre 93, la Défendresse s'est rendu à Montréal accompagnée

de Zélia Rochette. Cette fois, M. Hamel avait été requis de leur trouver des chambres et il les a retenues pour Mlle Rochette et pour sa sœur, Mde Jeffery, faux nom donné à la Défenderesse, et qu'elle a gardé pendant son séjour, cette fois, à Montréal, se représentant lui-même comme leur frère. Il dépose que c'est Mlle Rochette, à leur arrivée, qui a dit qu'il était son frère il ne se rappelle pas s'être ainsi qualifié, mais il est contredit sous ce rapport, par Mde Picher, la maîtresse de pension, qui jure qu'il lui a dit, en retenant les chambres qu'il était le frère de Mlle Rochette et dans la lettre du 17 où il rendait compte à celle-ci des maisons de pension qu'il avait trouvées, il l'adresse "Ma chère sœur" et signe "Son frère Edmond" Ce nom était celui d'un frère de Mlle Rochette, qui résidait à Montréal. A leur arrivée à Montréal, le 9 au soir, Hamel est allé les rencontrer aux chars et les a conduites chez Mde Picher, est monté avec elles dans leur chambre à coucher, y est resté avec la Défenderesse qui se disait indisposée, pendant la demi-heure (Mde Picher) que Mlle Rochette a passée à souper, dans un autre étage de la maison ; puis est sorti avec cette dernière, pour aller voir son frère véritable, est revenu avec elles vers minuit, et est retourné à leur chambre à coucher, où la Défenderesse était dans le lit, sur l'invitation de cette dernière, à laquelle, sur l'objection que lui en avait faite Mlle Rochette, il l'avait requis d'aller la demander. Il faut dire que cette fois Mlle Rochette était présente et que Hamel n'est resté là, suivant lui, que 6 à 7 minutes. Il est revenu le lendemain matin, vers 11 heures et est encore resté seul avec la Défenderesse dans sa chambre à coucher jusque vers 1 heure moins ¼ (p. 9). Elle était couchée et il est forcé d'admettre qu'il lui a pris les mains et des baisers qu'il dit avoir volés, et qu'il l'avait, dans d'autres circonstances, embrassée en valsant.

Il y est revenu vers 3 heures moins ¼ et est resté ¾ d'heure Pendant cette dernière visite, Mlle Rochette, comme il paraît avoir été entendu avant son départ, téléphona au Demandeur. Elle est revenue "dans une grande excitation, affolée pour ainsi dire," (J'emploie les termes mêmes de M. Hamel) criant que tout était fini, qu'elles étaient prises, et qu'elle allait descendre de suite à Québec en invitant la Défenderesse, à descendre aussi, mais il ajoute que celle-ci n'en avait pas le temps, et qu'il croit que c'est à peine si Mlle Rochette a pu prendre le *train*. Après avoir reconduit cette dernière jusqu'à la porte et avoir appelé un charretier, il est retourné à la chamdre de la Défenderesse d'où il dit être parti de suite. Mais il y est retourné à 5 heures moins ¼ et y est resté jusque vers 7 heures.

Dans ce qui précède, je ne suis pas sorti de la déposition de M. Hamel, sauf les 2 ou 3 fois où je l'ai mentionné. Sans aller plus loin, peut-on ne pas trouver dans ses rencontres avec la Défenderesse, leurs promenades en voitures, les sentiments qu'il avoue avoir exprimés un soir que l'arrivée du mari, l'eut, à la connaissance de la Défenderesse, fait se précipiter en bas d'une galerie, les libertés qu'il prenait avec elle, les présents qu'il lui a faits et qu'il en a reçus, leurs longs tête-à-tête dans une chambre à coucher, réception à une heure avancée de la nuit et quand elle était au lit, dans ce changement de nom et cette parenté simulée, les indices et présomptions fortes et violentes et concordantes que les auteurs enseignent comme suffisants pour établir l'adultère ? Mais il y a de plus, dans cette cause, des lettres écrites par l'amant et reçues et répondues par la Défenderesse, qui sont l'expression d'une passion violente et la preuve convaincante des rapports qu'elle a créés. 10

Les lettres dont je vais lire des extraits sont toutes par Hamel à la Défenderesse et lui ont été remises par l'intermédiaire, qui les recevait pour elle, Mlle Zélia Rochette Nous n'avons pas les réponses, au nombre d'à peu près huit, dit Hamel, qu'elle y a faites, parce que ce dernier avoue qu'il les a détruites, pour ne pas les produire au procès

Voyons les siennes. Elles ne portent pas de date et il est par là même impossible de les classer. 20

Extrait des lettres.

Ex. No. 5.—1o Si vous saviez comme je souffre, comme je voudrais en finir, avec cette vie de douleurs. Ne perdez pas courage, mon ange, et méfiez-vous d'attenter à vos jours, vous devez vivre, oui vivre pour moi, car si la vie a ces jours de malheur certes elle a aussi ces jours de bonheur, et si nous sommes aujourd'hui séparés par une barrière inviolable, je me charge de la détruire pour nous unir à jamais.....Comme j'aimerais à vous voir, je vous aime et je ne puis vivre sans vous .....Je souffre martyr et si vous m'aimiez comme je vous aime, rien, rien ne pourrait rompre les liens sacrés qui vous unissent.....Dites-moi, dites-moi ma chérie ce que vous allez faire, je ne sais ce qui me retient de descendre à Québec, et là me jeter à vos genoux, vous criant du fond du cœur. "Oh ne me délaissez pas, je ne puis vivre sans vous." J'attends encore un mot, ma condamnation, ou ma grâce. Soyez bien prudente, détruisez cette lettre. Votre qui vous adore.....Tant qu'à la petite bague, gardez-là, Louise, gardez-là, 30

comme souvenir des heureux moments dont elle a été témoin, et si jamais vous venez à me tromper, qu'elle tombe de vos doigts d'elle-même, n'étant pas digne de porter une bague qui appartenait autrefois à un cœur qui vous aimait avec toute la sincérité de son âme. Ne me donnez jamais occasion de vous faire un reproche semblable, non vous me le promettez n'est-ce pas ! Quand j'irai à Québec est-ce que je pourrai vous voir ma chérie ? J'ai tout dit, maintenant je laisse entre vos mains la décision, mais il faut que de temps à autre j'aie de vos nouvelles, vous pouvez le faire sans vous compromettre et par le fait même soulager un cœur brisé, meurtri à jamais. Dites que vous m'appartenez sans retour. Jurez-moi-le comme je vous fais le serment du réciproque.....Tâchez de toujours me donner des preuves que votre cœur est toujours le mien et le mien le vôtre..... 10

Ex. No. 3.—2o Ma bien chère fiancée Il y a déjà peu de temps que vous nous avez quittés et le temps me parait une éternité. Je m'aperçois aujourd'hui plus que jamais que vous occupez toutes mes pensées et que jamais personne autre ne pourra vous remplacer à mes côtés. Oh ! Ma chérie.....ne doutez plus de mon amour, croyez-moi mon ange. Je vous adore et mon unique chagrin c'est de savoir que vous doutez de la sincérité de mes paroles. J'avais cru avoir déjà aimé mais je constate avec plaisir aujourd'hui que vous êtes bien la seule qui ait jamais pu me bouleverser d'une manière aussi extraordinaire que vous l'avez fait dans votre dernier voyage. Est-ce assez vous dire que j'ai pleuré plus d'une fois depuis que la séparation s'est faite ; est-ce assez vous dire que je pense à vous des journées et même j'oserais dire des nuits entières..... 20

.....Je vous jure sur mon honneur que je ne vous ai fait aucune infidélité et j'aurais été fier de vous voir présente pour me féliciter de la manière loyale que j'ai agi. Laissez moi le champ libre et je vous en prie ne craignez rien je vous suis fidèle tout en espérant que vous abuserez jamais de ma confiance, méfiez-vous, une fois la confiance perdue je ne pourrais jamais, jamais vous croire et vous ne pourrez jamais encore une fois rétablir la situation. Je vous envoie un de mes baisers les plus affectueux, attendant avec impatience un mot de votre part. J'ai l'honneur d'être, Votre fiancé qui vous aime..... 30

Ex. No. 6.—.....Je suis toujours si inquiet, j'ai toujours peur qu'on m'apprenne que vous me faites des infidélités, que lorsque vous m'êtes fidèle, ma foi, l'imagination s'en mêle et me fait croire des choses peut-

être indignes de vous. Vous me jurez n'est-ce pas m'avoir été fidèle depuis notre dernière rencontre ? Soyez sûre de ma sincérité, la place que vous occupiez autrefois est celle que vous occupez aujourd'hui, personne autre ne peut vous remplacer, je parle de l'abondance du cœur avec toute la sincérité que vous devez exiger d'une âme sincère..... Soyez tranquille et dormez en paix pour vos lettres, vous en entendrez jamais parler vous entendez ? elles sont dans l'abîme. J'ai tant hâte de vous voir, une explication de vive voix, me ferait tant plaisir, me soulagerait tellement, mais quand donc nous reverrons-nous ? Que de choses à vous dire..... la conversation sera interminable. Je dois répondre de mes lettres comme vous le faites de moi-même songez donc s'il fallait être découverts, soyez prudente ma chérie, et détruisez tout, vous me le jurez à votre tour n'est-ce pas ? Je termine donc dans l'espérance d'entendre de vous bientôt. Envoyez-moi une foule de consolations et dites-moi que vous avez oublié les malaises que je vous ai faites. je suis tellement prompt. Pour éviter tout embarras à l'avenir il faudra être plus vive à me répondre, c'est entendu. Je vous embrasse bien affectueusement, chère fiancée.....

Ex. No. 7.—

Ma chère fiancée,

Votre dernière est celle qui a le plus éveillé mes sentiments depuis que notre correspondance est établie, alors je ne dois plus craindre et vous m'aimez beaucoup ma chérie ? Comme il est doux de se sentir attaché à un cœur aussi noble et loyal que le vôtre. J'avoue que dans les premiers temps cette correspondance m'effrayait peut-être un peu, mais puisque vous me rassurez, je suis heureux de pouvoir vous dire que je suis sincère et vous répéter de l'abondance du cœur. Je vous aime mon ange. Ne détruisez jamais l'impression première que vous m'avez faite, ne me causez jamais de chagrin, je souffrirais tellement si vous veniez à me blesser.....

(J'omets le nom)..... arrive de Québec ce matin, il m'a parlé du bal avec beaucoup d'avantage, comme j'aurais voulu le questionner sur votre compte, c'est là qu'il m'aurait dit vos infidélités ma petite flirt, j'ose croire que vous me direz ça vous-même. Je préfère l'entendre de votre bouche que celle des autres Le temps me paraît toujours très long, j'ai tant de choses à vous dire et surtout à entendre. N'est-ce pas que vous me direz bien de belles choses ? en récompense je vous traiterai par des douceurs et des mouvements très affectueux. Ecrivez-moi bien bientôt. Au revoir chérie.....

Ex. No 8.—.....Je suis très flatté de la place que j'occuperai si toutefois l'avenir se décide en votre faveur Je vois la chose cependant encore bien, bien loin, cependant j'espère toujours, ah si je n'avais pas l'espérance pour m'encourager, je vous le déclare, j'en finirais avec la vie dès aujourd'hui, quand bien même serait-ce pour vous prouver à quel point j'étais sincère quand je vous disais et que je répète encore, je vous aime... Ne vous accusez pas ma chérie, ne vous croyez pas coupable envers un être qui peut-être de son côté n'a pas toujours été l'homme franc et sincère. Les paroles que je vous dirai dans notre prochaine entrevue suffiront peut-être pour vous prouver que vous êtes pas si épouvantable, comme vous prétendez l'être, relevez un peu votre moral, et marchez front haut, vous entendez..... 10

J'ai bien pensé à vous, à tous les instants du jour, votre souvenir passe dans ma mémoire je me figure toujours vous voir arriver un jour ou l'autre et tant qu'à me savoir séparé de vous à jamais, ça vous savez n'y songez pas, vous serez la première que je verrai et quand vous viendrez à Montréal et quand je descendrai à Québec.

.....Vous voyez que j'espère plus que jamais et que je ne pourrai jamais faire le sacrifice de ne plus vous voir. Au revoir ma chérie, écrivez-moi une jolie lettre, une très jolie et longue lettre, pleine d'espérance et d'encouragement, vous croyant toujours sincère et fidèle Je vous quitte en vous embrassant affectueusement. J'ai l'honneur d'être, Votre fiancé qui vous aime toujours.....Détruisez sans faute..... 20

Ex. No. 9.—.....En tout cas votre dernière m'a ramené à mon état normal et me voilà prêt comme par le passé à vous communiquer tous mes sentiments. Vous me demandez si j'aimerais à vous revoir, pourquoi me poser de telles questions, vous croyez donc que je suis sans cœur, mais j'adorerais ça ma chérie ma chérie, je ferais l'impossible quand bien même serait-ce que pour vous dire un seul mot. Vous demander si c'est encore moi que vous aimez et entendre de votre propre bouche, oui, oui c'est encore vous. Il me semble que je ne suis plus pour vous revoir et je rêve continuellement ce jour tant désiré. Je connais votre cœur mon ange et si je vous dis que je ne puis me permettre le petit voyage que vous proposez, je vous vois déjà tendre la main pour aider à compléter ce que je souhaite tant.....Je vous le jure, je donnerais tout au monde pour vous voir, oh ! j'aurais tant de choses à dire, et à entendre. Je n'ai pas oublié les doux moments que nous avons passé ensemble, le souvenir 30

en sera éternel et vous mon ange avez-vous oublié ? Si toutefois je puis découvrir un moyen qui puisse me permettre de descendre, faites en sorte que vous restiez à l'Hotel et laissez s'il vous-plait les bons parents tranquilles ce sera le seul moyen qui nous permettra de se voir longtemps et cependant ce sera encore bien court.....J'espère que vous êtes parfai tement rétablie, j'aurais tant de chagrin de vous savoir souffrante, et s'il vous plait ne parlez-moi plus des funérailles, ça me met la mort dans le cœur. Vous me promettez n'est-ce pas ? Je vous suis toujours fidèle c'est sur mon honneur que je fais cette assertion et tant que vous ne tournerez pas vos yeux ailleurs, je réponds de moi et ma parole est là comme 10 garantie. Ecrivez-moi longuement et bientôt .....

Ex No. 10.—

Ma chère fiancée.

Je commençais à désespérer d'entendre de vous lorsqu'on m'a apporté ce matin une lettre qui m'a tout à fait encouragé, allons donc, vous savez bien cher cœur que mon amour n'est pas limité, et que je vous aime autant que l'on peut aimer à vingt ans ou plutôt 22 ans, c'est encore plus fort, paraitrait-il que c'est l'âge ou l'amour est à son plus fort.....vous admettrez que quand il y a de l'harmonie et de l'accord surtout en amour, l'existence est parfaite ; remarquez que c'est qu'une des causes de notre sympathie ; tant qu'aux autres, vous les connaissez je me rappelle vous les avoir énumérer moi-même, par un beau soir d'été, assis sur une place 20 bien haute, toujours sur le point de faire des sauts périlleux, vous rappelez-vous, au malheur ! Je ne me sentais pas chez nous, je vous assure, faut croire que je n'y étais pas. Tout est bien tranquille ici, et je pense beaucoup à mon bon vieux Québec, comme j'aimerais à y demeurer maintenant, je ne sais trop ce qui m'atire, je crois sincèrement que c'est vous, ah ! J'aurais jamais dû vous connaître, ce qui fait qu'aujourd'hui Montréal est une horreur pour moi, tout est pour Québec, pour vous ma chérie. Vous me reprochez de n'avoir pas retardé ou plutôt prolongé mon voyage à Québec... .....Avec qui vous amusez-vous maintenant contez-moi ça, n'allez pas croire que j'en suis jaloux, du tout, j'ai confiance en vous et je 30 sais que vous n'abuserez pas de la liberté que je vous donne, méfiez-vous d'accorder aux autres mes privilèges, alors je vous le déclare nous serons plus bons amis et j'aurais tant de chagrain, si vous saviez comme j'admire un caractère franc et loyal. Jamais vous oseriez tromper un cœur fidèle. Je vous quitte ma chérie, ayez confiance en moi, pensez bien à moi et laissez-moi l'espérance d'entendre de vous bientôt.....

Ex. No. 11.—.....Je ne veux pas me mettre au lit sans vous envoyer ma dernière, qui est toujours première pensée. Mais savez-vous que vous vous imaginez de drôles de choses dans vos bleus, faut croire que vous avez écrit sous l'impression du moment et que déjà vous avez oublié ces chimères qui vous passent par la tête Mais allons donc chère amie vous ne croyez pas que mon cœur commence déjà à se refroidir après avoir été si bien échauffé pendant un très court séjour. Oui ma chérie je vous le jure de nouveau, je suis toujours le même envers vous et mon intention est bien arrêtée de ne pas changer pour bien des années à venir. Me promettez-vous de ne jamais vous oublier ? je serais si heureux si je savais toujours avoir un réciproque aussi sincère comme il existe aujourd'hui. Renouvelez vos serments ! répétez que vous m'aimerez toujours ? il me fait tant plaisir d'écouter ces belles paroles, surtout lorsqu'elles ont autant de sincérité que vous y mettez. Vous avez mal compris le sens de mes paroles quand je vous dis de marcher front haut, je ne puis me permettre de vous définir ma pensée sur le sujet, le papier vous compromettrait et me compromettrait peut-être trop, je vous dirai cela de vive voix ... ... Dites moi dans votre prochain que j'attends avec beaucoup d'anxiété que vous m'aimez toujours, que les choses sont comme elles étaient et que ma lettre vous a parfaitement remis de cette fausse idée que je veux à tout prix détruire. Ma main tremble un peu, je suis fatigué et je ne veux pas vous désappointer, espérant que vous aurez autant d'indulgence pour moi.....je reste toujours, Votre fiancé qui vous aime.

Ces lettres sont réellement désolantes.

Quelqu'un les a qualifiées d'enfantillage. La passion qu'elles décèlent est en effet celle, moi, je dirai, effrénée, d'un jeune homme de 22 ans ; mais une femme de 29 ans, mariée depuis neuf ans, et qui, par conséquent, n'était pas sans expérience, pouvait-elle, si elle n'était pas coupable, si même elle était honnête, encourager ces enfantillages en y répondant en se permettant la nuit, des courses avec cet enfant dangereux, en changeant son nom et en assumant une fraternité d'emprunt pour lui permettre une plus grande intimité, pour le recevoir dans sa chambre à coucher et l'y retenir des heures entières ?

Je passe au cas de M. Raymond. Ce monsieur est âgé de 26 ans, avait été assigné par le Demandeur qui ne l'a pas fait entendre. La Défenderesse l'a examiné comme son témoin.

Il dit qu'il est parent avec la Défenderesse, qu'il l'avait connue petite enfant, l'avait ensuite perdue de vue et a renouvelé connaissance en 1892, qu'il a été huit fois, la nuit, chez la Défenderesse, en l'absence du mari de celle-ci, que, la première, il a été invité par elle qui lui a dit qu'elles étaient seules (elle et Mlle Rochette), que sur sa remarque qu'il était employé au Parlement et ne pourrait s'y rendre que tard, elle lui a dit d'y venir et que si la porte était ouverte, ce serait signe qu'il pourrait entrer. C'était le signe convenu pour toutes les fois qu'il y est allé, il ne sonnait jamais à la porte. A chacune des autres fois, il était prévenu soit par message écrit de la Défenderesse, soit par téléphone, soit verbalement, ordinairement par Mlle Rochette. Il y arrivait entre 10½ à 11 heures et en repartait généralement entre 1 et 2 heures. Jamais plus tard. Mlle Rochette se retirait après son entrée (p. 9).—La Défenderesse lui a fait trois cadeaux dont un était une épingle de cravate, en or. Ils se sont très souvent rencontrés dans la rue, où la Défenderesse lui téléphonait de venir l'y rejoindre, presque tous les jours (p. 14) il s'y rendait presqu'à chaque fois (p. 15). Il est allé quatre fois chez le père de la Défenderesse, avec elle, en l'absence du père et de la mère de celle-ci et y est resté à peu près une heure, à chaque fois. Il lui a dit qu'il l'aimait et elle aussi, et l'a embrassée. C'était elle qui fermait la porte à son départ. Quelques jours avant la séparation, Mlle Zélia Rochette lui a téléphoné que le Demandeur avait découvert, savait tout ce qui s'était passé entre lui et la Défenderesse.

Tout ce que je viens de mentionner se trouve dans la déposition de M. Raymond. A ce qu'il admet, il faut ajouter que la Défenderesse a dit à Mlle Amanda Rochette qu'elle était en amour avec M. Raymond; que deux des servantes couchaient dans une chambre, au rez de chaussée, au-dessous d'une autre, au premier étage, qui n'était pas occupée la nuit. Elles déposent toutes deux que, en l'absence du Demandeur, elles ont, la nuit, après qu'elles étaient couchées, entendu du bruit dans cette chambre; que, le lendemain des soirs où elles avaient entendu ce bruit, la Défenderesse prenait son déjeuner dans son lit qu'elle ne laissait que vers midi. L'une d'elle, dit que c'était elle qui avait l'habitude de barrer la porte de dehors ; que, en l'absence du Demandeur, après l'avoir barrée le soir, elle l'a trouvée ouverte le matin, et que la Défenderesse lui a aussi dit quelquefois, en l'absence de son mari, de ne pas la barrer ; que dans ces occasions où en l'absence du Demandeur, elle avait entendu du bruit dans la chambre au-dessus de la leur, elle y avait trouvé, le matin, des bas de soie de la Défenderesse, articles de toilette, qu'elle ne mettait d'ordinaire, que quand elle sortait en

soirée ou que le Demandeur était absent, et qu'elle s'est même aperçue que le lit avait été défait et refait autrement qu'elle le faisait elle-même. La même dit qu'un matin où il avait neigé tard dans la nuit, elle a vu dans l'escalier qui conduit à la porte de dehors à la rue, des pistes d'hommes le descendant, que le Demandeur devait arriver ce matin-là et qu'elle a requis le domestique d'aller balayer les marches pour que le Demandeur ne les vit pas, ce que le domestique n'a voulu faire qu'après son retour et celui du Demandeur du dépot, où il avait été le chercher. Le domestique corrobore cette partie et dit qu'il n'avait pas voulu balayer les marches, avant l'arrivée du Demandeur, parce qu'il voulait qu'il vit 10 les pistes, et que, le Demandeur étant entré par la porte de derrière, il est allé les balayer, après leur retour, sur une nouvelle demande de la fille et la remarque qu'elle lui a faite que cela pourrait causer du trouble.

L'autre fille, qui est la cuisinière, jure que M. Raymond visitait la Défenderesse, vers 11 heures la nuit, quand le Demandeur était absent, qu'elle l'a vu assis avec la Défenderesse sur un sofa dans la chambre à fumer, qui est celle où Raymond lui-même dit qu'ils se tenaient, et une fois, vers 10 heures le jour, sur le sofa dans le salon, et que, cette fois, Raymond avait son bras autour des épaules de la Défenderesse. Elle dit aussi que, un matin vers 4½ heures, elle a entendu fermer la porte de 20 dehors, qu'elle est allé voir qui sortait et qu'elle a cru reconnaître M. Raymond.

L'aveu de la Défenderesse qu'elle était en amour avec M. Raymond, leurs déclarations réciproques qu'ils s'aimaient, ces présents, ces invitations de venir-là à une heure avancée le soir, cette porte laissée ouverte comme signe qu'il pouvait entrer, ces rencontres presque quotidiennes et par dessus toutes ces visites nocturnes, en l'absence du mari, durant quelques-fois plus de 3 heures, sont autant d'indices ou présomptions suffisantes pour prouver l'adultère, et ce sans le témoignage de Mlle Zélia Rochette qui l'établit sans la possibilité d'un doute. La défense a fait des efforts 30 pour la faire contredire elle-même, et par d'autres témoins qui, sur des points qui n'étaient pas d'une grande importance, ont juré le contraire, et qui, eux-mêmes, ont été contredits sur aussi quelques faits et circonstances sans importance. Le coût de la déposition de Mlle Rochette, qui est $116 45, peut donner une idée de sa longueur et du nombre de faits et de circonstances qui y sont accumulés. Il n'est pas étonnant qu'elle ait pu se tromper quant à quelques-uns. Ce qu'il y a de plus sérieux contre elle c'est qu'elle a été la complice de la Défenderesse et a aidé et favorisé

sa mauvaise conduite. Mais je dois dire qu'après avoir annoté avec soin sa déposition et toutes les autres, je ne peux pas refuser d'ajouter, en général, foi à ce qu'elle a dit.

M. Hamel et M. Raymond ont tous deux juré qu'ils n'avaient pas eu de rapports illicites avec la Défenderesse. Mais M. Hamel, qui s'est presque constamment retranché derrière des *non me recordo* et dont la déposition fourmille d'hésitations de réponses évasives, d'efforts pour éluder de répondre, au point que le tribunal a été obligé, plusieurs fois, d'intervenir pour l'y forcer, nous donne dans un télégramme et une lettre qui sont au dossier, deux des motifs qui peuvent engager un jeune homme à ne pas 10 confesser en justice une pareille faute : la perte de sa place et le chagrin d'une mère. On peut y ajouter la honte, la crainte de l'animadversion publique, et de l'expulsion de la bonne société, quelquefois la ruine d'espérances matrimoniales avantageuses, quelquefois la croyance où sont des personnes qu'un homme doit se parjurer plutôt que perdre la femme qui lui a livré son honneur. Ces dénégations ne peuvent pas, suivant moi, détruire ce qu'une preuve malheureusement trop forte ne permet pas de mettre en doute.

Il reste un moyen que le plaidoyer de la défenderesse n'invoque que pour le cas de Hamel, mais sur lequel la preuve faite a été générale 20 celui du pardon et de la reconciliation. Quant au pardon, que l'on croit trouver dans la promesse que le Demandeur a fait au beau-frère d'Hamel de laisser celui-ci tranquille, c'était après le télégramme du Demandeur à Hamel qu'il eut à s'en aller sous 24 heures et à ne jamais se mettre sur son chemin que, à la demande du beau-frère, ami du Demandeur, qui l'a prié, en considération de leur amitié, de ne pas prendre de procédures contre Hamel et de ne pas le menacer. Il n'y avait pas là pardon à sa femme ni réconciliation. Il se peut, comme le dit le père de la Défenderesse, que la voyant sans connaissance et les extrémités froides il dit, un jour, emporté par la compassion, qu'il lui pardonnait, mais le fait que le Demandeur 30 et la Défenderesse mangeaient auparavant à la même table et partageaient le même lit, et que depuis le retour de cette dernière de Montréal jusqu'à ce que le Demandeur a, le dimanche suivant, téléphoné à la Défenderesse de rester chez son père où elle s'était rendue, ils n'ont ni mangé, ni couché ensemble, détruit entièrement toute supposition de pardon et de réconciliation, et rend leur existence impossible.

Avant de clore, je dois, en justice pour M. Raymond, ajouter qu'il

était plus jeune que la Défenderesse et que je ne crois qu'il y ait dans le monde, un jeune homme de son âge qui, sous les mêmes circonstances, eut pu resister aux tentations dont la Défenderesse paraît l'avoir assiégé.

La séparation est prononcée, et aux termes de la loi, les enfants sont confiés au père qui obtient la séparation. Je ne prononce pas sur la partie des conclusions demandant que la Défenderesse soit déchue des avantages que lui avait faits son mari, parceque cette conséquence est établie par la loi même art. 211 C. C. La Défenderesse est condamnée aux frais qui sont distraits en faveur du procureur du Demandeur.

JUGEMENT

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
District de Québec } **DANS LA COUR SUPERIEURE**

No. 599.

Le dix-septième jour de septembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze

PRÉSENT :

L'Honorable juge Sir LOUIS NAPOLÉON CASAULT.

Loop Sewell Odell, marchand et industriel, de la cité de Québec,

DEMANDEUR ;

vs.

Dame Marie-Louise Laurentine Gregory, épouse séparée quant aux biens, par contrat de mariage du dit Loop Sewell Odell, de la cité de Québec,

DÉFENDERESSE.

La Cour, ayant examiné la procédure et la preuve de record et entendu les parties, par leurs avocats, sur le mérite, la présente cause ayant été inscrite aux enquêtes et mérite en même temps ; Attendu que le Demandeur poursuit la Défenderesse, sa femme, en séparation de corps pour cause d'adultère avec des personnes spécialement nommées dans les particularités obtenues par la Défenderesse ; Attendu que celle-ci a plaidé une dénégation générale et spéciale, pardon, par le Demandeur, de ce qui s'était passé entre elle et l'une de ces personnes, et que, malgré ce pardon, voulant se débarrasser d'elle, il avait amoncelé des preuves fausses et menson-

gères, ajoutant qu'elle avait horreur de retourner vivre avec le Demandeur, et se réservait de demander elle-même une séparation de corps ; Attendu que la preuve, tant écrite que verbale, établit des indices et des présomptions trop fortes et trop précises et concordantes que la Défenderesse s'est rendue coupable d'adultère pour que l'affirmation par deux de ses complices, qu'ils n'ont pas eu avec elle des rapports illicites, puissent en détruire la force ; Attendu que la preuve qu'a essayé de faire la Défenderesse d'un pardon subséquent à un voyage qu'elle a fait à Montréal en décembre mil huit cent quatre-vingt-treize, est repoussée par le fait, que les parties avant ce voyage, mangeaient à la même table et partageaient le même lit, et que, pendant les sept jours qui se sont écoulés depuis le retour de la Défenderesse de ce voyage jusqu'à ce que le Demandeur lui ait interdit le retour à leur résidence commune, dont elle était sortie pour aller faire visite chez son père, elles n'ont, ni mangé à la même table, ni partagé le même lit, et que, quoique habitant la même maison, elles y ont pendant tout ce temps vécu séparées ; Considérant que l'adultère peut se prouver par des indices et présomptions aussi bien que par témoins qui l'ont vu commettre, le Demandeur et la Défenderesse sont par les présentes, séparés de corps ; leurs enfants sont, aux termes de la loi, confiés au Demandeur, le tout avec dépens contre la dite Défenderesse, distraits en faveur de Mtre Lemieux, Procureur du Demandeur.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
District de Québec.

COUR DU BANC DE LA REINE

EN APPEL

DAME M.-L.-L. GREGORY

DÉFENDERESSE EN COUR INFÉRIEURE.

(APPELANTE.)

VS.

L. S. O'DELL

DEMANDEUR EN COUR INFÉRIEURE.

(INTIMÉ.)

FACTUM DE L'INTIMÉ.

Le présent litige a causé dans notre district une assez vive sensation. En effet, l'accusation d'adultère portée par le mari contre sa femme, les noms des complices de cette dernière, la position sociale des parties, l'influence de la famille de l'accusée, la résistance opiniâtre et téméraire de cette dernière contre une condamnation, l'inéxorable mais juste indépendance du juge, qui a présidé ce long débat judiciaire et qui a prononcé la sentence, ont rendu cette cause assez célèbre.

Cet Honorable Tribunal a, dans la cause de St-Laurent et Hamel, R. O. Q. B. R. p. 439, réaffirmé la doctrine, connue et admise depuis longtemps, que : dans une action en séparation de corps pour cause d'adultère, la loi n'exige pas la preuve *de visu* du crime. Les indices et les présomptions suffisent, pourvu que ces présomptions soient fortes et robustes, précises et concordantes, et ne laissent dans l'esprit aucun doute raisonnable.

En rendant jugement l'Honorable Juge Blanchet a, entre autres autorités, cité Guyot, Rep. Vbo., Adultère p. 196, qui dit : " Ces pré-
" somptions sont : 1o. Quand on a vu l'amant et la femme se promener 10
" seuls dans un endroit peu fréquenté ; 2o. Quand on a vu l'amant
" parler plusieurs fois en secret à la femme, lui faire des présents, etc. ;
" 3o. Quand on l'a vu aller souvent la nuit rendre des visites à la
" femme, ou pendant le jour lorsque le mari était absent ; 4o. Quand
" on a vu l'amant et la femme s'enfermer en tête à tête, s'embrasser,
" etc... "

A ces autorités nous ajouterons les suivantes citées par l'honorable juge en chef Casault:

Nouveau Denizart, au mot Adultère, p. 290, art. 1 cite, en l'approuvant, l'auteur de l'institution du droit criminel, comme exprimant 20
l'opinion des auteurs français, sur les indices particuliers requis pour établir le crime contre l'homme accusé d'adultère. Parmi ces indices, sont : " Si l'accusé a été trouvé seul à seul dans un lieu secret..... Si
" on a vu entrer ou sortir de nuit, l'accusé de la maison de la femme
" avec laquelle il est soupçonné d'avoir eu commerce.... Si la femme
" mariée a reçu des hommes chez elle, pendant l'absence de son mari,
" ou à des heures indues.... Si on a trouvé, sur l'accusé ou sur la
" femme, des lettres qui annoncent le mauvais commerce.

Jousse, dans son traité de la justice criminelle part. 4, tit. 9, No. 46, tome 3, p. 723, après avoir dit que la preuve de l'adultère peut se 30
faire, non-seulement par des témoins qui ont vu ce qui s'était passé, mais encore, vu la difficulté qu'il y a d'avoir des preuves dans cette espèce de délit, par des indices et des présomptions : " 1o. Quand
" l'homme et la femme ont été vus se promener souvent ensemble
" dans des endroits retirés ; 2o. Quand on a vu l'accusé parler plusieurs

" fois en secret à la femme, lui faire des présents, lui écrire des lettres " amoureuses ; 3o. Quand on l'a vu aller souvent lui rendre des visites " de nuit ou pendant le jour, en l'absence du mari ; 4o. Quand on l'a " vu s'enfermer avec elle tête à tête ou l'embrasser, et autres indices " semblables, etc.".....

Tous ces faits, actes et conduite, dont la preuve était pâle dans la cause de St-Laurent et Hamel à côté de celle faite dans la présente cause, établissant d'après les auteurs et ce tribunal, le crime d'adultère, ont été, sans en excepter un seul, reprochés à l'Appelante et surabondamment prouvés.

10

Pour obtenir cette conviction il suffit de lire les témoignages de Hamel et de Raymond, les deux amants et complices de la femme, celui de Mademoiselle Zélia Rochette, ceux des servantes Lilly Healy et Mary James, de Paddy Cole et de Madame Picher, et aussi la désolante, ainsi qualifiée par l'honorable juge en chef Casault, correspondance de Hamel avec l'Appelante.

Pour faciliter l'étude de ce dossier nous avons reproduit le témoignage de Raymond, témoin de la défenderesse, et aussi toute cette correspondance.

Nous pourrions ajouter que la preuve *de visu* de la culpabilité de la femme a été faite, et qu'elle été vue *in ipsa turpitudine.* 20

Nous référons au témoignage de demoiselle Zélia Rochette, p. 368 et 369 de la preuve, qui après avoir raconté les entrées du nommé Raymond, au moyen de signes convenus, pendant la nuit, au domicile du demandeur, en l'absence de ce dernier et chaque fois qu'il s'absentait, pour y passer deux, trois et quatre heures, seul avec l'Appelante, dans des appartements éloignés des chambres des autres habitants de la maison, dit qu'un soir que Raymond et Madame Odell étaient ensemble, enfermés dans une chambre à coucher, elle a entendu *le bruit que peuvent faire des personnes couchées dans un lit.*

30

La preuve était tellement accablante, et l'Appelante a si bien compris que sa position était désespérée, qu'après l'enquête du demandeur elle a eu la singulière idée de présenter une motion pour amender son plaidoyer, en y ajoutant l'allégation de réconciliation complète, et

celle que si elle avait eu des rapports avec Moïse Raymond et Jules Hamel, elle y avait été poussée par la conduite immorale de son mari qui, tant par lui-même que par Zélia Rochette, attirait ces deux messieurs (Raymond et Hamel) chez lui, pour les faire rencontrer avec elle.

Rien ne justifiait, en fait et en droit, une semblable application par laquelle la défenderesse plaidait, pour ainsi dire, coupable. La Cour Supérieure a rejeté cette demande pour les raisons indiquées dans son jugement : 1o. Parce que cette demande était tardive et que les raisons sur lesquelles elle était appuyée étaient insuffisantes 10 et devaient être connues de la défenderesse et de ses avocats, lors de la préparation du plaidoyer ; que, si elle était accordée, elle aurait pour conséquence de prendre le demandeur par surprise et de retarder inutilement la cause ; 2o. Parce qu'en supposant vrais, les faits allégués, ils ne justifiaient pas la défenderesse et ne pouvaient servir à faire repousser la demande en séparation de corps.

Demolombe, vol. 4, p. 486 et suivantes, Nos. 415 et 416; Laurent, vol. 3, p. 252 et suivantes, No. 213.

LeSenne, p, 198, Nos. 326, 327, 328.

Vazeille, p. 463, 464, No. 584.

20

Cette demande était une nouvelle occasion d'invectiver le demandeur.

Elle avait essayé de ce genre, lors d'une application qu'elle avait faite, au commencement du procès pour la garde des enfants ; elle avait accusé son mari d'ivrognerie et d'immoralité, tant en son domicile qu'au dehors, (voir pièce 8 du dossier, paragraphes 11, 12, 13.)

Après un vigoureux débat sur cette requête, l'Honorable Juge Routhier a fait justice de ces accusations, en les rejetant avec dépens.

L'Intimé, au cours de l'enquête sur cette requête, a entendu, pour établir son caractère moral et sa réputation, les citoyens les mieux 30 posés de cette ville, entre autres : MM. C. P. Angers, C.R., J. J. T. Frémont, Ecr., avocat, ancien maire, E. B. Garneau, James Green, F. H.

Andrews, Thomas Norris, W. J. Fraser, John Ritchie, Frank Pennée, Osborne R. C. Richardson, Walter J. Rae, Thomas Hethrington, Antoine Painchaud, Jos L. Welch, Félix Eugène Turcotte, Joseph Gingras.

Les deux lettres écrites par la Défenderesse à la veille de sa séparation d'avec son mari et de son départ du domicile conjugal, démontrent la futilité et l'insanité de cette requête pour amender.

Ces deux lettres sont reproduites aux pages 731 et 732 du factum.

Nous n'entreprendrons pas d'offrir à ce tribunal de plus amples commentaires, sur la preuve des faits établissant l'adultère de la dé- 10
fenderesse.

Nous avons d'ailleurs publié, au long, au commencement de ce factum, les notes du jugement rendu en cette cause, par l'honorable juge en chef sir L. N. Casault, par lequel la séparation de corps a été décrétée contre l'appelante pour cause d'adultère.

Le résumé des faits, le récit des circonstances, la citation de la loi et des auteurs dans ces notes du jugement, ont facilité notre tâche et nous ont dispensé d'un long exposé de la cause, qui ne pourrait avoir le mérite et l'autorité du travail vraiment élaboré du Juge en Chef.

20

RÉCONCILIATION

Le plaidoyer de la défenderesse contient entr'autres les allégués suivants :

" Que la défenderesse a, sans aucune culpabilité de sa part, répondu à plusieurs des lettres que lui avait écrites Hamel ; que le demandeur lui a pardonné tout ce qui s'était passé entre elle et ce dernier, mais que, en préférant d'autres, il a voulu, malgré ce pardon, se débarrasser d'elle qu'il n'aimait pas, qu'il a essayé d'amonceler contre elle un monceau de preuves fausses et mensongères, et ce mû par des conseils intéressés et la conduite d'une personne du nom de Zélia Ro-

chette qui s'est introduite dans le domicile conjugal et insinuée dans la confiance d'elle défenderesse et qui, après n'en avoir reçu que des bontés, a cherché et réussi à la perdre dans l'esprit et le cœur de son mari, et qu'elle aurait horreur de retourner vivre avec un homme qui l'a traînée dans la boue, et qu'elle se réserve de demander une séparation de corps de celui qui ne cherche qu'à la déshonorer. "

La réconciliation c'est la paix et l'harmonie ramenées entre époux divisés par des torts de l'un d'eux, au moyen du pardon accordé par l'époux offensé. Le pardon ne peut être que d'une injure connue. Nous affirmons que lors du prétendu pardon de Odell à sa femme, il ne connaissait nullement la conduite de cette dernière avec le nommé Hamel. Tout ce qu'il savait, c'était l'existence des lettres de Hamel à sa femme mais il ne savait pas, alors, que sa femme était descendue dans une hôtellerie, à Montréal, sous un nom emprunté, celui de Dame Jeffrey ; que là, dans sa chambre à coucher, elle y avait reçu, dans la même journée, le nommé Hamel, pendant l'espace de cinq heures et qu'elle avait été enfermée avec lui dans cette même chambre à coucher. Il ignorait de plus que, lors d'un voyage de sa femme à Montréal, en octobre, 1893, elle s'était, au milieu de la nuit promenée seule, avec le nommé Hamel, dans une voiture, avec une toilette provocante, robe basse, que Hamel l'avait embrassée, lui avait donné des cadeaux, etc., etc.

S'il n'a pas connu ces faits à l'époque où l'on prétend qu'un pardon a été accordé, il n'a pas pu les pardonner. D'ailleurs ce qui s'est passé pendant la semaine qui a précédé le départ de la défenderesse de chez son mari, nous amène à la conclusion inévitable qu'il n'y a pas eu réconciliation. En effet, pendant tout ce temps, les rapports entre les parties étaient des plus tendus, ils ne se parlaient pas, seulement que pour se dire des choses désagréables, ne mangeaient pas à la même table, ne couchaient pas dans le même lit, il y avait si peu de réconciliation que pendant ce temps elle écrit à son mari au lieu de lui parler, lorsque tous deux habitaient la même maison.

Le plaidoyer ne parle que du prétendu pardon de Odell à sa femme pour ce qui se rapporte à Hamel, il n'est nullement question du pardon pour ce qui se rapporte à Raymond, cependant la preuve contre ce dernier est autant, sinon plus conclusive, que contre Hamel.

ASSERMENTÉ.
F. B. & C.
P. S. C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.

Dans la Cour Superieure

Le 11ième jour de mai 1894.

PRÉSENT :

No. 599 l'Honorable Juge CASAULT.

L. S. O'DELL,

Demandeur.

vs.

Mme M. L. L. GREGORY,

Défenderesse.

PREUVE DE LA PART DU DEMANDEUR EN CETTE CAUSE.

FRANÇOIS XAVIER GOSSELIN, de la cité de Québec, dans le district de Québec, notaire public, âgé de 33 ans, étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, dépose et dit :

Je connais les parties en cette cause ; je ne suis ni parent, ni allié, ni serviteur, ni domestique d'aucune d'elles ; je ne suis point intéressé dans l'événement de ce procès.

Q. Vous connaissez Madame Odell, n'est-ce pas, la défenderesse en cette cause ?

R. Oui, M.

Q. Et vous connaissez aussi M. Moïse Raymond ? 10

R. Oui, M.

Q. Depuis combien de temps connaissez-vous Madame Odell ?

R. Six ou sept ans.

Q. Est-ce que vous l'avez connue beaucoup, ou si vous l'avez connue rien qu'en passant ?

R. Je l'ai rencontrée assez souvent.

Q. Vous l'avez rencontrée assez souvent ?

R. Oui,—en société.

Q. Avez-vous eu occasion de rencontrer ou de voir M. Moïse Raymond chez Madame Odell ?

R. Oui, M. 10

Q. Quand ?

R. L'hiver dernier, pas cet hiver, mais il y a un an cet hiver.

Q. Il y a un an cet hiver ?

R. Il y a un an cet hiver, oui.

Q. Etait-ce le jour ou le soir ?

R. J'ai rencontré M. Raymond à un bal que Madame Odell donnait

Q. A part de ça, l'avez-vous rencontré ?

R. Je l'ai rencontré une fois ou deux, à part de ça, en soirée.

Q. Vous êtes-vous rencontré au Sault Montmorency avec eux, une fois ? 20

R. Oui.

Q. Quand était-ce ?

R. C'est en février,—à la fin de février 1893, ou au commencement de mars.

Q. Voulez-vous nous dire si vous êtes arrivé.....C'était chez Bureau ça ?

R. Oui.

Q. A l'hôtel ?

R. Oui.

Q. Etes-vous parti en même temps que Madame Odell, ou avant ou après ?

R. Autant que je peux me rappeler, je suis parti après.

Q. Vous êtes parti après elle ?

R. Oui, M.

Q. Avec qui Madame Odell était-elle ?

R. Avec M. Raymond. 10

Q. Ils étaient partis ensemble de la ville ?

R. Nous sommes partis à peu près ensemble—un intervalle d'une dizaine de minutes.

Q. Vous n'êtes pas partis du même endroit ?

R. Oui.

Q. D'où ?

R. De chez Madame Odell.

Q. M. Odell était absent de la ville ?

R. M. Odell était en ville.

Q. Est-ce que vous l'avez-vu ce soir-là ? 20

R. Il est venu à ce pique-nique-là.

Q. Je vous parle d'une autre circonstance, d'une circonstance où M. Odell n'était pas en ville ?

R. C'est la seule fois que je suis allé.

Q. Vous n'êtes allé à un pique-nique avec eux qu'une seule fois ?

R. Au Sault Montmorency.

Q. Soit au Sault Montmorency ou à Beauport ?

R. A Beauport....Il n'y a pas eu de pique-nique à Beauport auquel je sois allé.

Q. Avez-vous eu occasion de voir M. Raymond chez Madame Odell, à part de cette circonstance du bal ?

R. Comme je vous l'ai dit tantôt, je crois me rappeler qu'une fois ou deux je l'ai rencontré en soirée.

Q. En soirée ?

R. Oui.

Q. M. Odell y était-il ?

R. Oui. 10

Q. Non ?

R. Oui.

Q. Il y était ?

R. Oui.

Q. Chacune des fois ?

R. Je ne me rappelle que d'une fois. La deuxième fois, je ne suis pas certain. L'autre fois, il y était.

Q. Dites-vous, oui ou non, qu'il y était, ou qu'il n'y était pas, l'autre fois ?

R. Je crois qu'il y était. 20

Q. Au meilleur de votre mémoire et de votre souvenir, est-ce que vous dites qu'il y était toutes les fois ?

R. La fois du bal il y était certainement.

Q. C'était un grand bal qui était donné ?

R. Oui, M.

Q. Maintenant, aux autres soirées que vous avez eues là et auxquelles a assisté M. Raymond, M. Odell y était-il ?

R. Oui, M.

Q. A chacune d'elles ?

R. Une autre fois il y était.

Q. Vous avez parlé de plusieurs soirées ?

R. Non. J'ai parlé d'une fois ou deux, M. Lemieux.

Q. Comprenons nous.

R. Je suis positif qu'une autre fois il y était

Q. Combien de soirées avez-vous eu chez Madame Odell, à votre connaissance, auxquelles Raymond assistait ?

R. Je vous l'ai déclaré tout-à-l'heure.

Q. Je veux que vous le répétiez

R. Une fois ou deux.

Q. Vous êtes positif de cela ?

R. Oui M.

Q. Que ce n'était pas plus que deux fois ?

R. Non.

Q. A ces deux soirées-là M. Odell y était ?

R. Je suis positif que pour une fois il y était. Pour l'autre fois, je ne me rappelle pas s'il y était, oui ou non.

Q. Aux deux autres soirées, à part du bal, y avait-il beaucoup de monde ?

R. Sept ou huit personnes.

Q. Des jeunes gens ?

R. Oui, M.

Q. Des gens non mariés ?

R. Des gens non mariés, oui.

Q. Qui est-ce qu'il y avait ?

R. Je crois qu'il y avait le Dr Roy. Il y avait Mlle Rochette ....

Q. Mlle Zélia Rochette ?

R. Oui, M.

Q. Je ne vous demande pas de donner les noms, mais était-ce tous des gens non mariés ?

R. Je ne me rappelle pas de toutes les personnes qui étaient-là.

Q. Avez-vous dit qu'il y avait sept ou huit personnes ?

R. Oui. Mais ça fait un an que c'est passé, et je ne me rappelle pas toutes les personnes qui étaient là. 10

Q. Pouvez-vous nommer le nom d'une personne mariée, qui était là ?

R. Je ne vous ai pas dit qu'il y avait des personnes mariées.

Q. Je vous demande de m'en donner, s'il y en avait.

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. D'après votre souvenir, c'étaient tous des jeunes gens, des gens non mariés ?

R. Oui.

Q. D'après ce que vous connaissez, Madame Odell était-elle en rapports intimes avec Raymond ? 20

Objecté comme tendant à prouver l'opinion du témoin.

Objection renvoyée.

R. Ils paraissaient être amis, ils paraissaient être en rapports d'amitié.

Q. Je ne vous demande pas s'ils étaient seulement amis, mais je vous demande s'ils étaient intimes,—sous votre serment ?

Objecté comme tendant à prouver l'opinion du témoin.

Objection renvoyée.

R. Ils paraissaient intimes.

Q Madame Odell vous a-t-elle dit qu'elle était intime avec lui ?

Objecté.

Objection réservée de consentement.

R. Non.

Q. Vous avez eu connaissance, ou vous avez entendu parler de la séparation de M. Odell d'avec sa femme ?

R. Oui.

Q. Longtemps avant cette séparation, avez-vous eu quelque con- 10
versation avec Madame Odell, au sujet de Raymond ?

Objecté.

Objection réservée par la Cour.

R. Non, jamais je n'ai eu de couversations avec Madame Odell au sujet de Raymond.

Q. A part de ces soirées dont vous venez de parler, avez-vous rencontré, dans d'autres circonstances, Raymond et Madame Odell ensemble soit chez eux ou ailleurs ?

R. Je les ai rencontrés de temps à autre chez M. Gregory.

Q. Chez M. Gregory ? 20

R. Oui, M.

Q. Bien des fois ?

R. De temps à autre. Je ne pourrais pas préciser le nombre de fois.

Q. Vous êtes allé à Kamouraska l'été dernier, n'est-ce pas ?

R. Oui.

Q. Raymond était-il là à Kamouraska ?

R. Pas lorsque j'y ai été.

Q. Raymond n'était pas à Kamouraska pendant que vous y avez été ?

R. Non.

Q. Mais vous savez, comme question de fait, qu'il est allé à Kamouraska ?

R. Oui.

Q. Vous ne vous êtes pas rencontré là en même temps que lui, dans ce temps-là ?

R. Non. 10

Q. Avez-vous rencontré Raymond et Madame Odell dans les rues de Québec ?

R. Oui.

Q. Voulez-vous dire à quels endroits vous les avez rencontrés ?

R. Sur la rue St-Louis et la rue St-Jean, et d'autres grandes rues.

Q. A d'autres endroits ?

R. Sur les grandes rues.

Q. Les avez-vous rencontrés seuls sur la Terrace ?

R. Oui.

Q. Le matin de bonne heure, sous votre serment, M. le notaire ? 20

R. Le matin, non.

Q. A quelle heure les avez-vous rencontrés ?

R. C'est dans l'après-midi.

Q. A quelle heure ?

R. Vers les quatre ou cinq heures.

Q. Dans quelle saison de l'année ?

R. L'été

Q. Les avez-vous rencontrés ailleurs,—sur le Cap, dans les rues ?

R. Je ne peux pas préciser toutes les rues dans lesquelles je les ai rencontrés, mais enfin c'était sur les grandes rues de la ville.

Q. Je vous ai demandé sur le Cap, les avez-vous rencontrés là ?

R. Non sur le Cap, je ne peux pas me rappeler.

Q. Vous ne pouvez pas vous rappeler ?

R. Non je ne peux pas me rappeler précisément, mais je les ai rencontrés sur.... 10

Q. Je comprends que vous les avez rencontrés souvent dans la rue ?

R. Je les ai vus une dizaine de fois peut-être ensemble.

Q. Une dizaine de fois ?

R. C'est peut-être plus : dix ou quinze fois, je suppose.

Q. Pouvez-vous vous rappeler d'autres rues que celle que vous venez de mentionner, dans lesquelles vous les avez rencontrés ? 20

R. Non M.

Q. Vous n'êtes pas capable ?

R. Non M.

Q. Est-ce que vous ne les avez pas rencontrés sur les Ramparts ?

R. Non M.

R. Non M.

Q. Les avez-vous rencontrés—je vous le demande encore une fois—le matin, sur la Plate Forme, de bonne heure, M. le notaire ?

R. Je ne me rappelle pas les avoir rencontrés sur la Terrasse le matin. 30

Q. Les avez-vous rencontrés le soir sur la Terrasse ?

R. Je crois que je les ai vus une fois sur la Terrasse, mais ils n'étaient pas seuls, le soir.

Q. Je ne vous demande pas s'ils étaient seuls. Les avez-vous vus ?

R. Oui.

Q. A quelle heure ?

R. Entre huit et dix heures.

Q. Plus près de 10 heures que de 8 heures. 10

R. Non, dans le courant de la soirée. C'étaient des soirs de musique, ou quelque chose comme ça, ou quelque rassemblement.

Q. Les avez-vous rencontrés dans d'autres circonstances, le soir, sur la Terrasse ?

R. Dans d'autres circonstances que des soirs de musique, Oui M.

Q. A quelle heure ?

R. A ces heures-là.

Q. Est-ce qu'il y avait de la musique dans ces circonstances-là ?

R. Non ; mais il y avait beaucoup de monde, autant que je me rappelle.

Q. Son mari y était-il, chacune des fois ? 20

R. Non.

Q. Combien de fois, voyons, notaire, les avez-vous rencontrés, au meilleur de votre connaissance, sur la Terrasse, le soir ?

R. J'ai dû les voir pas plus que quatre ou cinq fois sur la Terrasse.

Q. Pas plus que quatre ou cinq fois ?

R. Pas plus que ça.

Q. Avez-vous eu connaissance lorsque M. Odell est allé à Chicago ?

Ma

la

C
che
vou

rées,

R. Oui M.

Q. N'avez-vous pas eu une soirée, à la Pointe-Lévis, ou quelque part, dans ce temps-là ? —Objecté. Objection renvoyée.

R. Je n'en connais pas.

Q. Chez M. Carrier, à la Pointe-Lévis ?

R. Non, M.

Q. Vous n'y étiez pas ?

R. Je n'y étais pas.

Q. Les avez-vous rencontrés seuls sur la Plate-Forme, le soir.

R. Je ne pense pas.

Q. Etes-vous certain de ce que vous dites là ? 10

R. Bien, la seule fois que je me rappelle, dans le moment, que Madame Odell et M. Raymond y étaient, ils n'étaient pas seuls.

Q. Lorsque vous les avez rencontrés dans les différentes rues de la ville, dont vous avez parlé tout-à-l'heure, était-il seul avec elle ?

R. Oui, généralement.

Q. Etes-vous arrivé chez M. Odell, quand vous êtes allé faire visite chez lui, et avez-vous rencontré M. Raymond qui était rendu avant vous ?

R. Non, M.

Q. Est-il arrivé là pendant que vous y étiez ? 20

R. Non, à part des soirées.

Q. Je parle à part des soirées.

R. Non, M.

Q. Vous ne vous êtes jamais rencontrés ensemble à part des soirées, chez M. Odell ?

R. Je ne suis jamais allé chez Madame Odell, à part de ça.

Q. Vous êtes-vous rencontrés ailleurs ?

R. Chez Madame Gregory.

Q. A part de ça ?

R. Chez....

Q. A part de ça, notaire ?

R. Si je me suis rencontré....?

Q. Si vous vous êtes rencontrés, ou si vous avez vu Madame Odell avec M. Raymond ailleurs qu'aux endroits que vous avez mentionnés ?

R. Non, M.

10

Q. Vous êtes-vous rencontrés à la campagne ?

R. Non, à part de ce que j'ai mentionné tantôt, non.

Q. Nulle part ?

R. Non.

Q.. Nous n'avez pas été chez Gaspard ensemble ?

R. Non. M.

Q. Dans des promenades en voiture ?

R. Ensemble, non.

Q. Vous devez vous en rappeler, notaire ?

R. Lorsque Monsieur et Madame Gregory sont partis pour la 20 Floride, au mois de décembre 1892, nous sommes allés les reconduire à Lévis.

Q. Qui ?

R. M. Raymond en était un.

Q. M. Raymond, vous....?

R. Et quatre ou cinq autres personnes.

a

la

ti

Q. Madame Odell y était ?

R. Oui, M.

Q. M. Raymond est revenu avec Madame Odell ?

R. Non, on est revenu tous ensemble : quatre dans la voiture.

Q. Qui est-ce qui accompagnait Madame Odell ?

R. Il y avait plusieurs personnes. Nous étions tous ensemble.

Q. Plus particulièrement, qui est-ce qui accompagnait Madame Odell ?

R. Personne particulièrement ; du moins, quand je suis arrivé à Lévis, aux chars, tout le monde était rendu là. Je ne sais pas. 10

Q. Etes-vous allé faire des promenades en voiture avec Madame Odell et M. Raymond, ou si vous avez eu connaissance qu'ils ont fait des tours de voiture ensemble, seuls ?

R. Non.

Q. Vous ne les avez jamais vus en voiture en semble ?

R. Non.

Q. Nulle part ?

R. Non.

Q. Sous le serment que vous avez prêté, n'est-il pas vrai que vous avez vu M. Raymond et Madame Odell, en voiture souvent ? 20

R. Non, M.

Q. Les avez-vous rencontrés marchant en dehors des barrières, à la campagne, ensemble ?

R. Non, M.

Q. Les avez-vous vus ailleurs qu'aux endroits que vous avez mentionnés tout-à-l'heure ?

R. Non.

Q. Vous, ne les avez vous pas rencontrés dans d'autres maisons privées que celles-là ?

R. Non, je ne me rappelle pas.

Q. Si vous les aviez rencontrés dans d'autres maisons, vous nous le diriez, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q. Et vous ne vous en rappelez pas ?

R. Non, M. Je les ai rencontrés une fois chez Madame Drayner en soirée, je crois.

Q. M. Raymond était-il là ?

R. Oui, M. 10

Q. Odell n'y était pas ?

R. Non, M.

Q. Pensez-y encore, notaire, et remuez un peu votre mémoire. Vous êtez-vous rencontrés ailleurs ?

R. Je ne pense pas.

Q. Avec M. Raymond et Madame Odell ?

R. Je ne m'en rappelle pas, M. Lemieux.

Q. Vous ne pensez pas ?

R. Non,

Q. Cette fois qu'il a veillé, que M. Raymond a veillé chez Madame Drayner avec Madame Odell, qui est-ce qui l'avait accompagnée là ?

R. Je ne le sais pas.

Q. Jurez-vous que vous ne le savez pas ?

R. Elle était rendue là quand je suis arrivée.—Oui, je suis arrivé après. Je ne sais pas pas qui est-ce qui l'a accompagnée. 20

Q. Qui est-ce qui l'a accompagnée pour la conduire chez elle ?

e

en

éch

R. Je crois qu'elle est restée chez sa mère.

Q. Qui est-ce qui l'a accompagnée depuis chez Madame Drayner jusque chez sa mère ?

R. Je ne sais pas.

Q. La veillée s'est-elle continuée tard ?

R. Jusque vers une heure du matin.

Q. Avez-vous jamais rencontré Madame Odell à quelque part que M. Raymond ne fut pas ?

R. Oui, très souvent.

Q. Où ?

R. Je l'ai rencontrée chez Gaspard, et je l'ai rencontré à différents endroits.

Q. Chez Gaspard ? 10

R. Oui, Gaspard Huot, à Charlesbourg.

Q. Raymond n'y était pas ?

R. Non.

Q. Où encore ?

R. Chez Madame Gregory plusieurs fois, et à différents autres endroits, en soirée.

Q. Avez-vous eu connaissance des correspondances par écrit échangées entre eux ?

R. Non.

Q. Vous n'en avez jamais eu connaissance ? 20

R. Non.

Q. Est-ce que vous étiez ami de Raymond ?

R. Non.

Q. Etiez-vous ennemi ?

R. Non.

Q. Qu'est-ce que vous étiez alors ?

R. Indifférent. Nous nous rencontrions.

Q. Vous vous rencontriez ?

R. Oui. On se rencontrait comme ça en soirée. A part de ça, il n'y avait pas d'intimité.

Transquestionné.

Q. Il y a seulement que deux ou trois portes de distance entre chez Madame Drayner et chez Madame Gregory, n'est-ce pas ? 10

R. A peu près.

Q. C'est dans la même rue ?

R. Oui, M.

20

———

Q. Environ un an et demi ?

R. Oui, M.

Q. Votre sœur, Zélia Rochette a séjourné pendant quelque temps chez M. Odell ?

R. Oui Mr.

Q. Voulez-vous nous dire à quelle époque elle est allée demeurer avec les Odell, à peu près ?

R. L'été dernier ; mais je ne sais pas si c'est au commencement de l'été.

Q. Connaissiez-vous Madame Odell avant que Mlle Rochette soit 10 allée demeurer avec eux ?

R. Bien peu. Je la connaissais toujours, mais bien peu.

Q. Madame Odell vous a-t-elle chargée d'un message pour M. Moïse Raymond ?

R. Oui, M.

Q. Quand ?

R. C'était dans l'été, je ne peux pas dire quel jour. C'était un 20 dimanche matin.

Q. Avant qu'elle soit partie pour aller à Kamouraska, l'été dernier ?

R. Je ne suis pas capable de dire, je ne sais pas, je ne m'en rappelle pas. Je ne peux pas préciser le temps, je ne m'en rappelle pas.

Q. Pouvez-vous dire si c'est avant, ou après le voyage à Kamouraska ?

R Je ne le sais pas du tout. J'y ai si peu porté attention dans le temps que je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous connaissez M. Moïse Raymond ?

R. Oui, M. 30

Q. Madame Odell a-t-elle eu quelque conversation avec vous au sujet de Raymond ?

R. Oui, M.

Q. Quand ?

R. C'est à peu près dans le même temps, un peu avant la lettre qu'elle m'a fait porter.

Q. Voulez-vous dire quel était le message qu'elle vous a chargée de faire chez Raymond ?

R. C'est une lettre.

Q. Voulez-vous raconter sous quelles circonstances, elle vous a01 demandé de faire ce message. Racontez tout ?

R. J'étais là, et elle m'a demandé de faire parvenir une lettre à M. Raymond. Comme je ne voulais pas me rendre à sa pension, je l'ai donnée à un charretier au Florence, et il l'a portée.

Q. Vous a-t-elle dit quel était le contenu de la lettre ?

R. Non, M.

Q. Avez vous eu quelque conversation avec Madame Odell au sujet de Raymond ?

R. Oui. E le m'a dit qu'elle était en amour avec M. Raymond.

Q. Où vous a-t-elle dit cela ?

R. Chez elle.

20

Q. A-t-elle eu quelque conversation particulière avec vous au sujet de Raymond, et voulez vous rapporter ce qu'elle vous a dit ?

R. Elle m'a dit, un jour, qu'elle était en amour avec M. Raymond —et certaines petites choses qu'elle m'a dites,—est-ce que c'est nécessaire que je les dise ?

Objecté. Objection maintenue.

Q. Vous connaissez M. Odell ?

R. Oui, M.

Q. Parle-t-il français ?

R. Non, M.

Q. Madame Odell parle-t-elle le français et l'anglais ?

R. Oui.

Q. Connaissez-vous l'écriture de Madame Odell ?

R. Oui, M.

Q. Voulez vous référer à cette lettre exhibit 17 du Demandeur à l'enquête et dire si c'est de l'écriture de Madame Odell ?

Objecté. Objection renvoyée.

R. (Le témoin examine longuement la lettre.) 10

Q. Cette lettre est-elle de l'écriture de Madame Odell ?

R. Non, je ne la reconnais pas pour être de son écriture à elle même. Je la connais très bien, mais je ne reconnais pas cette lettre pour son écriture à elle.—J'ai été porter une lettre moi-même, je connais très bien son écriture.

Transquestionné.

Q. Pouvez-vous vous rappeller parfaitement de la date à laquelle votre sœur est allée chez les Odell ?

R. Non, M.

Q. Vous ne pourriez pas ?

R. Non, M. 20

Q. Vous rappelez-vous d'un bal qui a eu lieu chez Madame Odell, au mois de février 1893.

Objecté. Objection renvoyée.

R. Oui, M.

Q. Si je ne me trompe pas, c'est à peu près deux jours après le bal que Mademoiselle votre sœur a commencé à rester chez Madame Odell ?

R. Je ne m'en rappelle pas du tout.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

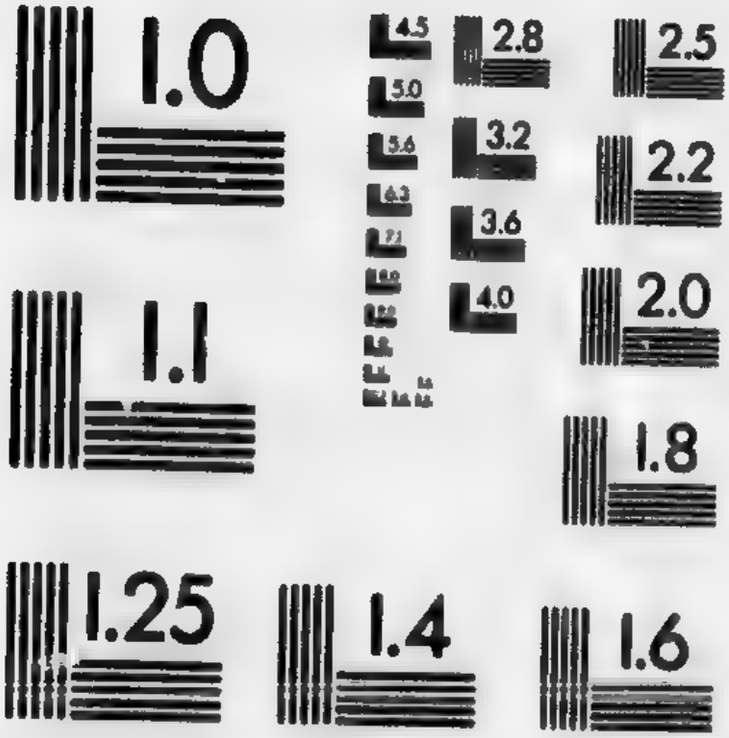

APPLIED IMAGE Inc
1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

ép
su

ni
res

res

un

ASSERMENTÉ.
F. B. & C.,
P. S. C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.

Dans la Cour Superieure

Le 10ième jour de mai 1894.

PRÉSENT :

No. 599

L'honorable Juge CASAULT.

L. S. O'DELL,

Demandeur,

vs.

Mme M. L. L. GREGORY,

10

Défenderesse.

PREUVE DE LA PART DU DEMANDEUR EN CETTE CAUSE.

ADELE GODBOUT de la cité de Québec, dans le district de Québec, épouse d'Emile Bergeron, âgée de 35 ans, étant dûment assermentée sur les Saints Evangiles, dépose et dit :

Je connais les parties en cette cause ; je ne suis ni parente, ni alliée, ni servante, ni domestique d'aucunes d'elles ; je ne suis point intéressée dans l'événement de ce procès.

Q. Vous avez été à l'emploi de M. Gregory, le père de la défenderesse ?

20

R. Oui, M.

Q. Vous rappelez-vous quand M. et Madame Gregory ont été faire un voyage aux États-Unis ?

R. Oui, M.

Q. Dans le cours de l'année 1893, si je ne me trompe pas ?

R. Oui, M.

Q. Vous rappelez-vous de la date de leur départ et de la date de leur retour ?

R. Bien, ils sont partis quinze jours avant le Jour de l'An.

Q. Et ils sont revenus ?

R. Ils sont revenus dans le mois de mai, mais je ne me rappelle pas de la date au juste.

Q. Vous avez été à l'emploi de M. Gregory jusqu'à tout dernière ment, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q. Allez-vous reprendre votre service là chez M. Gregory ? 10

R. Non, M., je ne pense pas ; je ne suis pas certaine.

Q. Vous n'en êtes pas certaine ?

R. Non, M.

Q. Chez M. Gregory ont-ils eu une remplaçante pour vous ?

R. Oui, M., certainement.

Q. Etiez-vous la seule gardienne, à la maison, pendant leur absence ?

R. Oui, M.

Q. M. Bruneau couchait-il là le soir ?

R. Oui, M., certainement.

Q. Il n'y prenait pas ses repas ?

R. Non, M.

Q. Avez-vous eu occasion de vous absenter de la maison de temps en temps ?

R. Non, M. ; seulement que je sortais des fois quand j'avais affaire, et c'est tout. A part de ça, je ne laissais pas la maison du tout.

Q. Vos sorties ont-elles duré une heure, deux heures ?

R. Oui, M., quelquefois deux heures.

Q. Où laissiez-vous la clef de la maison, lorsque vous sortiez ?

R. Je l'apportais avec moi.

Q. L'avez-vous donnée la clef à Madame Odell ?

R. Non, jamais, M.

Q. L'avez-vous laissée pour Madame Odell quelque part ?

R. Non, M., jamais.

10

Q. Madame Odell a-t-elle eu occasion d'aller souvent à la maison de M. Gregory pendant votre absence ?

R. Elle est venue, Monsieur, comme cinq ou six fois, peut-être.

Q. Etait-ce le jour ou le soir ?

R. Jamais le soir ; seulement que le jour.

Q. Avez-vous eu occasion de la voir en compagnie de M. Raymond ?

R. Oui.

Q. Combien de fois ?

R. A peu près, comme je peux me rappeler, cinq ou six fois toujours.

Q. A peu près cinq ou six fois ?

20

R. Oui, M.

Q. Dans quel appartement de la maison vous teniez-vous généralement ?

R. J'allais et venais dans la maison.

Q. Mais généralement, dans quel appartement vous teniez-vous ?

al

fo

foi
4 l
jus

heu

Q
sme

R. Des fois jeme tenais en haut, dans la chambre à côté de l. chambre à fumer, là ou ils étaient, et quelquefois je me tenais en bas J'allais et venais dans la maison.

Q. Dans quel appartement, lorsque votre ouvrage était fait, vous teniez-vous généralement ?

R. Généralement, je me tenais dans l'étage d'en bas, au deuxième étage.

Q. La cuisine est en bas n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q. Et votre chambre à coucher était-elle en bas ? 10

R. Non, M., elle était en haut.

Q. Y a-t-il que la cuisine en bas, ou s'il y a d'autres chambres ?

R. Oui, il y a seulement que la cuisine en bas.

Q. Il n'y a que la cuisine en bas ?

R. Oui, M.

Q. Ou M. Raymond et Madame Odell se tenaient-ils lorsqu'ils allaient ensemble chez M. Gregory ?

R. Quelquefois ils se sont tenus en bas daus le salon, et quelquefois ils se sont tenus en haut, dans la chambre à fumer.

Q. Combien de temps sont ils restés ensemble, sous votre serment ? 20

R. Ils sont restés à peu près, comme je peux me rappeler.... Des fois ils venaient comme à trois heures et ils restaient à peu près jusqu'à 4 heures. D'autres fois, ils venaient un peu plus tard, et ils restaient jusque vers 6 heures quelquefois.

Q. Dites-vous que leur séjour dans la maison durait entre une heure ou deux heures ?

R. Oui, M.

Q. Il y a nn grand canapé, n'est-ce pas, une espèce de lit dans le smoking-room ?

s

ce

he

R. Oui, M.

Q. Un couch, qu'ils appellent ?

R. Oui, M.

Q. Est-ce qu'il y a des oreillers sur ce couch-là ?

R. Oui, il y a un oreiller.

Q. Il y avait un sofa dans le salon ?

R. Oui, M.

Q. Un sofa à deux bras, ou à un seul bras ?

R. Non, c'est seulement un petit sofa à deux seulement.

Q. La chambre de M. Gregory se trouve-t-elle dans le même étage 10
que le smoking-room ?

R. Oui, M.

Q. Y a-t-il deux chambres à coucher dans cet étage-là, ou une
seule ?

R. Il y a deux chambres à coucher.

Q. Où il y avait des lits ?

R. Oui, un lit dans chaque chambre.

Q. Pendant combien de temps, sous votre serment ont-ils été dans
cette chambre sans que vous les ayiez vus ?

R. Dans la chambre à fumer ?

20

Q. Oui, dans la chambre à fumer. Parlons d'abord de celle-là ?

R. A peu près, si je peux me rappeler, peut-être une heure, une
heure et demie quelquefois.

Q. Et même plus aussi ?

R. C'est le plus fort de ma connaissance.

Q. Et même plus aussi ?

q

g

pa

pa

ils
gar

la p

don

sont
con

gory

M. G

C
que M
domi

R. Ça se peut.

Q. Je suppose que vous dites la même chose pour leurs visites qu'ils faisaient dans le salon, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q. Vous aviez les occupations ordinaires d'une ménagère et d'une gardienne de maison ?

R. Oui, M.

Q. Vous faisiez votre propre cuisine pour vous-même, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

10

Q. Pouvez-vous dire, Madame, sous votre serment, qu'ils ne sont pas allés dans la maison pendant que vous en étiez absente ?

R. Jamais je n'en ai eu connaissance, et je ne vois pas comment ils auraient pu le faire, parce que j'avais la clef avec moi, que je gardais.

Q. Voulez-vous dire que Madame Odell n'avait pas une clef pour la porte,—sous votre serment ?

R. Je ne peux pas le dire ; je n'en sais rien. Je ne lui en ai pas donné.

Q. Alors, votre réponse est que vous ne pouvez pas dire s'ils y 20 sont allés pendant votre absence, parce que vous n'en avez pas eu connaissance ?

R. Non, M. jamais je n'en ai eu connaissance.

Q. Avez-vous rapporté ces faits-là à Monsieur et Madame Gregory, après leur retour ?

R. J'en ai parlé à Madame Gregory, mais je n'en ai pas parlé à M. Gregory.

Q. Vous venez de dire que vous avez rapporté à Madame Gregory que M. Raymond et Madame Odell avaient fait des visites à leur domicile pendant leur absence, n'est-ce pas ?

30

di

par

lais

n'es

mid
faite
cinq

heur
juste

C

R

Q

R

Q
dans l

R.

Q.

R.
étaient

R. Oui, M.

Q. Voulez-vous dire, sous votre serment, qu'est-ce que vous avez dit à Madame Gregory à ce sujet-là ?—Objecté. Objection maintenue.

Q. Madame Odell vous a-t-elle téléphoné qu'elle irait à la maison ?

R. Quelquefois oui, elle m'a téléphoné.

Q. Vous a-t-elle demandé si vous sortiez, de laisser la clef quelque part ?

R. Une fois elle m'a demandé, si je sortais, de ne pas me gêner de laisser la clef dans la porte. J'ai dit que non, et je ne l'ai pas laissée.

Q. Vous avez dit tout-à-l'heure qu'ils n'y étaient pas allés le soir, 10 n'est-ce pas ?

R. Non, M. jamais.

Q. Ces visites ont-elles été faites à toutes les heures de l'après-midi. Vous savez ce que je veux dire. Y a-t-il eu de ces visites là de faites à une heure, d'autres à deux heures, trois heures, quatre heures, cinq heures de l'après-midi ?

R. C'était presque toujours à trois heures, et d'autres fois à quatre heures, des fois à quatre heures et demie : Je n'ai pas remarqué au juste, mais c'était à peu près dans ce temps-là.

Q. C'était dans l'hiver ?

R. Oui, M. 20

Q. A 4 heures et demie, il fait noir naturellement, l'hiver ?

R. Oui, M.

Q. Quand ils restaient dans la chambre, y avait-il de la lumière dans la chambre ?

R. Oui, Monsieur, je montais toujours une lumière.

Q. Où la mettiez-vous ?

R. Je la mettais dans la chambre à fumer, sur la table, là ou ils étaient.

q
o

n'
lu
n'

fai

ma

si i

Vou
que

Q. Alliez-vous mettre cette lumière pendant qu'ils étaient là ?

R. Oui, M.

Q. De vous-même ?

R. Oui, M.

Q. Pas à leur demande ?

R. Non, Monsieur, pas à leur demande.

Q. Sont-ils restés dans l'une ou l'autre des chambres dans lesquelles vous dites les avoir vus, sans lumière, pendant une demi-heure ou un quart d'heure ou vingt minutes ?

R. Non, je ne pense pas.

10

Q. En êtes-vous certaine ?

R. Bien....ils restaient toujours dans la chambre à fumer, ils n'allaient pas dans les autres chambres ; alors j'allais mettre une lumière tout de suite, aussitôt qu'il commençait à faire brun, et ils n'allaient pas dans les autres chambres.

Q. La porte était-elle fermée,—sous votre serment ?

R. Non, Monsieur, elle a toujours été ouverte.

Q. On pouvait vous entendre facilement monter, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q. Vous ne montiez en haut, pendant qu'ils étaient là, que pour 20 faire de la lumière ?

R. Oui, M.

Q. Vous êtes-vous plainte que ces visites aient été faites dans la maison, ou en avez-vous fait des remarques ?

R. Je n'ai pas fait aucune remarque, parce que M. Raymond était si intime chez M. Grégory.

Q. Je ne vous demande pas cela, s'il était intime chez M. Gregory. Vous êtes vous plaint, ou avez fait des remarques au sujet des visites que Madame Odell et M. Raymond faisait chez M. Gregory.

I

pa
Je
to

pe
un

par

fois
part

dépa
com
Greg

R. Si je me suis plaint, non, je ne m'en rappelle pas.

Q. N'avez vous pas dit à une dame sur le Cap que si ces visites là se continuaient, vous laisseriez la maison, ou quelque chose dans ce sens là ?

R. Non, M.

Q. Est-ce que vous n'avez pas dit cela à Madame Baldwin ?

R. Ah non, Seigneur, je ne lui ai pas dit ça.

Q. Est-ce que vous n'avez pas dit cela à la servante de Madame Baldwin ?

R. Non, certainement que je n'ai pas dit cela.

Q. Avez vous dit quelque chose an sujet de ces visites ? 10

R. Non, je n'ai jamais rien dit. Rien qu'une fois qu'elle m'a passée et elle m'a demandé si Madame Odell venait dans la maison. Je lui ai dit que oui, que Madame Odell venait quelquefois, et c'est tout. Et elle a passé. Je lui ai dit cela une fois. Je la connaissais.

Q. Allaient-ils là dans la maison, toutes les semaines ?

R. Pendant une secousse, elle est venue toutes les semaines ; pendant deux semaines elle est venue de suite. Après ça, elle était une semaine qu'elle ne venait pas, l'autre semaine elle venait.

Q. Y allait-elle plusieurs fois par semaine, quand elle y allait ? 20

Q. Les deux semaines qu'ils sont venus, ils sont venus deux fois par semaine.

Q. Et les autres semaines, combien de fois y est elle allée ?

R. Les autres semaines, elle est venue à peu près comme deux fois après, comme je vous l'ai dit ; et après ça, Madame Odell est partie pour aller a New-York, et ils ne sont pas revenus.

Q. Est-ce au commencement....Est-ce immédiatement après le départ de M. Gregory qu'ils sont allés faire des visites à la maison comme ça, ou si c'est lors du retour, ou à la veille du retour de M Gregory.

30

b

si

ch

ont

R. Ça faisait une petite escousse qu'ils étaient partis, à peu près quinze jours, quand elle a commencé à venir.

Q. Que faisaient-ils dans la chambre, dans le fumoir, dans le smoking room ?

R. Ils parlaient.

Q. Est-ce qu'ils ne faisaient pas de musique ?

R. Pas dans le smoking-room.

Q. Lisaient-ils ? Avaient-ils des livres ?

R. Quelquefois.

Q. Quelquefois ?

R. Oui, M.

Q. Madame Odell avait-elle quelqu'occupation dans la maison ? Avait-elle quelqu'ouvrage à faire ?

R. Une fois elle est venue chercher de la vaisselle qu'elle avait besoin.

Q. Avec qui est-elle venue chercher cette vaisselle ?

R. Avec M. Raymond.

Q. L'a-t-elle emportée cette vaisselle ?

R. Ce n'est pas elle qui l'a emportée, mais elle est venue la choisir, pour chercher ce qu'elle avait besoin.

Q. L'a-t-elle emportée après, cette vaisselle-là ?

R. Oui, M.

Q. Combien de temps est-elle restée, la fois qu'elle est restée pour choisir la vaisselle ?

R. Elle est restée comme une couple d'heures, je pense.

Q. Ca n'a pas pris deux heures pour choisir la vaisselle ?

R. Non, mais on a toujours resté ensemble. On était en bas ; ils ont été comme une couple d'heures, et ils ont choisi la vaisselle.

c
a

le

che

Q. Elle est toujours demeurée avec vous ?

R. Elle est toujours restée avec moi, oui, M. et on a cherché la vaisselle.

Q. Raymond était-il avec elle ?

R. Oui, M.

Q. Cherchait-il de la vaisselle lui aussi ?

R. Oui, il était avec nous autres, qui parlait.

Q. A part de ça, avait-elle d'autre occupation ?

R. Une autre fois elle est venue pour une lettre qu'elle avait eue de Madame Carbray. Madame Carbray demandait une fille, et elle avait affaire à me lire cette lettre-là. Elle est venue pour ça. 10

Q. Est-ce qu'elle est venue avec M. Raymond encore ?

R. Oui, M.

Q. Ça n'a pas pris grand temps, je suppose, la lecture de cette lettre-là ?

R. Non, M.

Q. Combien de temps est-elle restée cette fois-là ?

R. Elle est restée comme une heure.

Q. Les avez-vous vus ensemble dans le Jardin du Fort ?

R. Non, M. Je ne les ai jamais vus.

Q. Les avez-vous vus marcher sur le Cap, dans les rues ? 20

Q. Non, M.

Q. Vous dites que vous n'êtes pas certaine si vous retournerez chez Monsieur et Madame Gregory ?

R. Non, je ne suis pas capable de le dire.

Q. Avez-vous laissé définitivement l'emploi chez Madame Gregory ?

R. Je l'ai toujours laissé pour le moment. Je ne suis pas cer-

ta
re

Mac

Greg

C

I

Q

R

Q

R

Q.
partie

R.

Q.
témoin

taine si je serai obligée d'y aller. Si j'ai encore besoin de gagner, j'y retournerai.

Q. Quand en êtes-vous partie ?

R. Ça fait comme quinze jours.

Q. Si vous y retournez, quand pensez-vous y retourner ?

R. Je ne suis pas capable de vous dire.

Q. Dites à peu près, sans préciser ?

R. Comme dans quinze jours, je suppose.

Q. Vos gages courent-ils à l'heure qu'il est, sous votre serment, Madame ?

R. Non, M. ils ne courent pas, certain. 10

Q. Combien y avait-il de temps que vous étiez là, chez Madame Gregory ?

R. Ça ne fait pas tout-à.fait quatre ans, trois ans et demi.

Q. Ça ne fait pas tout-à-fait quatre ans ?

R. Pas tout-à-fait.

Q. Sans interruption ?

R. Oui, M.

Q. Et ils étaient contents de vos services ?

R. Oui, M.

Q. Et vous, vous étiez contente de leur traitement à votre égard ? 20

R. Oui, très contente, certainement.

Q. Saviez-vous qu'il était question du procès, lorsque vous êtes partie de là ?

R. Oui, M.

Q. Aviez-vous entendu dire que vous deviez être appelée comme témoin à la Cour ?

r
J

Si
ner

sœu
raise

gard

I

Q

R

R. Oui, j'avais entendu dire que ça se pourrait, et moi-même je pensais bien de l'être.

Q. Qui est-ce qui vous l'avait dit ?

R. Je ne me rappelle pas qui c'est.

Q. Vous ne vous en rappelez pas ?

R. Non. Il me semble.... Je ne sais pas qui est-ce qui l'a dit. On m'a dit que ça se pourrait que je serais appelée pour aller à la Cour. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Où êtes-vous allée, en partant de là ?

R. Je suis allée rester avec une de mes sœurs. Je tiens maison. 10

Q. Votre sœur demeure où ?

R. Dans la rue St-Joseph.

Q. A St-Roch ?

R. Oui, M.

Q. Pourquoi avez-vous laissé le service momentanément ?

R. Parce que j'ai été obligée de laisser par rapport à mes enfants. Si je suis capable de laisser mes enfants avec ma sœur, j'y retournerai ; mais je ne suis pas certaine.

Q. Vos enfants, avant cela, étaient-ils avec votre sæur ?

R. Oui. Il y en avait une qui était à Lyster chez ma sœur, et ma sœur était malade, elle a été obligée de la renvoyer. C'est pour cette raison que j'ai été obligée.... 20

Transquestionnée

Q. Chez Monsieur Gregory auraient été bien contents de vous garder ?

R. Oui.

Q. Ils étaient bien contents de vous ?

R. Oui.

Q. Une fois qu'ils étaient là, M. Raymond et Madame Odell, ils ont fait de la musique dans le salon, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q. La visite que Madame Odell a faite, lorsqu'elle est venue choisir cette vaisselle, c'était pour un grand bal qu'elle devait donner chez elle, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

ASSERMENTÉ.
F. B. & C.
P. S. C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.

Dans la Cour Superieure

Le 11ième jour de mai 1894.

PRÉSENT :

No. 599 l'Honorable Juge CASAULT.

L. S. O'DELL,

Demandeur.

vs.

Mme M. L. L. GREGORY,

Défenderesse.

PREUVE DE LA PART DU DEMANDEUR EN CETTE CAUSE.

LOUIS BRUNEAU, de la cité de Québec, dans le district de Québec, marchand, âgé de 39 ans, étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, dépose et dit :

Je connais les parties en cette cause ; je ne suis ni parent, ni allié ni serviteur, ni domestique d'aucunes d'elles ; je ne suis point intéressé dans l'événement de ce procès.

Q. M. Bruneau, vous êtes parent de M. Gregory, le père de la défenderesse, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q. Vous êtes marchand à Québec ?

R. Oui, M.

Q. Et vous l'étiez pendant l'été de 1893 ?

R. Oui.

Q. Pendant l'année 1893 ?

R. Oui.

C

da

Q. Preniez-vous des repas, ou couchiez-vous chez M. Gregory ?

R. Excepté le dimanche.

Q. Excepté le dimanche ?

R. Oui M.

Q. Le, dimanche, vous n'en preniez pas ?

R. Le dimanche, je prends mes repas là, mais ce n'était pas tous les dimanches.

Q. Pendant l'absence de M. Gregory, en 1893, lorsqu'il est allé dans le Sud, vous en avez eu connaissance, n'est-ce pas ?

R. Oui.

Q. Est-ce que vous couchiez-là ? 10

R. Oui.

Q. Connaissez vous M. Moïse Raymond ?

R. Oui.

Q. Avez-vous eu occasion de rencontrer M. Raymond et Madame Odell dans la maison de M. Gregory ?

R. Jamais.

Q. Jamais ?

R. Non, M.

Q. La maison de M. Gregory est située sur la rue Ste-Geneviève ? 20

R. Oui.

Q. A la Haute-Ville sur le Cap ?

R. Oui, sur le Cap.

Q. Avez-vous rencontrés M. Raymond et Madame Odell ensemble dans les rues de Québec ?

R. Une fois ou deux seulement.

Q. Une ou deux fois seulement ?

R. Oui.

Q. Dans quelles rues ?

R. Dans la rue St-Jean.

Q. Les deux fois ?

R. Oui.

Q. Pendant l'absence de M. Gregory, vous dites que vous n'avez pas vu M. Raymond et Madame Odell chez M. Gregory ?

R. Non M.

Q. Jamais ?

R. Jamais ?

Q. Vous ne l'avez jamais dit à personne ?

R. Non, M. 10

Q. Vous n'avez jamais dit à personne que vous aviez vu M. Raymond et Madame Odell là ?

R. Non, je ne l'ai jamais dit, parce que je ne les ai jamais vus.

Q. Pendant le jour, étiez-vous absent pendant tout le temps du jour ?

R. Je partais le matin pour mon bureau, et je retournais seulement le soir. Je prenais mes trois repas à St-Roch.

Q. La maison était à la charge d'une servante du nom d'Adèle, n'est-ce pas ?

R. Oui. 20

Q. Une vieille femme ?

R. Oui.

Q. Elle n'avait pas de cuisine à faire, cette femme-là ?

R. Non, pas du tout.

Q. Elle n'avait qu'à préparer sa propre nourriture, je suppose ?

R. C'est tout.

cell

les p

Q. Savez-vous où elle se tenait pendant la plus grande partie du jour, où elle était généralement dans la maison ?

R. Je ne peux pas le dire. Je n'y étais jamais le jour. Je ne connais pas.

Q. La chambre à coucher de cette femme était-elle en bas ou en haut ?

R. En haut.

Q. A l'étage supérieur ?

R. Oui.

Q. Dans les mansardes ?

R. Oui. 10

Q. La cuisine est au rez-de-chaussée ?

R. Oui.

P. Le salon est sur le premier palier, le premier étage ?

R. Oui, au premier.

Q. La salle à diner aussi ?

R. La salle à diner aussi ?

Q. Et le boudoir ?

R. Non, il y a seulement que la salle à diner et le salon.

Q. Il n'y a pas d'autres pièces que cela, d'autre chambre 20 celles-là ?

R. Non, il n'y en a pas d'autres que cela.

Transquestionné.

Q. La rue St-Jean est à Québec une des rues les plus publiques et les plus fréquentées, n'est-ce pas ?

R. Oui.

Q. On vous a parlé de M. Raymond. Vous savez qu'il est un parent et un ami très intime de la famille Gregory ?

R. Oui.

Q. Avez-vous rencontré M. Raymond assez souvent chez M. Gregory ?

R. Plusieurs fois, oui.

Q. Plusieurs fois ?

R. Oui.

Q. Et vous l'avez rencontré chez M. Odell aussi ?

R. Une ou deux fois, parce que jallais rarement chez M. Odell. 10

Q. Vous allez rarement chez M. Odell ?

R. Rarement.

Q. Vous l'avez vu quand M. Odell était là lui-même ?

R. Oui.

Q. Avez-vous rencontré M. Raymond chez Madame Odell depuis le mois de décembre dernier ?

R. Non.

Q. Vous ne les avez pas vus ensemble ?

R. Non.

Q. Ni chez M. Gregory ni ailleurs ?

R. Non, ni ailleurs ni chez M. Gregory. 20

———

N

dist
mer

ní s
resse

char

Q

R

Q

R

Q.

R.

ASSERMENTÉ.
F. B. & C.,
P. S. C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.

Dans la Cour Superieure

Le 10ième jour de mai 1894.

PRÉSENT :

No. 599

L'honorable Juge CASAULT.

L. S. O'DELL,

Demandeur.

vs.

Mme M. L. L. GREGORY,

Défenderesse.

PREUVE DE LA PART DU DEMANDEUR EN CETTE CAUSE.

HENRI TALBOT de la paroisse St-Prime, du Lac St-Jean, dans le district de Québec, cultivateur, âgé de 41 ans, étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, déposc et dit :

Je connais les parties en cette cause ; je ne suis ni parent, ni allié, ni serviteur, ni domestique d'aucunes d'elles ; je ne suis point intéressé dans l'événement de ce procès.

Q. Vous avez été, jusqu'à tout dernièrement, cocher de place, ou charretier dans la cité de Québec, n'est-ce pas ?

R. Oui, M

Q. Vous avez connu M. Moïse Raymond, employé civil ? 10

R. Oui, M.

Q. Celui qui est présent ici en Cour ?

R. Oui, M.

Q. Vous connaissez Madame Odell, la Défenderesse ?

R. Oui, je connais la dame.

v

me

et M

de l'

Q. Voulez-vous dire si jamais vous avez conduit aux chûtes Montmorency M. Raymond et Madame Odell, ensemble dans votre voiture ?

R. Oui.

Q. Avant d'aller plus loin, voulez-vous décrire autant que possible, quelle sorte de traineau, ou de carriole vous aviez,—je veux parler du temps de la promenade qui a été faite en hiver ?

R. J'avais une voiture qui....un traineau qu'on appelle, dans le moment, des siéges qui revirent avec un ressort.

Q. C'était un traineau à quatre personnes ?

R. Oui.

Q. Lorsque les quatre personnes sont dans la voiture, deux sont vis-à-vis ?

R. Oui.

10

Q. Ce sont les siéges en avant qui sont mouvants ?

R. Oui.

Q. Ou mobiles ?

R. Oui.

Q. Lorsque vous conduisez deux personnes généralement, comment mettez-vous le siège mobile d'en avant ?

R. On le renverse pour s'asseoir dessus.

Q. Le dos à la figure de la personne assise en arrière ?

R. Oui, M.

Q. Voulez-vous dire quand vous avez ainsi conduit M. Raymond et Madame Odell aux chûtes Montmorency ?

20

R. La première fois que je les ai conduits, c'était avant le Jour de l'An.

Q. De quelle année ?

R. De l'année passée, il y a eu un an l'année passée.

S
ve
vo
le

Q. Il y a eu un an l'année dernière ?

R. Oui, M.

Q. Dans le mois de décembre 1892 ?

R. Oui, M.

Q. Avant le Jour de l'An ?

R. Oui.

Q. Dans quel mois de l'année était-ce ?

R. Je n'ai pas remarqué. Ça ne se trouvait pas loin des Fêtes.

Q. Qu'entendez-vous par les Fêtes ?

R. Il y a le Jour de l'An et le Jour de Noël et avant. 10

Q. C'est autour de ce temps-là ?

R. Oui.

Q. Enfin, autour de ce temps-là ?

R. Oui, M.

Q. Etait-ce le soir, ou dans le jour ?

R. Il m'avait engagé pour aller le prendre vers sept heures et demie, huit heures moins quart.

Q. Du soir ou du matin ?

R. Du soir, M.

Q. Où alliez-vous comme ça ?

R. Pour aller au Sault, Monsieur. 20

Q. Avant de partir de Québec pour vous rendre chez Bureau, au Sault Montmorency, ou de chez Bureau pour revenir à Québec, voulez-vous dire comment vous placiez les sièges de devant en avant de la voiture, les sièges mobiles, et à la demande de qui les placiez-vous, ou les avez vous placés de la manière qu'ils ont été placés ?

Objecté. Objection renvoyée.

R. Bien....avant de partir, Madame Odell m'a fait lever mon siège pour se mettre les pieds sur mes coussins. Elle disait qu'elle avait mal aux jambes. Elle disait qu'elle était mieux de même. Moi, c'était pareil pour moi.

Q. De fait, dites-nous comment elle se mettait les pieds dans la voiture ?

R. Elle se mettait les pieds sur mes coussins en avant, à l'endroit ou les personnes ont coutume de s'asseoir.

Q. Etes-vous allé plusieurs fois comme cela au Sault Montmorency ?

R. J'y ai été trois fois, Monsieur. 10

Q. Vous y êtes allé trois fois ?

R. Oui, M.

Q. Chacune des fois que vous avez conduit Madame Odell au Sault Montmorency, avec qui était-elle ?

R. Elle était avec M. Raymond.

Q. Avec M. Raymond ?

R. Oui, M.

Q. Y avait-il d'autres personnes qui accompagnaient Madame Odell et M. Raymond ?

R. Non, personne.

Q. Il n'y avait pas d'autres personnes dans la voiture ? 20

R. Non, ils étaient tous seuls, tous les deux. Il y avait d'autres voitures en avant ; j'ai eu connaissance deux fois que M. Odell était avec Mlle Rochette.

Q. Vous preniez Mlle Rochette chez M. Odell ?

R. M. Odell partait de chez lui avec Mlle Rochette.

Q. Savez-vous si Mlle Rochette demeurait là dans le temps ?

R. Chez M. Odell, non. M.

Q. Et l'autre fois ?

r
t

pe

un
tro
sur

tro

R. Je l'ai mené une fois, j'ai mené Madame Odell avec M. Raymond, et je n'ai pas vu M. Odell. Je ne sais pas s'il y était, ou s'il n'y était pas. Je ne l'ai pas vu.

Q. Vous ne l'avez pas vu ?

R. Non, M.

Q. S'il s'était en allé avec vous, ou s'il était revenu à peu près vers le même temps que vous, vous l'auriez vu, n'est-ce pas ?

R. Si je l'avais vu, je l'aurais vu, comme de raison. Mais je ne l'ai pas vu.

Q. Vous ne l'avez pas vu ni au Sault, ni en allant ni en revenant ? 10

R. Non, je ne l'ai pas vu.

Q. Chacune des fois que vous l'avez menée, Madame Odell se mettait-elle les jambes ou les pieds de la manière que vous avez dit, toujours de la même manière, toujours dans la même position ?

R. Toujours de la même manière, oui, M.

Q. Aviez-vous de bonnes peaux de carriole ?

R. Oui, oui, des bonnes peaux.

Q. Des peaux doubles, plusieurs ?

R. Oui, deux. C'est le règlement qu'on a coutume d'avoir : deux 20 peaux, dans ces voitures-là, pour abrier.

Q. Vous aviez une voiture très-confortable ?

R. Oui, une bonne voiture.

Q. Le lendemain matin, dans votre voiture, un matin qui a suivi une de ces courses ou promenades au Sault Montmorency, avez-vous trouvé quelque chose, quelqu'article de toilette dans votre voiture, sur le siège ?

R. J'avais l'habitude tous les matins de secouer les coussins. J'ai trouvé des broches de cheveux.

Od

Sa
ête

On
hrs

reg

vou

Ode

pas

com

Rayn

rema
l'ai v

Q. Des broches de cheveux de femme ?

R. Oui.

Q. Le lendemain matin du soir que vous aviez conduit Madame Odell et M. Raymond ?

R. Oui.

Q. Lorsque vous êtes allé avec M. Raymond et Madame Odell au Sault Montmorency, et que vous n'avez pas vu M. Odell, à quelle heure êtes-vous revenu ?

R. On est revenu quasiment à peu près toujours à la même heure On partait du Sault vers 11 hrs., 11 hrs. et demie, on partait vers 11 10 hrs et quart, 11 hrs et demie, et on s'en venait en ville à Québec.

Q. Pour arriver vers minuit.

R. Pour arriver vers minuit. des fois minuit et quart. Je n'ai pas regardé l'heure toujours.

Q. Cette fois que vous êtes allé avec M. Raymond et Madame Odell, vous êtes parti de chez M. Odell seul avec elle ?

R. Oui. J'ai amené M. Raymond là, et il a sorti avec Madame Odell, et on est parti, et on s'en est allé. Je n'en ai pas vu d'autre.

Q. Personne ne vous accompagnait pour aller ?

R. Non, je n'en ai pas vu ; je ne sais pas s'il y en avait, je n'en ai 20 pas vu.

Q. Est-il entré dans la maison à son retour, lui M. Raymond.

R. Non, il l'a laissée à la porte et il a dit bonsoir et il s'en est venu comme de coutume qu'il faisait avant.

Q. Avez-vous souvent eu occasion de voir ou de rencontrer M. Raymond avec Madame Odell dans les rues de Québec ?

R. Je l'ai rencontré, je l'ai vu comme de raison ; mais je n'ai pas remarqué, parce que c'est des affaires qui arivent si souvent..... Je l'ai vu avec Madame Odell.

n'est

Q
les co
dame
votre

R
un cha

Q.
c'étaie
Bureau

R.
naient

Q.
temps
avec M

R.
ils me p

Q. I

R. .

Q. S

Q. Où l'avez-vous vu ?

R. Je l'ai vu devant la cathédrale : ils jasaient ensemble.

Q. Avez-vous été porter des messages pour elle ou pour lui ?

R. Non.

Q. Des lettres ?

R. Non, M. jamais.

Transquestionné.

Q. M. Talbot, vous avez une grande expérience comme charretier n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q. Vous avez eu occasion, je suppose, plusieurs fois, en arrangeant 10 les coussins de votre voiture, le matin, quand vous aviez mené des dames le soir, de trouver des broches à cheveux ou des épingles dans votre voiture, n'est-ce pas ?

R. J'en trouve souvent. C'est souvent que j'ai trouvé des broches un charretier public en trouve souvent des broches, vous savez.

Q. Les voyages qui se faisaient comme cela au Sault Montmorency, c'étaient des pique-niques où on allait glisser sur la glissoire de M. Bureau, n'est-ce pas ?

R. Oui, ils allaient glisser, et ils prenaient le souper, et s'en venaient après souper.

Q. Vous dites que Madame Odell et son mari partaient en même 20 temps avec Mlle Rochette. De son côté, il partait seul dans sa voiture avec Mlle Rochette ?

R. Des fois ils étaient deux, des fois trois qui allaient au Sault, et ils me passaient.

Q. M. Odell allait avec Mlle Rochette ?

R. Je l'ai vu avec Mlle Rochette.

Q. Seule dans sa voiture ?

trois

parti

Q

R

Q

R

Q

R.

Q.

R.
y était

Q.

R.

Q.

R.

Q.

R.
nais que

Q.

R.

R. Oui, M.

Q. Vous dites que vous ne pouvez pas jurer si M. Odell y était, la troisième fois dont vous parlez, celle ou vous ne l'avez pas vu ?

R. Ça se trouvait la deuxième fois, que je ne l'ai pas vu.

Q. N'avez-vous pas vu M. Gosselin, cette fois-là ?

R. J'ai vu M. Gosselin au Sault. Je ne sais pas si c'était du même parti.

Q. M. Gosselin, le notaire ?

R. Oui.

Q. Monsieur F.-X. Gosselin, notaire à Québec ?

R. Oui.

Q. Vous le connaissez parfaitement bien ? 10

R. Oui.

Q. Y en a-t-il d'autres que vous avez vus ce soir-là ?

R. J'ai vu d'autres partis qui étaient là. Je n'ai pas remarqué.

Q. M. le Dr Roy y était-il là ?

R. Je ne l'ai pas vu. S'il y était, je n'y ai pas fait attention. S'il y était, je ne l'ai pas vu.

Q. Connaissez-vous une demoiselle Lawrence, de Québec ?

R. Non, M.

Q. Connaissez-vous une demoiselle Van Felson ?

R. Non, M. 20

Q. Vous ne les connaissez pas ?

R. Non. Si je les connais, c'est de vue de même ; je ne les connais que de nom.

Q. M. Gosselin était-il avec des dames lui aussi ?

R. Oui.

ba
qu

la
lèv

ma
ava

Pell

pers

maiso

des fo

Q. Le départ se faisait toujours de chez M. Odell ?

R. Oui, M.

Q. Et vous reveniez chez M. Odell ?

R. Je revenais chez M. Odell, et je laissais M. Raymond chez eux.

Q. Vous meniez ensuite M. Raymond chez eux ?

R. Oui.

Q. Les sièges de votre voiture sont des sièges que vous pouvez baisser, et sur lesquels vous vous assayez vous-même quand il n'y a que deux personnes dans la voiture ?

R. Oui, on a l'habitude, quand il n'y a que deux personnes dans 10 la voiture, de les laisser baissés, et quand il y a quatre personnes, on lève nos sièges.

Q. N'est-il pas vrai que des fois il y a des messieurs qui vous demandent de lever le siège, pour se mettre les pieds sur le siège en avant ?

R. Jamais je n'ai eu connaissance de cela.

Q. Ne vous rappelez-vous pas de m'avoir mené moi-même (M. Pelletier) et que j'ai demandé la même chose ?

R. Pour un voyage assez long, quand on va bien loin, et que la personne veut s'allonger les pieds. 20

Q. Dans tous les cas, on est plus confortable comme ça ?

R. Quand on est longtemps sur le voyage, mais....

Q. On est plus confortable, dans tous les cas on est mieux ?

R. Oui.

Q M. Odell partait-il en même temps que vous autres de la maison ?

R. Des fois je partais de la maison et M. Odell partait après, et des fois il partait avec nous autres.

aut

jou

sait.

Q

R

Q

R

Q

fois, i

R

de che

Q.

R.

devant

Q.

R.

Q.

moi-mê

des élec

position

Q. Vous êtes positif qu'une fois M. Odell est parti après vous autres ?

R. C'est une affaire....Les chevaux étaient attelés presque toujours à la porte, et le domestique l'attendait à la porte.

Q. Est-il arrivé longtemps après vous autres au Sault ?

R. Des fois il nous passait et on le suivait.

Q. Vous dites des fois ; mais s'il n'y a rien que deux fois....

R. Il nous passait. Il partait derrière nous autres et il nous passait.

Q. Vous a-t-il passé les deux fois ? 10

R. Les deux fois, oui.

Q. Etes-vous bien sûr de cela ?

R. Je suis bien sûr de ça.

Q. Les deux fois ?

R. Oui, il arrivait au Sault des fois avant nous autres.

Q. Des fois ? - S'il vous a passé les deux fois, il n'arrivait pas des fois, il arrivait toujours ?

R. Il arrivait toujours au Sault avant moi. Il était mieux gréé de chevaux que moi.

Q. Toujours ? 20

R. Oui, toutes les deux fois. Je le voyais toujours à une distance devant moi. Il arrivait toujours au Sault avant moi.

Q. Toujours avant vous ?

R. Oui.

Ré-examiné.

Q. Monsieur vous dit : " N'est-il pas vrai que vous m'avez conduit moi-même comme ça " ? Mais ça, c'étaient des voyages dans le temps des élections, quand il voulait dormir ou se reposer,—prendre une position nonchalante ?

me

reg

che
trou

témo

Je v

dans
des br
ai tro

Q
sortai

R

Q.
prendr
person

R.
Sault.

Q.
avait p

R.

R. J'ai fait des voyages très longs avec M. Pelletier. Des fois il me faisait lever le siège pour se reposer. Il avait mal aux jambes.

Q. Pour dormir ?

R. Je n'ai pas remarqué. Je ne regarde jamais par derrière, je rev toujours en avant.

Q. Ah, vous ne regardez pas en arrière, vous non plus ? R.....

Q. Vous dites que vous avez trouvé d'autres fois des broches à cheveux comme cela ? Pouvez-vous dire combien de fois vous en avez trouvé ?

R. Je ne peux pas dire, parce qu'il y aurait trop de fois. (Le 10 témoin rit.)

Q. Vous n'êtes pas ici pour faire des badinages, je suppose, Talbot Je vous demande combien de fois.

R. Je ne peux pas dire.

Q. Deux fois ?

R. Plus que ça. J'ai trouvé plusieurs fois des broches de même dans ma wagon, quand je sortais le soir, et le lendemain je trouvais des broches. Cette fois-là, j'en ai trouvé dans mon traineau. Mais j'en ai trouvé dans la wagon aussi.

Q. Sans dire les noms de ces femmes, étaient-ce des femmes qui 20 sortaient avec d'autres hommes aussi ?

R. C'était à peu près comme cette affaire-là.

Q. Avez-vous dit tout-à-l'heure que M. Odell,—ou j'ai cru comprendre que M. Odell allait au Sault avec Mlle Rochette et une autre personne, ou d'autres personnes. Qu'avez-vous dit ?

R. J'ai dit que j'ai vu M. Odell avec Mlle Rochette, qui étaient au Sault. Des fois ils me passaient en chemin.

Q. Y avait-il d'autres personnes avec eux autres, ou s'il n'y en avait pas ?

R. Je n'en ai pas vu.

PRO
DI

No. 5

P

JOS
trict de
menté s

Je
ni servi
dan l'év

Q. V

R. C

Q. D

R. C

ASSERMENTÉ.
F. B. & C.
P. S. C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.

Dans la Cour Superieure

Le 8ième jour de mai 1894.

PRÉSENT :

No. 599

l'Honorable Juge CASAULT.

L. S. O'DELL,

Demandeur,

vs.

Mme M. L. L. GREGORY,

Défenderesse.

PREUVE DE LA PART DU DEMANDEUR EN CETTE CAUSE.

JOSEPH GUERETTE, de la paroisse de Kamouraska, dans le district de Québec, fils de cultivateur, âgé de 27 ans, étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, dépose et dit :

Je connais les parties en cette cause ; je ne suis ni parent, ni allié, ni serviteur, ni domestique d'aucunes d'elles, je ne suis point intéressé dan l'événement de ce procès.

Q. Vous demeurez à Kamouraska ?

R. Oui.

Q. Dans le comté de Kamouraska ?

R. Oui, M.

co

en

jui

vill

dan

rale

vaca

Q. Vous connaissez M. Moïse Raymond ?

R. Oui, M.

Q Il est inutile de le produire en Cour pour l'identifier, vous le connaissez ?

R. Je le connais très bien.

Q. Vous connaissez-vous Madame Odell, la femme du Demandeur en cette cause ?

R. Oui, M.

Q. Connaissez-vous M. Odell aussi ?

R. Oui M.

Q. Vous avez été là pendant tout l'été dernier, pendant les mois de juillet et d'août ? 10

R. Oui, M.

Q. Vous y étiez aussi dans les mois de juillet et août 1892 ?

R. En 1892, j'y étais aussi.

Q. Avez vous eu connaissance que la famille de M. Odell, passait la villégiature à Kamouraska ?

R. Oui, M.

Q. M. Odell descendait-il souvent à Kamourasa, à votre connaissance ?

R. Je ne peux pas dire. Je l'ai vu toujours une couple de fois pendant l'été. 20

Q. Quand il descendait, quel jour de la semaine descendait-il, généralement ?

R. C'était ordinairement le samedi.

Q. Pour en repartir quand ?

R. Pour repartir le lundi, parce qu'il n'était pas longtemps.

Q. Avez vous eu connaissance que M. Moïse Raymond ait passé ses vacances à Kamouraska ?

r

vi

Mad

je m

C

C

Q

R

R. Je ne peux pas dire, mais je sais que je l'ai vu quelquefois.

Q. Vous l'y avez vu quelquefois ?

R. Oui.

Q. Pouvez vous dire s'il a fait un séjour à Kamouraska, s'il y est resté plusieurs jours de suite, ou s'il n'a été là qu'en passant ?

R. Je ne peux pas dire, je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous ne vous en rappelez pas ?

R. Non.

Q. Maintenant, la maison de campagne de M. Odell était dans le village de Kamouraska, n'est-ce pas ? 10

R. Dans le village, oui.

Q. Quel était le nom du propriétaire de la maison ?

R. C'est un M. Beaulieu.

Q. C'est un vieillard, n'est-ce pas ?

R. C'est un vieillard, oui, M.

Q. Demeurait-il dans la maison qu'il louait à M. Odell ?

R. Non, il demeurait dans une petite maison à côté.

Q. Dans une petite maison en arrière ?

R. En arrière, oui.

Q. Avez vous eu occasion de voir, ou de rencontrer M. Raymond avec 20 Madame Odell ?

R. Oui. Je les ai rencontrés quatre ou cinq fois pendant la vacance, je me suis adonné à les rencontrer quatre ou cinq fois.

Q. Parlons d'abord du soir, Monsieur.

Objecté.

Q. L'avez-vous rencontré le soir ou le jour ?

R. Je l'ai rencontré le soir.

m

un
le

M. R
jeune

Q

I

Q

R
ou no

Q.

R.
beauco

Q

Q. Parlons des circonstances ou vous l'avez rencontré aux heures les moins avancées de la nuit,—vous comprenez ?

R. Oui.

Q. Voulez vous dire ou vous les avez vus ?

R. Je les ai rencontrés dans le village, qui se promenaient.

Q. Les avez vous rencontrés en dehors du village ?

R. Une fois seulement. Je revenais de la chasse et je les ai rencontrés une fois, il était de bonne heure, à peu près huit heures,—ils étaient dans le bas du village.

Q. A quelle distance étaient-ils du village ?

R. A peu près à un quart de mille, pas plus. 10

Q. Y avait il des habitations, là ou ils étaient ?

R. Là, non, il n'y avait pas d'habitations

Q. Etaient-ils assis, ou marchaient-ils ?

R. Ils étaient assis sur une clôture.

Q. Tous les deux ?

R. Tous les deux. Mais cette fois-là, je ne peux pas dire si c'était avec M. Raymond ou avec un autre. Je sais que Madame Odell y était avec un jeune homme.

Q. Madame Odell était là avec un jeune homme ?

R. Oui, M. 20

Q. Avez vous jamais dit que c'était M. Raymond ?

R. Non, je ne me rappelle pas ; je ne peux pas dire cela si c'était lui ou non, ou un autre.

Q. De quelle grandeur était cet homme là ?

R. Je ne peux pas dire ; je ne me rappelle pas du tout ; je n'ai pas beaucoup remarqué,—seulement qu'en passant.

Q. Seulement qu'en passant ?

e

a

au

foi

R. Oui.

Q. Quelle heure était-il, avez vous dit ?

R. Il était à peu près huit heures.

Q. Faisait-il brun ?

R. Oui.

Q. Avez vous remarqué quel était le teint de cet homme là ?

R. Non.

Q Avez vous entendu sa voix ?

R. Non.

Q. Vous avez dépassé l'endroit où ils étaient, et vous vous êtes rendu 10 chez vous ?

R. Oui.

Q. Ils étaient là assis, lorsque vous êtes arrivé à cet endroit ?

R. Quand je suis passé, ils étaient assis.

Q. Avez-vous remarqué ce qu'ils faisaient ou disaient ?

R. Non. Je suis passé, j'ai seulement jeté un coup d'œil en passant, et j'ai passé tout droit.

Q Les autres fois que vous avez rencontré Madame Odell, quand vous avez vu Madame Odell, avec quelqu'un, était-ce avec M. Raymond ?

R. Le soir, oui. C'est plus souvent avec M. Raymond qu'avec un 20 autre.

Q. C'est plus souvent avec M Raymond ?

R. Oui.

Q. Combien de fois l'avez-vous rencontré le soir avec M. Raymond ?

R. Je ne puis pas dire au juste ; mais toujours au moins cinq ou six fois pendant la vacance.

Q. Cinq ou six fois au moins ?

de

avar

tous
tous

R. Oui.

Q. A quelle heure l'avez-vous rencontrée avec M. Raymond ?

R. De onze heures à minuit.

Q. Entre onze heures et minuit ?

R. Oui.

Q. Où ?

R. Dans le village.

Q. Avez-vous remarqué comment ils marchaient ?

R. Non, M.

Q. J'entends dire : la tenait-il par le bras ?

R. Oui, je comprends.—Non, je ne peux pas dire, je n'ai pas remarqué. 10

Q. Avez-vous vu entrer quelqu'un pendant la nuit, dans la maison de campagne de M. Odell, pendant l'été dernier ?

R. Oui, une fois.

Q. A quelle heure était-ce ?

R. C'était entre onze heures et minuit aussi.

Q. Qui était-ce ?

R. C'était M. Raymond que j'avais rencontré trois ou quatre minutes avant, et qui était avec elle.

Q. Est-il entré avec elle dans la maison ?

R. Oui, je me suis retourné et je les ai vus entrer dans la maison tous les deux. Je marchais par derrière eux autres, je les ai vus rentrer tous les deux, et j'ai monté chez nous. 20

Q. Les avez-vous vus fermer la porte ?

R. Oui.

Q. Avez-vous remarqué s'il y avait de la lumière dans la maison ?

R.
lumièr
les enf

Q.

R.

Q.
rencont

R.

Q. I

R. C

Q. S

R. C

Q. I

R. O

Q Fa

R. Je
naitre faci

Q. Le
vous, enco

R. Ou

Q. Ave

R. Non

Q. Les
ou si vous l

R. Que
village.

Q. Quel

R. Oui.

R. Je n'ai pas remarqué, mais il y avait presque toujours de la lumière dans la maison. Il y avait presque toujours de la lumière pour les enfants.

Q. Vous n'avez pas remarqué ce soir-là en particulier ?

R. Non.

Q. De quelle direction venaient-ils, ce soir-là, lorsque vous les avez rencontrés ?

R. Ils venaient du bas du village.

Q. Du bas du village ?

R. Oui.

Q. S'en allaient-ils lentement ? 10

R. Oui, assez lentement

Q. Ils marchaient lentement ?

R. Oui.

Q. Faisait-il clair de lune ce soir-là ?

R. Je ne m'en rappelle pas, mais il faisait assez clair pour les reconnaitre facilement.

Q. Les autres fois que vous les avez vus ensemble, c'était le soir dites-vous, encore, aux heures que vous avez mentionnées tout à-l'heure ?

R. Oui.

Q. Avez-vous entendu la conversation qu'ils tenaient tous les deux ? 20

R. Non, M.

Q. Les avez-vous toujours rencontrés dans la même partie du village ou si vous les avez rencontrés plus haut on plus bas que leur maison ?

R. Quelquefois plus haut, quelquefois plus bas, toujours dans le village.

Q. Quelquefois plus haut et quelquefois plus bas ?

R. Oui.

plus

plus

quelq

pièces

No

du villag

après la

Q. Mais toujours dans le village ?

R. Oui.

Q. Etaient-ils loin de leur résidence, lorsque vous les avez rencontrés plus haut ?

R. Non, pas loin.

Q. Etaient-ils seuls ?

R. Seuls.

Q. Ils étaient tous les deux seuls, lorsque vous les avez rencontrés plus haut que leur maison, et plus bas ?

R. Oui, M.

10

Q. Connaissez-vous les divisions de la maison ?

R. La maison où était madame Odell, je la connais un peu ; j'ai été quelquefois dans cette maison-là.

Q. Vous la connaissez un peu ?

R. Oui.

Q. Y êtes-vous allé pendant que madame Odell y était ?

R. Non, jamais.

Q. Vous ne savez pas comment la famille..... Quelles étaient les pièces ou appartements que la famille occupait ?

Non.

Q. Vous ne connaissez pas cela ?

20

R. Non.

Transquestionné

Q. Il y avait à Kamouraska, n'est-ce pas, un endroit dans le milieu du village un hôtel qui s'appelait le Mikado ?

R. Oui.

Q. Les gens allaient là faire de la musique et danser le soir, et après la soirée, les messieurs reconduisaient les dames chez elles ?

mon

Q

R

Q

voir s

R

Q.

R.

Q.

et n'es

des foi

R.

Q.

Q.

Q.

R,

R. Oui.

Q. C'est l'habitude à Kamouraska ?

R. Oui, pendant la vacance.

Ré-examiné

Q. Lorsque vous l'avez vu entrer, la fois en question, y avait-il du monde dans le chemin ?

R. Bien rare ; seulement que les jeunes gens de Kamouraska.

Ré-transquestionné

Q. Des jeunes gens qui avaient été au Mikado ?

R. Non, c'étaient des jeunes gens de Kamouraska.

Q. Les gens qui vont au Mikado, ce n'est pas surprenant de les voir sortir à 11 heures, 11 heures et demie du Mikado ? 10

R. Ordinairement, on ferme à 10 heures, 10 heures et demie.

Q. Et des fois ça ferme plus tard aussi ?

R. Seulement que dans les grands bals.

Q. Dans les soirées ordinaires, n'est-ce pas à votre connaissance, et n'est-il pas vrai que tout le monde connait cela à Kamouraska, que des fois c'est ouvert jusqu'à 11 heures et demie, minuit ?

R. Il y a très peu de monde qui restent jusque là.

Q. Mais, dans tous les cas, l'heure de la fermeture, c'est à minuit ?

Q. L'heure qu'ils ferment, c'est quand ils veulent.

Q. Mais la règle, c'est qu'ils ferment à minuit ? 20

R, Je n'ai jamais remarqué. C'est rare qu'ils ferment à minuit.

ri

au

all

Q. N'est-il pas vrai qu'à l'endroit appelé Mikado, vous voyez invariablement de la lumière jusqu'à 11 heures et demie, minuit ?

R. Je n'ai jamais remarqué, je n'ai jamais passé aussi tard que ça au Mikado.

Q. Vous n'avez jamais passé aussi tard que cela ?

R. Je n'ai jamais remarqué au Mikado si les gens dansaient, je n'y allais jamais.

Qu
Ev

d'a
pro

ASSERMENTÉ.
F. B. & C.,
P. S. C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.

Dans la Cour Superieure

Le 14ième jour de mai 1894.

PRÉSENT :

No. 599 L'honorable Juge CASAULT.

L. S. O'DELL,

Demandeur.

vs.

Mme M. L. L. GREGORY,

Défenderesse.

PREUVE DE LA PART DU DEMANDEUR EN CETTE CAUSE.

JOSEPH LAUZON, de la cité de Québec, dans le district de Québec, commis, âgé de 22 ans, étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, dépose et dit :

Je connais les parties en cette cause ; je ne suis ni parent, ni allié, d'aucunes d'elles ; je ne suis point intéressé dans l'événement de ce procès.

Q. Vous êtes à l'emploi de M. Odell, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q. Et vous l'étiez dans le courant du mois de décembre dernier ?

R. Oui, M

a

q
qu

n'

Mo

Q
che
vou

servic
R
Q
R
du de

Q. Connaissez-vous une fille du nom d'Eugénie Touchette ?

R. Oui, M.

Q. Voulez-vous dire si dans le cours de décembre dernier, vous êtes allé, avec M Odell, chez la fille Eugénie Touchette ?

R. Oui, M.

Q. Voulez-vous dire si le document qui vous est exhibé maintenant a été signé par la fille Eugénie Touchette, en votre présence, à la date que porte cet écrit ?—Objecté à la production de ce document, attendu qu'il ne peut faire preuve en cette cause. Objection maintenue.

Q. M. Lauzon, vous étiez à l'emploi de M. Odell l'automne dernier 10 n'est-ce pas ?

R. Oui, monsieur.

Q Vous rappelez-vous d'une visite que Madame Odell a faite à Montréal dans le mois de décembre ?

R. Oui, monsieur.

Q. Vous rappelez-vous que M. Odell est descendu vous voir le dimanche et qu'il vous a exhibé une lettre ou un document quelconque et qu'il vous a demandé de le traduire ?

R. Oui, M.

Q Il vous a demandé cela pendant que Madame Odell était absente ? 20

R. Oui, M.

Q. A Montréal ?

R. Oui, M.

Q. A quelle heure du jour est-il allé vous demander de lui rendre ce service ?

R. Il était entre midi et quart, midi et demi.

Q. Si je vous montrais ce document, le reconnaîtriez-vous ?

R. Oui, par le sens de l'écriture. (On montre au témoin l'exhibit 9 du demandeur à l'enquête).

ce

pr

à l
le
esc

Q
exh

mon a

Q

R

Q. Etait-ce un document qui comportait une écriture semblable à celle que je vous montre là,—exhibit 9 ?

R. L'écriture est semblable mais ce n'est pas cette même lettre.

Q. Si vous voyiez la lettre, est-ce que vous la reconnaîtriez.

R. Oui, M. (On exhibe au témoin toutes les lettres de Jules Hamel produites en cette cause).

R. J'ai pris communication des exhibits 9, 3, 7 et 10 du demandeur à l'enquête. Ce ne sont pas celles-là. L'autre leur ressemblait, mais c'est le soulignage que j'ai vu, que je ne me rappelle pas. Il y a déjà une escousse de ça.

Q. Prenez-les toutes. Est-ce la première de toutes que vous avez prise' exhibit 9 du demandeur à l'enquête ? 10

R. Non, ce n'est pas ça.

Q. Est-ce l'exhibit 11 ?

R. Ce n'est pas ça non plus.

Q. L'exhibit 5 ?

R. Non.

Q. L'exhibit 3 ?

R. Non.

Q. L'exhibit 6 ?

R. Non plus. 20

Q. L'exhibit 12 ?

R. Non plus

Q. Comment commençait cette lettre qu'il vous a montrée ?

R. Elle commençait comme celles que je viens de voir : " Ma fiancée, mon ange... " et toutes sortes d'affaires comme ça.

Q. C'était une lettre d'amour apparemment ?

R. Oui, pas mal chaude.

tu
d'

je

Q. Etait-il question de musique dans cette lettre-là ?

R. Non, M.

Q. De quoi était-il question ?

R. Je ne m'en rappelle pas

Q. Y avait-il quelque chose dont vous vous rappelez ?

R. Ah, enfin.....

Q. Dans tous les cas, la lettre qu'il vous a montrée était d'une écriture semblable à celle que vous trouvez dans les exhibits que vous venez d'examiner ?

R. Oui, M.

Q. M. Odell, dans quel état était-il ? 10

R. Il était bien furieux ; il était fâché, il est venu me voir pour que je lui lise ces lettres-là.

Q. Lui avez-vous traduit toutes les lettres ?

Q. Non, pas toutes, par bouts.

Q. Pourquoi n'avez-vous pas tout traduit l

R. Il s'intéressait à différentes .....pour savoir à telle et telle place

Q. Pourquoi ne lui avez-vous pas tout traduit les lettres ?

R. Parce qu'il ne l'exigeait pas.

Q. M. Odell ne pouvait pas comprendre ces lettres-là ? 20

R. Non, M.

Q. Il ne parle pas le français, ni il ne l'écrit ?

R. Non, M.

Q. Vous en a-t-il montré une où plusieurs ?

R. De M. Raymond ?

Q. Non, des lettres enfin ?

nor

mor

ai d

du
enve

de re
ça.

Q

R

Q
vous d

R

Q.

R.
dis que

Q

R.

Q.

R.

Q.

R. Il m'en a montré deux. —J'ai dit Raymond, je me suis trompé de nom.

Transquestionné.

Q. Vous venez de dire qu'il vous a montré deux lettres de M. Raymond ?

R. Pardon, je me suis trompé de nom. J'ai dit Raymond, mais je vous ai dit que je me suis trompé.

Q. Voulez-vous regarder les enveloppes marquées exhibits 1, 8 et 11 du Demandeur à l'enquête, et dire si vous reconnaissez aucune de ces enveloppes comme étant sur les lettres, quand il vous les a montrées ? 10

R. C'est l'enveloppe exhibit 11 qui était sur la lettre.

Q. Qu'il vous a fait traduire ?

R. Je ne sais pas si c'est la même enveloppe. — Vous me demandez de reconnaître l'écriture ? L'écriture et l'adresse étaient à peu près comme ça.

Q. C'est le nom de Mlle Rochette qui était sur l'adresse ?

R. Je n'ai pas regardé le nom qu'il y avait dessus.

Q Vous reconnaissez l'écriture comme étant à peu près identique, et vous dites que l'adresse, dans son ensemble, ressemblait à celle-ci ?

R. Je ne l'ai pas vue l'adresse.

Q. L'avez-vous vue assez pour reconnaître l'écriture ? 20

R. Vous me demandez si l'écriture ressemble à celle des lettres ; je dis que oui.

Q Et l'enveloppe ?

R. L'enveloppe, je ne me rappelle pas d'avoir vu l'enveloppe.

Q. Vous ne vous rappelez pas d'avoir vu l'enveloppe ?

R. Non.

Q. Pas du tout ?

lo

ava

vous

autre

femm

n'est

mont

être q

R. Non.

Q. Combien avait-il de lettres ?

R. Il les avait dans la main. Il m'a donné la lettre, et il avait l'enveloppe dans la main, d'après ce que je peux me rappeler

Q. Combien de lettres vous a-t-il fait lire ?

R. Deux lettres.

Q. Il vous a fait lire ces lettres par bouts, n'est-ce pas ?

R. Oui.

Q. Quels étaient les bouts qu'il vous faisait lire ?

R. C'est la lettre que je viens de mentionner et l'autre lettre. Il y en avait deux. 10

Q. Il y avait deux lettres ?

R. Oui.

Q. Les avez-vous traduites toutes les deux ?

R. Oui, M.

Q. Avez-vous reconnu aucune de ces deux lettres-là parmi celles qui vous ont été montrées ?

R. Il y en avait rien qu'une. Je crois que c'est une lettre d'une autre écriture.

Q. Il y en avait une autre d'une autre écriture, une écriture de femme ? 20

R. Une écriture de femme....., ça, c'est pas mal petit aussi, mais ce n'est pas la même écriture,

Q. Reconnaissez-vous aucune de ces lettres comme vous ayant été montrée le dimanche en question ?

R. Bien, d'après l'écriture, il y en une

Q. Mais d'après le sens de la lettre ?

R. Je ne l'ai pas toute lue au long. Si ça m'était lue au long, peut-être que je pourrais le dire

vou

tout

écri

Q. Après les avoir examinées comme il faut, pouvez-vous dire que vous reconnaissez aucune de ces lettres-là ?

R. Pour en prendre une en particulier, ce serait difficile. Elles sont toutes à peu près pareilles.

Q. Elles sont toutes du même genre, adressées de la même manière et écrites de la même écriture ?

R. Oui, M.

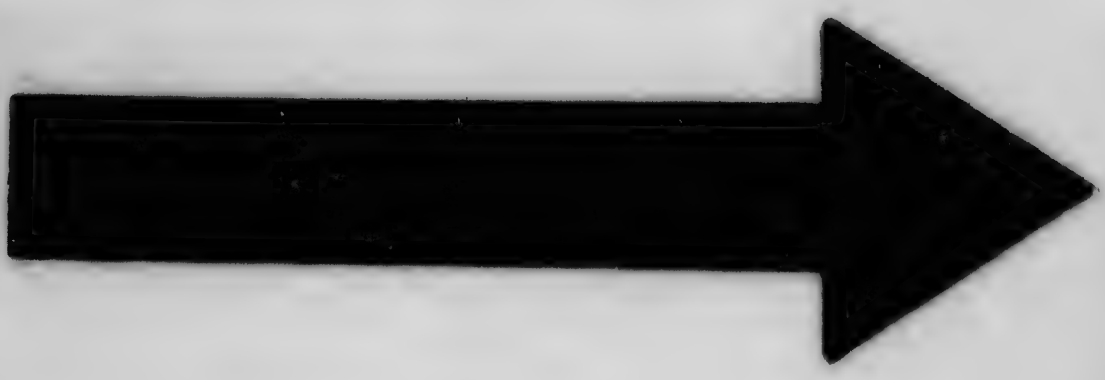

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

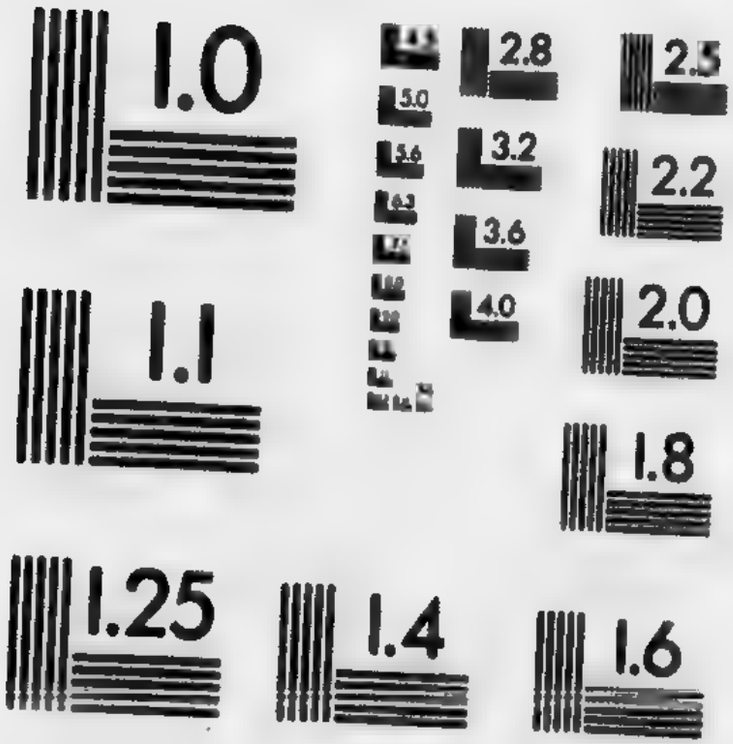

APPLIED IMAGE Inc
1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

di
su

ni
re

de
ru

ASSERMENTÉ.
F. B. & C.
P. S. C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.

Dans la Cour Superieure

Le 9ième jour de mai 1894.

PRÉSENT :

No. 599 l'Honorable Juge CASAULT.

L. S. O'DELL,

Demandeur,

vs.

Mme M. L. L. GREGORY,

Défenderesse.

PREUVE DE LA PART DU DEMANDEUR EN CETTE CAUSE.

JOSEPH FERDINAND PEACHY, de la cité de Québec, dans le district de Québec, architecte, âgé de ans, étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, dépose et dit :

Je connais les parties en cette cause ; je ne suis ni parent, ni allié, ni serviteur, ni domestique d'aucunes d'elles ; je ne suis point intéressé dans l'événement de ce procés.

Q. Vous êtes architecte, et vous avez été requis par M. Odell, le demandeur, de faire le plan intérieur de sa maison, qui est située sur la rue St-Jean à un endroit appelé, Mont-Plaisant, n'est-ce pas ?

l
a

e

le

au
"
l'e

dan

R. M. Odell est venu ce matin me demander pour lui faire un plan de sa maison, c'est-à-dire un plan d'un étage et d'une partie du soubassement, et je produis ce plan comme exhibit 16 du demandeur à l'enquête

Q. Le plan indique, n'est-ce pas, par leurs noms, les différentes chambres du second étage ?

R. Non, du premier étage.

Q. A cette maison-là, il y a une cuisine dans le sous-sol ?

R. Il y a une cuisine dans le sous-sol et il y a d'autres appartements.

Q. Voulez-vous dire, M. Peachey, quel est l'appartement qui correspond à la chambre marquée sur votre plan " Bed room " ou " spare bed room " dans la cuisine au-dessous, dans le sous-sol, au-dessous ? 10

R. Dans le sous-sol, il y a plusieurs appartements, comme je vous l'ai dit. Mais l'appartement qui est une chambre à coucher, se trouve au-dessous de la spare room.

Q. Au-dessous ?

R. Au-dessous. La spare room est au-dessus dans le premier étage; et dans le sou-bassement se trouve la chambre à coucher de la servante.

Q. Indiquez donc, M. Peachey, les chambres qui se trouvent dans le sous-bassement,—dans le sous-sol, dis-je, suivant votre plan ?

R. Suivant mon plan, c'est le servant bed room qui se trouve au-dessous. Ca se trouve au-dessous du spare bed room. Ceci marqué " Passage ", indique le passage. J'ai indiqué sur mon plan le passage et l'escalier 20

Q. L'entrée de la maison est une entrée latérale, n'est-ce pas ?

R. Oui, c'est une entrée de côté.

Q. Et tel qu'indiqué sur votre plan, on n'entre pas immédiatement dans un appartement dans l'intérieur de la maison,— on entre dans... ..

R. Dans un vestibule.

Q. En entrant, à droite dans la maison ?

R. Voilà la rue St-Jean.

l

c

n

fo

Q. En entrant à droite dans la maison ?

R. En entrant ici, on tourne à gauche. En entrant à droite, la première chambre, c'est la library, la bibliothèque,—autrement dit la smoking room.

Q. Maintenant, lorsque vous avez dépassé la smoking room, vous trouvez l'escalier à droite, qui monte en haut ?

R. C'est-à-dire que c'est toujours à droite, mais.....

Q. Ensuite, le premier appartement à gauche, c'est le salon ?

R. C'est le salon, oui.

Q. Ensuite lorsque vous êtes passé le salon, vous entrez dans la salle à diner à gauche ? 10

R. Oui.

Q. Ensuite il y a la spare bed room, que vous voyez vis-à-vis la salle à diner ? C'est cette chambre qui correspond à la chambre des filles dans le sous-sol ?

R. Oui.

Q C'est-à-dire que la chambre des filles est au-dessous de ce spare bed room-là ?

R. Oui.

Q. Vous avez, M, Peachey, constaté qu'il y avait une fournaise à eau chaude, n'est-ce pas, dans cette maison ? 20

R. J'ai constaté qu'il y avait des tuyaux, des ventilateurs, mais je n'ai pas vu la bouilloire.

Q. Vous avez vu tout l'appareil ?

R. J'ai vu l'appareil dans les chambres.

Q. Maintenant, vous avez constaté aussi qu'il y avait une ancienne fournaise à air chaud, ou des bouches d'air chaud ?

R. J'ai vu l'orifice d'une bouche dans une chambre seulement.

d
cu

pa

tér

Q. Dans cette même chambre-là, dans la même chambre à coucher, n'est-ce pas ?

R. Dans le spare-room.

Q. Dans le même spare room ?

R. Oui, M.

Q. Avez-vous constaté par vous-même s'il y avait beaucoup d'écho dans cette maison-là, et si on pouvait facilement entendre, de dedans la cuisine, le bruit ou le bruit des pas dans les chambres supérieures ?

R. Non. J'ai seulement constaté qu'on pouvait entendre marcher, pas entendre parler.

La Défenderesse déclare qu'elle n'a pas de transquestions à poser au témoin.

———

I

N

Qu
Sal

ni
res

ASSERMENTÉ.
F. B. & C.
P. S. C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC.
DISTRICT DE QUEBEC.

Dans la Cour Superieure

Le 11ième jour de mai 1894.

PRÉSENT :

No. 599 l'Honorable Juge CASAULT.

L. S. O'DELL,

Demandeur,

vs.

Mme M. L. L. GREGORY,

Défenderesse.

PREUVE DE LA PART DU DEMANDEUR EN CETTE CAUSE.

EDOUARD FRÉCHETTE, de la cité de Québec, dans le district de Québec, marchand, âgé de 36 ans, étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, dépose et dit :

Je connais les parties en cette cause ; je ne suis ni parent, ni allié, ni serviteur, ni domestique d'aucunes d'elles ; je ne suis point intéressé dans l'événement de ce procès.

Q. Vous êtes le gendre de M. Vohl, le chef de police de Québec ?

R Oui.

Q. Voulez-vous dire ou était votre domicile l'été dernier ?

more
jurer

R. Sur la rue St Jean, No. 221.

Q. Voulez-vous dire où votre famille a passé l'été ?

R. A St Joseph de Lévis.

Q. Je parle de l'été dernier ?

R. L'été dernier, oui.

Q Votre maison était-elle alors vacante ?

R. Elle était vacante, oui, M.

Q. Savez-voui si M. Vohl avait la clef de cette maison-la ?

R. Non.

Q. Vous ne le savez pas ?

R. Non. 10

Q. Est-ce qu'il y avait quelques meubles dans la maison ?

R. Non M.

Q. Est-ce qu'il n'y avait pas quelques meubles ?

R. Non.

Q. Est-ce qu'il y avait un lit dans la maison ?

R. Il y avait un lit mais rien que seulement un lit.

Transquestionné.

Q. Il n'y avait pas de lit garni ?

R. Non, M, rien

Q. Vous êtes positif à jurer cela ?

R. J'en suis positif, oui, M. 20

Q. Ce que vous avez appelé un lit, c'est le bois du lit, les quatre morceaux pour tenir le lit ?

R. Oui. Il n'y avait ni couvertes, ni matelats, ni rien.

Q. Il n'y avait ni couvertes, ni matelas, ri en ; vous êtes positif à jurer cela ?

R. Oui, M.

PRO

No.

L
détect
giles,

Je
ni serv
ressé d

Q.

R.

Q

ASSERMENTÉ.
F. B. & C.,
P. S. C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.

Dans la Cour Superieure

Le 14ième jour de mai 1894.

PRÉSENT :

No. 599

L'honorable Juge CASAULT.

L. S. O'DELL,

Demandeur,

vs.

Mme M. L. L. GREGORY,

Défenderesse.

PREUVE DE LA PART DU DEMANDEUR EN CETTE CAUSE.

LOUIS FLEURY, de la cité de Québec, dans le district de Québec, détectif, âgé de 50 ans, étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, dépose et dit :

Je connais les parties en cette cause ; je ne suis ni parent, ni allié, ni serviteur, ni domestique d'aucunes d'elles ; je ne suis point intéressé dans l'événement de ce procès.

Q. Vous êtes.....Quel est votre emploi ?—Détective ?

R. Oui, M

Q Vous êtes détective pour la cité de Québec ?

18

Li

mi
cet

pas d

priété

R. Oui, M.

Q. Pour la Corporation ?

R. Oui, M.

Q. Vous l'êtes depuis plusieurs années, n'est-ce pas ?

R. Depuis onze ans.

Q. Vous l'étiez, d'après votre dernière réponse, dans l'automne de 1892 ?

R Oui.

Q. Vous connaissez une maison tenue par une femme du nom de Lina Picard, ou Pinard, située au No. 2, côte Ste Geneviève, Québec. 10

R. Oui.

Q. Connaissez-vous.....—Vos devoirs comme détective vous ont-ils mis à même de connaître le caractère de cette maison et les habitantes de cette maison ?

R. Oui, M.

Q. Voulez vous dire quel est le caractère de cette maison ?

R. C'est une maison réputée mal famée, une maison de rendez-vous.

Q. C'est, de fait, une maison mal famée ?

R. Oui, M.

R. Vous connaissez la maîtresse de cette maison ?

R. Oui, M. 20

Q. Lina Picard ?

R. Oui, je la connais sous le nom de Lina Picard, mais je ne peux pas dire si c'est son vrai nom.

Q. Vous connaissez l'endroit où cette maison se trouve, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q. Voulez-vous nous dire s'il y a deux rues qui longent cette propriété là ?

passe

R

Q

R

Q

R

Q.
Robita
qui co

R.

Q.
manièr
Picard

R.
trottoir

Q.

R.

Q. C
dent-ils

R. I

Q I

R. C

Q. V
avant qu

R. Oui, et il y a une ruelle par en arrière.

Q. A-t-elle un nom, cette ruelle ?

R. C'est la ruelle Robitaille, je crois.

Q. Il y a deux rues qui longent cette maison, et il y en a une qui passe en face de cette maison. Comment l'appelez vous ?

R. La côte Ste Geneviève.

Q. Est-ce le nom de la rue qui passe directement en face de la maison ?

R. Oui, M., la côte Ste Geneviève ?

Q. Je parle de la rue en face de la maison ?

R. Elle fait le coin de la rue St. Réal et de la rue Ste Geneviève. 10

Q. Voulez-vous me dire, M. Fleury, si cette maison a, sur la ruelle Robitaille, que vous avez mentionnée il y a un instant, une porte de cour qui communique dans la cour à cette maison ?

R. Oui, M.

Q. Voulez vous, s'il vous plaît, la décrire, et nous dire de quelle manière on entre par cette porte, et qu'on se rend à la maison de Lina Picard ?

R. Il y a une petite et une grande porte de cour, et il y a un petit trottoir de la porte de cour qui conduit à la porte de derrière de la maison.

Q. Savez vous si cette porte est librement ouverte ?

R. Elle n'est pas ouverte, elle est fermée, mais elle n'est pas barrée. 20

Q. Ceux qui fréquentent cette maison, à votre connaissance, se rendent-ils à la maison par cette porte ?

R. Il en passe par les trois portes.

Q. Il y a une porte de chaque côté de la maison et une en avant ?

R. Oui, il y a une porte sur la rue St. Réal.

Q. Voulez vous dire, M. Fleury, si dans le cours de décembre dernier, avant que les difficultés entre M. Odell et sa femme aient été connues du

fe

av
de
Qu
M.
dit

vor
dor

Ode

n es

public, vous avez eu occasion de voir M. Odell, et si vous êtes allé en sa compagnie chez la fille Eugénie Touchette, qui a été entendue comme témoin en cette cause ?

R. Oui, j'y suis allé avec lui une fois, Monsieur.

Q. Savez vous qui avait référé M. Odell à vous ?

R. Non, M. Walsh est venu chez nous avec M. Odell, je ne connaissais pas M. Odell dans le temps.

Q. M. Odell avait-il eu quelqu'information au sujet de certaine connaissance que la fille Eugénie Touchette avait de certains faits qui s'étaient passés dans cette maison ? 10

Objecté. Question retirée.

Q. Vous êtes allé avec M. Odell, dites-vous, chez Eugénie Touchette ?

R. Oui, M.

Q. A-t-elle informé M. Odell de certains faits se rapportant à sa femme ?

R. Je vais vous expliquer la manière dont je suis venu à aller là avec M. Odell. M. Odell est venu avec M. Walsh chez nous, et il m'a demandé si je voulais aller avec lui chez Eugénie Touchette à St-Sauveur. Quelques jours précédant ça, M. Walsh m'avait averti des difficultés entre M. Odell et Madame Odell. Quand il m'a demandé pour aller là, je lui ai 20 dit : M. Odell, je ne veux pas me mêler du tout de votre cause.

Q. Je ne vous demande pas la conversation que vous avez eue, je vous demande si elle, cette fille, Eugénie Touchette, vous a donné ou a donné à M. Odell quelques informations au sujet de sa femme ?

R. Oui elle lui en a donné.

Q. A-t-elle mentionné le nom de M. Vohl en rapport avec Madame Odell.

R. Oui, elle l'a mentionné.

Q. M. Vohl, chef de police de Québec, qui est votre chef à vous, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

d

m'

des
rap

un

affai

qui e
quête

R

Q

R

Q.

R.

Q.

R.

Q

R.
l'a mont

Q. A-t-elle mentionné le nom de Madame Odell en rapport avec celui de Raymond ?

R. Oui.

Q. Vous rappelez-vous la date de cela ?

R. Non, je n'ai pas pris la date. C'est aux premières carrioles. Je m'en rappelle, parce qu'on y a été en voiture, et on touchait la terre.

Q. Est-ce que vous n'avez pas l'habitude, Fleury, de prendre une note des services que vous êtes appelé à rendre, soit comme détective, ou en rapport avec votre emploi de détective ?

R. Si vous m'aviez laissé expliquer ce que je voulais expliquer il y a un instant, vous pourriez voir pourquoi je n'ai pas pris de notes. 10

Q. Dans tous les cas, vous n'avez pas pris de notes ?

R Non, M.

Q. Etes-vous allé, M. Fleury, chez Lina Picard en rapport avec cette affaire-ci ?

R. Oui, j'y suis allée le même soir.

Q. Aviez-vous la photographie que je vous exhibe en ce moment et qui est produite en cette cause comme exhibit 39 du Démandeur à l'enquête ?

R. C'était une semblable. 20

Q Connaissez-vous l'ouvreuse de la porte de cette maison-là ?

R. Oui.

Q. Quel est son nom ?

R. Flore Martineau.

Q. Flore ou Flora Martineau, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q Lui avez-vous exhibé ce portrait-là ?

R. Je ne peux pas dire si c'est moi ou Walsh, mais l'un de nous deux l'a montré.

I

El

qu'i

Q. A-t-elle reconnu la personne dont la photographie vous est maintenant produite comme exhibit 3 du Demandeur à l'enquête ?

Objecté. Objection maintenue.

Q Vous lui avez, à tout événement, exhibé ce portrait-là ?

R. Oui, M.

Q. Elle l'a examiné, elle l'a regardé ?

R. Oui.

Q. Cette Flora Martineau était-elle là, dans cette maison, depuis longtemps ?

R. Je crois qu'elle était là depuis le printemps dernier.

Q. Depuis quand ? 10

R. Depuis le mois de mai 1893, au meilleur de ma connaissance.

Q. Savez-vous si elle était là en 1892 ?

R. Je ne peux pas dire, M.

Q Vous dites ?

R. Je crois qu'elle y était. Elle a resté là en plusieurs circonstances. Elles ne restent pas longtemps dans les maisons ; ces gens-là, ça voyage.

Q. Elles sont inconstantes dans leurs domiciles ?

R. Non, elles ne restent pas absolument longtemps.

Transquestionné.

Q. M. Fleury, quand M. Odell vous a demandé d'aller avec lui, est-ce 20 qu'il savait quelle espèce de fille c'était, cette Eugénie Touchette.

R. M. Odell ?

Q. Oui.

R. Je ne crois pas qu'il la connaissait, dans le temps.

Q. Est-ce que vous lui avez dit quelle espèce de caractère c'était ?

R. Oui, je le lui ai dit.

Q. Vous la connaissiez bien, cette fille ?

R. Oui, je la connaissais.

Q. Depuis quand ?

R. Pas très longtemps.

Q. Vous saviez tout de même que c'était une fille sans aucune réputation quelconque, n'est-ce pas ?

R. Oui, je la connaissais comme telle.—Objecté à cette preuve comme ne découlant pas de l'examen en chef. Objection renvoyée.

Q. M. Odell savait-il que cette femme était une voleuse et qu'elle avait volé chez lui ? 10

R. Je ne sais pas s'il le savait avant que je l'ai vu ; je ne connais pas.

Q. Vous lui avez dit, vous, quelle espèce de fille c'était ?

R. Quand il a été de retour de son magasin, je lui ai dit que ce n'était pas prudent d'entreprendre une cause seulement qu'avec cette fille là ?

Q. Est-ce que vous lui avez dit quelle espèce de fille c'était ?

R. Oui, M.

Q. Que c'était une voleuse et une fille qui vous avait admis qu'elle avait mis le feu à sa maison ?

R. Je crois lui avoir dit que c'était une voleuse. Je ne sais pas si c'est M. Odell qui a parlé qu'elle avait volé, mais il a été question des $10. 20

Q. Il savait qu'elle avait volé $10 chez lui ?

R. Je sais qu'il a été question des $10.

Q. Lorsque vous êtes allé chez Eugénie Touchette, a-t-il été pris des notes par écrit par quelqu'un ?—Objecté. Objection renvoyée.

R. C'est au magasin que M. Odell .....

Q. Quelqu'un a-t-il pris des notes par écrit ?

R. Pas là.

aux

Odel

d'abo
la-de
moi e
pas.

Q
tion,

R

(Q

R

Q

R
date.
pas ga

Q.
Odell ?

R.

Q.
cette fo

R.
qu'il av
elle.

Q.

Q. Pas dans le moment ?

R. Non.

Q. Il n'y a rien eu de signé quant à la date par personne, ni quant aux faits ?

R. Je n'en ai pas eu connaissance.

Q Maintenant, Fleury, vous savez à peu près quel jour Madame Odell est partie définitivement de chez son mari ?

R. Non, pas définitivement. Quand M. Odell est venu chez nous d'abord, je lui ai dit que je voulais pas me mêler de sa cause. Il a dit la-dessus : vous n'avez pas besoin de craindre de causer du trouble entre 10 moi et ma femme, parce que ma femme est partie, et elle ne reviendra pas.

Q. Quand M. Odell est allé vous voir pour les informations en question, sa femme était partie de chez lui ?

R. Il me l'a dit : Moi, je le sais pas.

Q. Quel jour de la semaine était-ce ?

R. Je serais bien en peine de vous dire quel jour c'était.

Q. Ce n'était pas le dimanche ?

R. Il peut se faire que ce soit le dimanche, je n'ai pas pris aucune date. D'abord, on s'est tenu en dehors de la cause au complet. On n'a 20 pas gardé aucun mémoire.

Q. Est-ce que vous connaissez M. Harry R. Fisk, le frère de M. Odell ?

R. Non, je ne le connais pas.

Q. Maintenant, voulez-vous dire qu'est-ce que la fille Touchette a dit cette fois-là à M. Odell ?

R. Quand je suis entré là avec M. Odell, d'abord, M. Odell m'a dit qu'il avait été là dans l'après-midi et qu'il n'avait pas pu s'entendre avec elle.

Q. Il avait été là seul ?

R.
voir et
je ne p
si vous
vais y
ne parl
n'avaie
on est e
naissez-
c'est M.
J'ai dit
à propo

Q. I
a dit qu
et qu'ell
Raymon

R. C

Q. I
mond et

R. J
un mess
correct. e
Raymo

Q. E
de cela ?

R. C
tivement

Q N
qu'elle av

Raymond
chez Lina

R. Je
fois. Je ne

R. Bien, au meilleur de ma connaissance, il m'a dit : Je suis allé la voir et je n'ai pas pu m'entendre avec elle. Elle ne parle pas l'anglais et je ne parle pas assez le français, et je vous demande comme, comme faveur si vous voulez venir avec moi pour qu'on puisse s'entendre. J'ai dit : je vais y aller comme ça, parce qu'autrement je n'irais pas. Il m'a dit qu'elle ne parlait pas bien l'anglais et que lui ne parlait pas le français et qu'ils n'avaient pas pu se comprendre. Je suis allé là avec lui. En arrivant, on est entré dans une chambre et elle est venue. Je lui ai demandé : connaissez-vous ce monsieur-là,—en désignant M. Odell, Elle m'a dit : oui c'est M. Odell. J'ai dit : est-ce qu'il est déjà venu ici ? Elle dit : oui. 10 J'ai dit : A propos de quoi ? Elle dit: il m'a demandé des renseignements à propos de Madame Odell, et on n'a pas pu se comprendre.

Q. N'est-il pas vrai qu'alors, en présence de M. Odell, la fille Touchette a dit qu'elle-même avait été reconduire Madame Odell chez Lina Picard et qu'elle avait pris une lettre de Madame Odell pour aller la porter à M Raymond ?

R. Oui, elle a dit cela.

Q. Et que Madame Odell était entrée dans la maison, avant M, Raymond et qu'elle l'avait ensuite fait demander ?

R. Je sais qu'elle a dit que Madame Odell..... qu'elle avait porté 20 un message à M. Raymond et que M. Raymond lui avait dit : oui, c'est correct. et qu'elle avait vu entrer Madame Odell et ensuite entrer M. Raymond.

Q. Elle a dit qu'elle avait vu entrer M. Raymond, vous rappelez-vous de cela ?

R. C'est au meilleur de ma connaissance. Je ne peux pas jurer positivement qu'elle a dit qu'elle a vu entrer M. Raymond.

Q N'a-t-elle pas dit aussi qu'elle avait été trouver M. Raymond, qu'elle avait été chez M. Raymond avec un message cacheté, et que M. Raymond après avoir lu le message lui avait dit : c'est bien, j'irai ce soir 30 chez Lina Picard ?

R. Je sais qu'elle a dit qu'elle avait porté de bouche un message une fois. Je ne peux pas expliquer .....

et q

Pica

c'est
dit c

dit à
et qu
deux

le non
M. Od
oui.
qui ve

nom.

pas son

d'autre

R.

Q. N'a-t-elle pas dit la réponse qu'elle avait apportée de M. Raymond et que M. Raymond promettait d'aller chez Lina Picard le soir ?

R. Je ne peux pas jurer positivement qu'elle a mentionné chez Lina Picard, mais elle a dit qu'elle avait rapporté le message de bouche.

Qu'il avait ouvert la lettre et dit : vous direz à Madame Odell que c'est correct, j'irai—et qu'elle a dit à Madame Odell que Raymond avait dit oui qu'il irait ?

R. Je ne suis pas bien positif.

Q' Est-ce que, dans cette circonstance-là, la fille Touchette n'a pas dit à M. Odell que c'était elle qui ouvrait la porte au No. 221 rue St-Jean 10 et qu'elle attendait que Madame Odell et M. Vohl fussent rentrés tous les deux, et puis qu'elle s'en allait ?

R. Pas en présence de M. Odell. Elle n'a pas parlé de la rue St-Jean.

Q. Elle n'a jamais parlé de la rue St-Jean en présence de M Odell ?

R. Non.

Q. Elle n'a rien dit à propos du colonel Vohl ?

R. Elle a seulement mentionné son nom. Quand elle a mentionné le nom de M. Raymond et qu'elle a parlé du No. 2, côte Ste-Geneviève, M. Odell lui a demandé si elle connaissait d'autres choses. Elle a dit que oui. Il a dit : quoi Elle a dit qu'il y avait un monsieur Willie Julien 20 qui venait là et qu'il se rencontrait avec Madame Odell aussi.

Q. Un nommé Willie Julien ?

R. Oui, Willie Julien ; mais elle a dit : Je sais que ce n'est pas son nom. Si vous en avez besoin, je pourrai l'avoir plus tard.

Q. Elle n'a pas dit où il restait ce nommé Willie Julien ?

R. Elle a dit qu'elle connaissait son nom, qu'elle savait que ce n'était pas son vrai nom Willie Julien et qu'elle pourrait le nommer à M. Odell.

Q. N'a-t-elle pas dit qu'elle savait que Madame Odell avait rencontré d'autres hommes dans d'autres mauvaises maisons ?

R. Je n'en ai pas eu connaissance.

et q

Pic

c'est
dit

dit à
et qu
deux

le nom
M. Oc
oui.
qui v

Q

R
nom.

Q.

R.
pas son
Q.
d'autre

R.

Q. N'a-t-elle pas dit la réponse qu'elle avait apportée de M. Raymond et que M. Raymond promettait d'aller chez Lina Picard le soir ?

R. Je ne peux pas jurer positivement qu'elle a mentionné chez Lina Picard, mais elle a dit qu'elle avait rapporté le message de bouche.

Qu'il avait ouvert la lettre et dit : vous direz à Madame Odell que c'est correct, j'irai—et qu'elle a dit à Madame Odell que Raymond avait dit oui qu'il irait ?

R. Je ne suis pas bien positif.

Q' Est-ce que, dans cette circonstance-là, la fille Touchette n'a pas dit à M. Odell que c'était elle qui ouvrait la porte au No. 221 rue St-Jean 10 et qu'elle attendait que Madame Odell et M. Vohl fussent rentrés tous les deux, et puis qu'elle s'en allait ?

R. Pas en présence de M. Odell. Elle n'a pas parlé de la rue St-Jean.

Q. Elle n'a jamais parlé de la rue St-Jean en présence de M Odell ?

R. Non.

Q. Elle n'a rien dit à propos du colonel Vohl ?

R. Elle a seulement mentionné son nom. Quand elle a mentionné le nom de M. Raymond et qu'elle a parlé du No. 2, côte Ste-Geneviève, M. Odell lui a demandé si elle connaissait d'autres choses. Elle a dit que oui. Il a dit : quoi Elle a dit qu'il y avait un monsieur Willie Julien 20 qui venait là et qu'il se rencontrait avec Madame Odell aussi.

Q. Un nommé Willie Julien ?

R. Oui, Willie Julien ; mais elle a dit : Je sais que ce n'est pas son nom. Si vous en avez besoin, je pourrai l'avoir plus tard.

Q. Elle n'a pas dit où il restait ce nommé Willie Julien ?

R. Elle a dit qu'elle connaissait son nom, qu'elle savait que ce n'était pas son vrai nom Willie Julien et qu'elle pourrait le nommer à M. Odell.

Q. N'a-t-elle pas dit qu'elle savait que Madame Odell avait rencontré d'autres hommes dans d'autres mauvaises maisons ?

R. Je n'en ai pas eu connaissance.

N

m

ce

ma

por

Pica

la cit

chef d

Q. Alors il n'a rien été mentionné ce soir-là à propos de l'histoire du No. 221 rue St-Jean ?

R. Non, M.

Qui est-ce qui vous a accompagné jusqu'à la porte de cette mauvaise maison, chez Lina Picard ?

R. M. Odell était avec nous, mais il nous a attendus à la porte.

Q. M. Odell est allé jusqu'à la porte ?

R. Oui, M.

Q. Il vous a demandé d'entrer, avec le portrait de sa femme, dans cette maison de prostitution ?

R. Oui, M. 10

Q. Il vous a passé ce portrait-là, exhibit 39 du demandeur à l'enquête ?

R. Je ne sais pas si c'est celui-là, mais c'est un semblable à ça.

Q. Et puis, vous le lui avez remis quand vous avez été sorti de la maison ?

R. Pas tout de suite. Je crois que je lui ai remis chez nous, à la porte de la maison chez nous.

Q. Ce n'est pas vous qui avez suggéré à M. Odell d'aller chez Lina Picard ?

R. Non, M.

Q. C'est lui qui vous a demandé de l'accompagner là ? 20

R. Oui, c'est lui qui me l'a demandé.

Ré-examiné.

Q. La fille Touchette vous connaissait comme étant un détective de la cité de Québec ?

R. Oui, M.

Q. Et elle connaissait le colonel Vohl, n'est-ce pas, comme étant le chef de police ?

R

Q

ne l

R

Q

R.

Q.

R.

Q.

et à la

mainte

Q.

par écri

R.

Q.

R

Q.

d'autres

R.

qu'elle a

Q. A

R. C

Q. L

R. O

Q. A

lettres-la,

disait avo

mainteni

R. Oui, elle m'a dit qu'elle le connaissait.

Q. Vous avez reçu un subpœnaduces tecum, n'est-ce pas, de produire une lettre ?

R. Oui.

Q. L'avez-vous la lettre ?

R. Oui, M.

Q. Pouvez-vous la produire ?

R. Oui. Le témoin exhibe une lettre.

Q. Qui est-ce qui vous a remis cette lettre ?—Objecté à la question et à la production de la lettre. (On fait retirer le témoin) Objection 10 maintenue.

Q. Vous avez dit, il y a un instant qu'il avait été fait une déclaration par écrit par Eugénie Touchette ?

R. Non, M.

Q. Est-ce que vous n'avez pas dit cela ?

R Non.

Q. Est-ce que vous avez vu entre les mains d'Eugénie Touchette d'autres lettre que celles que vous m'avez exhibée tout-à-l'heure ?

R. J'ai vu.....Elle m'a dit que c'étaient des lettres.....quelque chose 20 qu'elle avait dans les mains ; mais elle n'a pas voulu me les montrer.

Q. Avez-vous cherché à les voir ?

R. Oui, M.

Q. Les lui avez-vous demandées ?

R. Oui, M.

Q. Aviez-vous été demandé par le chef de police d'aller voir ces lettres-la, d'aller chez Eugénie Touchette pour voir les lettres qu'elle disait avoir et qu'elle n'a pas voulu vous montrer ?—Objecté, Objection maintenue.

ce

m'e
nou
de

veill

ne m

avai

dit q

Q

R
et je
avait

Q
qu'il a

R
mencé

Q
vous a

Q. Vous ne pouvez pas dire, n'est-ce pas, que M. Odell savait, dans ce temps-là, que la fille Touchette avait volé $10 chez lui ?

R. Bien, c'est justement ce soir-là qu'on en a parlé.

Q. Que vous en avez parlé ?

R. Oui.

Q. L'avez-vous informé de la chose ?

R. Non Au meilleur de ma connaissance je crois que c'est lui qui m'en a parlé. Il m'a dit : elle est restée rien qu'une seule journée chez nous, et dans cet espace de temps-là, elle a volé $10. Je crois que c'est de cette manière-là qu'il l'a dit.

Q. A-t-il dit que c'était depuis longtemps qu'il savait cela ? 10

R. Non.

Q. A-t-il dit qu'il en avait été informé par le détective Walsh la veille ?

R. Non, il ne m'a pas dit qu'il en avait été informé par Walsh. Il ne m'en a pas parlé.

Q. Il ne vous a pas dit comment il avait reçu cette information qu'il avait été volé de $10 ?

R. Oui. Je crois qu'il m'a dit que c'est Madame Odell qui lui avait dit que la fille lui avait volé $10

Q Etes-vous positif de cela ? 20

R. Je ne pourrais pas le jurer positivement, mais il en a été question, et je crois que M. Odell m'a dit : Madame Odell m'a dit que cette fille avait volé $10.

Q N'est-ce pas vous qui l'en avez informé, —sous votre serment— qu'il avait été volé de $10 par cette fille-là ?

R. Je ne suis pas positif à jurer si c'est moi ou M. Odell qui a commencé à en parler.

Q Avez-vous dit tout-à-l'heure que cette fille Eugénie Touchette vous a avoué avoir mis le feu à une maison ?

qu

re

—

R. Non, je ne l'ai pas dit tout-à-l'heure, mais je le dis à présent.

Q. Vous ne l'avez pas dit tout-à-l'heure ?

R. Non.

Q. A-t-elle été arrêtée ?—Objecté comme ne découlant pas des transquestions.

Q. Vous êtes allé chercher cette fille-là pour qu'elle ait une conférence avec quelqu'un, n'est-ce pas ? Objection maintenue

Q. Qui est-ce qui vous a envoyé ? Qui vous a envoyé la chercher ? —Objecté. Objection maintenue.

PR

No

E

P
leath
Evan

I
kin to
in the

Q.
some t

A.

Q.
last yea

SWORN.
F. B. & C.
P. S. C.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC. } **IN THE SUPERIOR COURT.**

No 599

The 8th day of May 1894.

PRESENT :

The Honorable Mr. JUSTICE CASAULT

L. S. ODELL,

Plaintiff

vs

MRS M. L. L. GREGORY,

Defendant

EVIDENCE ON THE PART OF PLAINTIFF IN THIS CAUSE

EDWARD F. MOSELEY, of Montréal, in the District of Quebec, leather manufacturer, aged 34 years, being duly sworn upon the Holy Evangelists, doth depose and say :

I do know the parties in this cause ; I am not related, allied or of kin to, nor in the service or domestic of either of them, or interested in the event of this suit.

Examined by Hon. Mr. Irvine, Q. C.

Q. Have you been on terms of intimacy with Mr. Odell's family for some time past ?

A. We are friends.

Q. Did Mrs Odell visit you and stay at your house some time during last year ?

day—

going

Q

A

Q

left ?

A

Q.

A

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A. I

with her

Q. I

she had

Obje

being irre

Obje

A. I

A Yes, Sir, last October.

Q. How long did she stay with you ?

A. Ten days, I think it was.

Q. Do you remember on one occasion—I think it was on a Thursday—when she went in the evening to the theatre or opera ?

A. She went out on Thursday evening the 19th, and said she was going to the theatre.

Q. How did she go ?

A. A carriage came for her.

Q. Do you know whether any one was in the carriage when she 10 left ?

A No, Sir, I do not.

Q. When did she return to your house in the evening ?

A About half past twelve.

Q. Did she come in a carriage ?

A. Yes, Sir.

Q. Was there anybody in the carriage ?

A. Yes, Sir.

Q. Did you see who it was ?

A. No, I simply saw somebody say—or I saw somebody shake hands 20 with her from the carriage and say good-night or good-by.

Q. Did she tell you then or the next day where she had been or who she had been with ?

Objected to as tending to prove a conversation or admission and as being irrelevant ?

Objection overruled.

A. I think she did. I dont remember positively.

w

kn
an
me
th
at
and
the

phon
know
know

going

A

Q

A

Q

A

Q.

A.

Q

A.
should

Q. Did you say anything to her on the following morning about where she had been or what you proposed to do regarding it ?

A. I said in a joking way that Mr. Odell had asked me to let him know where she had been and what she had done while she was there, and that I was going to write to him, and I asked her if she could tell me all about where she had been during the time, from the time she left the house till she came back, and said certainly. It was in a joking way at the time I said it. And the next morning she came down to the office and asked me if I meant to do it, and I said certainly. I was joking at the time. And she asked me not to.

Q. Did she urge you very strongly or just ask you ? 10

Question ruled out by the Court.

Q. The following Saturday did she go anywhere ?

A. She left the house and said she was going out to dinner.

Q. During the afternoon a telegram came from Mr. Odell, and I telephoned to see if I could find her, but I was unable to do so. I don't know that she said—She did say where she was going, but I didn't know the people.

Q But you telephoned to the house where she told you she was going ?

A. Yes, Sir. 20

Q. She was not there ?

A No, Sir.

Q. When did she come back that night ?

A. I don't know.

Q. Did you open the telegram from Mr. Odell ?

A. Yes, Sir.

Q It was addressed to her of course ?

A. Yes, Sir. I telephoned and asked Mr. Odell's brother what I should do about it, and he said " Open it and answer it ".

time

your

note

Montr
looked
Thurs

Q

A.
on the
was in
she car

Q.
you kn

Q. Which you did ?

A. Yes.

Q. What was the purport of the telegram ?

Objected to : Objection maintained.

Cross-examined by Mr. Fitzpatrick, Q. C.

Q. You are in business with Mr. Odell or his brother ?

A. Yes, Sir.

Q. A partner or employee ?

A No. sir, they sell my goods for me.

Q. You have been connected with his brother or himself for some time ?

A. Yes, sir. 10

Q. Several years ?

A. Yes, sir.

Q. Did you make a note of the day on which Mrs Odell arrived at your house in October last ?

A. The Monday previous to the 19th.

Q. How did you remark it was the nineteenth she went out, made a note of it at the time ?

A. No. I did not make a note at the time, but I know she was in Montreal—She came to my house the Monday of a certain week, and I 20 looked at the calendar to see what day the 19th was on, and that Thursday was the 19th.

Q. How did you come to recollect it was a Thursday she went out ?

A. Well, I was away previous to that in New York, and I got home on the Friday or Saturday previous to that; and I simply know that I was in New York on a certain date, and it was the Monday after that she came.

Q. I am not talking about Monday but about Thursday. How do you know.

was

Octo

mem

A

Q

A

Q

of the

A.

Q.

Thurs

A.

after W

Q.

day in

A.

Q.

Wednes

A

Montrea

Q.

that you

A. Because I was out myself on Wednesday evening, and I know she was out on the Thursday evening.

Q. When was your attention called to this matter for the first time ?

A. I don't remember the date.

Q. About how long ago is it ?

A. About New Years time, I think.

Q. At New Year's time you could recollect that on a Thursday in October, about the 19th, Mrs Odell had gone out from your house ?

A. Yes, sir.

Q. Simply by the use of your memory and without any reference to memoranda or anything of that sort ? 10

A. I certainly looked at the calendar to see.

Q. We will leave the calendar out.

A. I looked at the calendar and saw that Thursday was the 19th.

Q. Do you know it was the 19th or that it was a Thursday. Which of the two things were you most certain about ?

A. That it was on Thursday.

Q. What I am trying to get at is : How did you know it was a Thursday ?

A. I was out myself on Wednesday, and I knew it was the evening after Wednesday. 20

Q. How did you know in January that you were out on that Wednesday in October, and that Mrs Odell was out on Thursday ?

A. I looked back to see what day Thursday came on.

Q. What did you look back for—to see that you were out on Wednesday ?

A. I was simply looking back to see the date of Mrs Odell's visit in Montreal at my house, after I heard of the trouble.

Q. And that reminded you that it was on a Wednesday in October that you went out ?

Sa

A. That was that helped my memory. I know what we did every evening while she was at our house.

Q What did you do on Friday ?

A. Am I obliged to say.

Q. If you can. We are not particular about it.

A. I don't know that that is necessary.

The Court rules that the witness is not obliged to answer.

Q. Tell us what you did on Saturday night. Where were you on Saturday night ?

A. Is it necessary to answer that question ? 10

By the Court : If you do not wish to answer it, you need not.

By Mr. Fitzpatrick :

Q. What time on monday did Mrs Odell arrive at your house ?

A. I don't know. I wasn't at home.

Q. What time did you get home to your dinner on Thursday evening.

A. I don't know that either.

Q. What time did Mrs Odell leave your house on Thursday night ?

A. At ten minutes to eight.

Q. You were in the house ?

A. Yes, sir. 20

Q. Where did you go that Thursday night ?

A. I remained at home.

Q. She came back, you said, at half past twelve ?

A. Yes, sir.

Q. Did you make any remark to her about coming in so late ?

A. I don't think so, at the time.

we

com

she

And

about

husba

Q
wago

A

Q

A

Q

A

Q.
door a

A.

Q. Did you write to Mr Odell the following day, as you said you were going to do ?

A. No, sir.

Q. Did you consider there was any thing improper about Mrs Odell coming and going at that hour ?

A. My wife and myself talked it over and thought it rather strange she should go out and stay out till half past twelve.

Q. When did you talk it over—at the time ?

A. Yes, sir, while I was waiting for her to come home

Q. She continued on with you till the Sunday following ? 10

A. I think it was Monday or Tuesday.

Q. You made no remark to her at all during all that interval of time ? And you said nothing to her husband and did not write to him ?

A. No, sir.

Q. You did not think the matter of particular importance to trouble about it at the time ?

A. It isn't usually my business or habit to make trouble between husband and wife.

Q. At that time it wasn't. You said you did not see who was in the wagon ? 20

A. No, sir.

Q. Do you know the carter who drove her ?

A. No, sir.

Q. The carriage drove up to the door ?

A. Yes, sir.

Q. When the carriage came for her a young gentleman came to the door and asked for her ?

A. No, sir, the carter came to the door.

the

Q

A

Q

A

Q

did sh

A

Q

A.

Q.

A.

Q

A.

Q. Did you see him, the carter ? Try and recollect that. Did you see the carter come up the steps ?

A. Yes, sir.

Q. Could you recognize the carter ?

A. No, sir.

Q. Can you say positively it was the carter ?

A. Yes, sir.

Q. You saw him get out ?

A. I went to the door myself.

Q. And that is the night on which, you say, she remained out ? 10

A. Yes, sir.

Q. Was there any body in the carriage ?

A. I don't know.

Q. He asked for Mrs Odell ?

A. Yes, sir.

Q. She said she was going to the theatre ?

A. Yes, to Theatre the Francais.

Q. You said that on Saturday she went out afterwards. How long did she remain out on Saturday ?

A. Half past nine or ten o'clock.

Q. What time did she leave ? 20

A. Half past three.

Q. In the afternoon ?

A. Yes, sir.

Q Were you at home ?

A. Yes, sir.

Q

A

Q

A

Q

A

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A.
rememb

Q.

A.

Q. I
to dine

A. N

Q. I

A. Y

Q. F
wife and

A. I
her.

Q. Y
anything

A. Y

Q. You saw her leave the house ?

A. Yes, sir.

Q. Did she go out alone ?

A. Yes, sir.

Q And she came back about half past nine or ten ?

A Yes, sir.

Q. What time did you telephone ?

A. About six o'clock.

Q. What house did you telephone to ?

A. I can't remember.

Q. Can't you try ? 10

A. I looked up in the telephone book to get the addresses but I don't remember who they were.

Q. You cannot give us the names of the houses you telephoned to ?

A. No.

Q. Nor the name of the person with whom she said she was going to dine ?

A. No, Sir: I tried to remember it, but I can't remember it.

Q. It was a French family ?

A. Yes, Sir.

Q. Friendly relations continued with Mrs Odell on the part of your wife and yourself after that visit to your house ? 20

A. I don't think she has ever seen her since. She had a letter from her.

Q. You do not recollect that Mrs Moseley sent her any presents or anything of that sort ?

A. Yes, Sir, decidedly.

Q.

A.

Q.
nir, if I

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q W
person w
carriage

A. N

Q Y

A. I

And

I, the
a true and

Q. She did not ?

A. She did at Christmas, to herself and children.

Q. And also when she was leaving the house she gave her a souvenir, if I mistake not ?

A. No, I don't know she sent something to the children.

Q. You don't know anything about a silver spoon she gave ?

A. No, Sir.

Q. You didn't speak about that to your wife ?

A. No, Sir.

Re-examined by Mr. Irvine, Q. C.

Q When you let Mrs Odell in on her return that night, did the person who gave his hand—did he or she, whoever it was—leave the carriage and come to the door ? 10

A. No, Sir.

Q You only saw the hand ?

A. I only saw the hand.

And further deponent saith not.

I, the undersigned, do hereby certify that the foregoing deposition is a true and correct transcription of my short hand notes.

———

PRO

No

E

M
City
35 yea
say :

I
to, nor
event

Q.

A.

Q.
going t

A

Q.

A.

Q.

SWORN.
F. B. & C.
P. S. C.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC.

IN THE SUPERIOR COURT.

The 8th day of May 1894.

No 599

PRESENT :

The Honorable Mr. JUSTICE CASAULT

L. S. ODELL,

Plaintiff

vs

MRS M. L. L. GREGORY,

Defendant

EVIDENCE ON THE PART OF PLAINTIFF IN THIS CAUSE

MARY JANE McNAMARA, widow of the late H. A. Picher, of the City of Montreal, in the District of Quebec, Boarding-house Keeper, aged 35 years, being duly sworn upon the Holy Evangelists, doth depose and say :

I do know the parties in thist cause ; I am no related, allied or of kin to, nor in the service or domestic of either of them, or interested in the event of this suit.

Q. You keep a private boarding house ?

A. Yes, sir.

Q. Do you remember the circumstance of a gentleman and two ladies going to your boarding house in December ?

A Yes.

Q. Who engaged the rooms ?

A. It was a gentleman who engaged the rooms.

Q. He went by himself ? he went alone ?

A.

Q.

A.

give th

come

names

Q.

A.

Q.

A.

Q

A.

Q.

A. C

exactly

Q

of the tr

A. Y

Q. D

A. Y

Rochette,

brother.

Q. D

in your h

A. Y

Q. Di

what thei

A. No

A. Yes, he came the week before. Well, the begining of the week.

Q. Did the gentleman give a name to you ?

A. Yes, Sir, he told me there was two ladies from Quebec, and to give them two rooms. I told him I might give him one room if he would come and see me at the end of the week. I asked him who the ladies names were from Quebec.

Q. What names did he give as the persons who wanted the room ?

A. He said it was Mrs. Jeffrey and Miss Rochette.

Q. And what name did he give himself ?

A. I asked him his name, and he said his name was Rochette. 10

Q Did he say he was a relation of the other party ?

A. No, he didn't say that.

Q. When did they go to the house ? how long after this ?

A. Oh, they came on Saturday. That was in the week—I can't say exactly what day. They came on Saturday.

Q The two ladies arrived at your house in the evening on the arrival of the train accompanied by this gentlemen who had taken the rooms ?

A. Yes.

Q. Did the ladies give their names ?

A. Yes, Miss Rochette told me there was Mrs Jeffrey and Mr. 20 Rochette, and Mrs. Jeffrey was her sister and Jules Rochette was her brother.

Q. Did this lady answer to the name of Mrs. Jeffrey while she was in your house ?

A. Yes, she went by that name.

Q. Did you know who these persons really were ? Did you know what their real names were ?

A. No, I did not. I took them for what they were.

Th

id
he

of

away
on M

morn

C

A

C

Q. What is the number of your house ?

A. 710 Sherbrooke street.

Q. Would you know these persons if you saw them again ?

A. Oh, yes, I think so.

Q. Have you seen them since ?

A. No. I have seen Miss Rochette here, and the gentleman, I believe. That is all. I have seen them here, the two of them.

The Defendant, Mrs Odell, being called before the witness, the witness identifies her as the lady who went under the name of Mrs Jeffery in her house and of whom she has been speaking.

Q. That is the same lady who stayed in your house under the name of Mrs Jeffrey ? 10

A. Yes, Jules Hamel is called and appears before the witness.

Q. Do you recognize this gentleman ?

A. Yes, sir, I think I do.

Q. He is the gentleman who took the room ?

A. Yes, sir.

Q. The two ladies occupied a room in your house for how long ?

A. They came in on the Saturday night, and Miss Rochette went away on Sunday afternoon, the next day, and the other lady went away 20 on Monday morning by the train.

Q. Stayed till Monday week ?

A. The following Monday morning. The other lady left on Monday morning at half past seven.

Q. The next Monday morning ?

A. Yes, the next Monday—The following Monday.

Q. Did Mr Hamel visit them at all while they were there ?

A
mind
Q
A
Q
A
taking
Q.
A.
their n
Jeffrey
Q.
first ni
A.
near m
Q.
A
Q.
A.
up some
Q.
A.
taking l
Q.
A. T
their bro
Q. D
A. Y

A. Oh, yes, he was in and out We was at the house. We didn't mind him : he was their brother.

Q. Did he remain there the same evening that they arrived ?

A. He came with them.

Q. Did he remain for some time ?

A. Yes, he remained a little while upstairs while Miss Rochette was taking lunch down stairs.

Q. Who did he say he was ?

A. He didn't say that night. I don't take any one in without asking their names, and the first time he told me it was Miss Rochette and Mrs 10
Jeffrey from Quebec.

Q. And did he remain and pass the evening with the ladies on the first night of their arrival ?

A. He remained up stairs until, I think, ten o'clock. It was very near nine when they arrived.

Q. The train arrives from Quebec about eight o'clock ?

A I think it was about half past eight. I can't tell exactly.

Q. Did Mrs Odell have supper that night.

A. No : Miss Rochette came down and had some lunch and she took up some thing to Mrs Odell
20

Q. Was Mrs Odell alone or was anybody with her ?

A. Well, the gentleman was upstairs while Miss Rochette was taking lunch.

Q. Was in the sitting-room or bed room ?

A. They were in the bedroom. Of course I didn't mind : he was their brother, and of course he had the run of the room.

Q. Did you see Mrs Odell in the room ?

A. Yes, and I saw the gentleman too.

he

sa
m

in

thin

came

out.
go to

Q. Was she in her ordinary dress ?

A. I saw nothing wrong.

Q. Of course she wouldn't have committed anything wrong in your house if you knew it ?

A. No.

Q. Did he come again there ?

A. Well, that evening he went out with Miss Rochette, and I can't say exactly what time they came in ; because I don't attend the door myself : the servants go to the door.

Q. You don't know exactly what time he came in ? 10

A. No. He was in and out. I can't tell exactly the hours he came in and went out, because I didn't.

Q In speaking to Mrs Odell did you address her as Mrs Jeffrey ?

A. Yes, when I spoke to Mrs.—She kept her room : she was ill.

Q. Did she acknowledge the name of Mrs Jeffrey ?

A Yes, that is the name she went under in the house.

Q. And she went away Monday afternoon ?

A. Monday morning she left by the cars.

Q. Did Mr. Hamel call there on Sunday ?

A. Yes he was there Sunday morning and Sunday afternoon too, I 20 think.

Q. Where did Mrs Odell receive Mr. Hamel ?

A. They received him in her room. She received him up stairs. He came in as a brother and went through the house as a brother.

Q. How long did he remain on his visits ?

A. I can't say exactly. I never mind who comes in and who goes out. I didn't mind the hours much. I couldn't tell you exactly. I never go to the door myself.

ever
cour

in he

the w

ther.

lunch

A.
I woul
some b

Q.

A.

Q.

A.
They to
that she
to get re

Q.

A.

Q. Did he pay long or short visits ?

A. I know he was in in the morning and in the afternoon and in the evening. I know he left between seven and eight in the evening.' Of course he spoke to myself before he left.

Q. At that time Miss Rochette had gone ?

A. She left the house a little after three, I think.

Cross-examined by Mr. Pelletier, Q. C.

Q. I suppose you would recognize Miss Rochette if she was brought in here ?

A. Oh, yes.

Miss Zelia Rochette having been called and being present in court 10 the witness identifies her.

Q. This is the lady who told you that Mr. Jules Hamel was her brother.

A. Yes.

Q When this lady whom you see now here came down to have some lunch what did she have ?

A. She asked for some beer, and I said I hadn't any in the house, but I would send one of the servants for some. She took a glass of beer and some biscuits.

Q. You said that Miss Rochette left on the Sunday afternoon ? 20

A. Yes.

Q. Did she seem to be in a very great hurry when she left ?

A. Oh, yes, something very wrong. I didn't know what it was. They told me it was one of Mrs Jeffrey's children : she was very sick ; that she got a telephone message from Quebec ; and Mrs Jeffrey began to get ready to go, but she hadn't the time. and the other lady left.

Q. And Miss Rochette left her there and left for Quebec ?

A. Yes

d

r

m

ev

Mr

don'
door

C

A
me sh
to see

Q. That was the reason she gave you for rushing away the way she did ?

A. Yes, she told me that one of the children was sick. That was the reason they gave me.

Q. You said you saw nothing wrong because he was their brother ?

A. Of course I didn't mind it I often have people like that. I don't mind brothers and sisters.

Q. You said that Mr Hamel left between seven and eight in the evening ?

A. Yes.

Q. And he didn't come back that evening ? 10

A. No, he didn't come back that evening.

Q. That was Sunday evening ?

A. That was Sunday evening.

Q. Wasn't Mrs Odell ill that day ?

A. She was sick all day.

Q. On Saturday night, you sav. Miss Rochette left the house with Mr Hamel, and they were out a pretty long time, we ren't they ?

A. Well, they left the house. I think it was ten or half past ten. I don't know what time they came in : I was in bed. I don't mind the 20 door : the girls open the door.

Q. They came back early Sunday morning ?

A. Oh, I don't know that I can't say that.

Re-examined by Mr. Irvine Q. C.

Q. You say that Miss Rochette went out ?

A. She went out with Mr. Hamel to see her other brother. She told me she had a younger brother in Montreal, and he was sick and she went to see him.

som

dow
up s

is a t

Q. You don't know how late they came back ?

A. No, He came back in the morning ; but she came home that night some time.

Q. Did he come to the house early in the morning ?

A. Well, during Grand Mass he came to the house.

Q. You say that Mrs. Odell was sick that day ?

A. Yes, she had a migraine. She had a bad headache. She came down to breakfast, but she didn't come down to dinner or tea. I sent her up something.

And further deponent saith not.

10

I, the undersigned, do hereby certify that the foregoing deposition is a true and correct transcription of my shorthand notes.

C

PROV

Dis

No 599

EVI

LIL

aged : 4 y

and say :

I do

to, nor in

Q. Y

A. Y

Q. A

A. Y

Q. Si

A. I

Q. Al

A. Y

SWORN.
F. B. & C.
P. S. C.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC. } IN THE SUPERIOR COURT.

The 9th day of May 1894.

No 599

PRESENT :

The Honorable Mr. JUSTICE CASAULT

L. S. ODELL,

Plaintiff

vs

MRS M. L. L. GREGORY

Defendant

EVIDENCE ON THE PART OF PLAINTIFF IN THIS CAUSE

LILLIE HEALEY, of Quebec, in the District of Quebec, house servant aged 24 years, being duly sworn upon the Holy Evangelists, doth depose and say :

I do know the parties in this cause ; I am not related, allied or of kin to, nor interested in the event of this suit.

Q. You are in the employ of Mr Odell, the Plaintiff ?

A. Yes, sir.

Q. As pantry maid ?

A. Yes, sir

Q. Since how long have you been in his employ ?

A. I have been a year last september. 10

Q. Always as pantry maid ?

A. Yes, sir.

Q

A

Q

A

Q

A

Q.

A.

Q.

A.

Q,
dining

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q. Y

A. I

Q. I

A. Y

Q. A

A. W

Q. W
Odell ?

A. Th

Q. Will you tell us, please, where is your bed-room ?

A. Down stairs

Q. In the basement ?

A. Yes, in the basement.

Q. Underneath what room is your bed-room ?

A. Underneath a spare room of Mr Odell's.

Q. A spare bed-room ?

A. A spare bed-room.

Q. There is only one spare bed room on the first flat ?

A. That is all, all, yes.

10

Q. The other three rooms are the smoking room, drawing room and dining room ?

A. Yes.

Q. And the passage ?

A. Yes, the passage, and the pantry at the end.

Q. Did you go down to Kamouraska during the last summer ?

A. No, I did not go.

Q. You remained ?

A. I remained in the house.

Q. In Quebec ?

20

A. Yes.

Q. At the request of whom ?

A. Well, it was Mrs Odell asked me to keep house.

Q. Who are the girls who went down to Kamouraska with Mrs Odell ?

A. There was the nurse Mary McCarthy and the French cook.

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A. N

Q. N

A. N

Q. D

A. Y
who iden

Q. D
other plac

A. Y

Q. Du

A. Yo

Q. Ev

A. We

Q. Wh

A. I u

Q. Yo

A. Yes

Q. Wh

A. Yes

Q. Wha

A. No,

Q. Of the name of Lechasseur?

A. Yes, Celestine Lechasseur.

Q. Did Mr Odell often go down to Kamouraska?

A. Yes, he used to go every Saturday.

Q. And come back?

A. And come back on Monday—some time on Monday.

Q. Was there anybody sleeping in this spare room?

A. No, there was never anybody slept in it.

Q. No one of the house?

A. No.

10

Q. Do you know a gentleman of the name of Moïse Raymond?

A. Yes. Mr Moïse Raymond being called appears before the witness who identifies him.

Q. Did Mr Odell often or now and then go to Montreal or to some other place, or did he go out of town sometimes?

A. Yes, he used to go.

Q. During the time you have been in his service?

A. Yes, very often.

Q. Every month?

A. Well, I couldn't say about every month, but pretty often.

20

Q. Who used to lock the hall door when Mr Odell was in town?

A. I used to lock it.

Q. You used to?

A. Yes, it was me every night.

Q. When he was in?

A. Yes, when Mr Odell was in.

Q. What kind of lock is it? is it a lock easy to work?

A. No, it is a pretty hard lock to lock.

hear

anyb

Q

A

Q

away

A

Q

A.

Q.

A.

Q.

Q.

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q. When you lock or unlock the door does it make any noise ?

A Yes, it does.

Q. When Mr Odell was in town sleeping in his house did you ever hear any noise on the first flat especially in this spare room ?

A. No, I never did.

Q You are sure of that ?

A Yes, I am sure of that. After they went to bed I never heard anybody else down stairs.

Q. And you never heard any noise when he was in ?

A. No I never heard any noise.

10

Q. When he was in town ?

A. When he was in town.

Q. When it happened that Mr Odell would go out of town and go away for a while, did you at night hear any noise from your bed room ?

A. Yes, of ten. upstairs over us in the spare bedroom.

Q. You heard noise up stairs ?

A. Yes.

Q. In what room ?

A. In the spare bedroom.

20

Q. What kind of noise did you hear ?

Q. People walking around.

Q. There is a bed in this spare bed room ?

A. Yes, there is a bed in it.

Q. Who used to make that bed ?

A. I used to make it.

Q. Have you got a particular way of making a bed ?

A. I have my own way of making beds.

yo
be

wa

wh

or c

lyin

in te

hear

noise

her.

Q. During the absence of Mr Odell and after a night during which you had heard noises, as you said a moment ago, did you notice that the bed had been changed or used ?

A. Yes, it was used, but in the morning there was nobody in it : it was fixed up again.

Q. Did you notice that it had been changed or used ?

A. Yes, it was used in the night.

Q. How did you notice that ?

A. I could know by the way the clothes were put on it, different to what I fixed it.

10

Q. Did you notice in the morning some articles of toilet on the floor or on the bed in the spare room ?

A. I used to see silk stockings belonging to Mrs Odell, and her shoes lying around the floor—blue silk stockings and pink.

Q. Did you see anything of the kind any morning that Mr Odell was in town ? and was sleeping in his own house ?

A. No, I never did. No, I never seen any.

Q. Did you pass any remark to Mrs Odell about the noise that you heard during the night coming from this spare bed room ?

A. No, I didn't pass the remark, but she asked me if I heard any noise, and I said yes, I heard a noise but I didn't know what it was.

20

Q Did she say anything else ?

A She didn't say anything at all after.

Q. She didn't speak of ghosts ?

A. She mentioned some thing about ghosts, and I only laughed at her.

Q. You said you didn't think it was ghosts ?

A. I didn't think it was ghosts. I wern't afraid of ghosts.

Q. Where and when used Mrs Odell to take her breakfast when Mr Odell was in town and was sleeping in his own house ?

and

stairs

Q.
she u

A.

Q.

A.

Q.

A.
said sh

Q.

A.
plain—

Q.
say she
ed of be

A.

Q.

A. I

Q. W
breakfast

A. It was always upstairs in bed when Mr Odell was out of town.

Q. Well, now, before proceeding any further, the bed room of Mr and Mrs Odell was on the top flat ?

A. Yes.

Q. That was their regular bed room ?

A. Yes, they used to always sleep there.

Q. To your knowledge ?

A. Not to my knowledge I never know Mr Odell to sleep down stairs.

Q. But you say that after a night during which you had heard noise 10 she used to take her breakfast in her bedroom and in her bed ?

A. Yes.

Q. Did she complain of something ?

A. She said she was sick.

Q. Only that ?

A. That was all, I think. I don't remember of anything else : she said she was sick or something like that.

Q. Was she always sick that way when Mr Odell was away ?

A. Well, I don't remember if she ever did. I never heard her complain—not to me.

20

Q. In the morning after the night during which you heard noise you say she used to take her breakfast in her bedroom, because she complained of being sick ?

A. Yes.

Q. How many times did this occur ?

A. I couldn't say exactly how many times, but a good many times

Q. Well, when Mr Odell was at home where used she to take her breakfast ?

bec

ten

dur
som

spar
to g

of toi

A

Q

A

Q
went

A
go out

Q.

A.

Q.

A.

A. She used to take it down stairs with Mr Odell

Q. At what o'clock ?

A. Half past nine or nine—somewhere about that time.

Q. And when he was away and she took her breakfast in her own bedroom at what o'clock did she get up and take her breakfast ?

A. She wouldn't get out of bed : she would take it about eleven or ten—any hour like that, and I would go up and ask her.

Q. How many times did you find in the morning after the night during which you had heard noises, articles of toilet, silk stockings, or something like that ? 10

A. I couldn't say how many times. I wouldn't find them in the spare room, but I would find them up in the other room where she used to go to sleep.

Q. Did you find some in the spare room in the morning ?

A. I found them once in the spare room.

Q. But you say that in her own room you very often found articles of toilet ?

A. Yes.

Q. That she used to wear for what ?

A. In the evening that she would put on when Mr Odell went away 20

Q. You say she used to wear these articles at night when Mr Odell went away ?

A. Yes, I used to see them on her that time only, unless she used to go out to a little ball or party or something.

Q. It was fancy articles of toilet ?

A. Yes.

Q. Used she to wear these articles when Mr. Odell was at home ?

A. I never seen them on her when Mr. Odell was at home.

room

be av

(

A

(

A

were

Q

night

A

Q.

A.

Q.

had loc

A.

Q.

A.

Q.

was in

A.

every m

Q.

upstairs

A. Y

Q. H

A Y

Q. Did you notice something about the blinds in the spare bed room ?

A. They were always closed up that night. When Mr. Odell would be away the blinds would be all closed

Q. And when he was in town ?

A. They were never closed. There were shutters and blinds.

Q. There are wooden shutters besides the blinds ?

A. The blinds were always closed in daytime, but the inside shutters were shut at night time.

Q. You said a moment ago that you used to lock the hall door at 10 night ?

A. Yes, I always locked it at night unless Mr. Odell told me.

Q. When Mr. Odell was away ?

A. I have locked it, and in the morning I would find it open.

Q. Well, are you positive of what you say that once at night you had locked the door, and that you found it open in the morning ?

A. Yes, I found it open in the morning a good many times.

Q. In the morning during the time Mr. Odell was away ?

A. Yes.

Q. Did you ever find this lock open in the morning when Mr. Odell 20 was in town ?

A. No, I never found it open ; because I used to unlock it myself every morning.

Q. When you heard that noise, had you any idea there was somebody upstairs ?

A. Yes, I know there was somebody upstairs walking around.

Q. Had you any idea there was more than one person upstairs ?

A Yes, you could hear more than one step going.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

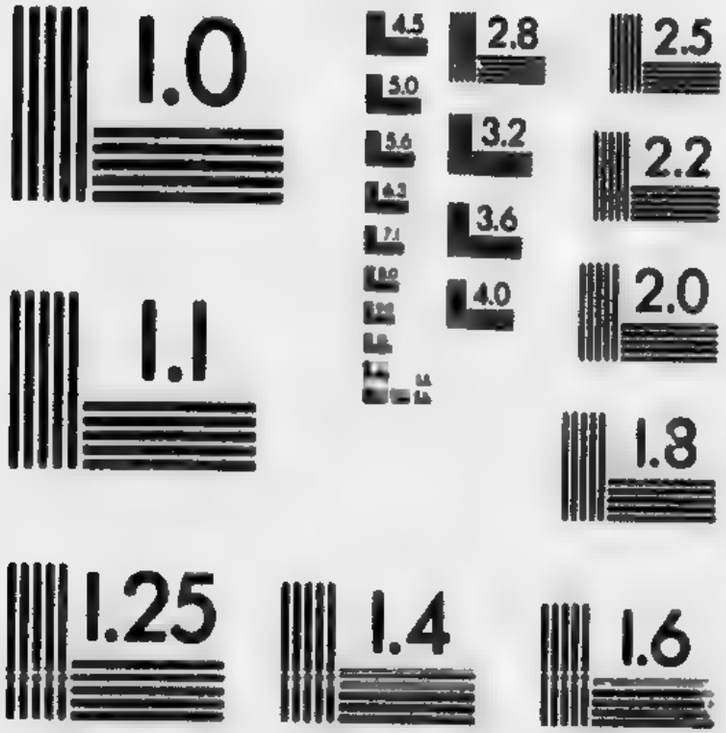

APPLIED IMAGE Inc
1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

Q
A
Q
A
Q
or on
A
Q
someb
A
Q.
heard t
Ob
A.
Q.
A.
Q.
A.
Mrs Ode
us to go
Q. I
A. I
Q. A

Q. Did you hear talking ?

A. Couldn't very well hear talking.

Q. You heard only walking ?

A Yes, the walking around

Q The children sleep on the flat ?

A. Yes.

Q. And the nurse also ?

A. Yes, with the children.

Q. The only people that were there were sleeping in the basement or on the top flat ?

A. Up on the top, yes. 10

Q. Was it known between yourselves, the servants, that there was somebody uptairs during the night ?

A Yes, we used to think there was somebody uptairs always.

Q. You had this idea when you were down stairs ? and when you heard the noise, as you said before ?

Objection to : objection overruled.

A. Yes.

Q. Now, when Mr. Odell was away, who locked the door ?

A. Well, I used to lock it sometime. 20

Q. When Mr Odell was away ?

A. I used to lock it, when Mr Odell would be away, and sometimes Mrs Odell would come and tell me that she would lock it herself and for us to go to bed, that she would lock the door.

Q. Did she ever lock the door when Mr Odell was at home ?

A. No, she never did.

Q. Are you quite sure ?

sup

nois

time

nigh

did M

thing

latch t

A. I am quite sure she never locked the door.

Q. Well, this noise you heard, was it during the time you were supposed to be in bed or asleep ?

A. Yes, when we would be in bed sometimes we would hear the noise

Q. At what o'clock ?

A. After twelve—somewhere about twelve—after twelve—later sometimes—perhaps three o'clock—we would hear noises upstairs walking.

Q. Were you wakened by this noise ?

A I could hear this walking. Very often I would wake in the 10 night and hear noise upstairs.

Q Who heard the noise with you ?

A. The girl

Q. What girl ?

A. Mary James.

Q. And who else ?

A. Well, there were just the two of us in the room to hear it.

Q. When Mr. Odell was away like this, as you said a moment ago did Mrs Odell go out at night ?

A. Yes, sometimes. 20

Q. When she was out of the house has she telephoned to you something about the house and the locking of the door ?

Objected to proof of conversation by telephone :

Objection overruled.

A. Yes.

Q. What was it ?

A. It was to leave the door open for her—to leave it on the open latch that she could come in herself.

whe

don't

with

at nig

when

keep t

to keep

Q. Did you recognize her voice ?

A. Oh. Yes,

Q. In the telephone I mean ?

A. Oh, yes, in the telephone.

Q. Did it occur often with Mrs Odell that she went out at night when Mr. Odell was away ?

A. Yes, she used to go out pretty often.

Q. Did he go out alone ?

A. She used to go out alone—at least, I think so, in the evening. I don't know who she would come home with.

10

Q. Do you know if she came back alone or if it was in company with somebody ?

A. I couldn't say, I never seen her coming in.

Q. Now, Miss Healey, when Mr Odell was in town, did she go out at night alone ?

A. Not that I remember of alone. I don't remember going out alone when Mr Odell.

Q. Did she ever, when Mr Odell was in town, telephone to you to keep the door open or the lock open ?

A. Did Mr. Odell ?

20

Q. Yes.

A. Mr. Odell never did.

Q. Did she telephone to you many times when Mr. Odell was away to keep the door open or the lock open ?

A. I couldn't say how many times, but pretty often.

Q. And so you did ?

A. Yes, I left it open on the open latch.

Q. And you did not wait for her but go to bed ?

A.

Q.

A.
I woul

Q.

A.

Q
time th

A.

Q.

A.

Q.

A
rememb

Q. V

A T

Q. I

A. A

Q. B
night, du
been spea

A. Y
Miss Roc

Q. Di

A. Y

Q. W
of going o

A. So

A. I would go to bed.

Q. At what o'clock would you go to bed on these occasions ?.

A. Some times at half past ten or a quarter past ten—whether time I would be ready.

Q. And she w. . not in when you went to bed ?

A. No.

Q All that you said a moment ago did it occur during the whole time that you were there and during the absence of Mr Odell ?

A. Yes, Mr Odell was away, yes.

Q. You have known Miss Zelia Rochette ?

A. Yes

10

Q. You remember when she went to live with Odells ?

A I remember, I think. I don't know if I remember the date, but I remember the month she came.

Q. What month ?

A The month of February

Q. In 1893 ?

A. A year ago last February.

Q. Before Miss Rochette went to live with Mr. Odell did you at night, during the absence of Mr. Odell, notice the noise that you have been speaking about a minute ago ?

20

A. Yes, that is the time that I used to hear it. It wasn't when Miss Rochette was.

Q. Did you hear the same noise when Miss Rochette was there ?

A. Yes, I used to hear people upstairs.

Q. While Miss Rochette has been there was Mrs Odell in the habit of going out at night during the absence of Mr. Odell ?

A. Sometimes they used to go out together

th

th

on

wa

Zeli

last

in M

becau
to Mo

Q. Was it about the same thing as before ?

A. Yes, something about the same.

Q. Did she telephone you after Miss Rochette had been there to keep the door open or to lock the door ?

A. I don't remember.

Q. Did you see many times Mr. Raymond in the house either during the day time or at night ?

A. I didn't see him at night ever, but I saw him in the day time once.

Q. Many times ? 10

A. Only once that I remember. I never let him in only once.

Q. You don't know who the people were in the room that you heard walking, as you said ?

A. No, I don't know.

Cross-examined by Mr. Pelletier Q. C.

Q. This Miss Rochette of whom you spoke is a girl by the name o Zelia Rochette ?

A. Yes.

Q. She lived in the house of Mr. Odell from February until December last ?

A. Yes. 20

Q. Then, she left for Montreal to be engaged as a nurse in a hospital in Montreal ?

Objected to : Objection overruled.

A. I don't know what she went to do, but she left for Montreal ; because I never heard her speak of it in the house, but I know she went to Montreal.

Q. At that time, in December last ?

A. Yes, she went to Montreal in December.

Q
enque

P

Q

A.

Q.
pantry

A.

Q.

A

Q.
the spa

A.

Q.

A.
there is

Q. T
when sh

A. Y

Q. C
the cellar

A, T

Q. Th

A. N

Q. Th
room ?

A. Ye

Q. Th

Q. I suppose you can understand this plan (Plaintiff's exhibit at enquete No. 16)

Plan is shewn to witness.

Q. This is a plan of the first flat of Mr. Odell's ?

A. Yes.

Q. The spare bedroom of which you spoke is the one next to the pantry ?

A. Yes.

Q. The passage goes from the porch to the pantry, straight ?

A Yes.

Q. And before reaching the pantry there is a door which goes into the spare bedroom ? 10

A. Into the spare bedroom.

Q. Can you tell me further what there is in this library here ?

A. What furniture ? There is a couch and some chairs and tables there is a couple of tables, in it.

Q. This room, where Mrs. Odell generally used to sit and remain when she was in the house is the smoking room ?

A. Yes, when she was at home.

Q. Can you tell me what there is under this smoking room down in the cellar ? 20

A, There is a wood cellar underneath this.

Q. There is nobody sleeping there ?

A. Nobody in that room.

Q. Then upstairs on the second flat there is Mr. and Mrs. Odell's room ?

A. Yes.

Q. Then there is the nursery ?

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q. C

A. Y

Q. T
and the
drawing-

A. M
drawing
dining-ro

Q. W

A. O

Q. Ar

A. Ow

Q. Th
room ?

A. No

Q. Tha

A. Yes

Q. Mrs

A. Yes.

Q. Forr
bedroom do

A. Yes.

Q. Where Mary Ann McCarthy would sleep with the children ?

A. Yes.

Q. And then there would be Miss Rochette's room ?

A. Yes.

Q. Miss Rochette's room would be nearly opposite Mrs Odell's room ?

A. Well, no, not quite.

Q. On the other side of the passage ?

A. Yes, across the passage.

Q. The door of Mrs Odell's room and the door of Miss Rochette's room and the nursery would form a kind of triangle ? What is over the drawing-room ? 10

A. Mr and Mrs Odell's bedroom where they use to sleep is over the drawing room. The room where the children and nurse sleep is over the dining-room, and the children's play-room is over the spare bedroom.

Q. Where is Mary Ann's ?

A. Over the ding-room

Q. And where was Miss Rochette's ?

A. Over the smoking-room, where she slept.

Q. Then, Miss Rochette's room would be exactly opposite Mrs Odell's room ? 20

A. Not quite. It is more down in the corner.

Q. That is what I said : it makes a kind oi triangle ?

A. Yes, across the passage.

Q. Mrs Odell used to undress in her bedroom upstairs ?

A. Yes.

Q. Formerly they used to sleep in what is now called the spare bedroom down stairs ?

A.

Q.
nursery

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q.
his pant

A. I

Q. A
take his

A. I

Q. C
would kn

A. C

Q. W

A. I

Q. Y
be a good
other ladi

A. Y

A. Yes.

Q. But they took their room upstairs on accounnt of the children and nursery ?

A. That must be before I came. I never.

Q. At any rate, the spare room is not used now ?

A. No.

Q. Mrs Odell would not undress there ?

A. No, she would not undress there.

Q. Where would Mr Odell undress ?

A. Down stairs in the spare bed room. 10

Q. It was used as a dressing room ?

A. Yes.

Q. When he was going to bed he would take off his clothes except his pants and go up that way to his bed ?

A. I suppose so.

Q. And the morning he would leave his night shirt upstairs and take his pants and go down stairs to dress in the spare room ?

A. I can't say. I couldn't say that.

Q. Of course, Mary Ann McCarthy being always with the children would know more of what took place upstairs than you would ? 20

A. Certainly. I suppose she should.

Q. When Mrs Odell spoke about ghosts she was joking ?

A. I suppose so. I dont't know exactly.

Q. You said that Mrs Odell used to go out at night. There used to be a good many picnics which Mr Odell and Mrs Odell and a good many other ladies and gentlemen would organize ?

A. Yes.

very

any r

A

Q

A

Q

A

Q

late at

A.

Pl

Q.

Mr Od

A.

to bed.

Q.

be in be

A.

Q.

A.

with me

Q. They would go out at any hour in the evening and then come in very late at night ?

A. Yes.

Q. And Mr Odell used to go to these picnics ?

A. Yes.

Q. And used to go with Miss Zelia Rochette ?

Objected to : objection maintained.

Q. You said that when Mr Odell slept in the house you never heard any noise ?

A. Well, no, not after they go to bed. 10

Q. But after they went to bed ?

A. No. I never he ard any noise late at night.

Q. At what time would Mr Odell go to bed ?

A. I don't know exactly. I never heard any noise upstairs.

Q. Wasn't it usual for Mr Odell and Miss Roehette to go to bed very late at night ?

A. I don't know. I didn't see them.

Plaintiff's counsel objects to any evidence relating to Miss Rochette :

Q. Let us speak only of Mr Odell for the moment. What time would Mr Odell go to bed ? 20

A. As I said, I can't say that, because I went down stairs and went to bed.

Q. Would Mr Odell go to bed a very long time after his wife would be in bed ?

A. Well, I don't know.

Q. Who was sleeping in the same room as you down stairs ?

A. Mary James. She sleeps there now and last winter. She stopped with me two winters.

Q
A
Q
away
A
Q
A
Q
mean,
A.
R.
A.
stairs o
Q.
would
A.
Q.
Saturda
A.

Q. In December last and October last who slept there with you ?

A. The French cook.

Q. You mean Celestine Lechasseur ?

A. Yes. I didn't know her name.

Q You used to call her Anais ?

A. Yes, Anais, we used to call her.

Q, This girl would sleep in the same room as you would ?

A. Yes, she slept in the next bed to me.

Q. Mary James is now a servant in Mr Odell's house ?

A. Yes.

10

Q. She has been taken in since Celestine Lechasseur has been sent away ?

A. Yes.

Q. Have you a time piece in the kitchen down stairs ?

A. Yes, there is a clock.

Q. In this spare bedroom, of course when Mr. Odell was present I mean, you would not be obliged to go and make the bed ?

A. No we never had a bed there to make.

R. And you never made it either when Mr. Odell was away.

A. No, I have never made it. only once I got Mrs Odell to sleep down 20 stairs one night when Mr Odell was away.

Q. Did you have occasion to go into this spare room when Mr Odell would be away in order to arrange things ?

A. Well, I always go in every morning and dust it and tidy it up.

Q. You said, Miss Healy, that Mr. Odell used to go down every Saturday to Kamouraska ?

A. Yes, so far as I understand.

Q.

A.
exactly

Q
Kamou

A.
things

Q.
with s

A.

Q.
more e

A

Q.
on the f
underne

A.
doors o

Q.

A.

Q.
where y

Obj

Q.
stayed a

A.

Q.

A.

Q. Are you quite positive of that ?

A. Yes, except he went to the Lake sometimes. I couldn't say exactly whether it was to Kamouraska or to the Lake.

Q You are not sure, when he went away, whether he went down to Kamouraska or to the Lake ?

A. No ; sometimes he did go to the Lake, because he brought some things to eat with him.

Q. He would either go to Kamouraska or to the Lake and come back with some trout on Monday ?

A. Yes.

10

Re-examined by Hon. Mr. Irvine Q. *C.*

Q. You said just now that anything going on upstairs would be more easily heard by Mary Ann McCarthy than by you ?

A She was on the same flat.

Q. Do you mean to say that anything going on on the ground floor or on the first floor would be more easily heard by Mary Ann than by you ? underneath ?

A. I can always hear people walking down stairs or any noise of doors or anything.

Q. But she couldn't hear, being upstairs ?

A. Well, I don't know. She must have heard same as we heard. 20

Q. But you were better placed to hear walking on the floor over where you were ?

Objected to :

Q. Mary James, she was originally engaged some time ago and only stayed a short time in the house ?

A. No.

Q. She was engaged some time ago and went away and came back ?

A. Yes.

Q. W

A. W
Ann to e

Q. D

Obje

Q. S
LeChasse

A. Y

And

I, the
is a true a

Q. When she was engaged, do you know who it was engaged her ?

A. When she was first engaged, it was Mrs. Odell who sent Mary Ann to engage her.

Q. Did Mary Ann McCarthy recommend her to her.

Objected to :

Q. She went away, however, and came back as cook when Celestine LeChasseur was sent off.

A. Yes.

And further deponent saith not.

I, the undersigned, do hereby certify that the foregoing deposition 10 is a true and correct transcription of my shorthand notes.

———

PROV
Dr

No 59

EVI

MA
over 40
depose

I do
I am n
this suit

Q. Y
in the er

A. Y

Q. W

A. W

Q. In

A. A

SWORN.
F. B. & C.
P. S. C.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC.

IN THE SUPERIOR COURT.

The 10th day of May 1894.

No 599

PRESENT :

The Honorable Mr. JUSTICE CASAULT

L. S. ODELL,

Plaintiff

vs

MRS M. L. L. GREGORY

Defendant

EVIDENCE ON THE PART OF PLAINTIFF IN THIS CAUSE

MARY JAMES of Quebec, in the District of Quebec, cook, aged over 40 years, being duly sworn upon the Holy Evangelists, doth depose and say :

I do know the parties in this cause ; I am not related, allied or of kin to, nor interested in the event of this suit.

Examined by Hon. Mr Irvine, Q. C.

Q. You were for some time, I think, and are at present a servant in the employment of Mr Odell ?

A. Yes, sir.

Q. When did you first go into the service of Mr and Mrs Odell ?

A. Well, two years ago.

Q. In what capacity ?

A. A Cook, sir.

C

A

C

A

Q

witne

A

Q

A

Q.

absenc

visit h

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q. Y

A. Y

Mois

identifie

her testi

Q. In the house of Mr Odell what room did you occupy ?

A. I occupied the room down stairs.

Q. In the basement ?

A. Yes, sir.

Q. Did you occupy the same room as Lillie Healey, the other witness ?

A. Yes, sir.

Q. You and she ?

A. We slept in the one room.

Q. Are you aware of the fact as to whether or not, during the 10 absence of Mr Odell from Quebec, Mrs Odell used to have a gentleman visit her ?

A. Yes, sir.

Q. In the evening ?

A. Yes, sir.

Q. At night ?

A. Yes, sir, at night.

Q. Can you name any of the gentlemen that visited there ?

A. Yes, sir, the name of Raymond ?

Q. Mr Moise Raymond ? 20

A. Yes, sir.

Q. You know him quite well ? you don't mistake him ?

A. Well, I don't know him perfectly well. I have met him in...

Q. You could recognize him when you see him ?

A. Yes, I think so.

Moise Raymond being called and appearing before the witness is identified by her as the Mr Moise Raymond of whom she speaks in her testimony.

Q.
room i

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q.
noise or

A.

Q. I
when M

A. Y

Q. W

A. W

Q. P

A. Y

Q. D
together

A. Y

Q. Te

A. I s

Q. A

A. Ye

Q. Wh

A. I s

Q. Wh

Q. What was the room on the first floor immediately above the room in which you slept ? what was it occupied as ?

A. It was accupied as a spare bedroom.

Q. There was a bed in the room ?

A. Yes, Sir.

Q. But the bed wasn't usually occupied ?

A. No, Sir, never.

Q. Well, did you on any night after you had gone to bed hear any noise or movements in that room ?

A. Yes, Sir, very often.

10

Q. Do you particularly remember hearing it on any occasion when Mr. Moïse Raymond was visiting ?

A. Yes, Sir.

Q. What was the noise you heard ?

A. Well, people walking up stairs in the spare room.

Q. People walking in the spare bed room ?

A. Yes, Sir, right over us.

Q. Did it ever happen to you to see Mr. Raymond and Mrs Odell together ?

A. Yes, Sir, I saw them.

20

Q. Tell us as near as you can what it was and what occurred ?

A. I saw them about a year ago, I suppose.

Q. A year ago now ?

A. Yes, Sir.

Q. Where did you see them ?

A. I saw them in the smoking room and in the parlor.

Q. What did you see ?

couc

Q

A

Q

A

ten ar

Q.

ing aft

A.

spare r

Q.

A.

was up

Q.

smoking

A.

Q. W

A. I

Q. D

any pers

A. Y

Q. U

A. Al

Q. W

A. Ye

Q. Ho

A. I saw them both together on the sofa in the parlor and on the couch in the smoking room.

Q. Was anybody else ?

A. No, there was no person else.

Q. What time was it ?

A. Well, about eleven o'clock in the smoking room, and between ten and eleven in the morning in the parlor.

Q. Had you occasion to go into this spare bed room in the morning after you heard the noise ?

A. Well, no, I did not. That wasn't my business to go to the spare room at all ? 10

Q. It was Lillie Healey's, business ?

A. It was Lillie Healey's business. I was down stairs girl and she was up stairs girl.

Q. You say you saw them sitting together on the couch in the smoking-room about eleven o'clock at night ?

A. Yes.

Q. Well, was the door open ?

A. It was half open.

Q. Did you ever on any occasion at night or towards morning see any person going out of the house—any man ? 20

A. Yes, I saw once.

Q. Under what circumstances ?

A. About half past four in the morning.

Q. Was Mr Odell away at that time ?

A. Yes, Mr Odell was absent.

Q. How came you to see a person going out at that hour ?

A. W

Q. Y

A. Y

Q. T

A. Y

Q. T

A. I

Q. Di

A- I d

Q. Di
noise prev

A. Ye

Q. Th
morning ?

A. Ye

Q. Wh
Mr Odell o

A. Yes

Q. Did
were sittin

A. Yes

Q. Had

A. Yes.

Q. How

A. Well
with his arm

Q. Was
saw them on

A. Well, I wasn't sleeping, and I heard them.

Q. You heard the door shutting ?

A. Yes, I heard the hall door.

Q. Then you looked out of the window ?

A. Yes, sir.

Q. Tell us what you saw ?

A. I saw a gentleman going out.

Q. Did you recognize the person ?

A. I couldn't say, but I think it was Mr Raymond.

Q. Did your hear him speaking or walking about or making any noise previous to his going out ? 10

A. Yes, I heard him go out through the hall and shut the door.

Q. That was when he was going out at half past four in the morning ?

A. Yes, sir.

Q. When you saw Mr Raymond and Mrs Odell in the parlor, was Mr Odell out of town then ?

A. Yes, sir.

Q. Did you notice, the time you saw them in the parlor, how they were sitting together ? Were they sitting near one another ? 20

A. Yes, they were sitting quite close to one another.

Q. Had he his arm around her ?

A. Yes.

Q. How were they sitting ?

A. Well, they were sitting quite close on the corner of the sofa with his arm around her shoulders.

Q. Was there anybody on that flat of the house at the time you saw them on these two occasions ?

A.

Q.
have de
what se

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q. H

A. Y

Q. W
in the ma

A. Ye
down.

Q. W

A. Th

Q. Yes
change in

A. We

Q. Wh

A. She
in the morn

Q. How

A. Wel

Q. But

Objec

A. No, there was no person—not at all.

Q. When you saw this gentleman going out of the house as you have described at a curious hour of the morning, do you remenber what season of the year it was—whether it was winter or summer ?

A. It was a year ago last fall.

Q. It was late in the autum ?

A. Yes, it was before the snow fell.

Q. Mr Odell, was he frequently absent from Quebec ?

A. Yes.

Q. He would go to Montreal very often ? 10

A. Yes, very often.

Q. Well, when Mr Odell went to Montreal, was there any change in the manner of living in the house ?

A. Yes, sir, not the same at all. The house was turned upside down.

Q. What was the cause of that ?

A. The cause was that Mr Odell wasn't there.

Q. Yes, but what was the cause of the change ? what made the change in the house ?

A. Well, I suppose Mrs Odell made the change. 20

Q. What kind of a change did she make ?

A. She made the change that she would go to bed at five o'clock in the morning and get up at twelve.

Q. How did she amuse herself up to five in the morning ?

A. Well, I don't know. I wasn't upstairs, you know.

Q. But she was not alone, I suppose ?

Objected to.

Q
alone
A
Q
A.
Q.
regard
A.
in the
Q.
early ?
A.
Q.
A.
Cro
Q
when C
account
Obje
A. Y
Q. H
A. T
Q. Y
A. Y
Q. Ye
are there
A. Ye

Q. When she sat up till five o'clock in the morning, was she alone ?

A. No, she was not alone.

Q. Do you know who was with her ?

A. Oh, I think it was Mr Raymond.

Q. When Mr Odell was at home, what was Mrs Odell's habit as regards getting up in the morning and going to bed at night ?

A. She would get up early in the morning and have her breakfast in the morning, when Mr Odell was at home.

Q. And as regards going to bed at night, would she go to bed early ? 10

A. No, she wouldn't go to bed very early.

Q. She never had any visitors at night when Mr Odell was there ?

A. No, sir, not at all.

Cross-examined by Hon. Mr Pelletier Q. C.

Q You have been re-engaged to go to Mr Odell's as a servant when Celestine Lechasseur, who was there, was turned away on account of the evidence she gave in this case previously ?

Objected to : objection overruled.

A. Yes.

Q. How much do you get a month ? 20

A. Ten dollars.

Q. You were engaged there as cook ?

A. Yes.

Q. You were engaged there in that capacity previously, and you are there now in the same capacity ?

A. Yes.

Q

A

Q.

A.

Q.

A.

was no

Q.

A.

Q.

A.

Q.
morning

A.

Q.

A.

Q.
dinner o

A.

Q.

A.

Q. A

A. Y

Q. W
your exa
or in the

A. It

Q. As cook you had not much business upstairs ?

A. No, not much.

Q. Of course you wouldn't go upstairs very often ?

A. Oh, yes sometimes I used to go upstairs.

Q. What for ?

A. When I would feel like going upstairs I went upstairs. There was no one to prevent me going upstairs.

Q. It was just to please yourself that you went upstairs ?

A. I often had business to go upstairs.

Q. What business ?

A. I have got to open the door until twelve o'clock. 10

Q. You have got to open the door until twelve o'clock in the morning ?

A. Yes.

Q. What time did you generally go to bed ?

A. Half past ten and eleven o'clock.

Q. What would you do downstairs before going to bed, after dinner or supper time ?

A. What could I do ?

Q. What would you do ? 20

A. Well, I would work sewing and such things as that.

Q. And go to bed as late as eleven o'clock ?

A. Yes, and half past ten.

Q. When did you see Mr Raymond with his arm as you said in your examination-in-chief sitting on the sofa, was it in the morning ? or in the afternoon ?

A. It was in the morning.

Q.
A.
Q.
door
A.
Q.
A.
door.
Q.
the ha
A.
Q.
body t
A.
Q.
they co
A.
Q.
A.
Q. I
they cou

Q. You saw them once ?

A. Yes.

Q. That was in the smoking-room, was it ?

A. No, it was in the drawing-room.

Q. Well, where is the sofa in the drawing room ?

A. It is over right in the corner fornest the door.

Q. Next the door ?

A. Fornest the door.

Q. Opposite the door. Well, then, in order to see them from the door the door had to be wide open ? 10

A. Well, no, it hadn't to be wide open.

Q. Well, if it is opposite the door and the door was partly ?

A. It isn't opposite the door : it is in the corner fornest the door.

Q. So that the door being half open, you could see the sofa from the hallway ?

A. From the passage, yes, I could.

Q. And of course if you could see them, they would see every body that would pass in the passage too ?

A. Well, I don't know for that, whether they did or not. 20

Q. Well, look here, if you, going in the passage could see them, they could see you too ?

A. Well, I don't know for that.

Q. You don't know for that ?

A. I don't know for that, no.

Q. How do you account for that, that you could see them and they could not see you in a straight direction ?

A
or no
Q
but I
A
perha
Q
A.
Q.
other s
A.
Q.
A.
Q.
A.
Q.
A.
Q.
A.
Q.
A.
Q.
A.
Q.
A.
Q.
me.

A. That doesn't make any difference to me whether they seen me or not.

Q. I don't ask you whether it makes any difference to you or not, but I ask if they could see you ?

A. I don't know. Likely they could see me if they looked, but perhaps they didn't.

Q. Do you think it was possible for them to see you ?

A. Yes, it was.

Q. I suppose that seeing this thing you went down and told the other servants about it ?

A. No, I didn't. 10

Q. You did not ?

A. No, I did not.

Q. You never spoke to any one about it ?

A. No.

Q. You swear to that ?

A. Yes, I would swear to that.

Q. Not I would, but do you swear to that ?

A. Yes, I do.

Q. You never spoke to a living soul about it ? 20

A. No, not at that time when it happened, I didn't.

Q. Did you speak to anybody since about that ?

A. Oh, I don't remember whether I did or not.

Q. You don't remember ?

A. No.

Q. You swear you don't remember ? Don't look there : look at me.

A.

Q.
any one

A.

Q. N

A. Y

Q. H
now say

A. I

Q. Y

A. Y

Q. N
saw this
to anyone

A. W

Q. An

A. We

Q. You

A. Yes

Q. How

A. We

Q. You
stard my qu
speaking to

A. No,

Q. And

A. Yes,

A. I will look at you all right.

Q. You swear you do not remember of having talked about this to any one since it happened ?

A. No, I don't think—I did not.

Q. Now, you are sure you did not ?

A. Yes, I am sure I did not.

Q. How is it you were not sure and could not say, and that you now say you are sure you never spoke to anybody about it ?

A. I say I did not.

Q. You say you did not ?

A. Yes, I do. 10

Q. No hesitation whatever in saying that from the very day you saw this until this morning in the box—Look at me—you never spoke to anyone about this ? Look at me and answer my question.

A. Well, I will look at you all right.

Q. Answer my question. It is a plain question.

A. Well, yes, I did.

Q. You did ?

A. Yes.

Q. How is it you said a moment ago you did not ?

A. Well, I didn't think right of myself, what you were asking me 20

Q. You did not know what I was asking you. You did not understand my question a moment ago when I asked you if you had been speaking to anyone about it ?

A. No, I did not.

Q. And you understand it now ?

A. Yes, I do.

spea

abou
you s

A

Q

A

Q
hesita

A

Q.
too nu

A.

Q.
to any

A.

Q.
you kn

A.

Q.
tion wh

A.

Q.
you spo

A.

Q.

Q. And understanding now what I asked you, you say you did speak to some one ?

A. Yes, I did.

Q. You understand fully now the question which I put to you about speaking of what you saw there. I want to know now how often you spoke about it ?

A. Oh, I spoke of it often.

Q. Often ?

A. Yes.

Q. You always thought that you could speak of that without any 10 hesitation to anybody ?

A. Yes, I did.

Q. And of course the people to whom you spoke about it, they are too numerous, you could not mention them all here ?

A. No, I could not.

Q. You said it to outsiders and to people in the house and almost to anyone you met ?

A. No, I didn't speak of it to every one I met.

Q. But you were satisfied with speaking of it to people whom 20 you know well ?

A. Yes.

Q. And of course people whom you know well, you had no hesitation whatever to speak to them about it ?

A. No.

Q. Now, can you give us the name of some of the parties to whom you spoke about this ?

A. Yes, I can.

Q. You can ?

A

Q

some

A

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q.

Court,

A.

Q.

away.

A.

Q. S

A. Y

Q. Y

A. Y

Q. Y

A. Y

B. B

A. Y

A. Yes.

Q. Well, I would be very much pleased if you would give me some of these names.

A. Well, I spoke of it to Lillie Healey.

Q. And...

A. ...other persons.

Q. Name them.

A. They are not in Quebec now.

Q. Never mind. Let them be in the States. Name them.

A. Paddy Cole.

Q. Paddy Cole is in Quebec ? 10

A. Yes, he is.

Q. Go on. Now look at me. If you don't want to look at the Court, look at me. Go on. Give us the names ?

A. Well, I can't name any more now.

Q. Give us some of the people whom you mentioned as being away.

A. I spoke of it to Mary Ann McCarthy too.

Q. She is not away : she is in Quebec ?

A. Yes.

Q. You told her what happened ? 20

A. Yes, I did.

Q. You swear to that ?

A. Yes, I do.

B. Before your Maker you swear to that ?

A. Yes.

Q
thy o
vant
and M

A

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q.
were b

A.

Q.

A.

Q. A
should k

A. I

Q. Y
seen this
that you

A. I

Q. Y

A. N

Q. Yo

A. I

Q. Yo

Q. You understand my question : You spoke to Mary Ann McCarthy of what you saw. You told Mary Ann McCarthy, who was a servant at Mr. Odell's for some time—you told her you saw Mr. Raymond and Mrs Odell on the sofa in the parlor with his arm around her.

A. Yes.

Q. You told Mary Ann McCarthy that ?

A. Yes.

Q. Some other names now.

A. I told Mr. Odell.

Q. You told Mr. Odell ?

A. Yes.

Q. Of course you felt that having seen a thing of that kind, you were bound in duty according to your conscience to tell Mr. Odell ?

A. Yes, certainly.

Q. You are a Catholic ?

A. Yes, I am.

Q. And having seen such a horrible thing you thought the husband should know ?

A. He didn't know till the other night. I never told him.

Q. You told me a moment ago that you thought that after having seen this it was only fair that Mr. Odell should know ? How is it that you have been waiting for over a year and a half to tell him ?

A. I beg your pardon. I didn't tell that Mr. Odell was to know it

Q. You didn't tell me that Mr. Odell ought to have known that ?

A. No, I didn't tell you that.

Q. You swear you didn't tell me that ?

A. I didn't tell you that.

Q. You swear you didn't tell it ?

this

Odel

day

A

Q

A

Q.

A.

way..

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A. I

Q. I

A. Y

Q. Is

A. N

A. Yes, I will, and I didn't tell you.

Q. How is it a good catholic woman like you, after having seen this, did not tell Mr. Odell ?

A. Well, why would I tell it ?

Q. That is what I want to know.

A. Mrs Odell is a catholic too, and why would I tell it, when Mrs Odell wouldn't tell it.

Q. How is it you told him the other day—the day before yester day ?

A. I didn't say I told him the day before yesterday. 10

Q. When was it you told him ?

A. The other night.

Q. What night ?

A. I don't remember the night. I didn't keep it in mind that way..

Q. Try and remember what night it was ?

A. Well, I don't remember I can't remember it.

Q. Was it yesterday ?

A. No, it wast'nt yesterday ?

Q. Was it the day before yesterday ? 20

A. No.

Q. Was it the day before ?

A. It wasn't in the day. I told you.

Q. It was in the night ?

A. Yes : in the evening after he came to get his tea.

Q. Is it a week ago ?

A. No, it isn't a week ago.

Q

A

Q

go of

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A. S

Q. C

it is quit

morning

A. W

Q. O

A. P

Q. Ye

A. Ye

Q. Ex

A. I d

Q. We

A. Yes

Q. Of c

you from sl

A. No,

hour to get

Q. It is less than a week ?

A. Yes.

Q. How did it happen ? Was it Mr. Odell asked you or did you go of your own accord to tell him ?

A. Yes, I went.

Q. You felt it was a conscientious duty to go and tell him ?

A. Yes.

Q. Your conscience prompted you ?

A. Yes.

Q. At what time do you generally get up in the morning ? 10

A. Six o'clock.

Q. Of course, going to bed at half past ten or eleven, as you said, it is quite natural you would not get up, before six o'clock in the morning ?

A. Well, I get up, sometimes before six o'clock.

Q. Often ?

A. Pretty often. I am always up at six.

Q. Your general hour for getting up is six o'clock ?

A. Yes, or half past five or a quarter.

Q. Except if you are sick ? 20

A. I don't be sick.

Q. Well, do you sleep well ?

A. Yes, when there is no noise over my head to waken me.

Q. Of course when there would be noise in the house to prevent you from sleeping you would get up later in the morning ?

A. No, I would not get up later in the morning. It is always my hour to get up, at six o'clock.

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q.
over at

A. N

Q. Y

A. N

Q. D

A. Y

Q. B

A. N

Q. If

A. W

Q. No

A. No

Q. I w

A. We

Q- Wel

A. Wel

Q. If I
at five o'cloc

A. Five

Q. Never before and never after ?

A. Sometimes before.

Q. How long before, half past five ?

A. Quarter to six or half past five.

Q. Never before that ?

A. No.

Q. Now, do you undertake to swear that all the time you were over at Mr. Odell's place you didn't get up before half past five ?

A. No, I will not take to swear it.

Q. You will not swear it ?

A. No, I will not swear it ? 10

Q. Did you ever get up before half past five in the morning ?

A. Yes, often ; but I will not swear it.

Q. But you will not swear it ?

A. No.

Q. If you did get up, there is no objection to your swearing it ?

A. Well, I wont swear it.

Q. No ?

A. No, I will not.

Q. I want you to swear it ?

A. Well, I wont swear it. 20

Q. Well, we wont have any difficulty about it.

A. Well, there is that, that I wont swear it.

Q. If I understood you, you said that Mrs Odell would go to bed at five o'clock when Mr. Odell wasn't there ?

A. Five o'clock or half past four.

Q

A

A

Q

A

Q

A.

Q.

A.

Q.
heard

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q. Y
Raymon
doubt at

A. N

Q. Y

A. Y

Q. V

A. Y

Q. And that she would have people in the house ?

A: Yes.

A. I heard them—No, I didn't hear them speaking.

Q. Will you swear you heard them or did not hear them ?

A. I can swear I heard them walking.

Q. Walking ?

A. Yes, I can swear it.

Q. And by the way they walked you think it was Mr Raymond ?

A. Yes.

Q. Of course you know Mr Raymond well enough that if you heard him walking up stairs, you wonld know it is Mr Raymond ? 10

A. Well, I would know it was him, certainly.

Q. How often did you meet Mr Raymond ?

A. How often ?

Q. Yes.

A. Well, I have seen him several times.

Q. Did you hear him or see him walking very often ?

A. Yes, I saw him walking.

Q. You have no doubt at all that what you have said that Mr Raymond was there during the night until late hours, you have no doubt at all it is true ? 20

A. No, I have no doubt but it is true.

Q. You swear Mr Raymond was there ?

A. Yes.

Q. Very often ?

A. Yes, very often.

Q.

E.

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q. away ?

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q. away ?

A. until afte

Q. know ?

A. No

Q. Au

A. Wa

Q. Of talking up

A. No

Q. How often would you think he was there ?

E. Well, I couldn't remember that.

Q. Give us an idea.

A. He was there every time in Mr Odell's absence.

Q. You swear to that ?

A. Yes, I will.

Q. Until about four or five in the morning or half past four ?

A. Yes, and sometimes earlier.

Q. But the general rule was four or half past four for him to go away ? 10

A. Well, I didn't say that.

Q. But I want to know.

A. Well, sometimes, I didn't say that.

Q. Well, most of the time ?

A. Well, I don't know ; but sometimes it was.

Q. Would Mr Raymond go there every night when Mr Odell was away ?

A. Well, I don't know that either, because they wouldn't come in until after eleven o'clock. Some nights they would be out until that.

Q. And of course, after eleven o'clock what took place you don't know ? 20

A. No, only we would hear them.

Q. Aud hearing them, you would know who it was ?

A. Well, yes, I would know who it was, certainly.

Q. Of course when you are down stairs, you cannot hear people talking upstairs ?

A. No, I couldn't hear the words down stairs.

arou

belie

Q

A

Q

he wa

A

Q

walkin

A.

Q.

heard

A.

Q.

A.

Q.

momen

A.

Q. S

A. Y

Q. S

A. Y

Q. Nor the voices ?

A. You could observe the voices, but you couldn't tell what....
Q. Could you hear the voices upstairs ?

A. Well, very little ; but you could hear the walking and going around the rooms.

Q. But apart from the walking, there is nothing to make you believe that Mr Raymond was there ?

A. There was some person there.

Q. But we are talking of Mr Raymond ?

A. Well, he was there.

Q. And it is because you heard somebody walking that your swear he was there ? 10

A. He was.

Q. Answer my question. And it is because you heard somebody walking that you swear he was there ?

A. Well, I would swear he was there some nights all right enough

Q. Didyou ever speak to Miss Zelia Rochette about what you heard ?

A. No, I never did.

Q. Never ?

A. Never. 20

Q. The girl Mary Ann McCarthy, whose name you give a few moments ago, she was the nurse ?

A. Yes.

Q. She attended to the children ?

A. Yes.

Q. She slept upstairs ?

A. Yes.

took

than

Q

A

Q

get w

A

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A.

not.

Q. C

upstairs

A. I

Q. Y

A. N

Q. Of

without g

A. I p

Q. And of course she would be in a better position to know what took place than people sleeping down stairs as you did ?

A. Well, she would be in a better way, of hearing them talking than we were, but wouldn't of hearing them walking.

Q. But she would hear the voices better ?

A. Yes.

Q. Would Mary Ann be obliged to come down now and then to get water for the children ?

A. Well, I don't think so.

Q. Well, you don't think ?

A. She did not come down. 10

Q. You swear to that ?

A. I wasn't upstairs to know.

Q. How do you say she did not ?

A. Well, I don't think she did.

Q. After eleven o'clock she never came down stairs ?

A. I don't know.

Q. Do you say you don't think she did, or she did not ?

A. Well, I wasn't upstairs to know whether she came down or not.

Q. Of course you pretend that in order to know what took place upstairs you should have been there ? 20

A. I should not be there.

Q. You should not be there ?

A. No.

Q. Of course you pretend that you know what took place upstairs without going there at all ?

A. I pretend that I heard the people walking upstairs.

Q.
night, a
necessar

A. I

Q. T
takes pl

A. I

Q. H
guess ab

A. I

Q. A

A. It
wateror n

Q. No
night whe

A. Oh

Q. Ve

A. No
when Mr (

Q. Wh
walking ?

A, Wh

Q. Hov

A. Som
to what co

Q. Whe
walking ups

A. Well
like of that

Q. But you say Mr Raymond was there many times, and late at night, and you say you swear to that. Of course you pretend it is not necessary to be upstairs to know what takes place there ?

A. No.

Q. Then, it is not necessary for you to be upstairs to know what takes place there ?

A. I don't know.

Q. How is it you guessed about Mr Raymond and you did not guess about Mary Ann ?

A. I didn't want to guess about her.

Q. And you wanted to guess about Mr Raymond ? 10

A. It doesn's interfere with me whether she came down for wateror not.

Q. Now, Miss James, you said that no visitors were admitted at night when Mr Odell was there ?

A. Oh: yes, there was.

Q. Very often

A. Not very often. Certainly there was company allowed in when Mr Odell was there.

Q. When Mr Odell was in the house, would you hear somebody 20 walking ?

A, Why, yes, certainly.

Q. How late ?

A. Sometimes eleven and sometimes half past eleven according to what company he had.

Q. When Mr Odell was in the house would you hear somebody walking upstairs later than eleven or half past eleven ?

A. Well, very seldom, unless that he had some card party or the like of that they stayed later.

That

A
ccou

Q

A

Q
dresin

A

Q.
spare

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q.
that he
there we

A. W

Q. I

A. I
happened

Q. Y
took plac
upstairs

Q. You know that Mr Odell used to undress in the spare bedroom That was his dressing room ?

A. Undress ? Well I don't know. I wasn't a upstairs girl. I can't account for that at all.

Q. Of course I wont make you say anything you don't know.

A, No. I don't know that.

Q. You are not aware that the spare bedroom was Mr Odell's dresing rhom.

A. Yes, I am aware it is a dressing room.

Q. Of course, when Mr Odell would go up, he would go first in the 10 spare bed room ?

A. Yes.

Q. Would you hear him walking there ?

A. Yes.

Q. Every time ?

A. Yes.

Q. Every time ?

A. Yes.

Q. You are positive in saying that you hard him every night, and that he never went up to his bedroom after half past eleven when 20 there were no strangers in the house ?

A. Well, I couldn't say what time he went upstairs to bed.

Q. I want to know.

A. I wasn't an upstairs girl, I told you before to know what happened upstairs.

Q. You are prepared to say everything about Mr Raymond, what took place upstairs. but the rest, you don't want to as you are not an upstairs girl ?

ther
wal

took
thing

be in

Q

A

Q

A

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A. I

Q. I

A. I

Q. D

A. Y

Q. W

A. I

Q. Yo
when oth

A. Well, when Mr Odell was absent, why wouldn't I know whether there was a gentleman in the house or not, when I heard them walking.

Q. You are prepared to say everything about Mr Raymond, what took place upstairs, but about the rest you don't want to say anything, as you are not an upstairs girl ?

A. I always hear Mr Odell going up to his room, when he would be in bed, and I wouldn't hear him.

Q. Did he have late suppers generally ?

A. Very often they had late suppers—not lately. 10

Q. Who had late suppers ?

A. Mr Odell and Mrs Odell.

Q. You swear to that ?

A. Yes.

Q. You know it ?

A. Well, yes, they had late suppers and card parties.

Q. All alone ?

A. No, they weren't alone.

Q. Who was with them ?

A. I don't know.

Q. Didn't you hear some persons ? 20

A. I wasn't upstairs waiting on them to know.

Q. Did you hear somebody walking ?

A. Yes, I did.

Q. Who was it ?

A. I don't know.

Q. You know when Mr Raymond walks, but you don't know when other people walk ?

A.
know.

Q.
of wha

A.

Q.

A.

Q. Y

A. S

Q. W

A. W

Q. W
the hous

A. W
cheese.

Q. Y

A. I

Q. An

A. No

Q. Bu

A. Ye

Q. Mis

A. Yes

Q. So y
Mr Odell, M

A. Yes

Q. The

A. When there was a number of people in the house I didn't know.

Q. I am not speaking of a number of people, but I am speaking of what took place when there were no strangers in the house.

A. What took place ?

Q. Yes.

A. They went upstairs, of course.

Q. You say they had late suppers ?

A. Sometimes.

Q. Very rarely ?

A. Well, not often. 10

Q. With whom would Mrs Odell have late suppers in that way in the house ?

A. With Mr Odell. They would have bread and butter and cheese.

Q. You swear to that ?

A. I do, yes.

Q. Any body else with them ?

A. No strangers.

Q. But people living in the house ?

A. Yes, Miss Rochette. 20

Q. Miss Zelia Rochette ?

A. Yes.

Q. So you swear tnat these late suppers were participated in by Mr Odell, Mrs Odell and Miss Rochette ?

A. Yes, I do.

Q. The three of them ?

A.

Q.

A.

Q.

A.
I wasn'

Q.
to the s

A.

Q. Y
it be ger

A. V
come in

Q. I
when the

A. W

Q. A
Mr. Odell

A. Y

Q. W
woud not

A. I c

Q, Ne

A. I d
that.

Q. Wh
you be in a
or Mrs Ode

A. Yes, I do.

Q. Not the least doubt about that ?

A. No, not the least doubt.

Q. At what time would these late suppers take place ?

A. Well, half past ten and eleven—perhaps a little after eleven : I wasn't there to know.

Q. And when the supper would be finished, they would all go up to the second flat where they all slept ?

A. Well, I suppose they would. I wasn't upstairs to know. 10

Q. You are not an upstairs girl, of course. But what time would it be generally when they would go upstairs ?

A. Well, sometimes—according to whatever time they would come in from outside.

Q. I don't speak of what took place when they went outside, but when they remained in the house.

A. Well, eleven o'clock—perhaps a quarter past.

Q. And you could know that, of course, because you would hear Mr. Odell's steps over your head in the spare room ?

A. Yes. 20

Q. When they had nobody in the house but Miss Rochette they woud not go up before after eleven or half past eleven ?

A. I didn't say half past eleven—eleven or a quarter past.

Q. Never later ?

A. I don't know. I don't think so. I didn't mind anything about that.

Q. When you would be down stairs, would you distinguish—would you be in a position to say if it was Miss Rochette who was walking or Mrs Odell ?

A. It

Q. By
the two o

A. Pe

Q. Do

A. Ye

Q. I w
you could
who is wal

A. No,

Q. I w
you could
who is wal

A. No,

Q That

A. That

By the
upstairs wh

A. Yes,

By Mr. I

A. Well,
that : I woul

Q. But a
if it was Mrs

A. Yes, I

Q. By th

A. Yes.

Q. What

A. It was Mrs Odell.

Q. By the way they walked could you make a distinction between the two of them ?

A. Perhaps Miss Rochette wouldn't be in the house.

Q. Do you understand my question ?

A. Yes, I do.

Q. I want to know, when you heard people walking upstairs, if you could say, hearing them walking that way : Now, it is Mrs Odell who is walking upstairs and now it is Miss Rochette ?

A. No, it wasn't Miss Rochette.

10

Q. I want to know, when you heard people walking upstairs, if you could say, hearing them walking that way : Now, it is Mrs Odell who is walking upstairs and now it is Miss Rochette ?

A. No, it wasn't Miss Rochette ?

Q That is the only answer you have to give to my question ?

A. That is all.

By the Court : Q. Could you distinguish which of the two walked upstairs when you heard them walking ?

A. Yes, Sir, I could.

By Mr. Pelletier : Q. Every time ?

20

A. Well, not every time : perhaps when I would be rather sleepy that : I wouldn't recognize the step.

Q. But as a general rule you could distinguish who was walking if it was Mrs Odell or Miss Rochette ?

A. Yes, I could.

Q. By the way they walked ?

A. Yes.

Q. What difference was there in their step ?

A. M
Rochette.

Q. Mi

A. Ye

Q. So

A. Ve

Q. You

A. Yes

Q. The

A. Yes

Q. Ther

A. Yes.

Q. And
between the

A. Yes,

Q. Now.

A. Yes.

Q. You
said here thi

A. Yes.

Q. You k
felt ?

A. Well,

Q. You d

A. No.

Q. If you
the floor, woul
tinction betw

A. Mrs Odell had a very heavy step as compared with Miss Rochette.

Q. Miss Rochette had a light step and Mrs Odell had a heavy one ?

A. Yes.

Q. So it was very easy for you to make the distinction ?

A. Very easy.

Q. You swear to that ?

A. Yes, I do.

Q. There was a carpet on the floor in the spare bed room ?

A. Yes, there is.

Q. There was a carpet in the passage ? 10

A. Yes.

Q. And even walking on that carpet you could make a distinction between the two ladies walking in the house ?

A. Yes, I could

Q. Now, you are quite sure of that ?

A. Yes. I am.

Q. You are as sure of that as you are of the rest of what you have said here this morning ?

A. Yes.

Q. You know that between the carpet and the floor there was felt ? 20

A. Well, I don't know for that.

Q. You don't know for that ?

A. No.

Q. If you were told that there was carpet and some felt and then the floor, would you still persist in saying that you could make a distinction between the steps of these two ladies ?

A.

Q.

A.

Q.

A.
ceiling

Q.

A.

Q.

A. I

Q. I

A. I

Q. Y

A. N
on the fl

Q. N
you hear

A. W
winter b

Q. In

A. Fe

Q. An

A. Oh

Q. We

A. We

Q. Yo
and Febru

A. Yes, I can.

Q. What kind of a ceiling is there in your bed room down stairs ?

A. I never examined the ceiling.

Q. Never looked at it ?

A. No, I never did. I never examined it to know what kind of a ceiling it was.

Q. Isn't there cement every where around that house ?

A. Cement ?

Q. Yes.

A. I don't know.

Q. Between the floors ? 10

A. I don't know.

Q. You never were told ?

A. No, I never was, and never rose the carpet, to know what was on the floor.

Q. Now, I would like you to tell me in what month, at what time, you heard these steps on the floor upstairs ?

A. Well, I heard them last winter. Not this winter past : the winter before.

Q. In what month ?

A. February and January. 20

Q. And that is all ?

A. Oh, yes, more than that.

Q. Well, tell u .

A. Well, I don't remember.

Q. You don't remember anything but what took place in January and February ?

A
becau

Q.
and F

A.

Q.
A.

Q.
A.

Q.

A.

Q.

A.

Q. S

A. Y

Q. F

A. V

Q. I

A. Y

Q. I

A. O
kitchen i

Q. So
street ?

A. W

Q. If
separated

A. Well, more than that. I didn't keep that in my memory, because I didn't think I would ever want it.

Q. But you are in a position to swear positively about January and February ?

A. No, I am not.

Q. You are not in a position to swear positively about any month.
A. No, I couldn't swear for any month.

Q. Where is your bed in the room where you sleep down stairs ?
A. It is in the room.

Q. Of course. 10

A. Yes, very well.

Q. But is it near St-John Street or opposite the room ?

A. It is opposite, I think.

Q. So you are not near the window ?

A. Yes, I am near the window.

Q. How is it you are near the window, if the bed is not ?

A. Well, the bed is near the window.

Q. It wasn't near the window a moment ago ?

A. You dinn't name the window at all now.

Q. I mean the window on John Street. 20

A. Our bedroom isn't near the window on John Street : the kitchen is near the window on John Street.

Q. So that from your bed, you couldn't see what passed in the street ?

A. Well, no, unless I got up for to see.

Q. If I understand you properly now, the room where you sleep is separated from the front part of the house by the kitchen.

A.

Q.

A.

Q.
parlor

A.

Q.

A.

Q.
smoking

A. N

Q. Y

A. N

Q. N
that smo

A. Y

Q. W

A. Y

Q. Di

A. Ye

Q. Wh

A. Son

Q. Ho

A. I d

Q. Try

A. No,

A. My bedroom is to the back.

Q. The back of the house ?

A. Yes, it is.

Q. In what month did you see Mr. Raymond and Mrs Odell in the parlor ?

A. Well, I couldn't tell you what month.

Q. Can you give me an idea.

A. No, I couldn't give you no idea.

Q. In what month did you see Mr. Raymond and Mrs Odell in the 10 smoking room ?

A. No, I couldn't tell you.

Q. You couldn't tell me ?

A. No.

Q. Now, do you swear before your Maker that you saw them in that smoking room ?

A. Yes, I do.

Q. Without the least hesitation ?

A. Yes. Yes, I did.

Q. Did you tell Mr. Odell you saw them in the smoking room ? 20

A. Yes, I did.

Q. When ?

A. Some time ago.

Q. How long ago ?

A. I don't know. I don't remember.

Q. Try and remember.

A. No, I wont remember.

Q.

A.

Q. C

A. Y

Q. Y

A. T

Q. O
this late

A. Y

Q. Or

A. Th

Q. Qu

A. No

Q. Yo

A. Ye

Q. Tha

A. No,

Q. Wh

A. It w

Q. Did

A. I do

Q. You

A. I don

Q. Of co
to the other

Q. You wont ? You are not willing to remember ?

A. I can't remember

Q. Give us a good idea of the time.

A. Well, about a year ago.

Q. You told him about a year ago ?

A. That is all right.

Q. Of course, when you saw this man going out of the house at this late hour, you told some people about it ?

A. Yes, I told one.

Q. Only one ?

A. That is all. 10

Q. Quite true it was only one ?

A. No, I wont tell you quite true. I disremember who I told it to.

Q. You remember one person you said it to ?

A. Yes, I do.

Q. That was Mr. Odell.

A. No, it wasn't Mr Odell.

Q. Who was it ?

A. It was Lillie Healey, the housemaid.

Q. Did you tell some other people ? 20

A. I don't remember who I told.

Q. You don't remember who you told ?

A. I don't remember it.

Q. Of course it would be quite natural you have spoken about it to the other servants ?

A

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A.
I keep

Q.

A.

Q. T

A.

Q. T
about it

A. W

Q. Y

A. I

Q. B

A. W

Q. Ye

A. W

Q. Wh
you to tell

A. Ye

Q. If y

A. No

A. No, I did not speak of it to the other servants.

Q. You are sure you did not ?

A. No, I am not sure.

Q. But it is quite natural you should have told them about it ?

A. No, I don't know whether it is or not

Q. Did you keep that as a great secret for yourself ?

A. No, I didn't keep it as a great secret for myself. What would I keep it a secret for.

Q. There was no secret about it ?

A. No.

Q. Then you spoke freely about it ? 10

A. Yes, I did.

Q. Then you did not speak only to Lillie Healy, if you spoke freely about it ?

A. Well, I spoke freely to her about it.

Q. You spoke freely but only to Lillie Healey ?

A. I spoke it more to her, but I don't remember.

Q. But you swear you spoke freely about it ?

A. Well, I will refuse to answer that question.

Q. You refuse to answer that question ?

A. Well, I will refuse it. 20

Q. Well. I must insist on you answering the question. I want you to tell me if you did speak freely about it.

A. Yes, I spoke freely.

Q. If you spoke freely, you must have told Mary Ann McCarthy ?

A. No, I diln't tell Mary Ann McCarthy.

Q.
heard i

A.

Q.
and Ma

A.
them n

Q.

A.
I couldn

Q.
anything

A.

Q.
Mrs. Ode

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q.
you thoug
gentleman

A. I d

Q.

A. I w
Q. Why ?

Q. You never told Mary Ann McCarthy of anything you saw and heard in the house ?

A. Yes, and Mary Ann told me.

Q. Of course what you saw in the house you would tell Mary Ann and Mary Ann would tell you ?

A. Yes, Mary Ann told me plenty things, but I don't remember them now though.

Q. You did the same thing ?

A. No, I didn't tell her plenty things, because she is such a liar I couldn't tell her anything.

10

Q. The reason that she was a liar prevented you from telling her anything ?

A. Yes, she was a liar and a disturber.

Q. How is it that you told her that you saw Mr. Raymond and Mrs. Odell in the parlor on the sofa ?

A. Well, I don't know.

Q. Did you tell her that ?

A. Yes, I did.

Q. Are you quite sure you told her that ?

A. Yes, I am quite sure.

20

Q. You thought you told a liar this thing.

A. Well, I didn't care.

Q. You thought you could tell her what passed on the sofa, but you thought you could not tell her what passed when you saw the gentleman coming out of the house ?

A. I didn't tell her that.

Q. Why did you make a distinction and not tell her both things ?

A. I wasn't obliged to tell her that.

Q. Why ?

A

Q

A

answe

Q

A

Q.

A.

questi

Q.

tell Ma

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q.

that yo

A.

Q.

A. I

Q. I

don't re

A. I

Q. A

A. N

Q. W

A. I

A. I am not obliged to answer you that question.

Q. Yes, you are.

A. I didn't tell her. I am obliged to tell what I like. I will not answer that question to you.

Q. Why ?

A. Why ? Because I didn't tell her.

Q. Why didn't you tell her ?

A. I have no why's in it : my objection to it. I [illegible]t answer that question to you.

Q. So you positively refuse to give me the reason why you didn't 10 tell Mary Ann ?

A. Yes.

Q. You positively refuse ?

A. Yes, I do.

Q. What are your reasons for refusing ?

A. Well, I didn't feel like telling it.

Q. Now, did you tell any other people in the house at that time that you saw Mr Raymond going out ?

A. Yes, I told Lillie Healey.

Q. Who else ?

A. I don't remember who else. 20

Q. But you must have spoken of it to somebody else that you don't remember?

A. I don't know.

Q. And as you said, you told Mr Odell about it a year ago ?

A. Not about Mr Raymond going out.

Q. What was it you told Mr Odell about a year ago ?

A. I didn't say about a year ago.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

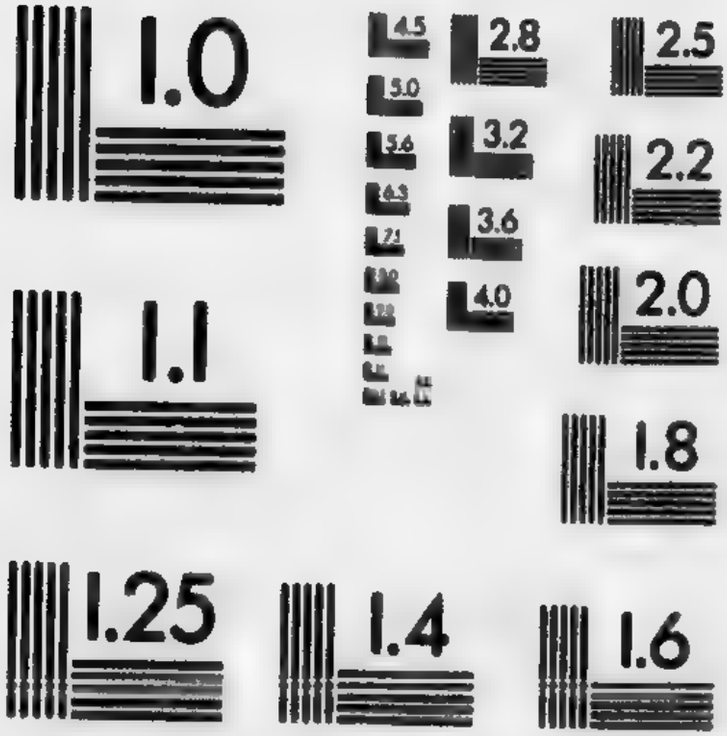

APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q.
Raymon

A.

Q.

A.

Q. H

A. N
it happe
beg your

Q. W

A. I

Q. W
it surpris

A. N

Q. Yo

A. No

Q. Ar
seen this

A. So

Q. But

Q. You swear you didn't swear about a year ago ?

A. No, I didn't say I told Mr Odell about a year ago.

Q. You didn't tell Mr Odell anything about a year ago ?

A. I didn't.

Q. Nothing at all ?

A. No.

Q. You didn't tell Mr Odell about a year ago that you saw Mr Raymond and Mrs Odell on the sofa in the smoking room ?

A. No, I didn't.

Q. You swear you did not ?

A. Yes, I will swear it.

10

Q. How is it you told me a few moments ago you had ?

A. No, I didn't tell you. No, I didn't tell you a year ago. I said it happened a year ago. I didn't say I told Mr Odell a year ago. I beg your pardon, I did not.

Q. When did you tell him ?

A. I told you I told him the other night. That is not a year ago.

Q. When you saw Mr Raymond going out of the house, of course, it surprised you ?

A. No, it didn't surprise me.

20

Q. You didn't find it strange at all ?

A. No, I didn't find it strange at all.

Q. And when Lillie Healey got up in the morning, after having seen this of course you told her at once that morning ?

A. Some time in the day time.

Q. But you swear it was on the very same day that you told her ?

A

Q

A

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q.

Odell ?

A.

Q.

Healey

A.

Q.

A.

Q. A

A.

Q. W

A. I

Q. I

A. N

Q. A

A. Y

Q. T

A. No, I couldn't answer that.

Q. Can you swear it was a month.

A. I couldn't swear it.

Q. Could you swear two months ?

A. No, I couldn't swear nothing at all about that.

Q. Could you swear it was a year after ?

A. No, I couldn't.

Q. Then, you dont't know at all if you told her ?

A. Yes, I told her.

Q. Did you tell Lillie Healey about the same time as you told Mr Odell ? 10

A. No, I did not.

Q. What difference of time between the time you told Lillie Healey and the time you told Mr Odell was there ?

A. About Mr Raymond going out ?

Q. Yes.

A. Well, I told Lillie Healey shortly after it happened.

Q. And Mr Odell a few nights ago ?

A. Yes.

Q. When you told Mr Odell that what did he say ? 20

A. I don't know what he said.

Q. He didn't say anything ?

A. No. He said some little things.

Q. After saying this to Mr Odell dit you repeat it to anyone else ?

A. Yes, I repeated it down stairs.

Q. To whom ?

A. To

R. W

A. No

Q. Wh

A. I d

Q. We

A. We

Q. Wh

A. I do

Q. You

A. No,

Q. Afte
thing to so

A. I do

Q. You

A. No,

Q. Don'
swear ?

A. Yes,

Q. Then

A. Yes.

Q. You s

A. No. I

Q. Why

A. I did

Q. I wan
Mr Raymond

A. To Lillie Healey.

R. Was she surprised ?

A. No. she was not a bit surprised.

Q. What did she say ?

A. I don't know. I didn't keep it in memory what she said.

Q. Well, she said something ?

A. Well, I suppose she did.

Q. What did she say ?

A. I don't remember.

Q. You don't remember ?

A. No, I don't. 10

Q. After telling Mr Odell and Lillie Healey did you tell the same thing to some other people ?

A. I don't remember.

Q. You swear you don't ?

A. No, I wont swear it.

Q. Don't you understand that when you say something here, you swear ?

A. Yes, I suppose.

Q. Then, you swear ?

A. Yes. 20

Q. You swear you did not tell anybody except Mr Odell and Lillie ?

A. No. I wont swear that. I did tell it to other people.

Q. Why not say so at once ?

A. I did say so at once. I told you before.

Q. I want you to tell me if you spoke of this particular thing—Mr Raymond going out of the house at four o'clock in the morning—

if yo
Odel

A

Q

A

Q

A

Q.

A.
at all t

Q.

A.

Q.

A.

Q.
with he

A.
nothing

Q. Y

A. Y

Q. W

A. I

Q. Al

A. A

Q. W

A. So

if you spoke of this, you understand, to anybody after telling Mr Odell and Lillie Healey ?

A. Yes, I did.

Q. Who to ?

A. To Mr Lemieux.

Q. Who else ?

A. Ne one else.

Q. You didn't tell Kate ?

A. I don't mind of anything at all about Kate. I have nothing at all to do with Kate.

10

Q. Did you tell Kate or not ?

A. Yes, I did tell Kate.

Q. You swear you did ?

A. Yes, I will swear it.

Q. How is it you told me you didn't care to have anything to do with her ?

A. Well, she is always upstairs and I am down stairs. She has nothing to do down stairs.

Q. You told her ?

A. Yes.

20

Q. When did you tell her ?

A. I don't know, when I told her.

Q. About ?

A. About ?

Q. When ?

A. Some day last week.

Q. W

A. I

Q. Th

A. Ye

Q. Pe
of the spa

A. Ye

Q. An
coming to

A. We

Q. Do y

A. Out

Q. You

A. Yes,

Q. Positi

A. Yes ;
top flat.

Q. The w
have just spo

A. Yes.

Q. Is not

A. Well, y
to drink—very

Q. Is it n
would be taken

A. No, I ne

Q. Did you
bed room ?

Q. Was it before you told Mr Odell or after ?

A. I don't know.

Q. The pantry is quite near the spare bed room ?

A. Yes.

Q. People coming to the pantry would have to pass near the door of the spare bed room ?

A. Yes.

Q. And of course, you, being down stairs, would hear these people coming to the pantry ?

A. Well, I suppose.

10

Q. Do you know where the girls upstairs generally take the water ?

A. Out of the pantry, for drinking.

Q. You are sure of that ?

A. Yes, I am.

Q. Positive ?

A. Yes ; but for any other use the water is used upstairs on the top flat.

Q. The water to drink is taken from the pantry of which you have just spoken ?

A. Yes.

20

Q. Is not the fresh water had from the spare bed room ?

A. Well, yes. It is very seldom that anybody goes in there for to drink—very seldom.

Q. Is it not a fact that the water for the children at night would be taken from the spare bed room by Mary Ann ?

A. No, I never seen her. I seen her take it out of the pantry.

Q. Did you ever hear Mary Ann walking upstairs in the spare bed room ?

A.

Q.
and the

A.

Q.

A. M

Q. I
a distinct
you to te
McCarthy

A. I
steps.

Q. So
distinctio

A. Ye

Q. We
step of Ma

A. Son

Q. So y

A. Yes

Q. But

A, I do

Q. But
does down s

A, It is

Q. Let u
a distinction

A. No, I

A. No, I don't think so.

Q. Can you make a distinction between the steps of Mary Ann and the steps of Miss Rochette ?

A. Yes, I can.

Q. What is the difference between the two ?

A. Mrs Odell has a heavy step.

Q. I am not speaking of Mrs Odell, because you have already found a distinction between Miss Rochette's step and Mrs Odell's but I want you to tell me if you could distinguish between the steps of Mary Ann McCarthy and Miss Rochette ?

10

A. I don't know for that. I never paid attention to Mary Ann's steps.

Q. So you cannot make a distinction at all. Could you make a distinction between the step of Mary Ann and Mrs Odell's ?

A. Yes

Q. Well, to make that distinction once you must have noticed the step of Mary Ann McCarthy ?

A. Sometimes when she would be in the kitchen.

Q. So you have remarked her step ?

A. Yes, coming down the stairs but not upstairs—not at all.

20

Q. But she walks upstairs the same way as she walks down stairs.

A, I don't know whether she did not : I wasn't there.

Q. But I suppose Mary Ann walks upstairs the same way as she does down stairs ?

A, It is to be supposed she does.

Q. Let us suppose she does. Then you are in a position to make a distinction between the steps of Mary Ann and Miss Rochette's ?

A. No, I am not. I never paid any attention to her walking.

Q

A
tainly

Q
peopl

A

Q.
about

A.

Q.
you kn
great r

A.

Q.

A.
could te

Q.
Mrs Ode

A.

Q. I
wrong a

A, T

Q. I

A. Y

Q. D

A. Y

Q. Well, you say you did down stairs ?

A. Well, down stairs, certainly.

Q. You know then ?

A. I never minded it, only I heard her walking down stairs. certainly.

Q. Mark my words. Under your oath, did you not tell certain people that you didn't know anything at all wrong against Mrs Odell ?

A. Did I what ?

Q. Did you tell some people that you never knew anything wrong about Mrs Odell ?

10

A. That's no matter what I told. I wasn't on my oath there.

Q. You admitted very often, is it not true, under your oath, that you knew nothing wrong against Mrs Odell. You admitted that to a great number of people ?

A. That's nothing. I wasn't on my oath.

Q. Tell me if you admitted it ?

A. I don't know whether I did or not, I wasn't on my oath. I could tell what I liked.

Q. Did you not tell people that you knew nothing wrong against Mrs Odell ?

20

A. What else would I say ?

Q. Did you or did you not tell people that you knew nothing wrong against Mrs Odell ?

A, That's no matter what I told.

Q. Did you or did you not say so ?

A. Yes, I did say so.

Q. Did you lie then ?

A. Yes, I suppose.

Q. Y

A. I

Q. D

A. N

Q. B

A. I

Q. I

A. I

Q. W
grumble a

A. I

Q. W
vagant—u

A. I

Q. We
you were

Object

A. We

Q. You

A. I do

Q. You

A. No,

Q. You
Odell was n

A. Yes,
was never s

Q. Did
with you be

Q. You lied ?

A. I don't know.

Q. Do you lie very often that way ?

A. Not very often.

Q. But you lie now and then ?

A. I suppose every one does the same.

Q. I suppose so.

A. I suppose so. I am not the only one that does that.

Q. When you were over at Mr Odell's before, Mr Odell used to grumble a great deal against you ? 10

A. I never heard him.

Q. Were you not told that he didn't like you, that you were extravagant—under your oath ?

A. I never heard him.

Q. Were you not told that he was not pleased with you, because you were extravagant ?

Objected to : objection overruled.

A. Well, I don't remember whether I was or not.

Q. You don't remember ?

A. I don't remember.

Q. You swear you do not remember ? 20

A. No, I don't remember.

Q. You swear you do not remember that you were told that Mr Odell was not pleased with you because you were extravagant ?

A. Yes, I swear that I don't remember of being told that Mr Odell was never satisfied with me.

Q. Did you not know your self that Mr Odell was not pleased with you because you were extravagant ?

A

Q

A

Q

A

Q.
a gene

A.

Q
in Jun

A.

Q.

A.

Q.
back by

A.

Q. W

A. I

Q. W

A. M

Q. H

A. I
not sure.

Q. Yo

A. Mr

Q. Aft

A. No

A. No, I didn't know this.

Q. You never heard of that before in your life ?

A. No, I did not

Q. This is the first information you have had of it—this morning ?

A. That he said I was extravagant ? No, I never he ard it.

Q. Did you not know that Mr Odell was not pleased with you in a general way ?

A. No, I never did.

Q Where have you been living since you left Mr Odell's house in June last ?

10

A. Well, I went home to the country for four months.

Q. Where is that ?

A. In St Catherine.

Q. And you remained over at St Catherins until you were called back by Mr Odell ?

A. No, I did not.

Q. Where did you go ?

A. I came in here to town and engaged with Mrs Benson.

Q. What is Mr Benson's first name ?

A. Mrs Ernest Benson.

20

Q. How long did you remain at Mrs Ernest Benson's ?

A. I think I was between two and three months. I think. I am not sure.

Q. You left Mrs Benson's to go over to Mr Odell's ?

A. Mrs Odell sent Mary Ann McCarthy for me to go back to her.

Q. After Celestine Lechasseur left ?

A. No, she wasn't left.

Q.
behalf o

A.

Q. Y

A. Y

Q. A

A. Y

Q. A
Odell ?

A. Y
to Mrs Od

Q. An

A. No

Q. An

A. I ha

Q. But

A, Yes

Q. Whe
house was a

A. Wel

Q. You

A. No.

Q. You c
tell him that

A. No, I

Q. You d
Odell that ?

Q. You said Mary Ann McCarthy went over to your place on behalf of Mrs Odell to ask you to go back to her house ?

A. Yes.

Q. You swear to that ?

A. Yes, I swear to that.

Q. And Mary Ann McCarthy told you it was Mrs Odell sent her ?

A. Yes.

Q. And you consented to leave Mrs Benson to go back to Mrs Odell ?

A. Yes, on the next day I gave Mrs Benson warning to go back 10 to Mrs Odell.

Q. And a fort night after your left and went to Mrs Odell ?

A. No, I did not. I went home until I went to Mrs Odell's

Q. And have been there since ?

A. I have been there since the cook left.

Q. But you have been there always since ?

A, Yes, I am there two months.

Q. When you told Mr Odell about Mr Raymond going out of the house was anybody present ?

A. Well, I don't remember.

Q. You don,t remember ? 20

A. No.

Q. You did not think it was important to have any witnesses to tell him that ?

A. No, I didn't think so.

Q. You didn't think it important to have any witnesses to tell Mr Odell that ?

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q.

before

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q.

course

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q. D

case ?

A. No, I didn't think so.

Q. Did you put it in writing for him ?

A. No, I did not.

Q. And if you had been asked you would have refused ?

A. Well, I don't know what I would have done. I wasn't asked.

Q. In what room did you tell Mr Odell that ?

A. In the smoking room.

Q. Was it in the morning or in the evening ?

A. In the evening.

Q. Of course he knew it before, He told you he had known that before ? 10

A. He didn't tell me.

Q. He didn't tell you ?

A. No, he didn't.

Q. Then, he must have been very much surprised ?

A. I don't know.

Q. Well, on telling Mr. Odell something of that importance, of course he should have answered something ?

A. I don't know what he answered.

Q. You don't know what he answered ?

A. No, I don't remember. 20

Q. He didn't say anything ?

A. He said something. I don't know what he said.

Q. Nothing important ?

A. No, nothing...

Q. Did he give you any idea that you would be a witness in this case ?

A

Q

A

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q. I

A. N

Q. D
about Mr

A. I

Q. Or

A. I d

Q. Ha

A. I d

Q. You

A. No

Q. At a
your subpo

A. Yes,

A. Yes, he did.

Q. When was that ?

A. Well. I don't know

Q. It was some time before you told him, I suppose ?

A. No.

Q. Some time after ?

A. Some time before. I don't know.

Q. He told you you would be a witness to these facts ?

A. No, he didn't tell me.

Q. What did he tell you ?

A. Well, he sent me a summons, that's all. 10

Q. Before sending you a summons did he tell you ?

A. No, he told me nothing.

Q. Did you receive a summons before or after you told Mr. Odell about Mr. Raymond going out of the house ?

A. I received the summons before.

Q. On what day did you get the summons ?

A. I don't remember.

Q. Have you got it now ?

A. I didn't get it now.

Q. You haven't got your subpoena ? 20

A. No, I haven't got it.

Q. At any rate you got your subpoena a few days ago ? You got your subpoena a few days ago to come here ?

A. Yes, some day last week.

Q
Odell

A

Q.
the ho
told hi

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q. W

A. I

Q. T
smoking

A. W

Q. Y

A. Y

Q. W
Raymond

A. It

Q. Th
—you didn

A. Ye

Q. Ho
it a few da

Q. Was it before or after you got your subpoena that you told Odell about Raymond going out ?

A. It was after.

Q. Then after telling Mr. Odell that Mr. Raymond went out of the house you thought of what you had seen in the parlor and you told him ?

A. Yes.

Q. Many days after or before ?

A. After.

Q. Many days ?

A. No, not many. 10

Q. How many ?

A. I don't know. I didn't count them.

Q. Was that before or after you got your subpoena ?

A. It was after.

Q. Then a third time you thought of what had happened in the smoking room, and you again went over to Mr. Odell and told him ?

A. What happened in the smoking room ? I did.

Q. You did ?

A. Yes.

Q. Was it many days before or after you told him about Mr Raymond going out of the house ? 20

A. It was all at the one time. in the one night.

Q. Then, it was only about what took place in the drawing-room —you didnot say that at the same time as the other things ?

A. Yes, I did.

Q. How is it you said a moment ago it was a few days after ? Was it a few days after or the same time ?

A.

Q.
Raymo

A.
you it
such th

Q.

A.

Q. A

A. Y

Q. S
would ?

A. N
she went

Q. W
upstairs

A. I

Q. Do

A. W

Q. Lil
nothing w
either."

A. Lil

Q. Yes

A. She

Q. You
wrong abou

A. I do

A. The same time.

Q. Why did you say it was a few days after you told him of Mr Raymond ?

A. No, I beg your pardon. I did not say no such thing. I told you it was a few days ago. I beg your pardon, I didn't tell you no such thing.

Q. Lillie Healey was the pantry maid in the house ?

A. Yes.

Q. And so she is still ?

A. Yes, she is.

Q. She would have much more occasion to go upstairs than you would ? 10

A. No, I don't know for that. I don't know anything about what she went upstairs for.

Q. Well, as pantry maid she would have more occasion to go upstairs ?

A. I suppose.

Q. Don't you know it ? If you know it, say so ?

A. Well, I suppose she had—certainly, she had.

Q. Lillie Healey told you before this trial began that she knew nothing wrong about Mrs Odell and you answered : "Well, I don't either." 20

A. Lillie Healey ?

Q. Yes. Answer. You are under oath.

A. She told me nothing at all of the kind.

Q. You say Lillie Healey didn't tell you that she knew nothing wrong about Mrs Odell ?

A. I don't remember whether she did or not.

it or

me o

wron
court

A

Q

A

Q.

A.

Q.
she wo

A.

Q.
about

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q. Y
wrong, a
was noth

A. I

Q. W

A. I

Q. How is that ? Do you remember or do you not, or do you know it or do you not ?

A. Well, I don't know, now I don't remember whether she told me or not.

Q. Did you not tell Lillie Healey yourself that you knew nothing wrong about Mrs Odell and that it was no use to bring you to this court ?

A. Lillie Healey ?

Q. Yes, did you not tell Lillie Healey that under your oath ?

A. No, I did not.

10

Q. You swear you did not ?

A. No.

Q. And if Lillie were to come he re and say you did, of course she would not tell the truth ?

A. Well, she might. I don't remember whether I told her or not.

Q. Well, to whom did you say that you know nothing wrong about Mrs Odell ?

A. I said to Kate upstairs.

Q. That is not very long ago ?

A. I don't know how long it is ago.

20

Q. It is not more than two weeks ago ?

A. I don't know.

Q. You told Kate, the nurse there now, that you knew nothing wrong, and that nobody could speak against Mrs Odell, because there was nothing wrong ?

A. I don't remember saying.

Q. What did you tell her ?

A. I told her I didn't know anything about her.

no.

Q

A

Q

not o

A

Q

You k

A.

Q.

A.

Q.

things

truth—

A.

Q. You told Kate that ?

A. Yes.

Q. Of your own accord ?

A. No, Kate was asking me.

Q. Why did you not tell Kate what you knew ?

A. What for would I tell it ?

Q. Why didn't you tell it ?

A. What occasion had I to tell it.

Q. She asked you ?

A. No, she didn't ask me. 10

Q. You said a moment ago that she asked you.

A. She asked me if I had anything against Mrs Odell, and I said no.

Q. Why didn't you tell the truth ?

A. I had no occasion to tell her. I wasn't on my oath.

Q. You are not very particular as to what you say when you are not on your oath ?

A. Well, there is plenty so as well as me.

Q. Of course, we are speaking of you now. Now, look here. You know what the importance of an oath is ? You know that ? 20

A. Yes.

Q. You know the consequences of a false oath ?

A. Yes.

Q. You know that to take a false oath it is not necessary to say things exactly the reverse of the truth, but if you exaggerate the truth—do you know that that is a false oath ?

A. Yes, I know that.

have
Will

A

Q

A

Q
things

A.

Q.

A.

Q.
previou

A.

Q.
wrong a
rememb

A. T

Q. Y

A. Y

Q. H

A. K

Q. Bu

A. Ye

Q. W

A. Wa

Q. We

Q. Well, now, do you undertake to swear that every word you have uttered her there is not a single exaggeration of the truth in it ? Will you undertake to swear to that ?

A. Yes, it is true.

Q. Will you undertake to swear to what I have just asked you ?

A. Yes, I will.

Q. Then, if you said certain things at one moment, and other things at another moment, you did not tell the truth at some time ?

A. I told the truth here.

Q. All the time ?

A. Yes. 10

Q. Even when you said the reverse of what you said a moment previous ?

A. Well, I dont't know for that.

Q. Now, you said that Kate asked you if you knew anything wrong about Mrs Odell, and you said you told her you did not, but remembered having spoken to her ?

A. To Kate ?

Q. Yes.

A. Yes, I did say that.

Q. How is it that Kate didn't know that ? 20

A. Kate wasn't there at that time to know it.

Q. But you told me you told her ?

A. Yes, certainly I did.

Q. Well, she knew ?

A. Well.

Q. Well, go on and explain ?

A.
explana

Q.

A.

Q.
anythin

A.

Q. I
that ?

A. K
occasion

Q. Y

A. N

Q. So
you saw ?

A. No

Q. Or

A. No

Q. No

A. Ye

Q. Are
when I firs

A. Yes

Q. The

A. Yes.

Q. You

A. Yes.

A. Well, I did explain it. I said I told her. That is all the explanation I have to do in it.

Q. Did you tell her before she knew it ?

A. Yes.

Q. How is it that some time ago she again asked you if you had anything wrong against Mrs Odell. How do you account for that ?

A. That is some time ago, when I went there first.

Q. If you told her yourself a long time ago, why did she ask you that ?

A. Kate asked me had I anything against Mrs Odell. I had no occasion of telling her what I had to tell. 10

Q. Yes, but you had already told her ?

A. No, not at that time. I beg your pardon.

Q. So that up to a fortnight ago you had never told Kate what you saw ?

A. No.

Q. Or what took place in the house ?

A. No.

Q. Now, you are positive about that ?

A. Yes, I am.

Q. Are you as positive about this as of what you said about Kate when I first began to examine you ? 20

A. Yes.

Q. There is as much truth in this as in all the rest you said of Kate?

A. Yes.

Q. You are a Roman catholic, are you not ?

A. Yes.

C
his a
morn
when
Mr Ra
you a

A
and sh

Q.

A.

Q.

A.
do in th

Q.
house ?

A. C

Q. A

A. Y

Q. F

A. F

Q Ab
from the

A. W

Q. Ab
Raymond
in the parl

Q. When you saw Mrs Odell on the sofa with Mr Raymond with his arm around her, and when you saw, at half past four in the morning, Mr Raymond, the same man, going out of the house, and when you heard steps upstairs, and when you knew, as you said, that Mr Raymond was spending a good many nights there, did it strike you as extraordinary, as a Roman catholic ?

A. Now, why would it strike me, when it didn't strike Mrs Odell and she is a Roman catholic as well as me.

Q. Did it strike you ?

A. In what would it strike me ?

Q. You didn't think it extraordinary at all ? 10

A. No, I did not. What would it strike me for. I got nothing to do in the business.

Q. Out of what window did you see Mr Raymond going out of the house ?

A. Out of the kitchen window.

Q. Are there two windows in the kitchen ?

A. Yes, sir, there is.

Q. From which one did you see Mr Raymond go out ?

A. From the upper one next the stairs.

20

Re-examined by Mr Irvine, Q. C.

Q About how long ago was it that you saw Mr Raymond coming from the house at half past four in the morning ?

A. Well, a year ago last fall.

Q. About how long ago was it that you saw the incident of Raymond and Mrs Odell being in the smoking room, and another time in the parlor ?

thi

mon

Q

A

Q

you t

A

Q

A

That i

Q.

A.

Q.

ago ?

A.

Q.

window

A.

Q. I

that hou

A. V

Q. I

A. Well, that is last winter twelve months about a year ago. I think.

Q. It is more than a year if it was last winter twelve months ?

A. Yes, more, than a year ago, of course.

Q. When do you think it was—December, January, February ?

A. I think it was in January. I am not sure. I couldn't say what month it was in.

Q. At any rate, you think it is one of these months ?

A. Yes, I think so.

Q. You said in answer to a question put you by Mr. Pelletier that you told Mr. Odell about these incidents more than a year ago ? 10

A. No, Sir.

Q. What did you mean when you said more than a year ago ?

A. That I saw Mr. Raymond going out more than a year ago That is what I said.

Q. That is what you meant to say ?

A. Yes, sir, that is what I meant to say.

Q. And also the two other occurrences were more than a year ago ? 20

A. About a year ago,

Q. When you saw Mr Raymond going out you were at the kitchen window ?

A. Yes, sir.

Q. How did you come to get up and go to the kitchen window at that hour ?

A. Well, I heard walking upstairs.

Q. Did you hear the hall door shutting ?

A.

Q.

A.

Q. W

A. I

Q. Y
going ou

A. Y

Q. Y
were ten

A. W

Q. Di

A. Ye

Q. Wh

A. Nin

Q. Wh

A. I li
Pentland.

Q. Mr.

A. Yes,

Q. And
dollars ?

A. Yes,

Q. Betw
room above,

A. Yes,
furnace pipes

A. Yes, sir.

Q. Did you hear him walking down the stairs ?

A. Yes, sir.

Q. Where was he when you saw him ?

A. He was just going out of the gate ?

Q. You heard him walking down the steps and you saw him going out of the gate ?

A. Yes, sir.

Q. You said, I think, in answer to Mr. Pelletier that your wages were ten dollars a month ? 10

A. With Mr Odell, yes, sir.

Q. Did you get the same wages when you were there before ?

A. Yes, sir.

Q. What have you been in the habit of getting in other places ?

A. Nine sometimes, and sometimes ten.

Q. What houses have you lived in the last three or four years ?

A. I lived with Mr. Benson. I lived some years ago with Mr. Pentland. I lived with Mr. Pentland for five years and a half.

Q. Mr. Charles Pentland ?

A. Yes, Charlie Pentland. 20

Q. And you have been in the habit of getting either nine or ten dollars ?

A. Yes, sir.

Q. Between the ceiling of your bed room and the floor of the room above, are there any openings—ratholes ?

A. Yes, sir, there is connecting the furnace pipe— where the furnace pipes is put up, through the room.

que
Mr.
sur

Odel

Q

A

A

I,
is a tr

Q. Does that make it more easy to hear what is going onupstairs ?

A. Yes, sir, certainly.

Q. You said once or twice in answer to Mr Pelletier, who questioned you very often on the same subject, that when you saw Mr. Raymond going out of the house at that late hour you were not surprised ?

A. No, not at all.

Q. Why didn't it surprise you ?

A. Well, I was quite used to hearing gentlemen upstairs in Mr Odell's absence.

10

Q. Did you hear them going out at that house ?

A. I heard them going out, but I never see them unless once.

Re-cross-examined by Mr Pelletier, Q. C.

Q. What wages did you get at Benson's ?

A. I got nine dollars a month.

And further deponent saith not.

I, the undersigned, do hereby certify that the foregoing deposition is a true and correct transcription of my shorthand notes.

PRO
I

No 5

EV

JO
Superr
twenty
depose

I d
domest

Q.
from Qu

A.

Q. W
absence

SWORN.
F. B. & C.
P. S. C.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC. } IN THE SUPERIOR COURT.

The 10th day of May 1894.

No 599

PRESENT :

The Honorable Mr. JUSTICE CASAULT

L. S. ODELL,

Plaintiff

vs

MRS M. L. L. GREGORY

Defendant

EVIDENCE ON THE PART OF PLAINTIFF IN THIS CAUSE

JOHN U. GREGORY of Quebec, in the District of Quebec Supermtendent Marine and Fisheries department, Quebec, aged over twenty-one years, being duly sworn upon the Holy Evangelists. doth depose and say :

I do know the parties in this cause ; I am not in the service or domestic of either of them, or interested in the event of this suit.

Q. Mr. Gregory, I believe that you and Mrs Gregory were absent from Quebec during part of the winter of 1892-93.

A. I was absent from Quebec the 12th December to the 11th April.

Q. Who was in occupation or had care of your house during your absence ?

Q

A

there

Q

Defen

A

Q.

A.

any ho

any ot

Q.

A.

couple

Q.

A.

Q.

during y

A. S

Q. A

when yo

A. Y

I was aw

Q. Is

A. Sl

Q. W

A. My servant maid the house maid, Adèle.

Q. She was in charge ?

A. She was in charge with my nephew Mr. Bruneau who slept there, and my servant man, who went there in the morning.

Q. For a formal purpose, I ask you : you are the father of the Defendant.

A. I believe so.

Q. This girl, Adele Bergeron, I think he. name is.

A. I think she is a widow, I can't say. She is a married woman any how. Bergeron, I have known her Adele Bergeron, I don't know 10 any other name she went under.

Q. When did she leave your service....recently ?

A. No, I think she has been gone now, two or three weeks....a couple of weeks.

Q. Quite recently ?

A. Oh, yes.

Q. And she, as far as you know, was in occupation of your house during your absence ?

A. She was in occupation, to the best of my knowledge.

Q. At any rate you left her in charge and you found her in charge 20 when you came back ?

A. Yes, and I paid her herwages while she was there, for the time I was away.

Q. Is she a young woman or.... ?

A. She is a middle aged woman, a very respectable woman.

Q. Where is she now ?

he w
Can'

gero
the p

and c

A. I don't know, sir.

Q. Your counsel, Mr Pelletier, in a former part of this case, declared he was most anxious to produce her as a witness. We are both anxious. Can't we get some help.

A. I don't know anything about it, that is your business.

Counsel for the Defendant here states that the said Adele Bergeron will be in attendance when wanting, and the examination of the present witness is continued.

I, the undersigned, do hereby certify that the foregoing is a true and correct transcription of my shortland notes. 10

M. J. MORRISON,
Stenographer.

PROV
Dr

No 59

EVI

JOS
aged 37
depose a

I do
kin to, n
in the ev

Q. D

(Cou

A. I

Q. Yo

A. Ye

SWORN.
F. B. & C.
P. S. C.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC. } IN THE SUPERIOR COURT.

No 599

The th day of May 1894.

PRESENT :

The Honorable Mr. JUSTICE CASAULT

L. S. ODELL,

Plaintiff

vs

MRS M. L. L. GREGORY

Defendant

EVIDENCE ON THE PART OF PLAINTIFF IN THIS CAUSE

JOSEPH POWER, of Quebec, in the District of Quebec, constable aged 37 years, being duly sworn upon the Holy Evangelists, doth depose and say :

I do know the parties in this cause ; I am not related, allied or of kin to, nor in the service or domestic of either of them, or interested in the event of this suit.

Q. Do you know this lady who is sitting before you ?

(Counsel points to Defendant, Mrs Odell.)

A. I know her to see her.

Q. You know that it is Mrs Odell the Defendant in this case ?

A. Yes, Sir.

Q.

A.

Q.

A.

was his

Mr

the wit
witness

The

I the
and corr

Q. Do you know a yong gentleman of the name of Raymond ?

A. Well, I don't know him, Sir, by name I know him to see him.

Q. How do you mean you know him to see him l

A. Well, I generally meet him on the street often. I was told that was his name. I would'nt be certain sure it was.

Mr Moise Raymond is called for the purpose of being icentified by the witness, but being absent from court, the examination of the witness is adjourned.

The witness was not recalled afterwards.

I the undersigned, do hereby certify that the foregoing is a true 10 and correct transcription of my shorthand notes.

W. J. MORRISON,

Stenographer.

PRO
D

No 59

EVI

PA
aged 27
pose and

I do
kin to, n

Q. Y

A. Y

Q. A

A, Y

SWORN.
F. B. & C.
P. S. C.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC.

IN THE SUPERIOR COURT.

No 599

The 14th day of May 1894.

PRESENT :

The Honorable Mr. JUSTICE CASAULT

L. S. ODELL,

Plaintiff

vs

MRS M. L. L. GREGORY

Defendant

EVIDENCE ON THE PART OF PLAINTIFF IN THIS CAUSE

PATRICK COLE, of Quebec in the District of Quebec, coachman, aged 27 years, being duly sworn upon the Holy Evangelists, doth depose and say :

I do know the parties in this cause ; I am not related, allied or of kin to, now interested in the event of this suit.

Q. You are Mr Odell's coachman ?

A. Yes, sir.

Q. And have been for some time past ?

A, Yes, sir.

jus
Mr

—n

on i

it sn

C

A

Q

anybo

O

A

Q.

A.

the ste

Q.

A.

Q.

Q. You remember one occasion in last autumn, when there was just beginning to be a little snow, going down to the train to meet Mr Odell on his return from Montréal ?

A. Yes, sir I remember that.

Q. Had any snow fallen during the night ?

A. There had a little snow fall en on the steps during that night —not very much—just a little light snow.

Q. Do you know that time the snow fell ?

A. I don't know what time it fell. There hadn't been no marks on it. There hadn't been much snow fell but just a little. 10

Q. It wasn't snowing in the beginning of the night ?

A. It had been snowing late at night : just before I went to bed it snowed a little.

Q. That is what I mean—the snow came late at night ?

A. Yes.

Q. Before going down for M. Odell was your attention called by anybody to the fact that there were footsteps on the stairs ?

Objected to as leading : Objection overruled.

A. Yes, there was marks on the steps, down the steps.

Q. Had anybody called your attention to it ? 20

A. One of the girls in the house told me I had better sweep it off the steps.

Q. This was about five o'clock ?

A. It was later than that when they told me.

Q. About six o'clock ?

Q

A

Q

A

Q
marks
wards

A

Q.
hall d

A.
way.

Q.

A.
off.

Q.

A.
general

Q. T

A. I

Q. W

A. I

A. A little later—about a quarter to seven or so.

Q. The train arrived at half past six ?

A. Yes.

Q. You say there were steps down the stairs ?

A. There were marks down the stairs.

Q. No marks going up ?

A. No marks going up, only just what was down the stairs.

Q. That would tend to show that the person who made the foot marks must have gone in before the snow fell and come out afterwards ?

10

A. That is what it looked like.

Q. Who was it called your attention to his ? You don't go by the hall door, I suppose ?

A. No, I didn't pass by the hall door : I used to go out the other way.

Q. Who was it called your attention to tell you to sweep it off.

A. The housemaid Lillie, Healey called my attention to sweep it off.

Q. Why did she want you to sweep it off ?

A. I don't know what requirement thay had to sweep it off. I generally used to go and sweep the steps after I got my breakfast.

20

Q. The footsteps didn't do any harm to the steps ?

A. No.

Q. Why were you in such a hurry to sweep them off ?

A. I sweep them off every morning.

Q.
these fo

Q.
the hor

A.

Q. I

A. I

Q. V

A. I

Q. A

attention

A. T

Q. Th
the house

Objec

Q. Wh
woman or

A. Th
steps.

Q. Do
bottle to h

A. Yes

Q. Sat

A. I th

Q. Was

A. Oh,

Q. Was any suggestion made to you as to the importance of getting these footprints swept off : Objected to :

Q. When your attention was called to these foot prints, you had the horse harnessed ?

A. The harness was off him at that time.

Q. He wasn't harnessed ?

A. He wasn't harnessed at that time.

Q. Where were you—in the stable ?

A. I was in the house first after going out to the stable.

Q. And when you came into the house Lillie Healey called your 10 attention....

A. To sweep the footsteps off for Mr. Odell not to see them.

Q. They were evidently the steps of some person coming out of the house since the snow fell ?

Objected to as leading : objection maintained.

Q. What kind of steps were they ? were they the steps of a man woman or child ?

A. They looked to me to be the steps of a man coming down the steps.

Q. Do you remember on one occasion going to Mathie's with a 20 bottle to have it filled ?

A. Yes, I remember going on one Saturday night.

Q. Saturday night ?

A. I think it was on a Saturday night, as far as I can recollect.

Q. Was it the night Mrs Odell came back from Montreal ?

A. Oh, no, it was after she came back.

Q.
occurre

A.

Q.
previou

A.

Q. I
when yo

A. I

Q. W
time you

A. I
train for

Q. Th
stable to

A. Th

Q. Af

A. Ye

Q. Yo

A. Yes

Q. You

A. Yes

Q. Was

A. Wel
out to me
them off.

Q. At th

Cross-examined by Mr. Fitzpatrick Q. C.

Q. You don't recollect the day of the week, Paddy, that this thing occurred ?

A. As far as I can think it was Saturday.

Q. Do you remember at what time you went to bed the night previous ?

A. Well, I never take particular notice what time I go to bed.

Q. It was snowing, as I understood you to say a moment ago, when you had gone to bed ?

A. It was snowing a little.

Q. When you went out in the morning. Do you recollect what time you got up ? 10

A. I got up that morning. It was about six. I had to go to the train for Mr. Odell.

Q. The first thing you did on getting up was to go out to the stable to see about the horses ?

A. That is where I went.

Q. After you had seen to the horses you came back ?

A. Yes.

Q. You were in the kitchen ?

A. Yes.

Q. You there met Lillie Healey ? 20

A. Yes.

Q. Was there anybody with Lillie at the time ?

A. Well, I don't notice ; but I was in my room, and they called out to me there was foot steps on the steps and to go and sweep them off.

Q. At that time there was another girl in the house ?

Q.
she c
the s
A
Q
aroun
A
down
Q
suppo
A
Q.
Odell
A.
Q.
hour t
A.
Q.
A.
Q.
sleigh
A.
Q.
A. C
Q. I

A. At that time, there was another girl in the house.

Q. Do you know whether she was down at that time ?

A. Yes, she was down at that time.

Q. Lillie was out in the kitchen and you were in your room, and she called out to you from the kitchen that there was some snow on the steps ?

A. Yes.

Q. Then you went out and put the harness on the horses and went around to look at the steps ?

A. I didn't go around right away to look at the steps. I went 10 down to the train.

Q. You went down to the train, and after that you came back. I suppose ?

A. Mr. Odell was back with me, and came in by the back way.

Q. And you did not go and take the snow off the steps until Mr Odell was back in the house ?

A. Not till Mr. Odell came back.

Q. I presume from your place it would take you about half an hour to go and come from the train ?

A. About that.

20

Q. So that he would be back about seven ?

A. About that.

Q. What did you go to the train with that morning ? was it a sleigh ?

A. No, a cutter.

Q. There was sufficient snow for that ?

A. Oh, yes, there was lots of snow.

Q. Did you notice if much snow had fallen during that night ?

inst

to te

had r

A

Q

A

Q.

A.

Q.
marks

A.
before

Q.

A.
called r

Q.

A. I
He wen

A. There hadn't been much, because I swept it off with a broom instead of a shovel.

Q. The fall was very light ?

A. Very light.

Q. So light you probably would not have thought it worth while to touch it if your attention had not been drawn to it ?

A. Well, I might not have gone so early.

Q. At all events it was a light fall ?

A. Well, enough to leave a mark.

Q. Do you recollect if the mark indicated that the person who had made the mark wore a boot or a rubber shoe ? 10

A. It was a rubber.

Q. Do you remember ?

A. It was a rubber.

Q. Did you at the time pay any attention to that ?

A. No, I didn't pay any attention to it, just swept it right off,

Q. Did Lillie draw your attention to the facts that there were marks on the steps ?

A. My attention was drawn—She called to me to sweep them off before Mr Odell would go out that way. 20

Q. It was Lillie ?

A. Yes. I was in the little dining-room at the time when she called my attention to sweep them off afterwards.

Q. When Mr Odell came in he went into the kitchen ?

A. He went right upstairs into the hall. There is steps going up. He went right up into the house on the second flat over the kitchen

wen

it an

A

Q

the k

A

Q

A.

Q.

fifteen

A.

Q,

A.

Q.

steps w

A.

Q.

A. T

Q. B

man wo

Q. And you went and put the horse in ?

A. I put the horse in.

R. After you had put your horse in and taken care of him you went around—

A. No, I came into the house and they told me to go around.

Q. When you came into the house they called your attention to it and you went out and swept the marks away ?

A. Yes.

Q. That is to say after you had put the horse up and gone into the kitchen. Had you your breakfast at the time ? 10

A. Yes—No, I hadn't gone to it.

Q. So you had time to put the horse away ?

A. Yes.

Q. And Mr Odell must have been in the house about ten or fifteen minutes ?

A. About ten minutes, as far as I can recollect.

Q. Do you remember how many steps there were ?

A. I didn't count them.

Q. However, you are quite sure, as I understand you, that the steps were those of a man who wore rubber shoes ? 20

A. As far as I can recollect it was a man's foot.

Q. You should have no doubt about that ?

A. There was a man's foot.

Q. But I am asking you if you are absolutely certain that this man wore a rubber shoe ?

A

Q

A

Q

A.

Q.
of the

A.

Q.

A.

Q.

A. I

Q. K

A. T

Q. H

A. I

Q. Th
was in th

A. It

Q. Yo

A. Ye

Q. So
the foot pr
broom, and

A. Yes.

Q. That is certain ?

A. Yes.

Q. Did you pay any attention to the number of steps ?

A. No, I paid no attention to the number of steps.

Q. Did you pay any attention as to whether or not the imprints of the foot covered the full step ?

A. Yes, it was on the full step.

Q. Didn't overlap the step ?

A. No, didn't overlap the step.

Q. What is the width of those steps ? 10

A. I don't know exactly the width of them.

Q. Five, six, or seven inches ?

A. They are wider than that.

Q. How wide ?approximately, could you tell us ? ten inches wide ?

A. I think they are very near.

Q. The broom you used for the purpose of taking the snow away was in the kitchen ?

A. It was one of these birch brooms I have in the stable.

Q. You took that around to the front of the house ? 20

A. Yes.

Q. So after they drew your attention a second time to the fact of the foot prints being on the steps you went back to the stable, got the broom, and went around to the front.

A.
around

Q.
before

A.

Q.

A.

Q. S

A. S

Q. Y
you went

A. It

Q. M

A. By

A. He

A. Ha

Q. Did
these stair
steps ?

Objecte

Q. Wh

A. She
sake get the

Q. Did
night ?

A. I had brought the broom into the kitchen intending to go around later on.

Q. I understand you to say that you have no doubt at all that before you left for the cars to get Mr Odell, Lillie told you then ?

A. She told me there was marks on the steps.

Q. You are absolutely certain of that ?

A. Yes.

Q. She was up and dressed at the time ?

A. She was dressed at the time.

Re-examined by Mr. Irvine Q. C.

Q. You are positive it was after you came back and not before you went down to the train that you swept the steps ? 10

A. It was after I came back-

Q. Mr Odell did not enter by the hall door ?

A. By the back door.

A. He didn't see the marks on the steps ?

A. Hadn't seen the marks on them, at all.

Q, Didn't Lillie Healey say to you : " For goodness sake get these stairs swept down before Mr Odell comes, and sees these foot steps ?

Objected to as leading : objection maintained-

Q. What did Lillie Healey say to you when she asked you ? 20

A. She told me just the words you passed there : " For goodness sake get these stairs swept down before Mr Odell comes."

Q. Did you sweep down the stairs before you went to bed that night ?

it o

got

swee

one n

Q
morni

A

Q.
prints
would

A.
like a

Q.
it off o

A.

Q.
Odell to

A. I

Q. W

A. I

Q. W
to leave

A. I had swept them off in the evening. I generally used to sweep it off, if any snow fell off the house. I had taken it off in the evening.

Q. That was late in the evening ?

A. Before nine o'clook, I guess before I done up the horses and got finished for the night.

Q. Had there been any body open the hall door previous to your sweeping down the steps in the morning ?

A. Not that I can remember. I didn't see anything only just the one marks on the steps.

Q. By which door does Mr Odell go out when leaving in the morning ? 10

A. Generally by the front door in the morning.

Q. Did you make any remark to Lillie Healey about the foot prints on the stairs when she told you to sweep it off before Mr Odell would come ?

A. I didn't say anything, but when I came back I said it looked like a man's steps going down the steps.

Q. Did you make any remark as to whether you wished to sweep it off or not ?

A. No, I only said.

20

Q. Did you make any remark as to whether you would like Mr. Odell to see the foot prints or not ?

A. I would have left it there only they asked me to sweep it off.

Q. Why ?

A. Because I hadn't time to do it.

Q. What was your idea in leaving it there. Why did you wish to leave it there. Why did you wish not to sweep away the snow ?

le
a

tra

ago ?

A

Q

A

Q.

A.

Q.

A.

A. Because I said to Lillie Healey : " I'll leave it there, and let Mr Odell see it ; and she said " No, sweep it off : it might cause a row.

By Mr Fitzpatrick :

Q. When did you say that to Lillie, was it before you left for the train or after ?

A. After I came back.

Q. It was then you said you would like to leave it there ?

Y. Yes.

Q. You wanted Mr Odell to see it ?

10

A. I wanted Mr Odell to see it, and she said it might cause a row

Q. You never said anything to Mr Odell about it ?

A. No.

Q. Simply did as Lillie told you ?

A. Only just as I was told.

Q. Of course this was an old story : you knew all about this long ago ?

A. I have known all about this since the time I swept it off.

Q. Lillie knew all about this thing ?

A. Yes.

20

Q. She told you how she saw these steps ?

A. Told me she saw the steps.

Q. Told you how she saw the man in the house ?

A. No.

is a t

Q. Told you how she saw the man going out ?

No.

Q. Didn't tell you the hour he went out ?

A. Never told me nothing about any hour going out.

Q. Aint you sure you didn't, see the man going out yourself ?

A. I didn't see him going out.

And further deponent saith not.

I, the undersigned, do hereby certify that the foregoing deposition is a true and correct transcription of my shorthand notes.

PROV
Dr

No 59

EVI

LIL
servant,
doth dep

I do
kin to, n

Q. D
Novembe
early trai

A. Ye

Q. Do
snow whic

A. Ye

SWORN.
F. B. & C.
P. S. C.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC.

IN THE SUPERIOR COURT.

No 599

The 9th day of May 1894.

PRESENT :

The Honorable Mr. JUSTICE CASAULT

L. S. ODELL,

Plaintiff

vs

MRS M. L. L. GREGORY

Defendant

EVIDENCE ON THE PART OF PLAINTIFF IN THIS CAUSE

LILLIE HEALEY of Quebec, in the District of Quebec, domestic servant, aged years, being duly sworn upon the Holy Evangelists, doth depose and say :

I do know the parties in this cause ; I am not related, allied or of kin to, nor interested in the even of this suit.

Examined by Hon. Mr Irvine Q. C.

Q. Do you remember an occasion last autumn in the end of November or beginning of December, when Mr Odell returned by the early train from Montreal ?

A. Yes, I remember.

Q. Do you remember any incident occurring with regard to the snow which hadfallen during that night ?

A. Yes.

earl
dur
step
bett
said
bacl
god'
nigh
quar

back

kitch
secon

Q

A

Q

befor

A

going

Q.

ning ?

A.

Q.

fall ?

A.

snowe
very li

Q.

Q. Relate what it was.

A. Next morning I went to the door and opened the door pretty early, and I saw some footsteps, very large, where the snow had fallen during the night— some snow, I don't know how much. I seen some steps there, and I went dorn and told Paddy, the boy, that he had better go and sweep the snow, and he was going for Mr Odell, and he said never mind to leave it, and he would do it when he would come back. When Mr Odell came back I went down and told Paddy : For god's sake to go and sweep the steps ; somebody had been in the night ; and he done so and went out aud swept the steps, about a 10 quarter past eight or so.

Q. What door did Mr Odell enter the house by when he came back.

A. He came in by the back door on the second flat, over the kitchen flat. There is two doors at the back. He came in by the second flat, upstairs.

Q. He wasn't in a position to see the front door steps ?

A. No, he couldn't see them at all where he came in.

Q. Do you know whether anybody had come to the hall door before Paddy went for Mr Odell ? 20

A. No, there was no tracks coming in ; there was only tracks going out. That is why that I took notice to it.

Q. Did you hear anybody in the house during that night or morning ?

A. I don't remember. I couldn't tell you.

Q. Do you know what time in the night the snow commenced to fall ?

A. I think it was after ten o'clock, it must have been when it snowed, it must have been between ten and eleven when it fell. A very light snow fell that night.

Q. Was it snowing in the morning ?

A.
mornin

Q.
ly, prev

A.

Q. T

A. T

Q. I
notice h

A. T
know.

Q. D
in the ev

A. Y
went to b
and he al

Q. Do
of Decem
other ? I

A. Ye

Q. Wh

A. Mrs

Q. Did

A. Yes
it to Mrs. (

Q. Do y
to somebod

A. I co
couldn't say

A. No, it wasn't snowing in the morning. It was quite a nice morning.

Q. The person who made these steps must have gone in apparently, previous to the snow falling ?

A. Yes.

Q. There were none coming in ?

A. There were none coming in.

Q. Did you say the foot steps led beyond the stairs ? Did you notice how far they went beyond the stairs down at the foot ?

A. They went right on to the street, down the sidewalk, you know. 10

Q. Do you know whether any snow was shovelled off the steps in the evening and before you went to bed ?

A. Yes, I think the boy cleaned them off that evening, before he went to bed. It had been snowing. There was some fell on the steps ; and he always cleans them at night time.

Q. Do you remember an occasion near the middle of the month of December of your having gone to Mathie's for some purpose or other ? Explain what it was.

A. Yes ; I went down for some chloroform.

Q. Who sent you ? 20

A. Mrs Odell sent me.

Q. Did you get the chloroform ?

A. Yes, I got it and gave it to her. I brought it home and gave it to Mrs. Odell.

Q. Do you remember whether you gave it to Mrs. Odell herself or to somebody for her ?

A. I couldn't say exactly. I think I left it on the hall table. I couldn't say exactly whether it was Mrs. Odell came and took it or

who
exac

Q
of th

A
Odell'

Q
sent i
knew

A.

Q.

A.

Q.

Q.
thing o
evidenc

A.

Q. V
to : Obj

A.
because
a lot of

Q V

A. I

Q. W

A. O

Q. A

who took it ; but I think it was Mrs. Odell who took it. I couldn't exactly remember.

Q. Do you remember what day of the week that was ?

A. It was on a wednesday the 13th December.

Q. Did you make any statement connected with this case for any of the counsel for the Defendant, and under what circonstances ?

A. How do you mean ? That I went to see somebody about Mrs Odell's case ? I don't understand that very well.

Q. Did you ever go to the office of one of the gentleman now present in company with one or two other persons and tell him what you 10 knew about the case ?

A. Yes, I was at Mr Pelletier's office with my father.

Q. Anybody else ?

A. No, just the two of us.

Q. What occurred there ? Objected to : objection maintained.

Q. Was any pressure brought upon you, or threats made, or anything of the kind to induce you not to evidence or to give different evidence from that which you have given ?

A. No.

Q. What induced you to go to the office of Mr Pelletier ? Objected to : Objection overruled. 20

A. It was my father told me I had better go and see Mr Pelletier because somebody had written up to the priest in our place and said a lot of things about me of all kinds.

Q. Who had written up to the priest ?

A. I don't know. I couldn't say.

Q. When did this occur ?

A. Oh, I think it was about a week before this trial came on.

Q. A week before this trial came one ?

A

Q

A

Q

A

Q

Objec

Q.

poena

A.

Q.

A.

Q.

A.

Q.

A.

By

Q.

A.

And

certify t

tion of

A. I think so –something about that.

Q. Where does your father live ?

A. He lives in East Frampton, Dorchester....

Q. In the County of Dorchester ?

A. Yes, the County of Dorchester.

Q. Did you sign any paper while you were there ? Objected : Objection maintained.

Cross-examined by Mr Fitzpatrick, Q. C.

Q, When you went to Mr Pelletier's office had you received a subpoena to attend court as a witness ?

A. I don't think so. 10

Q. You do not remember having had one ?

A. No, I don't remember. I don't think I had.

Q. Mr Pelletier didn't try in any way to frighten you ?

A. No, he didn't.

Q. He treated you a perfectly proper manner ?

A. Yes.

By Mr Irwine :

Q. You were at that time a domestic servant at Mr Odell's ?

A. Yes, sir, I was.

And further deponent saith not. I, the under signed, do hereby 20 certify that the foregoing deposition is a true and correct transcription of my shorthand notes.

— —

PROVIN
DISTR

No 599

M

EVIDE

MARY
Domestic s
Evangelist

I do kn
of kin to, n
in the even

Q. You

A. Yes.

SWORN.
F. B. & C.
P. S. C.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC.

IN THE SUPERIOR COURT.

The 9th day of May 1894.

No 599

PRESENT :

The Honorable Mr. JUSTICE CASAULT

L. S. ODELL,

Plaintiff

vs

MRS M. L. L. GREGORY

Defendant

EVIDENCE ON THE PART OF PLAINTIFF IN THIS CAUSE

MARY ANN McCARTHY, of Quebec, in the District of Quebec, Domestic servant, aged years, being duly sworn upon the Holy Evangeliste, doth depose and say :

I do know the parties in this cause ; I am not related, allied or of kin to, nor in the service or domestic of either of them, or interested in the event of this suit.

Examined by Hon. Mr Irvine Q. C.

Q. You were a nurse in Mr Odell's family last summer ?

A. Yes.

Q.

A.

Q.

A.

Q.
part y
occupie

A.

Q. I
storeys

A. T
cook an

Q. W
Odell sle

A. Y

Q. W
house re

A. Y

Q. W

A. T

Q. Y

A Ye

Q. W
selected M
quarters ?

A. It

Q. Be

Q. Did you go to Kamouraska with Mrs Odell and the family ?

A. Yes, sir.

Q. And took care of the children there ?

A. Yes, sir.

Q. Will you describe the house you lived in Kamouraska, which part you occupied with the children and which part Mrs Odell occupied ?

A. I was upstairs and Mrs Odell was down sta

Q. How many flats did you occupy in the house ? How many storeys ?

10

A. The children and I had four rooms, We were upstairs. The cook and I and the children were upstairs.

Q. Well, then, all the other immates of the house besides Mrs Odell slept upstairs, and she occupied a room down below ?

A. Yes.

Cross-examined by Mr Pelletier Q. C,

Q. When you were down at Kamouraska Mrs Odell lived in a house rented for the summer ?

A. Yes, sir.

Q. Was there any light in the house during the night ?

A. There was always two lamps.

Q. You were attending to the children ?

20

A Yes, sir.

Q. Who made the arrangements in the house—that is, who selected Mrs Odell's room and the children's quarters, and your own quarters ?

A. It was myself.

Q. Before Mrs Odell went down ?

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

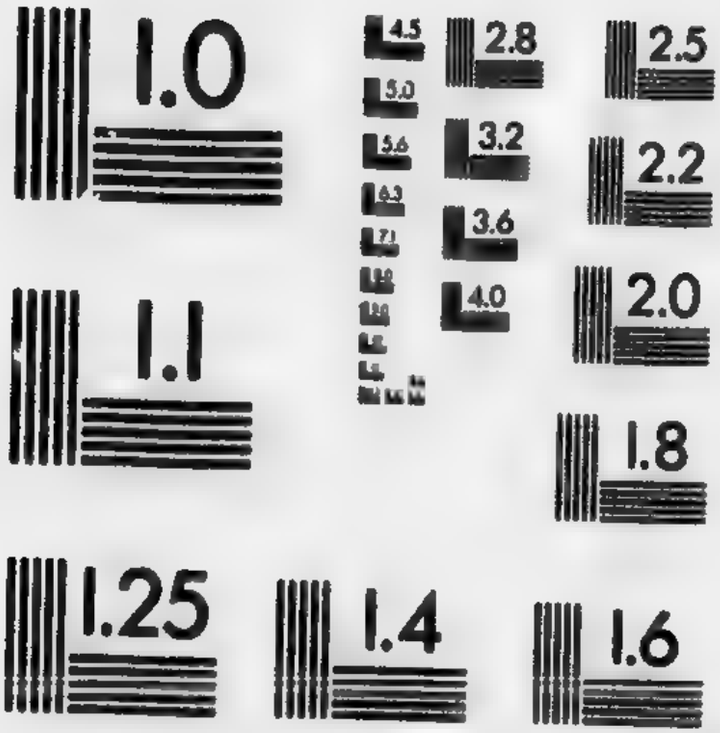

APPLIED IMAGE Inc
1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

dow

Kan

room
stair

passa

mont

this
childr

A. Yes, I went down the day before Mrs Odell.

Q. And you arranged everything accorthing to your own wish ?

A. Yes, sir.

Q. Wouldn't Mrs Odell very often take the baby to sleep with her down stairs ?

A. She used to take Harry very often, when Mr Odell wasn't there

Q. Harry is one of the children ?

A. Yes.

Q. Are you in a position to know what passed in that house in Kamouraska during the time you were there ? 10

Objected to : Objection maintained.

Q. Where were the two lights of which you spoke, in the house ?

A. There was one on the kitchen table, between Mrs Odell's bed room and the kitchen, and then I had one right at the head of the stairs, as you go in the door and right in the hall.

Q. As you go in from the outside door ?

A. You go right upstairs.

Q. You go right upstairs and there was a light right in the passage at the head of the stairs ?

A. Yes. 20

Q. So that anybody coming in would be in that light ?

A. Oh, yes, that light was always there,

Q. You said you have been a nurse at Mrs Odell's for how long ?

A. I was three months housemaid, and I was four years and six months altogether in the house.

Q. And you remained in the house until you were examined in this case when there was a petition made for the custody of the children ?

not

witn

witn
to m
was

Q

A

Q.

A.

Q.

A.
and I h

By

Q.
Lemieu

Obj

Q.
were se

A. Yes, sir.

Q. You remained in the house after Mrs Odell left the house ?

A. Yes, sir.

Q. And then you were sent away by Mr Odell, because you did not give the evidence in this case that he wanted ?

A. By Mr Odell· yes.

Re-examined by Mr Irvine Q. C.

Q. Didn't you leave the house before you were examined as a witness here ?

A. I left the house a day before—two days, on Wednesday. The witness was on Wednesday, and on Monday night Mr. Odell came in 10 to me and ordered me out of the house by Mr. Lemieux's orders That was what he said.

Q. This was before you gave evidence in the case ?

A. Two days before ; but he told me to go.

Q. Where are you living now ?

A. I am up at Mr. Gregory's.

Q. Since how long ?

A. I am there since I left Mr. Odell's, that was the 12th February and I hired housemaid with her two weeks ago, with Mrs. Gregory.

By Mr. Pelletier Q. C.

20

Q. You were asked to sign a paper by some one sent by Mr Lemieux ?

Objected to : Objection maintained.

Q. Had you received a subpoena to come into court when you were sent away from the house by Mr. Odell ?

Objected to : Objection overruled.

A. I got one from Mr. Fitzpatrick on Monday, and Mr. Odell came in that afternoon, and Lillie Healey told him that we [illegible] these subpœnas.

Q. On what day did you leave the house ?

A. I left Tuesday morning between half past six and seven.

And further deponent saith not.

I, the undersigned, do hereby certify that the foregoing deposition is a true and correct transcription of my shorthand notes.

PR

No

EV

Ll
aged 2
and sa

I c
of kin

Q.
Mrs. Od

A.

Q.
did not

SWORN.
F. B. & C.
P. S. C.

CANADA,
PROVINCE OF QUEBEC,
DISTRICT OF QUEBEC.

IN THE SUPERIOR COURT.

The 15th day of May 1894.

No 599

PRESENT :

The Honorable Mr. JUSTICE CASAULT

L. S. ODELL,

Plaintiff

vs

MRS M. L. L. GREGORY

Defendant

EVIDENCE ON THE PART OF PLAINTIFF IN THIS CAUSE

LILLIE HEALEY, of Quebec. in the District of Quebec, servant, aged 24 years, being duly sworn on the Holy Evangelists, doth depose and say ;

I do know the parties in this cause ; I am not related, allied or of kin to, nor interested in the event of this suit.

Examined by Mr. Irvine. Q. C.

Q. Do you remember the Monday afternoon in December when Mrs. Odell returned from Montreal ?

A. Yes, I do.

Q. Do you remember the following Sunday when she had left and did not come back ?

A.

Q.
the Mo

A.

Q.
during

Obj

A.
speakin
Q.

A.

Q. S

A.

Q. I
place be
stand to

Obje
opinion

A. V
to one a

Q. D
treated o

A. C

Q. D

A. N

Q. Di
Sunday a

A. Yes, I do remember.

Q. And have you any recollection of the interval of time between the Monday and the Sunday ?

A. Yes, I do, some of it.

Q. What was the state of affairs between Mr. and Mrs. Odell during that time ?

Objected to: Objection overruled.

A. Well, I couldn't say exactly ; but I don't think Mr. Odell was speaking to Mrs. Odell that week. I never seen him speaking to her.

Q. Did Mrs. Odell take her meals with her husband ? 10

A. I don't remember, I don't thinkso.

Q. She stayed upstairs and he stayed downstairs ?

A. Yes, in bed.

Q. During that week did you see that any reconciliation took place between them ? Were they on better terms, or how did they stand towards one another ?

Objected to on the ground that the question tends to elicit the opinion of the witness : Objction overruled.

A. Well, I don't know, I'm sure, I know they were not speaking to one another. That is all I know. 20

Q. Did you see any difference during the week in the way they treated one another ?

A. Oh, yes, a big difference, it wasn't the same as it used to be

Q. During the days of that week did you see any difference ?

A. No, I didn't notice any difference.

Q. Did they treat one another the same way from Monday till Sunday all the time ?

ti

is u

A. Yes, I think so, I didn't know anything different.

Q. Did they occupy the same room, the same bedroom ?

A. No, I don't think. I didn't see them together.

Q. What was the general appearance of the house during that time ?

Objected to. Objection overruled.

A. It was all upset the most part of the time.

And further deponent saith not.

I, the undersigned, do hereby certify that the foregoing deposition is a true and correct transcription of my shorthand notes.

M. J. MORRISON,
Stenographer.

O
PROVI
DIST

No. 599

PRE

ZÉLI
majeure, à
giles, dépo

Je con
alliée, ni s
intéresée d

Q. Vou
semaine qu
mari ?

R. Oui

ASSERMENTÉ.
F. B. & C.
P. S. C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.

Dans la Cour Superieure

Le 18ième jour de mai 1894.

PRÉSENT :

No. 599 l'Honorable Juge CASAULT. 10

L. S. O'DELL,

Demandeur.

vs.

Mme M. L. L. GREGORY,

Défenderesse. 20

PREUVE DE LA PART DU DEMANDEUR EN CETTE CAUSE.

(In rebuttal.)

ZÉLIA ROCHETTE, de Québec, dans le district de Québec, fille majeure, âgée de 23 ans, étant dûment assermentée sur les Sants-Evangiles, dépose et dit :

Je connais les parties en cette cause ; je ne suis ni parent, ni alliée, ni serviteur, ni domestique d'aucunes d'elles ; je ne suis point intéresée dans l'avènement de ce procès. 30

Q. Vous avez été, Mademoiselle Rochette, pendant toute la semaine qui a précédé le départ de Madame Odell, au domicile de son mari ?

R. Oui, M.

Q.

R.

Q.

R.

Q.

R.

Q.

Q.
tait en

Q.

R.

Q.
tiou ent
nière.—
tion ren

R. N

Q. S
et le ven
dire qu'il

R. N
grand po

Q. Y
ce sujet-là

R. C'
une ou de
nuelle, vo

Q. Vo
allé chez M

Q. Pendant ce temps-là, ont-ils pris leurs repas ensemble ?

R. Nom, M.

Q. Occupaient-ils la même chambre à coucher ?

R. Non, M.

Q. Et ont-ils été ainsi pendant toute la semaine ?

R. Toute la semaine, M.

Q. Ou se tenaient-ils dans la maison, généralement ?

Q. Madame Odell restait en haut, dans la chambre, et M. Odell restait en bas et avait sa chambre à lui seul.

Q. Il n'ont pris aucun repas ensemble ?

R. Non, M. pas un 10

Q. Est-il à votre connaissance qu'il y ait eu quelque réconciliation entre Monsieur et Madame Odell, et veuillez dire de quelle manière.—Objecté comme tendant à prouver l'opinion du témoin. Objection renvoyée.

R. Non, il n'y en a eu aucune.

Q. S'est-il passé quelque chose de particulier le mercredi, le jeudi et le vendredi entre Monsieur et Madame Odell, qui puisse vous faire dire qu'il n'y a pas eu de réconciliation ?

R. Non, parce qu'il lui a dit, le vendredi, que le monde est assez 20 grand pour les deux, qu'ils vivraient séparés.

Q. Y a-t-il eu d'autres conversations que vous avez entendues à ce sujet-là ?

R. C'était presque toujours la même chose, monsieur. Il y a eu une ou deux fois qu'il l'a vue, mais ce n'était qu'une chicane continuelle, vous savez.

Q. Vous rappellez-vous le jour de la semaine que M. Gregory est allé chez M. Odell ?

qu

ven

est

exhil
et à

vendr
à moi

Q
you w
when
your l
me an
moyen
Cour a
tenu.

R. Oui c'est le jeudi.

Q. Avez-vous eu connaissance que le Père Désy y soit allé ?

R. Oui, il est venu le jeudi, le même soir.

Q. Et le vendredi, vous dites que vous avez entendu les paroles que vous avez répétées tout-à-l'heure ?

R. Je les ai entendues, j'étais là dans la chambre moi-même.

Q. Ou étiez-vous lorsque M. Gregory est venu ?

R. J'étais en bas dans la cuisine.

Q. Avez-vous fait de la musique pendant que M. Gregory est venu là ? 10

R. Non, nous n'avons pas ouvert le piano de la semaine.

Q. Personne n'était disposé, dans la maison, à faire de la musique ?

R. Non. Seulement, le dimanche matin, le jour où Madame Odell est parti, nous avons ouvert le piano pour quelques minutes.

Q. Qui ?

R. Moi-même, M.

Q. Voulez-vous prendre communication d'une lettre que je vous exhibe maintenant et me dire par qui cette lettre a été écrite, à qui et à quelle date ?—Objecté. Objection renvoyée.

R. Cette lettre a été écrite par Madame Odell, dans la nuit de 20 vendredi au samedi, vers quatre ou cinq heures du matin, et donnée à moi pour la porter moi-même à son mari.

Q. Cette lettre contient entr'autres les mots suivants : " At last you will be of one whom you abhor for ever. The look you gave me when I went to your side said more than words could. Why make your life miserable ? When I am no more in this world, you'll forget me and perhaps forgive the past "—Objecté à ce que l'on prouve, au moyen d'une question comme celle-là, le contenu d'une lettre que la Cour a décidé ne pouvoir être produite au dossier.—Objection maintenu.

qu

pre
a é
n'y
ren

cette

mais

(
nant
—Obj

F
Odell,

Q
avait
tion p
tendra
pour s
le tém
à la qu

R.
entre e

Q.
après v

Le procureur de la défenderesse demande à la Cour que cette question soit rayée. Cette demande est rejetée.

Q. Est-il à votre connaissance que, pendant cette semaine-là, les premiers jours comme les derniers jours de la semaine, Madame Odell a écrit à son mari plusieurs lettres dans lesquelles elle admettait qu'il n'y avait pas eu de réconciliation entre eux ?—Objecté. Objection renvoyée.

R. Oui M.

Q. Connaissez-vous M. Harry Fisk ?

R. Oui, M.

Q. C'est le frère de mère de M. Odell ? 10

R. Oui, M.

Q. Avez-vous eu connaissance qu'il soit venu à Québec pendant cette semaine-là ?

R. Le dimanche, le soir même que Madame Odell est partie de la maison, oui, M.

Q. Voulez-vous référer à cette lettre que je vous exhibe maintenant et dire si c'est une lettre que Madame Odell a écrite à M. Fisk ? —Objecté. Objection renvoyée.

R. Oui, M. cette lettre a été écrite le dimanche matin, par Madame 20 Odell, et envoyée au Florence par Lillie Healey à M. Fisk.

Q. Savez-vous si, par cette lettre, Madame Odell admettait qu'il n'y avait pas eu de réconciliation entre elle et son mari ?—Objecté. Question permise, mais production de la lettre non permise, parce qu'elle tendrait à faire une preuve que la loi ne permet pas ; mais décidé que pour servir à établir s'il y avait ou non réconciliation entre les parties le témoin peut, après avoir pris communication de la lettre, répondre à la question.

R. Oui, M. Elle admettait qu'il n'y avait pas eu de réconciliation entre elle et son mari.

Q. Quels étaient ceux, Mademoiselle Rochette, qui connaissaient, après votre retour de Montréal, que Madame Odell avait logé chez

t
c
d

v

qu
pa

dar

Madame Picher, à Montréal sous le nom de Madame Jeffrey ? Objecté, objection renvoyée.

R. Il n'y avait que Madame Odell, M. Hamel et moi.

Q. Avez-vous, dans le cours de la semaine, jamais informé M. Odell, que Madame Odell avait logé à Montréal sous le nom de Madame Jeffrey ?—Objecté, parce que le demandeur est déjà entré sur cette preuve dans son enquête principale, et que ceci ne peut pas faire le sujet d'une preuve in rebutta[1].—Objection réservée, et réponse prise sujette à être rejetée, s'il est constaté que le demandeur est entré dans cette matière de son enquête principale, sur son examen en chef. 10

R. Non, M.

Transquestionné.

Q. Vous rappelez-vous, Mlle Rochette, qu'il y a eu une question tantôt à laquelle objection a été faite et que vous avez répondu, pendant que l'objection se faisait, *Non*, et que, quand l'objection a été décidée, vous avez dit *Oui*.

R. Non, M. j'ai répondu : oui ; et si vous avez entendu : Non, vous avez mal entendu.

Q. Vous avez dit que, le dimanche matin, vous avez joué du piano ?

R. Oui, M.

Q. Avez-vous dit cela ? 20

R. Oui, M.

Q. Jouer du piano, comme cela, dans une maison ou, d'après ce que vous dites, il y avait tant de chagrin, est-ce que ça ne vous a pas paru drôle un peu ?

R. C'était justement pour égayer Madame Odell, et pour faire danser les petits enfants.

Q. C'était pour faire danser les petits enfants ?

R. Oui, M.

pei
au

dan

Odel

Flore

Q
c'étai

R.
égayer

Q.
un pet

R.
ce qui

Q.
là ?

R.

Q.

R.

Q. I
sais.—Le
Défender

Q. Ainsi, pendant que Madame Odell et M. Odell étaient dans la peine et dans le malheur, vous vous faisiez danser les petits enfants au piano ?

R. Madame Odell est descendue le dimanche matin, et j'ai fait danser les petits enfants quelques minutes. M. Odell n'y était pas.

Q. N'est-il pas vrai que c'est pendant que M. Fisk était avec M Odell que vous avez joué dans le salon ?

R. Oui.

Q. Et vous dites que M. Odell n'y était pas ?

R. Non, M. Odell n'y était pas ; il était allé le rencontrer au 10 Florence. M. Fisk n'a pas mis les pieds dans la maison.

Q. Ainsi, malgré tout le malheur qu'il y avait dans la maison, c'était assez gai pour que Mlle Rochette joue du piano.

R. Ce n'était pas gai du tout, Monsieur. C'était justement pour égayer Madame Odell un peu.

Q. Dans des circonstances comme celles-là, vous pensez que c'est un petit air de piano qui peut régler ça ?

R. Enfin, que ça vous paraisse étrange ou pas étrange, je vous dis ce qui s'est passé, et c'est tout.

Q. Avez-vous joué du piano une autre fois pendant cette semaine-là ? 20

R. Non, M., le piano n'a pas été ouvert de la semaine.

Q. Vous jurez cela positivement ?

R. Oui, je le jure positivement.

Q. Il n'y a pas de doute que vous jurez positivement ; ça, je le sais.—Le precureur du demandeur objecte à ce que le procureur de la Défenderesse fasse des remarques de cette nature au témoin.

I
M
e

p

fai

jou

en

au
Mad

vous

avez

je vou

Q
pu ch

Q. Vous jurez positivement que, quand Madame Odell est arrivée lundi de Montréal, dans l'après-midi, pendant que Monsieur et Madame Odell parlaient ensemble, vous n'êtes pas allée dans le salon et que vous n'avez pas joué du piano ?

R. Je ne m'en rappelle pas, M.

Q. Ah, vous ne jurez pas positivement à présent.

R. Je ne me rappelle pas avoir joué du piano.

Q. Vous n'êtes pas prête à jurer que vous n'avez pas joué du piano pendant ce temps-là ?

R. Je jure que je n'ai pas joué.

10

Q. Vous jurez que vous n'avez pas joué, à présent.—Comment se fait-il que vous disiez que vous ne vous en rappelliez pas, tout à-l'heure.

R. J'ai dit que je ne m'en rappelais pas, et je jure que je n'ai pas joué.

Q. Comment se fait-il que vous avez dit tantôt que vous ne vous en rappeliez pas ?

R. Je vous dis que je n'ai pas joué.—C'est parce que je pensais, au mois d'octobre, lorsqu'il y a eu une chicane entre Monsieur et Madame Odell ; je me rappelle avoir joué du piano.

Q. Comment pouviez-vous penser au mois d'octobre, lorsque je 20 vous parlais de cette semaine-là ?

R. J'aurais pu oublier.

Q. Quand vous disiez que vous ne vous en rappeliez pas vous avez dit une chose dont vous n'étiez pas sure ?

R. J'ai dit tout-à-coup, de même : je ne m'en rappelle pas ; mais je vous assure que je ne m'en rappelais pas.

Q. Comment se fait-il qu'à deux minutes d'intervalle, vous avez pu changer de souvenir comme ça ?

c'

pa
po

joue

chos

joué
juste
tous

avec

Q
la der

R

Q.

R. Que ça vous paraisse comme vous voudrez, n'importe comment, c'est ça.

Q. A un moment, vous avez juré que vous ne vous en rappeliez pas, et deux minutes après, vous avez juré que vous vous en rappeliez ; pourquoi ce changement-là ?

R. Il n'y a pas de changement du tout.

Q. Expliquez-moi ça.

R, Je me rappelle que je n'ai pas joué du piano.

Q. Vous jurez n'avoir pas joué du piano, et tout-à-l'heure....

R. Je jure au meilleur de ma connaissance tout ce que je dis. 10

Q. Quand vous avez dit que vous ne vous rappeliez pas d'avoir joué du piano, vous avez dit une chose dont vous n'étiez pas sure.

R. Non mais tout-à-coup vous me faites une question à quelque chose ....J'ai juré la vérité.

Q. C'est le mois d'octobre qui vous a fait rappeller ça ?

R. C'est au meilleur de ma connaissance. Je me rappelle d'avoir joué du piano quand Monsieur et Madame Odell avaient une chicane, justement à propos de l'affaire d'Hamel, —je me rappelle qu'ils étaient tous les deux dans la chambre à coucher, et j'ai joué du piano.

Q. C'est pendant ce temps-là que vous avez joué du piano ? 20

R. Oui, M.

—Le procureur du demandeur se plaint à la Cour de la rudesse avec laquelle le témoin est interrogé.

Q. Depuis que vous avez donné votre témoignage en cette cause, la dernière fois, ou êtes-vous allée ?

R. Oui, je suis allée.... ?

Q. Oui.

c'es

pas,
pour

joué

R
chose

Q.

R.
joué d
justem
tous le

Q.

R.

—
avec la

Q.
la derni

R.

Q.

R. Que ça vous paraisse comme vous voudrez, n'importe comment, c'est ça.

Q. A un moment, vous avez juré que vous ne vous en rappeliez pas, et deux minutes après, vous avez juré que vous vous en rappeliez ; pourquoi ce changement-là ?

R. Il n'y a pas de changement du tout.

Q. Expliquez-moi ça.

R, Je me rappelle que je n'ai pas joué du piano.

Q. Vous jurez n'avoir pas joué du piano, et tout-à-l'heure....

R. Je jure au meilleur de ma connaissance tout ce que je dis. 10

Q. Quand vous avez dit que vous ne vous rappeliez pas d'avoir joué du piano, vous avez dit une chose dont vous n'ètiez pas sure.

R. Non mais tout-à-coup vous me faites une question à quelque chose ....J'ai juré la vérité.

Q. C'est le mois d'octobre qui vous a fait rappeller ça ?

R. C'est au meilleur de ma connaissance. Je me rappelle d'avoir joué du piano quand Monsieur et Madame Odell avaient une chicane, justement à propos de l'affaire d'Hamel,--je me rappelle qu'ils étaient tous les deux dans la chambre à coucher, et j'ai joué du piano.

Q. C'est pendant ce temps-là que vous avez joué du piano ? 20

R. Oui, M.

—Le procureur du demandeur se plaint à la Cour de la rudesse avec laquelle le témoin est interrogé.

Q. Depuis que vous avez donné votre témoignage en cette cause, la dernière fois, ou êtes-vous allée ?

R. Oui, je suis allée.... ?

Q. Oui.

rer

con
Irvi
voy

desc

R. Un peu partout.

Q. Un peu partout ?

R. Oui.

Q. Avez-vous eu occasion de rencontrer M. Odell quelquefois ?

R. Oui.

Q. Souvent ?

R. Presque tous les jours, Monsieur.

—Objecté comme ne découlant pas de l'examen en chef. Objection renvoyée.

Q. Combien de fois par jour ? 10

R, Je le voyais à chaque ajournement de la chambre. J'étais comme votre témoin, j'attendais que vous auriez besoin de moi. et M. Irvine était assez complaisant pour me laisser dans sa chambre, et je voyais M. Odell à chaque ajournement.

Q. Après l'ajournement, avez-vous rencontré M. Odell ?

R. Oui, je suis descendue à l'office.

Q. Combien de fois ?

R. Une fois par jour.

Q. Une seule journée ?

R. Non ; je vous dis une fois par jour. Un jour je ne suis pas 20 descendue....je ne me rappelle pas..il me semble.

Q. Qu'est-ce qui vous a empêché de descendre ?

R. Je ne m'en rappelle pas ; je n'avais pas affaire, je suppose.

Q. Les autres fois, vous aviez affaire ?

R. Oui.

pas

res

paru
ou d

Q

R

perso
laissé
et il r

Q

R

Q.

R.

Q.

R.
à la po
plus ge

Q. Quelles affaires aviez-vous ?

R. Ce n'est pas nécessaire de vous dire ce que j'avais à faire.

Q. Oui, c'est mieux ?

R. Suis-je obligée de répondre, Votre Honneur ? Ca ne se rapporte pas à la cause. J'ai des affaires personnelles, M.

Q. Vous jurez que vous êtes allée trouver M. Odell pour vos affaires personnelles ?

R. Oui, M.

Q. Tous les jours ?

R. Oui, M.

10

Q. Depuis que ce procès est commencé, ou depuis que vous avez paru comme témoin ici, avez-vous eu occasion d'avoir quelque chose, ou de recevoir quelque chose de M. Odell ?

R. Recevoir de M. Odell..

Q. Oui.

R. Samedi, je suis descendue au bureau demander des papiers personnels que j'avais à moi, et M. Odell n'a pas voulu me voir. J'ai laissé mon adresse, parce que M. Odell ne savait pas où je demeurais, et il m'a envoyé les papiers que je demandais. C'est tout.

Q. Il n'a pas voulu vous voir ?

20

R. Non.

Q. Les autres fois, a-t-il refusé de vous voir ?

R. Les autres fois je suis descendue, et il ne m'a rien dit.

Q. Il a consenti à vous voir, les autres fois ?

R. Je suis entrée dans le bureau. Il ne pouvait pas me mettre à la porte.—Vous (M. Pelletier) vous le feriez peut-être, mais il est plus gentilhomme que ça.

l

Ol

dis

pos

avo
croy

vérit

—Le procureur de la Défenderesse fait remarquer à la cour l'impolitesse du témoin, et la cour dit au témoin de ne pas faire de remarques personnelles au procureur.

Q. Mademoiselle Rochette, qui est-ce qui vous fournit, à l'heure qu'il est, l'argent pour payer votre pension et pour acheter ce dont vous avez besoin ?

R. Ma pension, je ne l'ai pas encore payée, et vous irez voir dans les magasins, c'est des comptes que j'ai.

Q. Vous n'avez pas encore payé votre pension non plus ?

R. Non.

10

Q. Avec quoi et comment allez-vous la payer ?

R. Je ne sais pas. Le bon Dieu le sait comment je la paierai.— Objecté à cette preuve. Objection maintenue.

Q. Mademoiselle Rochette, sur la part que vous prétendez en Paradis....vous croyez en Dieu, n'est-ce pas ?

R. Je suppose.

Q. Comment, vous supposez. Pourquoi répondez-vous : je suppose ?

R. Parce que je trouve votre question bien ridicule.

Q. Vous n'avez pas de remarques à faire ici.

20

R. Eh bien, faites moi d'autres question alors.

Q. Si je vous fais des questions qui ne sont pas légales, il y a des avocats de l'autre côté qui objecteront. Je vous demande si vous croyez en Dieu ?

R. Je dois croire qu'il y a un Dieu, puisque j'ai juré de dire la vérité ici.

Q. Alors, vous croyez en Dieu ?

jou
péc

votr
entr
mair

avan

parlé

I

Q

I

Q

R

Q

R

Q.

R.

Q.

R. Oui, M.

Q. Eh bien, je vous demande, sur la part que vous prétendez un jour avoir en Paradis, si vous n'espérez pas que M. Odell va vous aider pécuniairement pour payer votre pension et pour vos autres dépenses ?

R. Non, Monsieur, je n'ai jamais pensé à ça.

Q. Ca ne vous est jamais entré dans l'idée ?

R. Non.

Q. N'ayant aucun autre protecteur que M. Odell, et M. Odell étant votre seul protecteur, comme vous l'avez juré, ça ne vous est pas entré dans l'idée un seul moment que M. Odell pourrait vous aider, maintenant ou plus tard pour ce dont vous auriez besoin ? 10

R. Non, M., je n'ai jamais pensé à ça. J'ai pensé à travailler avant de penser à vivre aux dépens des autres.

Q. Mademoiselle Rochette, pendant cette semaine dont on vous a parlé tantôt, vous avez dit que Madame Odell restait en haut ?

R. Oui, M.

Q. Et que M. Odell prenait ses repas en bas ?

R. Oui, M.

Q. Où preniez-vous les vôtres ?

R. En bas, avec M. Odell.

Q. En bas avec M. Odell ? 20

R. Oui, M.

Q. Le soir, pendant cette semaine-là, M. Odell veillait en bas ?

R. Oui.

Q. Qui est-ce qui veillait avec lui ?

J'ai

haut

semai

devrie

R.

Q.

R.

Q.

R.

Q.

R.

couché

Q.

chée av

R.

Q.

matin ?

R.

jours da

R. J'étais quelques minutes en bas et quelques minutes en haut J'ai fait cela toute la semaine.

Q. Vous étiez quelques minutes en bas et quelques minutes en haut ?

R. Oui, M.

Q. A quelle heure êtes-vous montée vous coucher, dans cette semaine-là ?

R. Je ne m'en rappelle pas, M.

Q. A peu près ?

R. Je ne m'en rappelle pas du tout. 10

Q. Vous avez un si bon souvenir sur les autres faits que vous devriez être capable de vous rappeler de ça ?

R. Ça, c'est des choses bien minimes, M.

Q. Il n'y a pas de doute, mais je voudrais toujours le savoir ?

R. Non, M. je ne m'en rappelle pas.

Q. Etes-vous montée une seule fois avant une heure du matin ?

R. Une seule fois....?

Q. Combien de fois pendant cette semaine-là ?

R. Je n'ai pas compté. Je ne me rappelle pas que je me suis couchée bien tard cette semaine-là. 20

Q. Pendant cette semaine-là, combien de fois vous êtes-vous couchée avant une heure du matin ?

R. Tous les soirs je me suis couchée avant une heure du matin.

Q. Combien de soirs vous êtes-vous couchée après une heure du matin ?

R. Je ne peux pas m'être couchée plusieurs soirs ; il n'y a que six jours dans la semaine.

Q.

R.
cette s

Q.
semain

R.
me suis

Q.

R.

Q.

R.
ça n'alla

Q. C

R. I

Q. I
minuit ?

R. N

Q. E

R. J
c'allait a

Q. A

R. Je

Q. V
heures ce

R. J'

Q. Vo

Q. Sur les six jours, on peut en trouver un.

R. Je ne me suis jamais couchée à une heure du matin,—pas dans cette semaine-là.

Q. Vous ne vous êtes jamais couchée après minuit dans cette semaine-là ?

R. Je ne m'en rappelle pas. Je vous dis que, cette semaine-là, je me suis couchée très à bonne heure.

Q. Vers quelle heure ?

R. A bonne heure.

Q. Enfin.

10

R. Je ne me rappelle pas quelle heure au juste ; mais je sais que ça n'allait jamais aussi tard qu'à une heure.

Q. C'allait-il aussi tard que minuit ?

R. Non.

Q. Etes-vous positive là-dessus, que ça n'allait pas aussi tard que minuit ?

R. Non.

Q. Est-ce que c'allait aussi tard que onze heures ?

R. Je ne m'en rappelle pas. Tantôt vous allez me demander si c'allait aussi tard que 10 heures, je suppose.

20

Q. Après ça va venir, oui.

R. Je ne m'en rappelle pas, je vous le dis.

Q. Vous ne vous rappelez pas si vous vous êtes couchée après dix heures cette semaine-là ?

R. J'ai dû me coucher à peu près à 10 heures.

Q. Vous n'avez pas été jusqu'à 11 heures, bien sûr ?

R

Q

R

Q

il le s

R

Q.

R.

Q.

veillai

R.

Q.

R.

Q.

R.

Q.

était de

R.

Q.

R.

Q.

son mar

R.

son mar

Q.

R.

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous n'êtes jamais montée vous coucher à une heure et demie ?

R. Non, pas cette semaine-là.

Q. Tenez, Mademoiselle, pendant cette semaine-là, M. Odell sortait-il le soir ?

R. Je ne m'en rappelle pas, Monsieur.

Q. Vous ne vous rappelez pas s'il sortait, ou s'il ne sortait pas ?

R. Non il ne sortait pas.

Q. Il se tenait dans quelle partie de la maison, pondant qu'il veillait comme ça ?

10

R. Dans le fumoir, ordinairement.

Q. Vous, vous dites que vous alliez et veniez du haut en bas ?

R. Oui j'ai fait cela toute la semaine.

Q. Vous avez fait cela toute la semaine ?

R. Oui.

Q. Et jusqu'à l'heure où vous vous couchiez le soir, votre mission était de monter en haut et descendre en bas ?

R. Oui. Et j'étais assez fatiguée aussi, après cette semaine-là.

Q. Vous étiez fatiguée ?

R. Je pense, oui.

20

Q. Vous portiez à Madame Odell les commissions que vous donnait son mari ?

R. C'est-à-dire que je faisais les commissions de Madame Odell à son mari.

Q. Vous faisiez les commissions de Madame Odell à M. Odell ?

R. Oui, M.

répo

savie

malh

et c'e

sont p

R

Q

comm

R.

Q.

R.

Q.

R.

Q.

temps

R.

Quand

Q. Et vous portiez les réponses ?

R. Il n'y avait pas de réponses ?

Q. Il n'y en avait jamais, jamais une seule fois ?

R. Non, M.

Q. Alors, pourquoi remontiez-vous en haut, s'il n'y avait pas de réponses à aller porter ?

R. Je remontais en haut, parce qu'elle me faisait de la peine.

Q. Et vous alliez chercher d'autres commissions, lorsque vous saviez qu'il n'y aurait pas de réponses ?

R. Je me rappelle pas comment tout est arrivé. 10

Q. Vous devez vous rappeler un peu de ça, dans une semaine de malheur comme ça ?

R. Je me rappelle que j'ai fait tout mon possible pour les ramener, et c'est tout.

Q. Vous devez vous rappeler un peu des faits importants qui se sont passés dans une semaine, de malheurdans une famille comme ça ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Combien de fois par soir montiez-vous voir Madame Odell comme ça ?

R. J'ai peut-être monté dix fois, trente fois. 20

Q. Dix fois dans le même soir ?

R. Oui, M.

Q. Vous êtes certaine de cela ?

R. Oui, M.

Q. Combier de temps passiez-vous avec M. Odell, et combien de temps avec Madame Odell ?

R. Des fois je restais quelques minutes de plus avec M. Odell. Quand je voyais que Madame Odell dormait, je ne l'éveillais pas ; je

v

di

pe

tou

ave

pre

à fa

descendais en bas. J'avais mission de Madame Odell de surveiller M. Odell. Je vous l'ai dit d'ailleurs. Des fois, Madame Odell dormait quelque temps, quelques minutes, et je n'osais pas la réveiller, et pendant ce temps-là, je demeurais en bas.

Q. Avec M. Odell ?

R. Oui, M.

Q. Avez-vous pris des soupers pendant ces soirées-là ?

R. Je ne me rappelle pas, cette semaine-là, si j'ai soupé.

Q. Vous ne vous rappelez pas si vous avez eu des petits soupers vers 10 ou 11 heures, pendant cette semaine-là ? 10

R. Ce n'était pas des petits soupers, c'était droit dans la salle à diner.

Q. Un souper peut se prendre n'importe où, n'est-ce pas ?

R. Je ne me rappelle pas de tout ce qui s'est passé ?

Q. Vous ne vous rappelez pas si vous avez soupé avec M. Odell pendant la veillée, pendant cette semaine-là ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous jurez que vous ne vous en rappelez pas ?

R. J'ai dû souper, par exemple, mais je ne m'en rappelle pas du tout. 20

Q. Si vous avez dû souper, combien de fois pensez-vous que vous avez soupé ?

R. Je ne sais pas. C'était l'habitude d'ailleurs, tous les soirs, de prendre quelque chose avant de se coucher.

Q. Les habitudes n'étaient pas changées quand à cela ?

R. Je méritais bien cela ; je passais toutes les nuits blanches.

Q. Alors, il fallait bien prendre un réveillon ?

R. Je ne sais pas si j en prenais, mais vous n'avez pas de remarques à faire là-dessus.

Q.
vous n

R.

Q.

R.
pour ve
en bas,
attentio

Q.

R.

Q.

R.

Q. I

R. I

Q. I

R. I

Q. O

R. J
je ne suis
chambre,
l'avoir, e

Q. C'

R. Ou
poche tou

Q. Po

R. Pa

Q. Vo

Q. Comme question de fait, M. Odell ne vous quittait que lorsque vous montiez vous coucher, après minuit ?

R. Je ne me couchais pas du tout, Monsieur.

Q. Qu'est-ce que vous faisiez alors ?

R. Une fois, je me suis couchée sur le plancher, dans le passage pour veiller les deux. J'étais obligé de guetter M. Odell qui descendait en bas, et je regardais pour Madame Odell aussi : j'étais obligé de faire attention aux deux.

Q. Vous aviez la surveillance sur les deux ?

R. J'avais la surveillance 10

Q. Monsieur, vous vouliez l'empêcher de se tuer ?

R. Oui.

Q. Et Madame Odell aussi. Je suppose ?

R. Peut-être. J'avais jeté la bouteille de chloroforme.

Q. Il en restait encore une ?

R. Il en a resté une. Le samedi je l'ai mise dans ma poche.

Q. Où l'avez-vous mise ?

R. Je l'ai mise dans ma poche. Et le dimanche matin, je crois, je ne suis pas certaine, je crois l'avoir laissée sur le bureau de ma chambre, chez M. Odell, et je suis remontée immédiatement pour 20 l'avoir, et je me rappelle qu'elle était disparue.

Q. C'est le même dimanche que Madame est partie ?

R. Oui. C'était la troisième bouteille. Je l'avais gardée dans ma poche toute la nuit.

Q. Pour empêcher que M. Odell et Madame Odell en prennent ?

R. Pas M. Odell, mais Madame Odell.

Q. Vous surveilliez M. Odell aussi ?

dit..

avec

détail

Q
taté q
comm

R

Q.

R.

Q.
minée
couche

R.

Q.

R.
que je

Q.

R.

Q.
heures

R.
mais je

R. Oui, parce qu'il était comme fou ; et Madame Odell m'avait dit...

Q. Vous aviez peur qu'il se tue avec un pistolet, et Madame Odell avec du chloroforme ?

R. Un pistolet, oui M. Je surveillais les deux.

Q. Vous les surveilliez pour les empêcher de se tuer ?

R. Je ne sais pas. Je les surveillais pour tout.

Q. Enfin, pourquoi. Pour les empêcher de se tuer ?

R. Enfin, voir aux deux, bon. Je ne peux pas donner tous les détails, comment ça s'est passé.

10

Q. Vous avez du être pas mal découragée, lorsque vous avez constaté qu'après plusieurs jours de travail et de voyages du haut en bas comme ça, vous n'avez pas réussi à les réconcilier ?

R. Oui, Monsieur, ça m'a fait de la peine.

Q. C'était pas mal décourageant ?

R. Non.

Q. Vous rappelez-vous nous avoir dit, lorsque vous avez été examinée la première fois comme témoin, que vous étiez montée vous coucher à peu près vers deux heures, deux heures et demie ?

R. Je ne me rappelle pas avoir dit cela.

20

Q. Seriez-vous bien surprise d'avoir dit cela ?

R. Oui, je serais bien surprise. J'ai du dire que le premier soir que je suis arrivée Madame Odell n'étant pas ici, le dimanche soir....

Q. Ce soir-là, jusqu'à quelle heure avez vous veillé ?

R. Tard dans la nuit.

Q. N'est-il pas vrai que vous êtes montée vous coucher à quatre heures ce matin là ?

R. Je ne crois pas qu'il était quatre heures, non ; il était tard, mais je ne crois pas qu'il était quatre heures.

Je

êtes

Vou
êtes

suis

étiez

de d
que
trois

Q. Quelle heure était-il ?

Dans mon examen en chef, je n'ai pas dit quelle heure il était. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous ne vous en rappelez pas ?

R. Non.

Q. Vous ne pouvez pas nous donner une idée de l'heure que vous êtes montée vous coucher ?

R. Je me rappelle que c'est tard dans la nuit.

Q. Vous jurez que vous ne pouvez pas vous rappeler du tout. Vous ne pouvez pas nous donner une idée de l'heure à laquelle vous 10 êtes montée vous coucher le soir, quand vous êtes arrivée de Montréal.

R. Le dimanche soir, non, je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous n'en avez aucune idée quelconque ?

R. Non, je sais qu'il était tard.

Q. Si vous aviez déjà juré qu'il était deux heures....

R. Non, je n'ai pas dit qu'il était deux heures....

Q. Vous jurez que vous n'avez pas dit cela ?

R. Mon Dieu, je vous dis que je ne m'en rappelle pas quand je suis montée me coucher, bon.

Q. N'avez vous pas dit, dans cette boîte aux témoins, que vous 20 étiez montée vous coucher à deux heures, ou deux heures et demie ?

R. Ça me surprendrait de l'avoir dit ; mais vous me pressez tant de dire si c'était à deux heures, ou un heure et demie, ou trois heures, que j'ai peut-être pu dire que c'était à 2 heures et demie, peut être trois heures....

Q. Si vous l'avez dit, vous vous êtes trompée ?

R. Si je l'ai dit, je ne me suis pas trompée.

Q. Si vous l'avez dit, c'est vrai ?

com
ne n

vérit

vérit

la Co
exam
trans
ses q

dans

heure
arrive

que je
aujou

premi

questi
pas, et
lais.

R. Je vous dis que je ne m'en rappelle pas. Vous m'avez demandé comme vous faites toujours : est-ce à deux heures, trois heures. Je ne m'en rappelle pas, bon. Voilà ma question.

Q. Ma question est celle-ci : Si vous l'avez dit, avez vous dit la vérité ?

R. J'ai toujours dit la vérité, Monsieur. Je suis ici pour dire la vérité ?

—Le procureur du Demandeur attire de nouveau l'attention de la Cour sur la manière extrêmement rude avec laquelle le témoin est examiné. La Cour décide que ces questions peuvent être posées en transquestions, mais invite le procureur de la Défenderesse à poser ses questions d'une autre manière. 10

Q. Si vous avez dit cela, Mademoiselle Rochette....

R C'est toujours la même histoire. Voilà trois jours que je suis dans la boîte, ça doit être assez.

Q. Ne répondez pas pendant que je vous questionne.

R. Vous pouvez bien me garder toute la journée ici

Q. Si vous avez dit que vous avez monté vous coucher vers deux heures ou deux heures et demie le dimanche soir, quand vous êtes arrivée de Montréal, avez vous dit la vérité ? 20

R. Oui, Monsieur, j'ai du la dire. Je dis la vérité dans tout ce que je dis. Si je l'ai dit, c'est que je m'en rappelais dans le temps, et aujourd'hui je ne m'en rappelle pas. Etes vous satisfait ?

Q. Vous n'avez pas du perdre la mémoire depuis ce temps là ?

R. Monsieur, c'est très facile de perdre la mémoire.

Q. Il y a des faits sur lesquels vous avez été examiné déjà une première fois et au sujet desquels votre mémoire n'est pas aussi claire ?

R. Aussi claire. Je vous dis que je ne me rappelle pas de cette question. Tenez-vous tranquille. Je vous dis que je m'en rappelle pas, et j'ai dû le dire dans mon examen en chef, que je ne m'en rappelais. Vous m'avez demandé : deux hrs, trois hrs ?—Vous dites tou-

jou
hrs
vo

lu

ret

qua
en

fais

lett

deh

jours ça, deux hrs....Eh bien, je dis à peu près. J'ai pu dire....deux hrs et demie, trois hrs....c'est toujours la même histoire. Comme je vous dis, je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous rappelez-vous, un soir pendant cette semaine-là, d'avoir lu des lettres, ou traduit des lettres pour M. Odell ?

R. Non, M.

Q. Vous ne vous rappelez pas de ça ?

R. Non, je me rappelle pas que je n'en ai pas lu.

Q. Avez-vous jamais relu les lettres de M. Hamel, après votre retour de Montréal ? 10

R. Non. Si je les ai relues, j'ai du les relire peut être une fois quand j'ai essayé de dire à M. Odell que c'étaient mes lettres, j'ai pu en prendre une dans mes mains.

Q. Vous avez compris qu'en les prenant dans vos mains et en faisant semblant de les lire, que M. Odell....

R. J'ai dit que c'était mes lettres,—en entrant.

Q. ....Que c'était suffisant pour lui démontrer que c'étaient vos lettres ?

R. ....

Q. N'avez-vous pas essayé.... 20

Objecté à cette preuve. Objection maintenue.

Q. Pendant cette semaine-là, combien de fois êtes-vous sortie dehors ?

R. Je ne crois pas être sortie une seule fois.

Q. Pas une seule fois ?

R. Non, je ne suis pas sortie.

Q. Vous êtes sure que vous n'êtes pas sortie ?

R. Oui, parfaitement.

Q

R

Q.
la ma

R.

Q.

R

Q.
revena

R.
chose.

Ob
renvoy

Q.

R.

Q.

R.

Q.
d'habitu

R.
maison.

Q.

R

Q.
sort d'a

R.

Q. S

R. C

Q. Vous en êtes certaine ?

R. Oui.

Q. Pendant tout le temps de la semaine, M. Odell est-il resté dans la maison ?

R. M. Odell est descendu à son bureau, à ses heures de bureau.

Q. Il descendait à son bureau comme d'habitude ?

R. Oui, M.

Q. M. Odell descendait à ses heures de bureau, et ensuite il ne revenait que pour ses repas ?

R. Bien, il a pu, pour une après-midi, ne pas descendre....quelque 10 chose....

Objecté comme ne découlant pas de l'examen en chef. Objection renvoyée.

Q. Il ne revenait que pour ses repas ?

R. Oui, M. Il ne revenait que pour ses repas.

Q. Régulièrement ?

R. Oui, M.

Q. Il est venu tous les jours prendre le lunch à la maison comme d'habitude à la maison ?

R. Oui, M. Il est venu tous les jours diner comme d'habitude à la 20 maison. R. Oui comme d'habitude.

Q. Est-il sorti en voiture pendant cette semaine-là ?

R. Oui, M.... Bien.... le domestique descendait le chercher.

Q. Le domestique descendait le chercher, mais vous savez qu'il sort d'autres fois en voiture qu'avec son domestique.

R. Je ne me rappelle pas qu'il soit sorti.

Q. S'il était sorti, est-ce que vous en rappelleriez ?

R. Oui, M.

pouv
il pa

vend

hom

lundi

nées

pleure

Q. Certain ?

R. Oui, M.

Q. Après souper, est-ce qu'il lisait les journaux dans la maison ?

R. Oui, il lisait ses journaux, des fois, ou bien, il lisait.... Il ne pouvait pas lire beaucoup, la moitié du temps, le mercredi et le jeudi, il passait son temps à pleurer.

Q. Le mercredi et le jeudi, il passait son temps à pleurer, et le vendredi et le samedi, il lisait les gazettes ?

R. Je ne me rappelle pas de tout ce qui s'est passé. Le pauvre homme, qu'est-ce qu'il pouvait faire ? 10

Q. Le pauvre homme en question lisait-il ses gazettes ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q Vous êtes positive à dire que le mercredi et le jeudi il pleurait ?

R. Le mercredi et le jeudi, c'a été deux jours bien terribles. Le lundi aussi. Il a pleuré tous les jours.

Q. Pourquoi n'avez-vous dit que le mercredi et le jeudi ?

R. Parce que c'était plus remarquable.

Q. Il pleurait plus, je suppose ?

R. C'est moi qui me rappelle bien de tous ces détails-là.. ?

Q Vous vous rappelez de ceux-là toujours. 20

R. Je me rappelle que le mercredi et le jeudi, c'étaient deux journées terribles.

Q. A-t-il pleuré toute la journée, le mercredi et le jeudi ?

R. Non. Je ne l'ai pas suivi au bureau.

Q. Quand a-t-il pleuré le mercredi ?

R. Je ne me rappelle pas. Il a pleuré le mercredi soir. Ils ont pleuré tous les deux.

Q.
R.
Q.
R.
Q.
comm
R.
toute
trouv
Q.
R.
Q.
dit ?
R.
Q.
R.
Q.
R.
Q.
R.
Q.
R.
Q.
R.

Q. Ont-ils pleuré ensemble ?

R. Non. Ils étaient chacun dans une chambre.

Q. Ils pleuraient tous les deux, ce soir-là ?

R. Oui.

Q. Quand il est venu prendre son lunch, le midi, a-t-il pleuré ?

R. Ah bien, je ne m'en rappelle pas, Mon Dieu, Seigneur....

Q. Quand il lisait les gazettes comme ca, le soir, est-ce qu'il vous communiquait les nouvelles ?

R. Ah non. Je vous assure qu'il n'avait pas le cœur à parler de 10 toutes sortes de choses. Il parlait rien que de cela.—vous avez du trouver cela assez effrayant vous-même.

Q. Sans doute.—Il ne parlait que de cela ?

R. Oui, on a parlé rien que de ça.

Q. M. Odell, le dimanche matin, est allé chez M. Fisk, vous avez dit ?

R. Oui.

Q. Il est allé le rencontrer au Florence ?

R. Oui, M.

Q. Après être revenu de chez M. Fisk, quelle heure était-il ? 20

R. Une heure, je crois, une heure et quart.

Q. C'était l'heure du lunch ?

R. Oui, M. Mais il avait lunché avec M. Fisk.

Q. Il avait lunché avec M. Fisk ?

R. Oui, M.

Q. De sorte que il n'a pas lunché chez lui ce dimanche-là ?

R. Non.

M. C

est p

C

I

C

I

tier.

Q

R

Q

manié

R

Q

R

Q.

R.

dans le

Q.

import

R.

Q.

assez b

che pou

la mais

R.

Q.

Q. A quelle heure Madame Odell est-elle partie, après le retour de M. Odell de chez M. Fisk ?

R. A 2 heures et demie, je crois, c'est à peu près le temps qu'elle est partie.

Q. Deux heures et demie après son arrivée ?

R. Non, à 2 heures, et demie, 2 heures et quart, 2 heures et demie.

Q. Est-elle allée en voiture chez son père, Madame Odell ?

R. Je crois que oui. Je pense qu'elle a téléphoné pour un charretier.

Q. Le Téléphone était en bas ? 10

R. Oui, M.

Q. Alors, pour téléphoner, elle a donc dû descendre en bas, de manière à ce que M. Odell la voie ?

R. M. Odell ne l'a pas vue, il est resté dans le smoking room.

Q. Jurez-vous qu'il ne l'a pas vue sortir ?

R. Non. Il l'a peut-être vue passer.

Q. L'a-t-il vue, oui ou non ?

R. Il était dans le smoking room. Quand une personne passe dans le passage, on peut la voir si on veut.

Q. Vous savez suffisamment ce qui s'est passé dans cette journée 20 importante pour pouvoir nous dire si M. Odell....

R. Ah bien....

Q. Attendez donc, la question n'est pas finie.—Vous devez savoir assez bien ce qui s'est passé dans cette journée importante du dimanche pour pouvoir me dire si M. Odell a vu sortir sa femme ou non de la maison ?

R. Il était sur le sofa, il n'en a pas fait de cas.

Q. L'a-t-il vu sortir ?

l'a
po

alla

pai

pho

de v
part
rest

R. Je ne lui ai pas demandé s'il avait regardé.

Q. Après que Madame Odell a été partie de la maison, M. Odell l'a laissée rendre chez son père, et ensuite, il est allé lui téléphoner pour lui dire de rester là ?

R. Oui, M.

Q. Donc, il l'avait vue sortir ?

R. Il savait qu'elle était sortie, je lui avais dit qu'elle était sortie.

Q. C'est vous qui le lui avez dit ?

R. Il a entendu fermer la porte et tout ça.—En voilà des questions.

Q. Lui avez-vous dit qu'elle était sortie ? 10

R. Elle m'a envoyée lui demander qu'elle allait sortir qu'elle allait chez elle et chez le Docteur.

Q. Elle vous a envoyée lui demander la permission de sortir ?

R. Oui. Il a dit qu'elle aille ou elle voudra,—qu'il ne s'en occupait pas.

Q. Combien de temps après le départ de Madame Odell a-t-il téléphoné à sa femme de rester chez son père ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Donnez-nous en une petite idée ?

R. Ah bien, je ne m'en rappelle pas. 20

Q. Une petite idée ?

R. J'en ai pas de petite idée.

Q. Vous n'êtes pas capable de nous donner au moins, au meilleur de votre connaissance, une idée du temps qui s'est écoulé entre le départ de Madame Odell et le moment que M. Odell lui a téléphoné de rester chez elle ?

R. Non, M. Je n'en sais rien.

Q. Vous n'en avez aucune idée quelconque ?

Q
M. Od
R
Q
R
Q
R
Q
ter le
R
Q
R.
Q.
de la
Ob
renvoy
R.
Q.
et pend
remarq
du : E
R.
Q
l'horlog
Odell e
demie,
R.
jamais
heure.

R. Non, M.

Q. Après que Madame Odell a été partie, comme ça, et avant que M. Odell lui téléphone, qui est-ce qu'il y avait avec lui ?

R. Moi-même.

Q. Vous ?

R. Oui.

Q. Vous seule ?

R. Oui, M.

Q. Il s'est levé et est allé téléphoner et il vous a demandé d'écouter le téléphone ? 10

R. Oui, il a fait demander la servante aussi pour écouter.

Q. Pour avoir deux témoins ?

R. Oui, M.

Q. Quand le téléphone a été fermé ça été à votre tour de partir de la maison.

Objecté comme ne découlant pas de l'examen en chef. Objection renvoyée.

R. Oui. J'avais mon butin sur le dos prête à partir.

Q. Ne vous rappelez-vous pas d'un soir, d'être montée en haut, et pendant que Madame Odell était dans votre chambre et sur la remarque qu'elle vous avait faite qu'il était tard, de lui avoir répondu : Eh bien, il n'est que minuit et demi ? 20

R. Je ne m'en rappelle pas, M.

Q Je vais rafraichir votre souvenir Mademoiselle.—Et que alors, l'horloge en haut, a sonné un coup, et que subséquemment Madame Odell est allée à l'horloge et qu'elle a constaté qu'il était une heure et demie, parce que c'était une horloge qui sonnait les demies-heures.

R. Je ne m'en rappelle pas du tout. Je ne me rappelle pas d'être jamais monté me coucher vers une heure. Je n'ai jamais monté à une heure.

pas

êtes
quan

naiss

avoir

musiq

semai

envoy
moitié

Q. Vous êtes positive à vous rappeler que cette conversation là n'a pas eu lieu ?

R. Oui, M., j'en suis positive.

Q. Vous êtes parfaitement certaine de cela ?

R. Oui, je suis parfaitement certaine de cela.

Q. Avez-vous remarqué, un de ces soirs-là, un des soirs que vous êtes montée le plus tard, que Mary-Ann McCarthy a eu connaissance quand vous êtes montée ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous ne vous rappelez pas de cela ? 10

R. Non, M.

Q. Vous ne vous rappelez pas que Mary-Ann McCarthy a eu connaissance une fois quand vous êtes montée en haut ?

R. Je ne m'en rappelle pas. Si elle était éveillée, elle devait en avoir connaissance.

Q. Vous ne vous rappelez pas qu'elle était debout ?

R. Non.

Q. Vous jurez que vous ne vous en rappelez pas ?

R. Je ne m'en rappelle pas, non.

Q. Vous vous rappelez qu'à part du piano, il y avait une boîte à 20 musique chez M. Odell ?

R. Oui. M.

Q. Elle a joué pas mal, cette boîte à musique, pendant cette semaine-là, n'est-ce pas ?

R. Je ne me rappelle pas. Je sais qu'une nuit Madame Odell m'a envoyée en bas. M. Odell la faisait marcher. et il sifflait.—Il était à moitié fou.

Q. Il sifflait pour accompagner la musique ?

qu'

air

un

de

jeud

men

vous
son

que
pant

tout

R. Je ne sais pas s'il sifflait pour accompagner la musique. Je sais qu'il sifflait et que la boîte à musique jouait.

Q. La boîte à musique jouait un air, et M. Odell sifflait le même air ?

R. Non, je ne pense pas qu'il sifflait le même air.

Q. Alors, la boîte à musique jouait un air, et M. Odell en sifflait un autre ?

R. Oui.

Q. Ça ne devait pas être bien d'accord ?

R. Non. 10

Q. Ceci était une couple de jours après l'arrivée de Madame Odell de Montréal ?

R. Je ne m'en rappelle pas,—trois ou quatre jours après.

Q. Alors, c'était le vendredi ou le samedi ?

R. C'était le jeudi ou le vendredi, je pense—ou le mercredi ou jeudi ; je ne m'en rappelle pas du tout, vous savez.

Q. Vous rappelez-vous que M. Odell, un matin, en se levant, a commencé à jouer de la boîte de musique ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Un matin qu'il était pas mal de bonne heure. Vous rappelez-vous que M. Odell s'est levé et, avant d'être habillé, ayant seulement son pantalon, il a commencé à faire jouer la boîte à musique ? 20

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q Un matin qu'il était pas mal de bonne heure, vous rappelez-vous que M. Odell s'est levé et, avant d'être habillé, ayant seulement son pantalon, il a commencé à faire jouer la boîte à musique ?

R. Je ne m'en rappelle pas. Je me rappelle dans la nuit, et c'est tout.

Q.
vendie
votre
tout l

R.

Q.
n'est-c

Q.

O
Object

Q.
n'est-c

R.

Q.
gagner

R.

Q.

R.

Q.

R.

Q.
des sou

R.

On
Je croy
pour m
pelle, p
message
plaisir.

Ré-examinée.

Q. Mademoiselle Rochette, vous constatez que, pendant que vous rendiez votre témoignage aujourd'hui, et pendant que vous donniez votre témoignage l'autre jour, Madame Odell a été présente en cour tout le temps ?

R. Oui, Monsieur, excepté lundi.

Q. Et vous constatez aussi qu'elle est assise tout près de vous, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Objecté à cette preuve comme ne découlant pas des transquestions. Objection renvoyée. 10

Q. Vous êtes en pension depuis quelques jours, avec votre sœur, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q. Et vous avez dit que vous aviez l'intention, par vous-même, de gagner votre vie, si vous ne retourniez pas dans votre famille ?

R. Oui, M.

Q. Vous êtes bonne musicienne ?

R. Je joue un peu, oui, M.

Q. Assez pour donner des leçons et pouvoir gagner votre vie ?

R. Oui, M. 20

Q. Etait-ce l'habitude, chez M. Odell, de prendre ce qu'on a appelé des soupers, tous les soirs ?

R. Oui, M.—Puis-je faire une remarque à la Cour ?

On m'a fait remarquer tantôt que je n'avais pas sortie de la semaine. Je croyais entendre que M. Pelletier voulait que je ne fusse pas sortie pour mon propre plaisir. Je suis sortie deux ou trois fois, je me rappelle, pour aller chez M. Odell, quand Madame Odell m'envoyait en message. Je voulais dire que je n'étais pas sortie pour mon propre plaisir.

PRO
D

No.

E
le dist
Saints

J
servite
l'événe

Q.

R.

Q.

R.

Q.

ASSERMENTÉ.
F. B. & C.
P. S. C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.

Dans la Cour Superieure

Le 10ième jour de mai 1894.

PRÉSENT :

No. 599 l'Honorable Juge CASAULT.

L. S. O'DELL,

Demandeur,

vs.

Mme M. L. L. GREGORY,

Défenderesse.

PREUVE DE LA PART DU DEMANDEUR EN CETTE CAUSE.

EUGÈNIE TOUCHETTE de la paroisse St-Sauveur, Québec, dans le district de Québec, âgé de 21 ans, étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, dépose et dit :

Je connais les parties en cette cause ; je ne suis ni parent, ni allié, ni serviteur, ni domestique d'aucunes d'elles ; je ne suis point intéressé dans l'événement de ce procès.

Q. Vous connaissez Madame Odell, la défenderesse en cette cause ?

R. Oui, M.

Q. Connaissez-vous M. Odell ?

R. Oui, M.

Q. Depuis combien de temps connaissez-vous M. Odell ?

R

Q

R

Q

R.

Q

R.

Q.

produi

R.

Q.

R.

Q.

comme

R.

pour co

Q.

ture ?

R.

Q.

demand

R

Q.

R.

Q.

R.

R. Depuis deux ans à peu près.

Q. Depuis deux ans ?

R. Oui.

Q. Vous connaissez M. Moïse Raymond ?

R. Oui, M.

Q. Et vous connaissez M. Vohl, le chef de la police de Québec ?

R. Oui.

Q. Vous avez reçu un subpœna duces tecum, vous enjoignant de produire certains documents et certaines lettres, n'est-ce pas ?

R. Oui, M. 10

Q. Quand avez-vous connu Madame Odell ?

R. En 1892.

Q. Voulez-vous dire, s'il vous plait, dans quelles circonstances et comment vous l'avez connue ?

R. Bien, d'abord, parce que je suis allée lui demander de la couture pour coudre pour elle.

Q. Vous êtes couturière et vous êtes allée lui demander de la couture ?

R. Oui, M.

Q. Vous rappellez-vous dans quel temps vous êtes allée ainsi lui 20 demander de l'ouvrage comme couturière ?

R. Je crois que c'est en Octobre.

Q. En Octobre 1892 ?

R. Oui, en 1892.

Q. Pendant combien de jours avez-vous travaillé là ?

R. Non, M

me C

de vo

Québ

Vohl,

peux
une fo

R. Je ne suis pas allée coudre chez elle ; je cousais chez moi.

Q. Vous cousiez chez vous pour elle ?

R. Oui, M.

Q. Avez-vous jamais cousu dans sa maison ?

Q. Vous aviez l'habitude d'aller souvent dans sa maison ?

R. Oui, j'y suis allée souvent

Q. Pendant combien de jours d'abord avez-vous travaillé pour Madame Odell, en Octobre ou dans l'automne de 1892 ?

R. Je n'ai resté qu'une journée-là.

Q. A la suite de cela, vous avez été sous le coup d'une accusation de vol ? 10

R. Oui, M.

Q. Faite contre vous par Madame Odell ?

R. Oui, M.

Q. Et vous êtes partie de Québec et vous êtes allée à Montréal ?

R. Oui, M.

Q. Ensuite, votre frère a été vous chercher et il vous a ramenée à Québec ?

R. Oui

Q. Dans cette circonstance-là avez-vous connu le Lieutenant colonel Vohl, chef de police ? 20

R. Oui.

Q. Ou l'avez-vous vu ?

R. Je l'ai vu une fois seulement, à la maison de M. Odell ? Je ne peux pas dire ou je l'ai vu la première fois—,dans tous les cas, je l'ai vu une fois à la maison chez M. Odell

Q. Avez-vous connu Moïse Raymond ?

lettr

Ste-

là

diner c

chez M

R. Oui, je l'ai connu à son domicille. Je suis allée lui porter une lettre.

Q. Vous êtes allée à son domicille ?

R. Oui. Je suis allée au domicille de M. Raymond, dans la rue Ste-Famile.

Q. A la Haute-Ville de Québec ?

R. Oui, M.

Q. Pourquoi êtes-vous allée-là ?

R. Porter un message.

Q. Porter un message de la part de qui ? 10

R. De Madame Odell.

Q. Quelle sorte de message ? Un message par écrit ?

R. Une lettre cachetée.

Q. Quand cela ?

R. En Octobre 1892.

Q. Avez-vous rapporté une réponse ?

R. Non, M.

Q. Etait-ce avant votre départ pour Montréal ?

R. Oui, M.

Q. Etait-ce la première journée que vous avez été chez M. Odell ? 20

R. Oui, la première journée, et le même soir M. Raymond s'est rendu là

Q. Le même soir ?

R. Le même soir que j'ai porté la lettre M. Raymond s'est rendu à diner chez M. Odell.

Q. Avez-vous porté d'autres messages de la part de Madame Odell chez M. Raymond ?

R.

Q.

R.

Q.

R.

Q.

R.

Q.

R.

Q.

R.

Q.

Odell, u

R.

dit réel

Q.

R.

Q.

R.

Q. A

lors d'un

R.Je

Geneviè

R. Oui, deux autres fois. Je ne me rappelle pas des dates exactes.

Q. Etait-ce dans l'automne ?

R. Oui, dans l'automne

Q. Etaient-ce des messages par écrit,—des lettres ?

R. Oui. M.

Q. Avez-vous rapporté des réponses ?

R. Une fois seulement.

Q. L'avez-vous remise cette réponse à Madame Odell ?

R. Oui. M.

Q. Chez elle ?

R. Oui. 10

Q. Qui vous a indiqué l'endroit ou demeure M. Raymond ?

R. Madame Odell. Je crois que c'est le No. 38.

Q. 35 ?

R. 38, je crois.

Q. M. Raymond vous a-t-il chargée d'un message verbal pour Madame Odell, une fois ?

R. Une fois, mais je ne me rappelle pas exactement ce qu'il m'avait dit réellement

Q. Dites ce dont vous vous rappelez, et comment la chose s'est passée ? 20

R. Je ne suis pas capable ; je ne m'en rappelle pas.
Q. Vous ne vous en rappelez pas ?

R. Non.

Q. A-t-il parlé de quelqu'endroit ou de quelque maison à Québec, lors d'un message que vous avez fait ?

R. Je ne me rappelle pas. Il a été question du No. 2 dans la rue Ste-Geneviève. Je ne me rappelle pas dans quel sens il l'a prononcé.

trom

dans
trer

que j

J'ai d

Q. Est-ce dans la rue, ou dans la Côte Ste Geneviève ?

R. Dans la Côte Ste Geneviève. J'ai dit dans la rue, mais je me suis trompée.

Q. A-t-il nommé le numéro de la maison ?

R. No. 2, oui.

Q. Comment a-t-il dit cela ? Rapportez exactement ses paroles.

R Je ne peux pas dire dans quel sens il l'a dit ; je n'ai pas gardé ça dans ma mémoire. En tous cas, je sais qu'il était question pour rencontrer Madame Odell là

Q. Vous savez qu'il a été question de rencontrer Madame Odell ? 10

R. Oui

Q. Avez-vous rapporté à Madame Odell ce qu'il a dit cette fois-là ?

R. Oui, M.

Q. Qu'est-ce que vous avez dit à Madame Odell ?

R. Je lui ai dit qu'il m'avait donné une réponse affirmative sur ce que j'avais dit.

Q. Avez-vous rapporté ses paroles au sujet de la maison ?

R. Oui, mais je ne me rappelle pas bonnement les mots qu'il a dits. J'ai dit, dans tous les cas, que M. Raymond serait là.

Q. Là, à la maison No. 2 ? 20

R. Oui, M.

Q. Dans la Côte Ste Geneviève ?—Objection comme question directe.

Q. Connaissez vous cette maison-là, No. 2 Côte SteGeneviève ?

R Non, pas en 1892, Monsieur.

Q. Pas en 1892 ?

R. Non, M.

à l

le jo

à-l'l

Q. Etait-ce dans le jour ou le soir que vous allée porter ce message à M. Raymond ?

R. Une fois il était 6 heures et demie.

Qa fois qu'il a été qu stion de la maison No, 2 Côte Ste Geneviève ?

R. C'était dans le jour, l'après-midi.

Q. Le soir de ce jour-là, avez-vous vu M. Raymond quelque part ?

B. Non.

Q. L'avez-vous rencontré quelque part ?

R. Non, M.

Q. Dans une autre circonstance, avez-vous vu M. Raymond, soit dans 10 le jour, ou le soir, dans les environs du No. 2, Côte Ste Genev ève ?

R. Oui, je l'ai rencontré une fois dans l'après-midi.

Q.. A peu près dans le temps du message dont vous avez parlé tout-à-l'heure ?—Objecté.

Q. Dans quel temps ?

R. Je sais que c'est d ns l'automne ; je ne peux pas dire le qu antième

Q. Dans l'automne de 1892 ?—Objecté.

Q. Dans quel automne, Mademoiselle ?

R. En 18 2. Monsieur.

Q. A quelle heure du jour l'avez-vous rencontré ? 20

R. Je ne peux pas dire exactement.

Q. A peu près ?

R. Entre les trois et quatre heures.

Q. Est-il entré quelque part, à votre connaissance ?

R. Je ne l'ai pas vu entrer, non.

Q. L'en avez-vous vu sortir ?

R. Non.

Q. Madame Odell vous a-t-elle parlé de cette maison-là ?

Q.
R.
Q.
R.
maisc
Q.
c'étai
R.
m'a
Objec
Q.
temps
R.
Q.
R.
Q.
R.
Q.
R.
cour.
Q.
R.
Q.
R.
Q.
R.
Q.
Genevi

R. Oui, M.

Q. Qu'est-ce qu'elle vous a dit ?

R. Elle m'a dit qu'elle allait là pour voir M. Raymond.

Q. Elle vous a dit qu'elle allait là pour voir M. Raymond ?

R. Oui. Je ne connaissais pas la maison, ni qu'elle m'a dit quelle maison c'était.

Q. Que voulez-vous dire par là " ni qu'elle m'a dit quelle maison c'était " ? Que voulez-vous dire par ces mots-là ?

R. Elle ne m'avait pas dit si c'était chez ses parents ni rien, lorsqu'elle m'a dit qu'elle allait voir M. Raymond là —Objecté à cette preuve. 10 Objection réservée.

Q. Avez-vous vu M. Raymond entrer dans cette maison-là en aucun temps ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Avez-vous vu Madame Odell entrer dans cette maison-là ?

R. Oui.

Q. Dans quel temps du jour ou de la nuit ?

R. Le jour c'était l'après-midi, je ne peux pas dire l'heure.

Q. Par quelle porte est-elle entrée ?

R. Par une petite porte qu'il y avait en arrière, une petite porte de 20 cour.

Q. Comment était-elle vêtue ?

R. En noir.

Q. Avez-vous vu sortir Madame Odell de cette maison-là ?

R. Non.

Q. Jamais ?

R. Non.

Q. Vous dites que cette maison-là se trouvait dans la Côte Sainte-Geneviève ?

R. Oui, M.

Q. Dans quelle partie de la Côte Ste-Geneviève ?

R. Au coin de la côte Ste-Geneviève et de la rue Réal.

Q. Connaissez-vous la côte d'Abraham ?

R. Oui, M.

Q. Fait-elle face à la côte d'Abraham, cette maison-là

R. Oui, M.

Q. Quelle sorte de maison est-ce ? Est-ce une grande ou petite maison ?

R. C'est une grande maison, avec des jalousies. 10

Q. Ce jour-là, quand vous avez vu entrer Madame Odell dans cette maison No. 2, Côte Ste-Geneviève, aviez-vous porté un message ?

R. Elle est entrée par la petite porte de cour, mais le No. 2 est sur la Côte Ste-Geneviève.

Q. Cette porte de cour, sur quelle rue donne-t-elle ?

R. Je ne connais pas le nom de la rue. Il faut faire le tour de la maison pour entrer par cette porte-là.

Q. Il faut faire le tour de la maison ?

R. Oui.

Q. Il faut passer par devant la maison ? 20

R. Il faut passer par la rue Réal, c'est-à-dire.

Q. La porte de cour est sur la rue Réal ?

R. Pardon, c'est sur l'autre côté ; je ne connais pas le nom de la rue, je l'ai dit tout-à-l'heure.

Q. Par quelle rue est-elle descendue, Madame Odell, pour aller-là ?

R. Ah, par la côte Ste-Geneviève.

Q. La côte Ste-Geneviève rejoint la rue Réal, n'est-ce pas ?

R. Oui.

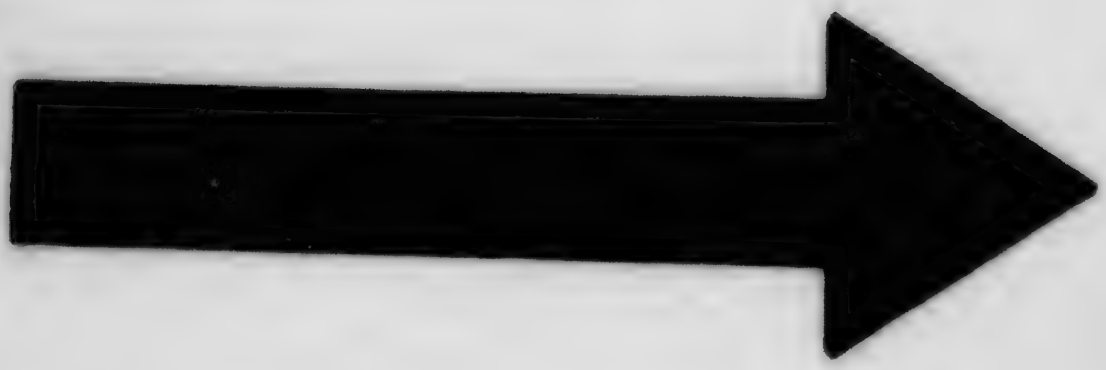

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

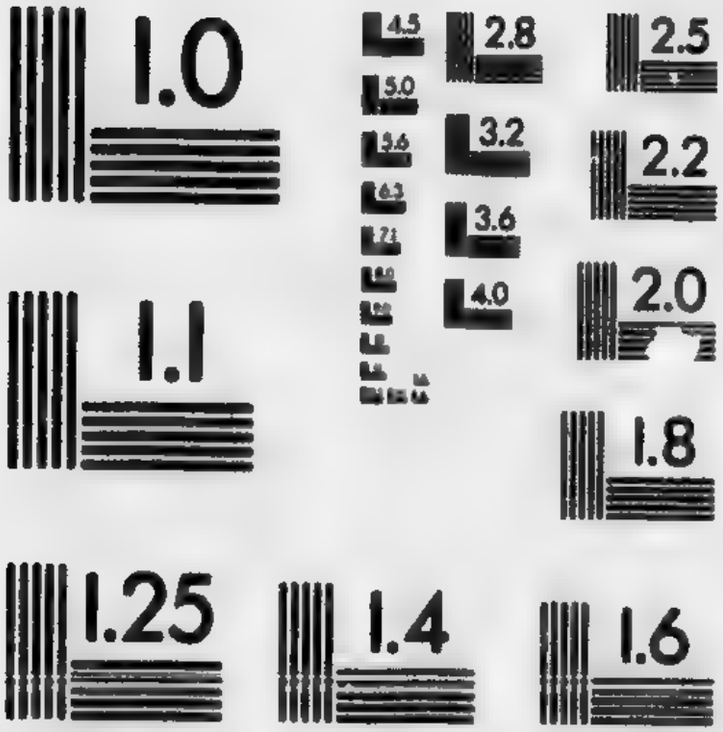

APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

Q. Et rendu à la rue St-Réal, qu'est-ce qu'elle a fait, Madame Odell ?

R. Elle a passé dans la rue Réal pour aller dans cette petite porte de cour dont j'ignore le nom de la rue ou elle est située.

Q. A-t-elle été obligée de passer devant la maison ?

R Oui, M.

Q. Après avoir passé devant la maison, qu'a-t-elle fait ?

R Elle a tourné à gauche pour entrer.

Q. Après être tourné à gauche, vous dites.....

R. Elle est entrée.

Q. Où ? 10

R. Dans cette petite porte de cour qui donne dans la maison.

Q. Savez-vous que cette porte de cour donne dans la maison ?

R. Oui, je le sais.

Q. Vous le savez ?

R. Oui.

Q Ce jour-là, Madame Odell vous avait-elle chargée d'un message pour quelqu'un ?

R. La veille.

Q. Ah, c'est la veille ?

R. Oui. 20

Q. A qui ce message était-il adressé ?

R. A M. Raymond.

Q. M. Raymond vous avait-il dit quelque chose ?

R. Non. Je ne l'ai pas vu lui-même ; je l'ai donné à la fille.

Q. Est-ce avant, ou après cette fois-là que Raymond vous a parlé du No. 2 côte Ste-Geneviève ?

R. C'est avant.

qu
m

là

ma

Q. Avec qui a-t-elle descendu, en compagnie de qui a-t-elle descendu la côte Ste Geneviève, Madame Odell ?

R. Moi.

Q. Avec vous ?

R. Oui.

Q. D'où est-elle partie, cette fois-là ?

R. De chez elle.

R. Dans ce temps-là, travailliez-vous pour Madame Odell ?

R. Non, je ne travaillais pas.

Q. Aviez-vous travaillé pour elle ?

R. J'ai travaillé quelquefois, avant ce temps-là 10

Q. Depuis ce temps-là ?

R. Non, M.

Q. Avant de partir, vous avait-elle dit quelque chose ?

R. Quand ?

Q, Cette fois-là ?

R. J'ai parti avec elle, en cas de rencontrer M. Odell. Elle croyait que M. Odell ne travaillait pas, cet après-midi-là. Je n'étais pas réellement avec elle. J'étais du côté opposé de la rue.

Q. L'avez-vous accompagnée dans d'autres circonstances ?

R. Non, M. 20

Q. Non ?

R. Non, M.

Q. Vous n'avez jamais vu Raymond entrer ou sortir de cette maison-là ?

R. Non

Q. L'avez-vous rencontré dans cette rue, ou dans les environs de la maison ?

chez

mess

comm

retour

maiso

R. Dans la côte Ste Geneviève.

Q. Dans la côte Ste Geneviève ?

R. Oui, M.

Q. Descendait-il, ou montait-il ?

R. Il descendait.

Q Etait-il loin dans la côte, de la maison No. 2, côte Ste Geneviève ?

R. Non, à une dizaine de pas à peu près.

Q. Cette fois-là, avez-vous vu Madame Odell ?

R. Non.

Q. L'avez-vous vue après ? 10

R. Pas le même jour, non.

Q. Qu'alliez-vous faire chez Madame Odell, lorsque vous êtes allée chez elle comme cela ?

R. J'y allais, parce que c'est elle qui me demandait pour porter des messages comme ça.

Q. C'est elle qui vous faisait demander pour porter des messages comme cela ?

R. Oui.

Q. Comment vous faisait-elle demander ?

R. D'ailleurs, quand je la voyais une journée, elle me disait d'y 20 retourner dans combien de jours.

Q. Avez-vous su depuis et savez-vous quel est le caractère de cette maison, No, 2 côte Geneviève ?

R. Oui, M.

Q. Quelle sorte de maison est-ce ?

R. C'est une maison de prostitution, ou de rendez-vous.

Q. Combien de messages avez-vous faits pour Madame Odell ?

R

Q

2 côte

R

M Ra

Q

R

Object

Q

elle à

R

Q.

R.

Q.

son ?—

R.

Q.

R.

tion rés

Q.

parlé ai

sa répon

Q. I

côte Ste

R. I

R. Je ne m'en rappelle pas, mais toujours trois, certain.

Q. Dans l'espace de combien de temps ?

R. Un mois et demi peut-être.

Q. Un mois et demi ?

R. Peut-être.

Q. A quel propos Madame Odell vous a-t-elle parlé de la maison No 2 côte Ste Geneviève ?

R. Ainsi que je vous le disais tout-à-l'heure, parce qu'elle rencontrait M Raymond là.

Q. Parce que.....

R. Parce qu'elle voyait M. Raymond là.—Objecté à cette preuve Objection réservée. 10

Q. Est-ce avant ou après le premier message que vous avez fait pour elle à Raymond ?

R. Avant quel temps ?

Q. Est-ce avant ou après le premier message fait par elle à Raymond ?

R. Que j'ai connu la maison ?

Q. Non, qu'elle vous a dit qu'elle rencontrait Raymond dans la maison ?—Objecté, Objection réservée.

R. Après.

Q. Après quoi ? 20

R. Après le premier message.—Objecté à toute cette preuve. Objection réservée.

Q. Voulez-vous dire comment il se fait que Madame Odell vous a parlé ainsi, ou tenu ce langage ?—Objecté, et le témoin ayant répondu, sa réponse est biffée par ordre de la Cour.

Q. L'avez-vous suivi du regard, Raymond, lorsqu'il descendait la côte Ste Geneviève ?

R. Non, M.

de

no

Pi

che

Ma

Q. Vous dites que vous ne saviez pas, dans ce temps là, quelle sorte de maison c'était ?

R. Non, M.

Q. Saviez-vous qui est-ce qui l'habitait cette maison-là ?

R. Je ne le savais pas. J'ai regardé dans le Directory et j'ai vu le nom.

Q. Quel était le nom ?

R. C'était Lina Pinard dans le Directory, mais j'ai appris que c'était Picard.

Q. Vous avez dit, il y a un instant, que vous connaissez M. Vohl, le 10 chef de police, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q. Le connaissiez-vous avant cette accusation portée contre vous par Madame Odell ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous ne vousen rappelez pas ?

R. Non.

Q. Lui avez-vous parlé dans ce temps-là ?

R. Dans quel temps ?

Q. Lors de cette accusation portée contre vous par Madame Odell ? 20

R. Oui, je lui ai parlé.

Q. Là, chez Madame Odell ?

R. Non, M.

Q. Où ?

R. A la station ; je suis allée à la station.

Q. M. Odell vous en a-t-il jamais parlé de cette accusation-là ?

R. Non, jamais, Monsieur.

Q
R
Q
missi
R
Q
R
Q
R
cemen
Q.
aller à
pagne
R.
Q.
R.
la cam
Q.
sion ?
R.
Q.
R.
Q.
R.
Q.
R.
Q.
R.

Q. Le savait-il qu'une accusation avait été portée contre vous ?

R. Je crois qu'il l'a toujours ignoré.

Q. Avez-vous été chargée de faire quelque message, ou quelque commission à Madame Odell en rapport avec M. Vohl ?

R. Oui, M.

Q. Quand ?

R. Dans l'été de 1893, je crois.

Q. Vous rappelez-vous dans quelle partie de l'été ?

R. Non, je ne suis pas capable de dire Je sais que c'est au commencement

10

Q. Avez-vous eu connaissance que Madame Odell soit partie pour aller à la campagne, avez-vous eu connaissance qu'elle est allée à la campagne ?

R. Oui, je sais qu'elle est allée à la campagne.

Q. C'était avant son départ ?

R. Je ne connais pas le jour exact que Madame Odell est partie pour la campagne.

Q. Quel message avez-vous été chargée de faire, ou quelle commission ?

R. D'ouvrir la porte.

20

Q. D'aller ouvrir la porte ?

R. Oui, M.

Q. Quelle porte ?

R. Sur la rue St-Jean

Q. Quel numéro ?

R. 221, je crois que c'est 221.

Q. Etes-vous allée ouvrir cette porte ?

R. Oui, j'y suis allée.

ou

né

ac

Q Est-ce tout ce qu'elle vous a demandé, Madame Odell, d'aller ouvrir la porte ?

R. Oui, M.

Q. L'avez-vous vue Madame Odell, dans la rue St-Jean, cette journée-là ?

R. Non,—dans la maison.

Q. Vous l'avez vue dans la maison ?

R. Oui.

Q. Avez-vous vu d'autres personnes-là ?

R. Non, Madame.....Non, Monsieur.

10

Q. Cette maison était-elle une maison habitée, ou une maison acante ?

R. Elle était vacante.

Q. Y avait-il du ménage dans cette maison ?

R. Un peu, oui.

Q Y avait-il des chambres à coucher ?

R Il y avait une chambre gréée.

Q. Garnie ?

R. Oui.

20

Q. Est-ce qu'il y avait un lit ?

R. Oui, M.

Q. Vous dites qu'elle était vacante, que voulez-vous dire par là.

R. J'entends dire que personne ne l'habitait.

Q. Où étaient les habitants de cette maison ?

R. Je l'ignore.

Q. Vous l'ignorez ?

R. Oui.

de

la n

quel

entre

Q

R

Q.

R.

Q.

R.

Q.

R.

Q.

Q. Savez-vous qui était le propriétaire, ou l'occupant, ou le locataire de cette maison-là ?

R. On m'a dit que c'était le capitaine Fréchette.

Q. Savez-vous s'il est parent avec M. Vohl ?

R. C'est son gendre, je crois.

Q. Où vous a-t-elle demandé comme cela d'aller ouvrir la porte dans la maison No. 221 ?

R. Chez elle.

Q. A-t-elle dit autre chose ?

R. Non, M.

Q. Etes-vous partie avant, ou après elle ? 10

R. Avant, Monsieur.

Q. Est-elle arrivée longtemps après vous à la maison ?

R. Non. Dix minutes peut-être.

Q. Vous avait-elle dit quelque chose avant ? Vous avait-elle fait quelque remarque, ou quelque suggestion ?

R. Non, si ce n'est de débarrer la porte moi.même, afin qu'elle puisse entrer plus librement.

Q. En sortant, avez-vous rencontré quelqu'un ?

R. Non, M.

Q. Avez-vous vu M. Vohl ? 20

R. Une fois, oui.

Q. Cette fois-là, ou après ?

R. Non, pas cette fois-là, après.

Q. A qui avez-vous laissé la clef, cette fois-là.

R. A lui.

Q. La fois que Madame Odell est entrée dans la maison ?

vo

R. Je l'ai laissée à Madame Odell,

Q. A-t-elle dit ce qu'elle allait faire dans cette maison ?

R. Non.

Q. A-t-il été question qu'elle allait rencontrer quelqu'un là ?

—Objecté. Objection réservée.

R Non, M.

Q. Maintenant, une autre fois, vous dites que vous avez vu M. Vohl ?

R. Oui.

Q Dans quel temps était-ce ?

R. Je ne peux pas dire. 10

Q. Est-ce avant ou après que Madame Odell a été à la campagne ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Bien, vous dites que cette fois vous avez vu M. Vohl. Ou l'avez-vous vu ?

R. Entrer.

Q. Entrer dans quelle maison ?

R. Dans la même maison ou j'étais.

Q. Aviez-vous vu Madame Odell avant ça, cette fois-là ?

R. Avant cette fois-là, mais pas le même jour. 20

Q. Mais cette fois-là ?

R. Non.

Q. Avez-vous vu Madame Odell cette fois-là dans la rue ?

R. Non, M.

Q. Dans la rue, cette fois-là ?

R Je ne m'en rappelle pas.

Q. L'avez-vous vue entrer dans la maison ?

av

R. Pas cette journée-là.

Q. Pas cette journée-là ?

R. Non.

Q. Quel jour ?

R. C'est avant.

Q. Quand elle est venue seule ?

R. Oui, je me rappelle qu'une fois c'était un mardi.

Q. Et l'autre fois ?

R. L'autre fois, je ne m'en rappelle pas.

Q. Qui est-ce qui vous avait donné la clef pour ouvrir cette porte-là ? 10
R. C'est Madame Odell.

Q. Les avez-vous vus ensemble dans la maison ?

R. Non, M.

Q. Les avez-vous vus entrer dans la maison l'un après l'autre ?

R. Une fois, oui.

Q. A peu près dans le même temps ?

R. Oui.

Q. Qui est-ce qui avait débarré la porte, cette fois-là ?

R. Toujours moi, chacune des fois.

Q. Qui vous avait remis la clef ? 20

R. Madame Odell.

Q. Qui est-ce qui est arrivé le premier, cette fois-là, quand vous les avez vus entrer dans la maison l'un après l'autre ?

R. C'est Madame Odell.

Q. M. Vohl est-il entré longtemps après ?

R. Non, pas bien longtemps.

en

ren

pren

ceux

pas r
qu'u

Q. Combien de temps ?

R. Je ne suis pas capable de dire.

Q. Madame Odell est-elle entrée dans la maison, et est-elle montée en haut ?

R. Oui, il fallait monter en haut.

Q. Pourquoi ?

R. Parce que, en entrant c'est l'escalier, il faut monter. Ils demeurent au deuxième étage.

Q. M. Vohl, l'avez-vous vu entrer et monter ?

R Oui, M.

10

Q. Y avait-il quelqu'un qui restait dans la maison, cette fois-là ?

R. Non, M.

A. Vous connaissez parfaitement la maison ?

R. Très bien, oui.

Q. Vous connaissez parfaitement les divisions ?

R. Oui.

Q. La chambre à coucher est-elle au premier étage, c'est-à-dire au premier étage occupé dans ce logement ?

R. Non : elle était au troisième étage, c'est-à-dire au deuxième, pour ceux qui l'habitent.

20

Q. Savez-vous quelles affaires Madame Odell avait là ?

R. Non. Je ne sais pas pourquoi elle allait dans une maison vacante.

Q Vous l'a-t-elle dit ?

R. Non.

Q. Avant de vous rendre à la maison pour la débarrer, n'avez-vous pas reçu quelques instructions de Madame Odell de voir s'il y avait quelqu'un dans la rue, ou quelque chose comme cela ?

la po
trouv

Mada
dans

Mada

reçu u

entend

R Non. Comme je vous l'ai dit tout-à-l'heure, c'était pour débarrer la porte moi-même, afin qu'elle puisse entrer de suite, sans que personne trouve étrange qu'elle.....

Q Avez-vous reçu de M. Vohl des lettres au sujet des visites que Madame Odell avait faites dans cette maison, et que lui-même avait faites dans cette maison ?

R: J'ai reçu des lettres de M. Vohl, qui concernaient l'affaire de Madame Odell.

Q. Qu'est-ce que vous avez fait de ces lettres depuis quelque temps ?

R. Je les ai détruites. 10

Q. Quand cela ?

R. Lundi.

Q. Les aviez-vous passées à quelqu'un avant de les détruire ?

R. Oui, à l'Honorable L. P. Pelletier.

Q. L'avocat en cette cause ?

R Oui.

Q. Pourquoi les avez-vous détruites ?

R. Parce que je ne croyais pas venir à la Cour.

Q. Comment, vous ne croyiez pas venir à la Cour ? Mais, vous aviez reçu un subpœna dans ce temps-là ? 20

R. Lundi de cette semaine, oui.

Q. Comment se fait-il que vous ne croyiez pas venir à la Cour ?

R. Non.

Q. Pourquoi croyiez-vous ne pas venir à la Cour ?

R. D'ailleurs, quand j'avais été trouver M. Pelletier, il m'avait laissé entendre ça.

Q. Quoi ?

je po
que
je ne

Q

R

Q

R

Q
procu

R
rappe

Q

R

Q
la Cou

R
lettres

Q.
mais v
les pap

R.

Q.

R.

Q.
rapport
au No.

R.

Q.

R. Qu'il pourrait m'opposer de venir ici, à la Cour—c'est-à-dire que je pouvais venir si je voulais, il ne pouvait pas m'opposer, mais il disait que si je n'aimais pas à venir en Cour, il pouvait m'opposer, et moi, comme je ne demandais pas mieux, j'ai accepté.

Q. Comment vous proposait-il de vous exempter de venir en Cour ?

R. De m'exempter de venir ici rendre témoignage dans cette affaire.

Q. Pourquoi pouviez-vous être exemptée de venir à la Cour ?

R. Je ne connais pas quelle influence que M. Pelletier pouvait avoir'

Q. Pendant combien de temps avez-vous laissé entre les mains du procureur, ces lettres-là ? 10

R. Je ne m'en rappelle pas ; peut-être quinze jours ; je ne m'en rappelle pas exactement, peut-être moins que quinze jours.

Q. Elles vous ont été remises lundi ?

R. Lundi, oui.

Q. Dans ce temps-là, vous aviez reçu un subpoena de produire devant la Cour ces lettres-là ?

R. Pardon, non. Quand je suis arrivée chez nous, j'avais détruit les lettres, en m'en allant, et j'ai eu le deuxième subpœna ensuite.

Q. Vous n'aviez reçu que votre subpœna de comparaître en Cour, mais vous n'aviez pas encore reçu celui qui vous ordonnait de produire 20 les papiers ?

R. Non, M.

Q. Avez-vous vu M. Vohl à ce sujet-là ?

R. Depuis ce temps-là ?

Q. Avez-vous vu M. Vohl au sujet des lettres qu'il vous a écrites en rapport avec les visites que Madame Odell lui avaient faites à la maison, au No. 221, rue St-Jean ?

R. Oui, je suis allé le voir.

Q. Vous êtes allé le voir ?

Ma

Od
ma
pro
pro

cas,

R. Oui.

Q. Qui est-ce qui vous a fait demander ?

R. Moi, j'y suis allée d'abord.

Q. Vous y êtes allée d'abord ?

R. Oui.

Q. Où l'avez-vous vu ?

R. A la station.

Q. A la station de police ?

R. Oui.

Q. En avez-vous remis quelqu'une de ces lettres à quelqu'un ? 10

R. J'en ai remis une à M. Fleury, mais il n'était pas question de Madame Odell.

Q. Quand l'avez-vous remise à M. Fleury ?

R. C'est avant qu'il vint être question de Madame Odell aussi.

Q. Ce que vous nous rapportez maintenant au sujet de Madame Odell, au sujet de la maison No. 2 Côte Ste Geneviève et au sujet de la maison No. 221 rue St-Jean, en avez-vous parlé à quelqu'un avant que le procès fut commencé et avant qu'il ait été question en aucune manière du procès ?

R. Oui. 20

Q. A qui ?

R. A M. Fleury.

Q. Fleury le détective ?

R. Oui. M. Je ne lui avais donné aucun détail, mais, dans tous les cas, je lui avais parlé de cette affaire-là.

Q. Il n'était nullement question du procès de ce temps-là ?

R. Non.

Q. Dans quel temps avez-vous parlé à Fleury ?

R. Je ne m'en rappelle pas, mais, dans tous les cas, c'est l'automne dernier, je crois. Je ne m'en rappelle pas exactement, mais c'est longtemps avant le procès.

Q. Ni les journaux, ni le public ni personne n'avaient mentionné les difficultés entre M, Odell et sa femme et qu'il y aurait un procès entre eux ?

R. Non, c'est bien longtemps avant cela.

Q. Quand avez-vous remis cette lettre-là à Fleury ?

R. C'est avant le procès, mais je ne me rappelle pas .....

Q. M. Vohl, vous avez dit il y a un instant, vous a parlé de ces let- 10
tres qu'il avait écrites ?

R. Oui, M.

Q. Etaient-elles signées, ses lettres, M. Vohl ?

R. Non, M.

Q. Qui vous a dit que ces lettres étaient écrites par M. Vohl ?

R. Parce que c'était la même manière qu'il se servait pour montrer sa signature.

Q. En d'autres termes, connaissiez-vous M. Vohl avant toutes ces histoires-là ? Le connaissiez-vous intimement ?

R. Oui. 20

Q. Et avez-vous, à raison de cette intimité-là correspondu avec M. Vohl ?—Objecté. Objection renvoyée.

R. Oui, M.

Q. Par écrit ?

R. Oui, M.

Q. Vous avez dit, si je ne me trompe pas, que vous reconnaissiez ses lettres par.....Je vous ai demandé si elles étaient signées ces lettres ?

R. Non, M.

li

vi
av
po

et q

mis
avai
cette
ques

affai

Q. A part de l'écriture de M. Vohl, y avait-il quelque signe particulier convenu entre vous pour reconnaître ses lettres ?

R. Oui, M. un trait.

Q. Les lettres que vous avez détruites comportaient-elles ce trait ?

R. Oui, M.

Q. Avez-vous eu plusieurs conversations avec M. Vohl, depuis la visite de M. Vohl et la visite de Madame Odell dans la maison dont vous avez parlé tout-à-l'heure au sujet des lettres qu'il vous a écrites et se rapportant à ces visites ?—Objecté. Objection renvoyée.

R. Oui, M.

10

Q. A-t-il dit qu'il avait écrit ces lettres-là ?

R. Oui. M.

Q. Qui ?

R. M. Vohl.

Q. Il a dit que c'était lui ?

R. Oui, M.

Q. Quelle était la teneur et la substance de ces lettres-là ?

R. Comment dites-vous ?

Q Que disaient ces lettres.—les lettres que M. Vohl vous a adressées et que vous avez déchirées ?

20

R. Ce sont des lettres qui disaient.....Objecté. Objection renvoyée.

Q. Que disaient ces lettres ?

R. Il disait qu'il avait appris que je l'avais.....qu'on était compromis dans cette affaire-là. Il me disait qu'il se trouvait compromis et qu'il avait besoin de me voir, parce qu'on était compromis l'un et l'autre dans cette affaire-là, et qu'il voulait me voir au sujet du No. 221, qu'il en était question.

Q. Vous dites qu'il était compromis au sujet de cette affaire ; quelle affaire ?—Objecté. Objection renvoyée,

R. Il me disait qu'il avait besoin de me voir, parce qu'il avait entendu dire que j'avais parlé du No. 221 et qu'il se trouvait compromis et que je me trouvais compromise en même temps que lui.

Q. Qu'il se trouvait compromis dans quelle affaire ?

R. De Madame Odell ; puisqu'il me parlait du No. 221.

Q. Qu'est-ce que les lettres disaient, en outre de cela ?

R. C'est la seule chose qu'elles disaient. Finalement, il ajoutait qu'il fallait qu'il vint me voir pour notre tranquillité commune

Q. Est-ce tout ce que les lettres disaient ?

R. Oui. Je ne me rappelle pas mot pour mot ce qu'elles disaient. 10

Q. Vous a-t-il demandé quelque chose ? Vous a-t-il demandé de lui remettre ces lettres-là ?

R. De lui remettre ces lettres-là' je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous ne vous en rappelez pas ?

R. Non

Q. Etes-vous allée, en effet, le voir ?

R. Oui, M. Je l'ai vu deux ou trois fois depuis que le procès est commencé.

Q. Chacune des fois, vous a-t-il parlé de ce procès-ci ?

R. Oui, M. C'était le seul sujet de conversation. 20

Q. Vous a-t-il parlé du No. 221 ?

R. Oui, M.

Q. A-t-il parlé de la défenderesse en cette cause ?

R. Oui, M. Il m'a demandé pourquoi je les avais dénoncés.

Q Qu'est-ce que vous avez répondu ?

R. J'ai répondu que je n'avais pas été trouver M. Odell, que c'est lui qui était venu me solliciter de lui dire ce que j'en savais, qu'il avait

en
j'a
été

qu

ver

en a

sion
vus

votr

entendu dire que je connaissais quelque chose dans ces affaires là, et alors j'ai parlé. Il est venu me solliciter de dire ce que j'en savais, il en avait été instruit par d'autres dont j'ignore la personne.

Q. Lorsqu'il vous a demandé pourquoi vous les aviez denoncés, de qui parlait-il ?

R. De lui et de Madame Odell.—Objecté. Objection réservée.

Q. La lettre que vous avez requise à Fleury, le détective, et qui venait de M. Vohl, avait-elle trait au même sujet ?

R. Non, M. il n'était pas question de l'affaire de Madame Odell

Q. Il n'en était pas question ? 10

R. Non, M.

Q. Vous avez dit tout-à-l'heure que vous en aviez parlé à Fleury. Où en aviez-vous parlé à Fleury, avant le procès ?

R. Je crois que c'est chez le sergent Boudreault, une maison de pension à la Basse-Ville,—ou là, ou chez Maman, parce que je ne les ai pas vus ailleurs.

Q. Ou demeurez-vous ?

R. A Saint Sauveur.

Q. Chez votre mère ?

R. Oui, M 20

Q. Où M. Pelletier vous a-t-il remis les lettres de M, Vohl ?

R. Chez lui.

Q. A son bureau ?

R. Non, à sa maison privée.

Q. Le détective Fleury est détective dans la cité de Québec ici, à votre connaissance ?

R. Oui, M.

Q
Vohl
F
Q
R
Q
R
donné
Q
R
Q
R
Q.
R.
Q.
R.
Q.
procès
R.
Q.
la barr
R.
Q.
R.
Q.
détruit
R.

Q. Quelqu'un vous a-t-il demandé de lui remettre les lettres de M. Vohl ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. A qui avez-vous montré ces lettres, à part de M. Pelletier ?

R. Je ne crois pas les avoir montrées à personne.

Q. Vous ne croyez pas les avoir montrées à personna ?

R. Non. Je les ai lues une fois à M. Fleury, mais je ne les lui ai pas données entre les mains

Q. Qui est-ce qui vous a fait venir chez M. Pelletier ?

R. M. Pelletier d'abord m'a fait demander une fois. 10

Q. Par qui ?

R. Par M Fleury.

Q. Fleury le détective ?

R. Oui, M.

Q. En compagnie de qui êtes-vous allée chez M. Pelletier ?

R. Avec M. Fleury.

Q. Ai-je compris que vous avez vu M. Vohl plusieurs fois depuis le procès ?

R. Deux ou trois fois, oui.

Q. Sur lequel des côtés de la rue St Jean est le No. 221, en allant vers 20 la barrière ? Est-ce à droite ou à gauche ?

R. A droite.

Q. En allant vers la barrière ?

R. Oui, M

Q. Ce n'est seulement qu'après la visite chez l'avocat que vous avez détruit ces lettres-là ?

R. Oui, M.

Q. Vous savez ou Madame Odell demeure, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q. En descendant la rue St-Jean, en vous rendant vers la porte. Je veux savoir et connaître exatement si c'est à droite ou à gauche de la rue que se trouve le No. 221 ?

R. A Droite.

Q. A. droite ?

R. Oui, M.

Q. La première fois que avez travaillé pour Madame Odell, ou est-elle allée recueillir vos services ? 10

R. La prémière fois, je suis allée chez elle moi-même.

Q. Qui vous avait fait demander ?

R. J'y suis allée seule.

Q. Vous y êtes allée seule ?

R. Oui.

Q. Etes-vous allée lui offrir vos services, ou si elle vous a envoyé chercher ?

R. Non, j'y suis allée de moi-même.

Q. Avez-vous reçu quelqu'argent pour les messages que vous avez faits ? 20

R. Non, M.

Q. Ou quelque faveur quelconque ?

R. Non, M.

Q. Rien du tout ?

R. Non, M.

Q. Connaissez-vous le Dr Gosselin qui demeure au pied de la côte de la Basse-Ville ?

R. Non, M. Une fois j'ai vu un homme qui s'était dit pour le Dr Gosselin, mais je vois que ce n'est pas lui. Ce n'est pas le Dr Gosselin que je connaissais, c'est une autre personne qui s'est nommé pour le Dr Gosselin.

Q Où cela ?

R. Chez Lina Picard, où je suis allée une fois.

Transquestionnée.

Q. Vous êtes venue raconter à M. Pelletier, en présence du détective Fleury, tout ce que vous croyiez ou prétendiez savoir là dedans ?

R. Oui, M.

Q. Vous vous rappelez que, cette fois-là, derrière un rideau qui communique à l'autre porte, vous avez été informée depuis qu'il y avait un sténographe qui avait pris ce que vous avez dit ? 10

R. Oui, M.

Q. Après êtes ainsi partie du bureau de M. Pelletier, ou vous avez raconté toute votre histoire, vous êtes retournée le lendemain au bureau de M. Pelletier ?

R. Oui, M.

Q. Sans avoir été demandée ?

R. Oui.

Q. Vous connaissez le monsieur qui est assis là (désignant Monsieur Arthur Dionne.) 20

R. Oui.

Q. Vous savez qu'il est secrétaire de M. Pelletier ?

R. Oui.

Q. Vous avez dit au secrétaire de M. Pelletier que vous vouliez le voir ?

R. Oui.

de
re

di
n'

qu

M

hi
de

à f
à la
ou
all
ve

bu

Q Il vous a dit qu'il n'était pas au Parlement, mais que, si vous descendiez à son bureau à la Basse-Ville, peut-être que vous pourriez le rencontrer ?

R. Oui, c'est ce que j'ai fait.

Q. Rendue au bureau de M. Pelletier à la Basse-ville, vous lui avez dit que toute l'histoire que vous aviez racontée la veille n'était pas vraie n'est-ce pas ?

R. Je ne me rappelle pas avoir dit la chose dans ce sens-là.

Q. Ca voulait dire ça ?

R. Je n'ai pas dit que tout ce que j'avais dit n'était pas vrai, parce 10
que c'aurait été faux

Q. Qu'est-ce que vous êtes venue faire le lendemain au bureau de M. Pelletier ?

R. Je suis allée vous voir, parce que vous m'aviez fait demander.

Q. Je vous ai fait demander une fois, et après avoir entendu votre histoire, on ne vous a pas demandé de revenir, mais vous êtes revenue de vous-même ?

R. Oui. Je vous ai demandé qu'est-ce que je pourrais avoir de mieux à faire, et vous avez dit : si vous voulez, je pourrai vous opposer de venir à la Cour. Comme de raison, moi, je ne demandais pas mieux. J'ai dit 20
oui. Vous avez dit : je vais faire un écrit, et je vais vous exempter d'y aller. Je vais le montrer à M. Lemieux, et vous avez dit qu'il ne m'enverrait même pas de subpœna.

Q Vous connaissez l'associé de M. Pelletier, M. Fiset ?

R. Oui.

Q. Vous l'avez vu dans le bureau ?

R. Oui, M.

Q. Vous connaissez aussi M. Mercier, le notaire, qui était dans le bureau aussi ?

R. Oui.

Q. Avez-vous eu occasion de rencontrer ces messieurs-là ?

R. Oui, M. Je sais que M. Mercier m'a assermenté un document.

Q. M. Fiset est avocat ?

R. Oui, M.

Q. M. Mercier, vous savez qu'il est notaire ?

R. Oui, M.

Q. Depuis ce temps-là, vous êtes revenue plusieurs fois, sans être demandée, voir M. Pelletier à son bureau ?

R. Oui, M. toujours dans l'espoir que je ne viendrais pas ici.

Q. Toujours dans l'espoir que vous ne viendriez pas à la Cour ? 10

R. Oui, M.

Q. C'est parce que vous espériez ne pas venir à la Cour que vous avez signé cet écrit-là ?

R. Oui, M. D'ailleurs, vous me l'aviez dit qu'avec cet écrit-là vous m'empêcheriez de venir.

Q. Après ça, vous êtes venue chez M. Pelletier à son bureau, lundi dernier, et il n'y était pas ?

R. Oui, M.

Q. Vous avez demandé à son associé où il était ?

R. Pardon. Je suis allée là, et il m'a dit : M. Pelletier veut vous voir aujourd'hui et il m'a dit que, si vous veniez ici, de vous dire de vous ren- 20 dre à son domicile,

Q. N'est-il pas vrai que, dans cette circonstance-là, M. Fiset a téléphoné à la résidence de M. Pelletier pour savoir s'il pouvait vous recevoir ?

B. Oui.

Q. Et vous êtes partie et vous êtes montée à la résidence de M. Pellerier ?

R. Oui, M.

Q. Là, à la résidence de M. Pelletier, vous savez que ce monsieur, M. Dionne, était présent ?

R. Oui.

Q. Il a été présent tout le temps ?

R. Oui, M.

Q Vous vous rappelez qu'à la résidence de M. Pelletier, lundi dernier vous avez dit de nouveau, devant M. Dionne, que toute l'histoire que vous aviez racontée à M. Odell n'était pas vraie ?

R. Pardon, je n'ai pas dit cela de même.

Q. Jurez-vous que vous n'avez pas dit cela devant M. Dionne ? 10

R. Je ne jure pas que je n'ai pas dit ça, mais je n'ai pas dit cela dans ce sens-là.

Q. Jurez-vous n'avoir pas dit devant M. Arthur Dionne que toute l'histoire que vous aviez racontée à M. Odell était fausse ?

R. Je ne jure pas cela. D'ailleurs, je peux l'avoir dit, parce que je trouvais toujours chez vous cet air d'incrédulité lorsque je parlais de cette affaire ; c'est pour ça que je n'ai pas voulu toujours raconter la même chose.—Du moment que vous me disiez que vous m'empêcheriez de venir ici, à quoi bon donner les faits et les preuves ?

Q. Voulez-vous regarder ce monsieur-là ? (On fait entrer en Cour M. Elzéar Fiset) Vous le reconnaissez, c'est M. Fiset, M. Elzéar Fiset, avocat et l'associé de M. Pelletier ? 20

R. Oui, M.

Q. Devant qui tout s'est passé au bureau ?

R. Oui, M.

Q. Vous rappelez-vous d'avoir dit devant le détective Fleury, à la chambre, et devant M. Philippe Grenier, sténographe, que toute l'histoire que vous aviez racontée à M. Odell n'était pas beaucoup croyable ?

R. Vous m'avez dit que l'histoire était invraisemblable. J'ai dit oui que je le savais que c'était invraisemblable, que ça paraissait invraisemblable à un étranger, mais ce n'en est pas moins le cas.

Q. Vous avez ajouté, devant le défective Fleury, qu'il était bien probable que la Cour ne crorait pas votre histoire ?

R. C'est vous qui avez dit cela que l'histoire était invraisemblable et qu'elle ne serait pas crue par qui que ce soit. J'ai dit : oui, je l'admets, et j'ai toujours dit que c'était le cas.

Q. Au bureau de la Basse-Ville, cependant, vous avez dit que ce n'était pas le cas ?

R. Je n'étais pas sous serment, Monsieur, comme je vous l'ai dit tout-à-l'heure ; et puis vous aviez toujours un air incrédule. Alors pourquoi vous donner des preuves ? 10

Q. Voulez-vous référer à la pièce qui est maintenant produite comme exhibit A de la défenderesse à l'enquête et dire si la signature qui est au bas de cette pièce, est la vôtre ?

R. C'est moi qui l'ai signé, oui, M. Mais remarquez que ce papier-là vous ne l'avez pas mis en ma possession pour le lire, Vous l'avez lu vous-même. J'ai voulu le lire, et vous avez dit : je vais le lire, moi. Je n'ai pas eu le papier en mains. Vous l'avez lu à haute voix, mais qui est-ce qui me dit que vous n'avez pas passé des mots ? Vous m'avez dit que, de cette façon-là, vous m'empêcheriez de venir ici, et alors j'ai signé Vous me l'avez lu, mais je ne sais pas si vous l'avez lu exactement. 20

Q. N'est-il pas vrai que vous avez pris le papier dans vos mains et que vous l'avez lu vous-même ?

R. Non, M. je ne l'ai pas lu moi-même. Personne ne peut dire cela

Q. N'est-il pas vrai qu'en présence de M. Elzéar Fiset, l'associé de M Pelletier, après que M. Pelletier vous eut lu le papier, vous avez pris le papier dans vos mains vous-même, vous l'avez lu et vous avez dit : ça c'est correct ?

R. Non, M. Je jure que je n'ai pas eu le papier entre mes mains. Je le jure devant Dieu et devant le tribunal.

Q. Après que le papier a été rédigé, vous êtes allés devant le notaire Mercier, qui était dans l'autre bureau ?

R Oui, avec vous.

si

ser
la r
bea
m'e

me

ven
ter
port

j'en

Q. Et le notaire Mercier vous a assermentée ?

R. Oui, M.

Q. Après vous avoir assermenté, le notaire Mercier vous a demandé si c'était votre signature ?

R. Oui.

Q. Et vous lui avez dit que oui ?

R. Oui, M.

Q Il vous a demandé si vous aviez pris connaissance de ce papier ?

R. J'ai dit : M. Pelletier me l'a lu. C'est ça que j'ai dit à M. Mercier.

Q. Maintenant, il vous a demandé si ce papier-la contenait la vérité 10

R. Oui, d'après ce que vous m'aviez dit.

Q. Et vous avez répondu oui ?

R.....

Q. Maintenant, dites moi ce qu'il y a dans le papier.

R. Ce qu'il y avait c'est que l'histoire était invraisemblable et ne serait pas crue ni par le juge ni par qui que ce soit. Je ne connais pas la manière que vous l'avez donné, mais je crois qu'il n'y en avait pas beaucoup plus long que ça. Si vous en avez mis plus long, vous ne m'en avez pas lu plus long.

Q. Y avait-il là-dedans quelque chose à propos de ces prétendus 20 messages que vous portiez à Raymond ?

R. Je ne me rappelle pas d'avoir entendu lire ça,

Q. N'est-il pas vrai qu'avant d'entrer à la Cour ici, tantôt, vous êtes venue me dire : " Dans mon papier c'est marqué que je n'ai pas été porter de messages à M. Raymond, et je vais être obligée de dire que j'en ai porté."

R. Oui, je l'admets. Mais étant sous serment.....et ce papier-là si j'en avais pris connaissance tel que j'aurais du en prendre connaissance...

Q. Dans tous les cas, ce papier-là, vous ne l'aviez pas reçu depuis ?

R. Non,—mais je m'en suis rappelé. Aujourd'hui, je suis assermentée et je suis obligée de dire la vérité. M. Pelletier m'a fait assermenter un papier dans lequel il est dit que je n'avais pas porté de lettres à M. Raymond. Sur votre papier j'ai dit que je n'ai pas porté de lettres, et aujourd'hui je suis obligée de le dire.

Q. Quand vous m'avez dit cela, je vous ai dit de dire la vérité, n'est-ce pas ?

R. Oui, vous m'avez dit de dire la vérité, et j'ai suivi votre conseil.

Q. N'est-il pas vrai que je vous ai toujours dit de dire la vérité ? 10

R. Oui, M

Q. En tous temps ?

R. Oui,

Q. Quand vous êtes venue au bureau de M. Pelletier, M. Pelletier vous a dit, quand vous seriez à la Cour, de dire la vérité ?

R. Oui, M. Et j'ai toujours suivi vos conseils : je l'ai dit la vérité entière.

Q. Vous dites que vous vous êtes rappelé aujourd'hui, avant d'entrer en Cour, qu'il y avait dans ce papier que vous n'aviez pas porté des messages à M. Raymond ? 20

R. Oui, je m'en suis rappelé en cherchant dans ma mémoire.

Q. Quand vous êtes entrée à la Cour aujourd'hui, vous êtes venue avertir M. Pelletier que vous aviez juré dans cet affidavit que vous n'aviez pas porté de messages à Raymond, et vous l'avez averti que vous seriez obligée de dire le contraire ?

R. D'ailleurs, votre employé m'a dit que vous désiriez me dire un mot aujourd'hui, et je suis allée vous trouver à votre chambre. Je ne me rappelle pas tout ce que vous m'avez dit. J'ai dit : aujourd'hui je suis obligée de dire la vérité, comme vous-même me l'avez toujours dit, mais je me rappelle que, dans l'affidavit que vous m'avez fait faire il est question des lettres, que j'ai dit que c'était faux, mais alors c'était la vérité, et j'ai dit : aujourd'hui je suis obligée de le dire. Voilà ce que j'ai dit.

Q. Maintenant, nous allons parler de cet incident-là. Vous dites qu'aujourd'hui c'est l'employé de M. Pelletier qui est allé vous trouver ?

R. Oui.

Q. N'est-ce pas vous qui avez demandé à l'employé de M. Pelletier que vous vouliez lui parler ?

R. Non, M. (On fait entrer en Cour le nommé Joseph Elisée Soucy).

Q. L'employé dont vous parlez maintenant est celui que vous voyez devant vous ?

R. Oui, M

Q. Vous dites n'avoir pas dit à cette personne-là que vous vouliez me parler avant d'entrer en Cour. 10

R. Non.

Q Vous jurez cela ?

R. Je jure cela. Je jure que c'est lui qui est venu me trouver. Il me dit : est-ce que vous ne trouvez pas cela ennuyant ? J'ai dit : oui, je trouve le temps long. Il dit : je vais demander à M. Pelletier s'ils ne vont pas vous interroger aujourd'hui vous serez capable de partir. J'ai dit : je serais bien contente si M. Pelletier permettait ça. Il dit : je vais le lui demander, et je vous donnerai la réponse. Je suis sortie, et votre employé Soucy est entré et il m'a dit : M. Pelletier voudrait vous dire un mot. J'ai couru après vous tantôt et je n'ai pas pu vous rattraper. M. 20 Pelletier veut vous voir, venez, je vais vous conduire.

Q. Lorsque vous êtes allée à la résidence de M. Pelletier lundi, en présence de M. Dionne, vous lui avez dit que vous aviez reçu un nouveau subpœna vous demandant de produire certaines lettres en Cour ?

R. A vous ?

Q. Oui, à moi ?

R. Je ne me rappelle pas de cela. Je ne vous ai pas dit cela. Je ne vous ai pas dit que j'avais reçu un second subpœna puisque je ne le savais pas avant de déchirer les lettres.

Q. N'avez-vous pas dit, en présence de M. Dionne, que M. Lemieux vous avait demandé de voir les lettres, et que vous lui aviez dit que vous les lui apporteriez dans le cours de la journée et que vous vouliez les avoir pour cela ?

R. J'avais vu M. Lemieux le dimanche soir, et il m'avait demandé les lettres, et je suis allée chez vous pour les chercher.

Q. Et je vous les ai données ?

R. Oui, et je les ai détruites. Lorsque j'ai été rendue chez nous, j'ai eu le second subpœna. Je ne savais pas, dans le moment que je les ai déchirées. Si je l'avais su, je n'aurais pas détruit les lettres. 10

Q. Combien avez-vous rencontré M. Lemieux de fois à propos de cette cause-ci ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Dites à peu près ?

R. Je ne m'en rappelle pas. Je ne me rappelle pas que j'aie plus rencontré M. Lemieux que je vous ai vu de fois Vous devez vous rappeler le nombre de fois que je vous ai vu. J'ai vu M Lemieux le même nombre de fois.

Q. Vous avez vu M. Odell très souvent ?

R. Oui, il venait chez nous vous si j'avais du nouveau. 20

Q. Est-il allé chez vous presque tous les jours ?

R. Non.

Q. N'est-il pas vrai que lui ou son commis est allé chez vous presque que tous les jours ?

R. Oui, M.

Q. Ils vous demandaient sans cesse de leur donner les lettres en question ?

R. Oui, M.

Q. Un jour, vous êtes venue au bureau de M. Pelletier, et vous lui avez demandé les lettres en question ?

R Oui, M,

Q. Alors, vous avez dit qu'au lieu de leur passer les lettres, vous alliez en prendre une copie et que vous alliez leur donner la copie ?

R. C'est vous-même qui avez dit que ça serait mieux de prendre une copie.

Q. Vous avez pris du papier et une plume, et vous avez copié vos lettres ?

R. C'est correct.

Q. Lorsque vous êtes venue chez M Pelletier lundi, vous lui avez demandé, en présence de M. Dionne, comment vous alliez pouvoir expliquer à la Cour le fait que vous n'aviez pas dit la vérité à M. Odell, et que ç'allait fort vous embarrasser ? 10

R. Oui, j'ai dit ça d'après le serment que vous m'aviez fait faire, j'ai dit : qu'est-ce que je vas dire ? Et dire que c'est la vérité qu'il y a sur l'affidavit, je ne peux pas.

Q. Vous avez dit que vous seriez fort embarrassée et que vous ne sauriez pas trop comment expliquer cela ?

R. Oui, sans doute que j'étais embarrassée par le serment que vous m'aviez fait faire, serment qui n'était pas loyal, parce que j'aurais du lire le papier

20

Q. Le lundi, lorsque vous êtes allée à la résidence de M. Pelletier, vous lui avez dit.....

R. Remarquez, M. Pelletier, que je n'étais pas sous serment. J'étais maître de dire ce que je voulais.

Q. Lorsque vous êtes allée lundi à la résidence de M. Pelletier, vous lui avez déclaré que vous étiez en peine, parce que vous vous trouveriez à passer pour avoir fait des mensonges à M. Odell ?

R. Sans doute.

Q Là, M. Pelletier vous a posé la question : Dites nous donc pourquoi vous avez fait des mensonges à M Odell ? —Vous rappelez-vous de cela ?

R. Oui, M.

Q. Et là-dessus, vous avez répondu : Eh bien, j'ai fait des mensonges à M. Odell, mais quand même ils me le demanderaient à la Cour, je ne suis pas capable de dire pourquoi, parce que ça compromettrait quelqu'un ?

R J'étais maître de dire ce que je voulais, M. Pelletier, et je ne voulais rien vous conter.

Q. N'est-il pas vrai que vous avez dit que ça compromettrait un homme de police ?

R Oui, M., je vous l'ai nommé. Vous avez dit : " M. Vohl a admis avoir écrit des lettres, mais il y en a beaucoup qu'il n'a jamais écrites. Il faut que ça soit un homme de police qui veule compromettre son chef. 10 Dites-moi donc qui c'est ? " Je ne connais que M. Fleury et M. Walsh et le sergent Boudreault. M. Walsh, ça ne pouvait pas être lui. Il fallait que ça soit un des deux, pour M. Fleury j'ai dit : je suis persuadé que ce n'est pas lui. Il y a le sergent Boudreault.....

Q Vous rappelez-vous avoir dit chez M. Pelletier, en présence de M. Dionne, que si vous étiez obligée de dire le nom de l'homme de police qui avait arrangé tout ça, ça vous embêterait beoucoup ?

R. Oui, parce que vous devez comprendre que, cet homme-là n'étant pas coupable, c'aurait été embêtant d'accuser le sergeant Boudreault, lorsque c'était M. Vohl, qui avait écrit ça ? C'est ça qui aurait été embêtant 20 par exemple.

Q. Vous disiez lundi à M. Pelletier que c'était le sergent Boudreault qui avait arrangé ceia ?

R. Oui.

Q. C'est cela que vous disiez chez M. Pelletier ?

R. Oui.

Q. Pourquoi disiez-vous cela ?

R. Parce que c'est le seul homme de police que je connaissais, qui pouvait avoir l'intention de compromettre M. Vohl ; c'est le seul qui connaissait l'adresse.....Et, comme je vous l'ai dit, aujourd'hui je suis persuadée que c'est M. Vohl qui m'a écrit ça, parce que j'ai vu la preuve.

Q La preuve que vous avez vue, c'est le trait qu'il y avait sur les lettres ?

R. Oui, M. On était convenu entre lui et moi qu'on signerait d'un trait.

Q. Lorsque M Pelletier vous a remis les lettres, lundi, il vous a dit que vous pouviez les porter chez M. Lemieux ?

R. Oui, vous me l'avez dit ; mais moi je ne voulais pas les garder, je les ai détruites.

Q M. Pelletier vous a dit aussi que, quand même vous seriez embarrassée à la Cour, parce que vous n'auriez pas dit la vérité à M. Odell, que le meilleur moyen de vous tirer d'affaires, c'était de dire la vérité et que la Cour vous protégerait ?

10

R. Oui. Vous m'avez toujours dit de dire la vérité, et je le dis. Lorsque je vous ai vue à la Chambre, je n'étais pas assermentée et j'étais maître de dire ce que je voulais. Vous faisiez toujours l'incrédule, à quoi bon vous dire la vérité ?

Q. Dites-nous donc, à présent, qu'est-ce qu'il y avait dans l'affidavit que vous avez assermenté devant le notaire Mercier ?

R. Je ne sais pas. Je me rappelle simplement que vous m'avez dit que l'histoire était invraisemblable. Mais vous auriez du me faire lire ce papier-là. Vous étiez plus au courant des affaires que moi ; vous n'avez pas agi loyalement.

20

Q. Voulez-vous dire, au meilleur de votre connaissance, qu'est-ce qu'il y avait dans le papier ?

R. Je vous l'ai dit tout-à-l'heure que toutes les lettres qui avaient été écrites par M. Vohl, que je disais que ce n'était pas lui et que l'histoire était invraisemblable. C'est tout ce que vous m'avez lue.

Q. Vous avez dit, dans votre affidavit, que les lettres que vous aviez dit vous avoir été écrites par Vohl, n'avaient pas été écrites par lui ?

R. Je ne me souviens pas si vous l'avez mis comme comme ça dans l'affidavit, mais je sais que c'était mentionné pour les lettres.

Q. Vous savez que c'était mentionné dans l'affidavit que les lettres que vous disiez avoir été écrites par M. Vohl n'avaient pas été écrites par M. Vohl, vous savez cela, n'est-ce pas ?

R. Je me rappelle qu'il a été question des lettres, mais je ne suis pas capable de dire dans quel sens

Q. Vous vous rappelez que l'affidavit .....

R. L'affidavit disait que l'histoire était invraisemblable, mais pas qu'elle était fausse.

Q. Vous rappelez-vous que l'affidavit disait que les lettres n'avaient pas été écrites par M. Vohl ?

R. Non, je ne me rappelle pas de ça.

Q Vous rappelez-vous que l'affidavit disait autre chose que ça ?

R. Je ne me rappelle pas. Je sais toujours que vous avez mis dans 10
vit que toute l'histoire, en un mot, était .....

Q. Que toute l'histoire était quoi ?

R. Que toute l'histoire était invraisemblable, mais non pas fausse car je ne l'aurais pas signé.

Q. Qui est-ce qui vous dit que ça y est dans l'affidavit que cette histoire était fausse ?

R. Je vous ai dit que j'ai assermenté un papier, et je ne sais pas ce que vous avez mis dedans C'est vous qui me l'avez lu. Moi, je ne l'ai pas lu. Jamais je ne l'ai lu.

Objecté à cette preuve, à moins que le document ne soit communiqeu 20
au témoin. La Cour décide que le témoin a droit de prendre communication du document

Q. Quelle était la longueur du document que vous avez signé ?

R. Comment la longueur ?

Objecté, à moins que le document ne soit montré au témoin.

Q. Vous ne vous rappelez pas de la longueur de ce document ?

R. Est-ce que j'ai pris garde à ça.

Q Vous savez que c'était sur deux pages ?

R. Oui, je le sais.

Q. Vous savez que c'était sur deux pages.

R. Oui, je le sais.

Q. Vous savez que c'était écrit avec l'écriture qu'on appelle le type-writer ?

R. Je pense que oui, mais je n'ai pas remarqué si les feuilles étaient remplies, puisque je n'ai pas eu le papier entre les mains.

Q. Supposons que vous n'ayiez pas eu le papier entre les mains. Lorsque le papier a été lu, vous avez vu quelle était la longueur du document ?

R. Je l'ai vu ; mais de la manière que vous l'avez lu .. 10

Q. Je vous exhibe à présent ce document. Est-ce que vous reconnaissez le document comme étant celui que je vous ai lu l'autre jour ?

R. Est-ce que j'ai pris attention à ce que vous disiez ?—Je reconnais ma signature.

Q. Dans ce document, qui est écrit au type-writer, et qui a deux pages de long.....

R. Oui, j'admets qu'il doit y avoir beaucoup de choses, mais pourquoi ne me l'avez-vous pas lu franchement ?

Q. Dites-vous que je ne vous l'ai pas lu ? 20

R. Je ne peux pas jurer cela ; mais de la manière que vous me disiez vous ne disiez pas que l'histoire était fausse ; vous m'avez dit que l'histoire était invraisemblable. Ça traitait toujours sur la même affaire. C'est peut-être la même chose que vous répétiez.

Q. Vous vous rappelez que l'affidavit parlait de l'affaire de Lina Picard et de l'affaire de Vohl ?

R. Oui, les deux, oui.

Q. Vous vous rappelez que l'affidavit parlait des lettres aussi ?

Q. Oui.

Q. Quand vous êtes allée devant le notaire Mercier pour assermenter cet affidavit, avez-vous dit au notaire Mercier que vous aviez pris connaissance de ce document et que ce qu'il contenait était vrai ?

R. Je ne peux pas dire si c'est vrai. Je l'ai vu, mais je ne l'ai pas lu. Il dit : est-ce que vous avez pris connaissanee de ce document-là ? J'ai dit: M. Pelletier me l'a lu.

Q Avez-vous objecté à assermenter ce papier-là parce que vous ne l'aviez pas lu ?

R. Je n'y ai pas attaché d'importance, parce que je vous croyais franc

Q Avez-vous eu aucune preuve que je ne l'étais pas ?

R. Non. Mais comme je vous ai dit, c'est.....

Q. Vous avez dit tantôt que la seule raison pour laquelle vous avez signé ce document, c'est parce que vous espériez ne pas venir à la Cour, 10 ne pas être assignée comme témoin ?

R, Oui, parce que ça me déplaisait.

Q. Maintenant, écoutez moi, Mlle Touchette. Vous vous êtes engagée chez Madame Odell, n'est ce pas, et vous n'avez été qu'une journée là ?

R. Oui, M.

Q. Pendant la journée que vous avez été là, vous avez volé dix piastres ?

R. Oui, M.

Q. Et vous vous êtes fait renvoyer tout de suite ?

R. Pardon, je suis partie de moi-même. 20

Q. Après avoir pris les $10 ?

R. Oui.

Q. Et avec ces $10, vous êtes partie pour Montréal pour aller rejoindre un nommé Fournier que vous connaissiez ?

R. Pardon. Je suis partie seule, et je suis arrivée chez ma tante.

Q. Vous rappelez-vous que le feu a pris chez vous, un jour ?

R. Oui, je m'en rappelle.

Q Vous rappelez-vous d'avoir admis devant bien des personnes que c'était vous qui aviez mis le feu ?

qu

affa

Mor

conn

d'em

un ra

de co
conna

R. Non.

Q. Est-ce que vous n'avez pas admis cela devant le détective Fleury ?

R. Oui, je l'ai dit ; mais ça c'était encore mon affaire.

Q. Vous avez admis que c'était vous qui aviez mis le feu ?

R. J'ai dit ça, oui.

Q. Voulez-vous me dire où se trouve maintenant un nommé Légaré que vous avez eu occasion de rencontrer à Montréal ?

R. Non, je ne suis pas capable de vous dire cela.

Q. De quoi avez-vous eu connaissance à propos de cet homme-là ?

R. Rien que je suis capable..... Dans tous les cas, ce n'est pas mon affaire, c'est l'affaire de monsieur..... 10

Q. Répondez à ma question.

R. Je ne sais pas ce qu'est devenu M. Légaré.

Q. Avez-vous eu connaissance de ce qui a été fait à cet homme-là à Montréal ?

R. Non, M.

Q. N'avez-vous pas dit au détective Fleury que vous en aviez eu connaissance ?

R. J'ai dit ce que j'en connais.

Q. N'avez-vous pas admis à Fleury qu'il y avait eu une tentative d'empoisonnement de faite sur cet homme-là ? 20

R. Oui, je l'ai dit.

Q. N'avez-vous pas dit au détective Fleury que vous aviez assi un rapt d'enfant ?

R. Non, je n'ai pas dit ça. J'ai dit qu'une personne m'avait parlé de cela, m'avait parlé qu'il avait déjà ravi un enfant, mais je n'ai pas eu connaissance de ça. C'est à lui.....

Q. N'avez-vous pas dit au détective Fleury que c'est le nommé Fournier que vous connaissez, à Montréal, qui avait aidé à voler un enfant, et que vous le saviez ?

R. C'est lui qui a dit ça ; je ne le sais pas, moi.

Q. Ce nommé Fournier est un homme que vous connaissez bien, n'est-ce pas ?

R. Oui.

Q. C'est un homme que vous prétendez avoir fait bien du mal ?

R. Lui, ah, je ne sais pas ce qu'il a pu faire.

Q. Mais dans tous les cas, vous savez qu'il a fait bien du mal, n'est-ce pas ? 10

R .....

Q Répondez.

R. Je ne sais pas ce qu'il fait, je ne le suis pas partout. Il demeure ici à Québec.

Q. Vous savez qu'il a fait bien du mal ?

R. Oui.

Q. Vous avez été associée avec lui ?

R. Non, pas dans ce genre que vous prétendez là.

Q. N'avez-vous pas été associée avec ce nommé Fournier et n'avez-vous pas, à la demande du détective Fleury, écrit des lettres à Fournier, pour lui rappeler ses crimes ? 20

R. Oui, pour le premier dans sa correspondance.

Q. Les lettres que vous lui écriviez, étaient-ce des lettres intimes.

R. Vous les avez vues, je suppose.

Q Etaient-ce des lettres dans lesquelles vous disiez à Fournier des choses pour tacher de le faire admettre les crimes qu'il avait commis ?

R Oui.

Qu

et

da

Od
Le

un

vou

de

Q. Les crimes que Fournier vous avait avoués ?

R. Oui.

Q. Et vous, vous avez vécu en compagnie de cet homme là ?

Q. Non, je n'ai pas vécu en compagnie de Fournier. Je demeure à Québec, et lui il est à Montréal.

Q. N'avez-vous pas dit que vous aviez connu cet homme à Montréal et que vous saviez tout ce qu'il avait fait ?

R. Je le sais d'après ce qu'il m'a dit.

Q. Vous avez eu ses confidences ?

R Oui. 10

Q. Lorsque vous êtes partie de Québec, après le vol, vous êtes allée dans une maison de prostitution ?

R. Pardon. J'étais chez Maman. Je suis partie de chez Madame Odell, le soir, pour aller à Montréal, et je suis allée à Lévis, à l'hôtel Leblond. M. Vohl est venu me trouver là ; c'est de là que je suis partie.

Q. N'est-il pas vrai qu'un jour le détective Fleury est arrivé dans une maison de prostitution et qu'il vous a trouvée là ?

R. Oui. A mon retour de Montréal, j'ai été me coucher là.

Q. N'est il pas vrai que vous vouliez vous détruire dans ce temps là ?

R. Oui. 20

Q Vous vouliez vous empoisonner ?

R. Oui, je l'ai dit ; mais je n'ai rien tenté.

Q. Vous l'avez dit ?

R Oui.

Q. Le détective Fleury vous a surveillée pendant quelque temps, et vous êtes encore sous la surveillance de la police pour l'affaire Légaré

R. Je ne le sais pas. Si Fleury m'a surveillée, c'est sans me le dire

Q. Vous avez dit tantôt que M. Odell ne savait pas si vous aviez volé de l'argent chez lui.

a

l

h

R
co
m
m

ve

su

leu

Ré

R. Oui.

Q. N'est-il pas vrai que quand Fleury est allé chez vous, Fleury a averti M. Odell quelle espèce de fille vous étiez ?

R. Non, M.

Q. Vous jurez que non ?

R.....

Q. N'est-il pas vrai que quand M. Odell est allé chez vous, il a amené le détective Fleury avec lui ?

R. R. La première fois.

Q. Et là, vous avez raconté au détective Fleury et à M. Odell une 10 histoire qui ne ressemble pas à celle que vous contez aujourd'hui ?

R. Je ne me rappelle pas de ça. Je me rappelle d'avoir parlé de M. Raymond et de Madame Odell. Je ne me rappelle pas ce que j'ai pu conter ; mais, dans tous les cas, Monsieur, je n'étais pas sous serment. Je m'en rappelle aujourd'hui, et je rétracte cela. C'était confus dans ma mémoire.....

Q. C'était confus dans votre mémoire, lorsque M. Odell est allé vous voir, et aujourd'hui ce n'est pas confus ; comment ça se fait-il ?

R. Non, parce que sachant que je devais venir ici, j'ai étudié et je me suis rappelé.

20

Q. Vous n'avez pas volé rien que chez M. Odell, vous avez volé ailleurs encore ?

R. Dites.

Q. Dites-moi les places où vous avez volé à Québec. Vous le savez Répondez.

R. Chez M. Taschereau.

Q. Chez M. Alexandre Taschereau, avocat ?

R. Oui, M.

Q. Encore ?

vo

qu
Va

vo

ma

vou

rest

pol
mer

R. Je ne peux pas dire autre chose.

Q. N'est-il pas vrai que vous avez volé ailleurs encore ?

R .. ..

Q. N'est-il pas vrai que vous avez volé à Montréal ?

R. Qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce que vous pouvez dire ?

Q. Est-il vrai, oui ou non, que vous avez volé à Montréal ?

R. Vous ne pouvez pas rien dire là-dessus

Q. Je vous demande, sous votre serment : est-il vrai, oui ou non, que vous avez volé à Montréal ?

R. Je vous dis que non. Pour l'affaire de la montre, ce n'est pas moi 10 qui l'ai volée Si j'ai été compromise là-dedans, ce n'est pas de ma faute. Vous savez que c'est Napoléon Dulac.

Q. Ce Napoléon Dulac est un homme que vous avez fait passer pour votre mari, n'est-ce pas ?

R. Il a passé pour mon mari : c'est ce qui a été dit.

Q. N'est-il pas vrai que vous l'avez dit vous-même que c'était votre mari ?

R. Oui, je l'ai dit,

Q. Vous n'êtes pas mariée ?

R. Non.

20

Q. Vous ne l'avez jamais été ?

R. Non.

Q. Et cependant, vous avez dit que cet homme-là était votre mari, et vous avez demeuré avec lui ?

R. Non, je n'ai jamais resté avec lui. Comment est-ce que je pouvais rester avec lui ? Moi, j'étais à Québec et lui était à Montréal.

Q. N'est-il pas vrai qu'en différentes circonstances vous avez dit à la police, au détective Fleury et à d'autres, que vous étiez une fille absolument méchante ?

R. Non.

Q. Est-ce que vous aviez besoin de faire du mal, parce que vous étiez méchante ?

R. C'est épouvantable de dire ça.

Q. Je vous demande si vous ne l'avez pas dit ?

R. Je jure que je n'ai pas dit ça.

Q. Vous connaissez le juge Chauveau, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q. Avez-vous eu occasion de venir à son bureau comme magistrat de police ? 10

R. J'y ai été une fois.

Q. Vous savez que vous êtes venue à propos de cette affaire Légaré ?

R. Non. C'est à propos de l'affaire Dulac, pour savoir où il était.

Q. Où est-il ?

R. Je ne le sais pas.

Q. Qu'est-ce qu'il est devenu cet homme-là ?

R. Je l'ignore.

Q. Dites-moi qu'elles sont les personnes, à Montréal avec lesquelles vous vous êtes associée, soit pour vol, ou pour autres crimes semblables.

R. Je ne me suis associée à personne pour vol ni rien. Essayez de 20 prouver cela.

Q. N'est-il pas vrai que vous avez volé de l'argent à Montréal, et que vous l'avez avoué devant le détective Fleury, lorsque vous êtes venue à la Chambre ?

R. Non, je ne me rappelle pas de ça.

Q. Tâchez de vous en rappeler. N'avez-vous pas avoué devant le détective Fleury et devant M. Philippe Grenier, sténographe ?

R. Je ne me rappelle pas de ça.

de

vou
mau

réal

pend

de M

de M

à Mon

R

Q. Ça vous surprendrait-il bien de l'avoir admis que vous aviez volé de l'argent à Montréal ?

R.—Oui, on me surprendrait.

Q. N'est-il pas vrai que vous avez dit que, dans une circonstance, vous aviez fourni de l'argent à un de vos amis qui se trouvait dans une mauvaise affaire ?

R. Cet argent-là m'appartenait, monsieur.

Q. Où l'aviez-vous gagné, cet argent-là ?

R. C'était de l'argent de maman.

Q. Qu'est-ce que vous avez fait de bon pendant votre séjour à Mont- 10
réal ?

R. Que j'aie fait ce que j'ai voulu, qu'est-ce que cela vous fait ?

Q. Dites-le devant la Cour, ce que vous avez fait ?

R.....

Q. Dites-le.

R Je n'ai rien à dire sur ce que j'ai fait à Montréal ?

Q. Allons, dites.

R. Je n'ai rien à dire. Je me suis mise en pension, et j'ai été coudre pendant quelque temps, et ensuite j'ai été chez ma tante.

Q. N'est-il pas vrai que vous avez été mise à la porte d'une maison 20
de Montréal ?

R. Non jamais.

Q. Vous jurez ça que vous n'avez pas été mise à la porte d'une maison de Montréal ?

R. Non, jamais.

Q Vous jurez ça que vous n'avez pas été mise à la porte d'une maison à Montréal ?

R. Non, je ne jure pas ça.

si

di
m

ne

pe

re

je

R. C'est vrai, donc ?

R.....

Q. Pourquoi avez-vous été mise à la porte de cette maison ?

R. C'était à propos de la montre.

Q. C'est à propos du vol de la montre que vous aviez en votre possession ?

R.—Oui.

Q. Vous saviez que cette montre était volée ?

R. Oui, je le savais. Je suis partie de moi-même. Cet homme-là m'a dit : si vous voulez rester à mon service, restez-y. Vous ne pouvez pas 10 m'accuser, lorsque cet homme-là ne m'accuse pas.

Q. Pouvez-vous dire, sous votre serment qu'est-ce qu'est devenu le nommé Légaré dont il a été question ?

R. Non, je ne suis pas capable de le dire. Je ne le sais pas. Je n'ai pas suivi cet homme-là.

Q. C'est un homme de Québec, qui est parti d'ici et qu'on n'a pas pu retrouver depuis que vous l'avez rencontré à Montréal avec Fournier. ?

R. C'est parce que vous l'avez jamais cherché, je suppose.

Q. N'est-il pas vrai que cet homme est disparu ?

R. Il est disparu, oui. 20

Q. Et que le nommé Fournier: de Montréal, sait ce qui en est ?

R. Peut-être.

Q. N'est-il pas vrai que vous le savez, vous, qu'il sait ce qui en est ?

R. D'après ce qu'il m'a dit. Je sais ce qu'il m'a dit ; mais est-ce que je le sais moi.

Q. Qu'est-ce que c'est qu'il a dit ?

R. Il a dit ce que vous avez répété.

Q. Quoi ?

S'il

resse

aviez

M. V

vous

vant

R. Qu'il avait fait disparaître cet homme-là.

Q. Qu'il l'avait empoisonné pour le voler ?

R. Oui. Mais est-ce que je suis obligée de suivre ce Fournier-là ? S'il m'a dit ça c'est ma faute.

Q. Vous avez vécu à Montréal dans des maisons de quelle espèce ?

R. J'ai resté dans des maisons de rendez-vous, huit jours.

Q. Vous avez resté dans des maisons de prostitution ?

R. Dans des maisons de rendez-vous, pardon.

Q. Des maisons de rendez-vous et des maisons de prostitution, ça se ressemble un peu, n'est-ce pas ? 10

R. Supposons.

Ré-examiné.

Q. Mademoiselle, vous avez admis au chef de police Vohl, que vous aviez volé $10 à Madame Odell, n'est-ce pas ?

R. Oui.

Q. Voulez-vous expliquer comment il se fait que Madame Odell et M. Vohl ne vous ont pas fait arrêter ?

Objecté.—Question retirée.

Q. Vous n'avez pas été arrêtée, à tout évènement, pour cela ? 20

R. Non.

Q. Est-ce que vous avez été arrêtée pour le prétendu incendiat dont vous auriez parlé à Fleury ?

R. Non.

Q. Ce monsieur Fleury est un des détectives de la cité de Québec ?

R. Oui.

Q. Vous n'avez jamais été arrêtée, vous n'avez jamais été amenée devant la cour ?

tic

$1

av

écr

déc

res
dan

été

R. Non.

Q. Comme question de fait, mademoiselle, êtes-vous sous la protection immédiate de la police de Québec et du chef de police

Objecté.

Q. Vous avez distinctement déclaré à M. Vohl que vous aviez volé $10 chez madame Odell ?

R. Oui, M. ; il le savait.

Q. Et aucune procédure n'a été prise contre vous ;

R. Au contraire, il m'a toujours dit .....

Objecté. Objection maintenue.

10

Q. Pourquoi vous a-t-il dit que vous ne seriez pas arrêtée ?

Objecté. Objection maintenue.

Q. Est-ce la seule déclaration que vous avez donnée : celle que vous avez faite à M. Pelletier ?

R. C'est la seule déclaration par écrit, oui.

Q. Personne d'autre ne vous a demandé de faire une déclaration par écrit à propos de l'affaire de madame Odell ?

R. J'ai signé un papier chez nous, mais ce n'est pas une déclaration.

Q. A part de ça, aucun autre avocat vous a-t-il demandé de faire une déclaration par écrit ?

20

R. Non, pas un autre.

Q. Lorsque vous avez parlé à M. Lemieux, l'avocat de la demanderesse, vous a-t-il dit de dire autre chose que la vérité et toute la vérité dans la cause ?

R. Non.

Q. Lorsque vous avez fait cette déclaration chez M. Pelletier, a-t-il été question des $10 que vous aviez volées chez madame Odell ?

R. Je ne m'en rappelle pas ; je crois qu'il m'en a parlé déjà.

Q. Qu'est-ce qu'il vous a dit ?

R. Je ne m'en rappelle pas, mais je crois que M. Pelletier m'en a parlé

Q. Vous croyez que M, Pelletier vous a parlé des $10 que vous aviez volées chez M. Odell ?

Objecté.

Q. Où vous en a-t-il parlé ?

R. A son bureau, où j'allais le voir ; mais je me rappelle pas, je ne peux pas l'affirmer.

Q. Vous a-t-il dit que quelque chose arriverait, si vous ne signiez pas une déclaration ? 10

R. M. Pelletier ?

Q. M. Pelletier ou d'autres vous l'ont-ils dit ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Ré-transquestionnée

Q. Vous dites que vous avez signé un autre écrit ; qui est-ce qui vous a fait signer cela ?

R. C'est M. Odell

Q. Cet écrit-là disait le contraire de celui que vous avez fait dans le bureau de M. Pelletier ?

R. Oui c'était le contraire. 20

Q. Quand avez-vous signé cela ?

R. Dans les premiers temps que M. Odell est venu pour l'affaire du procès.

Q. Tachez donc de nous dire la date, quand on vous a fait signer cet écrit-là ?

R Je ne suis pas capable de dire.

Q. A peu près ?

R. Je ne suis pas capable de dire.

Q. Savez-vous si c'est avant le procès ?

R. Comme de raison que c'est avant le procès.

Q. Est-ce le soir qu'il est allé chez vous avec le détective Fleury ?

R. Non. C'est peut-être le lendemain, ou surlendemain.

Q. Vous rappelez-vous d'avoir dit, à propos des lettres de M. Vohl, qu'il y avait trois lettres de M. Vohl, et que sur ces lettres, il n'y en avait qu'une qui était de M. Vohl et que les deux autres étaient forgées ?

R. Oui, je me rappelle d'avoir dit ça. Je vous ai dit ça, mais je l'ai rétracté ensuite en Cour. 10

Q. Mais au bureau de M. Pelletier, vous l'avez dit ?

R. Au bureau je vous l'ai dit, oui. Vous avez dit : M. Vohl admet avoir écrit certaines lettres, mais il ne les a pas toutes écrites. J'ai dit alors ; il faut que ce soit un homme de police qui écrive ça pour compromettre son chef. J'ai dit ; il n'y a que le sergent Boudreault qui aurait pu écrire ça. J'ai dit que, sur les trois lettres, il y avait une lettre d'écrite par M. Vohl et qu'il y en avait deux qui ne l'étaient pas.

Q. Vous avez dit cela au bureau, n'est-ce pas ?

R. Peut-être que je l'ai dit.

Q. Ecoutez. N'est-il pas vrai que c'est Boudreault qui vous a fait détruire ces lettres là ? 20

R. Non, c'est moi-même.

Q. Pourquoi ?

R. Parce que j'ai voulu.

Q. Pourquoi les avez vous détruites ?

R. Je les ai détruites parce que j'ai voulu.

Q. Aviez-vous quelque raison ?

R. Boudreault ne m'a pas vue. C'est en partant de chez vous que je les ai déchirées.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

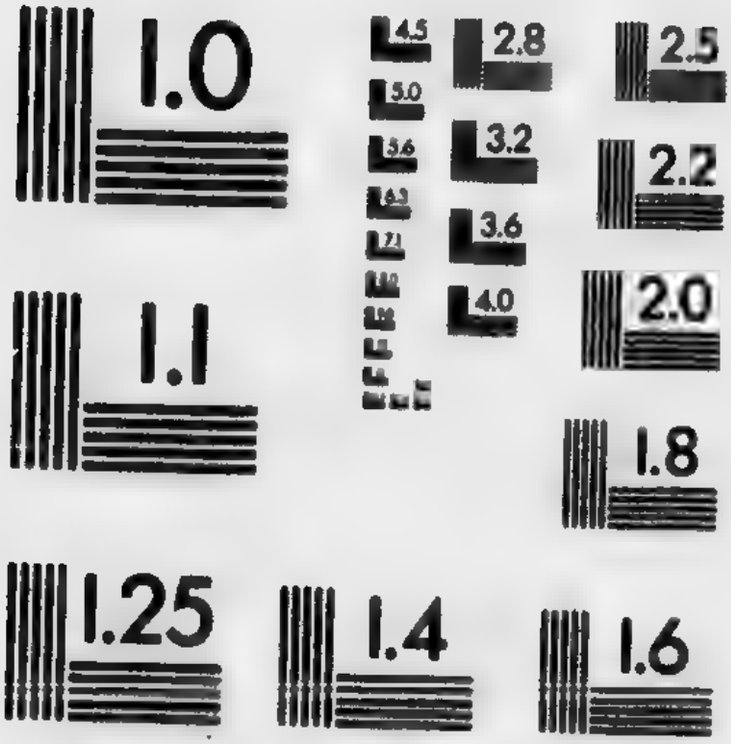

APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

t

b
s

ti
et

re

de

Q. N'est-il pas vrai que je vous ai dit ; prenez bien garde à ces lettres-là, donnez-les à M. Lemieux, parce qu'il faut qu'elles soient mises devant la cour ?

R. Oui, vous m'avez dit cela.

Q. Pourquoi les avez-vous détruites alors ?

R. Parce que je les ai détruites.

Q. Pourquoi ?

R. Je n'avais pas de but.

Q. Dites-nous pourquoi.

R. Je ne suis pas capable de dire pourquoi je les ai détruites. 10

Q. Vous deviez avoir une raison pour détruire ces lettres, lorsque vous vouliez les chercher sous prétexte de les donner à M. Lemieux.

R. Pardon, je n'ai pas été les chercher. Vous m'avez dit d'aller vous voir .....

Q. Est-ce que vous ne m'avez pas demandé les lettres pour les remettre à M. Lemieux ?

R. C'est vous qui m'avez dit : voilà vos lettres. regardez si ce sont bien elles. Je vous ai dit que je n'y attachais aucune importance Je suis sortie et je les ai déchirées

Q. Lundi, devant M. Arthur Dionne, à la résidence privée de M. Pel- 20
tier, n'avez-vous pas dit que M. Lemieux vous avait demandé les lettres et que vous vouliez les avoir pour aller les lui porter tout de suite ?

R Oui, j'ai dit ça.

Q. Pourquoi les avez-vous détruites ?

R. J'ai dit que M. Lemieux voulait les avoir. Vous me les avez remises, et vous avez dit : regardez si ce sont bien elles.

Q. Pourquoi les avez-vous détruites ?

R. Parce que je n'en avais pas besoin, et d'ailleurs je n'avais pas eu de second subpœna encore.

Q. N'avez-vous pas lundi essayé de compromettre le Dr Gosselin, en présence de M. Dionne ?

R Non. Comment cela ?

Q. N'avez-vous pas dit que le Dr Gosselin vous avait signé un écrit comme quoi il avait été avec Madame Odell ?

R. Je vous ai dit que je croyais que c'était le Dr Gosselin, mais ce n'était pas lui : je l'ai dit tout-à-l'heure. Remarquez bien ce que je vous ai dit. J'ai dit que c'est un homme qui s'est donné pour le Dr Gosselin

Q. N'est-il pas vrai que lundi vous avez dit qu'un jour, en faisant des blagues vous aviez fait signer un papier blanc par le Dr Gosselin, et 10 que, au-dessous de sa signature, vous aviez écrit, vous : " Je reconnais que j'ai rencontré Madame Odell et que je suis allé avec elle " et que j'ai fait ci et ça, etc.

R. Non, ce n'est pas comme ça. C'était marqué sur le papier que j'étais supposée être à un certain endroit, et j'ai dit à M. Gosselin : vous rappelez-vous de m'avoir vue à telle et telle place, du moment qu'il était en présence de madame Odell, et il a signé ce papier-là. Ce n'est pas le Dr Gosselin, c'est un homme qui s'est donné comme étant le Dr Gosselin.

ASSERMENTÉ.
F. B. & C.
P. S. C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.

Dans la Cour Superieure

Le 11ième jour de mai 1894.

PRÉSENT :

No. 599 l'Honorable Juge CASAULT.

L. S. O'DELL,

Demandeur,

vs.

Mme M. L. L. GREGORY,

Défenderesse.

PREUVE DE LA PART DU DEMANDEUR EN CETTE CAUSE.

ZÉLIA ROCHETTE, de Québec, dans le district de Québec, fille majeure, âgée de 23 ans, étant dûment assermentée sur les Saints-Evangiles, dépose et dit :

Je connais les parties en cette cause ; je ne suis ni parent, ni alliée, ni serviteur, ni domestique d'aucunes d'elles ; je ne suis point intéresée dans l'avènement de ce procès.

Q. Quel âge avez-vous ?

R. Vingt-trois ans, Monsieur.

Q. Vous avez demeuré chez M. et Madame Odell pendant un certain temps, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q. Voulez-vous, s'il vous plaît, dire l'époque où vous êtes entrée là et celle ou vous en êtes sortie ?

R. Vers le 15 février, et j'en suis repartie le 9.... je suis repartie le 17 de décembre.

Q. Y a-t il eu des intervalles, pendant cette période de temps, durant lesquels vous vous êtes absentée ?

R. Oui, M.

Q. Voulez-vous les indiquer, s'il vous plaît ?

R. Quand je suis partie pour la campagne et quand Madame Odell était absente et que M. Odell était seul dans la maison. 10

Q. Madame Odell est partie à quelle époque pour aller à la campagne l'été dernier en 1893 ?

R. Bien, c'est vers la fin de juin ou au commencement de juillet, monsieur.

Q. Vous avez eu connaissance de son départ ?

R. Oui, je suis allée la reconduire moi-même aux chars.

Q. Avez-vous eu connaissance de son retour ?

R. Non M. Elle est arrivée quelques jours avant ; moi, je suis arrivée après elle.

Q. A part ce temps-là, avez-vous été absente de chez Madame Odell ? 20

R. A part de ce temps-là ?

Q. Oui ?

R. Oui. Je suis partie pour Montréal après les trois premières semaines que je suis arrivée chez M. Odell. Je suis partie pour demeurer à Montréal.

Q. Combien de temps avez-vous été absente ?

R. J'ai été absente trois semaines.

Q. Voulez-vous expliquer comment il se fait que vous êtes allée vivre avec la famille Odell ?

R. Bien, Monsieur, j'avais un peu de désagrément, la vie était un peu impossible pour moi dans ma famille, et puis Madame Odell a été bien bonne pour moi et M. Odell. Madame Odell m'a demandé de rester chez elle, et j'y suis restée pendant trois semaines. De là, je suis partie pour Montréal, et quand je suis revenue, elle m'a encore gardé chez elle.

Q. Sur l'invitation de qui êtes-vous allée demeurer chez Madame Odell ?

R. De Madame Odell.

Q. De quelle manière a-t-elle fait cette invitation-là ? 10

R. Elle m'a invitée d'aller rester chez elle, vu que la vie était impossible chez moi, elle m'a demandée de rester chez elle.

Q. Connaissait-elle les difficultés que vous aviez dans votre famille ?

R. Oui M.

Q. En connaissait-elle la cause ?

R. Oui, M.

Q. Et elle était au fait de ces misères-là ?

R Oui.

Q. Etiez-vous là comme dame de compagnie, ou en service ?— 20 comment ?

R. Pas du tout. J'étais là comme amie. (Le témoin demande à la Cour la permission de s'asseoir,—ce qui lui est accordé.)

Q. Où tous les membres de la famille Odell couchaient-ils

R. Les membres de la famille Odell ?

Q. Oui.

R. Au dernier étage.

Q. A l'étage supérieur ?

R. Oui, à l'étage supérieur.

Q. Y avait-il des servantes qui couchaient en haut ?

R. Oui, la nurse, avec les enfants.

Q Combien de domestiques, combien de femmes domestiques y avait-il ?

R. Trois, monsieur.

Q. Les deux autres où couchaient-elles ?

R. En bas, au rez-de chaussé.

Q. L'étage du milieu, ou plutôt le premier étage, était-il occupé la nuit par quelque membre de la famille ?

R. Non, M.

Q. Généralement, y avait-il quelqu'un qui couchait dans cette 10 chambre qu'on a appelée ici le " spare bed room" ?

R. Non, M.

Q. Avez-vous connu, pendant votre séjour là, M. Moïse Raymond ?

R. Oui.

Q. Le connaissiez-vous avant d'être allée vivre avec les Odell ?

R. Non, M. Je ne m'en rappelle pas beaucoup. Je crois ne l'avoir connu que là. Je le connaissais de vue et c'est tout. Je n'en suis pas bien sure.

Q. Connaissiez-vous Madame Odell depuis longtemps, avant votre séjour là ? 20

R. A peu près un an et demi.

Q. A peu près un an et demi ?

R. Un an, un an et demi.

Q. Sur quel pied d'amitié ou d'intimité étiez-vous ensemble, avant votre séjour là ?

R. Bien, j'allais quelquefois la voir, assez souvent même. Nous étions, sans être intimes, assez bonnes amies.

Q. Vous vous rappelez d'un grand bal qui a été donné dans le mois de février 1893, si je ne me trompe pas ?

R. Oui.

Q. Aviez-vous été invitée à ce bal ?

R. Oui, M.

Q. Votre sœur Mlle Amanda Rochette, avait-elle été invitée aussi ?

R. Oui, M.

Q. Y avez-vous assisté ?

R. Oui, M.

Q. Moïse Raymond était-il à ce bal-là ?

R. Oui, M.

Q. Combien de temps après le bal avez-vous été invitée par Madame Odell d'aller demeurer chez elle ? 10

R. Je crois que c'est deux jours après.

Q. Deux jours après ?

R. Oui, M.

Q. Aviez-vous une chambre pour vous dans cette maison-là ?

R. Oui, M.

Q. Pour vous seule ?

R. Oui, M.

Q. Vos hardes et linge de corps étaient-ils chez M. Odell ?

R. Well.... presque toutes.

Q. Presque toutes ?

R. Oui, M. 20

Q. Sortiez-vous avec Madame Odell souvent ?

R. Oui, très souvent, presque tous les jours.

Q. En voiture et à pied ?

R. Oui.

Q. Avez-vous eu occasion d'aller faire des excursions, particulièrement au Sault Montmorency ?

R. Oui, M.

Q. En compagnie de Madame Odell ?

R. Oui, M. En compagnie de plusieurs personnes ordinairement.

Q. En compagnie de M. Raymond ?

R. Oui, M.

Q. Dans quel temps, cela, à peu près ?

R. C'est dans les trois premières semaines que j'ai demeuré là dans le mois de mars.

10

Q. Combien de promenades avez-vous faites ainsi au Sault Montmorency ?

R. Je serais bien en peine de vous le dire, mais plusieurs. Nous y sommes allés plusieurs fois.

Q. Le soir ?

R. Oui, M.

Q. M. Odell a-t-il pris part à chacune de ces excursions ?

R. Oui, M.

Q. A toutes ?

R. Oui, à toutes.

20

Q. N'y a-t-il pas une de ces excursions lors de laquelle il était absent ?

R. Que M. Odell était absent ?

Q. Oui.

R. R....Je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous ne vous en rappelez pas ?

R. Non. Je ne crois pas non plus.

e

t

q

q
de

Q. En compagnie de qui, chacune de ces fois, Madame Odell était-elle ?

R. Deux ou trois fois avec M. Raymond, d'autres fois avec d'autres messieurs, en voiture.

Q. Et vous, vous étiez avec M. Odell ?

R. Oui, M.

Q. Chacune des fois ?

R. Oui, M. toujours.

Q. M. Odell a un équipage à lui. n'est-ce pas, qui lui appartient ?

R. Oui. 10

Q. Un équipage à deux chevaux ?

R. Oui, M.

Q. Il a plusieurs chevaux ?

R....

Q. Les voitures d'hiver qu'il avait pouvaient-elles contenir plus que deux personnes ?

R. Non, M.

Q. Seulement deux personnes ?

R. Oui, M....Bien, il en avait d'autres qui pouvaient contenir quatre personnes, mais pas des voitures pour soir, pas des voitures 20 dont on se sert ordinairement le soir.

Q. M. Odell parle-t-il le français, Mademoiselle ?

R. Pas du tout, M.

Q. Le lit-il, savez-vous ?

R. Non, M.

Q. Je vous demande s'il peut le lire ?

R. Non, je ne crois pas.

Q. Madame Odell parle le français et l'anglais ?

R. Oui, M.

Q. Parfaitement bien les deux langues ?

R. Oui. M.

Q. Et elle écrit indistinctement bien les deux langues, je suppose ?

R. Je le crois, M.

Q. Aussi bien une langue que l'autre ?

R. Je le crois, M.

Q. Madame Odell est une grande musicienne ?

R. Oui, M,

10

Q. Avez-vous eu connaissance de d'autres sorties que Madame Odell a faites avec Raymond, soit dans le jour, ou le soir ?

R. Oui, dans le jour, oui, M.

Q. Souvent, le jour ?

R.....Oui, j'ai eu connaissance de sorties.

Q. Le soir ?

R. Bien....le soir....Je sais qu'ils sont descendus au théatre ; quelque fois elle est revenue avec lui,—elle est revenue seule avec lui—revenant de la Pointe-Lévis.

Q. M. Odell était-il au théâtre, lorsqu'elle allait au théâtre avec M. Raymond ? 20

R. Non.

Q. M. Odell, par affaires ou autrement, avait-il occasion de s'absenter de Québec ?

R. Oui, M. assez souvent.

Q. Ses absences se prolongeaint-elles ?

R. Bien, ordinairement, quand il partait pour Montréal, il partait pour deux nuits et une journée, et quand il partait pour le Lac Edouard, une couple de jours, deux ou trois jours.

Q. Son voyage à Chicago, étiez-vous là lorsqu'il a fait son voyage à Chicago ?

R. Oui, M.

Q. Avez-vous vu quelqu'étranger chez M. Odell, pendant l'absence de M. Odell ?

R. Oui, M.

Q. Depuis votre entrée chez M. Odell jusqu'à la vacance, jusqu'à 10 son départ pour Kamouraska ?

R. Oui, M.

Q. Pendant ce temps-là, pendant les absences de M. Odell, avez vous vu, dans la maison de M. Odell, M. Moïse Raymond ?

R. Oui, M.

Q. A quelle heure du soir ou du jour arrivait-il ?

R. Le soir aussi.

Q. Le soir ?

R. Oui, M.

Q. A quelle heure arrivait-il ?

R, Vers minuit. 20

Q. Vers.... ?

R. Vers minuit.

Q. Qui le recevait à la porte ?

R. Madame Odell et moi.

Q. Que faisait-il en arrivant, et après être entré ?

R. Je montais ordinairement dans ma chambre et je me couchais

Q. Vous montiez dans votre chambre ?

R. Oui, M.

Q. Et vous vous couchiez ?

R. Oui, M.

Q. Raymond est-il, à votre connaissance, resté longtemps, le soir, dans la maison de M. Odell, pendant ses absences, avec Madame Odell, seul avec Madame Odell, pendant les absences de M. Odell ?

R. Oui, M.

Q. Combien de temps est-il resté avec elle, seul, le soir, comme ça ?

R. Ça dépend. 10

Q. Ça dépend.... Que voulez-vous dire par là ?

R. Des fois jusqu'à deux heures. ..trois heures....quatre heures.

Q. Où restaient-ils et se tenaient-ils tous les deux ?

R. En bas. soit dans la chambre à coucher ou dans le fumoir.

Q. La chambre à coucher dont vous parlez, est-ce le spare bed room ?

R. Oui, M.

Q. Cette chambre-là était-elle meublée ?

R. Oui, M.

Q. Y avait-il un lit ? 20

R. Oui, M.

Q. Double ?

R. Oui, M.

Q. Comment la porte était-elle ? Comment tenaient-ils la porte de la chambre à coucher, lorsqu'ils étaient dans la chambre à coucher ?

R. Fermée, Monsieur.

Q. Comment tenaient-ils la porte du smoking room, pendant qu'ils étaient ensemble-là ?

R. Fermée, Monsieur.

Q. Y a-t-il un sofa, un canapé, un couch dans le smoking room ?

R. Oui il y a un sofa.

Q. C'est un couch, ce n'est pas un sofa,—c'est un couch, n'est-ce pas ?

R. Oui, M. Je ne sais pas. Je pense que oui. Je ne sais pas,—un grand sofa large.

Q. Est-ce un meuble sur lequel une personne peut se coucher ? 10

R. Oui.

Q. Est-ce un meuble à deux bras, ou seulement avec une tête ?

R. Seulement avec une tête.

Q. Y avait-il des oreillers sur ce couch-là ?

R. Un oreiller, ordinairement

Q. Les visites de M. Raymond, pendant la nuit, au domicile de M. Odell se faisaient-elles longtemps après le départ de M. Odell de la ville ?

R. Une couple d'heures après.

Q. Y avait-il, à votre connaissance, quelque signe convenu entre 20 Madame Odell et Raymond pour informer Raymond que M. Odell était absent de la maison ?

R. Oui.

Q. Quel était ce signe ?

R. La porte du dehors restait entr'ouverte.

Q. La porte du dehors était entr'ouverte ?

R. Oui, M.

Q. Madame Odell, à votre connaissance, a-t-elle téléphoné à M. Raymond ?

R. Oui.

Q. Avant où après les départs de M. Odell de Québec ?

R. Avant des fois ; avant son départ ordinairement.

Q. Avez-vous eu connaissance qu'elle appelait M. Raymond au téléphone ?

R. Oui, M.

Q. Où lui téléphonait-elle comme cela ?

R. Au Parlement.

Q. M. Raymond est employé civil, et son bureau était aux bâtisses du Parlement ? 10

R. Oui.

Q. Que lui disait-elle dans le téléphone ?

R. Elle lui disait que M. Odell allait partir.

Q. Elle lui disait que M. Odell allait partir, cette information était-elle suivie de quelqu'invitation ?

R. Oui, M.

Q. Vous dites, mademoiselle Rochette, qu'elle informait Raymond, par téléphone, que M. Odell était absent ou s'absenterait et que cette information était suivie d'invitation, laquelle invitation, où lesquelles invitations ? 20

R. Que M. Odell serait parti, de venir.

Q. De venir ?

R. Oui, M.

Q. Dites-vous et voulez-vous dire que Raymond se rendait chez M. Odell à son domicile, pendant la nuit, chaque fois que M. Odell s'absentait ?

R. Oui.

Q. Madame Odell faisait-elle une toilette particulière, lorsque Raymond devait y aller le soir ?

R. Oui, M.

Q. Qelle sorfe d'habillement portait-elle ?

R, ...Bien....

Q. Qelle sorte de robe ?

R. Un loose wrapper, une robe de chambre.

Q. Y avait-il des bains chez M. Odell ?

R. Oui.

Q. Avant les visites nocturnes de Raymond, Madame Odell prenait-elle des bains ? 10

R. Oui. M.

Q. Portait-elle des souliers particuliers ?

R. Bien.....des petits souliers, des fancy shoes.

Q. Mettait-elle quelque chose de particulier dans ses souliers ?

R. Bien....

Q. Comment ?

R. Du parfum.

Q. Elle mettait du parfum dans ses souliers ?

R. Oui, M.

Q. Vous avez dit, il y a un instant qu'après l'arrivée de Raymond, vous montiez en haut vous coucher ? 20

R. Oui, M.

Q. Lorsque Raymond arrivait dans la maison, otait-il son habit, ou quelque chose en arrivant ? Se mettait-il à son aise ?

R. Une fois je l'ai vu.

Q. Qu'est-ce qu'il a fait ?

R. Il a ôté son collet ?

Q. Il a ôté son collet ?

R. Oui.

Q. Avez-vous eu connaissance, des soirs, que vous dites que Raymond est allé chez Madame Odell, qu'il est entré avec Madame Odell dans le spare bed-room où dans le smoking room ? Avez-vous eu connaissance à quelle heure Madame Odell remontait à sa chambre à coucher ?

R. Des fois à deux heures, des fois à trois heures. 10

Q. Des fois....

R. Des fois à deux heures, des fois à trois heures, des fois à quatre heures.

Q. Est-ce même arrivé plus tard que cela une fois, est-ce arrivé plus tard que quatre heures, une fois ?

R. Une fois.

Q. Une fois ?

R. Une fois.

Q. A quelle heure ?

A. A cinq heures moins un quart. 20

Q. Vous parlait-elle, lorsqu'elle remontait dans sa chambre à coucher ?

R. Oui, M.

Q. Que vous disais-elle ?

Objecté.

Q. Lui avez-vous parlé, vous ?

R. Elle disait....

Q. Vous lui avez parlé....

R. Si je lui ai parlé ?—Oui.

Q. Qu'est-ce que vous lui avez dit ?

R. Souvent je lui disais qu'elle avait tort.

Q. A-t-elle nié ?

Objecté. Objection réservée.

R. Non, M.

Q. A-t-elle dit d'où elle venait, lorsqu'elle remontait ?

R. Oui, M.

Q. D'où a-t-elle dit qu'elle venait ? 10

R. Elle venait de quitter. . .

Q. Comment ?

R. Elle venait de....

(Le Procureur de la Défenderesse demande au témoin de parler plus haut).

Q. A-t-elle dit d'où elle venait, lorsqu'elle remontait comme cela ?
R. Bien, Monsieur, oui.

Q. D'où ?

R. Bien....Elle venait d'en bas. M. Raymond venait de partir.

Q. Avez-vous eu connaissance que Raymond soit entré dans la 20 maison autrement que par la porte, chez M. Odell, dans la nuit, lorsque M. Odell était absent ?

R. Non, M.

Q. Vous n'avez pas eu connaissance de cela ?

R. Non, M.

Q. Y a-t-il eu des repas de pris pendant la nuit ?

R. Oui, M.

Q. Pendant les absences de M. Odell ?

R. Oui.

Q. Raymond y était-il ?

R. Oui.

Q. Etait-ce un repas abondant, ou des choses....un repas improvisé ?

R. Un petit repas improvisé, Monsieur.

Q. Avez-vous eu connaissance que Madame Odell ait écrit à Raymond ?

R. Oui, M. 10

Q. Vous a-t-elle communiqué ces lettres-là,—vous les a-t-elle lues ?

R. Qu'elle écrivait ?

Q. Qu'elle écrivait à Raymond,—quelques-unes des lettres qu'elle écrivait à Raymond ?

R. Quelquefois elle me disait quelques mots, et c'est tout.

Q. Vous a-t-elle chargée d'aller porter puelques lettres pour Raymond ?

R. Oui, M.

Q. Où demeurait-il Raymond ?

R. Dans la Côte Ste Famille. 20

Q. Rapportiez-vous les réponses ?

R. ....Une fois, je crois, j'en ai rapporté une.

Q. Les lettres que vous êtes allée porter à Raymond, était-ce lors de l'absence de M. Odell ?

R. Des fois.

Q. Vous rappelez-vous, Mademoiselle, du voyage que Madame Odell a fait à Montréal dans le cours d'octobre dernier, 1892 ?

R. Oui, M.

Q. Qui était parti le premier de Québec, Monsieur Odell ou Madame Odell ?

R. Monsieur Odell.

Q. De combien de jours l'a-t-il précédée à Montréal ?

R. Deux jours.

Q. Cette fois-là particulièrement, avez-vous eu occasion de voir Raymond la nuit chez Madame Odell ?

R. Oui, M.

Q. Cette fois, dans quelle chambre se sont-ils retirés ?

R. ....Dans la chambre à coucher, je crois, je ne me rappelle pas beaucoup. 10

Q. Avez-vous eu connaissance de quelque conversation entre Madame Odell et Monsieur Odell, tenue devant vous, et tenue librement devant vous par eux, avant le départ de M. Odell pour Montréal ?

Objecté.

(La Cour suggère de poser une question directe au témoin).
Q. Madame Odell a-t-elle, devant vous, pressé et engagé son mari à partir deux jours d'avance, avant elle ?

R. Oui, M.

Q. Savez-vous et vous a-t-elle dit pourquoi elle a pressé ainsi son mari de partir deux jours à l'avance d'elle ? 20

Objecté. Objection renvoyée.

R. Oui, M.

Q. Pourquoi ?

R. ....Pour pouvoir avoir M. Raymond pendant....

Q. Pour pouvoir....?

R. Pour pouvoir avoir M. Raymond pendant que M. Odell serait absent.

Q. A ce moment-là, dans ce moment-là, connaissiez-vous M. Jules Hamel, celui qui a été entendu comme témoin en cette cause ?

R. Oui, M.

Q. Vous le connaissiez ?

R. Oui, M.

Q. A-t-elle parlé de M. Hamel, avant de partir ?

R. Oui, M.

Q. Que vous a-t-elle dit de M. Hamel ?

R. Elle m'a dit qu'elle allait le voir là.

Q. Est-ce tout ?

R. Qu'elle allait sortir avec lui,—et c'est tout. 10

Q. Pour combien de jours était-elle partie cette fois-là et quand devait-elle revenir ?

R. Elle est partie le dimanche, et elle devait revenir le jeudi ou le vendredi.

Q. Elle devait revenir le jeudi ou le vendredi ?

R. Oui, M.

Q. Quand, de fait, est-elle revenue ?

R. Elle n'est revenue que le lundi suivant.

Q. Elle n'est revenue que le lundi suivant ? 20

R. Oui, M.

Q. A-t-elle parlé de M. Hamel, à son retour ?

R. Oui, M.

Q. A-t-elle dit quelque chose de particulier au sujet d'Hamel ?

R. Elle m'a dit qu'elle avait été en voiture avec lui.

Q. Est-ce tout ?

R. Qu'elle avait été au théâtre avec lui.

Q. Est-ce tout ?

R. Oui, M.

Q. Au mois de décembre, vous êtes allées faire un voyage ensemble à Montréal, vous et Madame Odell ?

R. Oui, M.

Q. Vous rappelez-vous du jour que vous êtes parties d'ici ?

R. Le neuf, je crois, de décembre.

Q. Quel jour de la semaine était-ce ?

R. Un samedi.

10

Q. Et vous êtes arrivées à Montréal le samedi soir ?

R. Oui, M.

Q. Voulez-vous dire quels ont été les préliminaires de ce voyage-là, ou comment ce voyage a-t-il été organisé ou préparé ? Racontez-nous les détails, tel que ça s'est passé.

R. Nous sommes parties pour Montréal dans l'intention....je devais aller voir une place pour entrer comme nurse à l'Hôpital.

Q. Vous ?

R. Oui, moi.

Q. Ensuite ?

20

R....

Q. Madame Odell avait-elle écrit ou téléphoné à quelqu'un à Montréal, avant son départ ?

R. Oui, moi j'ai téléphoné.

Q. Vous, vous avez téléphoné ?

R. Oui, M.

Q. A qui ?

R. A M. Hamel.

Q. A Jules Hamel, témoin entendu en cette cause ?

R. Oui, M.

Q. Vous lui avez téléphoné, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q. Racontez et dites nous ce que vous avez téléphoné à Jules Hamel.

R. Je lui ai dit que nous partions pour Montréal ce soir-là.

Q. Madame Odell savait-elle que vous téléphoniez à Jules Hamel ?

R. Oui, c'est elle qui me l'avait demandé. 10

Q. C'est elle qui vous l'avait demandé ?

R. Oui, M.

Q. Eh bien, lorsque vous avez téléphoné à Jules Hamel et que vous lui avez parlé par téléphone, êtes-vous certaine et convaincue que vous parliez avec Jules Hamel ?

R. Oui, M.

Q. Qu'est-ce que vous avez téléphoné à Jules Hamel, et qu'est-ce qu'elle vous avait demandé de lui téléphoner ? 20

R. Madame Odell m'avait demandé de lui dire que nous partions pour Montréal cette journée-là vers une heure et quart.

Q. Vers une heure ?

R. Oui.

Q. Avez-vous jamais pris connaissance et lu la lettre exhibit 12 du demandeur à l'enquête ?—Regardez cette lettre-là. (Le témoin examine la lettre).

R. Oui. Qu'est-ce que vous m'avez demandé par rapport à cette lettre ?

Q. Je vous ai demandé....

R. Je n'ai pas entendu la question.

Q. Si vous aviez dejà pris connaissance ou communication de cette lettre-là ?

R. Oui, M.

Q. Vous en connaissez le contenu ?

R. Oui.

Q. Quelqu'un avait-il écrit à Jules Hamel avant votre départ pour Montréal ?

R. Oui, M.

Q. Avez-vous vu la lettre ? 10

R. Non, mais je le savais.

Q. Qui a écrit la lettre ?

R. Madame Odell.

Q. Vous a-t-elle parlé du contenu de la lettre ?

R. Oui, M.

Q. Vous a-t-elle dit ce que la lettre contenait ?

R. Oui, M.

Q. Qu'est-ce que c'était ?

R. Elle m'a dit qu'elle lui demandait de chercher une maison de pension, que nous monterions à Montréal probablement le samedi.

Q. Ensuite ? 20

R. Et d'écrire sous le nom de mon frère, et d'adresser la lettre à moi.

Q. A-t-il été question de choisir une chambre pour vous et Madame Odell sous un nom quelconque ?

R. C'est M. Hamel qui s'est occupé de cela.

Q. C'est M. Hamel qui s'est occupé de cela ?

R. Oui.

Q. Le saviez-vous avant de partir que Madame Odell descendrait dans une hôtellerie, ou dans une hôtel quelconque à Montréal, sous un autre nom que le sien ?

R. Non M.

Q. En arrivant à Montréal, qui avez-vous rencontré ?

R. M. Hamel.

Q. Il était à la gare ?

R. Oui.

Q. Vous étiez parties pour combien de jours cette fois-là ? 10

R. Pour revenir le lundi soir, ou le mardi matin.

Q. Et, de suite vous pouvez dire que le voyage a été interrompu ?

R. Oui.

Q. Et que votre retour a été précipité ?

Q. Oui.

Q. En arrivant, M. Hamel vous a-t-il dit la maison de pension.... vous a-t-il dit quelle maison de pension il avait choisie pour vous deux ?

R. Oui, M.

Q. Sous quels noms deviez-vous passer dans cette hôtellerie, ou 20 dans cette maison de pension ?

R. Dans la maison ça été entendu que Madame Odell prendrait le nom de Madame Jeffrey et que M. Hamel passerait pour mon frère.

Q. Et vous pour Mademoiselle Rochette ?

R. Hum, Hum.

Q. Vous êtes arrivées chez Madame Picher, n'est-ce pas, la maitresse de pension qui a été entendu comme témoin ?

R. Oui, M.

Q. Vous passiez pour Mademoiselle Rochette ?

R. Oui, je portais mon vrai nom.

Q. A quelle heure êtes-vous arrivées chez Madame Picher ?

R. A peu près huit hsures et demie.

Q. Madame Odell, en montant, était-elle en bonne santé ?

R. Oui, M.

Q. S'est-elle plaint en aucune manière qu'elle souffrait de la mi graine, ou d'autre maladie ?

R. Pas en montant.

10

Q. Dans la voiture, en arrivant, s'est-elle plaint de souffrir de la migraine ?

R. Non.

Q. Vous êtes arrivés chez Madame Picher, et là avez-vous été pré sentées ou introduites sous le nom sous lequel vous deviez passer dans la maison ?

R. Je ne me rappelle pas exactement comment ça s'est passé.

Q. Qu'est-ce qui s'est passé en arrivant ? Dites nous ce qui s'est passé ?

R. Nous sommes montées dans notre chambre se déshabiller.

20

Q. Vous aviez une chambre commune ?

R. Oui, M.

Q. Pour vous et Madame Odell ?

R. Oui.

Q. Cette chambre etait-elle au premier ou au deuxième étage ?

R. Au deuxième étage.

Q. Le salon et la salle à manger, dans cette maison, étaient-ils au premier ou au second étage ?

R. Au second étage, —en bas.

Q. Le salon ?

R. Le salon, en bas.

Q. La salle à manger ?

R. En bas, Monsieur

Q. Pouvait-on voir dans l'intérieur de la chambre à coucher réservée pour Madame Odell et vous, lorsqu'on était au pied de l'escalier,— de l'étage où se trouvent le salon et la salle à manger ?

R. Non, M. 10

Q. En arrivant, vous avez pris possession de votre chambre, vous dites ?

R. Oui.

Q. Avez-vous pris du souper ?

R, Moi, oui.

Q. Vous ?

R. Oui, M.

Q. Madame Odell a-t-elle mangé ?

R. Non, M.

Q. Où est-elle restée ? 20

R. Dans la chambre, en haut.

Q. Dans quelle chambre ?

R. Dans la chambre à coucher.

Q. Quelqu'un est-il resté avec elle là ?

R. Oui, M.

Q. Qui ?

R. M. Hamel.

Q. Jules Hamel ?

R. Oui, M.

Q. En arrivant, êtes-vous montés tous les trois dans la chambre à coucher ?

R. Oui, M.

Q. Combien de temps avez-vous été dans la chambre à coucher avant de la laisser pour aller prendre votre souper ?

R. J'ai resté à peu près un quart d'heure.

10

Q. Combien de temps sont-ils restés ensemble seuls dans la chambre, depuis le temps que vous avez laissé la chambre pour aller manger, jusqu'à votre retour ?

R. Je ne suis pas revenue avant dix heures et demie à peu près.

Q. Vous n'êtes pas remontée avant 10 heures et demie ?

R. Dix heures et quart, dix heures et demie.

Q. Où vous êtes-vous tenue ?

R. En bas, dans la salle à manger

Q. Que faisiez-vous ?

R. J'ai pris mon souper.

Q. Et ensuite ?

20

R. Ensuite, j'ai causé avec Madame Picher.

Q. Quelle heure était-il, lorsque vous êtes arrivées chez Madame Picher ?

R. Il était à peu près 8 heures et demie : je puis me tromper d'un quart d'heure, vous savez.

Q. Maintenant, lorsque vous êtes remontée en haut dans la chambre à coucher,qui y avez-vous trouvez ?

R. Madame Odell et M. Hamel.

Q. Madame Odell avait-elle changé de toilette ?

R, Je ne me rappelle pas, ce soir-là.

Q. Etait-elle assise, où debout, lorsque vous êtes revenue ?

R. Elle était sur le sofa.

Q. Où était M. Hamel ?

R. Sur une chaise, près d'elle.

Q. Bien près d'elle ?

R. Comme ça, Oui M.

Q. Lui touchait-il ?

R. Bien, je n'ai pas remarqué, ce soir-là. 10

Q. Lorsque vous êtes revenue, quand vous êtes remontée en haut, comment était la porte de la chambre à coucher ?

R. Fermée, monsieur, presque fermée.

Q. Presque fermée ?

R. Oui, presque fermée.

Q. Hamel a-t-il pris les mains de Madame Odell ?

R. Oui M.

Q. Madame Odell, lorsqu'elle allait à Montréal, avait-elle coutume de descendre et loger dans de semblables hôtels ?

R. Non M. je ne crois pas. 20

Q. D'après ce qu'elle vous a dit elle-même ?

R. Non M.

Q. A qu'elle hôtel avait-elle coutume d'aller, d'après ce qu'elle vous a dit ?

R. Au Windsor.

Q. Etes-vous jamais allée au Windsor ?

R. Non M.

Q. Vous a-t-elle jamais dit qu'elle était allée au St Lawrence Hall ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Etes-vous jamais allée au St-Lawrence Hall ?

R. Oui M.

Q. Il y a une grande différence, n'est-ce pas, entre le St Lawrence Hall et la maison de pension tenue par Madame Picher ?

Q. Oui.

10

Q. La maison de pension tenue par Madame Picher, est-elle une maison de pension ordinaire ?

R. Oui, une maison de pension ordinaire.

Q. M. Odell et Madame Odell sont des gens qui vivent très-bien, n'est-ce pas ?

R. Oui.

Q. Dans l'opulence, pour ainsi dire ?

R. Oui, M.

Q. Leur maison à Québec est-elle une maison bien garnie, bien meublée, richement meublée ?

20

R. Oui, M.

Q. C'est une belle résidence qu'ils ont ?

R. Oui, M.

Q. Après être remontée dans la chambre à coucher, êtes-vous restée longtemps ?

R. Je suis restée quelques minutes et je suis repartie avec M, Hamel pour aller voir....

Q. Qui ?

R. Mon frère.

Q. Vous en aviez un, un frère, à Montréal ?

R. Oui, M.

Q. Et ce frère que vous aviez à Montréal s'appelle Edmond ?

R. Oui.

Q. Il portait le nom....

R. Qu'il s'est donné sur la lettre, oui, M

Q. Q. Que M. Hamel s'est donné sur la lettre qui vous a été exhibée il y a un instant ? 10

R. Oui.

Q. L'avez-vous vu, votre frère ?

R. Je ne l'ai pas vu ce soir-là, non.

Q. Et vous êtes revenue ?

R. Oui.

Q. A la maison de pension ?

R. Oui.

Q. Avec M. Hamel ?

R. Oui.

Q. A quelle heure êtes-vous revenus ? 20

R. Il était minuit, je crois.

Q. C'est la rue Sherbrooke ?

R. Oui.

Q. M. Hamel est-il entré dans la maison ?

R. Oui, M.

Q. Lui avez-vous fait quelque remarque avant d'entrer dans la maison ?

R. Si je lui ai fait quelque remarque.

Q. Oui ?

R. ....

Q. Qui a demandé pour entrer dans la maison ?

R. Lui-même.

Q. Lui avez-vous fait quelque remarque, au sujet de l'heure ?

R. Il a demandé pour monter en haut, et j'ai dit que ça n'avait pas de bon sens.

10

Q. Vous avez dit que ça n'avait pas de bon sens ?

R. Non, M.

Q. Qu'a-t-il dit, lui ?

R. Il m'a dit d'aller demander à Madame Odell.

Q. Avez-vous été demander à Madame Odell ?

R. Oui.

Q. Qu'est-ce qu'elle a dit ?

R. Elle a dit de le laisser monter.

Q. De le laisser monter ?

R. Oui.

20

Q. Lorsque vous êtes arrivée dans la chambre à coucher, Madame Odell était-elle debout ou dans son lit ?

R. Dans son lit.

Q. Couchée ?

R. Oui, M.

Q. Avait-elle ses vêtements de nuits, sa jaquette ?

R. Oui, M.

Q. Et vous êtes retournée dire à Hamel que Madame Odell pouvait le recevoir ?

R. Oui, M.

Q. De fait, est-il monté ?

R. Oui, M.

Q. Et s'est-elle levée, quand il est entré dans la chambre à coucher ?

R. Non, M.

Q. Vous êtes restée là, vous ?

R. Oui, M. 10

Q. Lui a-t-il parlé pendant ?

R. Je ne me rappelle pas exactement le temps ; à peu près une demi-heure.

Q. A peu près une demi-heure ?

R. Oui.

A. A-t-il pris le temps de s'asseoir, toujours ?

R. Ah oui, il s'est assis. Je ne me rappelle pas le temps, je ne peux pas donner le temps au juste qu'il a été.

Q. Où s'est-il assis ? 20

R. Sur une chaise, à côté du lit.

Q. Près du lit ?

R. Oui, M.

Q. Dans lequel elle était couchée ?

R. Oui, M.

Q. Lui a-t-il pris les mains encore là ?

fa

hu

R. Je n'en ai pas eu connaissance.

Q. Après le départ de M, Hamel, le soir, après le dernier départ de M. Hamel de la chambre à coucher, le soir, Madame Odell s'est-elle plaint du mal de tête, ou de la migraine ?

R. Après le départ de M. Hamel ?

Q. Oui ?

R. Le soir ?

R. Oui ?

R. Non, je ne m'en rappelle pas.

Q. Etait-elle réellement malade ? 10

R. Non, M.

Q. Elle ne l'était pas ?

R. Non, M.

Q. Alors pourquoi disait-elle qu'elle avait la migraine ?

R. Après un voyage elle me disait qu'elle était toujours un peu fatiguée.

Q. Le lendemain matin, à quelle heure vous êtes-vous levées ?

R. Je ne me rappelle pas exactement, à peu près neuf heures huit heures et demie, neuf heures.

Q. Etes-vous allée à l'église ? 20

R. Non, M.

Q. Madame Odell est catholique, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q. Est-elle descendue déjeuner ?

R. Oui, M.

Q. S'est-elle plaint de migraine, au déjeuner ?

R. Pas au déjeuner, non M.

Q. La migraine l'a-t-elle reprise ?

R. Elle m'a dit qu'elle était fatiguée, après le déjeuner.

Q. Après le déjeuner ?

R. Oui, M.

Q. Hamel est-il arrivé longtemps après ?

R. Je suis partie vers dix heures, monsieur, dix heures et quart.

Q. Vous, vous êtes partie ?

R. Oui, M.

Q. Pour aller où ? 10

R. Pour aller chez mon frère.

Q. Pour aller voir mon frère ?

R. Oui, M.

Q. Hamel était-il rendu, dans ce temps-là ?

R. Non, il n'était pas rendu.

Q. Quand vous êtes revenue, quelle heure était-il ?

R. Midi.

Q. Hamel était-il rendu, dans ce temps-là ?

R. Oui.

Q. Où l'avez-vous trouvé, lorsque vous êtes revenue ? 20

R. Dans la chambre à coucher.

Q. Dans la chambre à coucher ?

R. Oui.

Q. Avec qui ?

R. Avec Madame Odell.

Q. Où se tenait-il assis,—s'il l'était ?

R. Sur une chaise, près du lit.

Q. Ou était-elle, Madame Odell ?

R. Sur son lit ?

Q. Couchée sur son lit ?

R. Oui, M.

Q. Quel habillement avait-elle, quelle sorte de robe avait-elle ?

R. Un wrapper. 10

Q. Est-ce le même habillement dont vous avez parlé tout-à-l'heure, un loose wrapper ?

R. Oui, M.

Q. C'est une espèce de robe de chambre que les femmes portent qui sont.. qui sont.... qui ont beaucoup d'ampleur, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q. Lorsque vous êtes arrivée comme cela, avez-vous remarqué quelque chose de particulier ?

R. Non, M.

Q. Vous n'avez rien remarqué de particulier au sujet des mains 20 encore ?

R. Non, M. je ne m'en rappelle pas.

Q. Ces wrappers dont vous parlez, sont-ce des robes ouvertes un peu sur l'estomac ?

R. Non, M.

Q. C'est attaché au cou ?

R. Oui, M.

Q. Est-il resté longtemps, lui, Hamel ?

R. Je suis repartie pour aller téléphoner, moi.

Q. Téléphoner à qui ?

R. A M. Odell.

Q. Qui est-ce qui vous à demandé d'aller téléphoner ?

R. C'est moi qui ai dit à Madame Odell : si nous téléphonions à M. Odell ? Elle dit : oui, va téléphoner.

Q. Pour lui dire quoi ?

R. Lui dire qu'il faisait mauvais et qu'on ne sortirait pas.

Q. Que vous ne sortiriez pas ? 10

R. Oui, qu'il faisait mauvais et que nous étions seules et qu'elle était malade.

Q. Le téléphone a-t-il été fait dans un but quelconque ?

Q. Comment dans un but quelconque ?

Q. Par rapport à M. Odell ?

R. Nous lui avions dit avant de partir, que nous lui téléphonerions.

Q. C'était une affaire entendue que vous lui téléphoneriez ?

R. Oui. Mais on n'avait pas dit quand ; je ne me rappelle pas qu'on ait dit quand, mais.. 20

Q. Alors, vous êtes revenue à la maison de pension,—L'aviez-vous laissé seul avec Madame Odell, lorsque vous êtes partie pour téléphoner ?

R. Oui.

Q. Lorsque vous êtes revenue, il y était encore ?

R. Oui, M.

Q. A quelle heure Madame Odell a-t-elle dit qu'il était arrivé, ce matin-là ?

R. A 11 hrs., je crois.

Q. A quelle heure en est-il parti ?—Lorsque vous êtes revenue de téléphoner d'abord, êtes-vous montée dans la chambre à coucher ?

R. Oui, M.

Q. Hamel était-il encore là ?

R. Oui, M.

Q. Madame Odell aussi ? 10

R. Oui, M.

Q. Assis encore dans la même position ?

R. Oui.

Q. Et elle, couchée dans la même position ?

R. Oui, M.

Q. Le lit était-il défait ?

R. Non, M.

Q. Elle était couchée pardessus les couvertures ?

Q. Oui, M.

Q. A quelle heure est-il parti, Hamel ? 20

R. A peu près une heure et demie. une heure et quart, je suppose

Q. Avez-vous pris du lunch, vous ?

R. Oui.

Q. Madame Odell est-elle descendue luncher ?

R. Non, M.

Q. Lui avez-vous monté quelque chose à manger dans sa chambre?

R. Oui.

Q. Qu'est-ce que vous lui avez donné ?

R. J'ai monté une tasse de thé et des toasts.

Q, Elle les a mangées ?

R. Oui, M.

Q. A quelle heure M. Hamel est-il revenu ?

R. Je suis partie avant qu'il arrive.

Q. Vous êtes partie avant qu'il arrive ?

R. Oui, M. 10

Q. Etait-ce pour aller téléphoner ? Quoi ?

R. Pour aller téléphoner.

Q. A M. Odell ?

R. Oui, parce que je n'avais pas pu....

Q. La première fois que vous êtes sortie pour téléphoner, vous n'avez pas réussi à téléphoner à M. Odell ?

R. Non, M.

Q. La seconde fois vous avez réussi ?

R. Oui, à 2 heures et demie, trois heures moins quart.

Q. Lui avez-vous parlé par téléphone ? 20

R. Oui.

Q. Vous avez reconnu sa voix ?

R. Oui, M.

Q. Qu'est-ce qu'il vous a dit ?

R. Il m'a dit toutes sortes de choses effrayantes.

Q. Mademoiselle Rochette, dites-nous ce que M. Odell vous a dit dans le téléphone ?

R. Il m'a dit que..... Je ne me rappelle pas exactement des paroles.

Q. Quel était le sens ou la substance de ce qu'il a dit ?

R. Qu'il s'était aperçu que sa femme l'avait joué, que ça ne faisait pas longtemps qu'on était parti le samedi, quand il s'était aperçu que sa femme l'avait joué

10

Q. Ensuite ?

R. Ce n'est peut-être pas ces paroles-là, mais j'ai compris qu'il avait tout découvert, qu'il avait tout ouvert sa boite et tout pris les lettres qu'il y avait dans sa boite, de M. Hamel.

Q. Qu'il avait tout pris les lettres ?

R. Oui.

Q. A-t-il dit quelles lettres c'étaient ?

R. Non, mais j'ai compris tout de suite quelles lettres c'étaient.

Q. Quelles lettres avec-vous compris que c'était ?

R. Il a demandé comment était monsieur Hamel.

Q. Il a demandé comment était Hamel.

20

R. Oui.

Q. Est-ce là le résumé de la conversation que vous avez eue avec M. Odell par le téléphone ?

R. Oui, M. Après, il nous a dit de descendre de suite.

Q. Toutes les deux ?

R. Oui, toutes les deux.—C'est-à-dire qu'il a dit de dire à sa femme —il a demandé ou était Madame Odell. Je lui ai dit où elle était. Il a

dit de dire à sa femme de descendre, et j'ai dit ou elle était. Il a dit de dire à sa femme de descendre, et que moi il ne s'en occupait pas que je pouvais aller ou je voudrais. Il dit : c'est mieux de descendre ; prenez le train. Je suis retourné tout de suite. J'avais seulement que deux ou trois minutes à moi.

Q. Quelles sont les expressions que vous avez dites à Madame Odell pour rapporter la conversation que vous aviez eue par téléphone avec M. Odell ? Qu'est-ce que vous lui avez dit ?

R. Je suis arrivée et je lui ai dit qu'elle avait été poignée.

Q. Qu'elle était poignée ? 10

R. Oui, M.

Q, Qu'est-ce qu'elle a répondu ?

R. Elle a dit, comme ça.....Je lui ai dit que je pensais que toutes ses lettres étaient découvertes, d'après la conversation de M. Odell, que je croyais qu'il les avaient découvertes, et je lui ai dit qu'il m'avait dit cela, de s'habiller tout de suite et que nous allions partir. Elle dit : nous n'avons pas le temps. J'ai dit : oui, dépêchons nous. On va faire nos malles et on va partir. Là-dessus, elle s'est levée et s'est habillée. On a fait descendre M. Hamel. Lorsqu'elle a été habillée, nous avons.... Elle a dit ensuite qu'elle ne partait pas. Elle avait son chapeau sur la 20 tête, tout prête à partir, et elle n'a pas voulu partir.

Q. Elle a commencé à s'habiller pour partir ?

R. Oui.

Q. Ensuite, vous dites.... ?

R. Elle était prête à partir, elle avait son chapeau sur la tête Elle m'a dit : descends toute seule et arrange ça pour le mieux possible

Q. Aviez-vous une malle vous-même ?

R. Nous avions un satchel pour les deux.

Q. C'était un satchel ?

R. Oui.

Q. Commun ?

R. Oui.

Q. Pour les deux ?

R. Oui.

Q. Avez-vous remporté le satchel ?

R. Non, je lui ai laissé le satchel.

Q. De sorte que vous n'aviez pas beaucoup de malles à préparer pour revenir ?

R. Non.

A 1 heure, la Cour s'ajourne à 1 heure et demie et enjoint au témoin de ne communiquer avec personne au sujet de son témoignage 10

Q. Lors de l'ajournement, vous nous avez parlé de votre départ précipité de Montréal ?

R. Oui.

Q. Vous êtes revenue à Québec, n'est-ce pas ?

R. Oui, monsieur.

Q. Vous êtes-vous rendue chez M. Odell, en arrivant ?

R. Oui, directement.

Q. Quand madame Odell est-elle revenue ?

R. Le lundi après midi.

20

Q. Qui est allé aux chars la rencontrer ?

R. Moi-même, monsieur.

Q. Avec la voiture de M. Odell ?

R. Oui.

Q. Et son cocher ?

R. Oui, monsieur.

Q. Elle s'est rendue directement à la maison ?

R. Oui, monsieur.

Q. Etes-vous arrêtées quelque part en montant ?

R. Nous sommes arrêtées chez Mathie.

Q. Le droguiste ?

R. Oui, Mathie le droguiste.

Q. A-t-elle, ou avez-vous acheté quelque chose là ?

R. Madame Odell a acheté quelque chose.

Q. A votre connaissance ?

R. J'étais dans la voiture, mais elle me l'a montré après. 10

Q. Qu'est-ce qu'elle a acheté ?

R. Une bouteuille de chloroforme.

Q. Pour quel usage ?

R. Elle disait que si M. Odell lui disait quelque chose....qu'elle allait prendre cette bouteille de chloroforme.

Q. Savez-vous si, chez Mathie, ils avaient un compte courant, chez Odell ?

R. Oui, monsieur.

Q. Vous vous êtes rendues chez lui ?

R. Oui, monsieur. 20

Q. Y était-il ?

R. Non.

Q. Quelqu'un a-t-il été le quérir, le chercher ?

R. Madame Odell m'a envoyée le chercher.

Q. Vous a-t-elle donné une lettre pour lui ?

R. Elle m'a donné une lettre, oui.

Q. Voulez-vous référer à la lettre exhibit 18 du demandeur à l'enquête et dire si c'est la lettre que vous êtes allée porter à M. Odell à son magasin ou à son bureau ?

Objecté. Objection renvoyée ?

R. Oui, M.

Q. Cette lettre a été écrite par Madame Odell ?

R. Oui.

Q. A votre connaissance ?

R. Oui, M. 10

Q. Il y a des mots en crayon, au commencement de la lettre, qui ne sont pas de l'écriture de Madame Odell, n'est-ce pas ?

R. Non.

Q. De l'écriture de qui est-ce ?

R. De M. Odell.

Q. Après être arrivée, avez-vous téléphoné à Madame Odell à Montréal ?

R. Madame Odell m'a téléphoné vers 11 hrs. et demie.

Q. Vers 11 hrs. et demie du soir ?

R. Oui. 20

Q. Pourquoi ?

R. Me demandant qu'est-ce que M. Odell avait découvert.

Q. Vous demandant qu'est-ce que M. Odell avait découvert ?

R. Oui.

Q. Le lui avez-vous dit ?

R. Oui.

Q. Vous lui avez dit qu'il avait découvert quoi ?

R. Toutes ses lettres de M. Hamel.

Q. Les lettres de M. Hamel ?

R. Oui.

Q. Avait-il, de fait, découvert autre chose, dans ce temps-là ?

R. Je ne crois pas, parce qu'il ne m'a pas parlé d'autre chose.

Q. S'est-il plaint d'autre chese ?

R. Il a dit là que Madame Odell avait téléphoné, dans l'après-midi, 10 et qu'elle lui avait demandé . " Est-ce tout, ça, les lettres " ?—Il dit qu'il soupçonnait d'autre chose. Je pense qu'il savait d'autre chose, mais qu'il n'était pas certain. Je ne suis pas certaine.

Q. C'est tout ce dont il a parlé ?

R. Des lettres, oui.

Q. Des lettres de M. Hamel ?

R. Oui.

Q. Lui avez-vous raconté votre voyage à Montréal ?

R. Comment notre voyage ?

Q. Oui. Avez-vous raconté ce qui s'était passé à Montréal, à M. 20 Odell ?

R. Non, M,

Q. Lui avez-vous dit que vous aviez rencontré Hamel à Montréal ?

R. Non, M.

Q. Ni que vous vous étiez présentées sous les faux noms indiqués ?

R. Non.

Q. C'est la seule communication que vous avez eue avec Madame Odell avant son retour de Montréal, n'est-ce pas, celle que vous avez eue par téléphone ?

R. Oui....Je ne me rappelle pas si je ne lui ai pas téléphoné à Trois-Rivières....Non, je ne crois pas....Non. Il me semble que c'est la seule fois.

Q. Vous rappelez-vous du voyage que M. Gregory a fait avec Madame Gregory aux Etats-Unis ?

R. Oui, M.

10

Q. Savez-vous si Madame Odell allait au domicile de son père avec quelqu'un, pendant son absence ?

R. Oui, M.

Q. Avec qui allait-elle là ?

R. Avec M. Raymond.

. CQomment le savez-vous ?

R. Elle me l'a dit, et je l'entendais téléphoner à la servante de laisser la clef—chez M. Gregory—de laisser la clef, qu'elle allait y aller.

Q. De laisser la clef ?

20

R. Je ne sais pas où elle lui disait de la laisser, qu'elle irait.

Q. A la maison de son père ?

R. Oui.

Q. D'où téléphonait-elle comme cela ?

R. De sa maison même.

Q. De sa maison ?

R. Oui.

Q. Avez-vous eu connaissance qu'elle a téléphoné souvent ainsi à la servante Adèle qu'elle se rendait à la maison ?

R. Oui, assez souvent.

Q. Se rendait-elle seule, ou en compagnie de Raymond ?

R. Elle me disait qu'il entrait après elle, ou avant elle ; je ne sais pas.

Q. Vous a-t-elle dit quel était le but de ses rencontres avec Raymond chez M. Gregory ?

Objecté. Objection maintenue.

10

Q. Vous a-t-elle dit, avant de partir de chez elle, quel était le but de ses visites à la maison de son père avec M. Raymond ?

Objecté. Objection renvoyée.

R. Non, elle ne m'a rien dit de particulier.

Q. Elle ne vous a rien dit de particulier ?

R. Non.

Q. Savez-vous si elle le rencontrait seul dans la maison, où non ?

R. Seul dans la maison ?

Q. Chez son père ?

Objecté. Objection renvoyée.

20

R. Oui, M., seul, quelquefois, je crois. La servante y était peut-être, mais.... (La dernière partie de la réponse est, sur objection biffée par ordre de la Cour.)

Q. Vous l'a-t-elle dit avant de partir ?

R. Oui, elle allait le rencontrer seul, parce qu'elle téléphonait à la servante de laisser la clef,—je pense qu'elle laissait la clef dans l'escalier.

Q. Mademoiselle Rochette, avez-vous eu connaissance, lorsque Madame Odell est partie pour Kamouraska, l'été dernier ?

R. Oui, M., je suis allée la reconduire aux chars.

Q. Avez-vous vu quelqu'un que madame Odell connaissait particulièrdment ?

R. Un jour entr'autres, elle était revenue à Québec, et M. Raymond était sur le même train.

Q. M. Raymond était sur le même train qu'elle ?

R. Oui. Je ne sais pas à quel voyage c'était

Q. Vous en a-t-elle parlé de Raymond, avant de partir pour Kamouraska ? 10

R. Oui,

Q. Qu'est-ce qu'elle vous a dit ?

R. Elle m'a dit qu'il devait prendre sa vacance, quelques jours de vacance, et qu'il irait les passer à Kamouraska, et elle m'a dit qu'il entrait là la nuit aussi.

Par la Cour.—Dites-vous qu'elle a dit cela, après que ça eu lieu ou avant ?

R. Avant ou après. Elle m'a dit qu'elle irait là, et quand elle est revenue, elle m'a dit la même chose : qu'elle y avait été et qu'il était entré..... 20

Q. Avant de partir de chez elle pour aller rencontrer Raymond, soit chez son père ou ailleurs, vous a-t-elle dit quelque chose, ou exprimé ses craintes au sujet de quelqu'un, ou de rencontrer quelqu'un ?

R. Souvent, elle avait peur qu'elle soit rencontrée. Elle me disait souvent qu'elle pensait que M. Odell avait mis le detective Walsh après elle, parce que, presqu'à chaque fois qu'elle sortait, elle rencontrait souvent le détective Walsh, lorqu'elle était avec M. Raymond.

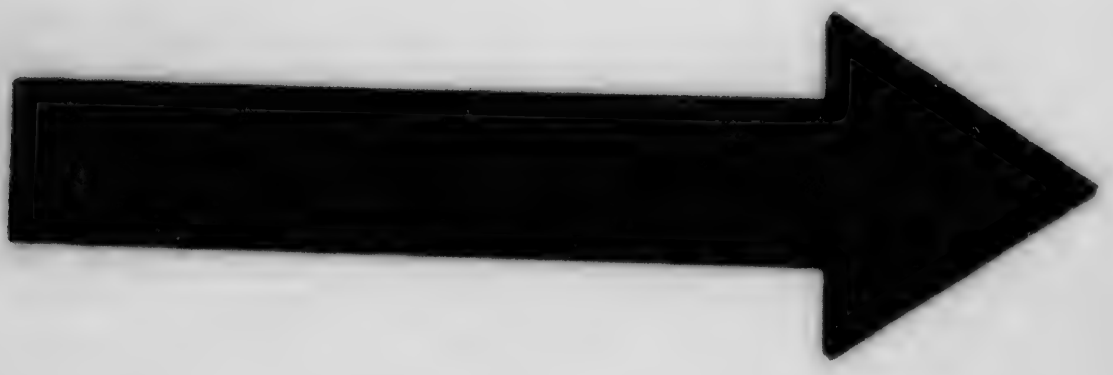

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

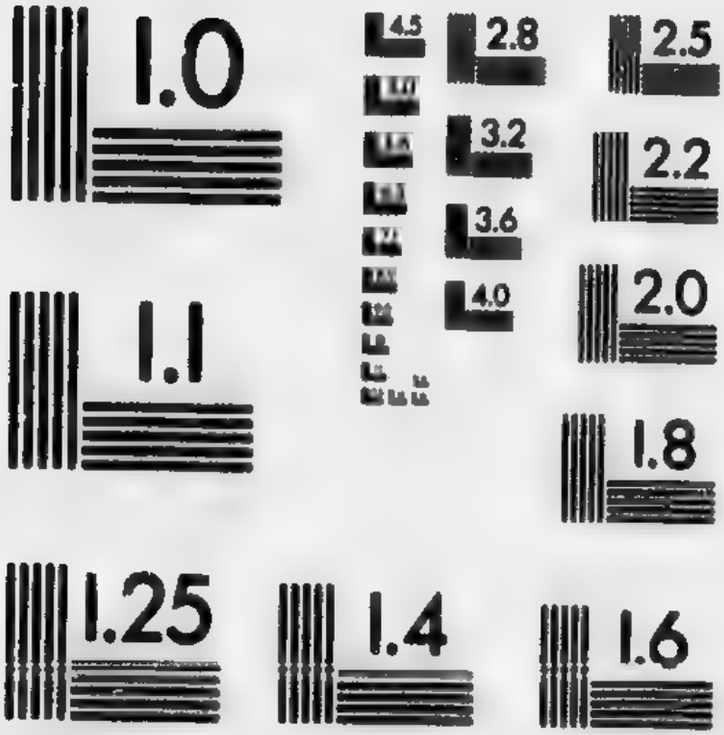

APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

Q. Lorsque Madame Odell s'absentait. et vous, que vous vous absentiez de chez M. Odell,correspondiez-vous par écrit ?

R. Oui, M.

Q. Voulez-vous référer à l'exhibit 19 du demondeur à l'enquête et dire si c'est une lettre qui vous a été adressée par Madame Odell et dire dans quelles circonstances ?

R. Oui, adressée de Madame Odell dans son voyage de New-York. C'est une lettre de Madame Odell adressée à moi de New-York, à son voyage à New-York.

Q. Où étiez-vous, dans ce temps-là ?

R. J'étais.... ..Je ne me rappelle, ce jour-là, si j'étais chez Madame Odell. 10

Q. Où demeuriez-vous dans ce temps-là ?

R. Je demeurais chez Madame Odell.

Q. Cette lettre-ci, tel que vous l'avez constaté, est écrite en anglais ?

R. Oui, M.

Q. Je vois, au milieu de la lettre, écrits en français, ces mots : " Dis à Nellie de m'écrire pour que sa lettre parte mardi. Donne lui mon adresse, que j'envoie." Quelle était la personne " Nellie " à laquelle il était référé dans cette lettre-là ? 20

R. M. Raymond.

Q. Pourquoi ? Etait-ce un nom convenu entre vous et Madame Odell, que vous donneriez à M. Raymond : Nellie ?

R. Oui, M.

Q. Pourquoi Madame Odell l'appelait-elle Nellie et écrivait-elle cette phrase en français dans le corps d'une lettre en anglais adressée à vous ?

R. En cas que, si toutefois, ça venait à tomber entre les mains de M. Odell, qu'il n'aurait pas compris.

Q. Pour pas qu'il aurait compris ?

R. Oui, M.

Q. Parce que vous avez dit tout à l'heure qu'il n'écrivait pas et qu'il ne parlait pas le français ?

R. Non, M.

Q. L'adresse était ce qui est écrit ou imprimé sur un petit morceau de papier attaché à la lettre, tel que vous le constatez maintenant ?

R. Oui, M.

Q. Et sur ce morceau de papier, c'est marqué " Pour Nellie " ? 10

R. Oui.

Q. Avez-vous, de fait, communiqué la lettre et l'adresse de madame Odell à Nellie ?

R. Oui, M.

Q. A Raymond, disje ?

R. Oui, M.

Q. Et Raymond a-t-il écrit ?

Objecté.

Q. Lorsque vous écriviez à Madame Odell et que vous parliez de Raymond, l'appelliez-vous encore Nellie, vous-même ? 20

R. Oui.

Q. Voulez-vous référer à l'exhibit No 20 du demandeur à l'enquête et dire si c'était de Raymond qu'il était question, lorsque vous écriviez : " Maintenant, ma chère, ne craignez-en rien, tout sera correct. " Je verrai Nellie demain. Quand à chez vous, j'irai tous les jours, ou " j'aurai les enfants ici, et, à la moindre chose, vous en aurez des nou- " velles ". Etait-ce de Raymond dont il était question ?

Objecté.

Objection renvoyée ?

R. Oui.

Q. Cette lettre était une lettre écrite par vous à Madame Odell, n'est-ce pas ?

R. Oui.

Q. Voulez-vous référer à l'exhibit 21 du demandeur à l'enquête et dire si c'est une lettre adressée par Madame Odell à vous, à la date que porte cette lettre ?

R. Oui, M.

Q. C'est lors de son voyage qu'elle a fait à New-York ? 10

R. Oui.

Q. Le même voyage pendant lequel elle avait envoyé l'autre lettre dont vous avez parlé tout à l'heure ?

R. Oui, M.

Q. J'y vois encore, entre autres mots, les suivants : "So you saw "Nellie, I was dissappointed not to receive a letter from her, but I "hope to-morrow will bring one". Eh bien, la Nellie mentionnée dans cette lettre, c'était Raymond ?

R. Oui, M.

Q. Avez-vous fait part à Raymond, et lui avez-vous communiqué ces lettres-là ? 20

R. Oui, M. Je lui en fait part par téléphone.

Q. Par téléphone ?

R. Oui.

Q. Voulez-vous référer à la lettre exhibit No 22 du demandeur à l'enquête et dire si c'est une lettre écrite par vous à Madame Odell et à quelle date vous avez écrit cette lettre, et d'où elle a été expédiée.

Objecté à la production de cette lettre, parce que cette lettre ne peut être produite que dans le but de corroborer le témoignage du témoin du demandeur.

Objection renvoyée.

R. Je ne peux pas me rappeler exactement la date, mais elle est partie d'ici de Québec pour New-York.

Q. Dans cette lettre encore, je retrouve le passage suivant : " Maintenant, il est bien temps que je vous parle de Nellie. Je lui ai " téléphoné ce matin, je lui ai donné de vos nouvelles. Ma chère " qu'elle avait l'air contente. Elle m'a eu l'air à s'ennuyer beaucoup " Je lui ai donner l'adresse, et elle m'a dit que sa lettre devait partir " aujourd'hui. Elle m'a fait plusieurs questions de ce que vous disiez " sur votre lettre, si vous étiez arriver heureusement et si vous étiez " bien. Pauvre petite fille ; je pense qu'elle est comme moi, qu'elle 10 " trouve le temps long, et que si c'était temps que vous reviendriez, elle " serait bien dans le ciel. Ne restez pas trois semaines, parce que l'on " va mourir toutes les deux avant que vous arriviez. D'ailleurs, je " pense qu'elle va vous conter cela aujourd'hui ". La Nellie dont il est question encore dans cettre lettre, était-ce Raymond ?

R. Oui, M.

Q. Cette lettre-là, était-elle une des lettres que vous avez écrites à Madame Odell dans le cours de la correspondance que vous avez échangée toutes les deux lors de son voyage à New-York ? 20

R. Oui, M.

Q. Voulez-nous référer à l'exhibit No 23 du demandeur à l'enquête et dire si cette lettre a été écrite par vous, adressée à madame Odell et de quel endroit elle a été expédiée ?

R. De Québec, adressée à madame Odell.

Q. C'est une lettre écrite par vous ?

R. Oui.

Q. Lors du voyage à New-York encore ?

R. Oui, M.

Q. J'y trouve le passage suivant : " J'arrive, j'ai téléphoné à Nel- " lie ; elle m'a l'air à s'ennuyer. Je lui ai dit que je n'avais pas encore

" reçu de nouvelle de vous depuis la dernière fois. Elle m'a dit qu'elle " n'en avait pas eu, elle non plus. Elle m'avait l'air en peine. Je lui " ai dit que je vous écrivais, elle m'a charger d'un gros paquet d'amitiés et de baisers pour vous. Allons, êtes-vous contente maintenant ? " Elle m'a dit qu'elle avait bien confiance en moi, ce qui m'a fait grand " plaisir, je vous assure."—Ce passage de la lettre se rapportait-il à Raymond ?

R. Oui, M.

R. Et chaque fois, dans ces lettres, qu'il était question de Nellie c'était de Raymond dont vous parliez, ou dont elle parlait ? 10

R. Oui, M.

Q. Voici une lettre datée du 1er avril, et apparemment écrite par vous,—marquée exhibit 24 du demandeur à l'enquête. Voulez-vous dire si elle a été adressée à Madame Odell et d'où vous l'avez adressée ?

R. Cette lettre a été écrite, est partie d'ici, de Québec, adressée à Madame Odell, à New-York.

Q. Là encore, je trouve un passage qui se lit comme suit : " J'ai " sorti vers midi et je suis allée chez Nellie, et elle n'y était pas. J'ai " alors téléphoné, et je l'ai rencontrée vers 1½ heure. Je ne l'ai vue " que quelques minutes, car il fait un temps affreux, il pleut à torrents ici aujourd'hui. J'ai alors fait toutes mes commissions, elle m'a " dit que tout était correct ; elle m'a demandé quand Loop serait de " retour, je lui ai dit : mercredi ou jeudi le plus tard. Elle ne parlait " pas beaucoup, et je crois qu'elle s'ennuie autant que moi. Je lui ai " alors dit que je ne croyais pas que vous resteriez trois semaines, et " elle a répondu qu'elle espérait bien que non. Elle m'a paru bien " triste. Elle est entrée au bureau depuis hier ; elle t'écrira lundi pour " que sa lettre parte mardi. Aussitôt que je la reverrai, je vous en donnerai des nouvelles. Je ne sais pas si je me trompe, mais elle n'a pas " l'air à avoir grand confiance en moi. Vous pourrez lui répéter sur " vos lettres qu'elle ne craigne rien, qu'elle peut avoir en tout confiance en moi."—Est-ce qu'il s'agissait de Raymond ?

R. Oui.

Q. Voulez-vous référer aux quatre lettres exhibits 25, 26, 27 et 28 du demandeur à l'enquête et me dire si ces lettres ont été écrites par Madame Odell et si vous avez eu connaissance lorsqu'elles ont été écrites par elle ?

Objecté à la production de ces lettres.

Objection maintenue, parce que le tribunal, après avoir pris communication des lettres, y trouve des choses qui ne peuvent pas être prouvées par les admissions des parties.

Q. Voulez-vous référer aux cinq lettres suivantes, exhibits 29, 30 31, 32 et 33 du demandeur à l'enquête, et me dire si ce sont des lettres 10 qui ont été écrites par Madame Odell et adressées à vous ?

R. Oui, M.

Q. Et, de fait, vous les avez reçues ?

R. Oui.

Q. Voulez-vous référer à l'exhibit 34 du demandeur à l'enquête et dire si cette lettre est une lettre de l'écriture de Madame Odell et à qui elle paraît avoir été adressée ?

Objecté à la production de cette lettre.

Objection renvoyée.

R. Par Madame Odell à Monsieur Odell.

20

Q. Voulez-vous regarder à la dernière page de la lettre et dire si la personne mentionnée sous le nom de " Zélia " dans cette lettre c'est vous ?

R. Oui, M.

Q. Il n'avait pas d'enfant, M. Odell, portant le nom de Zélia, et il n'y avait personne dans la famille portant ce nom-là ?

R. Non, M.

Q. Voulez-vous référer à l'exhibit 35 du demandeur à l'enquête et me dire si cette lettre a été écrite par Madame Odell.

Objecté à la reproduction de cette lettre.

Objection renvoyée.

R. Oui.

Q. Voulez-vous dire à qui cette lettre était adressée ?

R. A Madame Gregory.

Q. La mère de.....

R. De Madame Odell.

Q. A qui avait-elle été confiée, cette lettre ?

R. A moi.

Q. Comment se fait-il que cette lettre n'ait pas été transmise à 10 Madame Gregory ?

R. Parce que Madame Odell m'avait demandé de demander à M. Odell si je pouvais aller chez Madame Gregory. Il m'a dit non, de ne pas y aller. Je n'y suis pas allée, parce que M. Odell m'a dit non, et la lettre est restée dans la chambre

Q. La lettre a été remise à vous par qui ?

R. Par Madame Odell.

Q. A-t-elle été écrite devant vous, la lettre ?

R. Oui, M.

Q. La personne " Zélia " mentionnée dans cette lettre, c'est vous ? 20

R. Oui, M.

Q. Quand cette lettre a-t.elle écrite ?

R. Je crois que c'est le vendredi après-midi.

Q. Le vendredi de la semaine après que Madame Odell.... ?

R. Est revenue de Montréal, vers le 15, je crois.

Q. Alors, dans ce temps-là les difficultés existaient sérieusement entre M. Odell et sa femme ?

R. Oui.

Q. Voulez-vous référer à l'exhibit 36 du demandeur à l'enquête et dire si c'est une lettre écrite par Madame Odell et à qui cette lettre était adressée ?

R. Ecrite par Madame Odell à Monsieur Odell.

Q. M. Odell portait le nom de " Loo " n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q. Toujours Loo ?

R. Oui, M.

Q. On l'appelait Loo ?

R. Oui.

Q. Et Madame Odell signait ses lettes " Lulu " ?

R. Oui, M.

Q. Mademoiselle, après être revenue de Montréal, M. Odell avait-il des documents ou des lettres en sa possession, qu'il avait découverts dans quelque meuble de la maison ?

R. Oui, M.

Q. Quelles lettres avait-il ?

R. J'ai vu les lettres de M. Hamel.

Q. Y avait-il entr'autres, les exihits suivants du demandeur à l'enquête : Nos 7, 4, 5, 12, 11, 8, 3, 6, 9 et 10 ?

Objecté.

Q. Voulez-vous référer à l'exhibit 12 A du demandeur à l'enquête et dire si M. Odell avait ce document, ou cette lettre, à votre retour de Montréal ?

R. Non, M.

Q. Il n'avait pas celui-là ?

R. Non, M.

Q. Voulez-vous référer à l'exhibit 11 du demandeur à l'enquête et dire si M. Odell avait cette lettre ?

R. Oui.

Q. Voulez-vous référer à l'exhibit 8 du demandeur à l'enquête et dire s'il avait cette lettre ?

R. Oui.

Y. Voulez-vous référer à l'exhibit No 7 du demandeur à l'enquête et dire s'il avait cette lettre ? 10

R. Oui.

Q. Voulez-vous référer à l'exhibit No 5 du demandeur à l'enquête et dire s'il avait cette lettre ?

R. Oui.

Q. Voulez-vous référer à l'exhibit No 6 du demandeur à l'enquête ét dire s'il avait cette lettre ?

R. Oui, M.

Q. L'exhibit No 12 ?

R. Non il ne l'avait pas celui-là.

Q. Il n'avait pas celui-là ? 20

Q. Quand l'a-t-il eue cette lettre-là ?

R, Je ne sais pas. Je crois l'avoir laissée sur la table.

Q. Vous croyez l'avsir laissée sur la table ?

R. Ou sur le lit dans la chambre à coucher ; je ne sais pas.

Q. Avait-il l'exhibit No 3 ?

R. Oui ?

Q. Avait-il l'exhibit No 9 ?

R. Oui, M.

Q. Avait-il l'exhibit No. 10 ?

R. Oui.

Q. Cette enveloppe, exhibit No 4, était-elle parmi ces papiers-là, pensez-vous ?

R. Oui, M.

Q. L'exhibit No 1 du demandeur, cette enveloppe était-elle parmi les papiers ?

R. Oui, M. 10

Q. Celle-ci, exhibit No 20 du demandeur à l'enquête.... ?

R. J'ai vu de mes lettres parmi celle qu'il avait, mais je peux pas dire si celle-ci y était.

Q. Vous en avez vu plusieurs de vos lettres ?

R. Oui, parmi celles qu'il avait.

Q. Que vous avez identifiées tout-à-l'heure comme étant des lettres écrites par vous à Mme Odell, parmi les papiers et les lettres qu'il avait trouvés et qui étaient en sa possession lors de votre retour ?

R. Oui, monsieur.

Q. Les exhibits 23, 24, 21, 19, 36, 34, 33, 31, 30, 29 et 32 se trouvaient-ils parmi les papiers que M. Odell avait lorsque vous êtes revenue de Montréal ? Veuillez les regarder les uns après les autres et dire quels sont ceux qu'il avait en sa possession ? 20

R. Tout ce que je peux dire, c'est que j'ai trouvé M. Odell avec un paquet de lettres en sa possession, qui étaient des lettres de M. Hamel à Madame Odell, des lettres de Madame Odell à moi et des lettres de Madame Odell à M. Odell, il avait plusieurs lettres en sa possession.

Q. Pouvez-vous les identifier et dire lesquelles étaient entre les mains de M. Odell, lorsque vous êtes revenue de Montréal ?

R. Celles-ci, exhibits 29, 32, 30, 31 et 33. Je n'ai pas remarqué la lettre exhibit 36 entre ses mains. La lettre 34 je ne m'en rappelle pas. Celle-là je suis certaine. Toutes les lettres de madame Odell à moi et de moi à madame Odell, les exhibits 23, 19, 21, 22 et 24 du demandeur à l'enquête.

Q. Mademoiselle Rochette, les lettres adressées à vous et signées "74", venant de Montréal, par qui vous étaient-elles adressées ces lettres-là ?

R. Par M. Hamel.

Q. Maintenant, ces lettres étaient-elles remises à madame Odell ? 10

R. Ordinairement, c'est moi qui les remettais à madame Odell.

Q. Ce n'est pas cela que je vous demande. Les lettres étaient-elles remises à madame Odell par vous ?

R. Oui, monsieur, toujours.

Q. Brisiez-vous le sceau ?

Objecté. Objection maintenue.

Q. Comment les avez-vous remises ?

R. Cachetées.

Q. Toujours ?

R. Une seule fois, j'en ai ouvert une, parce que M. Odell était là. 20 Je ne l'ai pas lue.

Q. Parce que M. Odell était là ?

R. Oui. J'ai dit qu'elle venait de Mlle Taschereau, de Montréal.

Q. Y avait-il quel qu'entente à ce sujet-là ?

R. Oui, c'était entendu entre madame Odell et moi.

Q. Que....

R. Que les lettres de M. Hamel seraient adressées à moi.

Q. Pour quoi en faire ?

R. Pour madame Odell, pour les remettre à madame Odell après.

Q. En quel temps Hamel a-t-il commencé à correspondre par écrit avec madame Odell ?

R. Je ne me rappelle pas exactement le temps, c'est à peu près en septembre, je crois, 1893.

Q. Cette correspondance s'est continuée jusqu'à quelle époque ?

R. Jusqu'en décembre.

Q. Jusqu'en décembre ?

R. Oui.

Q. Avez-vous eu connaissance que madame Odell écrivait à M. Hamel ?

R. Oui. 10

Q. Vous a-t-elle montré des lettres qu'elle écrivait à M. Hamel ?

R. Non, monsieur.

Q. Comment le savez-vous ?

R. Parce que je la voyais écrire à lui, et elle le disait, et souvent j'ai mallé des lettres pour elle.

Q. A-t-elle écrit souvent à Hamel ?

R. Quelquefois, oui.

Q. Plusieurs fois ?

R. Plusieurs fois, oui. 20

Q. Aussi souvent que Hamel lui écrivait ?

Objecté.

Q. Combien de fois lui a-t-elle écrit, au meilleur de votre connaissance ? Dites nous le au meilleur de votre connaissance ?

R. Je ne m'en rappelle pas du tout, mais presqu'aussi souvent qu'il lui a écrit.

Q. Que sont devenues les lettres de Hamel ? Madame Odell a-t-elle gardé toutes les lettres de Hamel ?

R. Non. J'en ai déchiré deux ou trois que son nom était dessus.

Q. Quand les avez-vous déchirées ?

R. Ah, presque dans les commencements, parce que son nom était dessus.

Q Dans le commencement de la correspondance ?

R. Oui, monsieur.

Q. Savez-vous le nom qui était dessus ?

R. Le nom de Madame Odell.

Q. Le nom de Madame Odell ?

R. Oui, M.

Q. Comment son nom était-il dessus ? 10

Objecté. Objection renvoyée.

R. Lulu.

Q. Lulu ?

R. Oui.

Q. Les premières lettres que Hamel a écrites à Madame Odell comment étaient-elles signées ?

Objecté.

Q. Les premières lettrss qui ont été détruites, voulez-vous dire comment elles ont été détruites et par qui ?

R. Par moi. 20

Q. Qui est-ce qui vous a demandé de les écrire ?

R. Madame Odell, parce que j'ai lu toutes les lettres de Madame Odell Aussitôt qu'elle les avait lues, elles me les montrait. Voici comment je connais le contenu des lettres. Toutes les lettres de Hamel à madame Odell ont été données à moi pour les lire.

Q. Les premières ont été détruites pourquoi ?

R. Parce que son nom était dessus.

Q. Le nom de qui ?

R. Son nom " Lulu."

Q. Je vous ai demandé tout-à-l'heure comment elles étaient signées ces lettres-là. les premières ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Hamel donnait-il son nom dans les lettres, ou si c'était un numéro, 74 encore ?

R. Je crois que les premières de tout n'avaient pas de signature et n'avaient pas le No. 74 non plus ; je n'en suis pas certaine. 10

A 4 hrs p.m., la Cour s'ajourne.

Advenant le 12 mai 1894, à 10 h. 30 a.m., la déposition est continuée comme suit :

Q. Vous nous avez dit hier que vous étiez entrée chez les Odell quelques jours après le grand bal qui avait été donné là ?

R. Oui.

Q. Quand avez-vous laissé le domicile des Odell ?

R. Le 27 décembre.

Q. Le 17 ?

R. Oui. 20

Q. Etait-ce avant ou après la séparation de M. Odell d'avec sa femme ?

R. Le jour même que Madame Odell est partie.

Q. Vous avez eu connaissance lorsque madame Odell est partie de chez son mari ?

R. Oui, M.

Q. Madame Odell vous tutoyait-elle ?

R. Oui, M.

Q. Vous, la tutoyiez-vous ?

Q. Oui, M.

Q. Madame Odell, et M. Odell devant Madame Odell, comment vous appelaient-ils ?

R. Zélia. monsieur.

Q. Et madame Odell,devant M. Odell, comment vous appelait-elle?

R. Zélia.

Q. Vous venez de dire que vous tutoyiez madame Odell ?

R. Oui.

Q. L'appeliez-vous de son nom de baptême ?

R. Oui.

Q. Du nom qu'elle portait généralement : Lulu ?

Q. Savez-vous que M. Hamel avait donné une bague à madame Odell ?

R. Oui, M.

Q. Madame Odell a-t-elle dit, en votre présence, à son mari ou à vous seule, de qui elle avait eu cette bague ?

R. Elle l'a dit à moi seule.

Q. Son mari, en votre présence, l'a-t-il mentionné et lui a-t-il demandé qui lui avait donné cette bague ?

R. Oui, M.

Q. Qu'a-t-elle répondu ?

R. Je crois qu'elle a dit qu'elle venait de sa mère.

Q. Elle a dit qu'elle venait de sa mère ?

Q. Les matins qui suivaient les nuits pendant lesquelles Raymond est entré chez madame Odell en l'absence de M. Odell, à quelle heure madame Odell se levait-elle généralement ?

R. Onze heures ou midi.

Q. Onze heures ou midi ?

R. Oui.

Q. Où prenait-elle son déjeuner ?

R. Dans son lit. M.

Q. Dans le lit ?

R. Oui.

Q. Lorsque M. Odell était à la maison, à quelle heure se levait elle, et où prenait-elle son déjeuner ?

R. Elle se levait à peu près vers 8 heures et demie 9 heures, et 10 nous prenions le déjeuner en bas.

Q. Dans la salle à manger ordinaire ?

R. Oui.

Q. Vous avez dit hier, et indiqué certains articles de toilette que madame Odell portait les soirs que Raymond se rendait au domicile de M. Odell ; voulez-vous nous dire quelle sorte de bas elle portait ?

Objecté.

Objection renvoyée.

R. Des bas de soie, bleus ou roses.

Q. Vous avez dit hier qu'en revenant de Montréal, vous êtes arrê- 20 tées à la pharmacie Mathie, et que là madame Odell avait acheté du chloroforme ?

R. Oui.

Q. Dans la même semaine, avez-vous eu connaissance que quelqu'un de chez M. Odell ait envoyé chercher du choloroforme chez Mathie ?

R. Oui, M., la servante Lillie.. la servante Lillie.. la servante Lillie. oui, est allée chercher une bouteille de chloroforme.

t
c

pa

pa
de

ju

qu

Odd

Q. Qu'était devenue la première bouteille de chloroforme qu'elle avait eue ?

R. M. Odell l'avait jetée.

Q. Pourquoi l'avait-il jetée ?

R. Parce qu'il ne voulait pas que sa femme prenne ça, je suppose

Q. A-t-il été question qu'elle prendrait ce chloroforme ?

R. Elle m'avait dit que, s'il disait quelque chose, elle allait prendre du chloroforme.

Q. Pourquoi prendre du chloroforme ?

R. Pour se faire mourir, je suppose.

10

Q. Madame Odell, dans une certaine circonstance où il était question de Raymond, s'est-elle habillée d'une manière particulière, et comment ?

R. Le soir ?

Q. Je ne sais pas si c'est le soir ou le jour : je vous le demande.

R. Bien.... Une robe de nuit de dentelle, et sa robe de chambre pardessus.

Q. Dans une autre circonstance, s'est-elle habillée d'une manière particulière, lorsqu'elle parlait de Raymond, ou lorsqu'il était question de Raymond ?

20

R. Elle s'habillait toujours à peu près pareil, souvent un petit jupon de dentelle avec un petit gilet rose pardessus.

Q. Etait-ce une toilette ordinaire qu'elle se faisait, les soirs lorsque Raymond y allait ?

R. Non, M.

Q. Quelle sorte de toilette était-ce ?

R. Bien, elle faisait cette toilette-là seulement que quand M Odell était parti.

Q. Je vous parle d'un habillement en deuil maintenant, voulez-vous me dire si une fois elle a pris un habillement en deuil, en quelle circonstance, et pourquoi ?

R. Un jour, M. Odell avait craché le sang et elle avait eu peur, elle dit qu'elle avait eu peur et qu'elle avait montré ça au docteur, et elle s'était habillée avec des voiles noirs et blancs sur la tête, pour voir ce qu'elle avait l'air, en veuve.

Q. Y a.t-il quelque voile blanc....

R. Des petits voiles qu'elle mettait sur sa figure ordinairement.

Q. Savez-vous si elle a jamais fait des cadeaux à Raymond et quelle sorte de cadeaux ? 10

R. Oui, M,

Q. Comment le savez-vous ?

R. Elle me l'a dit, M.

Q. Quelle sorte de cadeau lui a-t-elle fait ?

R. Je crois qu'elle lui a donné une épingle de cravate.

Q. Pas autre chose ?

R. Et un "blotting paper" qu'elle lui a fait.

Q. Pas autre chose ?

R. Je crois....une petite boite à allumettes, je crois, je n'en suis pas certaine. 20

Q. Ces deux derniers cadeaux étaient-ils des ouvrages qui avaient été faits par elle, ou par d'autres ?

R. Le "blotting paper" c'était fait par elle-même

Q. Et l'autre cadeau, la boite à allumettes ?

R. Je crois qu'elle avait été achetée.

Q. Vous vous rappelez du départ de M. et Mme Odell pour New-York au mois de mars 1893, si je ne me trompe pas ?

R. Oui.

Q. Avez-vous dit hier que vous étiez allée les rencontrer à Lévis ?

R. Oui, M. je suis allée jusqu'au bateau de Lévis.

Q. Madame Odell vous a-t-elle chargée d'une commission quelconque, cette fois-là ? Vous a-t-elle remis une lettre ?

R. Oui.

Q. Pour qui ?

R. Pour M. Raymond.

Q. L'avez-vous, de fait, remise à M. Raymond ?

R. Il n'y était pas, je l'ai laissé à sa pension.

10

Q. Vous l'avez laissée à sa pension ?

R. Oui.

Q. Voulez-vous référer 35 et 38 du demandeur à l'enquête et dire si ces lettres ont été adressées à leur adresse depuis que vous êtes partie de chez M. Odell ?

R. Oui, M. J'ai moi-même reçu celle-ci, marquée exhibit 37.

Q. Et celle marquée exhibit 30 du demandeur à l'enquête ?

R. Non. Ma mère a reçu celle-là.

Q. C'est vous qui êtes la fille ainée de la famille ?

R. Oui, M.

20

Q. Au moins de celles qui ne sont pas mariées ?

R. Oui.

Q. Et vous restiez chez votre mère pendant ce temps-là ?

R. Oui, M.

Q. Cette lettre a-elle été reçue par vous ?

R. Oui.

a

o

a

so
Ma

all

Q. A la date que l'enveloppe comporte, ou pouvez-vous nous dire à peu près à quelle date vous l'avez reçue ?— la lettre est du 13 et l'enveloppe est du 15—Je parle de l'exhibit 37 ?

R. Je l'ai reçue le 15, je crois, un mercredi ou un jeudi.

Q. Où a-t-elle été laissée, cette lettre ?

R. Au No. 80 rue Richelieu.

Q. Qui était votre...

R. Notre residence dans le temps.

Q. La résidence de votre mère ?

R. Oui, M.

10

Q. Vous êtes-vous rendue à l'endroit mentionné dans cettre lettre adressée à vous ?

Q. Non ?

R. Non, M.

Q. Vous rappellez-vous d'un voyage que M. Odell et M. Gregory ont fait tous les deux ensemble, le printemps dernier ?

R. Oui, M.

Q. Savez-vous, parce qu'ils l'ont dit tous deux, l'endroit où ils sont allés ?

R. Au Lac Edouard.

20

Q. Au Lac Edouard ?

R. Oui.

Q. Pendant cette absence de M. Odell et de M. Gregory, êtes-vous sortie un certain soir et êtes-vous allée veiller quelque part, vous et Madame Odell ?

R. Je crois que c'est pendant cette absence que nous sommes allées veiller chez Madame Gregory, oui.

Q. La mère de la défenderesse ?

R. Oui.

Q. A quelle heure la soirée s'est-elle terminée ?

R. Nous sommes revenues à peu près vers 11 hrs. et demie, je crois, oui, M.

Q. Qui est-ce qui vous a accompagné à votre retour ?

R. Je crois que c'est M. Raymond et M. Gosselin.

Q. M. Raymond accompagnait qui ?

R. Madame Odell.

Q. Et M. Gosselin ?

R. Moi-même.

Q. Vous êtes-vous rendue jusque chez Madame Odell ? 10

R. Oui, M.

Q. Alors, qu'est-ce qui arrivé là ?

R. M. Raymond est retourné avec M. Gosselin.

Q. Et puis ?

R. Je crois qu'il est revenu quelque temps après.

Q. Quelque temps après il est revenu ?

R. Oui, M.

Q. Longtemps après ?

R. Une demi-heure après.

Q. Vous rappelez-vous du mois à peu près ? 20

R. Pas beaucoup. Je crois que c'est en Mai ou en Juin, je ne sais pas.

Q. M. Gregory et M. Odell étaient allés à la pêche ?

R. Oui, M.

Q. Combien de jours ont-ils été absents ?

R. Deux ou trois jours, je pense.

Q. Cette fois-là, Raymond est-il resté longtemps à la maison, le soir ?

R. Je ne me rappelle pas beaucoup.

Q. Vous ne vous rappelez pas au juste ?

R. Jusqu'à 2 heures et demie, je suppose.

Q. Un soir que Raymond et Madame Odell étaient ensemble dans la chambre que vous avez appelée le spare bed room et que la porte était fermée, avez-vous entendu un bruit quelconque ? 10

R. J'ai entendu remuer le lit, oui.

Q. Vous avez entendu remuer le lit ?

R. Oui.

Q. Voulez-vous vous expliquer davantage et dire quel bruit vous avez entendu ?—Vous dites que vous avez entendu remuer le lit.

R. Bien....le lit....du bruit, comme quelqu'un qu'il y a dans un lit.

Q. Comme quelqu'un qu'il y a dans un lit ?

R. Oui, M.

Q. Cette circonstance que vous avez rapportée, cette soirée que vous aviez eue chez Madame Gregory, qu'est-ce que Madame Odell a fait chez elle, depuis le temps que Raymond vous a laissées à la porte jusqu'à ce qu'il soit revenu ? 20

R. Elle est montée se déshabiller.

Q. Et puis ?

R. Ell a mis sa même toilette que d'habitude.

Q. Sa toilette d'habitude ?

R. La toilette qu'elle mettait chaque fois que M. Raymond venait.

Q. Connaissez-vous, Mlle Rochette, le Dr. Philippe Roy, de Québec ?

R. Oui.

Q. Y a-t-il longtemps que vous le connaissez ?

R. Je le connais depuis à peu près un an, je suppose.

Q. L'avez-vous vu chez Madame Odell ?

R. Oui, M.

Q. Quand l'avez-vous ?

R. L'après-midi, M.

Q. Dans l'après-midi ? 10

R. Oui, M.

Q. Allait-il souvent chez Madame Odell ?

R. Je l'ai vu trois ou quatre fois.

Q. S'est-il jamais rendu chez M. Odell lorsque M. Odell y était ?

R. A part de quelquefois dans des parties de plaisir, à part de ça il venait pendant que M. Odell n'y était pas.

Q. Connaissait il M. Odell ?

R. Oui, M.

Q. Madame Odell a-t-elle fait mander le Dr. Roy de quelque manière ? 20

R. Des fois elle lui téléphonait, et des fois elle lui faisait téléphoner par moi-même.

Q. Comment savez-vous qu'elle téléphonait au Dr. Philippe Roy ?

R. Par ce que je l'entendais.

Q. Vous entendiez quoi ?

R. J'entendais qu'elle appelait le Dr. Roy et qu'elle lui parlait.

Q. Que lui disait-elle ?

R. Des fois, elle lui disait de la rencontrer sur la rue, et d'autres fois, de venir à la maison.

Q. A-t-il répondu à sa demande, à votre connaissance ?

R. Oui, M.

Q. La plupart des visites qu'il a faites chez Madame Odell, était-ce à la suite d'un téléphone ?

R, Oui, M.

Q. Lorsque vous l'avez vu le Dr. Roy, un après-midi, dans le salon avec Madame Odell, M. Odell était-il chez lui ?

R. Non, M.

10

Q. Le Dr. Roy est-il arrivé....Etiez-vous à la maison lorsque le Dr. Roy est arrivé ?

Objecté.

Q. Vous rappelez-vous quand c'était cet après-midi-là, à quelle date que c'était à peu près ?

R. Je crois que c'était en juin, M.

Q. De quelle année ?

R. 1893.

Q. Etiez-vous chez Madame Odell, étiez-vous dans la maison lorsque le Dr. Roy est arrivé cette fois-là ?

R. Oui, M.

20

Q. Où étiez-vous ?

R. C'est moi qui lui ai ouvert la porte.

Q. C'est vous-même qui lui avez ouvert la porte ?

R. Oui, M.

Q. Lorsqu'il venait, le Dr. Roy, faire des visites chez Madame Odell, restiez-vous en leur compagnie ?

R. Des fois je n'y étais pas, mais si j'y étais, je partais.

Q. Avec qui restait-elle, MadameOdell ?

R. Avec le Dr. Roy, M.

Q. Pourquoi partiez-vous ?

R. Je partais, parce qu'il ne venait pas pour moi.

Q. Où se sont-ils tenus dans le solon, dans cet après-midi-là ?

R. Je n'ai pas remarqué dans le salon, j'ai remarqué une fois dans le smoking room. Cette fois-là, dans le mois de juin.

Q Ou était-il assis ?

R. Sur une chaise berceuse, près du sofa.

Q. Madame Odell, où était-elle assise ?

R. Elle était couchée sur le sofa. 10

Q. De quelle manière était-elle couchée ?

R....Elle était couchée....On se couche toujours de la même manière, je pense.

Q. Comment était-elle habillée ?

R. De la même manière qu'elle s'habillait pour M. Raymond : un petit gilet rose et un petit jupon blanc en dentelles.

Q. Le Dr Roy était-il près d'elle ?

R. Oui, M.

Q. Lui touchait-il ? 20

R. Je n'ai pas remarqué quand je suis arrivée.

Q. Voulez-vous dire que Madame Odell était dans la position que vous avez indiquée tout-à-l'heure ?

R. Oui, M.

Q. Lorsque vous êtes arrivée dans la chambre dans laquelle elle se trouvait avec le Dr Roy ?

R. Oui, M.

é

son

Roy

Q. A-t-elle changé de position, lorsque vous êtes venue ?

R. Non, M.

Q. Le Dr Roy n'était pas le médecin de la famiile ?

R. Non.

Q. Madame Odell était en bonne santé ?

R. Oui, M. Elle a dû être fatiguée cette journée-là, un peu.

Q. Est-ce tout ce que vous avez vu cette fois-là ?

R. Oui, M.

Q. Avez-vous entendu la conversation entre Monsieur et Madame ?

R. Non.

10

Q. Avez-vous été longtemps dans la chambre ?

R. Je suis arrivée tard, il était 5 heures et demie, et il est resté encore à peu près 20 minutes, une demi-heure.

Q. Vous êtes restée tout le temps avec eux ?

R. Je crois que, je ne m'en rappelle pas.

Q. Savez-vous, parce que Madame Odell l'aurait dit, si le Dr Roy était là depuis longtemps ?

R. Il était là quand je suis partie.

Q. A quelle heure êtes-vous partie ?

R. Je ne me rappelle pas au juste.

Q. A peu près ?

20

R. Trois heures et demie, je suppose.

Q. Savez-vous, parce que Madame Odell vous l'aurait dit, si elle sortait avec le Dr Roy, et où elle allait ?

R. Elle se promenait sur la rue avec lui, je suppose.

Q. Vous a-t-elle dit les rues dans lesquelles elle allait avec le Dr Roy ?

R. Non, M.

Q. Vous a-t-elle mentionné les rues dans lesquelles elle allait avec Raymond ?

R. Oui, M.

Q. Vous a-t-elle mentionné le nom de quelques rues écartées, et si oui, donnez les noms de ces rues

Objecté. Objection renvoyée.

R. La rue Claire-Fontaine et toutes les rues en arrière du Parlement.

Transquestionnée.

Q. Vous étiez une amie très intime de Madame Odell, n'est-ce pas? 10

R. Oui, M.

Q. Vous aviez une très grande affection pour elle ?

R. Oui, M.

Q. Une affection bien ardente et bien sincère, n'est-ce pas ?

R. Oui.

Q. Vous avez eu connaissance quand, au retour de son voyage au mois de décembre dernier, elle a envoyé Lilly acheter du chloroforme ?

R. Oui, M.

Q. Vous avez dit, il y a un instant, qu'elle l'avait acheté ce chloroforme, d'après vous, dans le but de s'empoisonner ? 20

R. Oui, M.

Q. Et votre amitié allait jusqu'à la laisser faire ?

R. Non, M. je vous demande pardon. J'ai jeté moi-même le chloroforme.

Q. Vous l'avez jeté ?

R. Oui, M. C'est moi-même qui l'ai reçu le chloroforme.

Q. Vous savez que M. Odell connaissait très bien le jeune Hamel ?

R. Non, M. je ne crois pas qu'il le connaissait du tout.

Q. Quoi ? Vous dites qu'il ne le connaissait pas du tout ?

R. Je ne crois pas qu'il le connaissait.

Q. Prétendez-vous dire qu'il ignorait que le jeune Hamel était à Montréal ?

R. Oui, M.

Q. Etes-vous positive de cela ?

R. Oui, M.

Q. Pouvez-vous le jurer d'une manière certaine ? 10

R. Je ne le lui ai jamais demandé, mais je le crois.

Q. Au meilleur de votre connaissance ?

R. Oui, M.

Q. Il ignorait l'existence d'Hamel, vous dites ?

R. Oui, M. c'est-à-dire au premier voyage du mois d'octobre.

Q. Au second ?

R. Au second il ne l'ignorait pas, parce que Madame Odell était au théatre avec au mois d'octobre.

Q. De sorte que il a connu l'existence de M. Hamel après le voyage du mois d'octobre ? 20

R. Oui, M.

Q. Vous dites qu'il l'a connu, parce que Madame Odell avait été au théatre avec lui ?

R. Oui, M.

Q. Comment a-t-il su que Madame Odell avait été au théâtre avec lui ?

R. Je serais bien en peine de vous le dire.

Q. Quand avez-vous su qu'il savait que Madame Odell était allée au théatre avec lui ?

R. Quand je l'ai su ?—Le jour même que Madame Odell est arrivée.

Q. Quel jour ?

R. Le lundi, Monsieur, de ce voyage du mois d'octobre.

Q. Du mois d'octobre ?

R. Oui.

Q. Comment l'avez-vous su ?

R. Parce que j'étais dans la maison, j'ai vu tout ce qui se passait.

Q. Et vous avez vu quoi ? Dites ce que vous avez vu ?

R. J'ai vu que M. Odell lui a fait des repreches de ce qu'elle avait été au théâtre avec un monsieur. 10

Q. Il lui a reproché d'avoir été au théâtre avec un monsieur ?

R. Oui.

Q. A-t-il nommé le monsieur ?

R. Monsieur Hamel, Monsieur.

Q. Vous jurez que vous ignorez complètement comment il s'est fait qu'il a pu savoir qu'elle était allée au théâtre avec M. Hamel ?

R. Oui.

Q. Vous ne lui avez jamais entendu dire ?

R. Non, M. 20

Q. A-t-il correspondu fréquemment avec M. Hamel ?

R. Qui ? M. Odell ? A ma connaissance, M. Odell a reçu une lettre de M. Hamel et c'est tout.

Q. Quand ?

R. Au mois de....Au commencement de décembre, monsieur.

Q. Etait-ce avant ou après le voyage du mois de décembre ?

R. Après le voyage du mois de décembre.

Q. Et après le retour de madame Odell ?

R. Après le retour de madame Odell.

Q. Quelques jours après le retour de madame Odell ?

R. Oui, deux ou trois jours. je suppose ; je n'ai pas remarqué.

Q. A part de ça, vous ne croyez pas que M. Odell ait jamais reçu de lettres de M. Hamel ?

R. Non, M.

10

Q. Et vous n'avez aucune raison de soupçonner qu'il ait jamais correspondu avec lui ?

R. Excepté cette fois-là.

Q. Racontez-moi exactement ce que M. Odell a dit à sa femme le lundi à son retour du premier voyage du mois d'octobre à Montréal ?

R. Monsieur, je ne peux pas vous répéter à la lettre ce qui a été dit, parce qu'ils étaient dans une chambre tout seuls, tous les deux.

Q. Et vous, vous étiez où ?

R. Je me suis retirée, M.

Q. De quoi avez-vous eu connaissance ?

R. J'ai eu connaissance qu'il lui a fait des reproches.

20

Q. Etiez-vous dans la chambre, lorsqu'il lui a fait ces reproches ?

R. Bien, oui.

Q. Dans la chambre ?

R. Oui.

Q. C'est en votre présence qu'il lui a fait ces reproches ?

R. Oui.

Q. Qu'est-ce qu'il lui a dit alors ?

R. Je ne me rappelle exactement les mots, mais il lui a fait des reproches d'être allée au théâtre avec un monsieur, que ce n'était pas convenable pour une dame mariée.

Q. A-t-il mentionné le nom du monsieur ?

R. Oui.

Q. Qu'est-ce qu'il a dit ?

R. Je viens de vous le dire.

Q. Non. Répétez-le. Vous n'avez pas dit s'il la mentionné le nom du monsieur ? 10

R. M. Hamel.

Q. Il a dit en votre présence, il a fait des reproches à sa femme d'avoir été au théâtre à Montréal, avec M. Hamel, seule ?

R. Oui, M.

Q. Vous avez juré, il y a un instant, que jusqu'à ce moment d'après vous, M. Odell ignorait l'existence de M. Hamel ?

R. Oui, M. Il pouvait le savoir, mais je ne le sais pas, moi.

Q. Moi, je ne m'occupe que de ce que vous savez vous-même

Q. Maintenant comment pouvez-vous nous expliquer, si vous pouvez le faire, que M. Odell a été informé qu'elle avait été au théâtre avec M. Hamel ? 20

R. Je ne le sais pas du tout.

Q. Madame Odell le lui a-t-elle dit ?

R. Non, M. parce que M. Odell le lui a appris en arrivant, lorsqu'il est allé la rencontrer.

Q. Il lui a dit cela en arrivant ?

R. Oui, M.

Q. Et vous n'avez aucun moyen par lequel vous pouvez nous renseigner ?

R. Non, M.

Q. Comment M. Odell a pu apprendre ce fait-là ?

R. Non, M.

Q. Voulez-vous me dire quelle est la date du voyage de M. Odell à Chicago ?

R. Je ne me rappelle pas exactement, mais je crois que c'est en septembre, en septembre ou au commencement d'octobre. Je ne me 10 rappelle pas au juste.

Q. Quand M. Hamel est venu à Québec, après son, départ, il a été convenu que vous, vous deviez recevoir la correspondance échangée entre lui et madame Odell ?

R. Quand M. Hamel a été parti, madame Odell m'a fait part de cela, oui, M.

Q. Et vous avez consenti complaisamment à la transaction ?

R. Oui, M.

Q. Et les lettres arrivant à Québec pour madame Odell adressées à vous, vous les avez lues ?

20

R. Non, M. je les ai lues quand.... après madame Odell.

Q. Peu importe que ce soit avant ou après, vous les avez lues ?

R. Oui, M.

Q. Vous en connaissez parfaitement le contenu de ces lettres ?

R. Oui, M.

Q. Vous les avez toutes lues, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q. Aucune de ces lettres n'était signée ?

R. Je ne m'en rappelle pas. Les premières lettres, je ne sais pas. Les dernières étaient signées du No 74.

Q. Quelques-unes, oui, mais d'autres ne l'étaient pas ?

R. Je ne me rappelle pas des deux ou trois que j'ai déchirées.

Q. Je parle de ceux qui sont ici ?

R. Elles sont signées " 74 ". C'est tout ce que je me rappelle.

Q. C'est parfait. Je ne vous demande pas autre chose. — Quand vous êtes partie pour Montréal le 9 décembre dernier, parmi les lettres il y en avait qui étaient dans la boîte de madame Odell ? 10

R. Oui, M.

Q. Voulez-vous maintenant....

R. Remarquez que ma boîte n'était pas sous clef à moi.

Q. Voulez-vous prendre connaissance des exhibits du demandeur à l'enquête Nos 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 et dire lesquelles de ces lettres étaient dans votre boîte le 9 décembre dernier, la veille de votre départ pour Montréal avec la défenderesse ?

R. Je ne peux pas vous le dire, je n'ai pas remarqué.

Q. Comment vous ne pouvez pas ?

R. Non, madame Odell a mis deux ou trois lettres dans ma boîte, et elle a gardé les autres dans sa boîte. 20

Q. La boîte de madame Odell était dans sa chambre à coucher ?

R. Si je me rappelle bien, oui, M.

Q. Elle était barrée ?

R. Oui, M.

Q. Ordinairement ?

R. Oui, M.

Q. La votre était dans votre chambe à coûcher ?

R. Oui, M.

Q. Et avant de partir pour Montréal, comme mesure de précaution, vous avez pris toutes les lettres que vous aviez dans votre boite et vous les avez remises à madame Odell pour qu'elle les mette dans sa boite ?

R. Je ne me rappelle pas de ça, mais je sais que je lui ai dit d'ôter ces lettres-là de là. Elles les a prises dans sa main pour les emporter et elle a dit : il n'y a pas de danger, et elle les a laissées dans la boite. J'ai dit qu'elle avait grandement tort.

Q. Je ne vous parle pas de cela maintenant. Je vous demande si pour votre protection personnelle, pour vous-même, vous avez oté les lettres adressées par Hamel à vous, et que vous dites avoir été destinées à Madame Odell, de dedans votre boite, pour les remettre à Madame Odell ? 10

R. Je ne m'en rappelle pas, Monsieur.

Q. Avez-vous dit, il y a un instant, que c'était le cas ?

R.... (Le témoin ne répond pas et sourit).

Q. Il ne s'agit pas de rire, Mademoiselle. Il s'agit de répondre sous serment. Ca peut être drôle pour vous, mais.... ?

R. Je ne trouve pas ça drôle, mais je suis après penser à ce que vous dites. 20

Q. On ne pense pas en riant....S'il vous plait.... ?

R. Ce n'est pas votre affaire, cela.—Qu'est-ce que vous m'avez demandé. Voulez-vous répéter la question ?—I was just smiling.

Q. Avez-vous dit, il y a un instant que c'était le cas ?

R. Je vous ai dit que je ne m'en rappelais.

Q. Je vous demande si, il y a quelques instants, vous avez juré qu'avant votre départ pour Montréal avec madame Odell, le 9 décem-

bre dernier, vous avez pris quelques lettres qui étaient dans votre boîte, écrites par Hamel, et que vous les avez remises à madame Odell pour qu'elle les mette dans sa boîte à elle ?

R. Je vous ai dit que je ne m'en rappelais pas.

Q. Je vous demande si, il y a deux minutes, vous avez juré que vous l'aviez fait ?

R. Si j'ai juré que je l'ai fait ?—Non, je n'ai pas juré que jel'ai fait

La partie de la déposition du témoin dont il est question lui étant lue, le témoin ajoute que lorsqu'elle a dit "dans la boîte", elle entendait dire : dans la boîte de madame Odell. 10

Q. Avez-vous dit, il y a un instant que quelques-unes des lettres écrites par M. Hamel étaient, lorsque vous êtes partie pour Montréal et avant votre départ, dans votre boîte à vous ?

R. J'ai dit, monsieur, que je ne savais pas, que je croyais qu'il y avait des lettres dans ma boîte, il y en avait eu dans ma boîte, mais je ne sais pas comment elles sont venues en la possession de M. Odell, je ne sais pas si c'est moi qui les ai mises dans la boîte de madame Odell avant de partir, il y en avait dans ma boîte.—Vous me demandez si je les ai mises dans la boîte de madame Odell. Je ne m'en rappelle 20 pas.—Elles étaient en la possession de M. Odell.

Q. A tout événement, les lettres qui étaient dans votre boîte, adressées par Hamel à vous-même, étaient en la possession de M.Odell quand vous êtes revenue de Montréal ?

R. Toutes les lettres, oui, M.

Q. Votre chambre était d'un côté du passage, et la chambre de madame Odell était de l'autre côté ?

R. Oui, M.

Q. Sur l'étage de la nursery ?

R. Oui.

Q. Voulez-vous jurer que vous n'avez pas pris dans votre boîte des lettres, avant votre départ pour Montréal, que vous êtes allée por-

ter dans la chambre de madame Odell et que vous avez fait mettre dans la boîte de madame Odell ?

R. Si je veux jurer quoi ? Voulez-vous répéter la question, s'il vous plait ? (La question est relue au témoin). R. Monsieur, je vous ai dit que je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous rappelez-vous combien il y avait de clefs pour la boîte de madame Odell ?

R. Non, je ne sais pas combien il y a de clefs.

Q. Savez-vous quelle espèce de clef c'était ?

R. Non, M. Je ne l'ai jamais vue..... je ne l'ai jamais remarqué

Q. Vous n'avez jamais vu madame Odell ouvrir sa boîte ? 10

R. Oui. M., j'ai vu madame Odell ouvrir sa boîte, mais je n'ai jamais remarquer la clef.

Q. Vous n'avez jamais vu la clef dont on se servait pour ouvrir la boîte de madame Odell ?

R. Quand elle ouvrait sa boîte, elle avait la clef. J'ai dû voir la clef, mais je ne me rappelle pas avoir remarqué la clef.

Q. Vous ne seriez pas capable de la reconnaître aujourd'hui ?

R. Non.

Q. Savez-vous s'il y avait une clef, ou deux clefs pour cette boîte-là ? 20

R. Je ne sais pas.

Q. Vous ne vous en êtes jamais enquis ?

R. Non, M.

Q. Vous ne connaissez rien du tout de la disparition d'une des clefs de cette boîte ?

R. Non. Je ne connais pas s'il y a eu disparition d'une clef, je n'en sais rien.

Q. Vous n'en connaissez rien du tout ?

R. Non.

Q. Vous n'en avez jamais entendu parler non plus ?

R. Non, M.

Q. Vous rappelez-vous si, quand vous êtes partie pour Montréal, M. Odell connaissait qui était " Nellie " mentionnée dans les lettres dont vous avez parlé hier ?

R. Non, M. je ne crois pas, parce que je pense bien qu'on ne serait pas parti pour Montréal.

Q. Au meilleur de votre souvenir, il ne le connaissait pas ? 10

R. Non. M.

Q. Quand vous êtes parti pour Montréal le samedi, le 9, vous deviez revenir le mardi matin ?

R. Oui, M. le lundi matin, ou le mardi matin, je ne m'en rappelle pas.

Q. Avant votre départ, il était convenu que vous deviez téléphoner à M. Odell ?

R. Oui, M.

Q. Vous aviez déjà été à Montréal, n'est-ce pas, quelque temps auparavant ? 20

R. Oui, M.

Q. Vous aviez l'habitude de lui téléphoner quelquefois ?

R. Oui, à la connaissance de Madame Odell.

Q. La connaissance de Madame Odell n'est pour rien dans le moment. Je vous demande si vous aviez l'habitude de lui téléphoner ?

R. Oui, quelquefois j'ai déjà téléphoné.

Q. L'heure à laquelle vous téléphoniez était....

R. Je ne me rappelle pas.

Q. N'importe quelle heure du jour était indifférente pour vous, vous ne vous en occupiez pas ?

R. Non. J'ai téléphoné deux ou trois fois, à la connaissance de Madame Odell, et c'est tout.

Q. Je vous demande, Mademoiselle....

R. Je vous dis que je ne me rappelle pas de l'heure.

Q. Je vous demande si vous pouvez dire s'il y avait aucune heure en particulier que vous choisissiez ?

R. Non, M. pas d'heure en particulier.

Q. A n'importe quelle heure du jour ? 10

R. Oui.

Q. Quand vous êtes allée téléphoner le dimanche matin, vous êtes allée vers dix heures, dix heures et demie téléphoner de Montréal à M. Odell à Québec ?

R. Quel dimanche matin ?

Q. Le dimanche pendant que vous étiez à Montréal avec Madame Odell.

R. Dans le voyage du mois de décembre ?

Q. Dans le voyage du mois de décembre ?

R. J'ai téléphoné entre midi et une heure, et ensuite j'ai téléphoné entre deux heures et demie et trois heures moins un quart. 20

Q. Quand avez-vous téléphoné ensuite ?

R. Entre 2 hrs et demie et 3 hrs moins quart.

Q. Combien de temps avez-vous pris à peu près dans ce voyage, quand vous êtes allée téléphoner à 2 hrs et demie ou 3 hrs moins un quart ?

R. Je serais bien en peine de vous dire combien de temps. Je sais que j'ai eu juste le temps de prendre une voiture et de descendre au train.

Q. Avez-vous été au téléphone pendant quelques minutes ?

R. Oui, M.

Q. A peu près combien de minutes ?

R. Je serais bien en peine de vous le dire ; je n'ai pas remarqué

Q. Cinq minutes, six minutes ?

R. Je ne sais pas du tout.

Q. Dix minutes ? 10

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Quinze minutes ?

R. Vous me demandrez bien dix, quinze, vingt minutes, si vous voulez,—je ne m'en rappelle pas.—Pas vingt minutes, je ne pense pas.

Q. Voulez-dire exactement ce que M. Odell vous a dit, ce que vous avez dit d'abord lorsque vous avez appelé M. Odell au téléphone ?

R. J'ai dit hier qu'il a dit qu'il avait découvert les lettres ; c'est tout.

Q. Je vous demande de dire ce que vous avez dit, vous ?

R. J'ai demandé si c'était lui. J'ai dit : est-vous ? Il a dit oui, il a commencé à me dire toutes sortes de choses désagréables. 20

Q. Des choses désagréables à vous-même personnellement ?

R. Pour madame Odell et moi. Moi, il ne s'en occupait pas.

Q. Mais il était très fâché contre madame Odell ?

R. Oui, monsieur.

Q. Il a dit, enfin, des choses plus que désagréables pour madame Odell n'est-ce pas ?

R. Bien, il a dit des choses désagréables, mais rien d'extraordinaire.

Q. Ce qu'il disait, indiquait-il qu'il était mécontent ?

R. Oui, sa voix indiquait qu'il était mécontent. Il a dit de revenir à Québec au plus tôt.

Q. Voulez-vous dire tout ce qui s'est passé par le téléphone ? Voulez-vous avoir la complaisance,—vous parlez bien l'anglais....

R. Je parle mieux ma langue, et je désire....

Q. Vous avez conversé avec M. Odell par téléphone en anglais ?

R. Oui a répondu ?

R. Je serais bien en peine de vous le dire ce que je lui ai dit et ce qu'il a répondu. Je ne m'en rappelle pas. Je sais qu'il était bien mécontent. Il a dit de revenir à Québec, et c'est tout. Je lui ai demandé si je reviendrais. Il dit ; moi je ne m'en occupe pas de vous. 10

Q. Je vous demande d'essayer de nous donner....

R. Je ne me rappelle pas du tout, je ne me rappelle pas des vrais mots.

Q. Je vous demande de nous dire en anglais la substance de ce qu'il a dit ?

R. Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise ? J'ai dit qu'il était mécontent, c'est tout. Je ne peux pas dire d'autre chose.

Q. Il vous a dit que sa femme l'avait joué ? 20

R. Je ne me rappelle pas si c'est le mot qu'il a employé. Non, je ne crois pas. Il nous a dit de revenir à Québec et c'est tout. Il n'avait rien à dire de plus.

Q. Vous rappelez-vous qu'il a dit que sa femme l'avait joué ?

R. Je ne me rappelle pas ce qu'il a dit, s'il a dit qu'il avait été joué ou qu'il avait pris les lettres. Je ne me rappelle pas exactement des paroles ; je l'ai dit hier.

jo

di
pr

tic
dit
ap
qu
jo

ve
s'a
let

me
dir

dit

qua

ne s

Q. Avez-vous dit hier qu'il avait dit cela, que sa femme l'avait joué ?

R. Je ne m'en rappelle pas. Je sais que je suis arrivée et que j'ai dit à madame Odell qu'elle était prise, qu'elle était poignée. "On est pris", c'est ce que j'ai dit.

Q. Hier, quand vous avez été questionnée, on vous a posé la question suivante : "Q. Quel était le sens ou la substance de ce qu'il a dit", en parlant de M. Odell, et vous avez répondu : "Qu'il s'était aperçu que sa femme l'avait joué, que ça ne faisait pas longtemps qu'on était parti le samedi quand il s'était aperçu que sa femme l'avait jouée." 10

R. Ça ne veut pas dire qu'il l'a dit, cela ; c'est qu'il avait découvert que sa femme l'avait joué, qu'il avait découvert les lettres, qu'il s'apercevait bien que sa femme le jouait. Quand on découvre des lettres comme ça....

Q. Avez-vous dit cela hier, ou non ?

R. Si j'ai dit ça hier.... ? Qu'il l'avait jouée.... ?

Q. Qu'il s'était aperçu que sa femme l'avait joué ?

R. Je ne me rappelle pas si j'ai dit cela. Je vous ai dit que je ne me rappelais pas ce qu'il avait dit au téléphone, que je ne pouvais pas dire exactement ce qu'il avait dit au téléphone. 20

Q. Pouvez-vous vous rappeler un peu la substance de ce qu'il a dit au téléphone ?

R. Je ne m'en rappelle pas du tout.

Q. Vous ne vous en rappelez pas du tout ?

R. Non.

Q. Les lettres de M. Hamel, que M. Odell avait en sa possession quand vous êtes revenue, ne sont pas signées et ne sont pas datées ?

R. Elles ne sont pas signées et elles ne sont pas datées.... ? Je ne sais pas ; je ne m'en rappelle pas.

v
n

q

..
ag
a

co
tél
été

vou
ces
lett

Q. Voulez-vous constater, s'il vous plaît ?

(Le témoin examine les lettres).

R. Je n'y vois pas de signature.

Q. Il n'y a pas de dates non plus ?

R. Non, je ne vois pas de dates.

Q. Vous avez dit hier que M. Odell avait pris les lettres dont vous venez de faire l'examen et que c'était là la cause de son mécontentement ?

R. Je le crois, oui.

Q. Et vous avez dit également que vous avez compris qu'il savait 10 que ces lettres venaient de M. Hamel ?

R. Je n'ai pas dit.... Il devait s'en douter, ou.... Je ne sais pas

R. Oui.

....dans le dernier voyage ou.... Je ne sais pas, dans le dernier voyage ? Il savait qu'elle était avec M. Hamel. Je ne sais pas qui le lui a dit ; je serais bien en peine de vous le dire.

Q. Je vous demande si, hier, vous n'avez pas dit que vous aviez compris, par les conversations que vous avez eues avec M. Odell au téléphone, qu'il savait que ces lettres non datées et non signées avaient été écrites par Hamel ?

20

R. Oui, M., parce qu'il m'a demandé si on avait vu M. Hamel.

Q. Il vous a demandé au téléphone ?

R. Oui, M.

Q. Et vous lui avez dit quoi ?

R. Non. Je lui ai dit non, qu'on ne l'avait pas vu.

Q. Alors je vous demande si vous avez dit hier,—de nouveau je vous le demande si vous avez dit que, au téléphone, il vous a dit que ces lettres venaient de Hamel, ou s'il vous a fait comprendre que ces lettres venaient de Hamel ?

R. J'ai cru comprendre qu'il savait que les lettres venaient de M. Hamel. Je ne sais pas si c'est seulement un doute qu'il avait ou s'il était certain. Je serais bien en peine de vous le dire.

Q. Dans tous les cas, vous ne pouvez pas dire si, à cette heure-là, lorsqu'il vous a téléphoné comme vous l'avez dit, il savait que les lettres étaient de Hamel ou non ?

R. Je crois qu'il le savait.

Q. Vous le croyez, parce que la conversation vous a donné à entendre qu'il le savait ?

R. Oui, M.

10

Q. Et il savait également que ces lettres étaient adressées à sa femme, ou étaient pour sa femme plutôt ?

R. Oui, parce que son nom était dessus.

Q. Et c'est pour cela qu'il a dit que sa femme l'avait joué.

R. Monsieur, je vous l'ai dit que je ne me rappelais pas s'il avait dit cela. Probablement que j'ai cru entendre, par ce qu'il disait, que sa femme l'avait joué, puisqu'il avait découvert des lettres comme ça.

Q. Quant à vous, il n'était pas très mécontent contre vous ?

R. Moi, je pense bien qu'il ne s'en occupait pas beaucoup. Il était toujours mécontent, parce qu'il pensait que j'avais.... que j'avais supporté sa femme dans des choses comme cela. 20

Q. A-t-il exprimé aucun mécontentement à votre sujet ?

R. Oui, M.

Q. Voulez-vous dire à peu près ce qu'il vous a dit ?

R. Quand je suis arrivée ?

R. Non au téléphone ?

R. Ah, je ne m'en rappelle pas. Au téléphone, ça ne me regardait pas ce qu'il a exprimé ; Je pense que c'est tout pour sa femme. Je ne prenais rien pour moi.

Q. Vous êtes descendue à Québec ce soir-là, et vous êtes arrivée à Québec vers 10 heures, 10 heures et demie ?

R. A peu près, oui.

Q. Vous avez dit que, quand vous êtes arrivée à Québec, M. Odell savait autre chose que ce qu'il y avait dans les lettres, voulez-vous dire quelles étaient ces autres choses qu'il savait ?

R. Je ne sais pas, je ne lui ai pas demandé. Je ne me rappelle pas qu'il savait autre chose. Il n'a parlé que des lettres. cette fois-là

Q. Comment savez-vous s'il savait autre chose ?

R. Je ne vous ai pas dit qu'il savait autre chose.

Q. Aviez-vous aucune raison de soupçonner qu'il savait autre chose ? 10

R. Non, M. ; je n'y ai pas pensé.

Q. Voulez-vous jurer que vous n'avez pas dit hier que, lorsque vous êtes arrivée à Québec, vous pensiez que M. Odell savait autre chose que ce qu'il y avait dans les lettres ?

R. Non, je ne crois pas qu'il savait autre chose.

Q. Vous jurez que vous ne l'avez pas dit ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Si vous l'avez dit, dans tous les cas, c'est parce que c'était vrai ? 20

R. Je ne m'en rappelle pas, bon.

Q. Vous n'avez pas pu oublier depuis hier ?

R. Peut-être.

Q. Arrivée à Trois-Rivières, est-ce que vous avez téléphoné à M Odell.

R. Oui, M.

Q. Lui avez-vous téléphoné pour lui demander de vous envoyer la voiture aux chars ?

R. Oui, M.

Q. Vous a-t-il dit qu'il l'enverrait ?

R. Il a dit qu'il ne savait pas, et que probablement il ne l'enverrait pas.

Q. Comme question de fait, vous êtes arrivée à Québec et la voiture n'était pas là pour vous attendre ?

R. Non, M.

Q. Quand vous étiez à Montréal et que M. Odell a conversé avec avec vous par le tétéphone, vous a-t-il dit ceci : Tell my wife to come home, and as far as you are concerned, you can go to the devil ? 10

R. Oui.

Q. Et immédiatement vous êtes partie et vous vous êtes rendue chez M. Odell ?

R. C'est-à-dire qu'il a dit à madame Odell de revenir, et j'ai dit à madame Odell que nous devions descendre. J'ai dit : Nous sommes pris, nous sommes poignés, c'est mieux de descendre. Madame Odell m'a dit : Descends, toi, pour arranger tout cela ; si tu peux mettre les lettres sur ton dos, prends les lettres pour toi. C'est la chose que j'ai faite ; mais son nom était sur les lettres.

Q. Quand M. Odell vous a téléphoné sur la question et qu'il a dit 20 d'aller chez le diable, vous êtes partie immédiatement et vous vous êtes rendue chez lui ?

R. Oui, M. ; c'est madame Odell qui m'a envoyée.

Q. A la demande de madame Odell ?

R. Oui, à la demande de madame Odell

Q. Après avoir fait cette jolie remarque, vous lui avez téléphoné aux Trois-Rivières pour lui demander d'envoyer la voiture ?

R. Madame Odell a téléphoné de Montréal.

Q. Je ne vous demande pas cela. Je vous demande ce que vous avez fait. Madame Odell a son affaire, peu importe. Rendue à Trois-Rivières, avez-vous téléphoné de nouveau pour demander sa voiture ?

R. Oui.

Q. Il vous a dit que probablement il ne l'enverrait pas ?

R. Oui, M.

Q. Et, comme question de fait, il ne l'a pas envoyée ?

R. Non, M.

Q. Et malgré cela, vous avez pris une voiture et vous vous êtes rendue chez lui ?

R. Oui, parce que.... à la demande de madame Odell,—et au téléphone il m'a dit : venez-vous-en tous les deux—Bon, c'est tout.

Q. Vous vous êtes rendue chez lui avec un charretier ?

R. Oui, M. 10

Q. A cette époque-là, quand vous êtes arrivée chez lui, M. Odell avait toutes ces lettres de Hamel en sa possession ?

R. J'ai vu un paquet de lettres de Hamel ; je ne me rappellep as combien il y avait de lettres. Toutes les lettres qu'il avait en sa possession.... J'ai vu un paquet de lettres de M. Hamel, un paquet de lettres, de mes lettres et des lettres de madame Odell à moi.

Q. Je vous demande, mademoiselle, si, quand vous êtes arrivée le dimanche soir, toutes les lettres de Hamel qui sont produites ici, étaient en la possession de M. Odell ?

20

R. J'ai vu un paquet de lettres sur la table de M. Odell.

Q. Pouvez-vous jurer maintenant que lorsque vous êtes arrivée ici le dimanche au soir, M. Odell avait en sa possession toutes ces lettres de M. Hamel, dont je viens de parler ?

R. Oui, je suis capable de le jurer qu'il les avait toutes, parce qu'il en avait dix ou douze, je pense. J'ai vu qu'il avait dix ou douze lettres sur la table ; et je ne crois pas qu'il y en avait plus que ça.

Q. Ces lettres, est-ce qu'il en connaissait le contenu ?

R. Probablement, parce qu'il ne savait pas lire le français, et puisqu'il savait que sa femme le jouait, il devait en connaître le contenu.

R. Savez-vous comment il en avait connu le contenu ?

R. Non, M.

Q. Vous ne l'avez pas su d[illegible] le temps ?

R. Non, je ne lui ai pas demandé.

Q. Il vous a montré les lettres ?

R. Non. J'ai vu des lettres, et j'ai dit que ces lettres-là était à moi.

Q. Et vous avez pris la responsabilité des lettres ? 10

R. Oui, M. Ce n'était pas aisé de la prendre,—son nom était dessus.

Q. Je vous demande si vous avez alors pris la responsabilité de ces lettres-là ?

R. Oui, M. M. Odell m'a dit de ne pas mentir.

Q. Et vous n'avez pas persisté à mentir ?

R. Oui, j'ai conté un mensonge, parce que j'ai dit que les lettres m'appartenaient.

Q. Avez-vous, en aucun temps, pendant cette soirée, admis que les lettres étaient à madame Odell ? 20

R. Ah, je n'ai rien admis. Il n'y avait rien à admettre, son nom était dessus. Quand il m'a montré les lettres avec son nom dessus, je n'ai pas été capable de nier plus longtemps.

Q. Cette lettre avec le nom dessus est celle qui vous a confondue complètement et qui vous a mise dans l'obligation d'admettre ?

R. Je n'ai pas admis, je n'ai rien dit.

Q. Votre boîte était elle ouverte, quand vous êtes arrivée ?

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

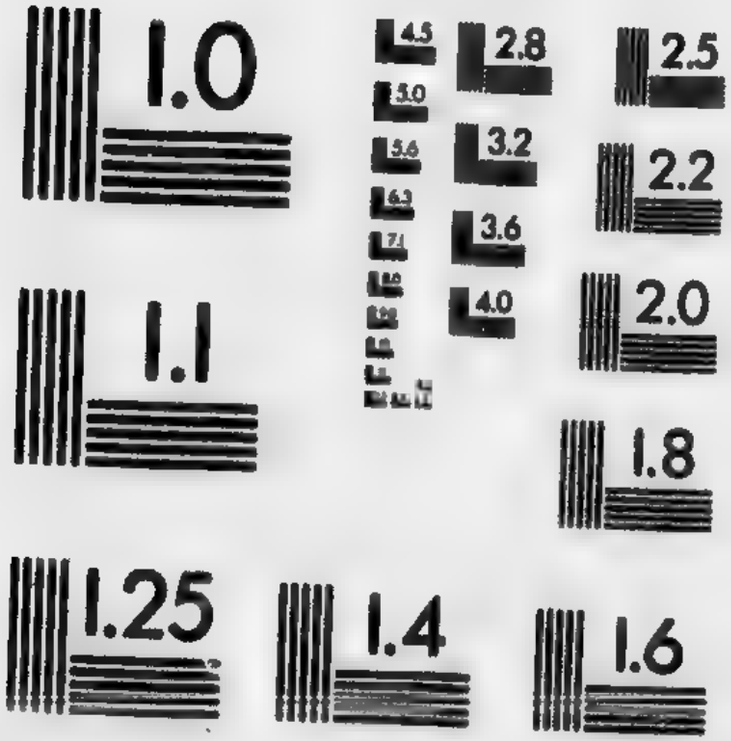

APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

R. Je n'ai pas remarqué, monsieur. C'est une boîte qui n'était pas sous clef, d'abord. La boîte de madame Odell, elle la mettait ordinairement sous clef.

Q. Je vous demande si elle était ouverte ?

R. Je n'ai pas remarqué, ce n'est pas de mes affaires.

Q. Est-ce que l'on vous ne l'a pas dit ?

R. Non. Il y avait bien d'autre chose à parler que de parler de la boîte.

Q. Mais il me semble que la boîte jouait un rôle important là dedans ?

10

R. Je n'y ai pas pensé.

Q. Vous n'avez pas pensé à la boîte ?

R. Non, je n'ai pas pensé à la boîte.

Q. Vous n'avez pas su, ni ce soir-là, ni dans le cours de la semaine si la boîte avait été ouverte par M. Odell et comment ?

R. Je n'ai pas remarqué ; j'y pense pour la première fois aujourd'hui.

Q. Ça ne vous a pas intéressée dans le temps de demander à M Odell comment il avait ces lettres ?

R. Je n'y ai jamais pensé.

20

Q. Ça n'en valait pas la peine, comme de raison ?

R. Je ne sais pas si ça en valait la peine, mais je n'y ai pas pensé

Q. Voulez-vous regarder cette clef, exhibit B de la défenderesse à l'enquête et dire si ça ressemble à la clef de la boîte en question ?

R. Je ne connais pas, je vous ai dit que je la connaissais pas du tout.

Q. Je vous demande de regarder cette clef et de jurer que vous ne connaissez rien de cette clef-là ?

R, Je ne connais rien de cette clef-là

Q. Vous ne l'avez jamais vue avant aujourd'hui ?

R. Je ne dis pas que je ne l'ai pas vue, je ne l'ai jamais remarquée

Q. Je vous demande de jurer, comme question de fait, si M. Odell n'a pas pris dans sa poche de veste la clef pour ouvrir la boite de madame Odell ?

R. Je ne l'ai pas vu.

Q. Et que vous ne le savez pas parfaitement ?

R. Comment jurer ? Qu'il a pris cette clef dans sa poche de veste ? Est-ce ça que vous me demandez ? 10

Q. Je vous demande de jurer, comme question de fait, si M. Odell n'a pas pris dans sa poche de veste cette clef pour ouvrir la boite de Madame Odell ?

R. Je n'ai jamais remarqué. Il avait les lettres ; il n'a pas pu prendre la clef dans sa poche de veste pour que je lui voie ouvrir la boite.

Q. Jurez-vous que ce n'est pas à votre connaissance personnelle que la clef dont il s'est servi pour ouvrir la boite de madame Odell, dans laquelle étaient les lettres en question, n'était pas dans la poche de veste de M. Odell le jour que vous êtes partie pour Montréal, le jour 20 que vous êtes partie pour Montréal avec madame Odell ?

R. Je n'en connais rien du tout, monsieur, jamais.

Q. Jurez-vous que vous ne le savez pas d'une manière parfaite et certaine et que ce n'est pas vous qui avez mis la clef là ?

R. Je jure.... je suis positive que je n'en savais pas un seul mot.

Q. Et vous jurez qu'en votre présence, pendant la semaine que vous avez passée là, après votre retour de Montréal, votre retour du voyage du 9 décembre, il n'en a pas été question, en présence de deux autres témoins ?

R. Question de quoi ?

Q. De la clef qui avait été mise dans la poche de veste de M. Odell avant votre départ pour Montréal ?

R. Il n'a jamais été question de cela. Vous êtes le premier qui m'en parlez aujourd'hui.

Q. Quand vous êtes revenue le dimanche soir, êtes-vous allée à votre chambre ?

R. Quand je suis revenue, je suis arrivée, M. Odell était tout habillé de noir, cravate noire, revolver sur la table, chargé. Il avait plutôt l'air d'un mort que d'un vivant.

Q. Je vous demande, quand vous êtes revenue le dimanche soir, si vous êtes allée à votre chambre. 10

R. Je ne suis pas allée à ma chambre ; je suis entrée directement dans le smoking room.

Q. Etes-vous allée dans votre chambre en aucun temps, cette nuit-là ?

R. J'y suis allée quand je suis montée me coucher.

Q. Vers quelle heure ?

R. Il était un peu tard : après minuit.

Q. A peu près ?

R. Deux ou trois heures, au meilleur de ma connaissance, à ce que je peux me rappeler. 20

Q. Et la nuit de votre arrivée, jusqu'au moment ou vous êtes allée vous coucher, à deux ou trois heures, vous êtes restée seule avec M. Odell en bas, dans le fumoir ?

R. Oui, M.

Q. La porte étant fermée pardessus vous deux ?

R. Non, M., la porte était très grande ouverte.

Q. Vous en êtes absolument certaine ?

R. J'en suis positive.

Q. Quand vous êtes montée dans votre chambre, en quel état étaient vos hardes, les effets que vous aviez laissés avant votre départ ?

R. Tout mon linge était ensemble pour me mettre à la porte le lendemain.

Q. Tout était mis dans un sac, prêt pour vous mettre dehors le lendemain ?

R. Oui, M.

Q. C'est M. Odell qui avait mis votre linge ensemble ?

R. Je crois que oui ; je n'étais pas là. 10

Q. Vous l'a-t-il dit ?

R. Oui, il me l'a dit.—Je crois qu'il me l'a dit ; je ne m'en rappelle pas.

Q Vous n'êtes pas partie le lendemain ?

R. Non, M., je ne suis pas partie le lendemain, parce que je lui ai expliqué comment les choses étaient arrivées.

Q. Et tout le linge, le lendemain, est sorti du sac où il était ?

R. C'est moi qui l'ai sorti.

Q. Ç'a été tout remis en place ?

R. Je n'ai pas eu le temps ce jour-là ; je l'ai remis deux ou trois jours après. 20

Q. Dans tous les cas, le linge est resté là ?

R. Oui, M.

Q. Et vous n'êtes pas partie, comme vous venez de le dire ?

R. Non, M.

Q. Le même soir, vous avez dit que vous n'étiez pas sortie, parce que vous avez tout expliqué à M. Odell ?

R. J'ai dit que je suis pas sortie.... je parle du soir....M. Odell croyait que c'était de ma faute tout ce qui était arrivé, enfin je ne pouvais pas dire que c'était de ma faute. J'ai dit que ce n'était pas de ma faute et que au contraire, j'aimais mieux lui cacher la vérité.

Q. A tout évènement, quand vous avez vu que vous ne pouviez pas faire autrement, vous avez tout dit alors ?

R. Monsieur, j'ai empêché que M. Odell se tue, je crois. J'ai servi à quelque chose.

Q. En lui montrant que ces lettres n'étaient pas pour vous, mais que ces lettres étaient pour sa femme.... ? 10

R. Je ne lui ai pas montré.

Q. Pardon.... Vous avez réussi à empêcher M. Odell de se tuer ?

R. Oui, je l'ai empêché de se tuer.

Q. Maintenant, vous avez été aux chars ?

R. Oui. Madame Odell a téléphoné à 11 heures et demie du soir 11 heures et demie, minuit moins quart.

Q. Et vous êtes allée aux chars le lundi pour recevoir madame Odell ?

R. Elle me l'avait demandé par téléphone. 20

Q. Vous avez déjeûné avec M. Odell, le lundi matin ?

R. Oui.

Q. Vous avez lunché avec lui ?

R. Oui.

Q. Et ensuite, vous êtes descendue rencontrer sa femme aux chars ?

R. Oui.

Q. En montant, elle a arrêté chez Mathie pour prendre du chloroforme ?

R. Oui.

Q. Et elle devait prendre ce chloroforme pour s'empoisonner, si son mari lui faisait des reproches ?

R. C'est ce qu'elle m'a dit.

Q. Elle a apporté le chloroforme chez elle ?

R. Oui.

Q. L'habillement de deuil de M. Odell, de la veille, n'était-ce pas en vue de ce chloroforme-là ? Est-ce qu'il ne s'était pas habillé en deuil la veille en vue de ce qui allait arriver à sa femme le lendemain ? 10

R. C'est bien ridicule de faire une question comme ça.

Q. Vous trouvez la question ridicule ?

R. Oui, M.—Voir s'il allait s'habiller pour le lendemain pour sa femme....

Q. Qu'avez-vous dit à Madame Odell quand vous êtes arrivée aux chars ?

R. Qu'est-ce que j'ai dit ? Madame Odell m'a demandé qu'est-ce qu'il y avait. Je lui ai dit que toutes ses lettres étaient découvertes, et que le mieux de tout qu'il y avait à faire était de prendre mon conseil, et de tout avouer à son mari, qu'elle s'en clairerait bien mieux. 20

Q. Elle est montée chez elle ?

R. Oui, M.

Q. Et là ?

R. Là, elle m'a donné une lettre pour aller porter à son mari.

Q. Et c'est là que vous avez commencé à occuper le rôle de pacificatrice entre M. Odell et sa femme ?

R. Oui. M.

Q. Et c'est alors que vous êtes allée porter la lettre exhibit 18 du demandeur à l'enquête ?

R. Oui, M., je l'ai attendue ; j'attendais après la lettre.

Q. Vous avez lu la lettre. ou elle vous a été lue ?

R. Non, elle ne m'a pas été lue.

Q. L'avez-vous jamais lue ?

R. Je l'ai lue, oui, M.

Q. Quand ?

R. Je ne me rappelle pas quand.

Q. Toujours.... 10

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Hier ?

R. Ah ? non, pas hier. Je l'ai lue avant hier.

Q. Combien de temps avant ?

R. Je ne me rappelle pas du tout quand.

Q. L'avez-vous lue depuis que vous êtes partie de chez M. Odell ?

R. Je ne m'en rappelle pas. Je sais que je connais le contenu de la lettre, mais je ne me rappelle pas....

Q. Qand elle dit ici : " If that is worse than what you have done since a year past nearly, say so "—A quoi madame Odell faisait-elle allusion ? 20

R. Je ne sais pas. Elle faisait allusion à moi, je suppose.

Q. Maintenant, Mlle Rochette, voulez-vous prendre connaissance de la lettre exhibit 19 du demandeur à l'enquête, et dire si cette lettre était en la possession de M. Odell quand vous êtes revenue de Montréal, dimanche au soir, le 10 décembre dernier ?

R. Le dimanche, je vous dis que je n'ai pas remarqué. Je n'ai remarqué que les lettres de M. Hamel. Je sais que toutes mes lettres ont été en possession de M. Odell, je ne sais pas comment.

Q. Je vous demande si, le dimanche au soir, le 10 décembre dernier, quand vous êtes revenue de Montréal, M. Odell avait en sa possession la lettre produite en cette cause comme exhibit 19 du demandeur à l'enquête ?

R. Le dimanche soir, je vous dis que je ne m'en rappelle pas. Je n'ai remarqué que les lettres de M. Hamel sur la table et le revolver. J'ai remarqué ça et je n'ai pas remarqué autre chose. 10

Q. Vous n'avez pas remarqué alors s'il avait en sa possession les lettres de madame Odell ?

R. Non, monsieur, pas le dimanche soir ; je ne m'en rappelle pas.

Q. Les seules lettres que vous avez vues le dimanche soir étaient les lettres....

R. De M. Hamel.

Q. Alors, quand M. Odell a-t-il vu la lettre exhibit 19 du demandeur à l'enquête ?

R. Je ne le sais pas.

Q. Quand vous êtes arrivée et que vous êtes allée dans votre 20 chambre, le dimanche soir, ou le lundi matin plutôt, vous êtes-vous enquis de voir, dans votre boîte, ce qu'il y avait et ce qu'il n'y avait pas ?

R. Non, je n'ai pas regardé.

Q. Vous n'avez pas pris la peine de voir si des lettres en avaient été ôtées ou non ?

R. ....

Q. Ca ne vous regardait pas assez pour cela ?

R. Je ne m'en rappelle pas. Je n'ai pas regardé.

Q. Ca ne vous intéressait pas assez pour cela ? 30

R. Je ne me rappelle pas si ça m'intéressait ou si ça ne m'intéressait pas, la seule chose, c'est que ça me faisait bien de la peine que toutes ces choses étaient découvertes. Je ne me rappelle pas si j'ai regardé dans la boîte. Quand même j'aurais regardé dans la boîte s'il y avait eu deux ou trois lettres de parties, du moment qu'elle était découverte, c'est ce qui me faisait le plus de peine de tout.

Q. Mais vous n'avez pas eu assez de chagrin pour voir s'il y avait quelques lettres dans la boîte, qui pouvaient lui être compromettantes et qu'il aurait fallu détruire ?

R. Non. Il ne pouvait pas y en avoir, car il m'a dit qu'il les avait toutes.

Q. Mais d'après vous, ne pouviez-vous pas en avoir toujours ? 10

R. Je les ai vues sur la table.

Q. Avez-vous vu seulement celles de M. Hamel ?

R. J'ai vu celles de M. Hamel. Je parle des lettres de M. Hamel

Q. Moi, je vous parle des autres, des vôtres ?

R. Les miennes, je ne sais pas quand est-ce qu'il les a vues. Les miennes ont resté dans le tiroir....Je ne sais pas où elles étaient.

Q. A tout évènement, ces lettres il ne les avait pas devant lui les vôtres, que vous aviez reçues, adressées à vous par madame Odell ?

R. Le dimanche soir, je ne me rappelle pas. J'ai remarqué rien que celles de Hamel. Il y avait un paquet de lettres, et j'ai remarqué l'écriture de Hamel. 20

Q. Avez-vous constaté, après que vous avez donné les explications qui ont satisfait M. Odell, comment il est venu en possession des lettres que Madame Odell vous avait écrites à vous ?

R. Ah non....la semaine.....on a passé une semaine assez terrible que je n'ai pas....je n'ai pas pensé aux lettres. Je suis partie, tout est resté là, mon linge et tout.

Q. Et votre boîte ?

R. Ma boîte est restée là. Tout m'a été renvoyé.

Q. Quand est-ce que cela vous a été renvoyé ?

R. Le lendemain, je crois bien, ou le surlendemain ; je ne m'en rappelle pas

Q. Mais les lettres, par exemple, savez-vous si elles étaient dans votre boîte ?

R. Non, je ne sais pas ; je n'ai pas regardé ; je ne pensais pas que ça en viendrait à une chose comme ça aujourd'hui, parce que les lettres, j'aurais fait attention.

Q. Ces lettres écrites par Madame Odell à vous, vous n'avez jamais 10
su comment elles étaient venues en la possession de M. Odell ?

R. Non, quand même je le lui aurais demandé, il ne me l'aurait pas dit.

Q. Vous ne vous en êtes pas enquis non plus ? Vous n'en avez pas parlé ?

R. Non, je n'en ai pas parlé.

Q. Ce ne valait pas la peine ?

R. Je sais que toutes les lettres étaient dans le tiroir—les lettres de Madame Odell.

Q. Les lettres de Madame Odell à vous ?

20

R. Il y avait d'autres choses plus sérieuses que les lettres à faire attention. Je n'y ai pas pensé. Je puis oublier comme les autres, je suppose.

Q. Les lettres étaient sérieuses, n'est-ce pas ?

R. Oui.

Q. Elles sont pas mal sérieuses même ?

R. Oui.

Q. Alors, qu'est-ce qui était plus sérieux que ça, auquel vous deviez faire plus attention ?

R. Je ne pensais pas que ça en viendrait à une affaire comme c'est aujourd'hui.

Q. Qu'est-ce qu'il y avait de plus sérieux que les lettres, auquel vous vouliez prêter attention ?

R. C'est parce que M. Odell a découvert bien d'autres choses dans la même semaine.

Q. Il a découvert quoi ?

R. Il a découvert à propos de M. Raymond.

Q. Qu'est-ce qu'il a découvert ?

R. Je ne sais pas quoi,—ce qui se passe en Cour.

Q. Qu'est-ce qu'il a découvert à propos de M. Raymond ? 10

R. Il a découvert....que M. Raymond venait pour Madame Odell

Q. Comment a-t-il découvert cela ?

R. Je ne sais pas ; je ne le lui ai pas demandé.

Q. Qu'a-t-il découvert ?

R. J'ai averti Madame Odell et j'ai téléphoné à M. Raymond qu'il était pris.

Q. Qu'est-ce qu'il a découvert ?

R. Je serais bien en peine de vous le dire.

Q. Qu'avez-vous dit il y a un instant qu'il a découvert ? 20

R. Il a découvert pour M. Raymond.

Q. Est-ce qu'il a découvert tout ce qui en était pour M. Raymond ?

R. Non, je ne pense pas tout, tout, mais....

Q. Qu'est-ce qu'il a découvert ?

R. Il m'a dit qu'il savait que M. Raymond venait la nuit, et j'ai averti Madame Odell de lui avouer franchement, parce qu'il m'avait dit, d'après ce que je pouvais voir, qu'il savait tout.

Q. Vos bons conseils, ça viendra tout-à-l'heure. Pour le moment, je vous demande si, à la connaissance de M. Odell, pendant cette semaine-là, il savait que M. Raymond venait la nuit ?

R. Oui.

Q. Encore ?

R. C'était....Je ne me rappelle pas exactement de tout ce qui s'est passé.

Q. Il a su alors tout ce que vous avez dit à propos des voyages de Raymond la nuit ?

R. Je ne sais pas s'il savait tout ça, je sais qu'il savait que Raymond venait. 10

Q. La nuit ?

R. Oui.

Q. Pendant son absence ?

R. Oui, M.

Q. Et aussitôt que vous vous êtes aperçue que M. Odell savait que M. Raymond venait la nuit, vous avez averti M. Raymond ?

R. Oui. Madame Odell m'a demandé de téléphoner à M. Raymond, que s'il avait quelque chose, de le détruire, s'il avait des lettres, de les détruire. 20

Q. Et vous avez averti M. Raymond ?

R. J'ai téléphoné à M. Raymond.

Q. Que M. Odell savait qu'il venait la nuit ?

R. J'ai dit que c'était découvert.

Q. Et vous avez fait cela aussitôt que vous avez su de M. Odell qu'il le connaissait ?

R. C'est-à-dire quand il y a eu quelque chose entre Monsieur et Madame Odell ; je crois que c'est le jeudi après-midi. Elle m'a demandé

de téléphoner à M. Raymond, ou de lui demander de la rencontrer. J'ai demandé à Raymond si c'était nécessaire que j'irais le rencontrer pour lui expliquer la chose.

Q. A-t-il trouvé que c'était nécessaire ?

R. Non. Il a dit que c'était correct, que le téléphone c'était assez

Q. Quand M. Odell a-t-il su que, lorsqu'il s'agissait entre vous et Madame Odell de Nellie, que ceci....

R. Je ne sais pas.

Q. Pardon....Que ceci se rapportait à M. Raymond ?

R. Je ne sais pas.

Q. Pouvez-vous nous le dire ? 10

R. Non.

Q. Maintenant, il y a une chose certaine, n'est-ce pas : c'est que vous n'avez jamais dit à M. Odell que Raymond venait la nuit ?

R. Jamais.

Q. Vous en êtes absolument certaine ?

R. Oui, M. positive.

Q. Vous êtes certaine de cela ?

R. Certaine.

Q. Là-dessus, il ne peut pas y avoir l'ombre d'un doute ? 20

R. Pas un doute.

Q. Ni directement ni indirectement ?

R. Non, M.

Q. Et vous ne lui avez jamais fait part qu'il venait la nuit ?

R. Jamais.

Q. Alors, vous ne lui avez jamais dit non plus les rapports qui existaient entre Madame Odell et M. Hamel ?

R. Jamais, M. pas un mot.

Q. Pas un mot de cela ?

R. Non, M.

Q. Maintenant,—ceci est assez important—vous en êtes absolument certaine ?

R. Je suis positive,—c'est-à-dire quand tout a été découvert.... Est-ce pour voir si c'est moi qui l'ai découvert que vous parlez de ça ? —Si c'est moi qui ai découvert Madame Odell ? Je n'ai pas dit un mot de ça,—je parle de découvrir Madame Odell.

Q. Quand estce que vous avez dit cela ?

R. Quand j'ai su que Madame Odell faisait toutes sortes de choses contre moi, je me suis défendue. 10

Q. Quand ca ?

R. Voilà,—un mois et demi après, je crois.

Q. Jusqu'à cette époque, vous n'aviez jamais dit à personne ce que vous connaissez ?

R. Je ne sais pas si je n'avais pas dit quelques mots peut-être, mais à M. Odell je n'ai jamais dit un mot.

Q. Vous n'avez jamais dit un mot à qui que ce soit qui ait pu le répéter à M. Odell ?

R. Je ne m'en rappelle pas. 20

Q. Voulez-vous dire quels sont ceux à qui vous avez dit ce que vous saviez à propos de cette affaire-ci ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Voulez-vous avoir la complaisance d'essayer de vous en rappeler ?

R. Non, je ne m'en rappelle pas. J'ai parlé à bien du monde. S'il faut que je nomme tous ceux....

Q. Avant d'en avoir parlé à M. Odell ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Etes-vous certaine que vous ne vous en rappelez pas ?

R. Oui. Je ne m'en rappelle pas.—Bien, non.

Q. Et vous ne voudriez pas chercher à vous en rappeler ?

R. Bien, je ne suis pas pour passer une journée,—depuis une journée que je suis ici,—ça prendrait trop de temps, s'il fallait que je m'en rappellerais.

Q. Vous ne voudriez pas essayer de vous rappeler de cela ?

R. Ah bien, je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous ne vous en rappelez pas ?

R. Non. 10

Q. A peu près un mois ou un mois et demi après que vous dites que Madame Odell est partie de la maison, vous avez découvert qu'elle faisait toutes sortes d'accusations contre vous ?

R. Oui, M.

Q. Jusqu'à cette époque, l'aviez-vous su ?

R. Bien non. J'en avais entendu parler, mais je n'en étais pas positive.

Q. Qui vous en avait parlé ?

R. Ca, je ne m'en rappelle pas encore qui est-ce qui m'a parlé de ça. 20

Q. Vous ne voulez pas nous renseigner là-dessus ?

R. Je ne m'en rappelle pas du tout.

Q. Pouvez-vous donner le nom d'un seul ?

R. Non, je ne m'en rappelle pas du tout.

Le procureur de la défenderesse demande à la cour d'intervenir pour forcer le témoin à répondre. La Cour déclare que le témoin ayant juré qu'elle ne se rappelait pas, elle ne peut intervenir.

Q. De sorte que, quand vous avez entendu parler que Madame Odell avait fait des remarques malveillantes sur votre compte, est-ce que ça vous a surprise ?

R. Oui, M. beaucoup.

Q. Vous étiez chagrine de cela ?

R. Oui, ça m'a fait de la peine.

Q. Ça vous a paru extraordinaire, n'est-ce pas ?

R. Oui, bien extraordinaire.

Q. Et vous avez entendu cela, vous dites, après votre départ de la maison ?

10

R. Oui, après mon départ de la maison.

Q. Un mois ou un mois et demi après ?

R. Oui, à peu près. Je ne me rappelle pas exactement.

Q. Avez-vous entendu dire ces choses-là par plusieurs personnes ?

R, Oui. M.

Q. Cinq, six, sept personnes ?

R. Plusieurs personnes, je ne me rappelle pas le nombre, mais plusieurs personnes qui m'ont fait les remarques....

Q. Vous êtes partie de la maison le 17 décembre dernier, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

20

Q. Et vous avez entendu ces choses désagréables, qui vous ont tellement surprise, un mois ou un mois et demi après ?

R. Je vous ai dit que j'en avais entendu parler peut-être avant, mais que je n'étais pas positive.

Q. Dans tous les cas, vous en avez entendu parler un mois et demi après ?

R. Oui, M.

Q. Je vous demande de mentionner le nom d'un seul, sur plusieurs personnes qui vous ont répété cela ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous jurez que vous ne pouvez pas vous rappeler d'une seule personne qui vous ai dit cela ?

R. Non, tout le monde en parlait.

Q. Vous jurez que vous ne pouvez pas vous rappeler d'une seule personne ?

R. Non, je ne m'en rappelle pas du tout, M.

Q. Quand Madame Odell est-elle partie de la maison ? 10

Est-ce avant ou après vous ?

R. Avant moi, M.

Q. A peu près combien de temps avant vous ?

R. Une demie-heure, trois quarts d'heure, une heure—pas une heure.

Q. A quelle heure est-elle partie ?

R. Je ne m'en rappelle pas. C'est dans l'après-midi.

Q. Elle est partie pour se rendre chez sa mère ?

R. Oui, M.

Q. Sa mère, à cette époque, était bien malade ?

R. Oui, M. 20

Q. Il lui était impossible de sortir de sa maison ?

R. Oui, M.

Q. Elle s'est rendue chez elle pour la voir ?

R. Oui, M.

Q. M. Odell était-il à la maison, lorsqu'elle est partie ?

R. Oui, M.

Q. Vous êtes restée une demi heure chez lui, après ça ?

R. Une demi heure à peu près. J'ai été tétéphoner et je me suis habillée pour partir.

Q. Depuis combien de temps M. Odell était-il à la maison, avant que Madame Odell parte pour aller chez sa mère ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Une heure ou deux ?

R. Pas deux heures, je ne crois pas, une heure peut-être : je ne 10 m'en rappelle pas du tout.

Q. C'est après que Madame Odell est partie de chez elle pour se rendre chez sa mère que M. Odell lui a téléphoné de ne jamais revenir à la maison ?

R. Jusqu'à ce qu'il la redemande, oui.

Q. Et vous, vous étiez dans la maison à cette époque-là ?

R. Oui. Et quand il a téléphoné, il a appelé la servante,—j'étais habillée, et il m'a mise à la porte devant la servante.

Q. Qui est entré daus la maison pour converser avec M. Odell, entre le moment que Madame Odell est partie et le moment qu'il a 20 téléphoné de ne pas revenir ?

R. Je ne sais pas.

Q. Avez-vous vu quelqu'un dans la maison ?

R. Personne.

Q. Vous avez été mise dehors cette journée-là ?

R. Oui, M.

Q. Vous êtes allée ou, en sortant de là ?

R. Je suis allée directement chez ma mère.

Q. Et de chez votre mère, vous êtes allée où ?

R. Je suis restée à la maison.

Q. Combien de temps ?

R. Une journée.

Q. Et le lendemain, où êtes-vous allée ?

R. Je suis descendue au Couvent du Sacré-Cœur, à St. Sauveur.

Q. Vous êtes restée là combien de temps ?

R. Une quinzaine de jours.

Q. Pendant que vous étiez là, combien de fois avez-vous vu M. Odell ?

R. Une fois. 10

Q. Certain ?

R. Oui, M.

Q. Vons vous rappelez de cela parfaitement ?

R. Oui, une fois il est venu.

Q. Encore, pas plus qu'une fois ?

R. Je ne me rappelle pas d'autres fois.

Q. L'avez-vous revu une fois dans votre chambre ?

R. Oui, M., il est monté dans ma chambre ; je n'avais qu'une chambre. au Couvent. 20

Q. Il est resté dans votre chambre, et vous avez causé quelques minutes ?

R. Quelques minutes,—la porte ouverte.

Q. Combien de jours après votre départ de sa maison ?

R. C'était le jour....le 25 décembre, Christmas.

Q. Le Christmas Day ?

R. Oui.

Q. Savez-vous s'il est allé voir sa femme le Christmas Day ?

R. Je ne sais pas. Il est venu me voir pour tâcher d'avoir des informations, et je n'ai pas voulu lui en donner.

Q. Vous rappelez-vous que vous lui avez parlé une autre fois, que vous lui avez parlé par un chassis, et qu'il était dehors ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Tachez de vous en rappeler ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Voulez-vous jurer que ce n'est pas le cas ?

R. Je vous dis que je ne m'en rappelle pas. 10

Q. Voulez-vous jurer que M. Odell n'est pas allé vous voir et n'a pas parlé avec vous par le chassis de votre chambre ?

R. Je ne m'en rappelle pas, non, M.

Q. Vous jurez que vous ne vous rappelez pas d'une chose comme celle-là ?

R. Non, je ne m'en rappelle pas du tout.

Q. Et puis, vous jurez.... ?

R. Je jure que je ne m'en rappelle pas.

Q. Mais vous ne voulez pas jurer que ce n'est pas le cas ?

R. Je ne jure que ce n'est pas le cas. 20

Q. Si c'était le cas, vous vous en rappelleriez ?

R. Je pense que je m'en rappellerais.

Q. Si c'était arrivé, vous vous en seriez rappelé

R. Il me semble. Dans tous les cas, je ne m'en rappelle pas Bon.

Q. Vous ne voulez pas dire qu'il n'y a pas été ?

R. Il n'est venu qu'une fois. Je ne me rappelle pas avoir jamais parlé à M. Odell dans la fenêtre.

Q. Je vous demande si vous ne lui avez pas parlé une fois à la fenêtre ?

R. Je n'ai jamais parlé à M. Odell par la fenêtre, jamais.

Q. Vous êtes certaine de cela ?

R. Oui, M.

Q. Y a-t-il un téléphone au Sacré-Cœur ?

R. Oui, M.

Q. Est-ce que vous avez eu des commissions par téléphone de M Odell ? 10

R. Des commissions.

Q. Avez-vous conversé avec lui ?

R. Oui, M.

Q. Avez-vous conversé avec lui tous les jours ?

R. Oui, à peu près tous les jours, par téléphone.

Q. Pendant que vous étiez au Sacré-Cœur ?

R. Je crois que oui.

Q. Maintenant, toute la semaine entre le 10 décembre et le 17 décembre, vous êtes restée à la maison ?

R. Oui, M. 20

Q. M. Odell et Madame Odell étaient très brouillés pendant cette semaine-là ?

R. Oui.

Q. Ils ne se voyaient que très peu ?

R. Oui, M.

Q. Avez-vous eu occasion de communiquer entr'eux pendant ce temps-là ?

R. Oui. J'avais des fois des messages pour Madame Odell, et Madame Odell me disait de faire attention, parce que M. Odell était comme fou.

Q. Et c'est vous que Madame Odell avait chargée de surveiller M. Odell ?

R. Oui, M.

Q. C'est vous qui voyiez à ce qu'il ne se fasse pas de mal, ainsi de suite ?

R. Oui, M. 10

Q. Vous rappelez-vous du jour que Madame Odell vous a donné une lettre pour aller porter à sa mère ?

R. Oui, M.

Q. Où a-t-elle écrit cette lettre ?

R. Dans le smoking room.

Q. Dans le smoking room ?

R. Oui, je crois.

Q. Où était M. Odell, pendant qu'elle écrivait la lettre ?

R. M. Odell était à son bureau.

Q. Où ? 20

R. A son office, à St Roch.

Q. Madame Odell était souffrante ce jour-là, ou elle paraissait l'être, toujours ?

R. Oui ; elle ne mangeait pas beaucoup.

Q. Elle vous a demandé d'aller porter cette lettre chez sa mère ?

R. Oui, avec la permission de M. Odell.

Q. Est-ce vous qui avez suggéré cela, où si c'est elle qui l'a demandé ?

R. Elle m'a demandé de demander à M. Odell s'il me donnerait la permission d'aller chez Madame Gregory, et que, si M. Odell ne me donnait pas la permission, de ne pas y aller. Il ne me l'a pas donnée et je n'y suis pas allée.

Q. Vous n'y êtes pas allée ?

R. Non, M.

Q. La lettre que je vous exhibe maintenant, exhibit No. 35 du demandeur à l'enquête, est la lettre qu'elle vous a donnée pour aller 10 porter à sa mère ?

R. Oui, M.

Q. L'enveloppe aussi est l'enveloppe qu'il y avait sur la lettre en question ?

R. Oui, M.

Q. Inutile de vous demander si Madame Gregory a jamais vu cette lettre ?

R. Elle ne l'a jamais reçue.

Q. Maintenant, vous avez dit, il y a un instant, qu'après votre départ vous avez vu M. Odell le Jour de Noël, et que vous lui avez 20 téléphoné très souvent, ou qu'il vous a téléphoné très souvent pendant que vous étiez au Sacré-Cœur ?

R. Moi, j'ai téléphoné.

Q. Avez-vous téléphoné à Madame Odell ?

R. Non, M.

Q. Avez-vous été voir Madame Odell ?

R. Non, M.

Q. Lui avez-vous écrit aucune lettre de sympathie ?

R. Non, M.

Q. Avez-vous eu aucuns rapports avec elle ?

R. Pas du tout.

Q. Etiez-vous l'amie de Madame Odell et de M. Odell ?

R. J'étais l'amie des deux.

Q. Pourquoi ne les traitiez-vous pas de la même manière ?

R. Parce que je ne voulais pas que M. Odell s'aperçoive que j'aurais défendu trop Madame Odell et j'avais mon intention.

Q. Votre intention était quoi ?

R. Ce n'est pas nécessaire de vous le donner.

Q. Je persiste à vous demander quelle était votre intention ? 10

R. Suis-je obligé de répondre ?

Q. C'ost le juge qui décidera la question.

—Par la Cour :—Oui, vous êtes obligée de répondre.

R. J'avais l'intention que, si M. Odell ne s'apercevait pas que je prenais trop sa part, d'essayer à la défendre, faire tout mon possible pour la défendre, et puis la Cour n'aurait jamais eu mon témoignage parce que....

Q. Pourquoi ?

R. Suis-je obligée de dire pourquoi ?

Q. Parce que....parce que quoi ? 20

R. Pourquoi la Cour n'aurait-elle jamais eu mon témoignage ?—Parce que je n'aurais pas voulu parler contre Madame Odell du tout.

Q. Et vous parlez contre Madame Odell, parce que....

R. Je parle parce que je suis obligée de parler.

Q. C'est la seule raison ?

R. Parce que j'ai resté pour me défendre.

Q. Vous défendre contre quoi ?

R. Contre les accusations qui ont été portées contre moi.

Q. Quelles sont les accusations qui ont été portées contre vous ?

R. Les accusations que j'ai entendu dire.

Q. Répétez-les ?

R. Tout ce que Madame Odell a dit contre moi.

Q. Répétez-les ?

R. Ce n'est pas nécessaire de le répéter. Vous le savez, et le public le sait.—Objecté à cette preuve. Objection renvoyée

Q. Je persiste à vous demander de nous répéter les accusations que vous dites que Madame Odell a portées contre vous ?

R. Madame Odell a laissé croire au public que c'est moi qui l'ai trahie, quand je l'ai bien défendue jusqu'à la fin. 10

Q. Est-ce tout ?

R. Et d'autres accusations aussi.

Q. Et encore ?

R. Elle disait au monde que, si elle s'était amusée, j'en avait fait autant avec M. Odell, et des choses comme cela, que j'ai entendu dire ; et je suis restée peur me défendre, Monsieur.

Q. Avez-vous demandé à Madame Odell si c'était vrai qu'elle avait porté ces accusations contre vous ?

R. Non, je ne le lui ai pas demandé, mais je le sais parfaitement. 20

Q. Avez-vous pris la peine de vous renseigner et de savoir si c'était le cas ?

R. Tout le monde en parle, certainement que c'est le cas.

Q. Sur tout le monde, pouvez-vous m'en nommer un maintenant ?

R. Non, je nomme personne.

Q. Vous avez consenti, quand Madame Odell vous a demandé de recevoir les lettres de Hamel en votre nom,—vous avez consenti à le faire ?

R. Oui.

Q. A cette époque, vous aimiez beaucoup M. Odell ?

R. J'estimais beaucoup M. Odell ; je ne l'aimais pas.

Q. Vous estimiez beaucoup Madame Odell aussi ?

R. Oui, M.

Q. Vous demeuriez dans leur maison ?

R. Oui.

Q. Vous étiez là, comme vous l'avez dit hier, comme ami de la famille ?

R. Oui, M.

Q. Et ils vous avaient prise parce que vous ne vous entendiez pas dans votre maison. 10

R. Oui, M.

Q. Et comme ami de madame Odell et M. Odell, vous vous prêtiez à cette manœuvre-là ?

R. Voici comment : madame Odell avait beaucoup d'influence sur moi, je l'aimais beaucoup, et j'avais l'intention que madame Odell reviendrait un jour à reconnaître son tort et que M. Odell ne saurait jamais son malheur. Elle s'est servi de moi comme instrument pour servir ses mauvais instincts ; c'est tout. Elle avait beaucoup d'influence sur moi. 20

Q. Tout le temps, vous avez laissé madame Odell recevoir des lettres, comme vous l'avez dit, des lettres dont vous connaissiez le contenu, dans l'espérance qu'un jour madame Odell se convertirait ?

R. Oui, M.

Q. Et M. Odell continuait toujours, pendant ce temps-là, à être votre protecteur, et vous restiez dans sa maison comme un membre de sa famille, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q. Malgré cela.... vous avez eu connaissance de ce qui s'est passé entre madame Odell et M. Hamel, à Montréal, comme vous l'avez dit hier ?

R. Oui, M.

Q. Vous avez eu connaissance de tout ce qui s'est passé dans le voyage au mois d'octobre,—de ce que vous avez répété toujours ?

R. Oui, M.

Q. Vous avez assisté à ce qui s'est passé chez madame Picher, à Montréal ?

Q. Vous êtes arrivée à la maison à 8 heures et demie, et vous êtes 10 restée avec madame Odell pendant un quart d'heure ?

R. Oui, monsieur, à peu près.

Q. Ensuite, vous êtes descendue en bas, vers 9 heures moins un quart, laissant madame Odell et M. Hamel seuls en haut jusqu'à 10 heures et demie ?

R. Oui, M.

Q. Pour la faire convertir, sans doute ?

R. Oui, j'avais ordre de le faire.

Q. C'était pour la faire convertir, sans doute ?

R. J'avais ordre de le faire. J'ai dit que madame Odell exerçait 20 beaucoup d'inflence sur moi.

Q. Et vous êtes restée là tout ce temps-là, en bas ?

R. Je suis resté en bas, oui.

Q. Etait-ce dans l'espoir de voir convertir madame Odell que, quelques jours après votre arrivée, vous avez vu M. Raymond entrer dans la maison à minuit et en sortir à deux, trois ou quatre heures du matin, pendant les mois d'avril, mai, juin, septembre, octobre et novembre 1893, sans en dire un mot à M. Odell ?

R. Monsieur, je ne voulais pas que M. Odell s'aperçoive de cela. Je voulais lui cacher son malheur, et c'est tout. Quant à madame Odell, je lui donnais beaucoup de conseils, et je lui ai fait tant de remontrances qu'une fois elle a écrit une lettre de rupture à M. Raymond.

Q. Vous n'avez pas jugé à propos, une jeune jeune fille de 22 ans d'attirer l'attention de la mère de madame Odell sur ce qui se passait ?

R. Une jeune fille de 22 ans, qui a bien peu d'expérience, c'est bien difficile. Je sais ce qui est mon tort. C'est cela qui m'a causé 10 tous les désagréments et toutes les histoires qu'on fait sur mon compte.

Q. Vous n'avez pas trouvé à propos d'avertir votre mère à vous de ce qui se passait ?

R. J'ai dit que j'avais bien peu d'expérience. Si j'ai eu tort, je le confesse. Je m'en suis aperçu, il était trop tard.

Q. L'expérience que vous aviez n'était pas suffisante pour vous laisser voir que les choses n'étaient pas ce qu'elles devaient être ?

R. Je sais que c'était mal.

Q. Mais pas assez pour vous en plaindre à qui que ce soit ? 20

R. C'était mal. J'ai manqué d'expérience.

Q. Vous trouviez que ce n'était pas un mal pour une jeune fille comme vous d'aller ouvrir la porte à minuit pour laisser entrer un homme dans la maison d'un autre ?

R. Je l'ai fait....J'ai dit que madame Odell exerçait toute son influence sur moi.

Q. Vous trouviez que ce n'était pas mal, pour une jeune fille comme vous, dans votre position, de recevoir des lettres comme celles que vous avez mentionnées il y a un instant ?

R. Je l'ai dit, je le sais que c'est mal.

Q. Cela a tourné à la séparation de monsieur et de madame Odell ? 30

R. Oui, M.

Q. Et M. Odell vous a dit qu'il allait demander le divorce ?

R. Je n'ai jamais entendu dire à M. Odell qu'il allait demander le divorce. Le public le dit, mais je ne l'ai jamais cru.

A 1 heure, la Cour s'ajourne pour une demi-heure.

Après l'ajournement, la déposition est continuée comme suit :

Q. M. Odell connait-il l'adresse de la maison où vous deviez aller à Montréal, lorsque vous êtes partie ?

R. Non. Nous lui avons dit que mon frère nous avait écrit et que l'adresse, les deux adresses étaient sur la lettre.

Q. Vous lui avez communiqué la lettre ? 10

R. Oui.

Q. Il avait vu alors quelles étaient les deux maisons que l'on vous suggérait ?

R. Oui.

Q. Tout ce qu'on vous demandait de faire ?

R. Oui.

Q. Tout ce qu'on vous suggérait de faire ?

R. Oui, M.

Q. A-t-il fait objection à ce que vous soyez allées dans une maison de pension ? 20

R. Non, M.

Q. Nous allons parler maintenant de la dernière semaine. Vous rappelez-vous si, pendant la semaine entre le 9 et le 17 de décembre, madame Odell a été malade ?

R. Oui M., elle est restée dans le lit tout le temps.

Q. Avez-vous eu occasion, pendant ce temps-là, d'aller faire quelque demande pour elle,—d'aller faire des commissions chez un médecin ?

R. Oui, M.

Q. Est-ce qu'elle vous a confié quelque chose que vous deviez donner au médecin ?

R. Oui, M.

Q. Au lieu de le donner au médecin, vous êtes allé le porter à son mari ?

R. Avec la permission.... Je devais descendre au bureau et demander la permission à M. Odell d'y aller. Je lui ai demandé la permission, et M. Odell a envoyé le domestique.

Q. Avant d'aller faire aucune commission pour elle.... 10

R. Oui, avant de faire aucune commission pour elle....

Q. Vous deviez toujours demander la permission de M. Odell ?

R. C'est elle-même qui m'avait dit cela.

Q. Quand vous deviez aller chez le médecin, vous étiez avertie par elle que vous deviez demander la permission à M. Odell d'y aller ?

R. Oui.

Q. Vous êtes allée voir M. Odell ?

R. J'ai été au bureau.

Q. Vous lui avez donné la commission ?

R. Je lui ai dit que j'avais une commission pour chez le docteur Sewell. 20

Q. Comment se fait-il qu'elle n'a pas pu demander cela à M. Odell elle-même ?

R. Je ne le sais pas ; je ne le lui ai pas demandé.

Q. Naturellement, lorsqu'elle vous a donné cette commission, vous êtes allée chez M. Odell ?

R. Oui, M., elle m'a envoyée chez M. Odell, à l'office.

Q. Maintenant, voulez-vous décrire où était la chambre dans laquelle vous couchiez en haut, vous ?

R. La chambre à coucher, en montant.....

Q. Au-dessus de quelle chambre du rez-de-chaussée était-elle ? Au-dessus de quelle chambre du rez-de-chaussée se trouvait votre chambre à coucher à vous ?

R. Ce n'était pas au-dessus du rez-de-chaussée, c'est dans le dernier étage.

Q. Au-dessus de quelle chambre se trouvait-elle dans l'étage qui serait en bas de l'étage dans lequel vous étiez ?

R. Ça serait, autant que je me rappelle, ce serait au-dessus du fumoir.

10

Q. Au-dessus du fumoir ?

R. Oui, M.

Q. Le fumoir, si je ne me trompe pas, était à droite, en entrant ?

Q. Dans le passage ?

R. Oui.

Q. Et le spare bed room était à l'autre bout du passage ?

R. Oui, M.

Q. Séparée par un corridor et un escalier qui descendait en bas ?

R. Oui, M.

Q. Vous avez dit, si je me rappelle bien, que vous ne connaissiez 20 pas beaucoup Raymond avant d'aller chez les Odell ?

R. Non, M.

Q. Vous êtes arrivée chez les Odell pour y rester le Mercredi des Cendres au soir ?

R. Oui.

Q. En 1893 ?

R. Oui, autant que je me rappelle, oui, M.

Q. Combien de jours après votre arrivée Raymond est-il allé pour la première fois chez madame Odell ?

R. Je ne me rappelle pas du tout. Je sais que nous avons eu un pique-nique, et je crois même que c'est dans la même semaine.

Q. Avec qui êtes-vous allée au Sault ce soir-là

R. Ce soir-là, le premier soir, c'est avec un autre monsieur.

Q. Qui ?

R. Ce n'est pas nécessaire que je vous le dise. Ce n'est pas dans la cause du tout, cela.

Q. Je vous demande de nouveau avec qui vous y êtes allée ? 10

R. Suis-je obligée de répondre, Votre Honneur ?

La Cour décide que le témoin n'est pas obligée de répondre, à moins que ce ne soit M. Odell.

R. Non, M. ce n'est pas avec M. Odell.

Q. Quand M. Raymond est-il venu à la maison, à part de cette fois que vous êtes allée au pique-nique ?

R. Plusieurs fois. Pas au théâtre, et M. Raymond était souvent de la partie.

Q. M. Odell était-il là ?

R. Oui, M. 20

Q. Quand Raymond est-il venu à la maison, la première fois, en l'absence de M. Odell, après votre arrivée là ?

R. Le premier voyage que M. Odell a fait à Montréal après.

Q. Quand était-ce ?

R. A ma connaissance ce serait un mois et demi, un mois ou cinq semaines après, parce que je suis restée trois semaines chez M. Odell, ensuite je suis partie et j'ai restée trois semaines à Montréal, et je suis revenue là, et c'est après mon retour de Montréal que M. Raymond est entré dans la nuit pour la première fois, à ma connaissance.

Q. Pendant que vous étiez à Montréal, pendant ce voyage-là avez-vous vu M. Odell à Montréal ?

R. Oui, M.

Q. L'avez-vous plusieurs fois à Montréal ?

R. Deux fois, M.

Q. Où avez-vous pensionné pendant que vous étiez à Montréal ?

R. Au 63, rue Dubord.

Q. Quel était le nom de la dame qui tenait la pension ?

R. Je ne m'en rappelle plus. J'ai essayé de le chercher ; je ne me rappelle pas du nom.

10

Q. Est-ce madame Bissaillon ?

R. Oui, M.

Q. Vous l'avez vu en Cour cette personne là ?

R. J'ai cru la voir dans le passage l'autre jour.

Q. Vous êtes partie subitement de chez Madame Bisasillon ?

R. Parce que je n'aimais pas la pension, monsieur.

Q. Alors vous êtes partie de votre propre gré ?

R. Oui, M.

Q. Vous êtes certaine de cela ?

R. Absolument. J'avais dit que je resterais huit ou quinze jours. 20

Q. Madame Bissaillon n'a rien eu à faire avec votre départ, du tout ?

R. Non, M.

Q. Vous jurez positivement que Madame Bissaillon ne vous a pas intimé que vous deviez partir ?

R. Non, M.

Q. Vous êtes partie un dimanche matin, si je ne me trompe pas ?

R. Non, M. Je suis partie ou le lundi matin,—le dimanche après-midi je crois.

Q. M. Odell est arrivé à Montréal le dimanche matin ?

R. Oui, M.

Q. En arrivant, il s'est rendu directement chez vous, à votre maison de pension ?

R. Oui. Il avait un paquet pour madame Odell à me donner.

Q. Avant de se rendre au Windsor, il est arrêté chez vous ?

R Oui.

10

Q. Quand il est arrivé chez vous, vous étiez encore au lit ?

R. Oui, et le petit garçon qui a ouvert la porte l'a fait monter directement dans ma chambre.

Q. C'est à la suite de cette visite-là que vous êtes partie de chez madame Bisaillon, la même après-midi ?

R. Non. J'ai cherché une pension dans l'après-midi je pense et..

Q. Cet après-midi-là vous êtes partie de chez madame Bisaillon ?

R. Oui.

Q. Et vous jurez que madame Bisaillon ne vous a pas intimé que vous deviez partir ?

20

R. Non, M.

Q. Madame Bissillon est-elle entrée dans votre chambre, quand vous étiez là avec M. Odell ?

R. Oui. M. Odell est resté trois secondes ; la porte n'était pas fermée,—et on l'a fait monter directement dans ma chambre.

Q. A tout évènement, c'est dans l'après-midi du même jour que vous êtes partie ?

R. Oui, M.

Q. Maintenant, après votre retour de Montréal, quand cet incident est arrivé, vous êtes allée chez M. Odell directement ?

R. Après mon retour de Montréal, oui. Monsieur et Madame Odell m'attendaient aux chars.

Q. Pouvez-vous donner à peu près la date de votre arrivée ?

R. Je ne peux pas donner une date parfaitement exacte, mais je crois que c'est le 29 de mars. Autant que je peux me rappeler, c'était le 29 de mars.

Q. Après cette arrivée chez M. Odell, combien de temps s'est-il écoulé avant le départ de M. Odell de la maison,—avant qu'il soit parti 01 pour faire un voyage ?

R. Deux ou trois jours, je crois.

Q. Et la même après-midi du jour où M. Odell est parti, vous ou Madame Odell, avez téléphoné à Raymond qu'il partait ?

R. Oui.

Q. Où lui avez-vous téléphoné ?

R. Je ne me rappelle pas, cette fois-là.

Q. A tout évènement, vous vous rappelez que c'est par téléphone que vous l'avez averti ?

R. Je ne me rappelle pas. Je sais qu'il a été averti. Je ne me 20 rappelle pas....

Q. Vous rappelez-vous comment il a été averti ?

R. Non, je ne me rappelle pas comment il a été averti cette fois-là.

Q. Vous vous rappelez qu'il a été averti ?

R. Certainement qu'il a été averti.

Q. S'il a été averti, ou était-il lorsqu'il a été averti ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Est-ce vous qui l'avez averti ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Est-ce Madame Odell qui l'a averti ?

R. Je ne m'en rappelle pas. M.

Q. Vous rappelez-vous le jour de la semaine que c'était ?

R. Je crois que c'était le jeudi.

Q. Vous rappelez vous de la date ?

R. Bien....Je suis revenue. ..je crois être revenue le 29, et je crois que c'est une couple de jours après. Je ne me rappelle pas au juste.

10

Q. Vous ne vous rappelez pas si M. Raymond a été notifié par lettre ?

R. Je serais bien en peine de vous le dire. Je vous ai dit que je m'en souviens pas.

Q. Vous rappelez-vous si c'est l'avant-midi, ou l'après-midi ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous rappelez-vous si c'était le soir ?

R. J'ai dit que je ne me rappelais de rien de cela.

Q. Comment se fait-il que vous vous rappelez le jour de la semaine ?

20

R. Je me rappelle le jour de la semaine....le jour que M. Odell est parti, je ne suis pas certaine, mais je crois que c'est le jeudi.

Q. Pouvez-vous vous rappeler si c'est par lettre ou par téléphone qu'il a été averti ?

R. Non, M. Je ne m'en rappelle pas.

Q. M. Raymond avait-il le téléphone chez lui ?

R. Non, M.

Q. Si je ne me trompe pas, vous avez dit, dans votre examen en chef, que quand M. Odell partait, M. Raymond arrivait à minuit ?

R. Oui, M.

Q. Toujours à minuit ?

R. Bien, oui....Des fois il arrivait à minuit moins quart, des fois il arrivait à une heure.

Q. Ce soir-là, à quelle heure est-il arrivé ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous ne savez pas si c'est à minuit, ou minuit moins un quart ?

R. Non, je ne sais pas.

10

Q. Vous rappelez-vous à quelle heure il est parti ce soir-là ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous rappelez-vous qui lui a ouvert la porte, la première fois de tout ?

R. C'est Madame Odell.

Q. Où étiez-vous ?

R. J'étais en bas avec elle, mais je l'ai vu passer. Je suis montée de suite dans ma chambre ; je ne lui ai pas parlé.

Q. Vous saviez, dans la journée que Raymond devait venir le soir ?

R. Oui, M.

20

Q. Madame Odell vous l'a dit ?

R. Oui, M.

Q. A quelle heure M. Odell est-il parti ?

R. Je ne me rappelle pas. Je pense qu'il est parti pour Montréal ....il devait être parti par le train de dix heures et demie.

Q. C'est avant son départ que Madame Odell vous a dit que M. Raymond devait venir ?

R. Oui, M.

Q. Vous avez dit plusieurs fois que vous ne vous rappelez pas si c'est vous ou Madame Odell qui l'avez notifié du départ de M. Odell ?

R. Non, je ne m'en rappelle pas.

Q. C'est aux environs de minuit qu'il est arrivé ?

R. Oui, M.

Q. Vous êtes certaine de cela ?

R. C'était toujours à peu près l'heure qu'il arrivait. 10

Q. Madame Odell a-t-elle changé de costume ce soir-là ?

R. Oui, M.

Q. Quel costume a-t-elle mis ce soir-là ?

R. Comment elle s'habillait ?—Comme je l'ai dit tantôt.

Q. Toujours de la même manière ?

R. Oui, M.

Q. Il n'y avait pas de variété dans les décors ?

R. Des fois une robe de chambre, des fois un petit gilet rose.

Q. Ce soir-là ?

R. Je ne me rappelle pas lequel des deux costumes elle avait. 20

Q. Vous ne pouvez pas vous en rappeler ?

R. Non, M. je ne m'en rappelle pas. Je n'ai pas pris note de cela, vous savez.

Q. A quelle heure est-il parti ce soir-là ?

R. Je ne sais pas du tout. Je ne sais pas. Des fois il sortait à 2 hrs., 3 hrs., 4 hrs. Ça dépend....Je ne sais pas.

Q. Savez-vous, ce soir-là, à quelle heure il est parti ?

R. Non, je ne m'en rappelle pas.

Q. Aviez-vous connaissance de son départ ?

R. Oui, des fois, je l'entendais fermer la porte.

Q. Je vous demande cette fois-là ?

R. Je ne me rappelle pas cette fois-là, je ne m'en rappelle pas directement. J'en avais connaissance presqu'à chaque fois qu'il partait.

10

Q. Cette fois-là pouvez-vous vous en rappeler ?

R. Je ne peux pas le jurer. Je ne peux pas me rappeler si, cette fois-là, j'en ai eu connaissance ; mais presque toutes les fois j'en avais connaissance, parce que Madame Odell m'éveillait en montant.

Q. Vous rappelez-vous si, cette fois-là, elle vous a éveillée ?

R. Elle m'éveillait chaque fois.

Q. Alors, elle a du vous éveiller cette fois-là ?

R. ....

Q. Voulez-vous raconter ce qu'elle vous a dit ?

R. Elle parlait peu.

20

Q. Toujours....?

R. Je ne me rappelle pas de ce qu'elle disait.

Q. Vous ne vous rappelez pas de ce qu'elle vous a dit ce soir-là ?

R. Non, M.

Q. Vous ne vous rappelez pas non plus de ce que vous lui avez dit ?

R. Je me rappelle de lui avoir fait des reproches, lui dire qu'elle avait tort.

Q. Ce soir-là ?

R. Tous les soirs c'était la même chose.

Q. Ce soir-là, suffit que c'était le premier soir, est-ce que vous lui avez fait des reproches ?

R. J'ai du lui en faire ; je lui en fait à chaque fois.

Q. Quel genre de reproches lui avez-vous fait ce soir-là ?

R. Je ne spécifie pas plus ce soir-là, je ne me rappelle pas plus ce soir-là qu'un autre soir.

10

Q. Vous avez du lui en faire ce soir-là ?

R. Oui. A chaque fois je lui disais qu'elle avait tort, qu'elle agissait mal, qu'un jour ou l'autre elle viendrait à se faire prendre.

Q. Vous lui disiez qu'elle finirait par se faire prendre ?

Q. Oui.

Q. Vous lui avez dit rien autre chose ?

R. Non, monsieur, je ne m'en rappelle pas. Je disais des choses qui équivalaient à la même chose.

Q. Quand la seconde visite a-t-elle eu lieu ?

R. Au second voyage de M. Odell.

20

Q. Quand était-ce ?

R. Je ne me rappelle pas.

Q. A chaque fois qu'il partait, Raymond venait ?

R. A chaque fois qu'il partait, oui.

Q. Vous rappelez-vous à peu près dans quel intervalle de temps il est parti pour le second voyage ?

R. Il partait au bout de quinze jours, trois semaines.

Q. Et cette fois, c'était encore la même cérémonie, et Raymond était notifié ?

R. Oui, monsieur.

Q. Savez-vous si c'est par téléphone ou par lettre ?

R. Des fois par lettre,—plus souvent par téléphone.

Q. Pouvez-vous vous rappeler, la seconde fois qu'il a été téléphoné à Raymond ?

R. Je ne peux me rappeler. Je me rappelle de tout en général.

Q. Vous ne vous rappelez de rien en particulier ?

R. Non, monsieur. 10

Q. Le soir, à quelle heure est-il arrvé ?

R. Je ne m'en rappelle pas. Il arrivait toujours à la même heure.

Q. Toujours vers minuit ?

R. Oui, monsieur.

Q. Ou étiez-vous, lorsqu'il est arrivé la seconde fois ?

R. Je crois que, la seconde fois, je l'ai vu passer.

Q. Où étiez-vous ?

R. J'étais en bas.

Q. En bas, dans la chambre à coucher ?

R. Ou dans le salon. Je l'ai vu passer ; j'ai vu une personne 20 entrer.

Q. Ou allait-il ?

R. Il allait dans le smoking room.

Q. Vous étiez soit dans la chambre à coucher soit dans le salon, et vous le voyiez passer pour aller dans le fumoir ?

R. J'étais dans la porte, monsieur.

Q. Etiez-vous dans la chambre, ou si vous étiez dans la porte ?

R. J'étais dans la porte.

Q. De quelle chambre ?

R. De la chambre à coucher ou du salon, je ne me rappelle pas.

Q. Et puis, vous êtes montée vous coucher complaisamment encore' lorsqu'il est arrivé ?

R. Oui, j'ai monté me coucher,—complaisamment.

Q. Vous ne lui avez fait aucun reproche, lorsqu'elle est montée ?

R. Oui, monsieur.

Q. Lui aviez-vous fait des reproches avant, dans le jour, pendant 10 qu'elle envoyait des commissions à Raymond ?

R. Je ne lui répétais pas toujours la même chose, tous les jours. C'était son affaire.

Q. La seconde fois, lui avez-vous dit....

Q. Souvent je lui disais que j'avais peur pour elle, et que moi je ne ferais pas ça.

Q. Quand elle envoyait ses commissions, lui avez-vous dit cela ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Si j'ai bien compris votre témoignage, vous lui avez toujours fait des reproches, quand elle remontait ? 20

R. Oui, assez souvent.

Q. Au lieu de lui faire des reproches quand elle remontait, si vous étiez restée en bas, qu'est-ce qui serait arrivé, croyez-vous ?

R. Je ne sais pas ; je n'ai jamais pris la peine de le lui demander.

Q. Je comprends, mais vous avez peut-être assez de sens moral pour comprendre ce qui serait arrivé, si vous étiez restée en bas.

R. J'ai dit que je n'aurais pas restée en bas. D'abord, M. Raymond ne venait pas pour moi, et madame Odell avait beaucoup d'influence sur moi. Je savais qu'il fallait que je monte en haut, et je montais.

Q. Est-ce qu'elle vous disait qu'il fallait que vous montiez en haut ?

R. Elle ne disait pas : il faut que tu montes en haut, mais elle me le donnait à entendre certainement.

Q. Au lieu de lui faire des reproches,—vous saviez que c'était bien bien mal ?

R. Oui, je savais que c'était bien mal.

10

Q. Au lieu de lui faire des reproches après que c'était fait, est-ce qu'il n'aurait pas été facile de rester là avec elle ?

R. Ce n'était pas mon affaire de rester avec elle.

Q. Est-ce que c'était de vos affaires de lui faire des reproches ?

R. Oui, parce que nous étions assez intimes pour que je lui en fasse.

Q. Si vous étiez assez intime avec elle pour lui faire des reproches, étiez-vous assez intime pour rester avec elle pour la protéger.

R. J'ai dit que j'avais bien peu d'expérience. Si j'ai eu tort, je le confesse grandement.

20

Q. On n'a pas besoin de votre confession ici. Répondez à la question ?

R. Je vous assure que je ne peux pas répondre plus que je vous ai dit.—C'est tout.

Q. Ne croyez-vous pas que ç'aurait été plus utile de rester avec elle plutôt que monter en haut, et lui faire des reproches de ce qu'elle avait, après ?

R. C'est parce que j'avais ordre de monter en haut.

Q. Lors de la troisième visite.... ?

R. A toutes les visites c'était la même chose.

Q. Vous me pardonnerez, si je vous demande des détails, je suis obligé de le faire.

R. Je vais toujours vous répondre la même chose.

Q. Vous répondrez la même chose quand vous voudrez. Dites-moi la date ou à peu près la date de la troisième visite ?

R. Je ne me rappelle pas de la date.

Q. A peu près. Combien de temps était-ce après la seconde visite ?

R. C'était toujours au bout de trois semaines, un mois, quinze jours.

10

Q. Qui a ouvert la porte, la troisième fois ?

R. Autant que je me rappelle, madame Odell et moi étions restése en bas.

Q. Qui a ouvert la porte cette fois-là ?

R. La porte était ouverte.

Q. Il est entré seul ?

R. La porte restait ouverte. C'était le signe, afin qu'il rentre.

Q. Il est entré seul ?

R. Il est entré de lui-même, oui.

Q. Où étiez-vous avec madame Odell, lorsqu'il est entré ?

20

R. Dans le fumoir.

Q. Il a ouvert la porte et il s'est rendu dans le fumoir où vous étiez avec madame Odell ?

R. Oui.

Q. Quand il est entré comme ça, qu'est-ce qui s'est passé ?

R. Je suis montée directement en haut.

Q. Aussitôt que vous l'avez vu arriver, vous êtes montée en haut ?

R. J'ai dit deux ou trois mots, et je suis montée.

Q. Et vous êtes restée là jusqu'à ce que madame Odell remonte vous trouver ?

R. Oui, M.

Q. Pour toutes les visites, les choses se sont passées à peu près de cette manière-là ?

R. Oui, c'était toujours la même chose.

Q. N'aviez-vous pas ouvert la porte vous-même pour M. Raymond ? 10

R. Non. Ordinairement la porte était toujours entr'ouverte.

Q. Je ne vous demande pas ordinairement, je vous demande si jamais vous avez ouvert la porte ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous ne vous en rappelez pas du tout ?

R. Non, M.

Q. Etes-vous jamais descendue en bas pendant que M. Raymond était là avec madame Odell pendant ces visites nocturnes ?

R. Non, M.

Q. Jamais ? 20

R. Non, M.—Une fois j'étais en bas, par exemple.

Q. Où étiez-vous ?

R. Pendant le mois de juin, nous couchions en bas. Moi, je couchais dans le boudoir, pendant que madame Odell restait dans la chambre à coucher avec M. Raymond.

Q. Dans quel boudoir ?

R. Dans le fumoir.

Q. Sur le canapé en avant ?

R. Oui, M.

Q. Et madame Odell était où ?

R. Madame Odell était dans la chambre a coucher, avec M. Raymond.

Q. Quelle est la distance qui sépare la chambre à coucher du fumoir ?

Q. Il y a un corridor et un escalier.

Q. Quelle est la largeur du corridor ?

R. Je serais bien en peine de vous le dire. 10

Q. Cinq ou six pieds ?

R. Je ne connais pas ça du tout.

Q. Le canapé sur lequel vous couchiez dans le fumoir était du côté sud de la maison, en arrière de la maison ?

R. Près de la porte.

Q. Près de la porte d'entrée ?

R. Oui, comme ça : à droite en entrant.

Q. A droite en entrant ?

R. Oui, M.

Q. Le lit, dans la chambre à coucher en bas, où était-il ? 20

R. Well....à la porte, à gauche en entrant.

Q. En entrant du passage ?

R. Oui, M.

Q. Vous avez dit ce matin que vous entendiez du bruit dans la chambre à coucher, un soir que madame Odell était là avec Raymond ?

R. Oui, M.

Q. Etiez-vous sur le canapé dans le fumoir ?

R. Non, M. J'étais à la porte. Elle m'avait dit, j'avais comme ordre que, si j'entendais du bruit en haut, de l'avertir. J'avais cru entendre du bruit, et je me suis rendue directement à la porte. C'est là que j'ai entendu le bruit du lit.

Q. Quelle porte ?

R. La porte de la chambre à coucher.

Q. Dans laquelle étaient madame Odell et M. Raymond ?

R. Oui.

Q. Le bruit que vous avez entendu était....

R. Un bruit de lit, comme des personnes dans un lit. 10

Q. Comme s'il y avait une personne dans le lit ?

R. Oui.

Q. Une ou deux personnes ?

R. Des personnes.... comme du monde dans un lit. Je n'étais pas en dedans de la chambre. Je ne sais pas s'il y en avait deux ou un.

Q. Le bruit était de deux personnes dans un lit, d'après ce que vous avez dit ?

R. J'ai dit qu'il y en avait une ou deux. Il y en avait deux dans la chambre, et il y avait du bruit dans le lit. 20

Q. C'était avant le départ de madame Odell pour Kamouraska ?

R. Oui, M.

Q. Avez-vous cogné à la porte, lorsque vous avez entendu ce bruit ?

R. Non, je suis retournée.

Q. Le lendemain matin, qu'avez-vous fait ?

R. Je n'ai rien fait.

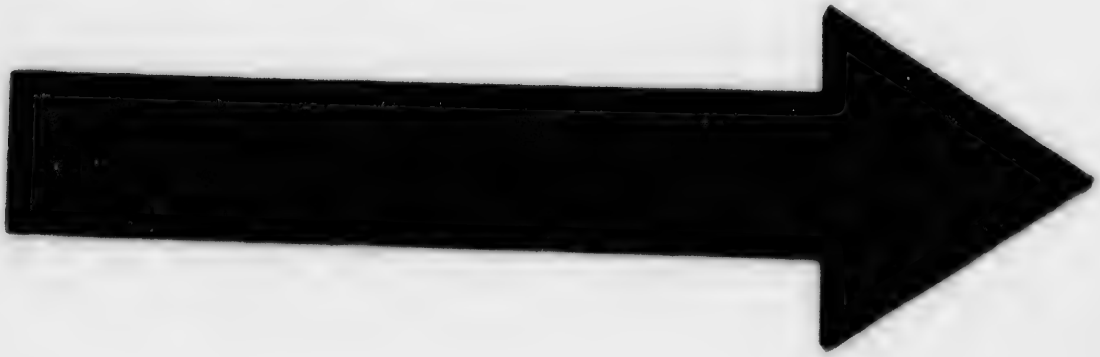

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

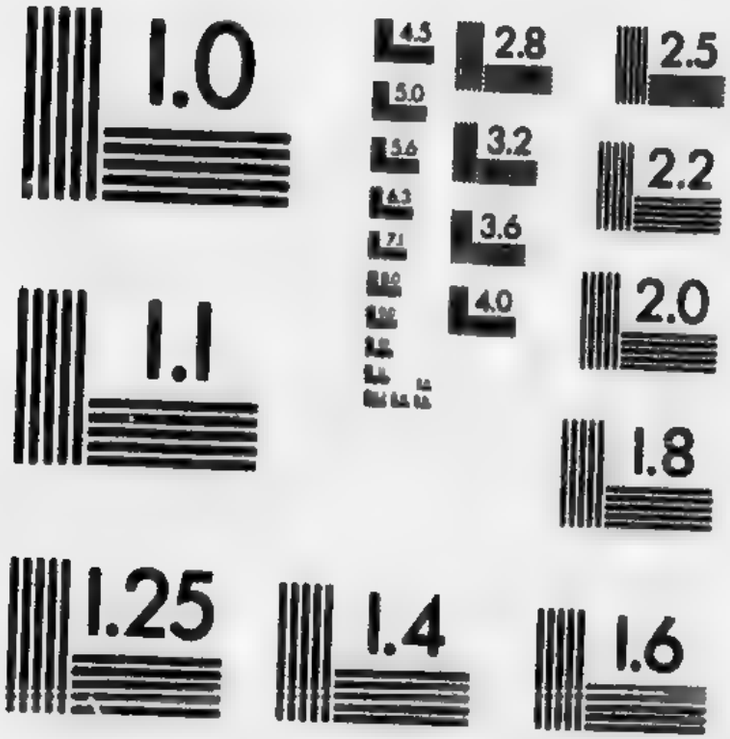

APPLIED IMAGE Inc
1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

Q. Vous êtes restée chez M. Odell ?

R. Oui, M.

Q. Vous avez continué à y demeurer ?

R. Oui, M.

Q. Vous n'avez jamais parlé de cet incident à personne ?

R. Non, jamais, à personne.

Q. Vous êtes restée, après cet incident, chez madame Odell, dans sa maison ?

R. Oui, M.

Q. Sans en dire un mot à M. Odell ni à la mère de madame Odell, 10 madame Gregory ?

R. Non.

Q. Votre mère vit, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q. Ni à votre mère ?

R. Non M.

Q. Jusqu'au mois de juin, lorsqu'elle est partie pour Kamouraska ?

R. Non.

Q. Si je ne me trompe pas, vous dites que vous n'êtes pas allée à Kamouraska ? 20

R. Non, M.

Q. Vous êtes retournée chez madame Odell au mois de septembre ?

R. Oui M.

Q. Maintenant, avant qu'elle soit partie pour Kamouraska, pouvez-vous me dire combien de fois Raymond est allé chez madame Odell pendant la nuit comme ça ?

R. Je ne sais pas, je ne peux pas dire. C'était toujours la même chose.

Q. Je vous demande combien de fois il y est allé ?

R. Je ne m'en rappelle pas,—chaque fois que M. Odell partait.

Q. Combien de fois M. Odell est-il parti ?

R. Ah, je ne m'en rappelle pas. Je n'ai jamais pris les dates de ça.

Q. Est-ce quatre fois ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Cinq fois ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Six fois ?

R. Je ne m'en rappelle pas. 10

Q. Sept fois ?

R. Si vous me demandez huit, dix fois, je ne m'en rappelle pas plus ; c'est pareil.

Q Deux fois ?

R. Plus que deux fois, certain.

Q. Y avait-il longtemps que madame Odell était de retour de Kamouraska, lorsque Raymond y est retourné le soir ?

R. Non, M. Le prochain voyage de M. Odell. Je crois que c'est au lac qu'il est allé. Je ne m'en rappelle pas du tout.

Q. Il y a retourné encore là ? 20

R. Oui, M.

Q. Pendant l'absence de M. Odell à Chicago, combien de fois Raymond est-il allé chez madame Odell ?

R. Je ne m'en rappelle pas du tout.

Q. Y est-il allé du tout pendant ce voyage-là ?

R. Oui.

Q. Plus d'une fois ?

R. Oui, M.

Q. Deux fois ?

R. Je pense qu'il est venu quatre fois,—quatre ou cinq fois.

Q. Quatre ou cinq fois ?

R. Oui, autant que je peux me rappeler.

Q. Après ça, ses visites se sont toujours répétées de la même manière ?

R. Toujours.

Q. Jusqu'à quand ? Quand y est-il allé pour la dernière fois ? 10

R. Jusqu'au dernier voyage de M. Odell à Montréal en novembre, à la fin de novembre.

Q. C'est la dernière fois qu'il est allé faire visite à madame Odell le soir, comme cela ?

R. Oui, M.

Q. Maintenant, M. Raymond était très intime dans la maison n'est-ce pas ?

R. Dans la maison ?

Q. Avec madame Odell ?

R. Oui, M. 20

Q. Et avec M. Odell ?

R. Non M.

Q. Ils n'étaient pas intimes ?

R. Non, M.

Q. Est-ce que M. Odell ne lui a pas téléphoné quelques jours avant les difficultés entre lui et sa femme, pour lui demander de prendre part à un pique-nique ?

Q. Des pique-niques combien y en a-t-il eu, pendant que vous étiez-là ?

R. Je serais bien en peine de vous le dire. Pendant trois semaines nous en avons eu plusieurs fois. Pendant trois semaines, nous sommes sortis tous les soirs : des fois pour aller au théâtre, des fois pour aller au Sault.

Q. M. Odell était toujours là ?

R. Oui, M.

Q. M. Raymond aussi ?

R. Pas toujours M. Raymond ; mais trois ou quatre fois. 10

Q. Très souvent il y était ?

R. Oui, M.

Q. M. Raymond était avec madame Odell ?

R. Oui, trois ou quatre fois il était avec madame Odell

Q. Maintenant, êtes-vous bien positive à dire que vous ne vous rappelez pas qui est-ce qui recevait M. Raymond à la porte, quand il entrait chez madame Odell ?

R. Je ne le savais pas. Nous laissions la porte entr'ouverte. C'est nous qui le recevions. Il entrait lui-même.

Q. Où le receviez-vous ? 20

R. Nous restions dans le boudoir, c'est-à-dire dans le fumoir ordinairement.

Q. C'est-il certain, cela ?

R. Oui, M.

Q. Vous n'avez pas de doute là-dessus ?

R. Non, M. pas de doute.

Q. Comment se fait-il que hier, on vous a posée cette question-ci, en parlant de M. Raymond : " Qui est-ce qui le recevait à la porte, " et que vous avez répondu : " Madame Odell et moi " ?

R. Oui, M.—C'est madame Odell et moi qui l'avons demandé à M. Odell

Q. Q'uest-ce que M. Odell a dit ?

R. M. Odell ne voulait pas, et madame Odell m'a demandé de tâcher d'amener M. Odell à consentir. Nous avons réussi à faire téléphoner M. Odell pour demander à M. Raymond de prendre part au pique-nique. Je crois que c'est moi qui ai sonné le téléphone.

Q. A ce pique-nique-là, M. Odell y est allé avec vous, et M. Raymond y est allé avec madame Odell ?

R. M. Raymond n'y a pas été à ce pique-nique-là.

Q. A-t-il refusé d'y aller ? 10

R. Oui, M. Dans ce temps-là, il n'est pas allé à aucun pique-nique

Q. Dans l'automne ?

R. Non. C'est le seul pique-nique que nous ayons eu dans l'au . tomne.

Q. Est-il allé dans la maison ?

R. Oui, comme d'habitude, quand M. Odell était absent.

Q. Quand M. Odell y était, il n'est pas venu du tout ?

R. Non, M.

Q. Jamais ?

R. Non. M. Raymond n'est jamais venu pendant que M. Odell y était, pendant ce temps-là, dans l'automne. 20

Q. Et à part de ça,—pendant le jour, pendant les heures ordinaires est-ce que M. Odell savait que Raymond allait dans sa maison ?

R. A part du pique-nique que nous avons eu, non.

Q. Y est-il allé, à part du pique-nique ?

R. Pas à ma connaissance.

R. Oui, la porte restait entr'ouverte, et c'est nous qui le recevions. La porte restait entr'ouverte. S'il faut vous mettre les points sur les i, je vais vous les mettre, monsieur.

Q. Alors ce n'est pas le cas que vous avez reçu M. Raymond ?

R. Nous l'attendions, et nous laissions la porte entr'ouverte.

Q. Etiez-vous dans le fumoir ?

R. Nous laissions la porte entr'ouverte. C'était un signe.

Q. Il y a deux portes à la maison ?

R. Oui. Le signe était de laisser la porte entr'ouverte, du dehors ; c'était signe qu'elle était seule.

Q. Qui débarrait la porte à l'intérieur ? 10

R. Madame Odell ou moi.

Q. Quand la débarriez-vous ?

R. Vers 10 heures et demie, 11 heures des fois je ne sais pas, je ne me rappelle pas.

Q. Aussitôt après le départ de M. Odell ?

R. Oui, parce que la servante fermait la porte sous clef.

Q. Et vous la fassiez ouvrir aussitôt qu'il était parti ?

R. Nous l'ouvrions nous-mêmes.

Q. Quand il était entré, est-ce que vous barriez la porte ?

R. Non, M. Je descendais le matin pour la barrer moi-même. Madame Odell m'envoyait. 20

Q. A quelle heure ?

R. Des fois à cinq heures, des fois à six heures aussitôt que je m'éveillais.

Q. Est-ce que vous éveilliez toujours vers cette heure-là ?

R. Non. Des fois, je la fermais à sept heures. Il fallait tâcher de la fermer avant que la servante monte, pour pas qu'elle s'en aperçoive

Q. Quand avez-vous connu madame Odell pour la première fois ?

R. Je ne me rappelle pas beaucoup M. C'est à peu près un an, un an et demi avant que j'arrive là, je crois.

Q. Vous rappelez-vous d'avoir rencontré Madame Odell, avec votre sœur vis-à-vis de chez elle, de l'autre côté de la rue ?

R. Oui, M.

Q. Quand M. et madame Odell étaient présents ?

R. Oui. C'est là qu'elle m'a présentée pour la première fois.

Q. Dans l'été de 1892 ?

R. Oui, M. Je crois.

Q. Vos rapports avec elle étaient limités à des rapports ordinaires d'amitié en 1892 ? 10

R. Oui, j'y allais souvent, le dimanche matin, après la messe de huit heures.

Q. En 1893, au mois de février, vous êtes allée rester là ?

R. Oui, M.

Q. Jusqu'au moment de leur bal, avant le Mercredi des cendres, aviez-vous jamais pris un repas dans la maison ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Lui aviez-vous jamais fait d'autres visites que les visites ordinaires que l'on fait dans la société,—jusqu'à cette époque-là ? 20

R. Non, M. Je lui ai fait des visites quelquefois intimes.

Q. Quelquefois intimes ?

R. Oui. Je vous dis que j'allais là souvent le dimanche après la messe de huit heures.

Q. Mais vous n'aviez pas de relations intimes avec madame Odell ?

Q. Comme vous voyez, d'après les visites que je lui faisais....

Q. Sortiez-vous souvent avec elle, avant que vous ayiez été rester là ?

R. Non, M.

Q. Vous n'êtes jamais sortie avec elle avant cela ?

R. Une couple de fois je me rappelle être montée sur la rue St-Jean avec elle, une couple de fois.

Q. Vous l'aviez rencontrée par accident ?

R. Oui.

Q. A part de cela, vous n'avez pas fait de visite avec elle ?

R. Non.

10

Q. Vous avez été invitée au bal qui a été donné chez Madame Odell ?

R. Oui, M.

Q. Trois jours avant votre entrée dans la maison ?

R. Le bal, oui, M.

Q. C'est M. Odell qui est allé vous porter votre invitation ?

R. C'est parce que j'avais été chercher le Directory pour Madame Odell,—Monsieur et Madame Odell avaient quelques invitations à porter à des intimes,—M. Odell a laissé la nôtre à la porte Madame Odell était avec lui.

20

Q. Dans tous les cas, l'invitation a été laissée chez vous par M. Odell ?

R. Oui, M.

Q. Vous êtes allée, le Mercredi des Cendres chez elle ?—Il y avait un petit parti de plaisir ce soir-là ?

R. Oui.

Q. C'est une maison où l'on veille tard, ordinairement ?

R. Oui, M.

Q. Quelquefois, quand on allait dans les pique-niques,—ce qui se faisait assez souvent—on entrait très tard le soir, ou plutôt le matin ?

R. Très tard, Monsieur.

Q. Pendant les trois semaines qui ont suivi votre visite dans cette maison-là, les pique-niques se sont succédés très rapidement, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q. On rentrait à toute heure de la nuit de ces pique-niques-là, n'est-ce pas ?

R. Oui, M. On rentrait très tard.

Q. M. Odell était là tout le temps ? 10

R. Oui, M.

Q. Quand vous êtes allée à cette petite soirée du Mercredi des Cendres, au soir, qui était allé avec vous ?

R. Comment, qui y était allé....? Je crois que j'y suis allée seule.

Q. Votre sœur n'est pas allée avec vous ?

R. Je ne me rappelle pas qu'elle y était.

Q. Quels étaient les autres invités ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous ne vous en rappelez pas du tout ? 20

R. Je ne m'en rappelle pas, mais....C'est intime cela. Ça ne se rapporte pas à la cause du tout. Je les nommerai bien, si vous le voulez.

Q. J'aimerais à les avoir ?

R. Suis-je obligée de répondre, Votre Honneur ?—Il y avait M. et Madame Carbray, deux des demoiselles Murray....Je ne me rappelle pas de tous ceux qu'il y avait, ceux qui étaient là....

Q, A quelle heure vous-êtes-vous séparés ?

R. Je suis restée à coucher là.

Q. Oui, mais à quelle heure vous êtes-vous séparés ?

R. A peu près vers....Je ne peux pas fixer le temps.

Q. Une heure ou deux ?

R. C'est à peu près le temps. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Quand les autres invités sont partis, vous êtes restée là, vous ?

R. Oui, M.

Q. Vous êtes restée là sur quelle invitation ?

R. Je suis restée là sur l'invitation de Madame Odell. 10

Q. Et vous êtes restée là pendant trois semaines ?

R. Oui, M.

Q. Sans retourner chez vous ?

R. Oui, M.—c'est-à-dire j'ai mis le pied à la maison, vous savez, mais sans y retourner. C'est-à-dire, je suis allée là....je suis arrivée le mercredi et je suis allée chez nous le vendredi, et je suis retournée le samedi, chez Madame Odell, je ne me rappelle pas au juste, je ne donnerai pas ça comme certain.

Q. A tout évènement, vous n'avez pas été absente plus d'une journée ou deux ? 20

R. Non, monsieur.

Q. Vous êtes restée là jusqu'au moment de votre départ pour Montréal ?

R. Oui.

Q. Quand vous êtes partie pour aller à Montréal, vous êtes partie de la maison de M. Odell ?

R. Oui, monsieur.

Q. Et quand vous êtes retournée de Montréal, au bout de trois semaines, vous êtes retournée chez M. Odell ?

R. Oui, monsieur.

Q. Quand vous êtes arrivée là, d'abord, qui était dans la maison ?

R. Quand je suis revenue de Montréal ?

Q. Non, le mercredi des Cendres ?.. Il y avait Monsieur et Madame Odell ?

R. Oui, M.

Q. Et combien d'enfants ?

R. Quatre enfants, huit ans, neuf ans, l'aîné. 10

Q. Ensuite ?

R. Sept ans.

Q. Ensuite, le bébé. quel âge avait-il ?

R. Deux ans, deux ou trois ans.

Q. Quelle était la bonne des enfants ?

R. Mary Ann.

Q Qui était la fille de chambre ?

R. Lillie.

Q. Lillie Healey ?

R. Oui M., Lillie Healy. 20

Q. Qui était la cuisinière ?

R. Mary James.

Q. Quels étaient les plus intimes à la maison ? Quels étaient ceux qui y allaient le plus souvent parmi les étrangers ?

R. Je ne serais pas capable de vous le dire. Nous avons eu des pique-niques pendant trois semaines, et nous étions toujours tous ensemble. Je ne peux pas dire quels étaient les plus intimes dans la maison.

Q. Quels étaient ceux qui étaient tous ensemble comme cela ?

R. Quelquefois....Ça dépend des pique-niques. Je ne peux pas nommer toutes les personnes qui y allaient, je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous n'êtes pas capable de le dire ?

R. Non.—S'il faut que je passe la journée à penser à cela....

Q. Combien de fois êtes-vous sortie avec M. Odell, seule en voiture 10 pendant les premières trois semaines que vous avez été là ?

R. Presqu'à chaque pique-nique j'y allais avec M. Odell.

Q. Quand vous êtes entrée dans la maison, combien de jours après votre arrivée, avez-vous commencé à appeler M. Odell du nom de Loo ?

R. Je ne me rappelle pas, M.

Q. N'est-il pas vrai que deux ou trois jours après votre arrivée dans la maison, vous avez commencé à appeler M. Odell Loo ?

R. Non, parce que, quand je suis allée à Montréal, trois semaines après, je ne l'appelais pas Loo.

Q. Vous êtes certain de cela ?

20

R. Positive, M.

Q. Quand avez-vous commencé à l'appeler comme ça ?

R. Je ne m'en rappelle pas du tout.

Q. Est-ce avant le départ de Madame Odell pour Kamouraska ?

R. Oui.

Q. Combien de temps avant ?

R. Pas mal longtemps avant.

Q. Raymond, à part des visites nocturnes dont vous avez parlé et les pique-niques, combien de fois est-il allé à peu près chez Madame Odell, depuis votre entrée dans sa maison jusqu'à votre départ pour Montréal ?

R. Il n'est jamais venu à part que pendant les pique-niques, parce que M. Odell ne s'est pas absenté pendant ce temps-là.

Q. Quand M. Odell y était, il ne venait pas ?

R. Il venait quand il y avait quelques petites parties de plaisir et qu'il était invité.

Q. Il n'allait pas faire de visites ? 10

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Il n'y allait pas avec sa mère ?

R. Je ne l'ai pas vu.

Q. S'il y avait été, vous l'auriez vu, n'est-ce pas.

R. Probablement—J'aurais pu être sortie.

Q. Vous rappelez-vous, avant le départ de Madame Odell pour Kamouraska, si vous avez eu une entrevue avec Madame Gregory, la mère de Madame Odell ?

R. Oui, M.

Q. Vous rappelez-vous de ce qui s'est passé entre vous et elle, à 20 cette entrevue-là, en autant qu'il a été question de Madame Odell et de son mari et de vous ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous rappelez-vous qu'elle vous a parlé de votre séjour chez sa fille ?

R. Oui, elle m'en a parlé.

Q. Vous rappelez-vous qu'elle vous a dit que c'était peut-être indiscret de votre part d'être là ?

R. Non, elle ne m'a pas directement dit cela.

Q. Si elle ne vous a pas directement dit cela, qu'est-ce qu'elle vous a dit ?

R. Elle m'a dit des petites choses, mais je les ai rapportées à Madame Odell, et Madame Odell m'a dit que ce n'était pas de ses affaires.

Q. Je vous demande qu'est-ce que c'est qu'elle vous a dit ?

R. Je ne m'en rappelle pas, et je vous dis que ça n'a pas du tout rapport avec cette cause-ci.

Q. Pardon, mademoiselle. Vous m'excuserez si je diffère d'opinion avec vous la-dessus. Je vous demande de rapporter ce que Madame Gregory vous a dit ? 10

R. Je ne me rappelle pas exactement ce qu'elle m'a dit.—Objecté, vu que cette preuve ne découle pas l'examen en chef. Objection renvoyée.

Q. Rapportez ce que Madame Gregory vous a dit ?

R. Je ne me rappelle pas ce qu'elle m'a dit. Je me rappelle qu'elle m'a fait des remarques, j'en ai parlé à Madame Odell, et Madame Odell m'a dit que ce n'était pas de ses affaires.

Q. Vous avez dit que vous vous rappeliez qu'elle vous avait fait des remarques ; quelles remarques vous a-t-elle faites ?

R. Je ne me rappelle pas, quelle chose de ce genre-là, de ce que vous venez de dire. 20

Q. Que vous ne deviez pas être dans cette maison-là ?

R. Je ne me rappelle pas si c'était exactement cela,—quelque chose comme ça.

Q. C'était quelque chose comme ça ?

R. Oui.

Q. Avez-vous communiqué le résultat de votre entrevue avec Mme Gregory à M. Odell ?

R. Non, M.

Q. Avez-vous dit à M. Odell ce qui s'était passé entre Madame Gregory et vous ?

R. Non, M.

Q. Avez-vous communiqué le résultat de votre entrevue à Madame Odell ?

R. Je me rappelle lui avoir dit ces remarques-là que Madame Gregory avait passées, et elle a dit que ce n'était pas de ses affaires.

Q. Avez-vous fait ces remarques-là par écrit, par lettres ?

R. Je ne me rappelle pas non plus.

Q. Vous rappelez-vous avoir reçu une lettre de Madame Odell, à 10 propos de cette visite que vous aviez faite chez sa mère ?

R. Je ne me rappelle pas en avoir reçu, mais je sais que, sur ses lettres, elle me disait que sa mère se mêlat de ses affaires, et que si elle ne se mêlait pas de ses affaires, qu'elle allait se fâcher.

Q. Avez-vous cette lettre-là ?

R. Toutes mes lettres sont parmi les lettres que la Cour a.

Q. Voulez-vous avoir la complaisance de la trouver ici ? (Le témoin cherche parmi tous les exhibits déjà produits) ?

R. La voilà. C'est la lettre exhibit 32 du demandeur à l'enquête, en date du 4 de juillet 1893.

20

Q. Vous rappelez-vous d'en avoir reçu une autre ?

R. Non, M. J'ai tout cherché mes lettres, et c'est tout ce que j'ai. M. Odell avait toutes ces lettres-là. J'ai regardé partout pour en trouver d'autres, et je n'en trouve pas.

Q. Est-ce que vous n'en avez pas reçu une vers le 19 ou le 20 juillet ?

R. Je ne m'en rappelle pas, M.

Q. Vous ne vous rappelez pas d'autres lettres dans lesquelles il serait question de votre entrevue avec Madame Gregory et de difficultés avec son mari, à part de celle-là ?

R. Non, M.

Q. Si vous vous en rappeliez, vous le diriez, sans doute ?

R. Oui, M.

Q. Vous êtes certaine que vous avez cherché toutes vos lettres ?

R. Oui, M. je les ai cherchées encore avant-hier.

Q. Vous n'avez pas eu d'autres lettres que celles-ci ?

R. Je ne m'en rappelle pas, je n'en trouve pas, et je ne me rappelle pas avoir déchiré aucune lettre de madame Odell.

Q. Si vous en aviez déchiré, vous vous en rappelleriez ?

R. Oui.

10

Q. Si vous avez dit, dans une lettre que vous adressiez à madame Odell, que vous veniez de recevoir une lettre d'elle dans laquelle elle vous demandait des détails sur la querelle qui avait eu lieu entre madame Gregory et Loo, son mari, est-ce que vous vous en rappelleriez ?

R. Je me rappelle qu'elle m'a parlé de ça, mais je n'étais pas la cause de cela.

R. Je ne vous demande pas si vous étiez la cause de cela ou non ; mais avez-vous eu une lettre de madame Odell à propos de cela ?

R. Je ne me rappelle pas beaucoup. Si j'avais la lettre devant 20
moi, je m'en rappellerais, mais je ne me rappelle pas de cela.

Q. Quand madame Odell est allée à Kamouraska, vous êtes allée chez votre mère, n'est-ce pas ?

R. Oui. Je suis partie moi-même pour la campagne.

Q. Non. Vous êtes restée là quelque temps ?

R. Quatre ou cinq jours.

Q. Pas plus ?

R. Non. J'attendais après ce qu'il me fallait pour partir.

Q. Vous êtes allée chez votre mère, à tout évènement ?

R. Oui, M.

Q- Madame Odell est partie le 27 juin pour Kamouraska ?

R. Je crois être partie avant pourtant. Je ne sais pas, je ne me rappelle pas au juste.

Q. Mais vous ne pouvez pas jurer que ces dates-là ne sont pas exactes, certain ; je ne m'en rappelle pas.

Q. Le lendemain du départ de Madame Odell, avez-vous rencontré M. Odell ?

R. Le lendemain du départ de Madame Odell je ne me rappelle 10
pas de ça Je l'ai vu, mais je ne me rappelle pas quel était le jour.

Q. Madame votre mère était-elle satisfaite de votre séjour chez M. Odell ?

R. Maman ?—Elle n'en faisait pas de cas.

Q. Elle ne se plaignait pas de vos rapports avec M. Odell ?

R. Ah non,—Maman se plaignait de tout le monde—non, parce que Maman a dit : il n'y a pas un homme comme M. Odell.—Elle a toujours dit ça.

Q. Votre mère ne s'est jamais plaint en aucune manière à vous de vos rapports avec M. Odell ?
20

R. Non, M. pas directement, non. Elle se plaignait de tout ce que je faisais, avec tout le monde, parce que personne ne pouvait entrer dans la maison....

Q. Mais directement avec M. Odell ?

R. Non, non : jamais.

Q. Elle ne vous a jamais fait de scènes à propos de cela ?

R. Elle me faisait des scènes pour toutes sortes de choses.

Q. Je ne suis pas pour attaquer votre mère ici, et je vous prie de ne pas le faire, vous non plus. Je vais me contenter de M. Odell.

Votre mère vous a-t-elle fait une scène à propos de vos rapports avec M. Odell ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q Si elle l'aimait tant, elle n'a pas dû vous en faire ?

R. Non.

Q. Vous êtes certaine de cela ?

R. Mon Dieu, Seigneur.... Elle a pu me dire bien des choses. Je ne peux pas donner les raisons pour lesquelles elle me faisait des scènes.

Q. Je ne vous demande rien à part de M. Odell. Est-ce qu'elle ne vous a pas fait une scène le lendemain du départ de Madame Odell pour Kamouraska ? 10

R. Si je vous disais qu'elle m'en aurait fait une, il faudrait que je vous donnerais les raisons pour, et je ne suis pas pour vous les donner

Q. Je vous demande le fait : si elle vous en a fait une.

R. Oui, M.

Q. Pourquoi avez-vous dit, il y a un instant, qu'elle ne vous en avait pas fait ?

R. J'ai dit que je ne voulais pas donner les raisons,—parce qu'il faudrait que je donnerais les raisons, si je disais qu'elle m'en a 20 fait une.

Q. Je vous demande pourquoi, sous serment, vous avez dit qu'elle n'en avait pas fait une ; je vous demande pourquoi vous avez dit cela sous serment, quand vous saviez que ce n'était pas vrai ?

R. C'est privé, ce que vous parlez là.

Q. Entendons-nous. La question que je vous pose est celle-ci. Je vous ai demandé, il y a un instant, si oui ou non, le lendemain du départ de Madame Odell pour Kamouraska votre mère ne vous a pas fait une scène à propos de vos rapports avec M. Odell ?

R. Mon Dieu....

Q. Pardon.—Vous avez répondu que non. Maintenant je vous demande pourquoi, deux minutes après, vous avez répondu oui ?

R. Non, ce n'était pas une scène : c'est parce que j'avais parlé à M. Odell à la porte.—C'est une scène pour des raisons que je ne peux pas vous donner. Voilà la scène. Je n'appelle pas ça une scène, parce que c'est pour rien.

Objecté à cette preuve.

(On fait retirer le témoin pendant la discussion de l'objection).

Objection renvoyée.

Q. Est-il vrai que le lendemain, ou vers ce temps-là, du départ de Madame Odell pour Kamouraska, votre mère vous a fait une scène à propos de vos rapports avec M. Odell ?

R. Elle m'a pas fait une scène à propos de mes rapports, c'est parce que je lui avais parlé ; j'avais parlé à M. Odell, et c'est tout 10

Q. Qu'est-ce qu'elle vous a dit ?

R. Ah, je ne me rappelle pas ce qu'elle m'a dit dans ce temps-là, vous savez.

Q. Avez-vous communiqué à Madame Odell la scène qui vous avait été faite ?

R. Je lui ai peut-être dit, je lui ai peut-être écrit quelque chose comme ça, parce que Madame Odell me demandait d'aller avec son mari, pendant qu'elle était en bas.

Q Ce que vous avez pu dire de cette scène à Madame Odell, soit verbalement ou par écrit, était vrai ? 20

R. Bien. ..c'est vrai....J'en aurais peut-être ajouté quelques mots de plus qu'il n'y en avait.

Q. Avez-vous, vers le 29 juin 1893, écrit à Madame Odell une lettre dans laquelle vous vous êtes servi des expressions suivantes : " Imagine toi que hier soir....

Objecté à ce que le procureur de la Défenderesse lise cette lettre, à moins qu'elle ne soit, au préalable communiquée au procureur du Demandeur.

Le témoin s'adresse à la Cour et lui demande d'ajourner pour quelques minutes,—disant qu'elle est excessivement fatiguée.

Le procureur de la Défenderesse lisant : " Imagine-toi qu'hier soir " je me suis assise à la porte. Maman n'était pas très contente. Qui " est-ce qui passe ? Katie, avec la petite Maud G. et deux ou trois " minutes après, Loo. Il s'en allait chercher du bacon,—je ne sais pas comment tu écris ça—de sorte que nous nous mettons à causer. Katie est alors partie pour aller chez sa modiste, et donner l'orde pour du bacon. Loo m'a dit deux ou trois mots de plus. Maman était si en diable, ma fille, que c'était effrayant. Il était parti, car il attendait Louis pour aller faire un tour de voiture. Maman m'a alors traitée comme d'habitude. J'ai essayé à lui faire comprendre.... (Le témoin interrompant) : Je trouve ceci un peu privé cette lettre-là. Ça n'a pas rapport à la cause, ça se rapporte directement à moi.

Le procureur de la Défenderesse continuant à lire :.... J'ai essayé à lui faire comprendre que ce n'était rien, que je pouvais bien au moins parler à Loo ; pas d'affaire. Elle m'a dit qu'elle allait t'écrire de faire attention à ton mari.

Objecté par le Demandeur à moins que la lettre ne soit produite

La Cour décide que le témoin n'est pas obligé de répondre avant d'avoir vu la lettre.

Le témoin prend communication de la lettre.

S'adressant à la Cour, le témoin demande l'ajournement, se déclarant épuisée et absolument incapable de continuer son témoignage.

La Cour accorde l'ajournement, et enjoint au témoin de ne communiquer avec personne au sujet de son témoignage d'ici à **lundi** matin.

Le procureur de la défenderesse, avec la permission de la Cour fait revenir le témoin pour lui poser la question suivante :

Q. Vous avez parlé hier d'un loose wrapper que Madame Odell portait dans différentes circonstances que vous avez mentionnées. Voulez-vous regarder la robe qu'elle porte actuellement en Cour et dire si c'est le wrapper en question.

La défenderesse, présente en Cour, ouvre son gilet et montre au témoin la robe qu'elle porte.

R. Oui, M.

A 3 heures la Cour s'ajourne à lundi.

Lundi, le 14 mai, à 10 hrs. 30, la déposition du témoin est contiuuée comme suit :

Q. Etiez-vous bien malade samedi après-midi, lorsque vous êtes partie de la Cour ?

R. Oui, M. Il était impossible pour moi de continuer.

Q. Avez-vous déclaré, une fois rendue à la porte de la Cour, que vous étiez prête à revenir ? 10

R. J'ai dit que si je me sentais un peu mieux, je pourrais revenir.

Q. Ce n'est pas ma question. Avant de sortir de la porte de la Cour avez-vous déclaré que vous étiez prête à revenir immédiatement ?

R. Non, M. J'ai dit que si je me sentais un peu mieux, je reviendrais.

Q. Vous connaissez les crieurs ici présents, les employés de la Cour

R. Oui, M.

Q. Avez-vous déclaré au crieur McDermott que vous étiez prête à revenir ? 20

R. J'ai dit à M. McDermott que, si j'étais capable de revenir, quand je serais bien, je reviendrais.

Q. En sortant de la Cour, vous vous êtes rendue en bas au bureau de M. Irvine ?

R. Oui, M.

Q. Dans la Cour ?

R. Oui, M.

Q. Là, vous avez rencontré les deux avocats de M. Odell et un autre aussi ?

R. Oui, M.

Q. Avant d'entrer ici à la Cour, avant votre maladie,—avant l'ajournement de 1 heure et demie, vous avez pris dix grains de bromure, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q. Ce bromure vous a été donné dans le bureau de M. Irvine ?

R. Oui.

Q. Voulez-vous regarder les particularités produites en cette cause 10 et dire si vous les avez déjà vues ?

R. Non, M. je n'ai jamais vu cela.

Q. Vous ne les avez jamais vues avant ?

R. Non, M.

Q. Depuis votre départ de la maison de M. Odell au mois de décembre dernier, combien de fois êtes-vous allée chez M. Irvine, à la Basse-Ville de Québec, à son bureau ?

R. Je serais bien en peine de vous le dire.

Q. Combien de fois y êtes-vous allée ?

R. Chaque fois que j'avais affaire. 20

Q. Etes-vous allée là à 7, 8 et 9 heures du soir ?

R. Oui, M.

Q. A plusieurs reprises ?

R. Je suis allée là deux ou trois fois, je pense.

Q. Etes-vous allée là avec M. Odell et conduite par lui ?

R. Oui, avec M. Odell.

Q. Et conduite par lui ?

R. Non, M. Je suis venue avec M. Odell, mais il y avait un autre avocat.

Q. Qui est-ce qui était avec vous ?

R. Nous étions trois.

Q. Où allaient-ils vous prendre, lorsque vous alliez comme cela à la Basse-Ville, au bureau de M. Irvine, à 7, 8 et 9 heures du soir, avec M. Odell ?

R. Je ne me rappelle pas. Je l'ai rencontré sur la rue.

Q. Est-il jamais allé chez vous, chez votre mère vous prendre ? 10

R. Non.

Q. N'est-il pas vrai que tous les renseignements pour l'instruction de cette cause ont été donnés par vous, en ce qui concerne l'affaire de Hamel et celle de Raymond, aux avocats ?

R. Non, M.

Q. N'est-il pas vrai que chacune des fois que vous êtes allée ainsi au bureau de M. Irvine, c'était pour avoir des renseignements de vous au sujet de l'affaire Raymond et de l'affaire Hamel ?

R. J'y suis allé pour mes propres affaires.

Q. C'était pour vos propres affaires que vous alliez là, le soir, à 7 hrs, 8 hrs et 9 hrs ? 20

R. J'allais pour mes propres lettres que j'avais là.

Q. Quelles lettres ?

R. Les lettres qui ont été passées aux avocats.

Q Quel est l'avocat qui allait avec vous, lorsque vous alliez ainsi chez M. Irvine avec M. Odell, comme cela ?

R. C'était M. Lynch.

Q. Maintenant, lorsque la requête au sujet des enfants a été pré-

sentée en Cour ici et lorsque le jugement a été rendu, avez-vous déclaré, vous, en présence de plusieurs personnes : " On a gagné notre procès " ?

R. Non, M.

Q. Avez-vous jamais dit cela ?

R. Non, M.

Q. Ni rien de semblable ?

R. Non, jamais.

Q. Soit le jour du jugement ou le lendemain ?

R. Jamais, monsieur.

Q. Ceci est absolument vrai, n'est-ce pas, je vous demande cela. 10

R. C'est absolument vrai.

Q. Aussi vrai que tout ce que vous avez dit dans la cause ?

R. Oui, monsieur.

Q. Subséquemment à cela, avez-vous eu occasion de rencontrer un nommé Hutchison ?

R. Oui, monsieur.

Q. C'est un homme qui répare les pianos ?

R. Oui, monsieur.

Q. Avez-vous causé avec lui au sujet de ce procès-ci ?

R. J'ai du lui en parler ; j'en ai parlé à tout le monde qui ont 20 voulu m'entendre.

Q. M. Hutchison, est-ce que vous le connaissez très bien ?

R. Je le connais bien. Il accorde mon piano depuis bien des années.

Q. Depuis combien d'années ?

R. Je serais bien en peine de vous le dire.

Q. Combien de fois l'avez-vous rencontré par année ?

R. Je ne sais pas. Je ne me rappelle pas.

Q. Une fois, deux fois, trois fois, quatre fois ?

R. Je ne me rappelle pas.

R. Vous le voyez, à tout évènement, que dans les circonstances où il accorde votre piano ?

R. Non, M. Quelquefois j'allais chez M. Lavigne et des fois il était là, et je causais avec lui quelques minutes.

Q. C'était à tout évènement, un étranger pour vous ?

R. Oui. Bien que je le connaisse depuis longtemps, ce n'est pas un 10 ami intime avec moi.

Q. Avez-vous causé avec lui au sujet de cette affaire de Odell ?

R. Probablement que oui.

Q. Lui avez-vous dit que vous deviez être témoin dans cette affaire-ci ?

R. Certainement que je devais être témoin. C'est ce que je pensais, toujours. Je n'étais pas certaine.

Q. Le lui avez-vous dit ?

R. Je disais que je croyais être témoin. J'étais à peu près certaine que je le serais.

20

Q. Vous a-t-il fait, à ce sujet, la remarque que si vous veniez ici raconter ce que vous lui aviez raconté à lui, ça pourrait pas vous être utile ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

R. Vous ne vous rappelez pas de cela ?

R. Non, M.

Q. Vous ne vous rappelez pas qu'il vous a dit que ce serait très inconvenant que vous répétiez à la Cour ce que vous lui aviez répété chez vous ?

R. Je ne me rappelle pas de cela, Monsieur.

Q. Vous rappelez-vous lui avoir dit que vous saviez que c'était très mal, mais que si vous gagniez votre procès tout serait all right, et que, si vous ne le gagniez pas, vous alliez partir de Québec.

R. J'ai dit que si....j'ai pu dire que, si le procès allait mal, c'est-à-dire si le monde continuait à me croire coupable, que certainement j'aurais à partir de Québec ; mais quand je serai claire des accusations qui ont été portées contre moi, je pourrai rester ici la tête haute.

Q. Quelles sont les accusations qui ont été portées contre vous ?

R. Je vous l'ai dit l'autre jour.

10

Q. Répétez-les maintenant.

R. Que c'est moi qui avais trahi Madame Odell et que j'avais eu des relations avec M. Odell—chose qui est fausse—et bien des petites choses comme cela.

Q. Alors, la trahison de Madame Odell et vos relations avec M. Odell sont toutes les accusations qui ont été portées contre vous ?

R. Oui, par Madame Odell elle-même.

Q. Quand Madame Odell vous a-t-elle accusée de l'avoir trahie ?

R. Ce n'est pas à moi qu'elle l'a dit.

Q. Je vous demande quand elle vous a accusée de l'avoir trahie.

20

R. Elle ne l'a jamais dit à moi.

Q. A qui l'a-t-elle dit ?

R. Ça m'a été dit.

Q. Par qui ça vous a-t-il été dit ?

R. Je ne me rappelle pas.

Q. Ça ne vous intéressait pas assez pour cela ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Quand est-ce que ça vous a été dit ?

R. Je ne le sais pas.

Q. Quand, pour la première fois, avez-vous entendu dire que Madame Odell vous accusait comme vous venez de le dire ?

R. Un mois après cette affaire-là, c'est-à dire un mois et demi après j'en étais certaine ; j'en avais les preuves.

Q. La première fois que vous avez entendu parler de cela, c'est au bout d'un mois ?

R. Pas tout-à-fait un mois.

Q. Trois semaines ?

R. Je ne me rappelle pas du tout. 10

Q. Deux semaines ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Le saviez-vous avant de partir de la maison ?

R De chez M. Odell le 17 décembre ?—Ah, je ne le savais pas.

Q. Le saviez-vous huit jours après ?

R. Non, M.

Q. L'avez-vous su pendant que vous étiez au Sacré-Cœur ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Toujours.... ?

R. Je ne m'en rappelle pas. Je ne dis que les choses dont je me rappelle. 20

Q. Il y a tant de choses dont vous vous rappelez que vous allez vous rappeler de celle-ci aussi.

R. Je ne me rappelle pas de celle-là.

Q. Nous verrons, Mademoiselle. Pouvez-vous jurer qu'avant votre départ du Sacré-Cœur, vous n'avez jamais entendu parler que Madame Odell ait rien dit contre vous ?

R. Je ne me rappelle pas du tout

Q. Si elle l'avait dit, vous vous en seriez rappelé ?

R. Je ne me rappelle pas, je n'ai pas remarqué le temps. J'ai été bien surprise de la chose en l'apprenant.

Q. Ça vous aurait tellement surpris que vous vous en seriez rappelé ?

R. Je ne me rappelle pas. Il s'est passé tant de choses depuis ce temps-là....

Q. Pouvez-vous jurer que vous avez aucun doute ?

R. Je suis ici pour jurer. Je suis dans la boîte pour cela. Ce n'est 10
pas nécessaire de toujours me le dire.

Q. Pouvez-vous jurer que vous avez aucun doute que, pendant que vous étiez au Sacré-Cœur, vous avez jamais entendu parler de cela ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous aviez le téléphone, au Sacré-Cœur ?

R. Oui, M.

Q. Vous avez dit, il y a un instant, que vous téléphoniez à M. Odell, au Sacré-Cœur ?

R. Oui, M.

Q. Tous les jours ?

20

R. Presque tous les jours.

Q. Vous n'avez jamais téléphoné une seule fois à Madame Odell ?

R. Non, M.

Q. M. Odell savait-il, ou pouvait-il savoir à qui vous téléphoniez, quand vous étiez-là ?

R. Non, M. Il ne me le demandait pas.

Q. Maintenant, ou restez-vous maintenant ?

R. Nous pensionnons, ma sœur et moi, dans la rue St-Vallier.

Q. Où demeure votre mère ?

R. Je ne sais pas où elle est.

Q. Vous ne vous en êtes pas enquis ?

R. Non, M.

Q. Depuis quand ne savez-vous pas où est votre mère ?

R. C'est parce que nous avons .....Nous ne tenons plus maison depuis lundi dernier, parce que nous avons l'intention de louer une autre maison, et nous sommes d'un bord et de l'autre. 10

Q. Où est votre mère, depuis lundi dernier ?

R. Je serais bien en peine de vous le dire, je ne le sais pas.

—Objecté à cette preuve.

(Le témoin se retire pendant la discussion de l'objection).

Objection renvoyée.

Q. Où est votre mère depuis lundi dernier ?

R. Je ne sais pas ; je ne peux pas dire où elle est.

Q. Est-elle à Québec ?

R. Je le crois. Elle devrait y être,

Q. L'avez-vous vue depuis lundi dernier ? 20

R. Je l'ai vue mardi, pas depuis.

Q. Vous ne l'avez pas vue depuis mardi dernier ?

R. Non, M.

Q. Et vous ne vous êtes pas enquis de savoir où elle était ?

R. Elle ne le dit pas où elle est. Je ne peux le savoir, elle ne veut pas le dire où elle est. C'est tout.

Q. Quand avez-vous connu M. Odell pour la première fois ?

R. La première fois de tout, je pense que ça fera trois ou quatre ans.

Q. Plus que ça ?

R. Je ne me rappelle pas.

Q. Sept ou huit ans ?

R. Non, M.

Q. Pardonnez.

10

R. Je ne crois pas qu'il y ait sept ou huit ans.

Q. Depuis quand Jack Cassils est-il mort ?

R. Il y a un an, je crois. Il est mort pendant que j'étais à Montréal. On vous a mal renseigné.

Q. Combien de temps avant la mort de Cassils avez-vous connu M. Odell ?

R. Je vous ai dit que je ne m'en rappelais pas. Je l'ai dit tantôt

Q. Est-ce qu'il y a deux ou trois ans ?

R. Je ne sais pas, je ne m'en rappelle pas. Je n'ai jamais remarqué la date.

20

Q. Cassils et M. Odell étaient des amis intimes ?

R. A ce que j'ai entendu dire, oui.

Q. Vous connaissiez M. Odell mieux que Madame Odell, quand vous êtes allée demeurer chez lui ?

R. Bien, je le connaissais.... je l'avais connu.... je le rencontrais sur la rue et je le saluais. C'est tout.

Q. Est-ce que vous n'avez jamais rencontré M. Odell avant cela ?

R. Non, M.

Q. Au Florence, au bal ?

R. Oui, je l'ai rencontré au bal. C'était deux ou trois jours avant que je sois entrée là.

Q. Après que vous êtes allée chez Madame Odell, au bout de trois semaines vous êtes partie pour aller à Montréal ?

R. Oui.

Q. Quand vous êtes partie pour aller à Montréal, combien de de jours après votrès votre arrivée à Montréal M. Odell est-il monté vous rejoindre ?

—Objecté, parce que la question assume un fait qui n'est pas prouvé. 10

R. Il est venu me rejoindre.... il est venu sur la demande de Madame Odell.

Q. Madame Odell était-elle à Montréal avec vous ?

R. Non, elle n'y était pas.

Q. Comment savez-vous qu'il est allé à la demande de Madame Odell ?

R. C'est elle-même avant qu'il parte, elle lui a demandé de monter me voir, le dimanche suivant.

Q. C'est le dimanche suivant votre arrivée à Montréal, qu'il y est allé ? 20

R. Je crois que c'est le dimanche suivant, je ne suis pas certaine ....c'est un dimanche.... Non, ce n'est pas le dimanche suivant, c'est l'autre dimanche, je crois.

Q. Avant qu'il soit monté, êtes-vous allée téléphoner à M. Odell, lui demandant de monter, le samedi avant le dimanche où il est arrivé à Montréal ?

R. J'ai dû lui téléphoner, j'ai pu lui téléphoner.

Q. La question qu'on vous pose est de savoir si vous êtes allée téléphoner ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Téléphoner à M. Odell et lui demander de monter vous rejoindre ?

R. Je ne lui ai pas demandé de monter me rejoindre. Il y a une grande différence entre monter et me rejoindre....J'ai pu téléphoner à M. Odell, mais c'était sur la demande de Madame Odell. Je n'ai amais rien fait sans que Madame Odell le sache.

Q. Je vous demande si vous êtes allée....

R. Je vous ai répondu.

Q. Si vous êtes allée téléphoner, le samedi ?

R. Je ne me rappelle pas si c'est le samedi ou le dimanche.

Q. Etes-vous allée chez un pharmacien du nom d'Arthur Descarries, à Montréal, téléphoner à M. Odell, lui demandant de monter vous rejoindre à Montréal.

R. Je vous dis que je ne me rappelle pas de tout. J'ai téléphoné et qu'est-ce que j'ai téléphoné.... ? Toujours est-il que j'ai téléphoné avec la permission de Madame Odell, et sur la demande de Madame Odell.

Q. Madame Odell, à cette époque, était à Québec, et vous, à Montréal ?

R. Oui, M. Madame Odell m'avait dit pourquoi elle voulait faire monter M. Odell aussi.

Q. Le lendemain, vous êtes allée ...M. Odell est monté à Montréal, et il est allé vous rejoindre à votre maison de pension ?

R. Le lendemain, je ne m'en rappelle pas.

Q. Le dimanche au matin ?

R. Non, M.

Q. La première fois qu'il est arrivé, le lundi.... ?

R. Le dimanche soir.

Q. La deuxième fois ?

R. Je crois que c'est le dimanche matin, oui.

Q. Le dimanche soir, quand il est arrivé pour la première fois, est-il allé vous voir ?

R. Oui, M.

Q. Le même dimanche soir qu'il est arrivé ?

R. Je crois que oui.

Q. Dans quelle maison de pension étiez-vous ?

R. No. 73, rue Dubord.

Q. Chez Madame Bisaillon ?

R. Oui, M.

Q. Combien de jours est-il resté à Montréal, la première fois qu'il est monté ?

R. Je ne me rappelle pas. Il est parti le lendemain soir, je crois —oui.

Q. L'avez-vous vu le lundi ?

R. Oui. Je suis allée luncher avec lundi.

Q. Etes-vous allée à son magasin ?

R. Je crois que oui, parce que le bureau de mon frère était le bureau suivant, et j'ai arrêté.

Q. Etes-vous entré au magasin pendant que M. Odell y était et êtes-vous restée là pendant quelque temps,—à Montréal ?

R. J'ai dû rester là quelques minutes, oui, et M. Odell n'était pas seul.

Q. Quand vous êtes allée luncher avec lui ce jour-là...

R. Je crois que oui, je suis....

Q. Etes-vous allée au théâtre avec lui ce soir-là ?

R. Non, ce n'est pas cette fois-là, je ne m'en rappelle pas. Je sais que j'y suis allée une fois, mais sur la demande de Madame Odell encore.

Q. Le même soir, il est parti pour retourner à Québec, le lundi soir ?

R. Je ne me rappelle pas. Si c'est cette fois-là que nous sommes allés au théâtre, il ne pouvait pas revenir à Québec ce lundi soir là. 10

Q. Je vous demande si, le lundi soir, lors de sa première visite, il est retourné à Québec.

R. Je crois que oui.

Q. Combien de jours après cela a-t-il fait sa seconde visite ?

R. Le dimanche suivant Madame Odell est venue passer huit jours à Montréal avec moi, et je crois qu'il est revenu quelque temps après

Q. Lors de votre premier voyage à Montréal, trois semaines après que vous êtes entrée chez M. Odell, Madame Odell est-elle allée passer huit jours avec vous ?

R. Oui, dans les trois semaines que j'ai été à Montréal, elle est venue passer huit jours avec moi. 20

Q. C'était dans le mois de mars 1893 ?

R. Oui, M. Elle est arrivée le dimanche et elle est partie le vendredi, ou le samedi, je crois.

Q. M. Odell est-il monté avec elle ?
R. Non.

Q. Elle est montée seule ?

R. Oui, M.

Q. Elle est repartie le vendredi, ou le samedi, vous dites ?

R. Oui.

Q. A son départ M. Odell est monté ?

R. M. Odell est monté huit jours après., parce qu'elle m'a fait écrire une lettre demandant à M. Odell de venir me voir la semaine suivante.

Q. C'est sur cette lettre-là qu'il est venu ?

R. Oui.

Q. Il est venu vous rejoindre encore à votre maison de pension ?

R. Il est venu me voir.

Q. Chez Madame Bisaillon ?

R. Oui, M. 10

Q. Encore une fois est-il est-il allé de nouveau vous voir à Mont réal pendant cette absence-là ?

R. Je pense que c'est cette fois-là que nous sommes allés au théâtre, le lundi soir.

Q. Je vous demande s'il est allé vous voir encore une autre fois ?

R. Non.

Q. C'est tout ?

R. Il n'y est allé que deux fois.

Q. Pour laquelle de ces deux fois avez-vous téléphoné ? 20

R. Je ne m'en rappelle pas, je serais bien en peine de vous le dire.

Q. Lui avez-vous téléphoné à part ces deux visites-là ?

R. Je ne m'en rappelle pas. Je sais que j'ai téléphoné à Madame Odell le même soir que je suis arrivée à Montréal.

Q. Je parle du téléphone à M. Odell ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Laquelle des deux fois M. Odell est-il arrivé le dimanche au matin ?

R. Jecrois que c'est la deuxième fois.

Q. Vous étiez encore chez Madame Bisaillon ?

R. Oui, M.

Q. Vous êtes retournée à Québec, comme vous l'avez dit, vers la fin du mois de mars ?

R. Oui, M.

Q. Et vous vous êtes rendue directement chez M. Odell ? 10

R. Oui, M. Monsieur et Madame Odell m'attendaient aux chars.

Q. Quel jour était-ce que vous êtes arrivée à Québec ?

R. Je crois que c'est le mercredi si je me rappelle bien.

Q. C'était le dimanche avant, que M. Odell était à Montréal ?

R. Le dimanche avant.... ? Non.

Q. Pour être plus clair, vous êtes descendue le mercredi après le dimanche que M. Odell est allé à Montréal ?

R. Oui, Madame Odell avait conseillé à M. Odell de me conseiller de revenir.

Q. Et M. Odell est revenu à Québec le lundi soir ? 20

R. Je crois que oui M.—Je vous ai dit Monsieur que les deux fois.... Je ne me rappelle pas laquelle des deux fois je suis allée au théâtre, si c'est cette fois-là ou l'autre ; je ne m'en rappelle pas.

Q. Je ne vous parle pas du théâtre. Je vous demande s'il est revenu le lundi soir ?

R. Je ne m'en rappelle pas si, la première fois, je ne sais pas quel jour il est venu au théâtre. Il est venu deux fois, et une de ces fois-là je suis allée au théâtre, et l'autre fois, il est revenu le lundi soir.

Q. Alors, si vous êtes allée au théâtre avec lui cette fois-là, la dernière fois qu'il est allé à Montréal....

R. D'abord, je ne sais pas si c'est la dernière fois.

Q. Supposons que ce serait la dernière fois,—la fois qu'il est allé au théâtre, il n'a pas dû descendre le lundi soir ?

R. Non, M. c'était presqu'impossible qu'il descende ce soir-là.

Q. Maintenant je vais tâcher d'aider votre mémoire un peu.—Vous n'étiez plus chez Madame Bisaillon, lorsque vous êtes allée au théâtre ?

R. Oui, M. j'étais chez Madame Bisaillon.

10

Q. Etes-vous certaine de cela ?

R. J'en suis positive.

Q. M. Odell est-il venu vous reconduire ?

R. Oui, M. et nous avons marché du théâtre jusque-là.

Q. Alors, ça du être la première fois qu'il est allé vous voir à Montréal ?

R. Probablement que oui.—A présent, je crois que oui, que ce soir-là c'était la première fois.

Q. Oui, parce que la deuxième lois, vous êtes partie de chez Madame Bisaillon à son arrivée, le dimanche ?

20

R. Oui.

Q. Vous avez dit cela tantôt ?

R. Oui, M.

Q. La première fois qu'il est allé vous voir, il est arrivé le dimanche soir, et il est resté jusqu'au mardi soir ?

R. Jusqu'au mardi matin, je crois ;—je ne m'en rappelle pas.

Q. A votre retour à Québec au mois de mars, vous êtes restée chez

M. Odell, sans en partir, jusqu'au moment du départ de Madame Odell pour Kamouraska ?

R. Oui, M.

Q. Pendant ce temps-là, êtes-vous sortie, à plusieurs reprises avec M. Odell, seule, le soir ?

R. Non, M. je ne me rappelle pas être sortie avec M. Odell le soir.

Q. Jamais une seule fois ?

R. Madame Odell m'avait dit d'aller faire un tour de voiture avec M. Odell, mais je ne me rappelle pas y avoir été avant mon départ pour la Beauce.

10

Q. Je vous demande maintenant,—que ce soit avec le consentement de Madame Odell, comme vous nous l'avez dit, ou sans son consentement—je vous demande, comme question de fait : êtes-vous sortie en voiture, seule, avec M. Odell, le soir, entre l'époque à laquelle vous êtes revenue de Montréal, et le départ de Madame Odell au mois de juin ?

R. Dans ce temps-là, plusieurs fois je suis allée en voiture, plusieurs fois,—trois ou quatre fois, je crois—nous partions de la maison, et Madame Odell non seulement me demandait d'y aller, mais elle me pressait d'y aller.

20

Q. Vous partiez de la maison et vous alliez faire un tour de voiture ?

R. Oui. On partait de la maison et on revenait directement à la maison.

Q. N'êtes-vous pas partie de la maison quelquefois, dans cet intervalle de temps-là, aussi tard que 10 hrs du soir ?

R. Jamais, M.

Q. Maintenant, cela, vous en êtes certaine, que dans l'intervalle de temps qui s'est écoulé entre votre retour de Montréal au mois de mars 1893 et le départ de Madame Odell pour Kamouraska à la fin de juin 1893, vous n'êtes jamais sortie seule avec M. Odell en voiture aussi tard que dix heures du soir ?

30

R. Partant à dix heures ?—Non, M. je ne suis jamais sortie partant à dix heures. Je ne me rappelle pas jamais d'être partie à 10 hrs. avec M. Odell. Madame Odell ne m'a jamais envoyée à 10 hrs, je ne crois pas, je ne m'en rappelle pas du tout.

Q. Vous êtes positive que jamais, pendant l'intervalle de temps que je vous ai indiqué, vous n'êtes sortie et que vous êtes partie de la maison de M. Odell de manière à passer par la barrière Ste-Foye avec M. Odell, seule dans une voiture, entre 9 hrs et demie et 10 hrs et demie du soir ?

R. Entre 9 hrs et demie et 10 hrs et demie du soir, non, M. parce que le plus tard que nous partions ordinairement, c'était à 9 hrs, dans l'été, parce que Madame Odell me disait de partir quand il ferait....à la brunante. 10

Q. Ce n'était jamais après 9 hrs, à tout évènement ?

R. Je ne crois pas. Peut-être qu'il pouvait être 9 hrs et quart ; mais je ne suis jamais partie aussi tard que 10 hrs.

Q. A quelle heure êtes-vous revenue, quand vous êtes partie vers 9 hrs comme cela ?

R. Nous étions une heure, une heure et quart, je crois.

Q. Pas plus que ça ?

R. Ordinairement non. Je ne me rappelle pas tout-à-fait au juste je n'ai jamais remarqué. 20

Q. Ordinairement ?

R. Je ne crois pas que ça soit possible de me rappeler chaque voyage. Vous me demandez une chose impossible.

Q. Je vous demande une question générale, à quelle heure reveniez-vous ?

R. On était à peu près une heure, une heure et quart ordinairement.

Q. Le jour où Madame Odell est partie pour Kamouraska, ou le lendemain, vous avez vu M. Odell en ville ? 30

R. Je vous ai dit que je ne savais pas si je l'avais vu ce jour-là ou le lendemain, je ne m'en rappelle pas.

Q. En tous cas, c'est vers ce temps-là ?

R. Oui, monsieur.

Q. Vous êtes allée lui parler à la barrière de sa maison ?

R. Oui.

Q. Vers sept heures et demie à huit heures ?

R. Oui, monsieur, je m'en rappelle.

Q. Etiez-vous seule avec lui, ou s'il y avait un autre avec vous?

R. Il y avait un autre monsieur.

Q. M. Louis Bruneau, n'est-ce pas ? 10

R. Non, monsieur, ce n'était pas M. Bruneau.

Q. Je vous demande si vous ne l'avez pas rencontré, à sa barrière par accident, en présence de M. Louis Bruneau ?

R. Non, monsieur, je ne me rappelle pas l'avoir jamais rencontré en présence de M. Ls. Bruneau.

Q. L'avez-vous rencontré en présence de M. Louis Bruneau et lui avez-vous dit là que votre mère vous avait fait une scène à propos du fait que M. Odell vous avait parlé à la porte de votre maison ?

R. Oui, je m'en rappelle, à présent.

Q. Vous avez dit cela devant M. Bruneau ? 20

R. Oui, monsieur, j'ai du le lui dire.

Q. Vous vous rappelez maintenant de l'adire de M. Bruneau ?

Q. Oui.

Q. Voulez-vous me dire maintenant quand est-ce que vous avez revu M. Odell ?

R. Je vous assure bien que je ne me rappelle pas à chaque fois, je n'ai jamais remarqué.

Q. Vous l'avez revu quelquefois, à tout événement, pendant le mois, à la fin de juin ou au commencement de juillet ?

R. Oui, monsieur.

Q. Ensuite, vous êtes revenue de la Beauce après que madame Odell a été revenue de Kamouraska ?

R. Oui, je crois monsieur.

Q. Vous vous êtes rendue directement encore chez madame Odell ?

R. Je crois que oui, je ne me rappelle pas au juste.

R. Combien de temps après votre arrivée chez madame Odel êtes-vous partie pour aller à Montréal, dans l'automne ? 10

R. Nous sommes partis le 9 décembre.

Q. Vous n'y êtes pas allée dans l'intervalle du tout ?

R. Non, monsieur.

Q. Vous n'êtes pas allée au mois d'octobre du tout à Montréal ?

R. Non, monsieur.

Q. Ni au mois de novembre ?

R. Non, monsieur.

Q. Vous êtes restée constamment chez M. Odell ?

R. Pas pendant l'absence de madame Odell.

Q. Pas une seule fois ?

R. Pas une seule fois pendant l'absence de madame Odell. 20

Q Vous n'êtes jamais restée dans la maison de M. Odell, pas une seule fois, pendant les absences de madame Odell, depuis le jour que vous êtes entrée là, le mercredi des Cendres en 1893, jusqu'à votre départ le 17 décembre 1893 ?

R. Non, monsieur, je n'y ai jamais resté, à part la nuit que je suis revenue de Montréal, je n'y suis jamais restée.

Q. Précisons. A part de la nuit du dimanche, à votre retour de Montréal, vous n'êtes pas restée une seule fois dans la maison, seule avec M. Odell ?

R. Non. J'ai pris le lunch une fois, le dîner, mais je n'y ai pas resté.

Q. Le soir, à coucher ?

R. Non, monsieur. Je suis positive que je n'y suis jamais restée. Non, je ne suis pas restée chez M. Odell une seule nuit, à part la nuit du dimanche. Ça, j'en suis positive.

Q. Je vais chercher à aider votre mémoire encore. 10

R. Quand même vous chercheriez....

Q. Est-ce qu'il y avait un téléphone chez votre mère ?

R. Oui, monsieur, maman avait un téléphone.

Q. Et il y avait un téléphone chez M. Odell ?

R. Oui, monsieur.

Q. Vous rappelez-vous un soir avoir téléphoné chez votre mère, pendant l'absence de madame Odell, pour dire à chez votre mère que vous vouliez rester chez madame Odell, parce que les enfants étaient malades ?

R. Ecoutez, monsieur, je vais vous dire comment : c'était en l'absence de monsieur Odell. Je ne dis pas que je ne suis pas restée là en 20 l'absence de madame Odell, seulement M. Odell n'y était pas. Je n'ai jamais resté là pendant que madame Odell était absente et que M. Odell était seul dans la maison,—jamais.

Q. Le lundi matin, vous avez déjeuné avec lui ?

R. Oui.

Q. Avez-vous lunché avec lui ?

R. Oui.

Q. Il savait parfaitement que sa femme arrivait, cet après-midi-là ?

R. Oui, M.

Q. Vous êtes allée le voir aussitôt après l'arrivée de sa femme, à son bureau ?

R. Madame Odell m'a envoyée avec une lettre, à son bureau.

Q. Vous avez été lui porter la lettre de Madame Odell ?

R. Je suis allée lui porter le message. Je ne suis pas allée le voir.

Q. Prenez l'expression comme vous l'entendez, vous y êtes allée ?

R. Oui.

Q. A son bureau, où il était ?

R. Oui, M.

Q. Voulez-vous décrire son costume à cette époque-là ? 10

R. Il était habillé ordinairement, il n'était pas pour descendre à l'office tout de noir habillé encore, je suppose.

Q. Il est remonté chez lui ?

R. Oui, M., Madame Odell m'a demandé de le remonter avec moi

Q. Il est remonté avec vous chez lui ?

R. Oui.

Q. Avant de voir sa femme, a-t-il changé de costume, a-t-il changé de toilette ?

R. Quand je suis arrivée le lundi, en arrivant dans l'office, il pleurait. 20

Q. Je ne vous demande pas cela. Je vous demande, quand il est arrivé chez lui, à la maison, quand il est arrivé à sa maison, s'est-il changé de costume avant de voir sa femme ?

R. Eh bien non. Il a vu sa femme tout de suite ; elle était dans le passage.

Q. N'est-il pas vrai qu'il avait un habit gris, ce jour-là ?

R. Je crois que oui.

Q. Avec une cravate bleue ?

R. Je ne m'en rappelle pas. Tout ce que je me rappelle....

Q. Il avait une cravate bleue comme d'habitude ?

R C'est bien moi qui me rappelle de ça.

Q. Pendant une semaine, vous êtes restée à la maison, comme vous venez de le dire, et ensuite, vous êtes partie le dimanche ?

R. Oui.

Q. Le dimanche suivant ?

R. Oui, M.

Q. Il avait téléphoné à sa femme de ne plus revenir chez lui avant que vous soyiez partie de la maison ? 10

R. Oui. j'étais là avec la servante. Il a fait descendre la servante, et il a téléphoné avant que je parte.

Q. Cette servante se nommait ?

R. Lillie Healey.

Q. Quand il vous a dit que c'était mieux que vous vinssiez partir, vous lui avez répondu, n'est-ce pas : Do you mean it, Loo ?

R. Je ne me rappelle pas ce que j'ai répondu. Je ne pense pas avoir dit ça, parce que je pense que c'était bien naturel que je vins partir : sa femme n'était pas dans la maison. Je n'étais pas pour rester à la maison. 20

Q. Je ne vous demande pas cela, je vous demande si, oui ou non vous l'avez dit ?

R. Je ne me rappelle pas ce que j'ai dit.

Q. Vous ne vous rappelez pas que vous vous êtes servi de cette expression-là ?

R. Non, je ne me rappelle pas de m'être servi de ces expressions-là (Le témoin rit).

Q. Si vous vous en étiez servi, vous vous en rappelleriez ; ça vous paraîtrait si drôle.

R. Oui, probablement. Ça serait pas mal étrange, une réponse comme ça de moi à un monsieur marié. 30

Q. Depuis que vous êtes partie de chez Madame Odell—vous êtes partie le dimanche,—le dimanche au soir vous êtes allée chez votre mère ?

R, Oui, M.

Q. Le lundi vous êtes allée au Sacré-Cœur ?

R. Oui, M.

Q. Avant d'aller au Sacré-Cœur, et entre le moment de votre départ de chez M. Odell, avez-vous vu M. Odell ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Tâchez de vous en rappeler. 10

R. Je ne m'en rappelle pas du tout.

Q. Il n'est pas allé vous voir le lendemain matin ?

R. S'il est venu me voir ?—Ah non. Je ne sais pas si ce n'était pas le lundi qu'il est venu chez ma mère, par affaires, le lundi après-midi. Maman était là.—C'était des affaires d'assurance qu'il avait.

Q. Vous étiez là vous aussi ?

R. Oui, Maman et moi. Maman ne comprend pas un seul mot d'anglais, et M. Odell ne comprend pas un seul mot de français. Il est resté à peu près un quart d'heure, je suppose, vingt minutes, je ne me rappelle pas. Je ne suis pas certaine si c'était ce lundi-là. Je 20 sais qu'il est venu une fois.

Q. Vous êtes partie ce lundi-là, cet après-midi-là, pour aller au Sacré-Cœur ?

R. Oui.

Q. Vous êtes allée là à la demande de votre oncle, M. Gaspard Rochette ?

R. Je suis allée là, et je l'ai fait dire à mon oncle ensuite.

Q. Le mardi, le lendemain de votre arrivée au Sacré-Cœur, vous avez vu M. Odell au Sacré-Cœur ?

R. Ah non, il n'est pas venu.—Dites ce que vous voudrez, il n'est 30 pas venu.—Prenez ce que vous voudrez, il n'est pas venu.

Q. Quel jour est-il allé là ?

R. Il est venu le 25 décembre. C'est la seule fois qu'il est venu.

Q. C'est la seule fois qu'il est venu pendant que vous étiez là ?

R. Oui, M

Q. Quel jour êtes-vous sortie de l'Hôpital du Sacré-Cœur ?

R. J'ai dit quinze jours après....je crois que j'ai resté quinze jours. Je crois que c'est la veille du Jour de l'An, et je n'y suis pas retournée.

Q. A quelle heure êtes-vous partie de là ?

R. Je ne rappelle pas de l'heure. C'est ma tante et ma sœur qui 10 sont venues me chercher.

Q. Votre tante, Madame Gaspard Rochette ?

R. Non, non : une autre de mes tantes.

Q. Etes-vous partie de votre gré du Sacré-Cœur ?

R....Pas directement. Je suis partie de mon propre gré, et je devais y retourner ensuite, mais je n'y suis pas retournée. Les Religieuses n'aimaient pas ça.

Q. N'est-il pas vrai que les Religieuses vous ont dit qu'elles ne pouvaient pas vous garder là ?—Objecté. Objection renvoyée.

R. Suis-je obligée de répondre à cette question là—Oui, M. les Religieuses m'ont avertie parce que....pas parce qu'elles disaient 20 qu'elles me croyaient coupable de rien, mais la seule chose, c'est parce que les gens parlaient trop. Ça ne faisait pas dans un couvent. Ça pouvait peut-être mettre les Religieuses dans une mauvaise position. Je l'ai parfaitement compris.

Q. N'est-il pas vrai que la raison qu'on vous a donnée pour motiver votre départ de la maison était que vous receviez des messieurs dans votre chambre, et que ceci était contre les règlements de la maison ?

R. Non, M. et je peux vous en donner la preuve par écrit. 30

Q. L'avez-vous la preuve par écrit ?

R. Oui, je vais l'avoir à la maison.

Q. Vous ne l'avez pas ici ?

R. Non, M.

Q. Après votre départ du Sacré-Cœur, avez-vous vu M. Odell, le même jour ou le lendemain ?

R. Après mon départ du Sacré-Cœur, c'était la veille du Jour de l'An. Je ne me rappelle pas quand est-ce que je l'ai vu.

Q. Un ou deux jours après, une couple de jours ? Tâchez de vous en rappeler.

R. Je ne m'en rappelle [illegible].

Q Tâchez de vous en [illegible]eler.

R. Pensez-vous que je me rappelle de tout ce que j'ai fait, tous les détails ?—C'est impossible. 10

Q. Je vous demande si, le lendemain du Jour de l'An, vous avez vu M. Odell, oui ou non.

R. Je ne me rappelle pas de l'avoir vu.

Q. Pouvez-vous dire que vous ne l'avez pas vu ?

Q. Je ne m'en rappelle pas ; je ne peux pas le jurer que je ne l'ai pas vu, parce que j'ai du le voir. Je sais que je l'ai vu une couple de jours après, mais je ne sais pas quel était le jour.

Q. Vous vous rappelez parfaitement, n'est-ce pas, quand la demande a été faite pour la garde des enfants par Madame Odell ? 20

R. Si je m'en rappelle ?

Q. Oui.

R. J'ai vu cela sur le journal, je crois. Le public.... C'est une affaire qui était publique. Tout le monde l'a appris.

Q. Je vous demande si vous vous rappelez le fait ?

R. Oui, je m'en rappelle.

Q. Vous devez vous rappeler parfaitement que vous étiez assignée comme témoin ?

R. Oui, c'est vous (M. Fitzpatrick) qui m'avez assignée.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

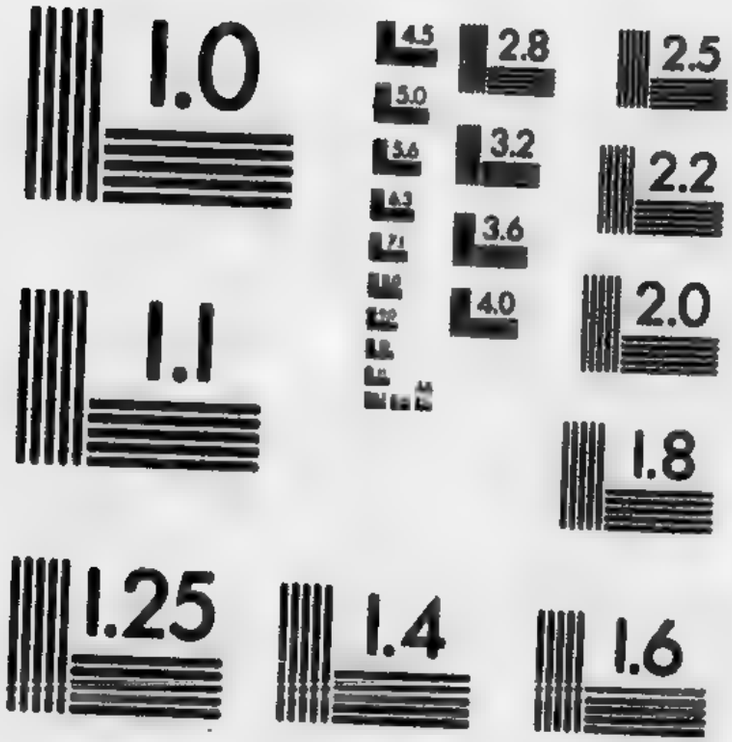

APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

Q. Entre cette époque et le jour de votre sortie du couvent, combien de fois avez-vous vu M. Odell ?

R. Entre cette époque-là et ma sortie du couvent ?

Q. Oui, du Sacré-Cœur, la veille du Jour de l'An ?

R. Entre l'époque, depuis le dernier trial....

Q. Je vais vous poser une autre question. Entre la date de votre sortie du couvent du Sacré-Cœur, jusqu'aux jours ou vous êtes venue à la Cour, assignée comme témoin sur l'enquête pour la garde des enfants, combien de fois avez-vous vu M. Odell ?

R. Je n'ai jamais compté, mais je l'ai vu quelquefois. 10

Q. L'avez-vous vu tous les jours pendant cette intervalle-là ?

R. Non, M.

Q. Tous les deux jours ?

R. Ah.. j'étais deux ou trois jours à le voir, et deux ou trois jours, des fois une semaine de suite, sans le voir.

Q. Avez-vous jamais passé une semaine sans le voir, dans cet intervalle de temps-là ?

R. Oui, j'ai du passer une semaine.

Q. Pouvez-vous dire cela sous serment ?

R. Oui, M.

Q. Ou restiez-vous pendant cette époque ? 20

R Nous restions dans la rue Richelieu.

Q. Est-ce que votre mère demeurait là ?

R. Oui.

Q. M. Odell est-il jamais allé vous voir chez votre mère ?

R. Non, excepté cette fois-là, que j'ai parlé, il n'est jamais venu pendant cet intervalle de temps-là.

Q. Il n'est pas allé vous voir chez votre mère ?

R. Non, jamais.

Q. Où alliez-vous le rencontrer ?

R. Je le rencontrais quelquefois sur la rue et quelquefois à son office, j'y suis allée.

Q. Vous êtes allée à son office sur la rue St-Valier ?

R. Oui, M.

Q. Vous y êtes allée à plusieurs reprises ?

R. Oui, M.

Q. Vous êtes allée là le jour et le soir ?

R. Jamais le soir, M.

10

Q. Le soir, êtes-vous jamais allée là après six heures ?

R. Non, M. Quelquefois M. Odell partait et le garçon restait pour fermer le bureau vers six heures et dix, six heures et quart, mais jamais je ne suis entrée après 6 heures.

Q. Jamais ?

R. Non, M.

Q. Entre le temps où on a fait la demande pour la garde des enfants et votre comparution comme témoin ici en Cour, combien de fois avez-vous vu M. Odell, en moyenne, par semaine ?

R. Je ne m'en rappelle pas. Je vous dis que c'était toujours à peu près pareil. Des fois je l'ai vu quatre ou cinq fois de suite. Je suis entrée même à l'office deux fois par jour,—c'est arrivé deux ou trois fois que j'ai entrée, par affaire. J'avais des désagréments avec ma famille, et M. Odell était à peu près le seul qui avait quelque sympathie pour moi. Tout le public était contre moi et me croyait coupable dans cette affaire-là. Il était le seul qui pouvait me donner des conseils.

20

Q. Ces rapports ont toujours continué entre vous et M. Odell, ces mêmes rapports que vous venez de déclarer ?

R. Oui, M.

30

Q. Il n'y a jamais eu d'interruption depuis ?

R. Quand je n'avais pas d'affaires, c'est arrivé deux ou trois jours que je ne l'ai pas vu.

Q. Mais il n'y a jamais eu d'interruption dans vos rapports ?

R. Non, M.

Q. Quand vous alliez chez M. Odell, à son bureau, vous y passiez une heure, une heure et demie, deux heures ?

R. Des fois c'est arrivé ? Quand il était souvent occupé, il s'occupait fort peu de moi. Souvent quand il venait quelqu'un, je restais-là quelque temps.....

Q. Vous le rencontriez très souvent dans la rue ? 10

R. Des fois je le rencontrais par accident, et d'autres fois je le rencontrais parce que j'avais affaire à lui.

Q. L'avez-vous rencontré très souvent dans la rue Latourelle ?

R. Jamais je ne l'ai rencontré dans la rue Latourelle....C'est dans la rue St-Olivier.... je puis bien vous le dire.

Q. Et au coin de la rue Sutherland et de la rue Richelieu ?

R. Je ne me rappelle pas, des fois, c'est la rue suivante, Monsieur, c'est la rue suivante de la rue St-Olivier, la rue Richelieu.

Q. Avez-vous, au coin de la rue Sutherland et de la rue Richelieu passé une heure et demie avec M. Odell dans la semaine qui a précédé ce procès-ci—il y a à peu près quinze jours de ça ? 20

R. Je ne me rappelle pas ; j'ai dû lui parler comme d'habitude.

Q. Si on passe une heure, une heure et demie avec une personne dans la rue, arrêté, on doit s'en rappeler ?

R. Vous devez être censé savoir vous-même que cette chose m'intéressait moi-même. On m'a assez accusée, et le public me croyait coupable, alors j'ai voulu me défendre, et je n'avais que M. Odell de qui prendre conseil, et je lui ai parlé de ces choses-là assez souvent. C'est tout.

Q. Je vais vous demander encore la même question : Si vous avez, il y a quinze jours à peu près, passé une heure ou une heure et demie avec M. Odell au coin de la rue Sutherland et de la rue Richelieu. 30

R. Monsieur, je vous dis que je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous ne vous en rappelez pas ?

R. Ah non, je ne le sais pas, je ne m'en rappelle pas. C'est bien moi qui remarque le temps. Est-ce que j'ai pris ma montre pour prendre le temps.

Q. Maintenant, Mademoiselle, vous connaissez le Dr Roy depuis combien d'années ?

R. Pas plus qu'un an, je crois, M.

Q. Quand il est allé chez Madame Odell, comme vous l'avez dit dans votre examen en chef, qui est-ce qui a eu connaissance de cette 10 visite-là, à part de vous ?

R. Je crois que la servante Lilly Healey en a eu connaissance.
Q. Elle l'a vu entrer ?

R. Je ne me rappelle pas, mais je crois qu'elle a dû lui ouvrir la porte déjà, à ce que Madame Odell m'a dit.

Q. Nous parlerons, pour le moment, de la fois dont vous avez parlé dans votre examen en chef, la fois que vous dites qu'il a passé quelque temps avec Madame Odell dans le fumoir. Vous rappelez-vous de cela ?

R. Oui.

20

Q. Qui est-ce qui l'a vu dans le fumoir là, avec Madame Odell, à part de vous ?

R. Je ne me rappelle pas si d'autres l'ont vu.

Q. Pouvez-vous dire qu'aucun autre ne l'a vu ?

R. Je ne sais pas du tout.

Q. Ce n'est pas à votre connaissance que d'autres l'ont vu ?

R. Je ne sais pas du tout.

Q. Avez-vous vu quelqu'un dans le voisinage ?

R. Je n'ai pas remarqué, je suis sortie ; je ne sais pas ce qui s'est passé.

Q. Avant de sortir, vous ne vous rappelez pas avoir vu personne dans le voisinage ?

R. Je ne me rappelle pas de ça. Je remarquais si peu.

Q. Vous connaissiez très peu le Dr. Roy ?

R. Oui, M.

Q. Vous n'êtes pas intime avec lui ?

R. Non, M.

Q. Avait-il quelque chose avec lui, le jour qu'il est arrivé comme ça ?—Je parle de la fois dont vous avez parlé dans votre examen en chef, la fois qu'il a passé quelque tempsdans le fumoir, avec Madame 10
Odell ?

R. Je ne m'en rappelle pas, je n'ai pas remarqué s'il avait quelque chose, ou s'il n'en avait pas.

Q. Vous avez dit, dans votre examen en chef, que Madame Odell était couchée comme on a coutume de ce coucher dans ces circonstances-là.

R. Non, M. J'ai dit : Comme on a l'habitude de se coucher.—On se couche toujours de la même manière.

Q. On se couche tonjours de la même manière;

R. Oui.

Q. Quelle était cette manière, Mademoiselle ? Etait-elle couchée.. 20

R. Je ne suis pas capable de vous le montrer ici.

Q. Vous objecteriez de le montrer, je supppose ?

R. Certainement. (Le témoin rit).

Q. Etait-elle couchée sur le dos, ou sur le côté ?

R. Sur le dos.

Q. Vous êtes allée en haut discrètement, aussitôt que le Docteur fut entré ?

R. Je ne suis pas allée en haut. Je suis allée mettre mon chapeau dans la chambre à coucher, et je suis partie.

Q. Vous êtes allée où ?

R. Je serais bien en peine de vous le dire. D'ailleurs ce n'est pas nécessaire de savoir où je suis allée. C'est parfaitement privé cela.

Q. Je vous demande de nouveau où vous êtes allée ?

R. Well, I don't remember where I went. How could I remember where I went.

Q. Pendant combien de temps avez-vous été absente ?

R. Je suis partie à peu près vers 3 heures et demie, et je suis revenue vers 5 heures et demie, vers ce temps-là. Je sais que je suis sortie pendant ce temps-à.

10

Q. Vous rappelez-vous à quelle date c'était ?

R. Non, M. Je ne me rappelle..... je crois que c'est dans le mois de juin. C'est ce que j'ai dit.

Q. Dans le mois de juin 1893 ?

R. 1893, Monsieur.

Q. Vous rappelez-vous l'avoir rencontré le Dr. Roy le même jour, à la barrière de la clôture de M. Odell ?

R. Non, M. Je me rappelle, une autre fois qu'il est venu, lui avoir parlé à la barrière.

Q. Qu'est-ce que vous lui avez dit ?

20

R. Je ne me rappelle pas ce que je lui ai dit.—Imaginez-vous, s'il faut que je me rappelle tout ce que j'ai dit à tous les messieurs de la ville, ça va prendre du temps je vous assure.

Q. Ce n'était pas bien important à tout évènement, ce que vous lui avez dit ?

R. Non, non, pas bien important, en effet. Je ne pense pas.

Q. Avez-vous rencontré le Dr. Roy plusieurs fois à la barrière, ou une seule fois ?

R. Je me rappelle d'une fois, je crois.

Q. Cette fois-là la seule fois dont vous vous rappelez, lui avez-vous demandé de vous marier ?

R. (Le témoin éclate de rire)

Q. En lui disant : " Je ne suis pas aussi méchante comme le monde le prétend " ?

R. (Le témoin rit) Je ne me rappelle pas d'avoir dit ça.

Q. Vous ne vous en rappelez pas ?

R. J'ai bien pu.... Je ne m'en rappelle pas. Je ne me rappelle pas de tout ce que j'ai dit aux jeunes gens quand j'allais avec eux autres. Je ne peux pas dire exactement. Je vais prouver au monde 10 aujourd'hui que je ne suis pas coupable comme on l'a dit.

Q. Je vous demande si vous vous êtes servi de ces expressions-là ou d'autres expressions du même genre, que vous auriez adressées au Dr Roy dans la circonstance en question ?

R. J'ai pu me servir de ces expressions-là ; je ne m'en rappelle pas du tout.

Q. Vous aviez dit, il y a un instant, que vous n'étiez pas intime avec le Dr. Roy ?

R. Non, M. pas très intime. Il est venu me faire visite quelquefois.

20

Q. Vous seriez-vous servi d'expressions semblables pour un jeune monsieur que vous ne connaissiez que peu ?

R. Oui, M. quand il s'agit seulement de s'amuser, certainement que je m'en serais servi.

Q. Il est possible que vous vous soyez servi de ces expressions-là uniquement pour vous amuser ?

R. Oui, certainement, je ne l'ai pas demandé certainement, ne craignez pas. (Le témoin rit).

Q. Vous venez de dire que vous vous êtes servi de ces expressions-là ?

R. J'ai pu m'en servir, certainement. Je ne peux pas jurer que je ne m'en suis pas servi. Je m'en suis servi plusieurs fois de ces expressions-là, avec plusieurs.

Q. Vous rappellez-vous d'avoir fait un voyage.... dimanche dernier, avez-vous rencontré le demandeur en cette cause en haut....

R. En haut de la côte Sauvageau, Oui, M.

Q. Avez-vous passé l'après-midi avec lui, là ?

R. Je ne pense pas avoir passé l'après-midi. Je ne me rappelle pas quel temps j'ai passé. J'ai resté.... j'ai causé quelque temps, oui.. (s'adressant au procureur de la défenderesse qui prend des notes) vous n'avez pas besoin de tant chercher, je vais vous dire parfaitement la 10 vérité de suite.

Q Vous avez l'habitude de prendre de la morphine, n'est-ce pas, Mademoiselle ?

R. Quand je suis malade, oui, M.

Q. A quelle dose ?

R. Je ne sais pas. Je n'ai jamais pris plus qu'un grain.

Q. Vous n'avez jamais pris plus d'un grain à la fois ?

R. Non, jamais.—Mais remarquez que c'est quand je suis malade et quand j'en ai besoin.—Objecté à cette preuve. (On fait retirer le témoin).

Objection maintenue. 20

Q. Vous n'avez jamais pris plus d'un grain à la fois ?

R. Non, M.

Q. Voulez-vous regarder la lettre produite comme exhibit C de la défenderesse à l'enquête, et dire si elle a été écrite par vous à Madame Odell, la défenderesse en cette cause ?

R. Oui, elle a été écrite par moi.

Q. A Madame Odell ?

R. Oui, M. Mais il y a.... Dire que j'aurais peut-être fait la chose, n'est pas faite,—et sept ou huit pilules auraient représenté deux grains. Ce n'est pas une chose bien extraordinaire n'est-ce pas ? Et je ne l'ai pas fait. Nous disons bien des petites choses comme ça, souvent. Sept ou huit pilules auraient représenté deux grains.

Q. Dites-vous que deux grains n'est pas une dose extraordinaire ? —Objecté. Objection renvoyée.

R. Non, M. pas pour une personne qui en a besoin.

Q. Dites-vous que vous n'avez jamais pris deux grains de morphine, vous ?

10

R. A la fois, non, M. Je n'en ai jamais pris même deux grains ; je n'ai jamais pris plus d'un grain.

Q. Comment pouvez-vous savoir si deux grains de morphine est une dose extraordinaire ou non ?—Objecté. Objection maintenue.

Q. N'est-il pas vrai que, non seulement deux grains est une dose extraordinaire, mais que c'est une dose toxique et sufisante pour empoisonner ?—Objecté. Objection renvoyée.

R. I never took it ; I never took two grains. Je n'ai jamais pris deux grains. Le plus que j'ai pris, c'est un grain, quand j'ai besoin d'en prendre. quand je suis malade, et c'est tout.

20

Q. Quand vous en avez pris un grain, comme vous venez de le dire de vous-même, quel effet ce grain de morphine a-t-il produit sur vous ?—Objecté. Objection maintenue.

Q. N'est-il pas vrai que si vous aviez pris sept ou huit pilules de morphine, tel que vous le dites dans votre lettre exhibit C de la défenderesse à l'enquête, que ces pilules vous auraient causé la mort, et que vous le saviez ?—Objecté. Objection maintenue.

Q. Quel est le Louis....

R. M. Bruneau.

Q. Pardon....dont il est fait mention dans cette lettre exhibit C de la défenderesse à l'enquête ?

R. M. Bruneau.

Q. Quel est l'individu appelé " Loo " et " Loop, " dans cette lettre ?

R. C'est Monsieur Odell.

Q. Les mêmes mots " Loo " et " Loop " s'appliquent tous les deux à M. Odell ?

R. Oui.

Q. Quand avez-vous fait part à M. Odell du fait que M. le Dr Roy était venu à la maison, comme vous avez dit dans votre examen en chef ?

R. Ce n'est pas moi qui lui en a fait part. 10

Q. Lui en avez-vous jamais fait part ?

R. Non, je ne m'en rappelle pas. Je lui en ai parlé après qu'il le savait. Je lui en ai parlé en lui parlant de la cause elle-même, et c'est tout.

Q. Quand lui en avez-vous parlé la première fois ?

R. Je ne m'en rappelle pas du tout.

Q. Quand a-t-il été question de la visite du Dr Roy dont vous avez parlé dans votre examen en chef, pour la première fois, entre vous et le demandeur ?

R. Je ne m'en rappelle pas, monsieur. 20

Q. Etait-ce avant ou après votre départ de la maison ?

R. Ah bien, c'est après.

Q. Combien de temps après ?

R. Ah bien, Seigneur c'est bien trois ou quatre mois après.

Q. Vous êtes absolument certaine que vous ne lui en avez pas parlé avant votre départ de la maison ?

R. Non, monsieur.

Q. Vous êtes absolument certaine aussi que vous ne lui en avez pas parlé avant votre départ du Sacré-Cœur ?

R. Non, monsieur. J'en suis positive.

Q. Quand M. Odell vous a-t-il dit, pour la première fois, qu'il connaissait cet incident du Dr Roy ?

R. Je ne me rappelle pas si c'est M. Odell qui m'en a fait part pour la première fois.

Q. Qui est-ce qui vous en a fait part pour la première fois ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Quand en avez-vous entendu parler par des tiers pour la pre- 10
mière fois ?

R. Je ne suis pas certaine. Je crois que c'est quand j'ai vu son nom sur le journal à propos de la poursuite intentée par le Dr Roy contre M. Odell.

Q. Vous n'en aviez pas entendu parler avant ça ?

R. Je ne m'en rappelle pas du tout.

Q. Vous n'avez aucun souvenir d'en avoir entendu parler avant ça ?

R. Je ne m'en rappelle pas du tout.

Q. Je vous pose la question de nouveau. Avez-vous aucun sou venir d'avoir entendu parler de l'incident du Dr Roy, dont il est parlé 20
en cette cause, avant qu'il en ait été question dans les journaux ?

R. Je ne m'en rappelle pas. Je vous ai dit que je ne m'en rappelais pas du tout. Vous n'êtes pas capable de me faire rappeler ce que je ne me rappelle pas.

Q. Vous ne vous rappelez donc pas d'avoir entendu parler de ça avant d'avoir vu cela dans les journaux ?

R. Je vous dis que peut-être j'en ai entendu parler, mais je ne m'en rappelle pas du tout.

Q. Ce que vous avez vu dans les journaux, c'est l'affaire de la ponrsuite du Dr Roy, n'est-ce pas ?

R. Oui.

Q. Ceci a piqué votre curiosité, et vous en avez parlé ?

R. Je ne m'en rappelle pas du tout, savez-vous. Je ne me rappelle pas de ça du tout.

Q. En aviez-vous parlé à M. Odell avant cela ?

R. Non, je ne crois pas en avoir parlé à M. Odell.—Ah non, pas avant cela, jamais.

Q. Il a été question samedi, sur les transquestions, d'une bouteille qui vous a été confié par Madame Odell, après son retour de Montréal, le onze décembre dernier, et avant son départ de la maison, et qui 10 devait être portée chez un médecin ; vous rappelez-vous de ça ?

R. Oui.

Q. Qui lui a suggéré à Madame Odell d'envoyer porter cette bouteille....

R. Ce n'est pas moi. C'est elle-même qui m'a demandé de demander à M. Odell que j'avais un message chez le docteur pour elle en descendant à l'office, et que j'irais avec la bouteille chez le docteur, si M. Odell le permettait. M. Odell ne l'a pas permis, et je ne suis pas allée.

Q. Vous lui avez communiqué le message ? 20

R. Oui, M.

Q. Est-ce que vous lui avez donné ce que vous aviez ?

R. J'ai dit que j'avais un message pour Madame Odell.

Q. Lui avez-vous dit quel était ce message ?

R. Non, je ne le savais pas ; je ne lui ai pas dit.

Q. Quand vous lui aviez dit que vous aviez un message, lui avez-vous donné ce que vous aviez ?

R. Non. Il m'a demandé quel était le message. J'ai dit que je ne le savais pas, et il a pris ce que j'avais dans la main pour chez le docteur.

Q. Il l'a pris de vous, à son bureau ?

R. Oui.

Q. Et c'est vous-même qui l'aviez et qui le lui avez remis ?

R. Oui.

Q. A sa demande ?

R. Oui, M.

Q. Qu'est-ce qu'il est advenu de cette bouteille ?

R. Il l'a envoyée chez le docteur.

Q. Par qui ?

R. Il l'a envoyée par le domestique, pendant que j'étais allée faire le marché. 10

Q. Ce n'est pas vous-même qui êtes allée chez le Docteur avec ?

R. Non, M.

Q. M. Odell n'y est pas allé lui non plus ?

R. Non, M. J'ai quitté M. Odell et je suis allée au marché. Le domestique, pendant ce temps-là, a été porter le message chez le Docteur.

Q. Avez-vous été dans l'habitude d'écrire à des jeunes Messieurs ici en ville, assez souvent ?

R. Je ne m'en rappelle pas M.

20

Q. Quel est le nom dont vous vous serviez lorsque vous écriviez ces lettres-là ?

—Objecté.

Q. N'est-il pas vrai que c'étaient des lettres anonymes auxquelles vous ne mettiez pas votre nom ?

—Objecté, Objection maintenue.

Q. Voulez-vous regarder la lettre exhib t D de la défenderesse à l'enquête et dire si elle a été écrite par vous et envoyée par vous à la défenderesse ? (Le témoin lit la lettre) ?

R. Oui, M.

Q. Madame Gregory, dont il est question dans cette lettre-ci, est la mère de la défenderesse, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q. Et " Loo ", c'est le demandeur, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q. Voulez-vous regarder maintenant la lettre du 14 juillet—cette 10
dernière exhibit D étant du 20 juillet, et la lettre du 14 juillet étant marquée exhibit E—et dire si c'est de votre écriture et si c'a été signé par vous et envoyée à la défenderesse ?

—Objecté à la production de cette lettre, comme n'étant pas pertinente.—La Cour, ayant pris connaissance de la lettre, décide qu'on peut en prouver le contenu jusqu'à la quatrième ligne inclusivement de la seconde page.—Le démandeur, subséquemment, retire son objection.

R. Dois-je répondre ?

Q. Avez-vous écrit la lettre ?

R. Oui, M. je l'ai écrite. 20

Q. Maintenant, entre cette lettre exhibit E du 14 juillet 1893, et la lettre exhibit D du 20 juillet 1893, vous avez reçu une lettre de Madame Odell ?

R. Je vous ai dit que j'ai regardé partout, j'ai regardé encore hier parmi mes lettres, et je ne l'ai pas trouvée.

Q. Je vous demande si vous en avez reçu ?

R. Je ne sais pas, M.

Q. Prenez la dernière, celle du 20, s'il vous plaît ?

R. Oui, j'ai dû la recevoir, puisque c'est marqué.

Q. Avez-vous été notifié de la produire ?

R. J'ai regardé toutes les lettres que j'avais de Madame Odell, et je n'en ai pas d'autres que celles que j'ai produites en Cour.

Q. Vous avez été demandée de produire, par le subpœna, la lettre à laquelle celle du 20 juillet....

R. Vous m'avez demandé les lettres et j'ai cherché et je n'en avais pas une seule.

Q. Vous avez cherché ?

R. Oui, j'ai cherché. J'ai regardé encore hier. 10

Q. Vous avez dû en recevoir une ?

R. J'ai dû en recevoir une certainement. Je vous assure que j'ai regardé et que je ne l'ai pas trouvée. J'ai regardé encore hier.

Q. Après votre retour de la campagne, au mois de septembre 1893, avez-vous vu Madame Gregory ou M. Gregory chez Madame Odell ?

R. Non, M.

Q. Pas avant les difficultés ?

R. Non. Après dites-vous....?

Q. Après votre retour de la Beauce et le retour de Madame Odell de Kamouraska, au mois de septembre 1893 jusqu'au mois de décembre? 20

R. Non, M. je ne les ai pas revus.

Q. Vous avez vu M. Gregory chez M. Odell après votre retour de Montréal, au mois de décembre ?

R. Oui.

Q. Et dans l'intervalle vous ne les avez pas vus ni l'un ni l'autre ?

R. Non. J'ai été là....Madame Gregory est venue luncher une fois, je crois que c'est après....

Q. A tout évènement, si elle y est allée, elle n'y est allée qu'une fois ?

R. Oui.

Q. Quand vous êtes allée chez Arthur Descarries, le pharmacien, à Montréal, lors de votre voyage du mois de mars, avez-vous vu le jeune employé qu'il y avait dans le magasin ?

R. Il devait y avoir quelqu'un qui devait garder le magasin.

Q. Vous ne vous en rappelez pas ?

R. Je pense que oui.

Q. Avez-vous reconnu ce jeune homme ici, l'autre jour ? 10

R. Oui. C'est celui qui était en société avec M. Larue autrefois.

Q. Quel est son nom ?

R. M. Giguère.

Q. Quel est son nom de baptême ?

R. Je ne connais pas son nom de baptême.

Q. Est-ce M. Edmond Giguère ?

R. Je ne connais pas du tout. Je connais seulement son nom de famille.

Q. Vous rappelez-vous lui avoir dit, dans cette circonstance-là, que vous aviez téléphoné à M. Odell de monter et que vous étiez très con-20 tente parce qu'il allait monter ?

R. Je ne me rappelle pas d'avoir dit ça.

Q. Vous ne vous rappellez pas d'avoir rien dit de semblable ?

R. Non, je ne m'en rappelle pas.

Q. Connaissez-vous Mlle Sheppard, qui demeure en ville ici ?

R. Oui, M.

Q. Est-ce que vous avez eu quelque conversation avec elle au sujet de votre témoignage en cette cause ?

R. Non. Je ne m'en rappelle pas. J'ai parlé de la cause à qui a voulu m'entendre, et c'est tout.

Q. Ne vous rappelez-vous pas d'avoir, vers la fin d'avril dernier, ou au commencement de ce mois-ci, dit à Mlle Sheppard que le demandeur en cette cause vous avait mise à la porte de sa maison et qu'il refusait de vous saluer dans la rue, et que vous étiez décidée de vous en aller plutôt que d'être entendue comme témoin dans cette affaire ?

R. Non, je n'ai jamais dit à Mlle Sheppard que M. Odell refusait 10 de me saluer dans la rue.

Q. Ni rien de semblable ?

R. Non, je n'ai jamais rien dit de semblable, ni rien de cê que vous me demandez.—Quelle est la fin de la question ? (La question est relue au témoin.) Il m'a mise à la porte de sa maison, mais il n'a pas refusé de me saluer ; et puis, quant à la dernière partie de la question, j'ai pu peut-être dire que je n'aimais pas à parler contre Madame Odell. Ça toujours été mon intention, et je suis seulement restée pour me défendre des accusations portées contre moi.

Ré-examiné.

Q. Mademoiselle Rochette, redoutiez-vous beaucoup d'être témoin en cette cause ? 20

R. Je le redoutais pour ne pas faire tort à Madame Odell, et c'est tout.

Q. Vous a-t-on, de bien des manières, fait des réprésentations qui vous effrayaient, ou qui vous alarmaient, parce que vous deviez être témoin en cette cause ?

R. Oui, M.

Q. Voulez-vous dire à la Cour qu'est-ce qui a été fait et tout ce qui a été dit pour vous effrayer et vous intimider ?

R. Nous avons envoyé une lettre anonyme à ma mère d'abord, et on m'a envoyé une lettre à moi-même de rencontrer quelqu'un le

soir à huit heures. Je n'y suis pas allée. On m'a fait toutes sortes de choses imaginables, dire enfin toutes sortes de choses contre moi pour m'effrayer.

Q. Vous a-t-il été fait des menaces que votre caractère serait représenté d'une manière extraordinaire devant le tribunal ?

R. Oui, que je n'étais rien du tout, et que toutes sortes de perquisitions et de démarches étaient faites....

Q. Pour découvrir tout ce que vous aviez pu faire de mal dans votre vie ?

R. Oui, M. tout. Même on a bien influencé ma mère et mon frère. 10

Q. Ç'a-t-il été cause de bien du trouble et de bien des humiliations pour vous ?

R. Oui, M. Je n'avais pas mon pauvre père, et ma mère ne m'a pas toujours donné les conseils qu'il fallait. Je suis restée parfaitement seule avec moi-même.

Q. Voulez-vous dire quelle est la dernière scène qui est arrivée dans votre famille, quelques jours avant d'être témoin, au sujet de cette cause ?

Objecté.

Objection renvoyée.

20

R. Monsieur, un jour je suis descendue à la Basse-Ville, et je suis allée au bureau de mon frère, et mon frère m'a fait une scène terrible, disant qu'il avait travaillé avec quelqu'un (le témoin mentionne un nom qui, sur objection, est biffé par ordre de la Cour) pour pas que je paraisse dans cette cause, et que si je paraissais, on allait prouver toutes sortes de choses contre moi.

Q. De fait, depuis ce temps-là avez-vous été obligée de laisser la maison chez vous ?

R. Oui, M. Mon frère m'a mise à la porte et il m'a dit de ne jamais remettre les pieds à la maison et qu'il ne m'aiderait pas du tout.

Q. Si vous étiez témoin ?

R. Oui.

Q. Où êtes-vous, à présent ?

R. Je suis en pension avec ma sœur, dans la rue St-Valier.

Q. Avec Mlle Amanda Rochette, qui a été témoin en cette cause ?

R. Oui.

Q. Vous avez dit tout-à-l'heure que vous ne saviez pas où était votre mère ?

R. Non, M.

Q. Ni vous ni votre sœur ?

R. Non. Il n'est pas venu voir ma sœur. Ma sœur l'a vu, moi je 10 ne l'ai pas vu. Il m'a défendu de jamais mettre les pieds-là.

Q. Votre mère n'est pas allée voir votre sœur ?

R. Non. Ma sœur est allée la voir.

Q. Mademoiselle, dans le cours de vos transquestions, vous avez parlé de tentatives de réconcilliation entre M. Odell et sa femme, que vous aviez cherché à faire ?

R. Oui, M.

Q. Voulez-vous dire ce que vous avez fait pour les réconcilier ?

—Objecté, vu que rien de tel n'est prouvé. Question retirée.

Q. Voulez-vous expliquer comment il se fait que, après votre 20 retour de Montréal, le dimanche soir, vous êtes restée aussi longtemps avec M. Odell, à veiller avec lui ?

R. C'est parce que j'ai essayé à lui cacher la vérité à propos de Madame Odell ; et je ne voulais pas qu'il se tue.

Q. Vous rappelez-vous quel jour de la semaine, après votre séjour de Montréal, Madame Odell a écrit la lettre à Madame Gregory, qui a été produite en cette cause, et à laquelle vous avez référé ?

R. C'est le vendredi, je crois,—vendredi après-midi, oui, M.

Q. Où vous avait-elle remis cette lettre ?

R. C'est dans le smoking room, ou dans la chambre à coucher. Je ne m'en rappelle pas beaucoup. Je l'ai vue écrire.

Q. Que vous a-t-elle dit, lorsqu'elle vous a remis cette lettre ?

R. Elle m'a dit de demander à M. Odell, pour aller la porter à Madame Gregory, et que si M. Odell ne voulait pas, de ne pas y aller. Alors, j'ai demandé à M. Odell. M. Odell n'a pas voulu que j'y aille, et la lettre est toujours restée dans la chambre à coucher, sur un petit stand, tout le samedi et le dimanche aussi. Je suis partie, et c'est comme ça, je suppose, que M. Odell est venue en possestion de cette lettre-là. 10

Q. Avez-vous fait part a Madame Odell que M. Odell n'avait pas voulu.

R. Oui, M. Elle m'a dit de pas montrer la lettre à M. Odell.

Q. La lui avez-vous montrée ?

R. Oui.

Q. En a-t-il pris connaissance ?

R. Je crois que oui. Je ne m'en rappelle pas beaucoup.

Q. Vous vous rappelez bien que la lettre est restée sur un meuble quelconque ?

R. Oui, M. 20

Q. Dans la chambre à coucher ?

R. Dans sa chambre à coucher, oui.

Q. Le samedi et le dimanche ?

R. Oui, M.

Q. A quel étage était votre chambre, au Sacré-Cœur, Mlle Rochette ?

R. Au cinquième étage.

Q. Au cinquième étage ?

R. Oui, au quatrième ou au cinquième étage, au cinquème étage, je crois.

Q. Vous avez dit que vous aviez l'habitude d'appeler M. Odell du nom de " Loo " ou " Loop " ?

R. Oui, M.

Q. L'appeliez-vous ainsi en présence de sa femme ?

R. Oui. C'est Madame Odell qui m'a dit de l'appeler comme ça : Loo.

Q. Vous nous avez parlé que Madame Odell mettait, le soir des visites de Raymond au domicile de M. Odell, un loose wrapper ? 10

R. Oui, M.

Q. Et pendant vos transquestions, on a demandé à Madame Odell de se lever en votre présence, et de dire si la robe qu'elle portait sur elle était ce loose wrapper qu'elle portait lors des visites de M. Raymond chez elle ?

R. C'est celui-là. Mais jusqu'au mois de juin, cette robe était d'une autre couleur, cette robe-là a été teinte l'automne dernier, et elle était beaucoup plus loose que ça.

Q. Cette robe était-elle de la même façon qu'elle était samedi dernier ? 20

R. Non, M, pas tout-à-fait pareille.

Q. Quelle différence y a-t-il, Mlle Rochette ?

R. Elle était beaucoup plus loose que ça.

Q. Vous avez dit que, lorsque M. Odell est allé à Montréal, il est allé vous voir, est-il allé exprès pour vous voir, ou par affaires ?

R. Il est venu par affaires.

Q. Je crois que vous avez dit que, lorsque M. Odell est allé vous voir à Montréal, Madame Odell vous avait dit pourquoi il irait à Montréal ?

R. Oui. Elle m'avait dit ; si Loo peuvait monter pour ses affaires, en même temps il irait te voir, et je pourrais recevoir M. Raymond pendant ce temps-là.

Q. Avant de partir, elle vous a dit cela ?

R. Oui.

Q. Vous avez parlé de promenades en voiture que vous faisiez avec M. Odell ?

R. Oui, M.

Q. M. Odell était absent tout le jour de sa maison ?

R. Oui, presque tout le jour. Il venait seulement pour ses repas. 10

Q. Comme vous l'avez dit, il avait un équipage, des chevaux ?

R. Oui.

Q. Etait-ce une distraction que M. Odell aimait beaucoup à prendre : celle d'aller faire une promenade en voiture ?

R. Il aimait beaucoup cela, et il demandait souvent Madame Odell et elle ne voulait jamais y aller, et souvent elle me pressait d'y aller, quand je n'aurais pas voulu y aller.

Q. Vous pressait-elle d'y aller, en présence de M. Odell ?

R, Oui, M.

Q. Savez-vous si, dans certaines circonstances, lorsque Madame 20 Odell vous pressait, en présence de son mari, d'aller faire une promenade en voiture, si M. Odell aurait préféré aller avec d'autres ?

R. Il aurait préféré aller avec Madame Odell : il la demandait toujours.

Q. Est-ce qu'il n'y avait pas, des fois, qu'il aurait préféré aller avec des messieurs ?

R. Oui, M.

Q. Pourquoi n'allait-elle pas en voiture, Madame Odell ?

R. Elle disait qu'elle n'aimait pas ça, et pendant ce temps-là, surtout l'automne dernier, c'était pour écrire ses lettres, pendant que j'allais en voiture avec lui.

Ç. Vous avez dit, ce matin, que vous avez rencontré très fréquemment M. Odell depuis quelque temps, pendant les derniers mois ?

R. Oui, M.

Q. Lorsque vous êtes allée à son burean, y avait-il quelqu'un à son bureau ?

R. Toujours, M. Il ne laissait jamais partir les deux commis pendant que j'étais là. Il y avait toujours quelqu'un. 10

Q. Dites-vous que vous n'êtes jamais restée seule avec lui dans le bureau ?

R. Jamais.

Q. Il y avait toujours un ou deux commis, vous dites ?

R. Toujours.

Q. On vous a demandé ce matin, si vous aviez rencontré M. Odell dans la rue St-Olivier ?

R. Oui, M.

Q. Voulez-vous dire quand, à propos de quoi et à quel sujet vous l'avez rencontré ?

20

R. C'est souvent que je suis allée à l'office, et je l'ai rencontré. Souvent je lui ai demandé de tâcher de reprendre Madame Odell. Souvent je l'ai rencontré pour des affaires, pour des querelles que j'avais à la maison. Je n'avais personne pour me conseiller. Maman m'a toujours....

Q. Savez-vous Mlle Rochette, que la défenderesse a eu, pendant tout le temps de votre examen, des médecins en Cour, pour suivre votre témoignage ?—Vous l'avez entendu dire, n'est-cepas ?

R. Oui, M.

Q. Avez-vous enteudn dire pourquoi ces médecins avaient été amenées en Cour ?

Objecté. Objection maintenue.

Q. Vous rappellez-vous de cette lettre dans laquelle Madame Odell, écrivant à son mari, se servait, je crois de ces mots-ci : " I have not done any worse than you," ou quelques mots dans ce sens-là ?

Objecté.

A 1 heure, la Cour s'ajourne pour une demie heure.

Transquestionné.

Q. Votre père était Olivier Rochette ?

R. Oui, M.

10

Q. C'était un manufacturier, de Québec, qui était très bien connu ?

R. Oui, M.

Q. Un homme qui. lorsqu'il est mort, a laissé beaucoup de moyens

R. Oui, M.

Q. Votre mère est âgée de combien ?

R. 49 ou 50 ans, je crois M.

Q. Les lettres anonymes dont vous avez parlé en ré-examen, sont les deux lettres produites ici ?

R. Oui, M.

Q. Il n'y en a pas eu d'autres, à votre connaissance, que celles-là ? 20

R. Non, pas à ma connaissance.

Q. Vous aviez dit que vous n'aviez personne, pour vous conseiller et que vous étiez obligé d'avoir recours à M. Odell ?

R. C'est la seule sympathie que j'avais. Tout le monde était tourné contre moi.

Q. M. Gaspard Rochette, de Québec, et M. Cléophas Rochette sont les deux frères de votre père, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q. M. Gaspard Rochette est un homme parfaitement bien connu à Québec ?

R. Je crois que oui.

Q. C'est un homme très à l'aise, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q. M. Cléophas Rochette également ?

R. Oui, M.

Q. M. Gaspard Rochette a-t-il payé votre pension pendant que vous étiez au Sacré-Cœur ? 10

R. Oui.

Q. Vous a-t-il plusieurs fois fait demander chez lui ?

R. Il m'a fait demander une fois, M.

Q. Vous a-t-il conseillé, vous a-t-il causé au sujet de cette affaire-ci ?

R. Oui, M. Il en a parlé, et il a dit à ma sœur de ne jamais remettles pieds chez lui.

Q. Comme résultat de cette conversation, il a dit à votre sœur de ne pas mettre les pieds chez lui ? 20

R. Oui il a dit à ma sœur de ne jamais mettre les pieds chez lui, parce qu'il croyait que j'avais conté des mensonges.—mais ce n'est pas ma faute si M. Odell est venu au Sacré-Cœur pour avoir des informations. Est-ce ma faute ?

Q. A-t-il offert de continuer de payer votre pension au Sacré-Cœur, si vous vouliez rester là ?

R. Non, il ne l'a pas offert.

Q. Vous a-t-il jamais fait dire qu'il voulait que vous vinssiez partir de là, du Sacré-Cœur ?

R. Non, comme je vous l'ai dit tantôt, les religieuses m'ont dit que j'avais à partir, parce que ça mettait le couvent dans une mauvaise position, et c'est tout.

Q. Voulez-vous dire que jamais, dans aucune circonstance, vous avez demandé un conseil à votre oncle Gaspard Rochette et qu'il a refuser de vous le donner ?

R. Je ne m'en rappelle pas ; mais pour bien dire, quand nous restions les deux maisons l'une contre l'autre, jamais je n'y allais ; j'y allais juste une fois par année.

10

Q. Votre oncle Gaspard Rochette est âgé de combien ?

R. Je ne sais pas du tout.

Q. C'est un vieillard, à tout événement ?

R. 54, 55 ans.

Q. C'est un homme âgé ?

R. Oui, M.

Q. M. Cléophas Rochette, votre autre oncle, est également un homme âgé ?

R. Oui, M.

Q. Vous n'avez jamais demandé à M. Cléophas Rochette de vous donner un conseil ?

20

R. Monsieur, je vous ai dit tantôt que tout le monde croyait que j'étais coupable dans cette affaire-là.

Q. Je ne vous demande pas cela, je vous demande si jamais vous avez demandé à votre oncle Cléophas Rochette de vous donner conseil ?

R. Non, je n'y suis pas allée.

Q. Vous avez dit que Madame Odell vous faisait sortir le soir avec son mari, en voiture, seule, afin d'avoir une occasion d'écrire ses lettres ?

R. Souvent, oui.

Q. M. Odell, à quelle heure partait-il de la maison le matin ?

R. Neuf ou dix heures, je suppose.

Q. Il revenait à quelle heure ?

R. Une heure, une heure et demie, ça dépend.

Q. Il repartait encore l'après-midi ?

R. A 3 heures et demie, 4 heures.

Q. Et il revenait ?

R. A 6 heures, 6 heures et demie, 7 heures.

Q. Maintenant, si je vous ai bien compris, vous avez dit que vous avez cessé d'avoir des relations avec votre mère depuis mardi dernier ? 10

R. Oui, M.

Q. Vous avez cessé d'avoir des relations avec votre frère ?

R. Oui.

Q. Et vous avez cessé d'avoir des relations avec votre oncle Gaspard Rochette ?

R. Ah oui, M. depuis longtemps.

Q. Et tout cela, parce que vous persistiez à venir rendre témoignage....

R. Mon oncle ne m'a pas dit : si tu rends témoignage, ne remets pas les pieds ici, mais il l'a dit à ma sœur avant, que c'était parce que j'étais mêlée dans ces affaires-là, et c'est tout. 20

Q. Vous avez dit que le loose wrapper a été teint ?

R. Oui, M.

Q. Pourquoi ?

R. Parce que c'était....c'était changé de couleur, et c'était sale je suppose.

Q. Elle s'en était servi beaucoup à la maison, n'est-ce pas ?

R. Oui,

—Ça ne rentre pas du tout dans la cause,

Q. Savez-vous qui l'a réparé, après qu'il a été teint ?

R. Je l'ai mis. C'est moi-même qui l'ai porté chez Madame Dyne[8] pour le faire teindre.

R. Je veux dire refaire ?

R. Je crois que c'est Mlle Garneau, je ne suis pas certaine.

Q. Voulez-vous jurer qu'il y a aucune différence dans la forme ?

R. Oui.

Q. Quelle différence ? 10

R. L'autre était beaucoup plus loose.

Q. Quant à la forme de la robe ?

R. Elle était beaucoup plus loose avant.

Q. Quant à l'ouverture en avant, est-ce que c'est différeut ?

R. Je n'ai jamais dit que c'était une robe ouverte.

Q. Je vous demande si, quant à l'ouverture, la façon est la même qu'avant ?

R. Je ne m'en rappelle pas ; je ne sais pas ce que vous voulez dire J'ai dit que l'autre était beaucoup plus loose en avant. 20

Q. Que voulez-vous dire là ?

R. Beaucoup plus grande.

Q .Avant qu'elle ait été changée, c'est vous-même qui la portiez ?

R. Souvent, M.

Q. Vous êtes de taille beaucoup plus petite que Madame Odell ?

R. Ah oui, beaucoup plus petite, mais ça ne fait rien, elle était pareille quand Madame Odell la portait.

Ré-examiné.

Q. Votre mère a perdu sa fortune, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q. Et elle est dans des circonstances pécuniaires assez difficiles depuis quelque temps ?

R. Oui, M.

ASSERMENTÉ.
F. B. & C.
P. S. C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.

Dans la Cour Superieure

Le 15ième jour de mai 1894.

PRÉSENT :

No. 599

l'Honorable Juge CASAULT.

ODELL,

Demandeur.

vs.

GREGORY,

Défenderesse.

PREUVE DE LA PART DE LA DEFENDERESSE EN CETTE CAUSE.

Le 8ème jour de mai 1894,

JULES HAMEL, de la cité de Montréal, dans le district de Montréal, agent d'assurance, âgé de 22 ans, étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, dépose et dit :

Je connais une des parties, en cette cause ; je ne suis ni parent, ni allié, ni serviteur, ni domestique d'aucunes d'elles ; je ne suis point intéressé dans l'événement de ce procès.

Q. Vous demeurez à Montréal, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q. Voulez-vous dire pour combien de temps vous connaissez Madame Odell intimement,—si toutefois vous la connaissez intimement ?

R. J'ai toujours connu....je connais Madame Odell depuis environ sept ans.

Q. Sept ans ?

R. Oui.

Q. L'avez-vous connue depuis un certain temps plus intimement qu'avant ?

R. Oui.

Q. Avez-vous eu occasion de la rencontrer, l'automne dernier, dans le mois de septembre à peu près, à Québec ?

R. Oui.

Q. Avez-vous passé plusieurs jours à Québec ?

R. J'y ai passé une quinzaine de jours.

10

Q. Avez-vous renouvelé plus spécialement connaissance avec Madame Odell pendant ces derniers quinze jours ?

R. Oui.

Q. Si je ne me trompe pas, un bal avait été donné chez M. Odell auquel vous assistiez ?

R. Non, M.

Q. Chez Madame Gregory ?

R. J'y suis allé, mais ce n'était pas un bal, c'était une petite soirée intime.

Q. C'est dans cette soirée-là que vous avez rencontré Madame Odell pour la première fois, à Québec, lors de ce voyage-là ? 20

R. Non.

Q. Vous l'aviez rencontrée avant ça ?

R. Oui.

Q. Où l'aviez-vous rencontrée ?

R. Sur la rue. Je marchais avec Mademoiselle Rochette, je venais de voir un de mes oncles, et Madame Odell marchait en avant, un peu

avant nous. Mademoiselle Rochette l'a appelée, et nous avons fait route ensemble. Mlle Rochette a pris les chars et l'a laissée seule avec moi. Nous sommes allés chez M. Lavigne et nous avons fait un peu de musique.

Q. Vous l'avez vue nombre de fois, dans tous les cas, pendant ces quinze jours-là ?

R. Non, M.

Q. Combien de fois l'avez-vous vue ?

R. C'est arrivé peut-être cinq ou quatre jours avant que je parte si je me rappelle bien, que je l'ai connue plus intimement. 10

Q. Vous êtes allé plusieurs fois chez elle ?

R. Non, M.

Q. Vous ne connaissez pas M. Odell ?

R. Non, M.

Q. Quel âge avez-vous ?

R. J'ai 2- ans, monsieur.

Q. Savez-vous à peu près quel est l'âge de Madame Odell ?

R. A peu près 29 ans.

Q. Vous êtes commis ?

R. Commis dans une Assurance.

Q. Dans une Assurance à Moutréal ? 20

R. Oui.

Q. Pouvez-vous dire quand est-ce que vous avez rencontré pour la première fois Madame Odell, après votre voyage à Québec ?

R. Je l'ai rencontrée, si je me rappelle bien, à Montréal.

Q. A Montréal ?

R. Oui.

Q. Ou cela ?

R. Je l'ai rencontrée sur la rue.

Q. Où sur la rue ?

R. C'est très vague, je ne me rappelle pas du tout du second voyage.

Q. Je parle du premier voyage ?

R. Du premier voyage dis-je.

Q. Vous ne vous rappelez pas de quoi, vous dites ?

R. C'est très vague. Je ne me rappelle pas du tout de ce qui s'est passé. 10

Q. Ne l'avez-vous pas rencontrée au Windsor Hôtel, un matin ?

R. Oui.... un matin, non.

Q. Un lundi matin ?

R. Je ne crois pas, monsieur, non.

Q. L'avez-vous rencontrée pendant le jour ?

R. Au Windsor.... ? Non.

Q. L'avez-vous rencontrée le soir ?

R. Je l'ai rencontrée.... l'après-midi.

Q. Dans le jour donc ?

R. Eh bien.... 20

Q. Etait-ce pendant vos heures de bureau ?

R. Non, M. C'était après mes heures de bureau.

Q. A quelle heure était-ce ?

R. Vers les 5 heures et quart, je crois.

Q. Son mari était il à Montréal ?

R. Oui, M.

Q. Etait-il à l'Hotel Windsor ?

R. Oui, M. Il était au Winsor....c'est-à-dire je ne sais pas s'il y était, mais il avait sa pension là.

Q. L'avez-vous vu au Windsor ?

R. Non.

Q. Vous ne le connaissez pas, M. Odell ?

R. Non. Je le connais de vue.

Q. Vous ne lui avez jamais été présenté, ni à Québec ni à Montréal ? 10

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous ne vous en rappelez pas ?

R. Non.

Q. Avez-vous su là quand est-ce que M. Odell reviendrait à Québec?

R. Je crois qu'il devait retourner le soir même.

Q. Il devait retourner le soir même ?

R. Oui.

Q. Avez-vous su où Madame Odell irait loger, après le départ de son mari de Montréal ?

R. Oui, M.

Q. Chez qui ? 20

R. Chez Madame Moseley, je crois, il me semble. Si ce n'est pas lui....Je ne me rappelle pas si c'était à son premier ou à son second voyage. Il me semble que c'est cela.

Q. De fait, est-elle allée chez les Moseley ?

R. Oui, M.

Q. Connaissez-vous les Moseley ?

R Non, M.—C'était à son premier voyage—parfaitement, je m'en rappelle, à présent.

Q. En Octobre ?

R. Je ne me rappelle pas du mois.

Q. Avez-vous projeté d'aller au théâtre avec elle ?

R. J'ai projeté même avant mon départ.

Q. Même avant votre départ de Québec ?

R. Même avant mon départ de Québec, j'avais promis à Madame 10
Odell, lorsqu'elle viendrait à Montréal—elle avait beaucoup entendu parler de l'Opéra—que je l'y conduirais, parce que Madame Odell a été très polie, ainsi que la famille Gregory, pour moi, lorsque je suis venu à Québec.

Q. En a-t-il été question lors de votre rencontre au Windsor, que vous iriez au théâtre ensemble ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous rappelez-vous quand il a été décidé que vous iriez au théâtre ensemble ?

R. Non, M.

20

Q. Mais vous vous rappelez d'être allés au théâtre ensemble ?

R. Oui.

Q. Vous êtes allé la chercher chez les Moseley, pour l'accompagner au théâtre ?

R. Oui, M.

Q. Quand avez-vous décidé, ou convenu d'aller la chercher chez les Moseley pour aller au théâtre, et où ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous ne vous en rappelez pas ?

R. Non, M.

Q. Vous n'avez pas de souvenir de cela du tout ?

R. Non, M.

Q. Etes-vous allé.... vous êtes-vous rendu chez les Moseley à pied ou en voiture ?

R. En voiture.—A partir de chez moi ? C'est-à-dire que je me suis rendu à pied jusque chez les Moseley, et j'ai pris une voiture là, c'est-à-dire j'ai pris une voiture sur la rue Sherbrooke.

Q. Vous avez pris une voiture sur la rue Sherbrooke ? 10

R. Oui M.

Q. Etes-vous descendu de voiture, ou si vous avez envoyé le cocher demander Madame Odell ?

R. Je ne suis pas descendu de voiture.

Q. Vous n'êtes pas descendu de voiture ?

R. Non.

Q. La voiture s'est-elle arrêtée en face de la maison des Moseley ?

R. Oui, M.

Q. Vous jurez cela ?

R. Oui, je le jure positivement.

20

Q. Etes-vous descendu de voiture, lorsque Madame Odell est sortie pour y entrer et partir avec vous pour se rendre au théâtre ?

R. Je crois que oui.

Q. Vous croyez que oui ?

R. Il me semble que oui.

Q. Vous jurez cela ?

R, Je ne m'en rappelle pas exactement. Ce sont des détails, vous comprenez, que je ne peux pas me rappeler, des choses si loin, c'est pas mal vague dans ma mémoire. Si je me rappelle bien, j'ai débarqué.

Q. Est-ce que vous n'avez pas demandé au cocher d'aller chercher Madame Odell ?

R. Oui. Mais lorsqu'elle est arrivée à la voiture, j'ai débarqué pour la faire entrer, si je me rappelle bien.

Q. Vous êtes allés à l'opéra ?

R. Oui, M.

Q. L'opéra français ?

R. Oui, M. 10

Q. Vous rappellez-vous quelle pièce ils jouaient ce soir-là ?

R. La Petite Mariée.

Q. Le théatre a fini à quelle heure ?

R. Il devait être onze heures et quart, ou onze heures et demie.

Q. Après le théâtre, où êtes-vous allés ?

R. Nous avons prolongé un peu la route, c'est-à-dire qu'en allant la reconduire, nous avons prolongé un peu en faisant le tour par l'avenue des Pins—Pine Avenue. Nous ne sommes pas sortis des limites de la ville. Nous avons seulement fait un petit tour, et je suis 20 revenu à la maison.

Q. En voiture ?

R. Oui.

Q. Pendant combien de temps à peu près vous êtes-vous ainsi promenés dans les rues de Montréal avec Madame Odell ?

R. Si je me rappelle bien, le trajet n'a pas été plus long qu'une demi-heure.

Q. Pas plus qu'une demi-heure ?

R. Non.

Q. Aviez-vous aucune raison spéciale de vous promener dans la ville comme ça, en voiture, avec Madame Odell, au lieu de vous rendre directement chez les Moseley ?

R. C'était simplement pour avoir le plaisir d'une conversation.

Q. Aviez-vous quelque chose de particulier à lui dire ?

R. Non, M.

Q. Quel était donc le grand plaisir que ces conversations vous apportaient ?

R. Le plaisir..... comme toute personne qui m'intéresse peut 10 m'apporter.

Q. Une personne qui vous intéresse ?

R. Oui.

Q. Madame vous intéressait-t-elle ?

R. Certainement. C'est une de mes amis, une ancienne connaissance.

Q. Etiez-vous jamais sorti en voiture avec elle avant cela ?

R- Avant ce voyage-là.... je suis allé la reconduire un soir chez elle à Québec.

Q. A part de cà, avez-vous jamais été en voiture avec elle ? 20

R. Je ne me rappelle pas quel soir c'était, cela,—j'ai pu et je n'ai pas pu peut-être.

Q. Je vous demande si, depuis le mois de septembre dernier, jusqu'à cette époque où vous êtes allé au théâtre avec elle, si vous avez jamais eu occasion d'aller en voiture avec elle, le soir ou le jour.

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous ne vous en rappelez-pas ?

R. Non. Excepté, comme je l'ai l'ai dit tout-à-l'heure, à Québec ici.

Q. A Québec ou à Montréal n'importe où dans la Province de Québec ?

R. A Québec, une fois j'y ai été.

Q. Uue fois vous avez été la reconduire, comme vous l'avez dit ?

R. Oui.

Q. Et à part de cela ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Si c'était arrivé, vous en rappelleriez-vous. 10

R. Ça, je ne peux pas dire.

Q. Je vous demande d'y penser. Si c'était arrivé que vous seriez sorti en voiture, de jour ou de nuit, avec Madame Odell, vous en rappelleriez vous ?

R. Je devrais m'en rappeler.

Q. Vous devriez vous en rappelez, et vous ne vous en rappelez pas ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous n'aviez, comme vous venez de le dire, rien de particulier à lui dire ?

R. Non. 20

Q. Etait-ce convenu d'avance qu'après le théâtre, vous iriez faire un tour de voiture avec elle ?

R. Je ne crois pas.

Q. C'était une promenade improvisée ?

R. C'était improvisé, oui c'est ça.

Q. Vous êtes retourné chez les Mosely finalement ?

R. Oui.

Q. Etes-vous descendu de voiture, sous votre serment ?

R. Je crois que oui, que j'ai du descendre.

Q. N'avez-vous pas laissé descendre Madame Odell seule ?

R. Je ne m'en rappelle pas. Je crois que j'ai descendu.

Q. Etes-vous allé la reconduire jusqu'à la porte ?

R. Pas jusqu'en haut du portique.

Q. Avez-vous sonné pour elle ?

R. Non, M.

Q. C'est elle-même qui a sonné pour se faire ouvrir ? 10

R. Oui, je crois que oui.

Q. Vous n'êtes arrêté nulle part pendant votre trajet ?

R. La voiture s'est peut-être arrêtée, mais nous ne sommes descendus nulle part. Je ne me rappelle pas que la voiture se soit arrêtée même. Je dis cela simplement en cas....

Q. Avez-vous objection à nous dire quel était le sujet de votre conversation, pendant cette promenade nocturne ?

R. Pouah ! je serais bien en peine.

Q. Si ça vous intéressait tant, comme vous l'avez dit tout à l'heure vous devez être capable de nous dire au moins quelques bribes de 20 cette conversation.

Ça m'intéressait....Il faut prendre la signification du mot. Je veux dire que Madame Odell était une ancienne connaissance de la famille....On parlait de choses et autres, de Québec ; on me faisait plaisir ; j'aimais à en entendre parler.

Q. Savez-vous si Madame Odell est allée à Montréal auparavant ?

R. Pas à ma connaissance.

Q. Cet intérêt que vous portiez à Madame Odell ne datait que du mois de septembre ?

R. Pour bien dire, oui.

Q. Auparavant, vous ne lui portiez pas même d'intérêt ?

R. J'ai été deux ans sans venir à Québec, et il y a cinq ans que je suis parti de Québec, alors je pouvais difficilement la voir.

Q. Saviez-vous que M. Odell était parti dans le temps ?

R. Oui, M.

Q. Pour revenir à Québec ?

R. Oui.

Q. Saviez-vous quand est-ce que Madame Odell devait revenir à Québec ? 10

R. Quand elle devait retourner ?

Q. Oui.

R. Je ne le sais pas.

Q. Vous ne le savez pas ?

R. Non.

Q. A-t-elle prolongé son séjour à Montréal, à votre connaissance, cette fois-là ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous ne vous en rappelez pas ? 20

R. Non.

Q. Ne savez-vous pas qu'elle devait revenir le mercredi, et qu'elle n'est revenue que le lundi suivant ?

R. Non, je ne me rappelle pas de cela.

Q. Etes-vous sorti de nouveau avec elle le soir ?

R. Oui, M.

Q. Avec Madame Odell ?

R. Oui.

Q. Où l'avez-vous rejointe, cette fois-là ?

R. Si je me rappelle bien, c'est chez Madame Moseley ?

Q. Etes-vous entré chez Madame Moseley ?

R. Oui, M.

Q. Vous êtes entré chez Madame Moseley ?

R. Oui.

Q. Et vous êtes parti de chez Madame Moseley avec elle ? 10

R. Oui.

Q. Pour aller où ?

R. Nous sommes allés faire un tour de voiture. Je ne crois pas même que que nous soyions sortis des limites de la ville. Nous avons fait le tour du parc.

Q. Madame Odell a-t-elle dit où elle allait, avant de partir de chez les Moseley ?

R. Je n'en sais rien.

Q. Vous a-t-elle dit qu'elle avait dit aux Moseley qu'elle allait quelque part en particulier ?

R. Pas que je me rappelle. 20

Q. Cette fois-là, vous êtes allés faire un tour de voiture ?

R. Oui.

Q. Où est-ce que vous êtes allés ?

R. Nous sommes allés, comme je l'ai dit tout à l'heure, faire le tour du Parc une fois. Nous sommes peut-être restés dans les limites de la ville. . . .C'est très vague. Je ne m'en rappelle pas.

Q. A quelle heure êtes-vous revenus ?

R. Il était à peu près neuf heures et demi, et après ça nous avons fait une petite marche, et elle est rentrée à dix heures moins dix, je crois.

Q. Avez-vous soupé ?

R. Si j'avais soupé....

Q. Avez-vous soupé ensemble ?

R. Non.

Q. Vous vous êtes passé de manger, cette fois-là ?

R. Non, M.

Q. Vous dites que vous êtes parti à 5 heures et vous êtes revenu rien qu'à 9 heures et demie ? 10

Je n'ai jamais dit que j'étais parti à 5 heures.

Q. A quelle heure êtes-vous parti ?

R. Je suis parti vers 7 heures et demie.

Q. Et vous êtes revenu vers 10 heures et demie ?

R. Avant ça, pardon. Je crois que nous n'avons jamais dépassé 10 heures.

Q. Aviez-vous quelque conservation particulière....Aviez-vous quelque sujet intéressant à traiter avec Madame Odell, cette fois-là ? 20

R. Ah....différents sujets. Je ne me rappelle pas qu'elle a été la conversation du tout.

Q. Vous ne vous en rappelez pas du tout ?

R. Non.

Q. Vous avez traité différents sujets ?

R. On a traité différents sujets, oui.

Q. Vous êtes descendus de voiture, et après que vous êtes descendus de voiture, vous avez fait une marche avec elle ?

R. Oui.

Q. Pendant combien de temps avez-vous marché, comme cela ?

R. Pendant une demi-heure environ.

Q. Une demi-heure ?

R. Oui, une demi-heure, ou 20 minutes.

Q. Après avoir fini votre course en voiture ?

R. Oui, M.

Q. Cette fois-là, lui avez-vous fait un présent à Madame Odell ? 10

R. Non, pas que je sache.

Q. Vous ne lui avez pas fait un présent ?

R. Non, M.

Q. Lui avez-vous donné un jonc ?

R. Non, M.

Q. Ne lui avez-vous jamais donné un jonc ?

R. Oui, M.

Q. Quand ?

R. Pas un jonc ; c'était une petite bague.

Q. Je vais vous la montrer dans un instant. Quand lui avez-vous donné cette bague ? 20

R. Pendant mon séjour à Québec.

Q. Pendant votre séjour à Québec, dans le mois de septembre ?

R. Oui.

Q. Vous aviez acheté la bague à Québec ?

R. Non, je ne l'ai pas achetée ; c'est une bague que j'avais.

Q. Comment l'appeliez-vous, Madame Odell, quand vous lui parliez, soit en voiture ou ailleurs, lorsque vous étiez seul avec elle ?

R. Comment est-ce que j'appelais....?

Q. Oui, comment l'appeliez-vous ? L'appeliez-vous votre amie votre confidente, votre bien-aimée, votre fiancée,—ou quelqu'autre expression comme cela ?

R. Vous m'en demandez plus long que je n'en sais. Je ne me rappelle pas de cela.

Q. Vous ne vous rappelez pas de cela ?

R. Non. 10

Q. Vous ne vous rappelez pas de l'avoir jamais appelé, ni par écrit ni verbalement, votre fiancée ?

R. Non. Je ne me suis jamais adressé à Madame Odell, quand je l'appelais ma fiancée.

Q. Je vous demande de répondre à ma question. L'avez-vous soit verbalement, soit par écrit, appelée ou votre fiancée, ou votre bien chère fiancée ?

R. Verbalement, je ne me rappelle pas de l'avoir jamais dit.

Q. Par écrit ?

R. Je n'ai jamais écrit à Madame Odell quand je l'appelais ma fiancée. Ce n'était pas pour elle. 20

Q. Pour qui était-ce ?

R. Ce n'était ni plus ni moins qxe pour dérouter M. Odell, quand je m'adressais à Mademoiselle Rochette.

Q. Vous avez eu connaissance d'un voyage que Madame Odell a fait dans le mois de décembre, n'est-ce pas ?

R. Dans le mois....Je ne m'en rappelle pas.

Q. Le voyage qui a précédé les difficultés entre M. Odell et sa femme ?

R. Oui, sans doute que j'en ai eu connaissance.

Q. Vous connaissez Madame Picher, qui a été entendue comme témoin en cette cause, ce matin ?

R. Oui, M.

Q, D'abord, avant de poursuivre mon interrogatoire sur ce sujet, là, quelqu'un vous a-t-il averti, ou saviez-vous que Madame Odell allait à Montréal, au mois d'octobre ?

R. Je ne me rappelle pas de ça. (Une partie de la réponse est biffée par ordre de la Cour, parce que le témoin n'a pas compris la question, et sa réponse n'est pas pertinente). 10

Q. Vous ne vous en rappelez pas ?

R. Non.

Q. Maintenant, vous venez de dire que vous connaissez Madame Picher, qui vient d'être entendue comme témoin ?

R. Oui, je la connais.

Q. Pour l'avoir vue chez elle ?

R. Pour l'avoir vue chez elle, oui.

Q. Voulez-vous raconter à la Cour les circonstances dans lesquelles vous avez été chez elle ?

20

R. Nous sommes montés chez elle en voiture chez Madame Picher, —nous sommes arrêtés en montant voir le jeune Rochette, parce que Mlle Rochette avait affaire à son frère. Je ne sais pas quoi. Elle est montée, et nous avons attendu quelques instants. Ensuite, nous avons continué chez Madame Picher, et j'ai été sonner à la porte, laissant les deux dames dans la voiture.

Q. Mais vous étiez allé là dans la semaine précédente ce samedi-là ?

R. Oui, M.

Q. Pouvez-vous dire qu'est-ce vous alliez faire chez Madame Picher ?

R. J'ai été retenir des chambres.

Q. Pour qui ?

R. Pour Madame Odell et Mlle Rochette.

Q. Sous quels noms les avez-vous représentées à Madame Picher ?

R. Mlle Rochette m'avait dit de donner de faux noms par téléphone, et c'est ce que j'ai fait. Je suis arrivé là un peu... J'ai demandé à Madame Picher pour retenir des chambres, et elle m'a dit que oui. Alors, elle m'a demandé leurs noms. Je n'ai pas pensé, sur le moment, 10 qu'il s'agissait de changer de noms,—j'étais pris un peu à l'improviste —j'ai donné un faux nom pour Madame Odell, et pour Mlle Rochette, comme je n'en avais pas de présent à la mémoire, j'ai donné son nom.

Q. Madame Odell, sous quel nom l'avez-vous présentée ?

R. Madame Jeffrey.

Q. Et vous-même, vous vous êtes représenté sous le nom de Rochette ?

R. Je ne me rappelle pas d'avoir jamais donné mon nom.

Q. Jurez-vous cela ?

R. Je ne peux pas le jurer ; je dis que je ne me rappelle pas d'avoir 20 jamais donné mon nom.

Q. Jurez-vous que vous ne vous en rappelez pas ?

R. Je ne peux pas jurer, quand je ne me rappelle pas d'une chose je ne vois pas pourquoi je jurerais.

Q. Est-ce que vous ne vous êtes jamais représenté dans cette maison comme étant le frère de Mlle Rochette ?

R. Si je le me rappelle bien, c'est Mlle Rochette qui m'a représenté comme étant son frère.

Q. Je vous demande si vous, vous vous êtes représenté comme étant M. Rochette.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

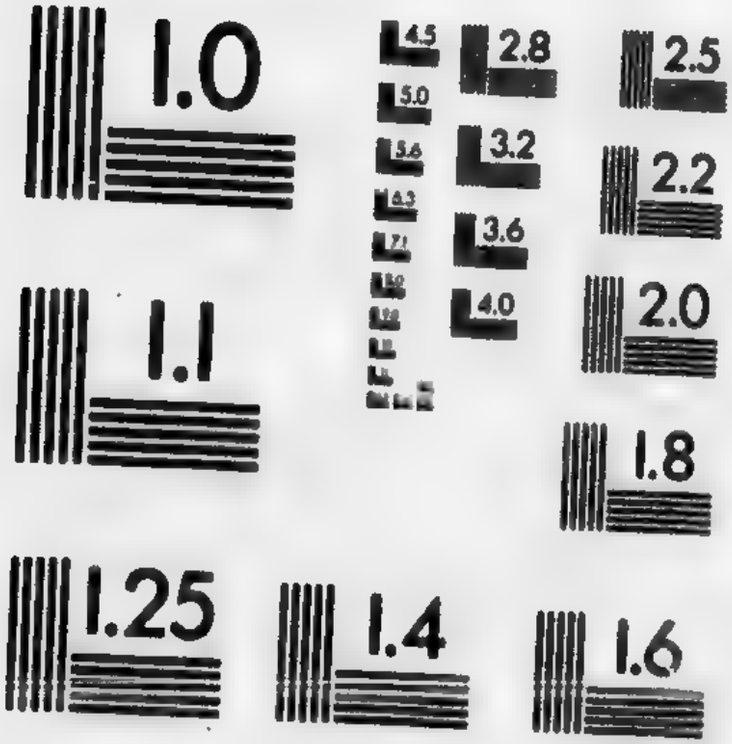

APPLIED IMAGE Inc
1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous avez eu connaissance que Mlle Rochette vous a représenté sous le nom de Rochette ?

R. Oui.

Q. Et vous avez laissé faire les choses ainsi ?

R. Sans doute, oui.

Q. Avez-vous eu connaissance que, dans la maison, on appelait Madame Odell, Madame Jeffrey ?

R. Oui.

Q. Vous dites que vous avez reçu un téléphone de Mlle Rochette 10 de donner des faux noms à la maison de pension ?

R. Oui.

Q. Lorsque Madame Picher vous a demandé les noms des personnes vous n'étiez donc pas pris par surprise pour donner des faux noms, puisque Mlle Rochette vous avait donné ordre de le faire ?

R. Sur le moment, je n'y ai pas pensé en allant là. J'ai regardé sur le " Star " s'il y avait des maisons de pension.... Je n'ai pas pensé aux faux noms. Ça m'est complètement parti de la mémoire. C'est tout ce que j'en sais. Elle est montée en haut pour dépaqueter ses malles, et elle est descendue en bas en disant : je t'ai fait passer pour 20 mon frère et je lui en ai dit une foule.

Q. Je lui en ai dit une foule, à Madame Picher ?

R. Oui, M.

Q. Et vous avez consenti et acquiescé à tout cela ?

R. Je n'ai pas consenti ; j'ai laissé faire.

Q. Elle a dit cela à vous devant madame Odell ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. C'était dans sa chambre à coucher ?

R. Non. Si je me rappelle bien, c'était dans le salon.

Q. Madame Odell était là, dans tous les cas ?

R. Oui.

Q. Maintenant, en arrivant, êtes-vous allé dans la chambre à coucher de madame Odell et de Mlle Rochette ?

R. Oui.

R. Etes-vous resté dans la chambre à coucher pendant que Mlle Rochette était allée souper ?

R. Oui.

Q. Etiez-vous jamais entré dans la chambre à coucher de cette femme-là ?

R. Non.

10

Q. Madame Odell n'a pas soupé ?

Q. A-t-elle donné quelque raison pour ne pas aller souper ?

R. Madame Odell souffrait d'une migraine.

Q. Elle disait qu'elle souffrait d'une migraine ?

R. Elle m'avait l'air à souffrir réellement.

Q. Vous n'avez pas pu constater cela par vous même ?

R. Je ne suis pas médecin, mais on peut voir quand une personne est malade, ou qu'elle ne l'est pas.

Q. Cette migraine-là lui a donné l'occasion de rester dans la chambre à coucher ?

20

R. C'est comme vous voudrez l'interpréter. Ça ne me regarde pas

Q. Mlle Rochette a été en dehors de la chambre à coucher pendant combien de temps ?

R. Dix minutes, un quart d'heure, je crois.

Q. A peu près un quart d'heure ?

R. Oui.

Q. La porte était-elle complètement fermée, ou si elle était entrebaillée,—la porte de la chambre dans laquelle vous étiez ?

R. Elle était presqu'ouverte, si je me rappelle bien.

Q. Jurez-vous cela qu'elle était presqu'ouverte, ou si elle était entrebaillée ?

Q. Je n'ai pas remarqué, je ne peux pas dire.

Q. Après souper, Mlle Rochette est remontée dans la chambre à coucher ?

R. Oui.

Q. Etes-vous resté longtemps dans la chambre à coucher ?

R. Comme vingt minutes.

Q. Vous dites qu'il y avait un salon pas loin de la chambre à cou- 10
cher ?

R. Je n'ai jamais dit qu'il y avait un salon près de la chambre à coucher.

Q. Y en avait-il un salon près de là ?

R. Je crois bien qu'il y en avait un.

Q, Vous n'êtes pas allé dans le salon ?

R. Oui, je suis allé dans le salon ; en arrivant nous sommes entrés dans le salon.

Q. Après souper, vous êtes sorti avec Mlle Rochette ?

R. Oui.

20

Q. Vous êtes allé voir son vrai frère, cette fois-là ?

R. Oui. M.

Q. Elle avait un de ses frères à Montréal ?

R. Oui.

Q. Qui s'appelle.... ?

R. Il s'appelle.... Je ne me rappelle pas de son nom.

Q. Vous ne vous rappelez pas de son nom ?

R. Le nom.... Je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous ne vous en rappeler pas ?

R. Non. Si vous me le dites, je vais m'en rappeler.

Q. N'est-ce pas Edouard ou Edmond plutôt ? ....

R. Oui, c'est Edmond,

Q. A quelle heure êtes-vous revenu avec Mlle Rochette ?

R. Je n'ai pas remarqué l'heure. Il devait être vers 11 h. et demie, minuit, il me semble.

Q. Etes-vous entré chez Madame Picher ? 10

R. Oui. Comment je suis entré. J'ai demandé à Mlle Rochette d'aller voir si Madame Odell pouvait me recevoir. Mlle Rochette est disparue, et elle est revenue en disant que je pouvais monter.

Q. N'est-il pas vrai qu'avant cela, Mlle Rochette vous avait dit qu'il était trop tard, de vous en aller, ou quelque parole dans ce sens-là ?

R. Je ne me rappelle pas qu'elle m'ait jamais dit ça.

Q. De fait, vous êtes monté ?

R. Oui, je suis monté.

Q. Dans sa chambre à coucher ? 20

R. Oui, M.

Q. Et là, dans cette chambre à coucher, voulez-vous dire dans quelle tenue était Madame Odell ?

R. Elle était couchée.

Q. Dans son lit ?

R. Oui, M.

R. Et en habits de nuit ?

R, En habits de nuit.

Q. Vous êtes-vous assis ?

R. Je ne me suis pas assis..... Si j'étais assis, assis.....

Q. Vous êtes-vous assis dans la chambre à coucher ?

R. Deux ou trois minuses pas plus. J'ai resté dans la chambre comme six ou sept minutes. Je ne me rappelle pas d'être resté plus longtemps que ça.

Q. Voulez-vous référer à cette lettre-ci, exhibit No 1 du demandeur à l'enquête, et dire si elle a été écrite par vous ? 10

R. Oui.

R. Cette lettre est en date du six décembre ? A-t-elle écrite à la date qu'elle comporte ?

R. Oui.

Q. Vous avez signé la lettre du nom de Edmond ?

R. Oui.

Q. Cette lettre était adressée, tel que l'enveloppe le comporte, à Mlle Rochette ?

R. Oui, M. 20

Q, Cette lettre avait trait au voyage que Madame Odell et Mlle Rochette devaient faire à Montréal quelques jours après ?

R. Oui.

Q. Vous vous êtes représenté dans cette lettre pour tromper M. Odell sous le nom d'Edmond, et comme étant le frère de Mlle Rochette ?

Objecté à la forme de la question.

Q. Comment vous êtes-vous représenté dans cette lettre ?

R. Sous le nom d'Edmond.

Q. Que voulait dire Edmond ?

R. Ça voulait dire Edmond Rochette.

Q. Pourquoi agissiez-vous ainsi ?

R. Parce qu'on m'avait dit de le faire.

Q. Pourquoi vous avait-on dit de le faire ?

R. Je n'en sais rien.

Q. Vous avez dit tout-à-l'heure que vous écriviez à Mlle Rochette pour dépister M. Odell ; n'était-ce pas encore pour dépister M. Odell que vousfaisiez cela ?

R. J'ai fait cela tout simplement sur l'ordre d'une lettre. 10

Q. L'avez-vous cette lettre ?

R. Non.

Q. Vous avez reçu un subpœna duces tecum vous enjoignant de produire toutes lettres se rapportant à cette affaire ?

R. Je n'ai pas une seule lettre.

Q. Qu'en avez-vous fait ?

R. Il y a longtemps qu'elles sont détruites.

Q. Qui est-ce qui vous avait écrit cette lettre-là ?

R. Je ne sais pas ; il n'y avait pas de nom, 20

Q. Sous votre serment, de quelle écriture était-elle ? vous êtes sous votre serment ?

R. Oui, je le sais parfaitement.

Q. Eh bien, de qui était l'écriture de cette lettre ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Eh bien, de qui était l'écriture de cette lettre ?

R. Jurez-vous que ce n'était pas écrit par Madame Odell ?

R. Je ne peux pas le jurer, je ne m'en rappelle pas.

Q. En avez-vous reçu des lettres de Madame Odell ?

R. Oui.

Q. Voici la bague que vous avez donnée à Madame Odell, n'est-ce pas, qui est produite en cette cause comme exhibit No 2 du demandeur à l'enquête ?

Q. Mlle Rochette a-t-elle jamais été votre fiancée ?

R. Non. (Le témoin rit.)

Q. Si vous avez dit qu'elle était votre fiancée, si vous avez dit cela verbalement, ou par écrit, avez-vous dit la vérité ? 10

R. Non, M.

Q. Vous n'avez pas dit la vérité ?

R. Non.

Q. Maintenant, le lendemain matin, qui était un dimanche,—je vous parle du voyage de Madame Odell, au mois de décembre.

R. Oui, M.

Q. L'avez-vous vue le dimanche matin ?

R. Oui, M.

Q. A quelle heure l'avez-vous vue ? 20

R. Il devait être vers les onze heures, je crois.

Q. Vers onze heures ?

R. Oui, M.

Q. Ou l'avez-vous vue ?

R. Je l'ai vue à sa pension.

Q. Je comprends que c'était dans sa chambre à coucher encore ?

R. Oui, Madame Odell était malade.

Q. Madame Odell se disait malade ?

R. Ça, ça ne me regarde pas.

Q. Je vous demande si elle se disait malade.

R. Elle était malade. Elle devait l'être ; le fait est qu'elle l'annonçait.

Q. Elle annonçait être malade ?

R. Oui.

Q. Vous ne savez pas quelle maladie elle avait ?

R. C'était la migraine, à cause du voyage, la fatigue des chars. 10

Q. C'était une migraine causée par la fatigue du voyage ?

R. Oui.

Q. Mais le lendemain, à onze heures, cette fatigue devait être disparue ?

R. Je ne peux pas dire. Une migraine peut durer aussi bien deux jours ou trois jours, c'est évident.

Q. L'émotion aussi ?—Objecté.

Q. M. Hamel, vous êtes arrivé là, vous dites, vers quelle heure ?

R. Vers onze heures.

Q. Combien de temps avez-vous été avec elle dans sa chambre à coucher ? 20

R. Jusque vers une heure moins quart.

Q. Comment était-elle habillée ?

R. Elle avait une robe.

Q. Une robe, oui ; mais était-ce une robe de chambre ?

R. Une robe de chambre.... Le fait est que je ne connais pas la différence.

Q. Vous ne pouvez pas dire quelle est la différence entre une robe de chambre de femme et une robe pour porter dans la rue et une robe de bal ?

R. Je connais la différence entre une robe de bal et une robe de rue, parfaitement.

Q. Lorsque vous l'avez vue dans sa chambre, était-elle couchée ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Tâchez d'y penser ? 10

R. Je crois qu'elle était debout. Il me semble qu'elle était debout.

Q. Je vous demande sous votre serment de vouloir bien me dire s'il n'est pas vrai qu'elle était couchée dans sa chambre, le matin, lorsque vous l'avez vue dans sa chambre à coucher ?

R. Je ne peux pas affirmer positivement.

Q. L'avez-vous vue couchée, dans sa chambre ?

R Oui.

Q. Etes-vous resté dans sa chambre pendant qu'elle était couchée ?

R. Oui, M.

Q. Lui avez-vous pris les mains, sous votre serment ? 20

R. Oui, je lui ai pris les mains.

Q. L'avez-vous embrassée,—sous votre serment ?

R. C'est-à-dire que j'ai du lui voler des baisers.

Q. S'est-elle défendue lorsque vous avez commis des rapts comme cela ?

R. Oui, elle y mettait de la résistance.

Q. Vous a-elle frappé ?

R. Ah bien, non.

Q. A-t-elle crié ?

R. Ah non.

Q. Elle n'a pas appelé au secours ?

R. Non. Elle m'a dit tout simplement qu'elle n'aimait pas ce genre d'amusements-là.

Q. Vous a-t-elle dit de vous en aller ?

R. Non.

Q. Lorsque vous êtes revenu ensuite, a-t-elle défendu de vous laisser entrer ?

R. Non. 10

Q. Avez-vous recommencé la même conduite à son égard, après cela ? L'avez-vous embrassée encore ?

R. Non, non. Quand j'ai pu l'embrasser, c'est soit en valsant quelque chose comme ça, quand je pouvais retourner la tête....

Q. Dans sa chambre à coucher ?

R. Oui, j'al déjà pris....

Q. Vous lui avez pris les mains ?

R. Non,—un baiser, comme je l'ai dit, voler un baiser.

Q. Lui avez-vous pris les mains ?

R. J'ai pu les lui prendre sans que..... 20

Q. Maintenant, la porte était-elle fermée, cette fois-là ?

R. Je ne m'en rappelle pas. Je sais qu'elle a été ouverte, dans tous les cas.

Q. Alors, pendant combien de temps avez-vous ainsi tenu ses mains dans vos mains ?

R. Je ne me rappelle pas les avoir jamais tenues dans sa chambre.

Q. J'ai cru comprendre de vous,—ou je me suis trompé. . .

R. Vous n'avez pas spécifié la place.

Q, Dans sa chambre à coucher ?

R. Je ne me rappelle pas d'avoir jamais pris, dans la chambre à coucher de Madame Odell, ses mains.

Q. L'avez-vous embrassée dans sa chambre à coucher ?

R. J'ai essayé une fois à lui voler un baiser, et je n'ai pas réussi.

Q. Vous n'avez pas été capable ?

R. Non.

Q. Vous jurez cela ?

R. Je le jure. 10

Q. Ça, c'était entre 11 hrs. et une heure, cette entrevue dont vous parlez ?

R. Oui, M.

Q. Le dimanche ?

R. Oui.

Q. Dans l'après-midi, l'avez-vous revue ?

R. Oui, M.

Q. A quelle heure ?

R. Il devait être, si je me rappelle bien, vers les trois heures moins un quart, à peu près. 20

Q. Avez-vous ri, tous les trois ensemble, Mlle Rochette, Madame Odell et vous, de cette prétendue parenté que vous vous donniez ? Avez-vous trouvé ça drole ? Avez-vous fait un badinage à ce sujet-là ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous trouviez que c'était un bon tour, une bonne farce que vous faisiez ?

R. Au contraire, je me suis demandé pourquoi la chose se faisait.

Q. Vous vous êtes demandé pourquoi la chose se faisait ?

R. Oui.

Q. Avez-vous fait des reproches à Madame Odell de s'être fait passer sous le nom de Jeffrey ?

R. Je n'ai pas fait de reproches à Madame Odell autant qu'à Mlle Rochette, si je me rappelle bien. J'ai dit que certainement la chose n'aurait pas du se faire.

Q. Vous trouviez que Mlle Rochette était plus répréhensible que Madame Odell ? 10

R. J'aurais mieux aimé certainement que Mlle Rochette n'aurait jamais donné mon nom. Ce n'était pas nécessaire.

Q. Que voulez-vous dire par là ?

R. Qu'elle ne m'aurait pas donné son nom de Rochette.

Q. Vous auriez préféré que tout le monde aurait passé sous d'autres noms que ceux qui leur appartiennent ?

R. Non.

Q. Mlle Rochette s'est donnée sous son nom de Rochette ?

R. Ce n'est pas elle, c'est moi qui ai donné son nom.

Q. Mais toujours qu'elle a passé sous le nom de Rochette ? 20

R. Parfaitement, oui.

Q. Vous êtes revenu dans l'après-midi, n'est-ce pas ?

R. Oui.

Q. A quelle heure ?—Combien de temps êtes-vous resté cette fois-là ?

R. Je suis resté environ trois quarts d'heure.

Q. Voulez-vous raconter exactement tout ce qui s'est passé là, au meilleur de votre connaissance ?

R. Parfaitement.—C'est au meilleur de de ma connaissance, n'est-ce pas ? Mlle Rochette, lorsque je suis arrivé, si je me rappelle bien, était là. Elle avait été téléphoner le matin, et elle n'avait réussi à parler à M. Odell. Alors, elle a retourné l'après-midi pour téléphoner, de nouveau.

Q A M. Odell ?

R. A M. Odell. Alors, elle est revenue dans une grande excitation affolée pour ainsi dire, parlant à tue-tête, criant que tout était fini, 10 qu'elle était dans une fausse position, etc. faisant une scène, enfin, et disant qu'il fallait qu'elle parte immédiatement pour Québec, parce que M. Odell lui avait dit : " You may go to the devil, or where you like, but don't put yourself before me again. "

Q. N'est-il pas vrai que Mlle Rochette a dit : " On est pris ".—en parlant de M. Odell et en le nommant sous le nom de baptême sous lequel on l'appelle ordinairement : " Loo connait tout, on est pris " et que Madame Odell a dit : " Comment se fait-il qu'on est pris ? C'est malheureux d'être pris, et comment se fait-il qu'on est pris " ? —ou quelques paroles dans ce sens-là ?

20

R. Je ne m'en rappelle pas ; mais je serais plutôt prêt à dire que Madame Odell n'a jamais dit cela.

Q. Mlle Rochette l'a-t-elle dit devant elle ?

R. Je crois que oui.

Q. Elle a dit : " On est pris " ?

R. Oui.

Q. Qu'est-ce que Madame Odell a dit ?

R. Je ne m'en rappelle pas ; je crois qu'elle n'a rien dit. Elle lui a dit tout simplement, et moi-même, de se calmer, de se tenir tranquille, qu'elle était ridicule.

Q. A tout évènement, Mlle Rochette est partie ?

R. Elle est partie, oui.

Q. A-t-elle demandé à Madame Odell de s'en aller avec elle ?

R. Oui, elle lui a demandé de s'en aller avec elle ; mais c'était presqu'impossible, parce que Madame Odell n'avait pas ses malles préparées, et, si je me rappelle bien, Mlle Rochette a eu à peine le temps de prendre le train.

Q. Vous êtes allé la reconduire ?

R. Non. Je suis allé la reconduire à la porte, pas au train. J'ai appelé un cocher de place pour elle.

Q, Madame Odell, elle, est restée jusqu'au lundi matin ? 10

R. Oui.

Q. Après le départ de Mlle Rochette, êtes-vous entré dans sa chambre à coucher ?

R. Oui.

Q. Combien de temps êtes-vous resté avec elle ?

R. Madame Odell d'abord a voulu changer de robe, et elle m'a prié de descendre en bas, ce que j'ai fait. Après cela, elle a dit qu'elle désirait téléphoner à son mari, et qu'elle descendrait à l'office central, et après avoir été lui chercher une voiture, elle est descendue téléphoner.

Q. Seule ? 20

R. Seule.

Q. Vous vous êtes séparés là ?

R. On s'est séparé là.

Q. Vous êtes revenu le soir ?

R. Le soir, non, M.

Q. Chez Madame Picher ?

R. Non, M.

Q. Vous n'êtes pas revenu le soir ?

R. Non. Je suis revenu l'après-midi.

Q. Cette fois-là ?

R. Oui.

Q. Après ça, vous n'avez pas revu Madame Odell ?

R. Non.

Q. Vous ne l'avez pas revue ?

R. Non....Après ça..? Je ne comprends pas après quoi.

Q. Après le départ de Mlle Rochette ?

R. Oui.

10

Q. Et aprés cette entrevue avec Madame Odell, dans l'après-midi, avez vous vu Madame Odell ?

R. Oui, je l'ai vue.

Q. A quelle heure ?

R. Il était peut-être vers 5 hrs moins quart.

Q. Jusqu'à quelle heure êtes-vous resté là ?

R. Jusques vers sept heures, au plus.

Q. Jusques vers 7 hrs, dans sa chambre à coucher ?

R. Oui.

Q. Madame Odell était-elle couchée ?

20

R. Non, M. je ne crois pas ; je ne m'en rappelle pas, non ; pas que je sache.

Q. Lui avez-vous pris les mains encore ?

R. Non. Je ne me rappelle pas du tout de cela.

Q. L'avez-vous embrassée ?

R. Non.

Q. Avez-vous cherché à l'embrasser ?

R. Non. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous ne vous en rappelez pas ?

R. Non.

Q. Pourquoi toujours rester dans sa chambre à coucher et ne pas rester dans le salon ?

R. Parce qu'il y avait du monde dans le salon.

Q. Ah, parce qu'il y avait du monde dans le salon ?—Et il n'y en avait pas dans la chambre à coucher ?

R. Non. D'ailleurs, les étrangers ne nous intéressaient pas du 10 tout, la plupart des pensionnaires.

Q. Vous avez dit, il y a un instant, que vous aviez reçu des lettres de Madame Odell ?

R. Oui.

Q. Quand cela ?

R. Il y a longtemps.

Q. Qu'est-ce que vous voulez-dire par " il y a longtemps " ?

R. Environ....je ne peux pas spécifier le temps. Je ne me rappelle pas de cela, il y a très longtemps.

Q. Avant le procès ?

R. Oui, M. 20

Q. Avant le procès ?

R. Oui.

Q. Avant les difficultés entre M. Odell et sa femme ?

R. Je n'ai pas su s'il y avait des difficultés, je ne me rappelle pas de ça.

Q. Vous avez su de suite, après le départ de Madame Odell, de Montréal qu'il y avait des difficultés entre elle et son mari, n'est-ce pas ?

R. C'a été su.—Remarquez bien que je ne remarquais pas, quand je déchirais les lettres de Madame.

Q. Les avez-vous conservées pendant un certain temps, ces lettres-là ?

R. Oui.

Q. Pendant combien de temps les avez-vous conservées ?

R. Peut-être un mois.

Q. Pourquoi les avez-vous détruites ?

R. Parce que je tiens pas de correspondance. Je ne tiens pas à garder des lettres ; je n'en garde pas de qui que ce soit. 10

Q. Alors, pourquoi les avez-vous gardées pendant un mois ?

R, C'est peut-être par oubli de les déchirer, ou je les ai laissés accumuler comme cela, sans y penser.

Q. Combien de lettres avez-vous reçu de Madame Odell ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. A peu près ?

R. Je ne peux pas même dire à peu près.

Q. En avez-vous reçu quatre ?

R. Oui.

Q. En avez-vous reçu dix ? 20

R. Je ne crois pas.

Q. En avez-vous reçu huit ?

R. Je ne peux dire.

Q. Est-ce entre quatre et dix que vous avez reçu ?

R. He ! je peux pas même dire ça, ni c'est entre quatre et dix. Il y en avait peut-être six ou sept. Je ne me rappelle pas du nombre du tout.

Q. Combien avez-vous reçu de lettres de Mlle Rochette ?

R. Je ne sais pas. J'ai pu en recevoir. Les lettres n'avaient jamais de nom ; elles n'étaient pas signées.

Q. Mais de qu'elle écriture étaient-elles ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous devez le savoir, puisque vous dites que c'étaient des lettres de Madame Odell ?

R. Oui, elle devaient être de Madame Odell, je crois.

Q. En avez-vous jamais reçu de Mlle Rochette, des lettres ?

R. Je ne le sais pas.

Q. Vous ne le savez pas ?

R. Non. 10

Q. Jurez-vous que vous n'en avez jamais reçu, ou que vous en avez reçu ?

R. Je ne sais pas. Je ne sais pas, je ne peux pas jurer. J'ai peut-être reçu une lettre de Mlle Rochette, et que j'étais sous l'impression que c'était de Madame Odell.

Q. Avez-vous eu une correspondance suivie, avec Mlle Rochette ?

R. Avec elle directement, non.

Q. Les lettres que Madame Odell vous a écrites étaient-elles en réponse à vos lettres ?

R. Plus ou moins. 20

Q. Lorsque vous êtes parti de Québec dans le mois de septembre, était-il convenu que vous correspondriez avec Madame Odell, par écrit ?

R. Oui. Si je me rappelle bien, je crois que oui.

Q. A qui adressiez-vous vos lettres ?

R. A Mlle Rochette.

Q. Pour Madame Odell ?

R. C'était pour l'une ou pour l'autre.

Q. N'est-il pas vrai que c'était pour Madame Odell,—sous votre serment ?

R. Sous mon serment....Naturellement, je savais parfaitement que Madame Odell les lisait.

Q. C'était pour elle ?

R. Je peux bien dire que oui.

Q. Les premières lettres que vous avez écrites, les avez-vous signées de votre nom ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous ne vous en rappelez pas ?

R. Non. 10

Q. Ensuite, les autres lettres qui étaient écrites à Madame Odell, n'étaient pas signées de votre nom ?

R. Non. Je sais que plusieurs lettres, dans tous les cas, n'ont pas été signées.

Q. Voulez-vous référer à la lettre exhibit No. 3 du Demandeur à l'enquête et dire si c'est votre écriture et si cette lettre a été écrite par vous pour Madame Odell ?

R. Oui, c'est moi-même.

Q. C'est de vous ?

R. Oui. 20

Q. L'adresse sur cette enveloppe, exhibit 4 du Demandeur à l'enquête est également de votre écriture ?

R. Oui.

Q. Voulez-vous référer à cette lettre exhibit 5 du Demandeur à l'enquête, et dire si cette lettre a été écrite par vous ?

R. Oui, parfaitement.

Q. Et l'adresse " Mademoiselle Rochette," sur l'enveloppe de cette lettre, est de votre écriture ?

R. Parfaitement.

Q. Et cette lettre a été écrite par vous pour Madame Odell ?

R. Oui.

Q. Et adressée par l'entremise de Mlle Rochette ?

R, Oui.

Q. Voulez-vous référer aux exhibits 6, 7, 8, 9, 10 et 11 du Demandeur à l'enquête, et dire si toutes ces lettres ont été écrites par vous ?

R. Parfaitement, c'est par moi.

Q. Ces lettres étaient pour Madame Odell, par l'entremise de Mlle Rochette ? 10

R. Oui, parfaitement.

Q. M. Hamel, ces lettres ont-elles été écrites par Madame Odell dans le cours de la correspondence que vous échangiez entre elle ?

R. Oui.

Q. En d'autres termes, ces lettres sont en réponses à quelques-unes des siennes, et les siennes sont en réponse à quelques-unes des des votres

R. Oui, quelques-unes, oui, parce que je ne me rappelle pas.... parce que j'ai écrit bien souvent peut-être deux lettres pour une.

Q. Voulez-vous référer à l'exhibit 12 du Demandeur à l'enquetète 20 dire si cette lettre a été écrite et adressée par vous au Demandeur en cette cause ?

Objecté à la production de cotte lettre, vu qu'elle ne peut pas faire preuve dans la cause, parce que le témoin n'a pas montré d'hostilité.

Objection renvoyée.

R. Oui, M.

Q. Naturellement, à la date qu'elle comporte, n'est-ce pas ?

R. Oui, tout est correct.

Q. Le onze décembre 1893 ?

R. Oui.

Q. M. Hamel, voulez-vous dire si c'est vous qui avez adressé au Demandeur en cette cause le télégramme que voici, signé Jules Hamel,et daté de Montréal le onze décembre 1893, et marqué exhibit 13 du Demandeur à l'enquête ?

Objecté. Objection renvoyée.

R. Oui, c'est parfait, c'est parfait, cela, je m'en rappelle.

Q. M. le témoin, voulez-vous dire si le télégramme que voici, mar- 10 qué exhibit 14 du Demandeur à l'enquête, signé : " Jules " et daté de Montréal en date du 11 novembre 1893, et adressé à Auguste Carrier, care of Carrier & Fils, de Lévis, a été envoyée par vous ?

Objecté. Objection renvoyée.

R. Oui, c'est correct.

Q. Le télégramme adressé par vous à M. Odell, dans lequel vous dites : " Wait letter," mentionne la lettre que vous avez écrite et dont vous avez parlé il y a un instant comme étant l'exhibit 12 du Demandeur à l'enquête ?

R. C'est la seule lettre que j'ai écrite en anglais, dans tous les cas. 20 C'est cela.

Q. M. Auguste Carrier est votre beau-frère, n'est-ce pas ?

R. Oui.

R. Il demeure à Québec ?

R. Oui.

Q. Le télégramme marqué exhibit 14 du Demandeur à l'enquête, signé " Jules " et adressé par vous tel que susdit, était en rapport aussi avec la lettre que vous avez écrite à M. Odell et pour le sujet mentionné dans votre lettre ?

R. Passez-moi donc le télégramme, s'il vous plait.

Q. Le voici. (Le procureur communique la pièce au témoin).

R. Oui, c'est toute la même chose.

Q. C'est cela ?

R. Oui.

Q. Monsieur le témoin, lorsque vous vous êtes promené dans les rues de Montral avec Madame Odell,—sous votre serment,—lui avez-vous pris les mains ?

R. Dans les rues de Montréal ? En voiture ou à pied ?

Q. En voiture ?

10

R. Ah, je lui ai peut-être pris les mains, naturellement.

Q. L'avez-vous embrassée,—sous votre serment ?

R. Non, je ne me rappelle pas de l'avoir embrassée.

Q. Avez-vous cherché à l'embrasser ?

R. J'ai peut-être cherché, mais je n'ai pas réussi.

Q. Lorsqu'elle est allée au théâtre avec vous, Madame Odell était en robe très basse, n'est-ce pas en robe de bal ?

R. Oui, M.

Q. Ne lui avez-vous pas pris les seins ?

R. Non, M.

20

Q. Jurez-vous cela, sur la part que vous prétendez en Paradis ?

R. Je vous le jure positivement.

Q. Vous dites que vous lui avez peut-être pris les mains. Vous avez une bonne mémoire, je suppose, une mémoire ordinaire ?

R. Une mémoire ordinaire, oui.

Q. Vous devez être capable de nous dire, oui ou non, si dans cette course-là que vous avez faite avec elle au milieu de la nuit, vous lui avez pris les mains ou non,—vous devez être capable de dire oui ou non.—Objecté, parce que la question ne spécifie pas dans laquelle des deux occasions ceci est arrivé.—Question modifiée en ajoutant ce qui suit :

Q. Dans l'une ou l'autre de ces courses, ou dans les deux ?

R. C'est une chose dont je ne me rappelle pas du tout.

Q. Vous ne pouvez pas vous en rappeler ?

R. Non, M.

10

Q. Pourquoi, il y a un instant, avez-vous dit que peut-être vous lui aviez pris les mains ?

R. J'ai dit que ça se peut très bien.

Q. Pourquoi dites-vous que ça se peut très bien ? Est-ce que Madame Odell est une femme à se laisser prendre les mains par vous ?

R. Non. C'est une femme qui savait tenir sa place.

Q. Alors, pourquoi dites-vous que ça se peut très bien ?

R. J'ai pu essayer à lui prendre les mains, comme ça.

Q. Je ne vous demande pas si vous avez essayé, je vous demande si vous lui avez pris les mains ?

20

R. Je vous dis que je ne m'en rappelle pas.

Q. Alors, pourquoi disiez-vous, il y a un instant, que peut-être vous lui aviez pris les mains ?

R. J'ai pu me tromper.

Q. Vous avez pu vous tromper ?

R. Oui. Il faut bien vous rappeler, M. Lemieux, que toutes ces choses sont très vagues pour moi, il y a très longtemps que ces choses-là se sont passées, et....

Q. Oui, mais ce sont des choses qui restent dans le souvenir, il me semble.

R. Ça dépend. Quand ce sont des choses graves....

Q. L'avez-vous prise par la taille, dans la voiture ?

R. J'ai pu passer ma main en arrière d'elle, sans qu'elle s'en appercoive même, et que, sans lui prendre la taille, elle se soit appuyée sur ma main, sans qu'elle s'en apercoive même.

Q. Avez-vous, oui ou non, passé la main autour de sa taille ?— qu'elle s'en soit aperçu ou non ?

R. Je ne me rappelle pas jamais de l'avoir fait.

Q. En voiture ?

R. En voiture.

10

Q. Chez Madame Picher ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Jurez-vous oui, ou non ? Il me semble que vous êtes capable de dire oui ou non ?

R. Il vous semble, mais il ne me semble pas, moi.

Q. Il ne vous semble pas ?

R. Non.

Q. comment se fait-il qu'il ne vous semble pas que des choses aussi remarquables que cela ne se soient pas un peu gravées dans votre mémoire ?

20

R. Parce que j'y ai toujours attaché très peu de conséquence.

Q. Vous attachez très peu d'importance au fait de mettre la main autour de la taille d'une femme, comme cela ?

R. Oui.

Q. Avez-vous attaché de l'importance au fait de l'embrasser ?

R. Non, je n'y ai pas attaché de conséquence du tout.

Q. Ni de lui prendre les mains.

R. Je n'ai pas dit que je les avais pris les mains.

Q. Je vous demande si vous attachez de l'importance au fait de prendre les mains d'une femme étrangère à vous ?

R. Non.

Q. De sorte que, vous avez pu faire toutes ces choses-là avec Madame Odell et que vous ne vous en rappeliez pas, parce que vous n'y attachiez pas d'importance ?

R. Je n'y attachais pas d'importance du tout ; mais je n'ai pas dit que je l'avais fait non plus ; je ne m'en rappelle pas.

Q. Etiez-vous en termes d'intimité très grande avec Madame 10
Odell ?

R. Nous étions très bon amis.

Q. Comment se fait-il que, dans votre lettre exhibit 9 du demandeur à l'enquête, que je tiens en mains et que je puis vous passer, si si vous désirez la voir vous l'appelez " Ma très chère fiancée " ?

R. C'est tout-à-fait....c'est simplement dans le but de dérouter M. Odell pour montrer que la lettre n'était pas adressée à sa femme

Q. C'était elle, néanmoins, qui devait la recevoir ?

R. C'est Mlle Rochette, je crois, qui devait la recevoir.

Q. Mais pour Madame Odell, comme vous l'avez dit tout-à-l'heure ? 20

R. Oui.

Q. Comment vous appelait-elle, dans ses lettres, lorsqu'elle vous écrivait ?

R. " Bien cher ami ", ou quelque chose comme celà.

Q. Bien cher ami ?

R. Oui

Q. Signait-elle ses lettres ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Voyons, rappelez-vous en donc. Vous n'allez pas nous faire croire qu'un homme de votre intelligence ne se rappelle pas de choses comme celle-là.

R. Pour dire franchement, je ne crois pas qu'elle ait signé ses lettres,—Elle a pu en signer aussi.

Q. Vous pouvez vous en rappeler, donc.

R. Oui. Si vous me donnez le temps de réfléchir, je m'en rappellerai.

Q. Oui. Toutes les fois que vous ne serez pas certain, on vous donnera le temps.—Comment signait-elle ? 10

R. Elle ne signait pas du tout.

Q. Enfin, que mettait-elle au pied de ses lettres ?

R. Bien, je ne me rappelle pas.

Q. A-t-elle jamais dit, dans ses lettres, qu'elle vous aimait ?

R. Elle a toujours dit qu'elle avait beaucoup d'estime pour moi.

Q. Est-ce qu'elle a jamais dit qu'elle vous aimait ?

R.....

Q. Elle a pu vous le dire ?

R.....

Q. Vous l'a-t-elle dit verbalement qu'elle vous aimait ? 20

R.....Me l'a-t-elle dit.. ?

Q. Oui.

R.....

Q. Vous devez vous en rappeler, M. Hamel.

R. Vous avez l'air à vous en rappeler mieux que moi.

Q. Je vais vous le rappeler dans un instant, si vous ne voulez pas.

R. Parfaitement. Je préférerais que vous me le rappelleriez, parce que.... .

Q. Je vous demande de vouloir dire maintenant s'il n'est pas vrai qu'elle vous a dit verbalement qu'elle vous aimait.

R. Elle a pu me le dire.

Q. Je ne vous demande pas si elle a pu vous le dire ; je vous demande, sous votre serment, si elle vous l'a dit.

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous ne vous en rappelez pas ?

R. Non.

Q. Pourquoi dites-vous qu'elle a pu vous le dire ? Qu'est-ce qui vous fait croire qu'elle a pu vous le dire ? 10

R. On peut croire une foule de choses comme ça, sans s'en rappeler.

Q. Qu'est-ce qui vous fait croire qu'elle vous l'a dit ? Vous dites qu'elle a pu vous le dire. Toutes les femmes ne vous disent pas qu'elles vous aiment, comme cela ?

R. C'est parce que Madame Odell m'a toujours bien considéré.

Q. Tout en considérant bien un homme, une femme peut s'exempter de lui dire qu'elle l'aime.

R. Certainement.

Q. Vous dites qu'elle a pu vous le dire. Comment pouvez-vous 20 déclarer cela sous serment, maintenant ?

R. Je ne peux pas vous le déclarer.

Q. Jurez-vous qu'elle l'a dit, ou qu'elle ne l'a pas dit ?

R. Je ne peux pas le jurer.

Q. Jurez-vous qu'elle vous l'a écrit ?

R. Je ne m'en rappelle pas non plus.

Q. Vous ne vous en rappelez pas ?

R. Non.

Q. Etes-vous capable de dire quel était le sens, et la nature de ces lettres ?

R. C'était plutôt des lettres d'amitié.

Q. Des lettres d'amitié ?

R. Hum, Hum....

Q. Que vous disait-elle ?

R. Même, je me rappelle, très souvent, que mes lettres n'étaient pas tout à fait du même ton et que Madame Odell me disait de me calmer.

Q. Elle vous disait de vous calmer ? 10

R. Oui.

Q. Et ensuite ?

R Qu'elle n'entendait pas le même badinage que j'entendais.

Q. Ça vous a-t-il calmé ?

R. Oui. ç'a du me calmer un peu, je pense.

Q. Vous rappelez-vous d'une lettre écrite par vous et produite en cette cause....

R. Oui, M....Si je me rappelle de ce que j'ai mis dessus ? Ah non, pas du tout.

Q. Si je vous la lisais, vous en rappelleriez-vous ? 20

R. Parfaitement.

Q. Je vais essayer, parce qu'il y a certaines choses qui demandent explication. C'est la lettre exhibit 9 du demandeur à l'enquête.

" Ma très chère Fiancée.—Vous dire que je n'étais pas inquiet de
" votre silence serait mentir, et vous me demandez ce que j'ai pu
" penser de vous pendant cette longue semaine. Ma foi, j'ai pensé à

" tant de chose que je ne pourrais tout vous dire sur le papier. Ah, je " puis vous dire cependant que je me suis répété souvent que vous étiez " bien cruelle, bien méchante de me faire souffrir de la sorte, et je vous " dirai aussi qu'il ne m'a pas passé une seule fois dans la tête que vous " puissiez être bien malade. Certes, j'aurais dû y penser tout d'abord. " Vous annoncez si peu de santé. Je vous vois d'ici vous aigrir contre " moi ; ne fâchez-vous pas ma mignonne." L'avez-vous jamais appelée mignonne, lorsque vous lui parliez ?

R. Non. (Le témoin rit).

Q. Vous ne vous en rappelez pas ?

10

R. Non, je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous trouvez ça très drôle ce qu'on vous lit là, M. Hamel ?

R. Bien oui, c'est drôle pour qui que ce soit.

Q. Ça ne vous humilie pas ?

R. Bien, je préfèrerais certainement que ça ne serait pas lu.

Q. " Ne me faites pas croire que vous êtes méchante, lorsque je " vous crois si bonne. En tous cas, votre dernière m'a ramené à mon " état normal, et me voilà prêt, comme par le passé, à vous communi- " quer tous mes sentiments." Quels sentiments lui aviez-vous communiqués dans le passé ?

20

R. Vous pouvez le voir par mes lettres précédentes.

Q. Vous dites, dans cette lettre : " En tous cas, votre dernière m'a ramené à mon état normal, et me voilà prêt, comme par le passé, à vous communiquer tous mes sentiments." Quels sentiments lui aviez-vous communiqués ?

R. Je lui ai souvent dit que je l'aimais.

Q. Vous l'aimiez, et vous lui avez dit que vous l'aimiez ?

R. Sans doute que je lui ai dit.

Q. Souvent ?

R. Souvent, je ne sais pas.

Q. S'est-elle fâchée, lorsque vous lui avez dit cela ?

R. Elle a plutôt ri de moi qu'autre chose.

Q. Elle a ri de vous ?

R. Oui.

Q. " Vous me demandez si j'aimerais à vous revoir. Pourquoi me " poser une telle question ? Vous croyez donc que je suis sans cœur. " Mais j'adorerais cela, ma chérie. Je ferais l'impossible, quand bien " même serait-ce que pour vous dire un seul mot, vous demander si " c'est encore moi que vous aimez, et entendre de votre propre bouche, " oui, oui, c'est encore vous. Il me semble que ne suis plus pour vous 10 " revoir, et je rêve continuellement ce jour tant désiré. Je connais " votre cœur, mon ange, et si je vous dis que je ne puis me permettre " le petit voyage que vous proposez, je vous vois déjà tendre la main " pour aider à compléter ce que je souhaite tant." Quel est ce voyage proposé que vous ne pouviez pas faire et que vous mentionnez dans votre lettre exhibit 9 du demandeur à l'enquête ?

R. ....

Q. Pensez-y ?

R. ....Ma foi, je ne sais pas du tout à quoi je fais allusion.

Q. Vous ne le savez pas ?

R. Non. 20

Q. La partie suivante de la lettre va peut-être vous rafraichir la mémoire. " Ah, je rougis quand je pense au passé, avec quelle audace " j'acceptais votre aide "—sous-ligné de deux traits—" et je ne me sens " pas le courage de recommencer une action aussi vile. Vous devez " avoir du dédain sans doute pour moi aujourd'hui. Je vous demande " pardon." En disant cela, qu'est-ce que vous disiez, M. Hamel ?

Objecté, vu qu'il ne peut pas être permis au témoin produit par le Demandeur d'interpréter le langage employé par lui dans une lettre dont la preuve ne peut être admise que comme *res gestæ*.

Objection renvoyée,—les expressions ayant besoin d'explications pour montrer à quel fait il faisait allusion.

Q. " Ah, je rougis quand je pense au passé, avec quelle audace j'ac-
" ceptais votre aide, et je ne me sens pas le courage de recommencer
" une action aussi vile. " — Qu'est-ce que vous vouliez dire en disant cela dans la lettre exhibit 9 ?

Q. Je voulais dire qu'un soir, — je crois que c'est le soir lorsque nous sommes sortis pour aller à l'Opéra, madame Odell, lorsqu'on est revénu, a payé la voiture.

Q. C'est madame Odell qui a payé la voiture ?

R. Oui. Si je me rappelle bien, c'est ça ; et puis, réellement, la chose ne m'a pas plu.

10

Q. En supposant que madame Odell aurait payé la voiture ?

R. Ce n'était ni plus ni moins que de donner de l'argent : une chose que je n'aimais pas du tout.

Q. Mais en quoi trouviez-vous votre action d'avoir laissé madame Odell payer le cocher pour vous, aussi " vile ", suivant l'expression que vous employez dans votre lettre ?

R. Je considérais que lorsqu'une femme donne de "argent à un homme comme ça, je trouvais la chose tout à fait déplacée, je n'aimais pas ça.

Q. Mais, monsieur, vous n'aviez-vous pas d'argent pour payer le cocher ? 20

R. Hum, je ne me rappelle pas.

Q. Dites nous donc pourquoi elle a payé le cocher.

R- Peut-être, si je me rappelle bien, que j'étais un peu de court.

Q. Alors, si vous étiez de court, ce n'était pas de votre faute, si vous n'aviez pas d'argent ?

R. Ce n'était pas de ma faute.

Q. Alors, pourquoi dites-vous : " Je vous demande pardon, si je
" me suis oublié ; j'ai agi en étourdi, je l'avoue. et je le regrette. Un
" péché avoué est à demi pardonné. "

R. Parce que j'aurais dû emprunter de l'argent plutôt que de faire....

Q. Vous auriez dû emprunter de l'argent ?

R. Oui.

Q. A-t-elle payé le cocher les deux fois que vous êtes sorti le soir avec elle ?

R. Elle l'a payé une couple de fois.

Q. Avez-vous voulu payer le cocher, vous ?

R. Je ne pouvais pas le fa re dans le temps.

Q. Vous ne pouviez pas le faire ? 10

R. Non.

Q. L'avez-vous dit à madame Odell, que vous n'aviez pas d'argent pour payer, avant de sortir avec elle ?

R. Je ne me rappelle pas de cela.

Q. La première fois que vous êtes sorti en voiture avec elle et que vous n'avez pas payé le cocher et qu'elle l'a payé, expliquez nous ce qui s'est passé, et comment il se fait que madame Odell a payé le cocher.

R. Je ne peux pas expliquer ça, je ne me rappelle pas comment ça s'est passé. 20

Q. Vous avez dû lui dire que vous n'aviez pas d'argent pour payer le cocher ?

R. Je lui ai peut-être dit cela.

Q. Alors, elle s'est offert à payer le cocher ?

R. Plutôt, elle m'a donné l'argent pour payer le cocher, parce que j'ai proposé un tour de voiture.

Q. Combien vous a-t-elle donné ?

R. Elle a payé simplement le montant de la voiture.

Q. Quel était le montant ?

R. Je ne m'en rappelle pas. Ça dépend, à peu près $1.50, peut-être $1.00.

Q. C'était le premier soir ?

R. Oui.

Q. Vous dites que c'est arrivé une couple de fois, vous venez de le jurer ?

R. Je n'ai jamais mentionné le nombre de fois.

Q. Le nombre de fois, vous venez de le dire ? 10

R. Qu'elle a payé le cocher ?

Q. Oui.

R. Si je me rappelle bien....

Q. Alors, la seconde fois, vous lui avez avoué encore que vous n'aviez pas d'argent ?

R C'est très vague ; je ne m'en rappelle pas.

Q. Qu'est-ce qui est vague ?

R. Ce que vous me demandez-là, c'est très vague pour moi de répondre.

Q. Dites-vous que c'est ma question qui est vague ? 20

R. Non. C'est très vague dans ma mémoire.

Q. Mais, M. Hamel, une chose comme ça, pour un gentilhomme comme vous, un homme doit s'en rappeler. Quand un homme se promène avec une femme et que la femme est obligée de payer la voiture, vous devez êtes capable de vous en souvenir.

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. La seconde fois, combien a-t-elle donné d'argent, ou combien a-t-elle donné pour payer le cocher ?

R. Peut-être un dollar, ou une demie.

Q. A-t-elle payé, à votre connaissance, d'autres dépenses pour vous ?

R. Non. Je ne me rappelle pas qu'elle ait jamais payé de dépenses.

R. Vous devez vous rappelez de ça encore ?

R. D'autres dépenses, non ; je ne me rappelle pas de cela.

Q. Vous ne vous en rappelez pas ?

R. Non.

Q. Niez-vous qu elle ait payé autre chose ?

R. Je me rappelle que madame Odell, une fois, une fois, m'a envoyé de l'argent pour acheter un billet de théâtre. 10

Q. Pour un billet de théâtre ?

Q. Oui, c'était au Queen.

Q. Pour elle ?

R. Non, pour moi.

Q. Pour aller au théâtre, un de ces soirs en question ?

R. Pour y aller seul, remarquez.

Q. Pour y aller seul, vous ?

Q. Oui.

Q. A part de cela, vous a-t-elle fait d'autres gracieusetés ou d'autres faveurs, soit sous forme d'argent, ou autrement ? 20

R. En partant elle m'a donné un souvenir, une fois, un petit porte-cartes de visite.

Q. A part de ça ?

R. Je ne me rappelle pas de rien du tout, à part de ça. — Le fait est que je puis dire non.

Q. Lorsque vous êtes allé au théâtre avec elle, qui est-ce qui a payé les billets de théâtre ?

R Moi-même.

Q. Pour les deux ?

R. Pour les deux, oui.

Q. Elle payait le cocher, madame, et vous, vous payiez le théâtre ?

R. Simplement, lorsque nous sommes revenus.

Q. Quand vous êtes revenus ?

Q. Oui, monsieur. Quand nous sommes descendus, c'est moi-même qui ai payé.

10

Q. Alors, vous ne vous rappelez pas qu'elle vous ait fait d'autres cadeaux ?

R. ....

Q Combien les cochers chargent-ils de l'heure à Montréal ?

R. Le tarif, c'est 75 cents, je crois.

Q. Alors, si elle vous a donné $1.50 la première fois, vous avez donc été deux heures en voiture avec elle ?

Objecté, parce que le témoin n'a pas dit que la Défenderesse lui avait donné $1.50, mais qu'il a dit qu'elle lui avait donné de $1.00 à $1.50, et qu'il a ajouté que c'était ce qu'il fallait pour payer le cocher. 20

Q. A tout événement, vous auriez été plus qu'une heure avec le cocher, parce que....

R. Je ne me rappelle pas du tout de la limite du temps que nous sommes sortis, monsieur.

Q. Vous continuez dans cette lettre : " Vous allez peut-être dire " que c'est une excuse de ma part. Je vous le jure, je donnerais tout " au monde pour vous voir. Ah, j'aurais tant de choses à dire et à en- " tendre. Je n'ai pas oublié les doux moments que nous avons passés " ensemble." Lorsque vous disiez ces mots-là, vous disiez la vérité dans votre lettre, n'est-ce pas ?

R. Il y a bien des choses....

Q. Quand vous disiez . " Je n'ai pas oublié les doux moments que " nous avons passés ensemble, le souvenir en sera éternel, et vous, mon " ange, avez-vous oublié ? "—Vous disiez la vérité, n'est-ce pas ?

R. Il y a beaucoup de choses, M. Lemieux, dans cette lettre, qui étaient faites simplement pour dérouter M. Odell.

Q. Alors, quel besoin aviez-vous de dérouter M. Odell ? Quel besoin aviez-vous d'écrire à Madame Odell, si vous n'étiez pas son amant ?

R. Je n'étais pas son amant. Seulement, ça me faisait plaisir.... 10

Q. Ça vous faisait plaisir ?

R. Sans doute.

Q. Mais pourquoi dérouter M. Odell, comme cela ?

R. Parce que je savais parfaitement que, si M. Odell apprenait la chose, il n'en serait pas enchanté.

Q. Vous continuez : " Si toutefois, je puis découvrir un moyen qui " puisse me permettre de descendre, faites en sorte que vous restiez à " l'hôtel, et laissez, s'il vous plait, les bons parents tranquilles. Ce sera " le seul moyen qui nous permettra de se voir longtemps, et cepen- " dant, ça sera encore bien court."—Que voulez-vous dire par ces der- 20 nières expressions ?

R. Je voulais dire tout simplement que ça me ferait bien plaisir de voir Madame Odell et de converser avec elle.

Q. Que voulez-vous dire par les mots : " Faites en sorte de rester " à l'hôtel, et laissez s'il vous plait les bons parents tranquilles ? "

R. Je me suis mal exprimé. C'est mal rendu. Vous voyez bien que ça n'a pas de sens.

Q. De quels bons parents parlez-vous ?

R. Je ne sais pas. C'est une idée que j'ai mise, et qui n'est pas suivie. Vous voyez bien.... Je ne comprends pas moi-même.

Q. Vous n'avez pas la prétention de nous faire croire....

R. Cette lettre a été écrite, M. Lemieux, bien à la course.

Q. A la course tant que vous voudrez....

R. Elle a été écrite à la course, et puis, bien souvent je n'ai pas porté attention, et je mettais une foule de chose que je ne pensais pas.. que si j'avais relues, je l'aurais détruit.

Q. Vous voulez dire que vous écriviez une foule de choses qui n'avaient pas de sens. Lorsque vous parlez des bons parents, ça ne voulait rien dire ?

R. Absolument rien dire. Je ne vois pas ce que je voulais dire 10 par là.

Q. Parliez-vous des parents de Madame Odell ? De qui parliez-vous ?

R. Des parents de Madame Odell.... ? Des parents, je n'en vois pas.—C'était peut-être tout simplement pour dérouter encore.... un moyen pour dérouter....Comme je vous l'ai dit, c'est très vague dans ma mémoire, cela.

Q. Vous ajoutez : "J'espère que vous êtes parfaitement rétablie. " J'aurais tant de chagrin de vous savoir souffrante, et, s'il vous plait " ne parlez-moi plus de funérailles, ça me met la mort dans le cœur." 20 Qu'est-ce que cela veut dire ?

R. Ça veut dire que ça me faisait de la peine d'apprendre qu'elle pensait à la mort.

Q. Alors, elle vous avait écrit qu'elle allait mourir ?

R. Oui, elle se disait très malade.

Q. De quoi ?

R. Je ne sais pas. Je n'étais pas là.

Q. Cette maladie avait-elle quelque rapport avec les rapports que vous aviez eus avec elle, avec votre amitié ?

R. Ah, voyons donc....

Q. Répondez ?

R. Mais non.

Q. Vous ajoutez : " Je vous suis toujours fidèle. C'est sur mon " honneur que je fais cette assertion, et tant que vous ne tournerez " pas vos yeux ailleurs, je répouds de moi, et ma parole est là comme " garantie. Ecrivez-moi longuement et bientôt.—74 "

R. C'était simplement écrit à Mlle Rochette, cela.

Q. Ca, c'est pour Mlle Rochette ?

R. C'est pour Mlle Rochette, oui.

Q. Mais pour Madame Odell, comme vous l'avez dit tout-à-l'heure ? 10

R. Pas du tout. C'était pour que M. Odell, si jamais il trouvait cette lettre-là, soit bien convaincu que c'était adressé à Mlle Rochette.

Q. Mais pourquoi écrire, soit pour Mlle Rochette ou pour Madame Odell des sentiments de délire d'amour comme ça ? Pourquoi écrire cela, soit à l'une, soit à l'autre ? Pourquoi écrire soit à Madame Odell soit à Madame Rochette ces lettres, avec les sentiments qu'elles comportent ?

R. Il y a foule de bêtisses, vous savez, qu'on fait dans notre jeunesse, et dont on ne connait pas les conséquences. 20

—Advenant 4 heures p. m. l'interrogatoire est ajourné au lendemain à 10 heures 30, et la Cour enjoint au témoin de ne communiquer avec personne au sujet de son témoignage.

Advenant le 9 mai 1894, à 10 heures 30 a. m., l'interrogatoire du témoin est continué comme suit :

Q. M. Hamel, lorsque vous êtes allé chez Madame Picher pour retenir des chambres, vous a-t-elle fait visiter la chambre qu'elle réservait pour les dames qui devaient y descendre ?

Q. Bien, vous ne croyez pas ?

R. Non, non.

Q. Vous savez que le salon de cette maison se trouve au premier plan, au premier étage ?

R. Oui.

Q. Ainsi que la salle à manger ?

R. La salle à manger je n'en sais rien,—oui, je crois que oui.

Q. La chambre à coucher que Madame Odelle et Mlle Rochette occupaient était à l'étage supérieur ?

R. Oui.

10

Q. Les chambres voisines de celle que Madame Odell occupait étaient-elles occupées, à votre connaissance ?

R. Oui.

Q. Pouvez-vous dire les noms des personnes les occupant ?

R. Les noms, non, M.

Q. Vous ne pouvez pas dire qu'il y avait dans la chambre voisine des personnes, chacune des fois et pendant tout le temps que vous avez été dans la chambre avec Madame Odell ?

R. Je crois qu'il y en avait tout le temps.

Q. Pouvez-vous le jurer ?

20

R. Non. Je ne m'en rappelle pas assez pour cela.

Q. Cette chambre était-elle vis-à-vis de l'escalier qui conduisait en haut, ou si elle était de côté ?

R. Vis-à-vis l'escalier, vous me dites.... ? C'est toutes des chambres de côté.

Q. De côté ?

R. Oui.

Q. Que l'on ne pouvait pas voir du bas de l'escalier ?

R. Non.

Q. Lorsque les difficultés ont commencé entre Monsieur et Madame Odell, après le voyage de Madame Odell à Montréal, en décembre, avez-vous reçu une lettre de quelqu'un vous informant que des difficultés étaient commencées entr'eux ?

R. Oui.

Q. Avez-vous cette lettre ?

R. Non.

Q. Qu'en avez-vous fait ? 10

R. Je l'ai détruite. Aussitôt après lecture presque.

Q. Aussitôt après lecture ?

R. Oui.

Q. Que vous disait cette lettre, et de qui venait-elle ?

R. Elle venait de la part de Madame Odell, et elle vous annonçait les difficultés entre elle et son mari ?

R. Si je me rappelle bien, Madame Odell s'est exprimée comme ceci,—en anglais : " Mon mari a découvert les lettres. J'espère, pour l'amour de mes enfants, que la Providence me protégera, et que tout 20 tournera pour le mieux, considérant que la chose n'est qu'un enfantillage " quelque chose comme ça.

Q. Vous demandait-elle de lui répondre par une lettre que vous adresseriez, cette fois, dans la rue Richelieu à Québec ?

R. Non.

Q. Sous votre serment, répondez à ma question ?

R. Si elle me demandait de répondre, dans cette lettre ?

Q. Si elle vous demandait de répondre à cette lettre et de lui adresser la lettre dans la rue Richelieu à Québec ?

R. Non, M.

Q. Vous a-t-elle demandé une réponse quelconque ?

R. Non, M.

Q. Lui avez-vous envoyé une réponse ?

R. Non.

Q. Avez-vous chargé le frère de Mlle Rochette, qui demeure à Montréal une fois qu'il descendait à Québec, de venir dire à Madame Odell que vous ne pouviez pas lui répondre, dorénavant, par écrit ?

R. Oui.

Q. Lorsque vous l'avez connue plus intimement, comme vous l'avez dit hier, à Québec, dans le mois de septembre 1893, lors de ce voyage, avez-vous été faire des visites à Madame Odell le matin, dans la matinée, chez elle ? 10

R. A son premier voyage ?

Q. A Québec ?

R. Oui. Je me rappelle qu'une fois j'y suis allé vers onze heures, onze heures et demie.

Q. Vers onze heures ?

R. Oui.

Q. Son mari y était-il ? 20

R. Pas que je sache.

Q. Vous ne l'avez pas vu ?

R. Non, M.

Q. Vous savez que Madame Odell est une dame de la haute société ?

R. Oui, M.

Q. Et qu'elle a été élevée dans une famille qui est considérée appartenir à la haute société ?

R. Oui, M.

Q. Vous-même, vous appartenez à une famille de bonne société ?

R. Oui.

Q. Ces visites matinales aux dames ne sont pas d'usage, dans la bonne société, à votre connaissance, n'est-ce pas ?

R. Il faut remarquer que je n'étais ici qu'en passage et que je me suis permis plusieurs fois, même avec des dames et des demoiselles, en passant, comme ça, vu que j'étais pour un très court séjour, je me 10 suis permis d'y aller, en passant, tout simplement pour faire un peu de musique ou converser.

Q. Je comprends, si vous n'aviez vu Madame Odell qu'une fois ; mais vous avez vu Madame Odell sept ou huit fois et même plus, au mois de septembre dernier, lors de votre voyage à Québec ?

R. Oui. Mais quand j'y suis allé le matin, je venais pour ainsi dire de la connaître.

Q. Vous l'aviez connue la veille ?

R. C'est-à-dire, je l'avais reconnue.

Q. Vous vous êtes cru de suite assez intime pour aller lui faire 20 une visite dans la matinée, le lendemain our le surlendemain ?

R. Je ne m'en rappelle pas. Madame Odell voulait entendre un peu de musique, et l'après-midi, je crois, je ne pouvais pas y aller.

Q. Et vous y êtes allé le matin ?

R. J'y suis allé vers les 11 heures.

Q. Etes-vous resté longtemps ?

R. Non.

Q. Combien de temps ?

R. Au plus une heure.

Q. Avez-vous, depuis hier soir, pris communication des lettres que vous avez identifiées comme étant celles écrites par vous ?

R. Si j'ai....

Q. Si vous les avez lues ?

R. Je ne les ai pas lues, non. Comment aurai-je pu.....

Q. Vous en a-t-on lu des extraits ?

R. on.

Q. Vous a-t-on demandé des explications sur certaines parties de ces lettres-là ?

R. Hier soir....?

Q. Depuis hier soir ? 10

R. Non. On m'en a parlé, mais je n'ai rien répondu.

Q. Sont-ce des gens étrangers à la cause qui vous en ont parlé ?

R. Hum....Etrangers, non, pas étrangers à la cause.

Q. Qui est-ce qui vous en a parlé ?

R. C'est M. Raymond qui m'en a parlé. Il m'a demandé tout simplement ce que je voulais dire par certains passages, et je n'ai rien répondu

Q. Pas d'autres ?

R. Pas d'autres,—c'est-à-dire ce qui avait été lu ici hier après-midi, que tout le public a entendu ; je crois que c'est ça. 20

Q. Je ne vous parle pas de ça ; je vous parle des autres lettres qui n'ont pas été lues. Vous ont-elles été communiqués depuis hier ?

R. Non....Un passage ou deux.

Q. Un passage ou deux ?

R. .....

Q. Qui est-ce qui vous a communiqué ce passage ?

R. C'est M. Raymond.

Q. Comment M. Raymond a-t-il pu vous communiquer ces passages de lettres ? Les avait-il en sa possession ?

R. Non.

Q. Comment a-t-il pu vous communiquer ces passages de lettres, si elles n'était pas en sa possession ?

R. Je n'en sais rien.

Q. Avait-il pris ça par écrit, ces passages de lettres-là, ces extraits de lettres ?

R. Pas que je sache. Il me semble que non. Il me les a cités.

Q. Il vous les a cités ?

R. D'ailleurs, elles m'ont été citées avant. 10

Q. Par qui ?

R. Par M. Pelletier.

Q. Où ?

R. Chez lui.

Q. Quand ?

R. Par M. Pelletier :

Q. Pas depuis hier ?

R. Non, avant.

Par M. Lemieux :

Q. Quand avant ? 20

R. Si je me rappelle bien, c'est dimanche après-midi.

Q. Dimanche après-midi ?

R. Oui.

Q. Ici, à Québec ?

R. Oui.

Q. Voulez-vous me dire qu'elles sont les parties de lettres qu'on vous a ainsi communiquées ?

R. Par exemple, il y a une lettre où il est dit ..... Je ne me rappelle pas.... " par des mouvements "..... je ne me rappelle pas au juste ce que c'était.

Q. Qui est-ce qui vous a parlé de ça ?

R. C'est M. Pelletier.

Q. Quelle est la partie de lettre dont M. Raymond vous a parlé hier ?

R. La même chose.

Q. Ce monsieur Raymond est celui qui est impliqué dans cette affaire-ci ? 10

R. Oui.

Q. C'est tout ?

R. Oui, c'est tout, à ma connaissance.

Q. Je vais vous faire lecture de la lecture de la lettre exhibit 10 du demandeur à l'enquête,—des extraits de cette lettre, dans laquelle vous dites : " Ma bien chère fiancée.—Je commençais à désespérer " d'entendre de vous lorsqu'on m'a apporté ce matin une lettre qui " m'a tout-à-fait encouragé. J'étais très inquiet, et je me demandais " si déjà vous m'aviez oublié, les femmes sont si volages, voyez-vous, 20 " qu'il ne faut pas trop s'y fier. Mais je vous entends dire que je suis " trop froid dans mes lettres ; savez-vous que j'ai un très mauvais " exemple devant les yeux, et s'il fallait le suivre, je serais encore bien " plus sévère. Allons donc, vous savez bien, cher cœur, que mon " amour n'est pas limité et que je vous aime autant que l'on peut " aimer à vingt ans, ou plutôt vingt-deux ans, c'est encore plus fort " paraît-il, que c'est l'âge où l'amour est plus fort. Je suis très anxieux " de vous entendre joué la Barcarolle."—Vous dites dans cette lettre : " Je suis très anxieux de vous entendre jouer la Barcarolle ", c'est ça, " n'est ce pas ?

R. Ça doit être ça.

Q. Madame Odell est musicienne, n'est-ce pas ?

R. Très bonne musicienne.

Q. Et elle avait déjà joué devant vous ce morceau de musique ?

R. Pardon. C'est moi d'abord qui l'avais joué. Je le lui avais envoyé. et elle l'a appris.

Q. Vous le lui avez envoyé où ?

R. De Montréal.

Q. De Montréal ?

R. Oui.

Q. C'est vous-même qui l'aviez acheté ? 10

R. Non, je l'avais.

Q. Vous l'aviez ?

R. Oui.

Q. Vous continuez : " Vous allez jouer cela avec un charme, ce " charme qui vous rend adorable. J'ai dit, dans ma dernière lettre, " que la musique était un de vos talents, et certes je considère que " c'est le plus beau talent qu'une femme puisse posséder. J'ai dit que " c'était une des causes de sympathie, mais vous admettrez que quand " il y a de l'harmonie et de l'accord. surtout en amour, l'existence est 20 " parfaite. Remarquez que ce n'est qu'une des causes....

—Objecté à la lecture de cette lettre comme n'étant pas pertinente. Objection renvoyée.

Q.—" Remarquez que qu'une des causes de notre sympathie, tant " qu'aux autres, vous les connaissez, je me rappelle vous les avoir " énuméré moi-même, par un beau soir d'été, assis sur une place bien " haute, toujours sur le point de faire des sauts périlleux. "—Voulez-vous nous expliquer, s'il vous plaît, ce que vous entendez par ces paroles ?

R. Parce que c'était un soir où je suis allé veiller chez Madame Odell. Mlle Rochette était avec nous. Nous sommes allés sur la galerie. Vous connaissez bien la maison, vous savez comment est la disposition de la maison.

Q. Un peu, oui.

R. Alors, nous sommes allés sur la galerie, et puis nous avons parlé. Je faisais des farces à tout moment donné, et je prétendais que si quelque chose arrivait, je serais toujours prêt à sauter pardessus la galerie.

Q. Quel était ce quelque chose qui pouvait arriver et qui vous 10
ferait sauter pardessus la galerie ?

R. Si je voyais arriver M. Odell, de loin, vu que je ne le connaissais pas.

Q. Alors, est-ce vrai que, par ce beau soir d'été, vous lui avez énuméré les causes et toutes les causes de votre sympathie envers elle ?

R. Oui.

Q. " Vous rappelez-vous, au malheur, je ne me sentais pas chez nous. . . ."

R. Beau dommage.

20

Q. " Je vous assure, faut croire que je n'y étais pas. (Le témoin " rit). Tout est bien tranquille ici, et je pense beaucoup à mon bon " vieux Québec, comme j'aimerais à y demeurer maintenant. Je ne " sais trop ce qui m'attire, je crois sincèrement que c'est vous. Ah, " j'aurais jamais du vous connaitre, ce qui fait qu'aujourd'hui Montréal " est une horreur pour moi, tout est pour Québec, pour vous, ma chérie. " Vous me reprochez de n'avoir pas retardé, ou plutôt prolongé mon " voyage à Québec."—Est-ce par une lettre qu'elle vous a fait ce reproche ?

R. Je ne m'en rappelle pas du tout.

Q. Vous ne vous en rappelez pas.—Ça ne peut pas être verbalement.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

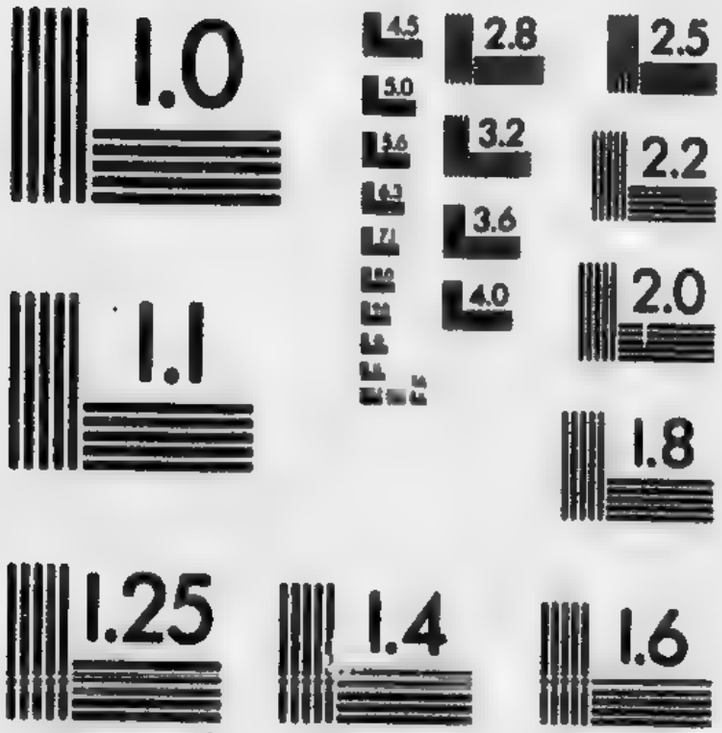

APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

R. Où était-elle, dans le temps ?

Q. Ses lettres étaient adressées de Québec ?

R. Vous me demandez une chose que je me rappelle pas du tout.

Q. Vous avez vu à Montréal l'automne dernier, Madame Odell seulement deux fois ?

R. Je ne me rappelle pas du nombre de temps que je l'ai vue combien de fois, je ne me rappelle pas l'avoir mentionné non plus.

Q. Alors, le reproche qui vous était fait par Madame Odell dans la lettre, de ne pas avoir prolongé votre voyage à Québec, c'était le voyage que vous aviez fait au mois de septembre, n'est-ce pas ? 10

R. Elle me l'a peut-être fait de vive voix aussi.

Q. De vive voix ?

R. Je n'en sais rien.

Q. Il faut qu'elle vous ait fait ce reproche, puisque vous le dites ici dans votre lettre ?

R. Il faut croire.

Q. Vous dites, dans cette lettre : "J'ai confiance en vous, et je "sais que vous n'abuserez pas de la liberté que je vous donne, méfiez-"vous d'accorder aux autres mes privilèges".—Que voulez-vous dire par ces mots ?

R. Ce que je veux dire par ces mots ? 20

Q. Oui.—"Alors, je vous le déclare, nous serons plus bons amis, et "j'aurai tant de chagrin."—Que voulez-vous dire par ces paroles, de "ne pas accorder aux autres vos privilèges" ?

R. C'était probablement fait tout simplement dans le but de dérouter.... dans le but de dérouter, puisque je l'appelle, ma chère fiancée, au commencement.

Q. Dérouter qui ?

R. M. Odell.

Q. Pourquoi le dérouter ?

R. Parce que je savais.... Je vous l'ai dit hier pourquoi,—parce que je savais parfaitement que les lettres.... M. Odell n'en serait pas flatté.

Q. C'était entendu entre Madame Odell et vous que vous écririez ainsi pour dérouter son mari ?

R. Oui.

Q. Je vous réfère, et je vous donne lecture de la lettre ou de partie de la lettre exhibit 3 du demandeur à l'enquête, dans laquelle vous 10 dites :—" Ma bien chère fiancée.—Il y a déjà peu de temps que vous " nous avez quittés, et le temps me parait une éternité. Je m'apper- " çois aujourd'hui plus que jamais que vous occupez toutes mes pen- " sées."—A quelle date avez-vous écrit cette lettre-là, M. Hamel ?

R. Ah, je ne m'en rappelle pas, Monsieur.

Q. Etait-ce après son premier voyage à Montréal, en octobre ?

R. Je n'en sais rien. Il n'y a pas de date.

Q. C'était la première fois qu'elle vous avait quitté ?

R. Je ne m'en rappelle pas du tout, Monsieur.

Q. Vous a-t-elle quitté d'autres fois que la fois qu'elle est allée à 20 Montréal au mois d'octobre, à part celle du mois de décembre ?

R. Ça doit être après son premier voyage, ou peut-être aussi lorsque je suis parti de Québec pour premier voyage.

Q. Non, parce que c'est vous qui l'auriez quittée, ce n'est pas elle. C'est vous qui la quittiez ?

R. C'est moi qui la quittais.

Q. Vous parlez dans cette lettre que c'est elle qui vous a quitté. Vous dites :—" Il y a déjà peu de temps que vous nous avez quittés "— ça doit être depuis son voyage du mois d'octobre ?

R. Je ne sais pas lequel.

Q. Elle n'a pas fait d'autres voyages à Montréal qu'au mois d'octobre, à part du mois décembre ?

R. Non.

Q. Et vous avez dit tout-à-l'heure que vous ne lui aviez pas écrit, après voyage du mois de décembre ?

R. Non.

Q. Alors, c'est au mois d'octobre, c'est pour le voyage du mois d'octobre ?

R. Ça doit être ça. Je vous dis franchement, je ne m'en rappelle pas du tout. 10

Q.—" Je m'aperçois aujourd'hui plus que jamais que vous occupez " toutes mes pensées et que jamais personne autre ne pourra vous " remplacer à mes côtés. Ah, ma chérie....ne doutez plus de mon " amour. Croyez moi, mon ange, je vous adore, et mon unique chagrin, " c'est de savoir que vous doutez de la sincérité de mes paroles. " Avait-elle, par quelque lettre, douté de la sincérité de vos paroles ?

R. Je ne me rappelle pas du tout des lettres de Madame Odell.

Q. Vous ne vous rappelez pas du tout des lettres que Madame Odell vous adresssait ?

R. Non. 20

Q. Vous ne vous rappelez pas en aucune manière, le sens et la substance des lettres de Madame Odell. Vous jurez cela, sous votre serment ?

R. Il y a audelà de cinq ou six mois que j'ai détruit ces lettres. Je ne me rappelle pas du tout du contenu.

Q. Vous avez une mémoire et une intelligence ordinaire ?

R. Ordinaire, bien ordinaire.

Q. Voulez-vous nous dire que vous ne vous rappelez pas du sens,

de la nature et de la substance des lettres qui vous ont été écrites par cette dame il y a même six mois ?

R. Ce que je me rappelle bien, c'est que c'était simplement des lettres d'amitié.

Q. Vous continuez :—"J'avais cru avoir déjà aimé. Je constate " avec plaisir aujourd'hui que vous êtes bien la seule qui ait jamais pu " me bouleverser d'une manière aussi extraordinaire que vous l'avez " fait dans votre dernier voyage."—Est-ce que vous ne parlez pas là d'un voyage qu'elle a fait au mois d'octobre, lorsque vous dites : "Vous " êtes bien la seule qui ait ja...ais pu me bouleverser d'une manière 10 " aussi extraordinaire que vous l'avez fait dans votre dernier voyage ?"

R. Je ne me rappelle pas, de quel voyage.

Q. M. Hamel, voyons, vous allez répondre. je crois, à ma question. Je vais la rendre aussi lucide que possible. Il n'est pas possible que vous ayiez des doutes, puisque vous dites que vous ne lui avez pas écrit après son voyage du mois de décembre ?

R. Je ne me rappelle pas lui avoir écrit après ça.

Q. Elle n'a fait, n'est-ce pas, que deux voyages à Montréal, dans lesquels vous l'avez rencontrée, c'est-à-dire au mois d'octobre et au mois de décembre ?

R. Parfaitement. 20

Q. Si vous ne lui avez pas écrit après son voyage du mois de décembre, cette lettre se rapporte évidemment au voyage du mois d'octobre n'est-ce pas ? Je vous demande de jurer oui ou non, devant la Cour ?

R. Vous ne me ferez pas jurer des choses que je ne me rappelle pas.

Q. Comment, vous ne vous en rappelez pas. Voulez-vous dire que vous avez écrit des lettres à Madame Odell après son voyage du mois de décembre ?

R. Non.

Q. Les lettres que vous avez écrites à Madame Odell étaient donc avant le mois de décembre ?

R. Sans doute.

Q. Les lettres que vous avez écrites, dans lesquelles il était parlé d'un voyage, c'était le voyage qu'elle avait fait au mois d'octobre, si elle n'en a pas fait d'autre ?

R. Ça doit être ça.

Q. Mlle Rochette avait-elle fait un voyage au mois d'octobre ?

R. Pas que je sache.

Q. Comment pensiez-vous dérouter M. Odell en écrivant une lettre comme cela, dans laquelle vous disiez que, lors de son dernier voyage, elle vous avait bouleversé d'une manière aussi extraordinaire, comment pensiez-vous le dérouter par une lettre comme celle-là, et par des expressions comme celles-lè ?

R. Vous savez, M. Lemieux....

Q. Répondez à ma question ?

R. Je vais m'expliquer. Lorsque je lui ai écrit cette lettre-là, c'était écrit ni plus ni moins, comme vous pouvez le voir vous-même, —les bétises accumulées les unes pardessus les autres. J'écrivais ça sans réfléchir et sans me rendre compte de la gravité de la chose. Je disais tout simplement une foule de passages, pour ainsi dire, de n'importe quoi qui me passait par la tête. J'écrivais ça au plus vite pour m'en débarrasser.

Q. Alors, vous voulez dire purement et simplement que vous écriviez à cette dame que vous admiriez, des sottises ?

R. C'étaient certainement des sottises, sans doute.

Q. Vous ajoutez ceci : " Est-ce assez vous dire que j'ai pleuré plus " d'une fois depuis que la séparation s'est faite ? Est-ce assez vous " dire que je pense à vous des journées et même, j'oserais dire, des " nuits entières ? Je vous vois d'ici sourire avec cette incrédulité " toujours croissante chez vous ; le temps seul, ma chérie, pourra

" vérifier mes actions et donner des preuves évidentes à ce que je
" viens d'avancer. C'est assez gai pour les Montréalais de ce temps-
" ci ; plusieurs soirées en perspective, mais je puis vous dire avec
" conviction que ça ne me sourit guère. Partout ou j'irai j'aurai ce
" souvenir lointain qui me poursuit partout, et quand je vous pense si
" loin, si loin....de moi, je ne vois pas de possibilité de m'amuser."

Je vous réfère aussi à la lettre exhibit 8 du Demandeur à l'enquête et je vous donne lecture de cette lettre ou des extraits de cette lettre ou vous dites : " Ma bien chère fiancée.—Votre lettre, tout en étant
" un encouragement, n'a pas cependant guéri le patient complètement. 10
" Vous pardonnerez, ma chéri, si parfois, dans ma dernière lettre, je
" me suis oublié en vous qualifiant d'un titre injuste. Je le regrette.
" J'étais tellement excité, fatigué par une déception aussi soudaine
" que j'ai pu m'en échapper sans m'en apercevoir. Je vous en demande
" pardon, si je vous ai blessée, c'était sans le vouloir. Je sais tellement
" ce que c'est que souffrir que je ne voudrais pas que vous ayez à
" souffrir tout ce que j'ai souffert depuis une semaine."—Quel était ce titre injuste que vous aviez donné ?

R. J'ai pu me servir vis-à-vis de Madame...—j'ai pu employer des expressions et même des phrases qui n'étaient pas dignes d'elle. 20

Q. Vous ne vous en rappelez pas ?

R. Non, je ne m'en rappelle pas. Je me rappelle que c'est à propos de ça ; je ne l'avais pas traitée, ni plus ni moins, comme une dame.

Q. J'attire spécialement votre attention à la partie suivante de la lettre: "Je suis très flatté de la place que j'occuperai, si toutefois l'avenir décide en notre faveur."—Est-ce que c'était pour dérouter M. Odell, cela ?

R. C'était pour dérouter M. Odell, oui. Et comment voulez-vous que ça fut autrement ?

Q....."Je vois la chose, cependant,encore bien, bien loin,cependant 30
" j'espère toujours. Ah, si je n'avais pas l'espérance pour m'encourager,
" je vous le déclare, j'en finirais avec la vie dès aujourd'hui, quand bien
" même serait-ce pour vous prouver à quel point j'étais sincère, quand

je vous disais et que je répète encore : je vous " aime."—Tout cela encore, dans le même but de déception ?

R. Oui.

Q. Vous dites dans cette lettre : " à mon prochain voyage à " mon prochain voyage à Québec, serez-vous la même envers moi, " me donnerez-vous le privilège de vous voir encore ? Ne me refusez pas ça, je vous en supplie ; songez donc, mon ange, me savoir si près " de vous et être descendu, je peux vous l'avouer, spécialement pour " vous, et vous cloitrer dans votre maison, parce que je serai à vos " côtés ; non, je vous sais d'un meilleur cœur, et vous ne m'affligerez 10 " pas un pareil supplice, non, vous me le promettez, n'est-ce pas ? "— N'est-il pas vrai que, par ces paroles vous faisiez allusion à une promesse que vous aviez faite à Madame Odell de descendre à Québec pour la voir ?

R. Je ne me rappelle plus avoir fait aucune promesse à Madame Odell de descendre à Québec pour la voir ?

R. Je ne me rappelle plus avoir fait aucune promesse à Madame Odell de descendre. Simplement que Madame Odell voulait en finir avec tous ces badinages et ces enfantillages-là, et je lui ai dit tout simplement que je regrettais la chose et que j'aurais voulu la voir 20 continuer.

Q. Alors, voulez-vous dire à quelle date vous avez reçu la dernière lettre de Madame Odell ?

R. La dernière date ?

Q. La date à laquelle vous avez reçu la dernière lettre de Madame Odell ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Combien de temps avant son dernier voyage à Montréal ?

R. Je ne m'en rappelle pas du tout.

Q. Pensez-y un peu, M. Hamel ?

R....

Q. Avez-vous consulté quelque théologien, ou quelqu'avocat sur ce que vous pouviez dire sous serment dans cette cause-ci ?

Objecté. Objection maintenue, parce que le témoin seul a droit de se prévaloir de son privilège.

R. Je suis allé à confesse.

Q. Je ne vous demande pas ce que vous avez dit à confesse, mais je vous demande si quelque théologien, ou quelque prétendu théologien, ou quelqu'homme de loi vous a dit, ou vous a informé sur ce que vous pouviez dire ou ne pas dire sous serment dans cette cause.

R. A part d'avoir été à confesse, il n'en a pas été question. 10

Q. Etes-vous d'opinion qu'un homme, sous serment, n'est pas obligé de dire et de divulguer la vérité d'un fait, si ce fait est de nature à faire un grand mal ?—Sous votre serment, êtes-vous de cette opinion-là ?

R. Je n'ai pas d'opinion d'arrêtée la-dessus ; je n'y ai jamais pensé

Q. Quelle est votre opinion ? Si vous n'en avez pas d'arrêtée, dites au moins celle que vous pouvez avoir ?

R. Je n'en ai pas.

Q. Vous n'en avez pas ?

R ....

20

Q. N'êtes-vous pas d'opinion, et n'avez-vous pas été informé par qui que ce soit, qu'un homme n'était pas obligé de dire la vérité sous serment, ou de divulguer un fait sous serment, si la divulgation de ce de ce fait était de nature à faire un grand mal,—que ce soit par n'importe qui ?

R. Que ça soit par n'importe qui.... La seule conversation que j'ai eue, c'est à confesse, quand je me suis confessé. A part de ça, je n'en ai pas eu avec qui que ce soit.

Q. Quelle est votre opinion à ce sujet-là maintenant ? Pensez-vous avoir le droit, en conscience, de ne pas dire un fait qui est vrai,

dans une cause comme celle-ci, quand la divulgation de ce fait est de nature à faire un plus grand mal ?

Objecté. Objection renvoyée.

Q. Quelle est votre opinion ?

R. Je ne peux pas citer d'opinion, je n'en ai pas.

Q. Mais de vous-même, votre jugement à vous-même, quelle est votre idée à ce sujet ?

R. Je n'y ai jamais pensé.

Q. N'êtes-vous pas d'opinion qu'un gentilhomme et un homme d'honneur n'est pas obligé sous serment, de dénoncer les rapports criminels qu'il a pu avoir avec une femme.—de les dénoncer à la Cour ? 10

R. De les dénoncer à la Cour ?

Q. Oui, sous serment ?

R. Qu'il ne doit pas le dire.... qu'il doit le dire.

Q. Qu'il doit le dire ?

R. Oui.

Q. Etes-vous d'opinion qu'un témoin, dans une cause comme celle-ci, qui est appelé à divulguer les rapports criminels qu'il a pu avoir avec une femme, a droit, sous serment, de faire des restrictions mentales considérables ?

R. Quand j'ai dit que je ne m'en rappelais pas, c'est que je ne m'en rappelais pas. 20

Q. Je ne vous demande pas cela, je vous demande de répondre à la question ?

R. .... ..

Q. Voulez-vous répondre à la question ? Etes-vous d'opinion qu'un témoin, dans une cause comme celle-ci, qui est appelée à divulguer des rapports criminels qu'il a pu avoir avec une femme, a droit, sous serment, de faire des restrictions mentales considérables ?

R. Il ne doit pas en faire, il doit dire ce qu'il sait.

Q. Vous venez de dire que....vous avez dit, il y a un instant....

Quand Madame Odell a-t-elle dit qu'elle voulait en finir avec ce badinage-là, et de quelle manière l'a-t-elle dit ? Est-ce par lettre, ou verbalement ?

R. C'est par lettre.

Q. Quand est-ce qu'elle a écrit cette lettre ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Mon Dieu, vous devez être capable de nous dire cela.

R. Pensez-vous que je peux me rappeler des choses qui sont arrivées il y a six mois et auxquelles je n'attachais pas de conséquence. 10

Q. Il ne peut pas y avoir six mois, si c'est à la fin de la correspondence que vous avez échangée avec elle.—Objecté, comme assumant un fait qui n'est pas prouvé.

Q. Vous ne pouvez pas retracer la date ?

R. Non, pas du tout.

Q. Est-ce avant son voyage du mois d'octobre ou après ?

R. Je ne suis pas capable de vous dire.

Q. Avez-vous compris qu'elle voulait cesser ces badinages-là, lorsqu'elle fait son voyage du mois de décembre ?

R. Cesser les badinages,....Tout ce qui en était, M. Lemieux.... 20

Q. Répondez à ma question : Avez-vous compris qu'elle voulait cesser les badinages....(Le procureur de la défenderesse objecte à ce que le témoin soit interrompu quand il commence à donner sa réponse.

Q. Répondez ?

R. Qu'elle est la question.

Q. Avez-vous compris qu'elle voulait cesser les badinages, dans son voyage du mois de décembre ?

R. Madame Odell s'est montrée très bonne amie avec moi....

Q. Je ne vous demande pas ca. Je vous demande si vous avez compris qu'elle voulait terminer ces badinages-là et cesser avec vous ces badinages, lorsqu'elle a fait son voyage du mois de décembre et que vous l'avez rencontrée dans une maison de pension privée, chez Madame Picher, et qu'elle s'est fait passer sous le nom de Madame Jeffrey ?

R. Il est sur qu'elle m'en avait parlé, dans tous les cas.

Q. Je ne vous demande pas si elle vous en avait parlé. Je vous demande si vous avez compris qu'elle avait cessé ou qu'elle voulait cesser ses badinages-là ?

R. Mon cher monsieur, je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous ne vous rappelez pas si vous avez compris ça dans ce temps-là ?

R. Non.

Q. Voulez-vous nous dire, M. Hamel, si vous avez une mémoire très défectueuse ?

R. Si j'avais réellement attaché de l'importance, M. Lemieux, a tout ce que j'ai fait, je m'en rappelle certainement. Mais comme çà été fait ni plus ni moins qu'en badinant, sans y attacher aucune conséquence, je ne m'en rappelle pas du tout.

Q. Vous n'attachez pas d'importance au fait d'aller retenir des chambres dans une maison de pension tenue par Madame Picher, dans laquelle Madame Odell et Mlle Rochette devaient descendre et y passer sous des noms—Mlle Rochette sous son nom de Mlle Rochette, et l'autre, Madame Odell, sous le nom de Madame Jeffrey, et vous sous le nom de M. Rochette—vous n'attachez pas d'importance à ça.

R. J'ai trouvé que la chose était une bêtise colossale.

Q. Je vous réfère à l'exhibit 8 du demandeur à l'enquête, dans lequel vous dites ceci : "Je m'attends toujours à ce que vous m'écriviez " toutes les semaines. Répondez distinctement à chaque question " que je vous fais et n'oubliez pas où je devrai adresser si, par hasard, " je voulais vous écrire. J'ai bien pensé à vous, à tous les instants du " jour votre souvenir passe dans ma mémoire et je me figure toujours " vous voir arriver un jour ou l'autre, et tant qu'à me savoir séparé " de vous 'à jamais, vous savez, n'y songez pas, vous serez la " première que je verrai, et quand vous viendrez à Montréal et quand " je descendrai à Québec, espérant que vous serez assez aimable que 10 " la prochaine fois que vous viendrez nous voir, vous vous rappellerez " du numéro du téléphone."—Que vouliez-vous dire par là, le numéro du téléphone ?

R. Je veux dire que Madame Odell me disait lorsqu'elle arrivait en ville.

Q. Quand vous dites : "Espérant que vous serez assez aimable " que la prochaine fois que vous viendrez nous voir, que vous vous " rappelerez du numéro du téléphone..... ? "

R. Oui, pour me laisser savoir.....

Q. Vous aviez donc laissé savoir quel était le numéro de votre 20 téléphone à Montréal ?

R. Oui.

Q. Pour qu'elle vous téléphone ?

R. Oui.

Q. Vous a-t-elle téléphoné souvent, Madame Odell ?

R. Une couple de fois, je crois.

Q. N'est-il pas vrai qu'elle vous a téléphoné plus souvent que ça ?

R. Je ne me rappelle pas qu'elle m'ait téléphoné plus souvent que ça.

Q. Dans quelles circonstances et à propos de quoi vous a-t-elle téléphoné ?

R. Pour me dire où elle était, et si je pouvais la voir ou non.

Q. Où vous a-t-elle dit qu'elle était ?

R. Une fois elle m'a dit qu'elle était chez les Moseley.

Q. D'où vous a-t-elle téléphoné cette fois-là ?

R. Je ne le sais pas.

Q. Vous a-t-elle dit d'où elle vous téléphonait ?

R. Non, je ne m'en rappelle pas du tout.

Q. Etait-elle à Montréal dans ce temps-là ?

R. Oui.

Q. L'autre fois, d'où vous a-t-elle téléphoné ? 10

R. Elle m'a toujours téléphoné, à Montréal.

Q. Vous avez dit tout-à-l'heure qu'elle vous avait téléphoné lorsque.... Vous avez dit hier qu'elle vous avait téléphoné de Québec avant son voyage de Québec à Montréal ?

R. C'est moi qui lui ai téléphoné.

Q. Qu'est-ce que c'est que vous lui avez téléphoné ?

R. Je lui ai demandé si je pouvais la voir, ou si je pouvais aller chez elle, quelque chose comme ça.

Q. Vous lui avez téléphoné d'où ?

R. De différentes places.

Q. De différentes places ? 20

R. Oui.

Q. A Montréal ?

R. Non à Québec.

Q. Pendant que vous étiez à Québec ?

R. Oui.

Q. Ce n'est pas ça que je vous demande. Vous avez dit hier que vous avez su par un téléphone que Madame Odell montait à Montréal au mois de décembre ?

R. Oui.

Q. C'est Madame Odell qui vous en a informé ?

R. Pardonnez.

Q. Qui est-ce ?

R. Ca doit être Mlle Rochette.

Q. Pouvez-vous jurer que c'est Mlle Rochette, où Madame Odell ? 10

R. Je ne l'ai pas vue, mais ce n'était certainement pas Madame Odell.

Q. Etait-ce pour Madame Odell ?

R. Mlle Rochette m'a téléphoné—vous connaissez le téléphone, vous savez ce qu'elle m'a téléphoné. Elle m'a téléphoné ceci : We are going up by the 1 o'clock train. " Nous montons par le train de 1 " heure 10, pour être à Montréal, ce soir,—ou quelque chose comme ça—Ne donne pas nos noms."

Q. Est-ce tout ?

R. C'est tout ce que je me rappelle.

Q. Vous qui avez si bonne mémoire pour vous rappeler des téléphones de Mlle Rochette, pourriez-vous me dire qu'est-ce que c'est que Madame Odell vous a téléphoné à Montréal ? 20

R. Madame Odell était très réservée dans les conversations par téléphone.

Q. Je ne vous demande pas si elle était réservée ou non. Je vous demande qu'est-ce qu'elle vous a téléphoné ?

R. Je l'ai dit tout-à-l'heure. C'était pour me dire ou je pouvais la rencontrer.

Q. Où vous a-t-elle dit que vous pouviez la rencontrer ?

R. Ah ça, je ne sais pas. Des fois, nous nous rencontrions chez M. Pratte, à Montréal, pour faire de la musique.

Q. Ensuite ?

R. Ensuite, je l'ai rencontré chez elle.

Q. Chez qui, chez elle ?

R. Chez Madame Moseley.

Q. Ensuite ?

R. C'est tout ce que je me rappelle, à part des soirées. 10

A. A part des sorties que vous avez faites le soir en voiture avec elle ?

R. Oui, oui.

Q. Vous êtes allé, n'est-ce pas, faire visite à Madame Odell, au Windsor ?

R. Oui, M.

Q. Par quelle porte êtes-vous entré au Windsor ?

R. Par la grande porte, si je me rappelle bien.

Q. Ou l'avez-vous vue ?—Dans sa chambre à coucher ?

R. Non. 20

Q. Ou l'avez-vous vue ?

R. Je l'ai vue dans le grand salon.

Q. Vous jurez cela ?

R. Je jure cela sans doute, que j'ai l'ai vue dans le grand salon, je jure cela positivement.

Q. L'avez-vous rencontrée dans sa chambre à coucher aussi ?

R. Non.

Q. Etes-vous revenue avec elle ? Etes-vous parti du Windsor avec elle ?

R. Non, M.

Q. Etes-vous revenu au Windsor avec elle ?

R. Non, M.

Q. Vous dites, dans la même lettre : " J'ai bien pensé à vous, à " tous les instants du jour votre souvenir passe dans ma mémoire, et " je me figure toujours vous voir arriver un jour ou l'autre, et tant 10 " qu'à me voir séparé de vous à jamais, ça, vous savez, n'y songez pas ; " vous serez la première que je verrai, et quand vous viendrez à Mont- " réal et quand je descendrai à Québec espérant que vous serez assez " aimable que, la prochaine fois que vous viendrez nous voir, vous " vous rappellerez du numéro du téléphone. Vous voyez que j'espère " plus que jamais, et que je ne pourrai jamais faire le sacrifice de ne " plus vous voir. Au revoir, ma chérie, écrivez-moi une jolie lettre, une " très jolie et longue lettre, pleine d'espérance et d'encouragement, " vous croyant toujours sincère et fidèle, je vous quitte en vous " embrassant affectueusement. Et j'ai l'honneur d'être votre fiancé 20 " qui vous aime toujours."—Vous a-t-elle jamais écrit des lettres pleines d'espérance et d'encouragements ?

R. Non, M.

Q. Comme vous le dites dans votre lettre ?

R. Non, M.

Q. Alors, c'était faux, ce que vous disiez dans cette lettre-là ?

R. Sans doute.

Q. Voici une lettre, exhibit 7 du demandeur à l'enquête, datée de Sorel, 18 octobre 1893. Ce n'était pas le cas, n'est-ce pas, cette lettre venait de Montréal, n'est-ce-pas ?

R. . . (Le témoin rit).

Q. Avez-vous été à Sorel, dans le mois d'octobre ?

R. Je ne crois pas.

Q. Pourquoi avez-vous mis Sorel ?

R. Toujours dans le même but.

Q. Toujours dans le même but ?

R. Oui.

Q. En quoi cela dépistait-il M. Odell en mettant Sorel plutôt que Montréal ?

R. Parce que ça lui laissait entendre que ce n'était pas moi.

Q. Alors, lorsque les autres lettres venaient de Montréal, ça pouvait lui laisser entendre que c'était vous ? 10

R. Il y avait toujours des preuves.

Q. Je vous réfère à l'exhibit 7 du Demandeur à l'enquête, dont je vous donne lecture de certains extraits : " Ma chère fiancée.—Votre " dernière est celle qui a le plus éveillé mes sentiments depuis que " notre correspondance est établie. Alors, je ne dois plus craindre, et " vous m'aimez beaucoup, ma chérie ? Comme il est doux de se sentir " attaché à un cœur aussi noble et loyal que le vôtre. J'avoue que, " dans les premiers temps, cette correspondance m'effrayait peut-être " un peu ; mais puisque vous me rassurez, je suis heureux de pouvoir " vous dire que je suis sincère et vous répéter de l'abondance du 20 " cœur—je vous aime, mon ange." Sur les premières lettres que vous avez écrites à Madame Odell, vous signiez votre nom, n'est-ce pas ?

R. Je ne me rappelle pas jamais avoir signé mon nom.

Q. Vous ne vous en rappelez pas ?

R. Non.

Q. Avez-vous changé le signe, à la fin de la lettre, ou la marque quelconque qui vous faisait reconnaître ?

R. Je ne sais pas du tout.

Q. Vous dites encore : " Ne détruisez jamais l'impression pre-
" mière que vous m'avez faite, ne me causez jamais de chagrin, je
" souffrirais tellement si vous veniez à me blesser. Je vois que vous
" vous méprenez dans mes lettres, et vous êtes sous l'impression
" que ' sans la musique, point de salut.' Mais allons donc. Pensez-
" vous qu'il n'y a que la musique chez la femme qui puisse charmer
" un homme. Comme vous êtes humble, c'est d'une modestie admi-
" rable. Je ne vous ferai pas de compliments, ma chérie. Les femmes
" sont assez prétentieuses sans en augmenter la dose ; mais soyez
" convaincue que la musique est votre plus faible talent ; que doivent 10
" être les autres....Je suis étonnée de la conduite "....(Par le procu-
reur : j'en passe une partie. " Je suis tout-à-fait heureux d'apprendre
" que Madame Odell monte à Montréal. J'aimerais tant à l'entendre
" jouer encore une fois."—Qui est-ce qui vous avait appris qu'elle mon-
tait à Montréal ?

R. Je ne le sais pas.

Q. Vous ne le savez pas ?

R. Non.

Q. Vous continuez : " Quant à moi, j'ai été si occupé depuis mon
" retour que j'ai eu à peine le temps de toucher le piano, enfin je fais 20
" pour le mieux. Montréal est toujours bien tranquille.—Voulez-
vous lire cela ? Je ne veux pas mentionner les noms....Au milieu de
la page, vous voyez les noms ?

R. Parfaitement.

Q. Lisez la lettre ?

R. Oui.

(Le témoin lit la lettre).

Q. Je vous ai passé la lettre et vous y voyez le nom de quelqu'un
qui est mentionné qui dit : " ....arrive de Québec ce matin. Il m'a
" parlé du bal avec beaucoup d'avantage. Comme j'aurais voulu le
" questionner sur votre compte, c'est là qu'il m'aurait dit vos infidé-

" lités, ma petite flirt. J'ose croire que vous me direz cela vous-
" même."—C'est à Madame Odell que vous adressiez cela ?

R. Oui.

Q. Maintenant, vous dites : " J'ose croire que vous me direz ça
" vous-même,"—en parlant des infidélités.—" Je préfère l'entendre de
" votre bouche que de celle des autres. Le temps me parait toujours
" très-long. J'ai tant de choses à vous dire et surtout à entendre.
" N'est-ce pas que vous me direz bien de belles choses ? En récom-
" pense, je vous traiterai par des douceurs et des mouvements très
" affectueux. Ecrivez moi bientôt. Au revoir, chérie.—74."—Comme 10
toutes les lettres, cette lettre a été adressée à Madame Odell dans le
cours de la correspondance que vous avez eue avec elle, n'est-ce pas ?

R. Oui.

Q Je vous réfère à la lettre exhibit 6 du Demandeur à l'enquête,
et je vous donne lecture de cette lettre ou de quelques extraits.

Q. Vous n'avez jamais reçu de lettre de Mlle Rochette, n'est-ce
pas ?

R. J'ai pu en recevoir, mais elles n'étaient pas signées.

Q. Elles n'étaient pas signées ?

R. Non.

Q. Je vous demande de me dire, oui ou non, si vous en avez reçu ? 20

R. Je n'en sais rien, M.

Q. Vous n'en savez rien ?

R. Non.

Q. Cette demoiselle Rochette demeurait chez M. Odell, n'est-ce
pas, lorsque vous avez connu plus intimement Madame Odell au mois
de septembre dernier ?

R. Je n'en suis pas certain si elle demeurait là ou non ; je crois
que oui.

Q. Madame Odell vous l'a dit ?

R. Je ne me rappelle pas que Madame Odell me l'ait dit pendant son séjour à Québec.

Q. Mais vous l'avez su subséquemment ?

R. Subséquemment on me l'a dit, dans tout les cas.

Q. Dans cette lettre exhibit 6 du Demandeur à l'enquête, vous dites : " Ma bien chère fiancée.- Je vous écris un mot à la hate pour vous " demander un pardon d'une lettre que j'ai écrite dans un mot.. " —dans un moment, je suppose—" de désespoir. Votre dernière m'a " prouvé que vous avez encore quelques égards pour moi. J'en suis " fier.."—Vous faites allusion, par ces mots " Votre dernière m'a 10 " prouvé que vous aviez encore quelques égards pour moi " à une lettre que vous aviez reçue d'elle ?

R. Oui, M.

Q. De Madame Odell ?

R. Oui.

Q.." J'en suis fier, elle me donnera plus de sommeil que j'en ai " eu depuis quelques jours, elle rétablira à son état normal un cœur " que je pensais blessé à jamais. Je suis toujours si inquiet, j'ai tou- " jours peur qu'on m'apprenne que vous me faites des infidélités, que " lorsque vous m'êtes fidèle, ma foi, l'imagination s'en mêle et me 20 " fait croire des choses indignes de vous. Vous me jurez, n'est-ce pas, " m'avoir été fidèle depuis notre dernière entrevue ? Soyez sûre de " ma sincérité : la place que vous occupiez autrefois est celle que vous " occupez aujourd'hui : personne autre ne peut vous remplacer. Je " parle de l'abondance du cœur, avec toute la sincérité que vous devez " exiger d'une âme sincère "—Cette partie-là était sérieuse, n'est-ce pas, vous parliez sincèrement cette fois-là ?

R. Non, M.

Q. Comment vous y prenez-vous pour parler sincèrement ?

R. Si je l'avais dit de vive voix, elle s'en serait peut-être aperçu.

Q. Ne l'avez-vous pas dit de vive voix, la même chose à Madame Odell ?

R. Il y a toujours moyen de dissimuler.

Q. Il y a toujours moyen de le faire entendre sans le dire carrément ?

R, Pas du tout, ce n'est pas ça que je veux dire. Il y a moyen de dissimuler ses sentiments et faire croire peut-être ce qui n'est pas.

Q. Lui avez-vous dissimulé vos sentiments à l'égard de Madame Odell ?

R. Je lui ai toujours dit ce que vous voyez d'après mes lettres. Ça ne veut pas dire que c'était réel. 10

Q. Lorsque Madame Odell est montée à Montréal dans le mois d'octobre et au mois de décembre, vous a-t-elle parlé des lettres qu'elle avait reçues de vous ?

R. Pas que je sache.

Q. Tachez de vous en rappeler.

R. C'est une chose que je ne me rappelle certainement pas.

Q. Pourquoi ne vous en rappelez-vous pas ?

R. Ce n'est pas une chose de conséquence, ce n'est pas une chose qui frappe beaucoup.

Q. Vous a-t-elle dit, oui ou non, sous votre serment, qu'elle avait gardé vos lettres ? 20

R. Elle m'a dit qu'elles étaient détruites.

Q. Alors, vous en avez donc parlé ?

R. J'ai dû lui demander certainement où elle conservait mes lettres.

Q. Pourquoi avez-vous commencé à dire que vous ne vous en rappeliez pas ?

R. Parce que je n'ai pas compris la question. Il y a une foule de choses que je réponds ici, j'y vais de bonne foi, mais c'est assez vague dans ma mémoire, alors il faudra le prendre comme tel.

Q. Vous dites ici : " Ce n'est pas que je crois qu'elles vous ont " fait grand effet, c'est simplement en tous cas. Ma prétention ne va " pas si loin que çà. Soyez tranquille et dormez en paix pour vos let- " tres, vous n'en entendrez jamais parler, vous entendez : elles sont " dans l'abime."—Vous avez détruit ces lettres ?

R. Sans doute.

Q. Vous avez détruit ses lettres, dites-vous, et vous déclarez dans cette lettre exhibit 6 qu'elle doit être tranquille. Qu'est-ce qu'elle avait à redouter des lettres adressées par elle à vous ? 10

R. Une correspondance d'une dame mariée à un jeune homme ne regarde jamais bien.

Q. Vous aviez de sérieuses inquiétudes au sujet de vos lettres n'est-ce pas ?

R. Non, je les croyais détruites.

Q. Vous aviez de sérieuses inquiétudes au sujet des lettres que vous écriviez, lorsque vous écriviez ?

R. Je n'en ai jamais eu, parce que je les croyais détruites.

Q. Que voulez-vous dire par ces mots : " Je dois répondre de mes " lettres comme vous le faites de moi-même. Songez donc, s'il fallait " être découvert. Soyez prudente, ma chérie, et détruisez tout. Vous " me le jurez à mon tour, n'est-ce pas. "—Vous entreteniez une crainte donc sur la découverte des lettres que vous envoyiez ? 20

R. Je répète que je n'aurais pas aimé que M. Odell aurait découvert mes lettres. C'est un enfantillage qui aurait pu me couter cher. —Le fait est que c'est ce qui arrive.

Q. Vous lui dites : " Je termine donc dans l'espérance d'entendre " de vous bientôt. Envoyez moi une foule de consolations et dites moi " que vous avez oublié les malices que je vous ai faites. Je suis telle " ment prompt. "—De quelles malices parliez-vous ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous n'avez pas dû faire des malices continuellement ni bien souvent à Madame Odell, depuis le mois d'octobre dernier, et vous devez vous rappeler celles que vous avez pu faire à une dame.

R. Vous avez l'air à bien me connaitre.

Q. Je vous juge comme on jugerait tout le monde.

R. J'ai pu lui faire plusieurs malices.

Q. Voulez-vous dire de quelles malices vous parliez dans cette lettre, que vous avez faites à Madame Odell ?

R. Je ne suis pas capable de dire, certain.

10

Q. Vous dites encore : " pour éviter tout embarras à l'avenir, il " faudra être plus vive à me répondre. C'est entendu. Je vous " embrasse bien affectueusement, chère fiancée. Croyez-moi toujours " votre bien sincère.—74."—Pourquoi, M. Hamel, n'avez-vous daté aucune de ces lettres-là ?

R. C'est une chose que j'oublie presque toujours . Je dois même le dire.

Q. Même en affaires ?

R. Ah, quand c'est en affaires, quelque chose qui peut avoir de l'importance....

20

Q. En amour, vous oubliez les dates ?

R. Je n'en vois pas l'utilité.

Q. Vous n'êtes pas fort sur les quantièmes, quand il s'agit de sentiment ?

R, Le temps est toujours court, Monsieur.

Q. Alors, le temps vous paraissait si court avec Madame Odell que vous ne mentionnez pas la date dans vos lettres ?

R. Je ne vous ai pas dit que j'ai eu des sentiments avec Madame Odell. Je vous parle de sentiments en général.

Q. Comment avez-vous su, et qui vous a appris les difficultés entre M. Odell et sa femme, et à quelle date avez-vous su cela ?

R. Ce sont les journaux qui me l'ont appris.

Q. N'avez-vous pas reçu une lettre de Madame Odell vous informant de la chose ?

R. Non, M., je ne me rappelle pas que Madame Odell m'ait jamais écrit à propos de ça. Je puis même jurer positivement que non.

Q. Mlle Rochette vous a-t-elle écrit ?

R. Non, je ne crois pas.

Q. Vous ne croyez pas ?

R. Non. 10

Q. Avez-vous reçu des téléphones ?

R. Non.... De Québec ?

Q. De Québec ou d'aucune place, vous informant de la séparation probable ou déjà arrivée de M. Odell d'avec sa femme ?

R. Je ne m'en rappelle pas, M.

Q. Alors, quels journaux vous ont informé de cela ?

R. Je crois que c'était Le Monde.

Q. N'avez-vous pas pris des informations à Québec pour savoir quelle était la cause de la séparation de M. Odell d'avec sa femme, et 20 si vous étiez pour quelque chose dans cette séparation-là ?

R. Si j'en ai eu, c'est bien après, quand les choses étaient pas mal avancées.

Q. Etait-elle partie de chez lui, dans le temps,—d'après ce que vous avez entendu dire ?

R. J'ai su que Madame Odell ne restait pas avec M. Odell, peut-être deux mois après, ou un mois.

Q. Alors, vous dites....Combien de temps après son voyage de Montréal, le dernier voyage, est-ce que vous avez appris la cause des difficultés qui existaient entre M. Odell et sa femme ?

R. Je ne suis pas capable de me rappeler du temps.

Q. A peu près ?

R. Si je me rappelle bien, c'est au moins trois semaines, un mois après.

Q. Trois semaines, un mois après ?

R. Si je me rappelle bien.

Q. Avant ça, vous ne connaissiez pas que M. Odell était en difficultés avec sa femme ? 10

R. J'ai su par mon beau-frère, par le télégramme que vous avez, qu'il y avait eu des difficultés.

Q. Mais vous ne saviez pas quelle était la cause des difficultés ?

R. Oui, puisque je savais que les lettres avaient été découvertes.

Q. Comment pouviez-vous croire, si ces lettres étaient écrites de manière à tromper M. Odell et à le dérouter—comment pouviez-vous croire que ces lettres avaient été surprises par M. Odell et que tout de suite vous vous êtes considéré comme étant la cause de la séparation de M. Odell d'avec sa femme, ou l'une des causes de la séparation de M. Odell d'avec sa femme ? 20

R. Si je me rappelle bien, on m'a dit que Mlle Rochette l'avait trahie.

Q. Qui vous a dit ça ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous ne vous rappelez pas qui vous l'a dit ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Comme cela, vous ne vous rappelez d'aucun fait particulier, lorsqu'on vous pousse au pied du mur ?

R. Je ne me rappelle pas qui est-ce qui me l'a dit. Le fait est que j'ai entendu dire cela si souvent que je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous dites que Mlle Rochette vous avait trahi ?

R. L'avait trahie.

Q. Avait trahi qui ?

R. Madame Odell.

Q. De quelle manière l'avait-elle trahie ?

R. En lui disant que ces lettres, si je me rappelle bien, étaient les lettres de Madame Odell et non pas les siennes.

Q. Que voulez-vous dire par là ? 10

R. C'est-à-dire qu'elles étaient les lettres de Madame Odell et non celles de Mlle Rochette.

Q. Vos lettres à vous ?

R. Oui, M.

Q. Que vos lettres n'étaient pas pour Mlle Rochette, mais qu'elles étaient pour Madame Odell ?

R. Oui, que Mlle Rochette avait dit ça à M. Odell.

Q. Alors, seulement qu'avec cette information-là, seulement qu'après avoir eu cette information que Mlle Rochette avait trahi Madame Odell, vous avez écrit à M. Odell, une lettre n'est-ce pas ? 20

R. Oui.

Q. Et cette lettre est l'exhibit 12a du demandeur à l'enquête datée de Montréal le 11 décembre 1893, et qui se lit comme suit : (Le procureur lit la lettre au témoin.)

R. Oui.

Q. Vous avez écrit cette lettre, exhibit 12a du demandeur à l'enquête, dont je viens de vous donner lecture, après avoir su que Mlle Rochette avait trahi Madame Odell ?

R. J'ai su, par une lettre de Madame Odell, avant son départ de Montréal, que les lettres étaient découvertes. Maintenant, est-ce que j'ai le droit d'expliquer cette lettre ?

Q. Certainement. Je vous ai demandé pourtant plusieurs fois de me parler de toutes les lettres que Madame Odell vous avait écrites. Expliquez-les, si vous pouvez les expliquer.

R. Je le dis sur la lettre, M. Lemieux, je suis un jeune homme sans expérience....

Q. Ce n'est pas une explication de la lettre de Madame Odell. Donnez-nous le sens de la lettre de Madame Odell. Je ne vous demande pas si vous avez de l'expérience ou si vous n'en avez pas. Vous parlez d'une lettre que vous avez reçue de Madame Odell comme étant une lettre vous ayant informé que les lettres étaient découvertes, et vous m'avez demandé si vous aviez le droit de l'expliquer ; expliquez ça, si vous voulez. 10

R. Ce n'est pas une explication à cette lettre-là que j'ai demandée. J'ai demandé d'expliquer la lettre que j'ai écrite à M. Odell.

Q. Avant de donner cette explication qu'on vous donnera occasion de faire tout à l'heure, parlez d'abord de la lettre que Madame Odell vous a écrite à Montréal et par laquelle elle vous informait que vos lettres étaient découvertes à Québec. Comment avez-vous reçu cette lettre d'abord ? 20

R. Madame Odell en partant par les chars a laissé au bureau la lettre ?

Q. Au bureau de l'assurance ?

R. Oui, M.

Q. Votre bureau est dans une rue commerciale à Montréal ?

R. Oui, M. sur la rue Notre-Dame, tout près de l'église.

Q. Vous êtes employé dans un bureau d'assurance ?

R. Oui, M.

Q. A ce sujet, avez-vous objection de nous dire quel est votre salaire.

R. C'est un salaire bien minime.

Q. Si vous avez objection de nous le dire, ne le dites pas.

R. Je ne tiens pas à le dire.

Q. Vous demeurez chez vos parents ?

R. Pardon, je suis en pension-

Q. Etes-vous en pension chez vous ?

R. Non, M. pas chez mes parents.

Q. Alors, Madame Odell a laissé une lettre à votre bureau, à la Royal Insurance Company, si je ne me trompe pas ?

R. Oui, M.

Q. A quelle heure a-t-elle laissée cette lettre-là ? 10

R. Il devait être vers huit heures, quelques minutes avant le départ du train.

Q. Est-ce que le bureau était déjà ouvert ?

R. Oui.

Q. Est-ce que vous étiez rendu à votre bureau ?

R. Non.

Q. A quelle heure le bureau ouvre-t-il chez vous ?

R. Nous sommes rendus vers 9 heures et 10.

Q. Alors, le bureau n'était pas ouvert ?

R. Oui, il est toujours ouvert, il y a presque toujours des commis 20

Q. A quelle heure le train part-il de Montréal ? N'est-ce pas que le train part à 8 heures ?

R. Le bureau est toujours ouvert presque tout le temps.

Q. C'est-à-dire qu'il y a un gardien ?

R. Non. Il y a quelques commis qui travaillent toujours.

Q. Elle a laissé un billet ou une lettre pour vous entre les mains de qui ?

R. Elle a dû le laisser au commis au bureau.

Q. Qui vous l'a remis à votre arrivée le matin ?

R. Oui, elle était sur mon pupitre.

Q. Où est cette lettre ?

R. Je ne l'ai pas.

Q. Quand l'avez-vous détruite ?

R. Immédiatement après lecture, si je me rappelle bien.

Q. Jurez-vous cela sous votre serment, que vous avez détruit cette lettre immédiatement après lecture ? Jurez-vous cela sur la part que vous prétendez en Paradis et sous le serment que vous pretez, devant Dieu qui vous entend ? 10

R. Oui, parfaitement.

Q. Que vous avez détruit cette lettre immédiatement ?

R. Je ne peux pas le jurer positivement, je ne m'en rappelle pas

Q. Pourquoi venez-vous, il y a un instant de jurer que vous l'av détruite tout de suite.

R. J'ai dû la détruire tout de suite.

Q. Ce n'est pas ça que vous avez dit ?

R. Je l'ai détruite tout de suite. 20

Q. N'est-il pas vrai que ça se peut que vous l'ayez détruite, cette lettre, seulement que depuis que le procès est commencé et sur les instructions de Madame Odell ou de quelqu'un pour elle,—sous le serment que vous avez prêté tout-à-l'heure ?

R. Je ne me rappelle pas du tout quand je l'ai détruite cette lettre-là.

Q. M. Hamel, sur le serment que vous avez prêté et sur la part que vous prétendez en Paradis, n'est-il pas vrai que vous n'avez détruit cette lettre-là et les autres que depuis que le procès est commencé ? et à la demande de Madame Odell, depuis que le procès est commencé ?

R. Je n'ai pas su quand la cause est entrée en Cour.

Q. Répondez à la question.

R. Je n'ai pas su quand la cause a été rentrée en Cour. Je ne savais pas qu'il était question d'une séparation de corps lorsque j'ai détruit les lettres.

Q. N'est-il pas vrai que vous avez détruit ces lettres-là après son voyage de Montréal, toutes les lettres ? 10

R. Oui.

Q. N'est-il pas vrai que c'était la peur que vous aviez de produire ces lettres-là en Cour et d'être compromis et de compromettre Madame Odell, qui vous les a fait détruire ?—sous le serment que vous avez prêté et devant la Cour qui vous entend ?

Q. Je n'y tenais pas. Et, dans les cas, ça n'aurait pas été gentil de ma part de ne pas le faire.

Q. Quelque soit le but ou la raison pour laquelle vous avez détruit ces lettres-là, n'est-il pas vrai que c'est parce que ces lettres pouvaient compromettre madame Odell et vous compromettre, vous ? 20

R. Je vous dis franchement que je ne pensais pas que l'affaire arriverait si loin.

Q. Je vous demande de me donner une réponse. Je vous demande si la destruction des lettres n'a pas été faite par l'idée que vous aviez le motif de ne pas compromettre Madame Odell et de pas vous compromettre vous-même au moyen de ces lettres ?

R. Il y a bien des lettres que certainement je regrette de ne pas avoir gardées, parce que ça disculperait madame Odell.

Q. Je ne vous demande pas vos regrets, je vous demande des faits, et je vais insister, au risque d'ennuyer le tribunal ?

Par la Cour : Le témoin doit répondre à la question.

Q. Vous avez non seulement ma question, mais vous avez la demande du tribunal qui vous dit de répondre catégoriquement à ma question.

R. Voulez-vous poser la question encore, s'il vous plaît ?

Q. Comme question de fait, n'est-il pas vrai, sous votre serment et sur la part que vous prétendez en Paradis, que vous avez détruit toutes ces lettres pour ne pas compromettre madame Odell et pour ne pas vous compromettre vous-même ?

R. Les lettres n'étaient pas aussi compromettantes.... 10

Q. Je ne vous demande pas cela. Répondez à ma question. Je vais vous tenir huit jours ici, s'il le faut, pour que vous répondiez à ma question.

(La Cour ordonne au témoin de répondre catégoriquement.)

Q. Je ne voulais pas certainement que ces lettres viennent en Cour.

Q. Maintenant, M. Hamel, vous songiez donc à la Cour, lorsque vous avez détruit ces lettres, puisque vous les avez détruites pour qu'elles ne viennent pas en Cour ?

R. Vous m'en demandez plus long que j'en sais. 20

Q. C'est vous qui m'avez informé. Vous venez de dire que vous ne vouliez pas que ces lettres viennent à la Cour. Vous aviez donc l'idée de la Cour, lorsque vous avez détruit ces lettres-là ?

R. ....

Q. Répondez donc, M. Hamel ?

R. Oui, parfaitement, mais je ne peux pas répondre des choses qui ne sont pas vraies.

Q. C'est vous-même qui venez de le dire ?

R. Oui, parfaitement : simplement, je voudrais m'expliquer comme il faut.

Q. Vous pensiez à la Cour lorsque vous avez détruit ces lettres ?

R. Sans doute j'y pensais toujours un peu.

Q. Alors, vous n'avez détruit ces lettres que lorsqu'il a été question du procès ?

R. Je ne sais pas.—Il n'était pas encore question du procès.

Q. Pourquoi pensiez-vous à la Cour, s'il n'y avait pas de procès ?

R. Parce que je savais fort bien que M. Odell pouvait très mal interpréter les lettres.

10

Q. Mais vous aviez toujours cru que vos lettres étaient écrites de telle manière que vous pouviez le tromper et le dérouter ?

R. Ah oui, mais ça....On peut toujours se rendre compte, vous savez.

Q. Maintenant, M. Hamel, je reviens toujours à ça. Vous allez me dire, sur la part que vous prétendez en Paradis, quand est-ce que vous détruit ces lettres-là.—Dites-moi catégoriquement la date ?

R. Je ne peux pas vous dire la date.

Q. Vous allez me dire à peu près quand. Est-ce avant le jour de l'An ?

20

R. Je crois que oui,

Q. Combien de temps avant le jour de l'An ?

R. Je ne peux pas dire du tout. Je ne me rappelle pas du tout de la date.

Q. C'est entre la date du voyage de Madame Odell à Montréal....

R. C'est après son voyage.

Q. Je vous ai déjà demandé au commencement de votre témoignage, plusieurs fois, quand ces lettres avait été détruites. Vous avez

toujours dit jusqu'à présent que vous ne le saviez pas, ou que vous ne vous en rappeliez pas. Comment expliquez-vous ça ?

R. Comme je vous l'ai dit. M. Lemieux, je dis de mon mieux, je fais de mon mieux. Je peux me rappeler d'une chose une fois, et un autre tantôt ne pas m'en rappeler.

Q. M. Hamel, vous rappelez-vous à quelle date Madame Odell est allée à Montréal dans le mois de décembre ?

R. Non, M.

Q. Combien de jours après son départ de Montréal avez-vous écrit cette lettre exhibit 12a du demandeur à l'enquête ?

R. J'ai écrit ça l'après-midi même. 10

Q. L'après-midi même du jour....

R. Qu'elle est partie de Montréal.

Q. Qu'elle est partie de Montréal ?

Q. Donc, dans ce temps-là, les journaux n'en avaient pas encore parlé ?

R. Non, M. pas que je sache.

Q. M. Hamel, vous avez reçu un télégramme de M. Odell ? n'est-ce pas ?

R. Non, M.

Q. Est-ce que vous n'avez pas reçu un télégramme de M. Odell le 12 de décembre ? 20

R. Je ne me rappelle pas avoir jamais reçu de télégramme de M. Odell.

Q. Vous n'avez pas reçu de télégramme de M. Odell ?

R. Pas que je sache.

Q. Non ?

R. Non, M.

Q. Certain ?

R. J'en suis positif, certain ;—je l'aurais.

Q. Vous l'auriez ?

R. Il me semble.

Q. Vous n'en avez jamais eu de M. Odell ?

R. Je ne crois pas, non, M.

Q. Il n'y a pas de malentendus entre vous et moi ?

R. Je ne crois pas.

Q. C'est la question que je vous pose et c'est la réponse que vous donnez ?

R. Oui. 10

Q. Que vous n'avez pas reçu de télégramme de M. Odell après le départ de Madame Odell ?

R. Ah, c'est différent ça. Certainement que j'en ai reçu un,—l'après-midi, certainement.

Q. Vous en avez reçu ?

R. Oui, M,

Q. L'avez-vous là ?

R. Non, je ne l'ai pas.

Q. Qu'est-ce que vous en avez fait ?

R. Je crois que c'est M. Pelletier qui l'a. 20

Q. Le conseil de la défenderesse en cette cause ?

R. Oui.

Q. Quand l'avez-vous remis ce télégramme-là ?

R. Je l'ai remis il y a environ un mois.

P. Comment se fait-il que vous avez conservé seulement le télégramme de M. Odell et que vous n'avez pas conservé les autres documents dont vous avez parlé tout-à-l'heure ?

R. Depuis que la chose a pris des proportions....

Q. Veuillez écouter la lecture de l'exhibit 15 du demandeur à l'enquête et dire si vous avez reçu un pareil télégramme de M. Odell. le demandeur en cette cause ? (Le procureur lit la pièce au témoin) Est-ce que vous avez reçu ce télégramme-là ?

R. Oui.

Q. Après avoir reçu ce télégramme-là, vous avez envoyé la lettre 10 exhibit 32 du demandeur à l'enquête ?

R. Oui.

Q. En gentilhomme que vous êtes, ne croyez-vous pas qu'au lieu d'avouer votre culpabilité, vous n'auriez pas dû écrire une lettre à M. Odell pour sauver l'honneur de sa femme.

R. Je ne crois pas l'avoir incriminée dans cette lettre-là.

Q. Alors, vous vous incriminiez tout seul ?

R. Oui.

Q. Comment pouviez-vous être criminel tout seul dans cette affaire-là ?

R. Non, pas incriminé, je ne me suis pas incriminé du tout. 20

Q. Quand vous dites : " I am ashamed of myself ", quand vous dites que vous aviez honte de vous-même, de votre conduite, était-ce de votre conduite tout seul, ou avec sa femme ?

R. C'est simplement parce que je savais que M. Odell avait les lettres, et je voyais que j'étais la cause du désaccord entre lui et sa femme, et réellement, comme tout gentilhomme doit faire, j'avais honte de ma conduite.

Q. Pourquoi n'avez-vous pas soutenu par cette lettre, exhibit 12a, que vos lettres n'étaient pas adressées à sa femme, mais à Mlle Rochette,

suivant la ligne de conduite que vous aviez tenue depuis le mois de septembre ou d'octobre dernier ?

R. Je savais parfaitement que les lettres.... D'abord, les lettres étaient adressées à Mlle Rochette ; mais comme je vous l'ai dit, elles étaient pour Madame Odell. Je savais parfaitement qu'il découvrirait la chose et qu'il la savait dans le temps.

Q. Comment saviez-vous cela ?

R. Parce que Madame Odell a téléphoné la veille au soir, à Québec' je crois, à Mlle Rochette ou à M. Odell, et je pense qu'il lui a dit qu'il avait découvert ses lettres, soit lui, soit Mlle Rochette. Je savais, quand j'ai écrit ça, qu'il avait dans ses mains mes lettres. Tout ce dont je m'avouais coupable, dans cette lettre, était d'avoir écrit des lettres. 10

Q. C'est subséquemment au télégramme reçu par vous et adressé à vous par M. Odell, dont nous venons de parler, que vous, vous avez adressé à M. Auguste Carrier, votre beau-frère, un autre télégramme dont vous avez parlé hier et qui a été filé hier ?

R. Oui, M.

Q. Vous avez eu une sérieuse peur toujours ?

R. Oui, M. J'ai été dans une grande excitation.

Q. Vous avez été dans une grande excitation ?

R. Oui, M. Je savais parfaitement.... 20

Q. Maintenant, vous nous avez dit un peu quand est-ce que vous aviez détruit les lettres ?

R. Oui, M.

Q. Tout-à-l'heure ?

R. Oui.

Q. Voulez-vous dire quel était le sens et la teneur de la dernière lettre que Madame Odell vous a écrite et qu'elle a laissée pour vous au bureau de l'assurance ?

R. Voulez-vous que je le répète ?

Q. Oui, Monsieur. Vous avez commencé à le dire, mais vous n'avez pas tout dit.

R. Madame Odell me dit que les lettres sont découvertes par son mari et qu'elle espérait que la Providence verrait à ce que son mari s'aperçoive que c'était simplement un enfantillage, et que, pour l'amour de ses enfants, les choses tourneraient pour le mieux.

Q. Alors, une lettre explicative comme celle-là, vous n'auriez pas dû la détruire, vous qui portiez tant d'intérêt, vous qui vous intéressiez tant à cette femme ; vous auriez dû la garder ?

R. Du moment que je vous dis ce qu'il y a dessus. 10

Q. Pourquoi l'avez-vous détruite ?

R. Parce que je ne conserve pas de lettres.

Q. Vous en avez conservé pendant un certain temps toujours ?

R. Je les ai conservées par négligence.

Q. Que ça soit par négligence ou autrement....Je vais vous donner lecture de la lettre exhibit 11 du demandeur à l'enquête, ou vous en lire des extraits. Voulez-vous lire à partir des mots : " Mais savez-" vous que vous imaginez de drôles de choses dans vos bleus ? "

R. Oui. (Le témoin prend communication de la lettre.

Q. Vous parlez évidemment dans cette lettre d'une lettre reçue 20 par vous de Madame Odell ?

R. Oui, j'ai dû.

Q. Vous rappelez-vous ce qu'elle disait ou voulait dire par ces choses que vous qualifiez de " bleus " ?

R. Je ne me rappelle pas quels étaient ces " bleus " dans ce temps-là ?

Q. Vous n'en avez aucune idée ?

R. Aucune idée.

Q. Qu'est-ce qu'elle voulait dire et qu'est-ce qui vous faisait croire qu'elle avait des " bleus " ?

R. Je ne me rappelle pas du tout.

Q. Je vais vous lire une partie ou des extraits de la lettre exhibit 5 du demandeur à l'enquête. Vous commencez cette lettre à la suite d'un post-scriptum, je ne sais pas, ou un ante-scriptum, dans tous les cas, par ces mots : "Je n'ai pas eu le temps d'aller chez Pratte, je vous ' enverrai le nom sur une carte postale ? "

R. C'est une berceuse, un morceau de musique.

Q. Lui avez-vous envoyé cette berceuse ?

R. Je lui ai envoyé le nom. 10

Q. Vous dites dans cette lettre : "Ma bien chère fiancée.—Je " m'aperçois que vous voulez renoncer à votre titre. J'admets qu'il " n'y a pas beaucoup d'honneur d'être fiancée à un bambin comme " moi ".—Qu'est-ce qui vous faisait dira ça ? Etait-ce en réponse à une de ses lettres, que vous lui avez écrit ça ?

R. Madame Odell n'a pas répondu à toutes mes lettres, vous savez.

Q. Je ne vous demande pas cela. Que vouliez-vous dire lorsque vous écriviez à Madame Odell cette lettre dans laquelle vous écriviez : " Je m'aperçois que vous voulez renoncer à votre titre " ?

R. Il faut bien considérer que réellement, lorsque je me sers du titre de fiancée, comme j'ai dit tout-à-l'heure, ça ne veut pas dire que Madame Odell était ma fiancée. 20

Q. Je ne vous demande pas cela ; je vous demande qu'est-ce que Madame Odell vous avait écrit, ou vous avait dit, pour vous engager d'écrire dans cette lettre qu'elle voulait renoncer à son titre ?

R. Madame Odell m'a écrit une couple de lettres, certainement, disant qu'elle voulait être en paix et rester à la maison et se vouer à sa famille, à ses enfants. C'est sur ça que je lui ai répondu.

Q. Elle renonçait à un titre, d'après vous. Quel titre avait-elle eu ?

R. Quand j'employais le titre de fiancée, c'était ni plus ni moins que pour dérouter M. Odell. Ça, je l'ai dit trente fois.

Q. Alors, pourquoi est-ce que vous ajoutez : " Vous ne sauriez " croire le choc causé par votre dernière " ?

R. C'est absolument ça. C'est Madame Odell qui dit tout simplement qu'elle veut se vouer à sa famille et qu'elle ne veut pas entendre de badinages.

Q. Pourquoi n'avez-vous pas conservé cette lettre-là ?

R. Comme j'ai dit tout-à-l'heure, il y a plusieurs lettres que j'aurais du conserver.

Q. La bague que vous avez donnée à Madame Odell, est-ce qu'elle l'a portée, à votre connaissance ? 10

R. Oui, M.

Q. A Québec et à Montréal ?

R. Oui, si je me rappelle bien.

Q. C'était cette bague à laquelle vous faisiez allusion dans la lettre exhibit No. 5 du demandeur à l'enquête, lorsque vous dites : " Gardez-là comme souvenir des heureux moments dont elle a été " témoin, et si jamais vous venez à me tromper, qu'elle tombe de vos " doigts d'elle-même, n'étant pas digne de porter une bague qui appar- " tenait autrefois à un cœur qui vous aimait avec toute la sincérité de 20 " son âme. Tant qu'à la petite bague, gardez-là, Louise. "

R. C'est celle-là.

Q. C'est cette bague-là, exhibit 2 du demandeur à l'enquête ?

R. Oui.

Q. Cette lettre-là ne pouvait pas tromper ni dérouter M. Odell, parce que, dans cette lettre, vous ne vous adressez pas à Mlle Rochette, vous vous adressiez à Louise, qui était le nom de baptême de Madame Odell ?

R. Non, je n'ai pas pris Louise comme son nom de baptême. Je ne savais pas que Louise était son non de baptême.

Q. Alors, vous l'avez deviné ?

R. Non, pas du tout. Ce n'est qu'une coincidence simplement.

Q. Alors, vous jurez que ce n'est qu'une pure coincidence et un adon, si vous voulez, lorsque vous avez mis dans cette lettre le nom de Louise

R. Je le jure positivement.

Q. Et que vous ne saviez pas que les noms de baptême de Madame Odell étaient Marie-Louise Laurentine ?

R. Non, je ne le savais pas.

Q. Vous le savez maintenant ?

R. Je l'ai vu par le subpœna. 10

Q. Vous savez qu'on l'appelle souvent sous le nom de Louise ?

R. Lulu, je savais ça.

Q. Lorsque vous lui parliez, l'appeliez-vous Lulu ?

R. Des fois.

Q. Lorsque vous vous êtes promené en voiture dans les rues de Montréal avec elle, sous le même serment que vous avez prêté tout-à-l'heure, l'avez-vous appelée Lulu ?

R. Comme je vous l'ai dit, je l'appelais des fois, monsieur.

Q. Lorsque vous vous êtes rencontrés, ou plutôt lorsque vous êtes allé le samedi soir et le dimanche trois ou quatre fois, si je me rappelle bien, dans sa chambre à coucher, l'avez-vous appelée Lulu ? 20

R. J'ai pu l'appeler les deux.

Q. Louise ou Lulu....

R. Non, Lulu ou Madame Odell.

Q. L'avez-vous appelée quelquefois Louise ?

R. Non, jamais Louise.

Q. Pourquoi ne l'appeliez-vous pas Louise ?

R. Parce que je ne savais pas qu'elle s'appelait Louise.

Q. Elle, vous appelait-elle Jules ?

R. Oui.

Q. Mon cher Jules ?

R. Oui. Et des fois elle m'appelait Monsieur Hamel.

Q. Et des fois : mon cher Jules ?

R. Non, pas que je sache.—Mon cher Jules—je ne m'en rappelle pas.

Q. Est-ce qu'elle ne vous appelait pas . mon petit Jules ?

R. Non, parce qu'il était grand. 10

Q. Mais enfin, comme expression de caresse. Ne vous-appelait-elle pas : mon petit Jules ?

R. ....

Q. Répondez donc, sous votre serment ?

R. Non, je ne me rappelle pas que Madame Odell m'ait jamais appelée son petit Jules.

Q. Vous donnait-elle un nom particulier, sous votre serment ?

R. Non, M.

Q. Elle ne vous a pas donné un nom particulier ?

R. Pas que je sache. 20

Q. Si vous ne le savez pas, on ne le sait pas, nous autres non plus.

R. Je ne le sais pas moi non plus.

Q. Lorsque vous l'appeliez Lulu, la preniez-vous par la main, dans ce temps-là ?

R. Je vous garantis que jamais je n'ai attaché d'importance à ce que je prenais une main de Madame Odell.

Q. Je ne vous demande pas si vous y attachiez de l'importance, mais je vous demande si vous l'appeliez Lulu pendant le temps que vous lui preniez les mains ?

R. Je ne me rappelle pas de ça.

Q. Vous ne vous en rappelez pas ?

R. Non, M.

Q. Vous n'êtes pas capable du tout de nous expliquer comment cette coincidence est arrivée que vous vous êtes adonné à l'appeler Louise dans cette lettre-là, sans savoir quel était son nom, et bien que ça fut son nom ?

R. Je vous ai dit que c'est le pur hasard. 10

Q. Le pur hasard ?

R. Oui.

Q. Vous continuez ensuite et vous dites : " J'ai tout dit maintenant. Je laisse entre vos mains la décision : mais il faut de temps " à autre que j'ai de vos nouvelles. Vous pouvez le faire sans vous com- " promettre, et par le fait même soulager mon cœur brisé, meurtri à " jamais. Dites que vous m'appartenez sans retour. Jurez moi le " comme je vous fais le serment du réciproque. J'ai Dieu seul pour " témoin et votre honneur comme garantie. Je suis bien troublé ; 20 " excusez les répétitions et le style ; je n'ai pas la tête à moi et je ne " sais comment soulager mon mal." -- Etiez-vous malade ?

R. Non, M. je n'étais pas malade.

Q. Vous aviez votre esprit à vous ?

R. J'étais bien calme.

Q. Vous ajoutez : " vous n'avez pas de pardon à demander. Vous " avez été honorable, et je respecte votre manière d'agir ; mais tâchez " de toujours me donner les preuves que votre cœur est toujours le " mien et le mien le vôtre. J'attends avec grande impatience, et si " jamais je voulais vous écrire un mot, comment devrais-je l'adresser."

—Madame Odell, en réponse à cette lettre, vous a-t-elle écrit comment lui adresser ces mots-là ?

R. Il n'a pas été question de ça dans sa lettre.

Q. Mais il en est question dans la vôtre ?

R. Oui, mais pas dans la sienne.

Q. Vous dites : " J'attends avec grande patience, et si jamais je vous lais vous écrire un mot, comment devrais-je l'adresser" ?—En réponse à cette lettre, Madame Odell vous a-t-elle écrit une autre lettre dans laquelle elle vous disait comment lui adresser ce mot-là ?

R. Je vous dis qu'elle n'en a pas parlé, à ma connaissance.

Q. Elle n'en a pas parlé ? 10

R. Non.

Q. Avez-vous jamais adressé des lettres à Madame Odell autrement que par l'entremise de Mlle Rochette ?

R. Pas que je sache.

Q. Ce n'est pas une réponse. Il me semble que vous devez être capable de nous dire, sans détour, si vous ne le savez, ou si vous ne le savez pas. Je vous le demande sous votre serment. Et, s'il faut absolument vous rappeler la solennité du serment,—sur la part que vous prétendez en Paradis, avez-vous jamais adressé à Madame Odell des lettres autrement que par l'entremise de Mlle Rochette ?—Répondez sous votre serment ? 20

R....Un instant, s'il vous plait....Vous avez une lettre qui est adressée à Mlle Rochette, signée " Edmond ".

Q. Je ne vous parle pas de ça du tout. C'est évident que vous me comprenez et que vous ne voulez pas répondre.

R. Pas du tout—Par la Cour ; Je crois que oui, moi, et Monsieur a droit de le dire.

R. Ça doit être par l'entremise de Mlle Rochette.

R. Parce que je voulais bien réfléchir si je n'en avais pas adressé autrement, pour ne pas dire un oui ou un non en l'air, sans être parfaitement sûr.

Q. Avez-vous jamais écrit à Madame Odell, pendant qu'elle était à Montréal, lorsqu'elle était au Windsor, ou chez les Moseley ?

Q. Pourquoi avez-vous tant hésité à répondre à ma question ?

R. Oui, je lui ai écrit une fois.—Je ne m'en rappelais pas.

Q. Quel était le sens, la nature ou la substance de cette lettre-là ou de ces lettres-là ?

R. Je lui demandais si je pouvais la voir.

Q. Vous a-t-elle répondu par écrit ? 10

R. Oui, M.

Q. De quelle manière vous faisait-elle tenir ces messages ou ces lettres ?

R. Elle les a envoyés par un Bell Telephone boy, un messager. C'est moi qui l'ai envoyé, et elle a répondu tout de suite par le même messager.

Q. Elle a répondu par le même messager ?

R. Oui, M.

Q. Vous lui demandiez si vous pouviez la voir ?

R. Oui. 20

Q. Et elle a répondu quoi ?

R. Je crois que oui, oui.

Q. Chacune des fois que vous lui avez écrit, c'était pour lui demander de la voir ?

R. C'est la seule fois que je me rappelle lui avoir écrit à Montréal

Q. Où lui avez-vous demandé de la voir ?

R. Je ne lui ai pas spécifié de place.

Q. Où l'avez-vous rencontrée ?

R. Ce soir-là ?

Q. Oui ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous ne vous en rappelez pas ?

R. Non, M.

Q. Vous jurez, M. Hamel, sur la part que vous prétendez en Paradis, que ce soir-là vous ne vous rappelez pas où vous avez rencontré Madame Odell, après avoir fixé un rendez-vous avec elle ?

R. Non. 10

Q. Aviez-vous, au préalable, fixé un rendez-vous avec elle ?

R, Oui, il est probable qu'on avait fixé un rendez-vous, il est probable que c'était pour aller la chercher chez elle.

Q. Comment se fait-il alors que vous n'êtes pas capable de nous renseigner et nous dire où vous l'avez rencontrée ?

R. Parce que nous sommes sortis presque tous les soirs, et je confondrais un soir avec l'autre.

Q. Vous êtes sortis presque tous les soirs ?

R. Deux ou trois soirs.

Q. J'ai cru comprendre que vous n'étiez sortis que deux soirs ? 20

R. Deux ou trois soirs, oui.

Q. Et vous avez dit, il y a un instant, que vous êtes sortis tous les soirs ?

R. Presque tous les soirs.

Q. Vous vous êtes trompé alors, lorsque vous avez dit que vous êtes sortis avec elle presque tous les soirs ?

R. Non, parce que je ne suis pas sorti tous les soirs.

Q. Vous ne vous trompiez pas, lorsque vous disiez que vous étiez sorti avec elle presque tous les soirs, vous ne vous trompiez pas, puisque vous venez de le dire ?

R. Je ne dois pas me tromper nécessairement.

Q. Alors, Madame Odell a été à Montréal depuis le dimanche soir jus qu'au lundi suivant ?

R. Je ne l'ai pas vue tous les soirs.

Q. Madame Odell a été huit jours à Montréal ?

R. Oui, M.

Q. Vous l'avez rencontrée alors presque tous les soirs, vous venez de le dire ? 10

R. " Presque " est même un peu trop,

Q. Pourquoi ne l'avez-vous pas dit ?

R. Parce que vous ne me donnez pas le temps de réfléchir. Je me rappelle de ça....

Q. Demandez le temps à la Cour pour réfléchir, et on vous donnera tout le temps possible.

R. Je vous l'ai dit.

Q. Qu'est-ce que vous dites ? Répondez donc à ma question.

R. Quelle est votre question ? 20

Q. Combien de fois l'avez-vous rencontrée, sous votre serment, et sur la part que vous prétendez en Paradis ?

R. Le soir ?

Q. Le soir surtout. Parlons du soir pour le moment.

R. Peut-être trois fois ; je ne me rappelle pas toutes les fois.

Q. Jurez-vous, sous votre serment, que vous ne l'avez pas rencontrée que trois fois ?

R. Je jure ce que je me rappelle.

Q. Jurez-vous que ce n'est que trois fois ?

R. Je ne peux pas jurer positivement, je ne m'en rappelle pas.

Q. Pouvez-vous jurer que vous l'avez pas rencontrée quatre fois ?

R. Non, je ne pourrais pas jurer.

Q. Maintenant, son mari était [illegible] vous l'avez déjà dit, et elle était seule à Montréal ?

R. Oui, M.

Q. Navez-vous fait que deux sorties en voiture avec elle à Montréal, le soir ? 10

R. J'en ai fait trois, je crois. Deux ou trois.

Q. Vous nous avez parlé de deux fois déjà. La troisième fois, où êtes-vous allé ?

R. C'est la même chose : c'était une promenade.

Q. C'était une promenade, le soir, dans les rues de Moutréal ?

R. Oui.

Q. Dans les rues de Montréal ?

R. Oui, M.

Q. Seul avec elle ? 20

R. Seul avec elle.

Q. Lui avez-vous pris les mains, la troisième fois, dans la voiture, sous votre serment et sur la part que vous prétendez en Paradis ?

R. Je le sais, je le sais. Je lesuis tout le temps, sous serment.

Q. Il faut vous le rappeler.

R. Je lui ai peut-être pris les mains,

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

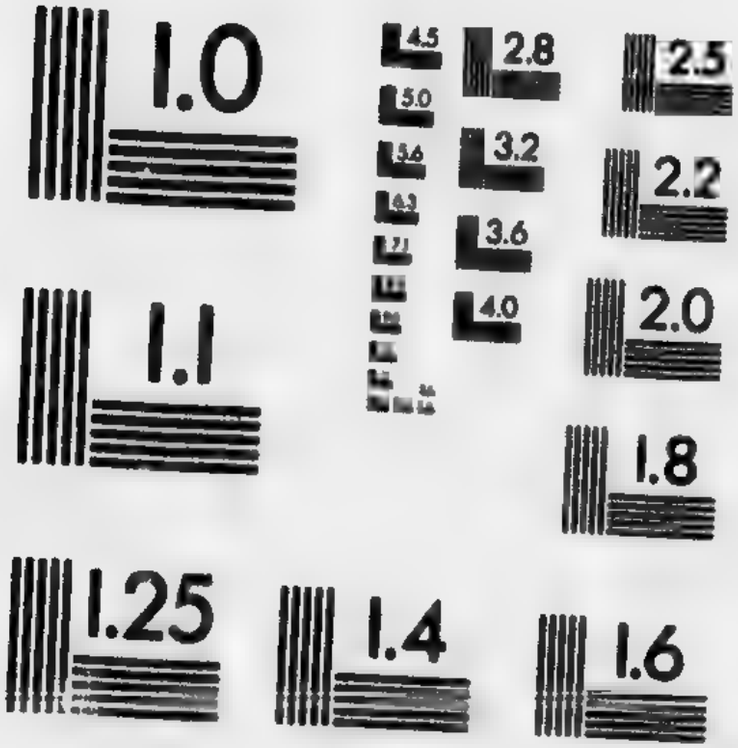

APPLIED IMAGE Inc
1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

Q. Je ne vous demande pas de peut-être, je vous demande de dire, oui ou non, si vous lui avez pris les mains,—sous votre serment.

R. Je ne me rappelle pas de ça,

Q. Vous ne vous rappelez pas de ça ?

R. Non, M, je ne m'en rappelle pas.

Q. Alors, pourquoi dites-vous : peut-être ?

R. Je dis peut-être, parce que la chose aurait pu arriver.

Q. Et parce que c'est arrivé aussi elle ?

R. Oui, c'est déjà arrivé, je vous l'ai dit.

Q. Maintenant, dans la voiture, avez-vous passé votre bras autour de sa taille ? 10

R. Non.

Q. Sous votre serment ?

R. Non, M.

Q. S'est-elle adonnée à être appuyée sur votre bras ?

R. On était très proche l'un de l'autre.....

Q. S'est-elle appuyée sur votre bras ?

R. ....

Q. Sous votre serment ?

R. Elle a pu s'appuyer sur mon bras.

Q. Je ne vous demande pas si elle a pu s'appuyer, je vous demande si, de fait, elle s'est appuyée sur votre bras et dans votre bras ? 20

R. Je vous garantis que je ne m'en rappelle pas.

Q. S'est-elle jamais appuyée sur votre bras, ou dans votre bras, en aucun temps ?

R. Oui.

Q. En voiture, combien de fois l'avez-vous embrassée,—si vous l'avez embrassée ?

R. Très peu souvent.

Q. Combien de fois ?—Deux fois ?

R. Deux ou trois fois.

Q. Sur la joue ?

R. Je prenais ce que je pouvais.

Q. Eh bien, veuillez nous dire jusqu'à quel point vous avez été heureux dans vos entreprises ?—Vous dites que vous avez pris ce que vous avez pu. Qu'avez-vous pris ?

R. J'ai pris un baiser.

Q. Où l'avez-vous pris ce baiser ?

R. Soit sur la joue....enfin....sur la bouche....Mais il faut vous dire que c'est moi-même qui les prenait les baisers. 10

Q. C'est vous qui les preniez, comme de raison ; ce n'est pas un autre qui était dans la rue ?

R Non, mais Madame Odell n'y mettait pas de son consentement.

Q. S'est-elle sauvée de la voiture ?

R. Voyons, voyons....Non. Elle n'a pas sauté en bas de la voiture.

Q. M. Hamel, je vous demande maintenant si vous avez fait des attouchements sur d'autres parties du corps ou de la personne de 20 Madame Odell.

R. Non. M.

Q. Lorsqu'elle était en voiture comme cela avec vous, une fois, sa robe était-elle une robe de bal, très basse et décolletée ?

R. Oui, M.

Q. L'avez-vous embrassée sur l'estomac ?

R. Il me semble que c'est attouchement, cela.

Q. Que ce soit attouchement ou non, l'avez-vous embrassée ?

R. Non.

Q. Lui avez-vous pris l'estomac ?

R. Non.

Advenant 1 heure, la Cour s'ajourne pour une demi heure.

Q. M. Hamel. depuis le mois de décembre dernier, êtes-vous venus à Québec ?

R. Depuis le mois de décembre....depuis le mois de décembre, je suis venu une fois.

Q. Quand ?

R. Il y a environ un mois, un mois et demi.

Q. Etes-vous venu en rapport avec cette cause-ci ? 10

R. Oui, M.

Q. Avez-vous vu la défenderesse ou son père à ce voyage-là ?

R. Oui, j'ai vu la défenderesse.

Q. Vous avez vu la défenderesse ?

R. Oui.

Q. Où est-ce que vous l'avez vue ?

R. Chez l'hon. L. P. Pelletier.

Q. Dans ce temps-là, il était connu. et vous saviez que vous étiez accusé de rapports illicites avec Madame Odell ?

R. Oui. 20

Q. Aviez-vous des documents avec vous lors de ce voyage ?

R. Non, M.

Q. Aucun ?

R. Aucun.

Q. Aucun quelconque ?

R. (Le témoin fait signe que non.)

Q. Avez-vous été longtemps à Québec ?

R. Une demi-journée.

Q. Avez-vous rencontré ailleurs Madame Odeil ?

R. Non, M.

Q. Est.ce qu'elle vous a parlé ?

R. Oui, M. C'est-à-dire parler à moi personnellement ?—Elle a parlé, mais c'était autant pour l'hon. M. Pelletier que pour moi.

Q. Vous ne lui avez pas parlé ailleurs ?

R. Non, M.

10

Q. Qui vous a informé, M. Hamel, que vous étiez accusé de ce dont je vous ai parlé tout à l'heure ?

R. Ce sont les jonrnaux.

Q. Ce sont les journaux ?

R. Oui, M.

Q. A part de ça, vous ne le saviez pas ?

R. Non, je ne le crois pas. C'est la seule fois....c'est là que je l'ai vue.

Q. Etes-vous venu de vous-même à Québec ?

R. Je suis venu sur l'invitation de M. Gregory.

20

Q. Vous êtes venu à Québec sur l'invitation de M. Gregory ?

R. Oui.

Q. Etait-ce une invitation par écrit, par lettre ?

R. Oui, M.

Q. La lettre disait....

R. La lettre disait purement et simplement que M. Pelletier désirait me voir.

Transquestionné.

Q. M. Hamel, dans une de vos lettres—je ne sais pas laquelle dans le moment—il y a une phrase que le savant avocat de la poursuite vous a lue ce matin et sur laquelle il ne vous a pas demandé d'explications ; je désirerais en avoir. C'est la phrase suivante : " Je vous " traiterai par des douceurs et des mouvements très affectueux."

R. Je crois que c'est une faute de plume. Je voulais dire des moments.

Q. Vous vouliez dire moments au lieu de mouvements ? 10

R. Oui, M.

Q. Il y a une phrase, dans une des lettres, qui n'a pas été lue du tout, au meilleur de ma connaissance, et qui se lit comme suit, dans la lettre exhibit 5 du demandeur à l'enquête : " Si la vie a ses jours " de malheur, certes elle a aussi ses jours de bonheur, et si nous som- " mes aujourd'hui séparés par une barrière infranchissable, je me " charge de la détruire, pour nous unir à jamais."—Voulez-vous expliquer à la Cour ce que vous voulez dire par là ?

R. Je voulais dire....D'abord j'adressais ces lettres....C'était supposé être adressé à Mlle Rochette, au lieu de Madame Odell, et, comme j'étais un jeune homme qui n'étais pas encore en position de 20 m'établir, voilà la barrière.

Q. Avez-vous, sous votre serment, M. Hamel, jamais songé à faire quoi que ce soit contre M. Odell personnellement ?

R. Non.

Q. Vous en débarrasser de quelque manière ?

R. Non, M.

Q. Avez-vous jamais eu l'idée ou l'intention de donner à entendre à Madame Odell que votre but était de vous débarrasser de M. Odell ?

R. Non, M.

Q. Vous êtes positif à dire cela ?

R. Positif.

Q. Vous avez parlé d'un monsieur Pratte, de Montréal. Ce monsieur Pratte est marchand de musique n'est-ce pas ?

R. Oui, marchand de pianos.

Q. C'est un endroit où les gens qui aiment la musique vont jouer, comme ils le font chez M. Lavigne à Québec ?

R. Oui. C'était une de mes connaissances d'abord. Je connais M. Pratte très bien. Il a des instruments superbes, splendides, et je tenais 10 à mener Madame Odell pour lui faire valoir la valeur de ces instruments-là.

Q. Vous vous occupez beaucoup de musique, M. Hamel ?

R. Passablement.

Q. Vous passez pour un très bon musicien, n'est-ce pas ?

R. Ah bien, je laisse ça à votre discrétion.

Q. Je suis obligé de vous le demander, pour la cause ?

R. J'ai eu quelques succès.

Q. Et Madame Odell elle-même est une excellente musicienne ?

R. Excellente.

Q. Qui aime beaucoup la musique aussi ? 20

R. Beaucoup.

Q. Si je ne me trompe pas, vous êtes très pauvre, M. Hamel ?

R. Je ne vis que par ma position, M.

Q. Qui vous donne, comme vous l'avez dit ce matin, un très mince salaire ?

R. Oui, M.

Q. Vetre lettre à M. Odell, dont vous avez parlé ce matin, et qui est produite en cette cause comme exhibit 12a du demandeur à l'enquête a été écrite sous l'impression du télégramme de menaces que aviez reçu de lui ?

R. Oui, M. dans un moment de grande excitation.

Q. Les lettres que vous adressiez, comme vous l'avez dit ce matin —quand vous avez adressé des lettres à Madame Odell—vous dites que vous en avez adressé une à Montréal, à Madame Odell, et que toutes les lettres envoyées par vous de Montréal à Québec étaient adressées à Mlle Rochette ? 10

R. Parfaitement, oui.

Q. La souscription, l'enveloppe étaient pour Mlle Rochette, aux soins de Madame Odell ?

R. Oui, M.

Q. Il n'y avait pas une double enveloppe en dedans de ces lettres-là ?

R. Non, M.

Q. De sorte que Mlle Rochette, en ouvrant les lettres, pouvait les lire ?

R. Oui. 20

Q. Et ceci s'applique à toutes les lettres qui étaient ainsi adressées à Mlle Rochette ?

R. Oui, M.

Q. Vous avez dit, ce matin que, lorsque vous êtes allés chez Madame Picher, dans la rue Sherbrooke, à Montréal, les chambres voisines étaient occupées ?

R. Oui, M., elles devaient l'être. Du moins j'ai entendu du bruit tout le temps.

Q. Vous entendiez les gens dans les autres chambres ?

R. Oui.

Q. Vous avez dit de plus que Madame Odell avait eu, toute cette journée-là, une migraine ?

R. Oui, M.

Q. Une forte migraine ?

R. Une forte migraine, oui, M.

Q. Avez-vous jamais entendu appeler Madame Odell autrement que Lulu, par qui que ce soit ?

R. Non, M. Autrement.... c'est-à-dire Mada ne Odell, ou Lulu 10 par son premier nom.

Q. Vous a-t-on jamais désigné Madame Odell sous le nom de Louise ?

R. Non, M.

Q. Sa mère, son père et tous ceux qui la connaissent, lorsque vous avez eu occasion de le constater, ne lui ont jamais donné d'autres noms que Lulu ?

R. Non. M.

Q. Je suis obligé de vous poser une question qui ne vous a pas été posée dans votre examen en chef, et ce sera la dernière. Avez-vous 20 jamais, en aucun temps, sur la part que vous prétendez en Paradis, eu des relations charnelles, c'est-à-dire commis l'adultère avec la défenderesse en cette cause ?

R. Non, M.

Q. Jamais ?

R. Non. M.

Q. Vous le jurez positivement ?

R. Je le jure positivement.

Ré-examiné

Q. Vous dites que vous avez écrit cette lettre exhibit 12a du demandeur à l'enquête, sous le coup de la terreur.—Vous êtes un garçon bien bâti ?

R. Oui, M.

Q. En bonne santé ?

R. Oui, M.

Q. Fort ?

R. Oui, M.

Q. Vigoureux ?

R. Oui, M.

Q. Vous n'aimeriez pas à passer pour un lâche ? 10

R. Non, M.

Q. Maintenant, Monsieur. Vous dites que Mlle Rochette pouvait lire les lettres ?

R. Parfaitement, si elle avait voulu.

Q. Ne savez-vous pas, comme question de fait, qu'elle ne les a jamais lues les lettres ?

R. Je ne sais pas du tout.

Q. Madame Odell ne vous l'a-t-elle pas dit ?

R. Non, il n'en a jamais été question. 20

Q. Madame Odell vous a-t-elle dit que ces lettres lui étaient remises sans que l'enveloppe fut brisée ou le sceau rompu ?

R. Il n'a jamais été question de ça.

Q. Etait-ce convenu ?

R. Je ne m'en souviens pas.

Q. Aviez-vous raison de croire que les lettres adressées par vous à Mlle Rochette devaient être remises à Madame Odell sans que Mlle Rochette les lut ?

R. Elle pouvait tout aussi bien les décacheter.

Q. Aviez-vous raison de croire, d'après l'entente qui existait entre vous et Madame Odell pour faire la correspondance de la manière que vous avez déjà expliquée, que les lettres seraient lues par Mlle Rochette ?

R. Je ne peux pas vous dire.

Q. Si vous aviez cru que les lettres seraient lues par Mlle Rochette, les auriez-vous écrites ? 10

R. Certainement, la même chose.

Q. La même chose ?

R. La même chose.

Q. A n'importe qui et par l'entremise de n'importe qui ?

R. Non pas, par l'entremise de n'importe qui. Je l'aurais fait par l'entremise de Mlle Rochette.

Q. Maintenant, Madame Odell, lorsqu'elle vous a parlé des lettres à Montréal, vous a-t-elle dit, oui ou non, que Mlle Rochette avait eu connaissance du contenu de ces lettres-là ? 20

R. Il n'en a jamais été question.

Q. Il n'en a jamais été question ?

R. Non.

Q. Vous ne savez pas du tout comment ça s'est passé avec elle ?

R. Pas du tout.

Q. Vous dites, dans cette lettre, sur laquelle mon savant ami vous a transquestionné, que vous l'auriez traitée, si je me rappelle bien,

par des do .ceurs et des mouvements très affectueux, et vous dites que ce doit être une erreur de plume ?

R. Oui, M.

Q. Et que vous auriez dit . . . ou que ça devrait être "moments,'. au lieu de mouvements" ?

R. Moments.... Enfin, c'est une phrase qui est très mal interprétée, Vous voyez vous-mêmes que ça n'a pas de bon sens.

Q. Ne croyez-vous pas que c'aurait eu autant de bon sens de dire que vous la traiteriez par "des mouvements très affectueux" que par "des moments très affectueux" ?—Qu'est-ce que ça veut dire, ça, 10 des moments très affectueux ?

R. C'est une phrase que je me rappelle très p.u et qui est tout à fait mal rendue.

Q. Vous admettrez avec moi que ça n'aurait pas eude bon sens, si vous aviez dit que vous la traiteriez par des douceurs et "des moments très affectueux" ?

R. Je voulais dire des moments très affectueux ?

Q. Et vous trouvez que ça aurait eu du bon sens, cela ?

R. Ça n'a guère plus de bon sens que ce qu'il y a là Dans tous les cas ce n'est pas ce que je voulais dire.

20

ASSERMENTÉ.
F. B. & C.
P. S. C.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.

Dans la Cour Superieure

Le 17ième jour de mai 1894.

PRÉSENT :

No. 599

l'Honorable Juge CASAULT.

L. S. ODELL,

Demandeur. 10

vs.

Mde M. L. L. GREGORY,

Défenderesse.

PREUVE DE LA PART DU DEMANDEUR EN CETTE CAUSE.

MOISE RAYMOND, de la cité de Québec, dans le district de Québec, Secrétaire privé, âgé de 26 ans, étant dûment assermenté sur les Saints-Evangiles, dépose et dit :

Je connais les parties en cette cause ; je suis parent de la Défenderesse, je ne suis ni serviteur, ni domestique d'aucune d'elles ; je ne suis point intéressé dans l'événement de ce procès.

Q Vous avez été assigné en cette cause comme témoin du Demandeur ? 20

R. Oui.

Q Vous vous êtes tenu à la disposition de la Cour et des avocats du Demandeur, et vous n'avez pas été entendu comme témoin ?

R. Non, M.

Q. Etiez-vous intime dans la famille Gregory, M. Raymond ?

R. Très intime.

Q. Aviez-vous l'habitude d'aller là souvent ?

R. Presque tous les soirs.

Q. Presque tous les soirs ?

R. Oui.

Q. Preniez-vous des repas là souvent ?

R. Très-souvent, j'avais toujours mon couvert mis tous les dimanches.

Q. Vous aviez toujours votre place prête à table, sans être [illegible] d'avance ?

R. Oui.

Q. Monsieur et Madame Gregory vous tutoyaient, n'est-ce pas ? 10

R. Oui.

Q. Ils vous considèrent comme un membre de la famille ?

R. Comme un membre de la famille. Je suis parent d'ailleurs.

Q. Avez-vous eu occasion, M. Raymond, de rencontrer Madame Odell, la Défenderesse en cette cause, à Kamouraska, dans le cours du mois de juillet et août, ou dans le courant de l'été 1892 ?

R. Dans le courant de l'été 1892, à la fin du mois d'août, j'ai dû la voir à Kamouraska. D'ailleurs je pourrai établir cela par un memorandum que j'ai fait de mes présences à Québec.

Q. Vous avez quelque chose qui vous permet de vous rappeler exactement les dates auxquelles vous étiez soit à Québec soit à Kamouraska ? 20

R. Oui, M.

Q. Vous étiez, je crois, employé dans le temps à la rédaction d'un journal ?

R. J'étais employé à la rédaction du " Matin " et à la rédaction de " L'Evénement."

Q. Avez-vous référé depuis que la cause est commencée, à la file de ces journaux, pour pouvoir établir devant la Cour les dates auxquelles vous auriez été ici où à Kamouraska ?

R. Oui, M.

Q. Voulez-vous nous dire quand vous êtes descendu à Kamouraska, cet été-la, en 1892 ?

R. Je pourrais vous le dire en référant à mes notes. Objecté. Objection retirée.

Q. Voulez-vous y référer et nous le dire ?

(Le témoin refère à des notes.)

R. Je suis descendu le samedi, 30 juillet 1892, et j'en suis revenu le lundi suivant en compagnie de Madame Odell

Q. Madame Odell est descendue le samedi en même temps avec vous ? 10

R. En même temps que moi.

Q. Et elle est remontée le lundi, sur le même train que vous ?

R. Oui.

Q. Etes-vous retourné à Kamouraska cet été là ?

R. Je suis descendu à Kamouraska le mercredi 24 août 1892.

Q. Combien êtes-vous resté de temps ?

R. J'en suis revenu le 5 septembre.

Q. Pendant votre séjour à Kamouraska cet été-là, en 1892, êtes-vous allé chez Madame Odell, si oui, quand et comment ?

R. Si je suis allé chez Madame Odell, non, M. je ne suis jamais entré 20 chez Madame Odell en 1892

Q. Maintenant, venons a l'année 1893. Quand êtes-vous descendu à Kamouraska en 1893, au meilleur de votre connaissance, pendant l'été ?

R. C'est après le 27 juillet, soit à la fin de juillet ou au commencement d'août, je suis allé y passer une semaine, en 1893, à mon retour de St Léon.

Q. Vous êtes allé passer une partie de vos vacances à St. Léon ?

R. J'ai été passer une semaine à St. Léon, et à mon retour j'ai été passer une semaine à Kamouraska, pour un concert qu'il y avait là.

Q. Où était votre famille, votre mère et votre tante ?

R. Elles étaient à Kamouraska.

Q Elles passaient l'été à Kamouraska en villégiature ?

R. Oui, M.

Q. Un concert avait été organisé et vous deviez chanter à ce concert ?

R. Oui, on devait jouer une comédie.

Q. Et vous avez de fait, chanté à ce concert ? 10

R. Oui, M.

Q. Est-ce la seule semaine que vous avez passée à Kamouraska, M Raymond, en 1893 ?

R. Non. Je crois que j'ai passé une semaine au commencement de la saison, je n'en suis pas positif, mais, autant que je me rappelle, il me semble qu'on a passé une semaine, au commencement de la saison, au mois de juin, une semaine ou deux ou trois jours ; je ne sais pas au juste

Q. Vous avez eu occasion de rencontrer Madame Odell de temps à autre pendant l'espace de temps que vous êtes resté à Kamouraska ?

R. Oui, je l'ai rencontrée presque tous les soirs au Mikado. 20

Q. Le Mikado est un endroit où tous les étrangers qui vont passer la villégiature à cette place d'eau, se rencontrent le soir, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q. C'est l'endroit où on fait de la musique, où l'on chante et on danse ?

R. Oui, M.

Q. C'est le lieu d'amusement général de la place pour les étrangers ?

R. Oui, M.

Q. Combien de fois êtes vous allé chez Madame Odell, à sa résidence privée, à Kamouraska, en 1893 ?

R. Au meilleur de ma connaissance, je suis allé là un soir la chercher pour un bal, et j'ai été la reconduire.

Q. Un bal à quel endroit ?

R. Au Mikado. Un autre soir je suis allé la chercher pour une soirée de cartes qu'il y avait a l'Hotel Ward, et je suis allé la reconduire. Elle était malade. Je suis allé la reconduire et je suis revenu et j'ai pris le train pour m'en revenir à Québec.

Q. Vous avez pris le train qui passe à St Pascal vers quelle heure ?

R. Vers 11 heures, autant que je me rappelle. 10

Q. Les chars ne passent pas à Kamouraska, n'est-ce pas ?

R. Non.

Q. Et pour prendre les chars, les gens de Kamouraska sont obligés de faire un assez long trajet en voiture et aller prendre le train à St Paschal ?

R. Oui ; il y a une heure, une heure et demie de voiture.

Q. Quelle heure était-il lorsque vous êtes allé chercher Madame Odell pour aller à cette soirée du Mikado ?

R. Quand j'ai été chercher Madame Odell, il pouvait être à peu près 8 heures.

Q. Quelle heure pouvait-il être lorsque vous êtes allé la chercher 20 pour aller la conduire chez Ward ?

R. Il devait être 7 heures 30 à peu près.

Q Sept heures et demie ?

R. Oui.

Q. Avez-vous eu occasion, pendant cet été là, en 1893, à Kamouraska, d'aller dans le jour, chez Madame Odell ?

R. Dans le jour..... je crois que j'y suis allé deux fois. Une après-midi, je suis entré prendre un verre d'eau, et un autre jour j'ai été lui rendre visite en arrivant à Kamouraska.

Q. Vous rappelez-vous d'y être allé avec votre mère Madame Raymond ?

R. J'y suis allé avec maman, oui.

Q C'est une des fois dont vous parlez ?

R. Oui.

Q. Etes-vous jamais entré chez Madame Odell, à Kamouraska, le soir après la veillée du Mikado ?

R. Oui M. 10

Q. Combien de fois ?

R. Une fois.

Q. Combien êtes-vous resté de temps ?

R. Je suis resté le temps de prendre un verre de vin, et je suis parti.

Q. Combien ça-t-il pris de temps à peu près ?

R. Ça pris à peu près 10 minutes.

Q. Vous avez pris un verre de vin, vous avez dit quelques mots, et vous êtes parti ?

R. Oui, M.

Q. Est-ce la seule fois que vous êtes entré après avoir été conduire 20 madame Odell chez elle après le Mikado ?

R. Oui. M.

Q. En allant reconduire Madame Odell chez elle, reconduisiez-vous quelquefois, en même temps, d'autres dames étrangères également, qui venaient là en villégiature ?

R. Oui, M.

Q. Sans donner leurs noms, si on ne l'exige pas de l'autre côté, voulez-vous dire comment la chose se faisait ?

R. Il y avait une jeune fille qui venait au Mikado en même temps que nous autres. Ordinairement, on la reconduisait quand elle ne sortait pas avant nous, qu'elle attendait jusqu'à la fin du Mikado, c'est Madame Odell qui la conduisait chez elle. Elle demeurait plus loin que chez Madame Odell.

Q. En partant du Mikado, vous passiez devant chez Madame Odell pour aller reconduire cette demoiselle que Madame Odell avait sous ses 10 soins ?

R. Oui.

Q. C'est la seule fois que vous êtes entré, la fois, dont vous avez parlé chez Madame Odell après la veillée ?

R. Oui, M.

Q. Avez-vous eu occasion d'aller en voiture avec Madame Odell à Kamouraska, et si oui, avec qui ?

R. Je me souviens que je suis allé en voiture, je suis allé à la station nous étions quatre à bord.

Q. Quelles étaient les personnes qu'il y avait avec vous ?

R. Il y avait maman et une de mes tantes. 20

Q. Vous étiez tous quatre dans la même voiture ?

R. Tous quatre dans la même voiture, oui.

Q. Vous alliez quelquefois reconduire Madame Odell, après le Mikado, jusque chez elle, sans entrer ?

R. Oui, M.

Q. Que faisiez-vous ensuite ?

R. Je revenais à l'hôtel ; et je me souviens qu'il y avait des amis à l'hôtel et qu'on a joué aux cartes.

Q. Revenons maintenant à Québec. Vous avez eu occasion de prendre part à un certain nombre de pique-niques qui étaient donnés au Sault Montmorency ?

R. Oui, très souvent

Q. Combien de fois a peu près avez-vous pris part à ces pique-niques ?

R. Ah, dans le courant de l'hiver, c'était a peu près deux ou trois fois par mois. Même, je me souviens d'une fois qu'on y a été trois soirs de suite

Q Vous y avez été jusqu'à trois soirs de suite ?

R. Oui, M.

Q. M. Odell y était-il toujours à ces pique-niques là ?

R. Oui, M.

Q. Etes-vous jamais allé à un pique-nique, soit là ou ailleurs, auquel M. Odell n'était pas présent ? 10

R Non, M.

Q. Etes-vous jamais allé au Sault Montmorency en voiture, le soir seul avec Madame Odell, autrement que pour quelques-uns de ces pique-niques auxquels M. Odell assistait ?

R. Non, M.

Q Combien de fois êtes-vous allé dans des parties de plaisir ou dans des réunions données soit chez M. Odell, ou auxquelles M. Odell présidait à Québec ?

R. Je ne peux pas dire, parce que, comme je l'ai dit, dans l'hiver de 1892-93, il y en avait presque toutes les semaines. On sortait et on allait en pique-nique. 20

Q. Lorsque vous reveniez de ces pique-niques, y avait-il quelque fois des repas ou des réunions de danse chez M. Odell ?

R. Pas de danse, mais il y avait des repas ?

Q. Il y avait des repas ?

R. Oui.

Q. A quelle heure a fini l'un de ces repas ?

R. Je me souviens qu'un matin on est parti à 5 hrs.

Q. Il y avait quelquefois des bals chez M. Odell ?

R. Je suis allé à un bal chez M. Odell.

Q Il y avait des pique-niques, et à part des pique-niques, il y avait des réunions le soir ?

R. Oui, M.

Q. Etiez-vous toujours invité à ces choses-là ?

R. Je pense que oui.

Q. Avez-vous eu connaissance qu'il y en ait eu auxquels vous n'ayiez pas été invité ? 10

R. Non. Je n'en ai pas eu connaissance.

Q Pendant l'absence de M. Gregory et de Madame Gregory en Floride, dans le cours de l'hiver 1892-93, avez-vous eu occasion d'aller chez Madame Gregory avec Madame Odell ?

R. Oui, M.

Q. Etes-vous capable de nous dire au meilleur de votre connaissance combien de fois à peu près vous y êtes allé ?

R. Au meilleur de ma connaissance j'y suis allé quatre fois.

Q. Avez-vous eu occasion d'aller souvent, dans le jour, faire visite à Madame Odell, chez elle, ou de la voir chez elle ? 20

R. Au meilleur de ma connaissance j'y suis allé deux fois.

Q. Une fois notamment, vous rappelez-vous d'y être allé avec quelqu'un qui vous touche de près ?

R. J'y suis allé une fois avec ma mère. C'était en 1893, après l'élection de L'Islet.

Q. Vous rappelez-vous d'être jamais allé là dans la matinée ?

R. Non, jamais.

Q. Lorsque vous alliez dans des pique-niques comme ça, il y avait toujours un certain nombre de personnes ; vous rappelez-vous d'être allé à quelques-uns de ces pique-niques sans être seul dans la voiture avec Madame Odell ?

R Oui. M.

Q. Il y avait d'autres personnes avec vous ?

R. Il y avait d'autres personnes avec nous.

Q. Quelquefois il y avait d'autres personnes avec vous, et quelquefois vous étiez seul avec Madame Odell ?

R. Oui, M.

Q. Vous avez eu occasion je crois d'aller au théâtre, voulez-vous nous dire si vous vous rappelez d'y être allé, combien de fois et avec qui ? 10

R. Je me souviens d'y être allé une fois avec M. Odell et la petite Rochette.

Q. Mademoiselle Zélia Rochette ?

R. Oui, M.

Q. Vous rappelez-vous d'avoir eu occasion d'aller chez Madame Odell pendant que M. Odell était absent de chez lui, ou absent de Québec ?

R. Oui, M.

Q. Etes-vous jamais allé chez Madame Odell ainsi le soir, avant que Mlle Rochette ne demeure dans la maison ?

R Non, M. 20

Q. Après que Mlle Rochette est venue demeurer là, c'est-à-dire depuis le mois de février, à venir jusqu'aux difficultés entre M. Odell et sa femme, jusqu'au mois de décembre, combien de fois, au meilleur de votre souvenir êtes-vous allé ainsi chez Madame Odell le soir ?

R. A peu près huit fois.

Q. A peu près huit fois ?

R. Oui, M.

Q. Voulez-vous dire si vous vous rappelez dans quelles circonstances vous êtes allé là la première fois ainsi, en l'absence de son mari ?

R. J'ai rencontré Madame Odell sur la rue, qui m'a dit qu'elle était seule avec la Rochette..... avec Mlle Rochette. Ce soir-là alors elle m'a demandé si j'irais. Comme j'étais occupé au Parlement dans le temps, je lui ai dit que c'était peu probable que je pourrais y aller, parce que je finissais toujours trop tard pour me permettre d'y aller, sur ce elle me dit ; si vous ne finissez pas trop tard, vous pouvez vous rendre à la maison, et si la porte est ouverte, c'est signe qu'on ne sera pas couché, vous pourrez entrer.

10

Q. Vous y êtes allé, ?

R. J'y suis allé, oui.

Q. A quelle heure êtes-vous arrivé ?

R. Il était à peu près 10 heures, 10 heures et demie.

Q. Vous dites que vous aviez quelque chose à faire au Parlement, ce soir-là ?

R. Oui, M.

Q. J'ai omis de vous poser une question tout-à-l'heure. Lorsque vous alliez à ces pique-niques dont vous avez parlé tantôt, quel était celui, ou ceux, ou celle qui vous invitaient.

20

R. C'était M. Odell, Madame Odell et Mlle Rochette.

Q. Le dernier pique-nique auquel vous avez assisté avant les difficultés dont il est question en cette cause, y avez-vous été invité ? Avez-vous été invité quelque temps avant les difficultés, à un pique-nique ?

R. Oui, la semaine avant.

Q. Qui est-ce qui vous a demandé d'y aller ?

R. C'est M. Odell qui m'a téléphoné deux jours de suite.

Q. Etes-vous allé à ce pique-nique ?

R. Non, M.

Q. Combien de jours était-ce avant les difficultés dans cette affaire combien de temps à peu près ?

R. C'est à peu près trois jours, je crois. C'est le jeudi que M. Odell m'a téléphoné, et je ne pouvais pas y aller le jeudi. Il m'a téléphoné le vendredi. Je n'y suis pas allé, je ne pouvais pas y aller.

Q. Vous n'y êtes pas allé ?

R. Non, M.

Q. Vous étiez retenu par d'autres affaires ?

R. Oui, j'avais d'autres engagements.

Q. En général, qui est-ce qui vous invitait et qui est-ce qui vous 10 notifiait qu'il y avait des pique-niques ?

R. C'était M. Odell.

Q. Et quelques-autres fois, qui était-ce ?

R. C'était Mademoiselle Rochette.

Q. Comment se faisaient les arrangements, la distribution des personnes pour les voitures, pour se rendre aux pique-niques ?

R. On se rendait tous chez M. Odell, et c'est lui qui nous disait avec qui on devait partir, avec qui on embarquait.

Q. Maintenant, lorsque vous êtes ainsi allé veiller chez Madame Odell le soir en l'absence de son mari, quelle heure à laquelle vous partiez 20 généralement ?

R. Entre une heure et deux heures.

Q. Quelques fois partiez-vous avant cela ?

R. Oui, M. Je partais à minuit.

Q. Avez-vous jamais dépassé deux heures ?

R. Non, M.

Q. Lorsque vous alliez-là, à quel endroit dans la maison veilliez-vous ?

R. Dans le fumoir.

Q. Dans ce qui a été appelé en cette cause le smoking-room ?

R. Oui.

Q. Avez-vous eu occasion, en aucune circonstance, d'aller dans ce qui est appelé en cette cause le spare bed room ?

R. Qu'est-ce que c'est que le spare bed room ?

Q. La chambre au fond ?

R, Je suis allé une fois dans la porte, Madame Odell m'a montré des ouvrages qu'elle avait faits.

Q. Etes-vous entré seul dans cette chambre pour quelqu'autre objet ? 10

R. Oui, je suis allé chercher de l'eau pour boire, une fois.

Q. Pendant que vous étiez là, vous êtes vous jamais enfermé dans la chambre à coucher avec Madame Odell ?

R. Non, M. jamais

Q. Pendant que vous étiez dans le smoking-room y avait-il de la lumière ?

R. Oui, M.

Q. Y en avait-il de temps à autre, ou tout le temps ?

R. Tout le temps.

Q. Lorsque vous arriviez là, qu'est-ce que vous trouviez dans la 20 maison ?

R. Mlle Rochette et Madame Odell.

Q. Que faisait Mlle Rochette après votre arrivée ?

R. Elle parlait un bout de temps avec nous autres, après ça s'en allait et elle revenait, elle allait et venait.

Q. Avez-vous eu connaissance qu'elle soit montée en haut quelquefois ?

R. Oui, M.

Q. Avez-vous eu connaissance qu'elle soit allée ailleurs quelquefois ?

R. Oui.

Q. Où ?

R. Elle se plaignait d'un mal de tête et elle a été se coucher dans le spare bed room.

Q. La chambre du fond ?

R. Oui.

10

Q. Sans la nommer, je désirerais savoir si pendant le cours de l'été dernier, vous courtisiez une jeune fille ici à Québec ?

R. Oui, M.

Q. Madame Odell savait-elle cela ?

Objecté, comme n'étant pas pertinent.

Question permise comme question préliminaire.

R. Oui, M.

Q. Madame Odell a-t-elle encouragé ou découragé ces relations avec cette jeune personne ?

Objecté. Objection maintenue

20

Q. Madame Odell s'habillait-elle d'une manière différente pour vous recevoir, ou mettait-elle quelque chose, quelqu'article de toilette que vous ayiez jamais remarqué d'une manière spéciale ?

R. Non.

Q. Vous rappelez-vous d'être jamais allé au théâtre seul avec Madame Odell ?

R. Je ne m'en souviens pas, M.

Q. Vous ne vous en rappelez pas ?

R Au lieu de : je ne me souviens pas, dites : Non.

Q. Vous rappelez-vous d'avoir jamais, pendant que vous étiez chez Madame Odell, ou en arrivant, ôté quelqu'article de votre toilette ?

R. J'ôtais mon pardessus.

Q. Vous ôtiez votre pardessus ?

R. Oui, M.

Q. Otiez-vous quelqu'un des articles qu'on porte généralement lors qu'on est dans la maison ?

R. Ah non, non, M

Q. Avez-vous jamais ôté votre col ? 10

R. Ah non, M.

Q. Avez-vous eu occasion de sortir dans les rues avec Madame Odell ?

R. Oui, M.

Q. Sur quelles rues généralement marchiez-vous ?

R. Sur la rue St-Jean et la rue St-Louis.

Q. Les deux rues les plus fréquentées de la ville de Québec, n'est-ce pas ?

R. Oui, M.

Q. Avez-vous eu occasion de passer souvent dans la rue Claire-Fontaine ?

R. Oui. M. pas très souvent, mais..... 20

Q. Comment ça se faisait-il ?

R. On marchait sur la rue St-Jean, on remontait par la rue St-Louis, et Madame Odell descendait chez elle par la rue Claire-Fontaine.

Q C'est la rue Claire-Fontaine qui est la plus près de chez elle ?

R. Oui, M.

Q. Lorsque vous sortiez ainsi sur la rue avec Madame Odell, avez-vous jamais remarqué si quelqu'un vous suivait, ou si vous étiez visé e par quelqu'un, et y avait-il quelqu'inquiétude de manifestée entre vous à ce sujet ?

R. Non, M.

Q. Le nom du détective Walsh a-t-il jamais été mentionné entre vous, entre Madame Odell et vous, lorsque vous marchiez sur la rue, comme vous surveillant ?

R. Non, M.

Q. Vous rappelez-vous d'avoir été veiller chez Madame Gregory, un 10 soir que Mlle Rochette, et M. le notaire Gosselin y étaient aussi ?

R. Oui, M

Q. Madame Odell y était-elle aussi ?

R. Oui, M.

Q. Après la soirée chez Madame Gregory, M. Gosselin et vous êtes descendus reconduire ces deux personnes, ces deux dames chez elles ?

R. Oui, M.

Q. Etes-vous entré dans la maison avec M. Gosselin ?

R. Non, M.

Q. Avez-vous continué avec lui ?

R. Oui, M. je suis revenu avec lui 20

Q. Vous êtes revenu avec lui ?

R. Oui, M.

Q. Jusqu'où ?

R. Autant que je peux me rappeler, c'est au coin de chez Duquet que je l'ai laissé.

Q. Vous l'avez laissé au coin chez Duquet ?

R. Oui M. Moi, je prenais la rue tout droit pour me rendre dans la rue Ste-Famille, et lui montait. Autant que je me rappelle, c'est ça.

Q. Vous pensionniez dans la rue Ste-Famille ?

R. Je pensionnais dans la rue Ste-Famille.

Q. Vous vous êtes rendu chez vous ce soir-là ?

R. Oui M.

Q. Etes vous retourné chez Madame Odell, ce soir-là, après avoir laissé M. Gosselin ?

R. Non M.

Q. Etes-vous jamais allé avec Madame Odell soit avant ou après elle en un mot, l'avez-vous jamais rencontrée chez la fille Lina Picard au No 2 rue Ste-Geneviève ?

R. Non, M. jamais. 10

Q. La fille Touchette, Eugénie Touchette, vous a-t-elle jamais porté quelqu'invitation pour vous rendre à cette maison ?

R. Non, M. jamais ; je ne la connaissais pas avant de l'avoir vue en Cour.

Q Vous rappelez-vous d'être allé à la Pointe Lévis et d'être revenu reconduire Madame Odell, le soir, en revenant de la Pointe-Lévis ?

R. Oui, M.

Q. Comment est-ce arrivé, cela ?

R. Il y avait un surprise party d'organisé chez une famille de Lévis 20

Q. Une famille dont Madame Odell était l'amie ?

R. Oui, M. Je suis traversé avec elle, je l'ai rencontrée à bord du bateau avec d'autres personnes je ne me rappelle pas avec qui elle était. On a dû monter quatre dans la même voiture chez Madame Carrier, et après la veillée, on est revenu ensemble et j'ai été la reconduire chez elle

Q. Vous l'avez reconduite chez elle ?

R. Oui, M.

Q. M. Raymond, avez-vous jamais, en aucun temps, depuis que vous connaissez Madame Odell, commis avec elle quelque acte illégitime ou irrégulier ?

R. Non, M.

Q. Jurez-vous cela d'une manière positive ?

R. Je le jure d'une manière positive.

Q. Vous n'avez jamais commis l'acte qualifié d'adultère avec Madame Odell ?

R. Non, M. jamais.

Q Avez-vous jamais eu avec cette femme-là des familiarités dans le genre d'attouchements impurs ?

R. Non, M.

Transquestionné.

Q. Quel âge avez-vous, M. Raymond ?

R. Vingt-six ans, Monsieur. 10

Q. Vous êtes employé civil ?

R. Je suis employé civil, oui, M.

Q. Et vous êtes musicien ?

R. Oui, M.

Q. Et vous êtes souvent invité ou requis de chanter dans les soirées ?

R. Oui, M.

Q. Dans les soirées ou ailleurs ?

R. Oui, M.

Q. M. Raymond vous avez dit tout-à-l'heure que vous étiez allé chez Madame Odell huit fois, le soir, pendant l'absence de son mari ? 20

R. Oui, M.

Q. Voulez-vous nous dire qui est-ce qui vous a informé que son mari s'absentait, chacune des fois ?

R. Ordinairement, c'était Mlle Rochette.

Q. Etait-ce par un message par écrit, ou si elle vous faisait cette commission verbalement ?

R. Parfois par écrit, parfois par téléphone et parfois verbalement.

Q. Les billets étaient-ils.....les messages par écrit, qui vous étaient délivrés, vous étaient-ils adressés par Madame Odell ?

R. Parfois.

Q. Ecrits par elle ?

R. Parfois.

Q Vous connaissez bien son écriture ?

R. Oui, M. 10

Q. Avez-vous ces billets, ces lettres ou ces billets ?

R. Non, M.

Q. Avez-vous jamais écrit à Madame Odell ?

R. Oui. M.

Q. Souvent ?

R. Pas très souvent non.

Q. Combien de fois ?

R. Je ne peux préciser combien de fois, quand elle était absente de la ville surtout.

Q. Vous avez correspondu avec elle par écrit, lorsqu'elle était à Kamouraska l'été dernier ? 20

R. Rarement j'ai écrit.

Q. Mais vous lui avez écrit ?

R. Oui.

Q. Vous lui avez écrit, lorsqu'elle est allée faire un voyage avec son mari dans le mois de mars 1893 ?

R. Oui, M.

Q. Vous savez que Madame Odell vous désignait dans certaines lettres qu'elle écrivait à Mlle Rochette sous le nom de Nellie ?

R. Non.

Q. Vous n'avez jamais vu de lettre de Madame Odell, adressée à Mlle Rochette, dans laquelle il était question de Nellie ?

R Non, M.

Q. Vous savez que Madame Odell a écrit à Mlle Rochette des lettres 10 dans lesquelles elle la priait de vous faire certains messages ?

R. Oui, Mlle Rochette m'en a parlé.

Q. Dans lesquelles elle vous priait de lui écrire ?

R. Je ne peux pas préciser. La chose est possible, mais je ne peux pas préciser.

Questions posées comme devant faire partie de l'examen en chef.

Q. Vous rappelez-vous M. Raymond.....vous savez quand les difficultés entre Madame et M. Odell sont arrivées ?

R. Oui, M.

Q. Quelques jours avant la séparation de Monsieur et de Madame 20 Odell, quelqu'un vous a-t-il téléphoné ?

R. Oui, M.

Q. Qui ?

R. Zélia Rochette.

Q. Mademoiselle Zélia Rochette ?

R. Oui.

Q Que vous a-t-elle dit ?

R. Elle m'a dit que tout était découvert, je lui ai dit : Comment découvert ? Elle dit : M. Odell sait tout ce qui s'est passé entre vous et sa femme : J'ai dit : ça ne me fait rien.

Q. Quel jour était-ce, cela ?

R. Autant que je me rappelle, c'est le jeudi et la séparation a eu lieu le samedi.

Q. Vous a-t-elle demandé autre chose, par téléphone, d'aller la rencontrer, ou quelque chose comme ça ?

R. Non, M.

Transquestions continuées.

Q. Avez-vous conservé pendant un certain temps les lettres échangées 10
dans le cours de la correspondance entre vous et Madame Odell et reçues de cette dernière par vous ?

R J'ai retrouvé des lettres.....Je les détruisais à mesure.

Q. Vous dites que vous en avez trouvé ?

R J'ai trouvé des lettres parmi d'autres papiers, dans de vieux habits.

Q. Quand avez-vous trouvé cela ?

R. Dans le courant de l'hiver, j'avais donné un habit à un homme et en examinant .....

Q. Est-ce dans le dernier hiver ?

R. Non. 20

Q. En 1893 ?

R. Dans l'hiver de 1893.

Q. Et vous les avez détruites ?

R. Oui, M.

Q. Depuis combien de temps aviez-vous ces lettres en votre possession ?

R. Ah, c'étaient des lettres que j'avais reçues dans le courant de l'été ou dans l'automne, je ne sais pas.

Q. Combien de fois êtes-vous allé veiller chez M. Odell le soir, lorsqu'il y était ?

R. Quatre ou cinq fois.

Q. Jusqu'à quelle heure avez-vous veillé avec lui, je ne parle pas des pique-niques dont vous avez parlé il y a un instant, mais des veillées intimes, combien en avez-vous passé chez M. Odell, lorsqu'il y était ?

R. Oui, c'est ça, quatre ou cinq fois.

Q. Jusqu'à quelle heure avez-vous veillé ?

R. On veillait jusqu'à une heure et demie deux heures. 10

Q. Vous avez dit tout-à-l'heure que la première fois que vous êtes allé chez Madame Odell le soir, que l'on vous avait dit que, si la porte d'entrée était ouverte, c'était signe que Madame Odell et Mlle Rochette pourraient vous recevoir ?

R. Oui, M.

Q. Qui est-ce qui vous avait informé de l'absence de M. Odell ?

R. C'est ordinairement Mlle Rochette qui me téléphonait, ou Madame Odell.

Q. Saviez-vous où il allait ?

R. Non, M. 20

Q. Vous saviez qu'il était absent de la ville ?

R. Non, pas de la ville, qu'il était absent de chez lui.

Q. N'est-il pas vrai que la plupart des fois que vous y êtes allé, qu'il n'y était pas et qu'il était absent de la ville par affaires ?

R. Parfois oui.

Q. La plus grande partie des fois ?

R Non, M.

Q. Qu'il était allé à Montréal.

R. Quelquefois, on me disait qu'il était à Montréal, d'autres fois il était au club ou ailleurs.

Q. Est-ce que ça n'a pas été un signe convenu, pendant tout le temps de vos rapports avec Madame Odell, toutes les fois que vous êtes allé lui faire des visites le soir, comme vous l'avez dit, de laisser sa porte ouverte ?

R. Oui, M.

Q. Si la porte avait été fermée vous ne seriez pas entré ?

R. Non.

Q. C'aurait été signe que M. Odell y était ? 10

R. Non. C'aurait été signe qu'elles étaient couchées.

Q. Alors, ces dames vous attendaient ?

R. Oui, M.

Q. A quelle heure arriviez-vous là ?

R J'arrivais, comme je l'ai dit tout-à-l'heure entre dix heures et demie et onze heures, ça dépendait de mon ouvrage.

Q. A quelle heure rentriez vous chez vous, après être parti de là ?

R. C'est entre une heure et deux heures.

Q. Que vous entriez chez vous ? 20

R. Que je partais, entrer chez nous, ça me prenait une demi heure à deu près ?

Q. N'avez-vous pas rencontré un soir, vers minuit, M. Charley Lamère, vous, vous dirigeant vers chez M. Odell, lui descendant la rue, et qu'il vous a salué et que vous l'avez reconnu et que vous ne lui avez pas rendu son salut ?

R. Non, M.

Q. Après être entré dans la maison vous avez dit tout-à-l'heure que Mlle Rochette s'absentait.

R. Elle se retirait.

Q. Vous restiez seul dans le smoking room avec Madame Odell, avez-vous dit ?

R. Une partie du temps, oui.

Q. Vous êtes allé dans la chambre à coucher chercher de l'eau, dites-vous, une fois ?

R. Une ou deux fois.

Q. Quelle heure était-il ?

R. Je ne suis pas capable de vous le dire. 10

Q. A peu près, M. Raymond ?

R Il était à peu près 11 hrs, je suppose.

Q. Lorsque vous restiez avec Madame Odell dans le smoking room et que Mlle Rochette se retirait, il n'y avait personne autre que vous et elle dans l'appartement ?

R. Dans l'appartement, non, M.

Q. Vous ne faisiez pas de musique ?

R. Non, M.

Q. Jurez-vous qu'en arrivant là, une fois vous n'avez pas ôté votre col, pour une raison ou pour une autre, un soir ? 20

R. Comme je l'ai dit tout-à-l'heure, je ne me souviens pas de ça, mais je suis prêt à jurer que je ne l'ai pas ôté mon col.

Q. Avez-vous ôté vos chaussures ?

R Non, M.

Q. Vous jurez cela ?

R. Je le jure.

Q. Vous jurez que vous n'avez pas ôté vos chaussures ?

R. Oui, je le jure.

Q. La salle à dîner se trouve tout près, sur le même étage ?

R. Oui.

Q. Pourquoi n'alliez-vous pas dans la salle à dîner chercher de l'eau ?

R. Parce que je savais..... Madame Odell me disait que l'eau était plus fraîche dans la chambre, il y avait une fontaine.

Q. Avez-vous détruit quelques lettres que vous aviez de Madame Odell, depuis quelque temps ?

R. Non.

10

Q. Savez-vous si elle a encore vos lettres ?

R. Je l'ignore, M.

Q. Avez-vous vu souvent Madame Odell, depuis que ce procès est commencé ?

R. Non, je ne l'ai vue qu'une fois.

Q. Où ?

R. Chez elle.....chez M. Gregory.

Q. Chez M. Gregory ?

R. Oui, M.

Q. Jamais ailleurs ?

20

R. Je l'ai rencontrée sur la rue et c'est tout.

Q. Lorsque vous l'avez rencontrée sur la rue, lui avez-vous parlé ?

R. Oui. Elle m'a demandé des nouvelles de ma tante Lamère, qui était malade dans le temps.

Q. Avez-vous sorti en voiture avec elle ?

R. Non, M.

Q. Madame Odell vous a-t-elle fait des cadeaux ?

R. Oui.

Q. Lui en avez-vous fait ?

R. Non.

Q. Combien de cadeaux vous a-t-elle faits ?

R. Elle m'a donné une chose pour mettre les épingles, et elle m'a donné.....

Q. Etait-ce un ouvrage fait par elle-même ?

R. Non, je ne pense pas, je ne sais pas. Elle m'a donné un ouvrage fait par elle-même : un blotter.

Q. Et autres choses ?

10

R Ensuite, elle m'a donné une épingle à cravate.

Q. Une épingle d'or ?

R Une épingle à cravate.

Q. Un porte cigarette ?

R. Non, M.

Q. La rue Claire-Fontaine, dont vous parliez tout-à-l'heure, est une rue écartée, n'est-ce pas ?

R. C'est une rue.....

Q. Très peu fréquentée, n'est-ce pas, M. Raymond ?

R. Je n'en connais rien C'est une rue qui relie la rue St-Jean à la 20 rue St-Louis.

Q. Très peu fréquentée ?

R. .....

Q. Etes-vous allé là le soir avec elle ?

R. Non.

Q. Y êtes-vous allé souvent dans le jour ?

R. Non, pas très souvent.

Q. Combien de fois ?

R. Je ne peux pas préciser. C'est quand elle descendait vers 5 hrs

Q. Combien de fois à peu près ?

R. Quatre ou cinq fois peut-être.

Q. Vous avez dit qu'elle portait toujours la même toilette, lorsque vous alliez-là ?

R. J'ai dit que je n'ai pas remarqué quelle toilette elle portait.

Q. Vous ne sonniez jamais à la porte, lorsque vous entriez, M. Raymond ? 10

R. Non, M.

Q. Dans ces visites nocturnes, vous n'avez jamais été accompagné d'aucun ami, d'aucun jeune homme ?

R. Non, M.

Q. Vous n'avez pas rencontré où vous n'avez pas vu, à votre arrivée chez Madame Odell, dans ces visites nocturnes, des jeunes gens qui étaient rendus là avant vous ?

R. Non, M.

Q. Madame Odell vous a-t-elle téléphoné souvent au Parlement ? 20

R. Oui, assez souvent.

Q. Au sujet des visites qu'elle vous demandait de lui faire ?

R. Non, pour la rencontrer sur la rue.

Q. C'était pour la rencontrer sur la rue ?

R. Oui, pour la rencontrer sur la rue, ou autre chose.

Q. De fait vous acquiesciez à sa demande, et vous la rencontriez ?

R. Quand j'avais le temps, oui.

Q. Vous aviez assez souvent le temps ?

R. Quand j'étais au *Matin* quand j'étais à la rédaction des journaux, oui ; mais quand j'étais au Parlement, non.

Q. Vous êtes allé chez M. Gregory pendant qu'ils n'y étaient pas ?

R. Oui

Q. Lors de son voyage dans le Sud ?

R Oui, M.

Q. Avez-vous resté là un certain temps ?

R. Oui, à peu près une heure.

Q. Jamais plus ? 10

R. Non.

Q. Et jamais moins ?

R. Peut-être moins, peut-être plus, je ne peux pas préciser, mais c'est peu près une heure.

Q. Dans quel appartement vous teniez-vous ?

R. Ordinairement c'était dans le salon.

Q. Ordinairement c'était dans le salon ?

R. Oui, M,

Q. Pas dans le smoking-room ?

R. Oui, une fois, oui. 20

Q. Seulement qu'une fois ?

R. Une ou deux fois.

Q. Vous êtes certain de ça ?

R. J'en suis certain.

Q. Si quelqu'un venait dire le contraire ?

R. Ça ne me ferait rien du tout, je dis ce que je sais. Les deux fois que je suis allé dans le smoking room, c'était avec une lettre pour Adèle, la servante ; c'est à peu près les deux fois, ça.

Q. N'est-il pas vrai que, dans le salon vous n'y êtes allé qu'une fois et que tous les meubles n'étaient pas disponibles, parce qu'il y avait de grandes tentures, de grandes couvertes dessus ?

R. Je ne sais pas. Je me souviens que je suis allé dans le salon, parce qu'on a fait de la musique.

Q. Vous étiez seul dans la maison avec elle, la servante était en bas n'est-ce pas ?

R. La servante circulait.

Q. Comment la servante circulait ? Voulez-vous dire qu'elle marchait toujours dans le passage ?

R. Elle faisait son devoir, je crois.

Q. Elle était, la plus grande partie du temps à sa besogne, ou en bas dans sa cuisine ?

R. Probablement.

Q. Est-ce que vous voulez dire que la servante vous surveillait ?

R. Je ne sais pas.

Q. Avez-vous pris des soupers chez M. Odell, le soir, pendant son absence ?

R. Oui, M.

Q. A quelle heure avez-vous pris ces soupers-là ?

R. Vers 11 heures.

Q. Vers 11 heures ?

R. Oui, M.

Q. Seul avec Madame Odell ?

R. Avec Mlle Rochette.

Q. Tous les trois ?

R. Oui.

Q. Mlle Rochette vous a-t-elle communiqué une ou des lettres qu'elle a reçues de Madame Odell, de New-York.

R. Je ne me souviens pas qu'elle m'en ait communiqué, non.

Q. Pensez-y ?

R. Non..... J'y ai pensé souvent.

Q. Voulez-vous référer à l'exibit 19 du demandeur à l'enquête et dire si cette lettre ne vous a pas été communiquée par Mlle Rochette ? 10

R. Non, M.

Q Non ?

R. Non, M.

Q. Etes-vous descendu à Kamouraska dans le même train que Madame Odell ?

R. Je suis descendu une fois, oui, M.

Q. Quelle heure était-il lorsque vous êtes entré une fois, le soir chez Madame Odell à Kamouraska

R. C'était après la soirée du Mikado.

Q. Quand ? 20

R. Ça devait être passé minuit, minuit ou passé minuit un peu.

Q. Etes-vous allé souvent, seul, vous promener avec Madame Odell, le soir vers 11 heures ou 11 heures et demie, dans les rues de Kamouraska ?

R. Non, M.

Q. Vous n'êtes jamais allé avec elle plus haut que sa maison, ou plus bas que sa maison ?

R. Ah oui.

Q. Vers 11 heures du soir ?

R. Oui.

Q. Combien de fois ?

R. C'était après les soirées du Mikado, comme j'ai dit tout-à-l'heure On allait reconduire une jeune fille qui demeurait plus loin que chez Madame Odell, elle demeurait au-delà de chez Madame Odell ; alors on allait la reconduire et je revenais chez Madame Odell.

Q. Combien cela est-il arrivé de fois ?

R. C'est bien difficile pour moi de le dire, tout l'été, toute la semaine que j'ai été là. 10

Q. Vous n'avez été que le temps de prendre un verre de vin ?

R. Oui.

Q. Avez-vous vu quelques personnes dans la maison.

R Non, je n'ai pas vu personne.

Q. Pendant combien de temps êtes-vous resté seul le soir avec Madame Odell, dans le smoking room en l'absence de Mlle Rochette.

R. Une heure et demie à peu près.

Q. Dans le smoking room il y a un petit sofa, une espèce de couche qu'ils appellent ? 20

R Oui.

Q. Fumiez-vous là ?

R. Oui, M.

Q. Après la soirée chez Madame Drayner, vous êtes allé la reconduire ?

R. Je ne suis pas allé chez Madame Drayner.

Q. Chez Madame Gregory ?

R Oui.

Q. Vous êtes allé la reconduire jusque chez elle ?

R. Je suis allé la reconduire jusque chez elle, oui.

Q. Vous êtes revenu avec le notaire Gosselin ?

R. Oui.

Q. Où l'avez-vous laissé ?

R. Au meilleur de ma connaissance, je l'ai laissé au coin de chez Duquet. Je continuais chez nous là.

Q. Lorsque vous êtes allé veiller à Lévis, dans ce surprise party dont vous avez parlé, M. Odell n'y était pas ?

R. Non.

Q. Il était absent de la ville ? 10

R. Je l'ignore.

Q. A quelle heure êtes-vous revenus ?

R. Je crois que nous avons pris le bateau de 2 hrs.

Q. A deux heures du matin ?

R. Oui.

Q. Etes-vous allé la reconduire jusque chez elle ?

R. C'est probable.

Q. En voiture ?

R. Oui. Je me souviens que je suis allé la reconduire.

Q. Etes-vous entré ? 20

R. Non, mon charretier m'a ramené chez nous.

Q. Votre charretier vous a ramené ?

R. Oui.

Q. Vous êtes revenu seul avec elle ?

R. Je ne peux pas me rappeler, je ne suis pas positif, je ne me souviens pas.

Q. Vous n'en êtes pas positif ?

R. Non

Q. Vous êtes parti de la Basse-Ville à quelle heure ?

R. Je ne suis pas parti avec eux autres.

Q. Vous êtes allé les rejoindre ?

R. Non, on s'est rencontré à bord du bateau. Elle était avec une autre Dame et un autre Monsieur qui les conduisait.

Q. Vous saviez qu'elle y allait ? 10

R. Dans l'après-midi, je l'avais su.

Q. C'est elle qui vous en avait informé ?

R. Non.

Q. Qui ?

R. C'est la personne chez qui on allait.

Q. Combien de fois avez-vous souper là, en l'absence de M. Odell, la nuit ?

R. Autant que je me rappelle, c'est deux fois.

Q Deux fois ?

R. Oui, M.

Q. M. Raymond, combien de fois êtes-vous entré dans cette chambre qu'on appelle le spare-bed room ? 20

R. Ah bien, je ne peux pas préciser, j'y suis allé une couple de fois pour y chercher de l'eau.

Q. Et l'autre fois ?

R. Une autre fois, je suis allé dans la porte. Madame Odell m'a montré des ouvrages qu'elle avait faits.

Q. Vous n'avez pas parlé tout-à-l'heure d'un pardessus, d'une blouse ?

R. Fon, M.

Q. Lorsque vous êtes allé chercher de l'eau, y avait-il de la lumière dans la chambre à coucher ?

R. Je ne sais pas.

Q. Lorsque vous êtes allé chercher de l'eau comme ça, c'était au milieu de la nuit, pendant les visites que vous faisiez en l'absence de M. Odell ?

R. C'était vers 11 hrs.

Q. C'était pendant l'absence de M. Odell ?

R. Oui. 10

Q. Pourquoi n'y est-elle pas allée elle-même chercher de l'eau dans la chambre à coucher ?

R. Je ne sais pas. Je lui ai dit que j'irais.

Q. N'avez-vous pas pris un souper dans la chambre à coucher, une fois, sous votre serment ?

R. Sous mon serment, je ne m'en souviens pas.

Q. Si telle chose était arrivée, sous votre serment, vous en souviendriez-vous ? Est-ce que vous vous en rappelleriez ?

R. C'est difficile pour moi de dire ça. 20

Q. Je vous demande de jurer, sur le serment que vous avez prêté, s'il n'est pas vrai que vous avez pris un souper dans la chambre à coucher une fois ?

R. Sous mon serment, que je viens de prêter j'ai dit que je ne m'en souviens pas.

Q. L'avez-vous fait, la chose est-elle possible ?

R. La chose est peu probable.

Q. La chose est-elle possible ?

R. Elle peut être possible, mais elle est peu probable.

Q. Avez-vous jamais mangé dans la chambre à coucher ?

R Non.

Q. Avez-vous vu une table de mise dans la chambre à coucher ?

R. Non.

Q. Ou quelque chose sur lequel il y aurait eu des mets ?

R. Non, M.

Q. Avez-vous pris de la bière ou quelque chose dans la chambre à coucher ?

R. Non, M.

Q. Dans le fumoir, dans le smoking-room, avez-vous pris des repas-là ? 10

R. Oui, M.

Q. Combien ?

R. Autant que je me rappelle, on en a pris deux.

Q. Vous en avez pris deux ?

R. Oui, M.

Q. Ces repas ont été pris par vous et Madame Odell.

R Et Mlle Rochette.

Q. Qui est-ce qui mettait la table ?

R. Mlle Rochette.

Q. M. Odell savait-il cela que vous alliez chez lui la nuit ? 20

R Je ne le crois pas.

Q. Le lui avez-vous jamais dit ?

R. Non, M.

Q. En avez jamais informé qui que ce soit ?

R. Non, M.

Q. Ou aucun de vos amis ?

R. Non, M.

Q. Avez-vous jamais informé M. Odell que vous aviez pris des repas chez lui dans la nuit, pendant qu'il n'y était pas ?

R. Non

Q. Vous avez jamais parlé à qui que ce soit ?

R. Non

Q. Comment se fait-il que vous êtes si précis et que vous dites que c'est juste huit fois que vous êtes allé là la nuit ?

R. J'ai dit : à peu près.

Q. Vous avez dit : à peu près ? 10

R. Oui.

Q. Pendant vos soirées nocturnes, aucun étranger n'est entré vous troubler ?

R. Non, M.

Q. Après que vous étiez entré, vous fermiez la porte et la barriez ?

R. La porte de dehors.

Q. Oui, la porte de dehors ou aucune des portes quelconques, une des portes de sortie ?

R. Non.

Q. Mlle Rochette la barrait-elle ? 20

R. Pas à ma connaissance.

Q. Madame Odell la barrait-elle ?

R. Non, pas à ma connaissance.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

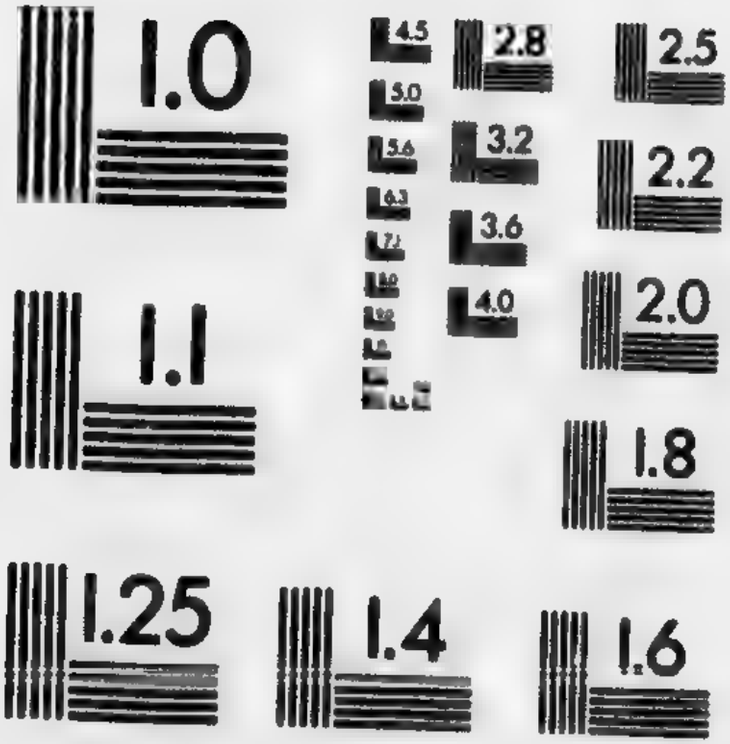

APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

Q. Vous, la barriez-vous ?

R. Non.

Q. Vous alliez passer vos vacances à Kamouraska ?

R. J'y ai passé huit jours.

Q. C'est toujours le même cocher qui vous conduisait aux chûtes ?

R. Non, M.

Q. Mais, le plus souvent, c'était le nommé Talbot qui vous conduisait n'est-ce pas ?

R. Talbot m'a mené deux fois .....trois fois deux ou trois fois.

Q. Le cocher Talbot a dit ici que Madame Odell requérait de lever les sièges en avant de sa voiture, afin qu'elle se mette les pieds sur le siège ? 10

R. Peut-être.

Q. Je vous demande si c'est vrai ou si ce n'est pas vrai ?

R. Quelle le lui ait demandé ? Je n'en connais rien.

Q. La chose est-elle arrivée ?

R. Elle n'est pas arrivée à ma connaissance.

Q. Vous n'avez pas eu connaissance et vous ne vous rappelez pas que le siège en avant de la voiture, en avant de son traineau ait été levé de manière à permettre à Madame Odell d'y mettre ses pieds ?

R. Je sais que Madame Odell se mettait les pieds sur le siège de devant. 20

Q. C'est ce que je vous demande. Vous le savez ?

R. Oui.

Q. C'est le cocher Talbot que vous preniez le plus souvent pour vous conduire, n'est-ce pas ?

R. Non.

Q. Combien de fois vous a-t-il conduits, lui ?

R Autant que je me rappelle, c'est trois fois.

Q. Vous connaissez Madame Odell depuis nombre d'années ?

R Je l'ai connue quand j'étais petit enfant, mais j'ai renouvelé connaissance en 1892 au mois de février.

Q. Vous l'aviez perdue de vue pendant longtemps ?

R. Oui, je l'avais perdue de vue pendant longtemps.

Q. Elle était devenue presqu'une étrangère pour vous ?

R. Oui.

Q. Vous avez renouvelé connaissance en 1892 ?

R. Oui.

Q. Vous n'êtes pas parent avec elle ? 10

R Oui.

Q. A quel degré ?

R. Je suis troisième cousin.

Q. C'est une parenté bien éloignée, n'est-ce pas, et qui n'établissait pas beaucoup de liaisons entre vous et elle ?

R. C'est une parenté qui paye dispense, monsieur.

Q. Où l'avez-vous connu en 1892 ?

R. Je l'ai connu chez sa mère.

Q. Chez Madame Gregory ?

R Oui, M. 20

Q. Avant 1892, êtes vous jamais allé chez elle le soir à 11 heures ?

R Je n'étais pas ici.

Q. Vous n'y étiez jamais allé ?

R. Mais non.

Q. Inutile de vous demander.....vous n'êtes pas marié ?

R. Non, M.

Q. Que sont devenus les présents que Madame Odell vous a donnés ?

R. L'épinglette, je ne sais pas ce qu'elle est devenue, les autres sont dans ma chambre.

Q. Avant cet hiver dernier, aviez-vous pris souvent des repas chez M. Gregory ?

R. Oui, M.

Q. Quand avez-vous commencé à aller prendre des repas-là ?

R. Dès que je suis arrivé au pays, dès que je suis revenu des Etats-Unis, au mois de février 1892.

Q. A ces repas, vous y rencontriez souvent Madame Odell ? 10

R. Je rencontrais Madame Odell et M. Odell.

Q. La plupart des fois que vous avez été dîner chez M. Gregory, Madame Odell y était-elle ?

R. Non.

Q. Mais très souvent ?

R. Très souvent.

Q. Avez-vous jamais veillé dans le salon chez M. Odell ?

R. Ça dépend.....oui, j'ai déjà veillé dans le salon, à son bal.

Q. Je comprends, mais je vous parle des soirées intimes ?

R. Non, M. jamais je n'ai veillé là. 20

Q. Avez-vous fait plusieurs promenades en voiture avec elle, à part des pique-niques ?

R. Non M.

Q. Jamais ?

R. Non, jamais je ne suis sorti seul non plus avec elle.

Q. Excepté la fois que vous êtes revenu de Lévis ?

R. Excepté le soir de Lévis, oui.

Q. Quelle toilette portait-elle, le soir, quand vous y alliez.

R. Je ne suis pas capable de vous dire.

Q. Vous n'avez pas remarqué ?

R. Non.

Q. Neportait-elle pas une robe très ample, ce qu'ils appellent un loose wrapper ?

R. Je ne me rappelle pas, je ne connais pas ça, je n'ai jamais remarqué

Q. Dites vous que vous ne vous rappelez pas de la toilette qu'elle portait ?

R. Oui, je dis que je ne me rappelle pas de la toilette qu'elle portait. 10

Q. Vous a-t-elle téléphoné ailleurs qu'au Parlement ?

R. Oui, elle m'a téléphoné à l'Evénement.

Q Elle vous a téléphoné à l'Evénement ?

R Oui, M.

Q. Lorsque vous avez été employé à l'Evénement ?

R. Oui, j'étais à la rédaction de l'Evénement.

Q. Toujours au sujet des visites que vous deviez lui faire ?

R. Non.

Q. Au sujet de quoi ?

R A différents sujets. 20

Q. Vous téléphonait-elle tous les jours ?

R. Non.

Q Presque tous les jours ?

R. Presque tous les jours.

Q. Elle vous téléphonait presque tous les jours au Parlement ?

R. Bien.....

Q. Des fois plusieurs fois par jour ?

R. Non.

Q. Plait-il..... ?

R. Non, M., je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous ne vous en rappelez pas ?

R Non.

Q. Pourquoi vous téléphonait-elle aussi souvent, M. Raymond ?

R. Elle me demandait des nouvelles, elle me demandait si je sortais

Q. Et puis ?

R Et c'est tout. 10

Q. Vous lui téléphoniez-vous ?

R. Non.

Q. C'est toujours elle qui vous appelait ?

R. Oui.

Q Vous ne l'avez jamais appelée au téléphone ?

R. Ça, je ne peux dire cela.

Q. Vous ne pouvez pas dire cela ?

R. Non.

Q. Elle vous a téléphoné à toutes les heures du jour et du soir ?

R. Non. C'est ordinairement le matin qu'elle me téléphonait, vers 20
10 hrs.

Q. A cette heure, son mari n'était pas chez elle ?

R. Je ne sais pas.

Q. Avez-vous raison de croire qu'il n'y était pas ?

R. Non

Q. Avez-vous raison de croire qu'il était chez lui, à 10 hrs du matin, un homme d'affaires ?

R. J'ai lieu de croire le contraire : que M. Odell ne s'en allait à son bureau qu'à 10 hrs.

Q. Vous a-t-elle jamais téléphoné dans l'après-midi ou le soir ?

R. Elle a pu me téléphoner l'après-midi ; le soir je ne m'en rappelle pas.

Q. L'après-midi ça pu arriver ?

R. Toujours au sujet de savoir.....

Q. Elle vous téléphonait toujours au sujet de savoir si vous sortiez 10
où si vous iriez la voir, presque toujours ?

R. Pas aller la voir, mais si je sortais.

Q. Pourquoi, après tout, tous ces téléphones ? Etait-ce seulement pour s'enquérir si vous sortiez où non ? Pourquoi était-ce ? Etait-ce pour la rencontrer ?

R. C'est probable.

Q. C'était pour la rencontrer ?

R. Oui.

Q. Elle vous téléphonait de la rencontrer dans la rue à certains 20
endroits autres que chez elle ?

R. Elle me disait de la rencontrer sur la rue St-Jean, si je sortais.

Q. Dans des endroits spécifiés sur la rue St-Jean, où elle vous disait de la rencontrer ?

R. Non.

Q. De fait, elle marchait de long en large sur la rue St-Jean pour vous attendre, sous votre serment ?

R. Sous mon serment, je l'ai rencontrée sur la rue St-Jean.

Q. Toujours est-il que Madame Odell sortait pour vous rencontrer sur la rue St-Jean ?

R. Je ne connais pas son intention.

Q. D'après ce qu'elle vous téléphonait ?

R. Elle me disait qu'elle sortait et que, si je sortais, elle serait sur la rue St-Jean.

Q. Chacune des fois qu'elle vous a dit cela, de fait vous l'avez rencontrée sur la rue St-Jean ?

R. Presque toujours, oui.

Q. Avez vous été dans la rue d'Aiguillon avec elle ?

R. Le fait est qu'on a fait à peu près tout le tour de la ville, de la Haute-Ville, on marchait sans but. Je ne sais pas, je ne connais pas du tout.

Q. Combien de temps vos marches duraient-elles avec elle ?

R. De cinq heures à six heures, à peu près.

Q. Pendant ce temps-là, son mari était à son bureau ?

R. Probablement.

Q. Cela arrivait tous les jours ?

R. Non.

Q. Presque tous les jours ?

R. Dans le commencement, oui, presque tous les jours.

Q. Combien de temps avez-vous ainsi sorti avec elle presque tous les jours dans toutes les rues de la ville ?

R. Jusqu'au mois de juin.

Q. De 1893 ?

R. De 1893, oui.

Q. Alors, elle est partie, ou quelque temps après elle est partie pour Kamouraska ?

R. Oui.

Q. Et la saison de l'été passée, elle est revenue à la ville ?

R Oui.

Q. Et vous avez recommencé vos promenades et vos marches dans les rues avec elle ?

R. Non.

Q. Pourquoi ?

R. Bien, il y avait un changement par rapport à moi.

Q. Il y avait un froid entre vous deux ?

R Non, pas du tout, mais moi j'étais en amour dans le temps. 10

Q. Alors, étant en amour avec une autre vous n'alliez plus avec Madame Odell ?

R. Non.

Q. L'avez-vous vue souvent, néanmoins ?

R. Non.

Q. L'automne passé ?

R. Non.....je l'ai rencontrée assez souvent dans la rue.

Q Vous l'avez rencontrée dans la rue ?

R. Oui.

Q. Etes-vous allé encore là le soir veiller chez elle ?

R. Non, M, 20

Q. Non ?

R. Non. Je ne suis plus allé chez elle après le mois d'août 1893. Je ne me souviens pas y être allé chez elle.

Q. Jamais le soir ?

R. Autant que je me rappelle, jamais le soir, non, ni le jour non plus.

Q. Avez-vous correspondu avec elle depuis le mois de septembre 1893 ?

R. Depuis le mois de septembre 1893, je ne pense pas, non.

Q. Vous ne pensez pas ?

R. Non.

Q. Combien de temps avez-vous passé à Kamouraska ?

R. J'y ai passé huit jours.

Q. Huit jours ?

R. Oui.

Q. Combien de fois l'avez-vous vue le soir pendant ces huit jours-là ? 10

R. Je l'ai vue à peu près tous les soirs, au Mikado.

Q. Tous les soirs, vous êtes allé la reconduire chez elle ?

R. Non M.

Q. Presque tous les soirs ?

R. Peut-être presque tous les soirs, mais je sais que deux ou trois soirs je n'y suis pas allé.

Q Les fois que vous êtes allé la reconduire, c'était à 11 heures, et 11 heures et demie du soir ?

R. Oui M.

A une heure la Cour s'ajourne pour une demi-heure. 20

Q. M. Raymond, aimiez-vous cette femme Madame Odell ?

R. Je l'aimais.

Q. Vous aimait-elle ?

R. C'est probable.

Q. Elle vous aimait n'est-ce pas ?

R. Oui

Q. Pendant les veillées pendant l'absence de M. Odell avez-vous eu occasion de lui prendre la main ou les mains ?

R. Non, M.

Q. L'avez-vous embrassée ?

R. Non.

Q. Vous ne l'avez jamais embrassée ?

R. Oui. Je l'ai déjà embrassée.

Q. Plusieurs fois ?

R. Deux ou trois fois.

Q. Vous l'avez embrassée deux ou trois fois ?

R. Oui. 10

Q. Où ?

R. Sur la joue.

Q. Chez elle ?

R. Chez elle.

Q. Le soir ?

R. Le soir.

Q. L'avez-vous prise par la taille ?

R. Non.

Q. Vous a-t-elle écrit qu'elle vous aimait ?

R, Non, M. 20

Q. Vous, le lui avez-vous écrit ?

R Non.

Q. Lui avez-vous dit que vous l'aimiez ?

R. Je lui ai dit que je l'aimais, que je la considérais

Q. Et elle vous l'a-t-elle dit ?

Q Oui.

Q. Vous jurez que vous ne l'avez pas prise par la taille.

R. Oui. Voici. J'ai déjà dansé avec elle.

Q. A part de cela ?

R. Non.

Q. Dans aucun endroit de la maison ?

R. Non, dans aucun endroit de la maison.

Q. Pendant ces longues visites que faisiez-vous dans la maison ?

R. Je parlais.

Q. Vous parliez ?

R. Oui, M. 10

Q. Assis l'un près de l'autre ?

R. Oui.

Q. Assis tous les deux sur le couch ?

R. Non.

Q. Elle, assise sur le couch ?

R. Parfois elle sur le couch et parfois dans une chaise berceuse.

Q. Elle était couchée sur le couch pendant que vous causiez avec elle ?

R. Elle se mettait la tête sur l'oreiller et les pieds à terre.

Q. Presque étendue sur le couch ? 20

R. Oui.

Q. Chacune des fois ?

R. Non.

Q. La plupart des fois ?

R. Non, parce que, parfois c'était moi qui m'asseyais sur le couch.

Q. Vous couchiez-vous ? Vous étendiez-vous ?

R. Non.

Q. Preniez-vous la même position qu'elle avait prise ?

R. Non.

Q. M. Raymond, avez-vous consulté quelqu'un au sujet du serment que vous deviez ....du témoignage que vous deviez rendre en cette cause ?

R. Non.

Q. Vous n'avez consulté personne ?

R. Non, M.

Q Vous n'avez parlé à aucun prêtre ni à aucun théologien ?

R. Non. 10

Q. Quelqu'un vous en a-t-il parlé ?

R. Non, M.

Q. Personne ?

R. Non, M.

Q. Etait-elle assise, lorsque vous l'embrassiez, ou si elle était debout ?

R. Elle était debout.

Q. Combien de fois l'avez-vous embrassée ?

R. Deux, ou trois fois au plus

Q. Chacune des fois elle était debout ?

R. Oui. C'était à mon départ. 20

Q. A quelle heure le plus tard, êtes-vous parti de chez M. Odell le soir ?

R. Le plus tard, c'est entre une heure et deux heures,

Q. Entre une heure et deux heures ?

R. Oui, M.

Q. Dites vous cela pour avoir fait attention spécialement à l'heure, ou si c'est seulement votre souvenir ?

R. Je n'ai pas fait attention à l'heure, mais voici comment je peux me souvenir de l'heure : quand j'arrivais en passant chez Duquet, je regardais l'heure.

Q. Qui est-ce qui vous reconduisait à la porte ?

R. C'est ordinairement Madame Odell.

Q. C'est elle-même qui fermait la porte ?

R. C'est elle-même qui fermait la porte, à ma connaissance, oui

Q Lorsque vous sortiez de chez M. Odell comme cela, n'est-il pas 10 vrai qu'au lieu de revenir par la rue St-Jean, vous descendiez par une rue qui débouche presqu'en face de la maison de M. Odell ?

R. Non, je descendais sur la rue St-Jean.

Q. Toujours ?

R. Oui, M.

Q. Toujours, toujours ?

R. Toujours, toujours ?

Q. Ça, pour revenir et pour aller, ?

R. Pour revenir et pour aller, oui.

Q. Quand l'avez-vous embrassée pour la première fois. 20

R. C'est l'année dernière.

Q. Avant le mois de juin ?

R. Oui.

Q. L'avez-vous embrassée à Kamouraska ?

R. Non, M.

Q. Vous jurez cela ?

R. Je jure cela.

Q. Que vous ne l'avez pas embrassée à Kamouraska ?

R. Que je ne l'ai pas embrassée à Kamouraska, non.

Q Etes-vous sorti en voiture avec elle à Kamouraska ?

R. Je suis sorti.....je suis allé à la station avec elle.

Q. A part cette fois-là ?

R. Je ne pense pas.

Q. Pensez-y ?

R. Non.

Q. Vous n'êtes pas sorti ?

R. Non.

Q. A quelle heure le Mikado fermait-il ? 10

R. Ça variait entre 10 hrs et demie et minuit, à 10 hrs et demie onze hrs, ça dépendait des personnes qu'il y avait.

Q. Elle y allait tous les soirs, Madame Odell.

R. Oui, M au meilleur de ma connaissance elle y allait tous les soirs.

Q. Depuis 8 hrs jusqu'à 11 hrs ?

R. Depuis 8 hrs, 8 hrs et demie, je ne me rappelle pas.

Q Est-ce qu'elle se rendait là toute seule ?

R .....

Q. Vous la trouviez là ordinairement ?

R. Oui elle était là.

Q. Y a-t-il d'autres personnes que Mlle Rochette qui ont été vous porter des billets ou messages de la part de Madame Odell ?

R, Je n'en ai pas eu connaissance. 20

Q. Des cochers ?

R. Je sais que j'ai trouvé des lettres chez nous, qui avaient été apportées durant mon absence.

Q. Des lettres qui avaient passé par la poste ?

Non, qui avaient été délivrées par quelqu'un.

Ré-examiné.

Q. Voulez-vous dire à quelle date vous êtes entré au Parlement ?

R. C'est dans le mois d'avril autant que je me rappelle.

R. En avril 1893 ?

R. Oui.

Q. Vous êtes entré là comme...

R. Comme secrétaire particulier de l'Honorable Premier-Ministre.

Q. Votre mère et Madame Gregory sont cousines germaines ?

R. Mon père..... la mère de madame Gregory et le père de papa étaient le frère et la sœur. 10

Q. Monsieur I. N. Belleau, avocat, conseil de la Reine, est votre beau-frère n'est-ce pas ?

R. Oui.

Q. Il est marié à votre sœur ?

R. Oui.

Q. C'est lui qui a été nommé subrogé tuteur à Madame Odell pendant sa minorité.

R. Oui, pour le testament de ma tante Moreau.

Q. Vous êtes, avec madame Odell, substitué dans ce testament ? 20

R. Les enfants Raymond.

Q. Madame Belleau et vous ?

R. Oui, et mon frère.

Q. Avant 1892, vous demeuriez aux Etats-Unis depuis quelques années, n'est-ce pas ?

R. Oui.

Q. Quand vous êtes arrivé ici à Québec, c'est la famille Gregory, dont vous êtes parent qui vous a protégé et qui vous a invité immédiatement chez elle ?

R. Madame Gregory a travaillé pour me faire placer.

Q. Vous avez dit que vous fumiez pendant le temps que vous étiez chez Madame Odell ?

R. Oui, M.

Q Auriez-vous pu fumer dans le salon ?

R. Non.

Q. Vous êtes un fumeur de cigarettes ?

R. Oui M.

Q. Vous fumez beaucoup de cigarettes, n'est-ce pas ?

R. Enormément.

CANADA,
PROVINCE DE QUÉBEC,
District de Québec.

COUR SUPERIEURE

ODELL,

Demandeur ;

vs.

GREGORY,

Defenderesse.

PARTICULARITÉS du Demandeur, fournies en vertu du jugement de l'Honorable juge Routhier, en date du vingt-et-un Février dernier.

Cas RAYMOND :—Adultères commis par la Défenderesse avec Monsieur Moïse Raymond, employé civil, de la Cité de Québec.

Endroits et dates où les adultères ont été commis : Kamouraska, dans le comté de Kamouraska, juillet et août 1892 et juillet et août 1893. Au domicile conjugal des parties en cette cause, en la Cité de Québec, octobre novembre et décembre 1892, mars, avril, mai, juin, septembre, octobre, novembre et au commencement de décembre 1893. Dans une maison tenue à Québec, No 2 Côte Ste Geneviève, par une femme communément appelée Lina Picard.

Septembre, octobre et novembre 1892, à Beauport et à l'endroit appelé Chûtes Montmorency, octobre et décembre 1892, mars et avril 1893.

A Québec dans la maison J U. Gregory, rue Ste Geneviève, No. 43. 10

Chaque semaine, depuis le milieu de décembre 1892 jusqu'au dix avril 1893.

Cas VOHL :—Adultères commis par la Défenderesse avec Monsieur Léon P. Vohl, chef de police de la Cité de Québec, dans une maison située à Québec. No. 221 rue St-Jean, habitée par Monsieur J. E. Fréchette, juin et septembre 1893.

Cas HAMEL :—Adultères commis par la Défenderesse avec Jules Hamel, commis, de la Cité de Montréal, à Montréal, octobre et décembre 1893.

Cas ROY :—Adultères commis par la Défenderesse avec Philippe Roy, médecin, de la Cité de Québec, au domicile conjugal des parties en cette cause, mai et juin 1893.

Québec, 7 mars 1894.

F. X LEMIEUX,
Procureur du Demandeur,

CANADA,
PROVINCE DE QUÉBEC,
District de Québec.

No. 599

COUR SUPÉRIEURE

ODELL,

Demandeur :

vs.

GREGORY,

Défenderesse.

PARTICULARITÉS additionnelles ordonnées par la Cour Supérieure par jugement en date du dix-sept mars courant

Cas HAMEL :—Adultères commis à Montréal en octobre dernier, dans une voiture de cocher, dans les rues de Montréal, et, en décembre dernier, dans une maison de pension tenue par Dame Picher, rue Sherbrooke No 110, Montréal.

Québec, 30 mars 1894.

F.-X. LEMIEUX,
Proc. du Demandeur.

C. S. 599.

ODELL,

vs.

GREGORY,

EXHIBIT No. 2 du demandeur à l'enquête

UNE BAGUE.

LETTRES DE JULES HAMEL A LA DEFENDERESSE

C. S. 599

ODELL,

vs

GREGORY,

EXHIBIT No. 3 du demandeur à l'enquête.

Ma bien chère fiancée,

Il y a déjà peu de temps que vous nous avez quittés et le temps me parait une éternité. Je m'aperçois aujourd'hui plus que jamais que vous occupez toutes mes pensées et que jamais personne autre ne pourra vous remplacer à mes côtés. Oh ! Ma chérie.....ne doutez plus de mon amour, croyez-moi mon ange. Je vous adore et mon unique chagrin c'est de savoir que vous doutez de la sincérité de mes paroles. J'avais cru avoir déjà aimé mais je constate avec plaisir aujourd'hui que vous êtes bien la seule qui ait jamais pu me bouleverser d'une manière aussi extraordinaire que vous l'avez fait dans votre dernier voyage. Est-ce assez vous dire que j'ai pleuré plus d'une fois depuis que la séparation s'est faite, est-ce assez vous dire que je pense à vous des journées et même j'oserais dire des nuits entières. Je vous vois d'ici sourire avec cette incrédulité toujours dominante chez vous. Le temps seul ma chérie pourra vérifier mes actions et donner des preuves évidentes à ce que je viens d'avancer. C'est assez gai pour les *Montréalais* de ce temps-ci, plusieurs soirées en perspective, mais je puis vous dire avec conviction que ça me sourit guère partout où j'irai j'aurai ce souvenir lointain qui me poursuit partout et quand je vous pense si loin. si loin.....de moi je ne vois pas de possibilité de m'amuser Ce n'est pas un reproche que je vous fais, certes non, il m'est si doux de souffrir pour vous et je ne vois pas de souffrances assez aigües que je ne puisse endurer sachant qu'elles porteront fruit, si vous venez jamais à les connaître. Je suis allé hier soir (mardi) à une petite réunion chez les Dames Roy, voyez comme je suis franc mais jevous jure sur mon honneur que je ne vous ai fait aucune infidélité et j'aurais été fier de vous voir présente pour me féliciter de la manière loyale que j'ai agi. Laissez moi le champ libre et je vous en prie

ne craignez rien, je vous suis fidèle tout en espérant que vous abuserez jamais de ma confiance, méfiez-vous, une fois la confiance perdue je ne pourrais jamais, jamais vous croire et vous ne pourrez jamais encore une fois rétablir la situation. Je vous envoie un de mes baisers les plus affectueux, attendant avec impatience un mot de votre part.

J'ai l'honneur d'être,

Votre fiancé qui vous aime

J. H.

C. S. 599.

ODELL

vs

GREGORY

EXHIBIT No. 4 du demandeur à l'enquête

Mademoiselle Rochette,

s / deMadame Odell,

586 rue St-Jean,

Québec.

C. S. 599.

ODELL,

vs.

GREGORY,

EXHIBIT No. 5 du demandeur à l'enquête.

Mademoiselle Rochette,

s / de Madame Odell,

586 rue St-Jean,

Québec.

Ma bien chère fiancée,

Je m'aperçois que vous voulez renoncer à votre titre. J'admets qu'il n'y a pas beaucoup d'honneur d'être fiancée à un bambin comme moi. Vous ne sauriez croire le choc causé par votre dernière. Ah ! vous me domandez des choses impossibles telles que vous oublier, en aimer une autre, mais voyons, vous voul z rire de moi chérie, pourriez-vous faire de même si je vous le demandais. Il est parfaitement inutile que vous songiez à ce que je renonce à vous, ah, malgré toute la logique que vous mettez dans votre dernière, je vous trouve cruelle, il me semble que vous voulez m'abandonner. Si vous saviez comme je souffre, comme je voudrais en finir avec cette vie de douleurs. Ne perdez pas courage, mon ange, et méfiez-vous d'attenter à vos jours, vous devez vivre, oui vivre pour moi, car si la vie a ses jours de malheur certes elle a aussi ses jours de bonheur, et si nous sommes aujourd'hui séparés par une barrière inviolable, je me charge de la détruire pour nous unir à jamais. Voulez-vous dire dans votre dernière que jamais je ne vous reverrai, jamais je pourrai vous parler, enfin être un parfait étranger vis-à-vis vous, grâce mon ange, ne me punissez pas de la sorte, si oui, je pars, je quitte Montréal, ce maudit Montréal où je n'ai eu que du chagrin depuis mon arrivée, je voudrais m'en éloigner loin, bien loin, pour ne jamais revenir. Comme j'aimerais à vous voir. Il me semble qu'une explication rétablirait tellement les choses. Je vous le répète, il m'est impossible, je ne puis me soumettre à vos ordres. J'ai beau essayer à me raisonner la chose la chose, il est trop

tard. Je vous aime et je ne puis vivre sans vous. J'admets que la correspondance pourrait être funeste pour moi, mais vous, il serait si facile pour vous de me donner un mot d'encouragement, seulement un par semaine, et vous ne sauriez croire la joie indescriptible que vous me causeriez. Je vous en prie, je vous supplie, ne m'abandonnez pas, c'est une prière que je vous adresse, car je prévois l'existence malheureuse que j'aurais à passer. Je regrette amèrement de vous avoir rencontrée ; si j'avais pu prévoir le coup, je vous le jure, je l'aurais fait, mais il est trop tard, il faut en subir les conséquences. Dites-moi ce que vous ferez pour que je sache que de temps à autre mon image passe encore dans votre mémoire, 10 je ne puis réaliser la position, il me semble que c'est un rêve qui à son réveil vous fera apprécier davantage. Si j'étais seul, comme j'aimerais à pleurer. Ah ! Je souffre martyr et si vous m'aimiez comme je vous aime, rien, rien ne pourrait rompre les liens sacrés qui nous unissent. Je ne veux pas cependant que jamais vous ayiez à me faire un reproche, vous allez me trouver drôle dans cette lettre, mais je vous dis que je suis tellement souffrant, la tête tellement surchargée, que je ne sais à peine ce que j'écris. Dites-moi, dites-moi ma chérie ce que vous allez faire, je ne sais ce qui me retient de descendre à Québec, et là me jeter à vos genoux, vous criant du fond du cœur : " Oh ne me délaissez pas, je ne puis 20 vivre sans vous." J'attends encore un mot, ma condamnation, ou ma grâce. Soyez bien prudente, détruisez cette lettre.

Votre qui vous adore.

Je n'ai pas eu le temps d'aller chez Pratte. Je vous enverrai le nom sur une carte postale.

Tant qu'à la petite bague, gardez-là, Louise, gardez-là, comme souvenir des heureux moments dont elle a été témoin, et si jamais vous venez à me tromper, qu'elle tombe de vos doigts d'elle-même, n'étant pas digne de porter une bague qui appartenait autrefois à un cœur qui vous aimait avec toute la sincérité de son âme. Ne me donnez jamais occasion de vous faire un reproche semblable, non vous me le promettez n'est-ce pas ! Quand j'irai à Québec est-ce que je pourrai vous voir ma chérie ? J'ai tout dit, maintenant je laisse entre vos mains la décision, mais il faut que de temps à autre j'aie de vos nouvelles, vous pouvez le faire sans vous compromettre et par le fait même soulager un cœur 30 brisé, meurtri à jamais. Dites que vous m'appartenez sans retour. Jurez-

moi-le comme je vous fais le serment du réciproque. J'ai Dieu seul pour témoin et votre honneur comme garantie. Je suis bien troublé, excusez les répétitions et le style. Je n'ai pas la tête à moi et je ne sais comment soulager mon mal. Vous n'avez pas de pardon à demander, vous avez été honorable et je respecte votre manière d'agir, mais tâchez, tâchez de toujours me donner des preuves que votre cœur est toujours le mien et le mien le vôtre. J'attends avec grande impatience et si jamais je voulais vous écrire un mot, comment devrai-je l'adresser.

Au revoir, mon ange, bon courage et pas de sottises, vous m'entendez, consultez-moi avant de faire quoi que ce soit.

A vous pour la vie,

Votre fiancé.

C. S. 599

ODELL,

vs.

GREGORY,

EXHIBIT No. 6 du demandeur à l'enquête.

A la hâte,

Ma bien chère fiancée,

Je vous écris un mot à la hâte pour vous demander un pardon d'une lettre que j'ai écrite dans un moment, je puis le dire, de désespoir. Votre dernière m'a prouvé que vous aviez encore quelques égards pour moi j'en suis fier elle me donnera plus de sommeil que j'en ai eu depuis quelques jours, elle rétablira à son état normal un cœur que je pensais blessé à jamais. Je suis toujours si inquiet, j'ai toujours peur qu'on m'apprenne que vous me faites des infidélités, que lorsque vous m'êtes fidèle, ma foi, l'imagination s'en mêle et me fait croire des choses peut-être indignes de vous. Vous me jurez n'est-ce pas m'avoir été fidèle depuis notre dernière entrevue ? Soyez sûre de ma sincérité, la place que vous occupiez autrefois est celle que vous occupez aujourd'hui, personne autre

ne peut vous remplacer, je parle de l'abondance du cœur avec toute la sincérité que vous devez exiger d'une âme sincère. Je ne pourrai vous écrire longuement aujourd'hui je suis très occupé mais cependant je me suis permis ce petit moment de peur quo vous restiez trop longtemps sous l'impression de ma dernière. Ce n'est pas que je crois qu'elle vous ait fait grand effet c'est simplement " en tout cas " ma prétention ne va pas si loin que ça. Soyez tranquille et dormez en paix pour vos lettres, vous en entendrez jamais parler vous entendez ? elles sont dans l'abîme. J'i tant hâte de vous voir, une explication de vive voix, me ferait tant plaisir, me soulagerait tellement, mais quand donc nous reverrons-nous ? Que de choses à vous dire..... la conversation sera interminable. Je dois répondre de mes lettres comme vous le faites de moi-même songez donc s'il fallait être découverts, soyez prudente ma chérie, et détruisez tout, vous me le jurez à votre tour n'est-ce pas ? Je termine donc dans l'espérance d'entendre de vous bientôt. Envoyez-moi une foule de consolations et dites-moi que vous avez oublié les malaises que je vous ai faites. je suis tellement prompt. Pour éviter tout embarras à l'avenir il faudra être plus vive à me répondre, c'est entendu.

Je vous embrasse bien affectueusement, chère fiancée

Croyez-moi toujours,

Votre bien sincère,

J. H.

Mes respects à votre famille et à votre sœur.

C. S 599.

ODELL

vs

GREGORY

EXHIBIT No. 7 du demandeur à l'enquête,

Sorel, 10 octobre 1893.

Ma chère fiancée,

Votre dernière est celle qui a le plus éveillé mes sentiments depuis que notre correspondance est établie, alors je ne dois plus craindre et vous m'aimez beaucoup ma chérie ? Comme il est doux de se sentir attaché à un cœur aussi noble et loyal que le vôtre. J'avoue que dans les premiers temps cette correspondance m'effrayait peut-être un peu. mais puisque vous me rassurez, je suis heureux de pouvoir vous dire que je suis sincère et vous répéter de l'abondance du cœur. Je vous aime mon ange. Ne détruisez jamais l'impression première que vous m'avez faite, ne me causez jamais de chagrin, je souffrirais tellement si vous veniez à me blesser.....

10

Je vois que vous vous méprenez dans mes lettres et vous êtes sous l'impression que sans la musique point de salut, mais allons donc pensez-vous qu'il n'y a que la musique chez la femme qui puisse charmer un homme. Comme vous êtes humble ! c'est une modestie admirable je ne vous ferai pas de compliments ma chérie les femmes sont assez prétentieuses sans en augmenter la dose, mais soyez convaincue que la musique est votre plus faible talent que doivent être les autres !!! je suis étonné de la conduite de mon ami..... .. tout ce qu'il peut dire en tous les cas, c'est ce qu'il a vu car soyez bien certaine qu'il n'a jamais eu mes confidences pas plus lui que les autres, personne, vous entendez personne se mêle de 20 mes affaires, je suis tout à fait heureux d'apprendre que Madame Odell monte à Montréal, j'aimerais tant à l'entendre jouer encore une fois, tant qu'à moi j'ai été si occupé depuis mon retour que j'ai à peine eu le temps de toucher le piano, enfin je fais pour le mieux, Montréal est toujours bien

tranquille, j'irai veiller ce soir chez les Dames Roy sur la rue Sherbrooke, vous les connaissez peut-être Belme entr'autres. J'os. Landry arrive de Québec ce matin, il m'a parlé du bal avec beaucoup d'avantage, comme j'aurais voulu le questionner sur votrecompte, c'est là qu'il m'aurait dit vos infidélités ma petite flirt, j'ose croire que vous me direz ça vous-même. Je préfère l'entendre de votre bouche que celle des autres Le temps me paraît toujours très long, j'ai tant de choses à vous dire et surtout à entendre. N'est-ce pas que vous me direz bien de belles choses? en récompense je vous traiterai par des douceurs et des mouvements très affectueux.

Ecrivez-moi bien bientôt. 10

Au revoir chérie,

J. H.

C. S. 599.

ODELL

GREGORY

EXHIBIT No 8 du Demandeur à l'enquête

Ma bien chère fiancée,

Votre lettre tout en étant un encouragement n'a pas cependant guéri le patient complètement. Vous pardonnerez ma chérie si parfois dans ma dernière lettre je me suis oublié en vous qualifiant d'un titre injuste je le regrette j'étais tellement excité, fatigué par une déception aussi soudaine que j'ai pu m'échapper sans m'en apercevoir, je vous en demande pardon si je vous ai blessé, c'était sans le vouloir, je sais tellement ce que c'est que souffrir que je ne voudrais pas que vous ayiez à souffrir tout ce

j'ai souffert depuis une semaine. Je suis très flatté de la place que j'occuperai si toutefois l'avenir se décide en notre faveur. Je vois la chose cependant encore bien, bien loin. Cependant j'espère toujours, ah si je n'avais pas l'espérance pour m'encourager, je vous le déclare, j'en finirais avec la vie dès aujourd'hui, quand bien même serait-ce pour vous prouver à quel point j'étais sincère quand je vous disais et que je répète encore, je vous aime... Ne vous accusez pas ma chérie, ne vous croyez pas coupable envers un être qui peut-être de son côté n'a pas toujours été l'homme franc et sincère Les paroles que je vous dirai dans notre prochaine entrevue suffiront peut-être pour vous prouver que vous êtes pas si épouvantable, comme 10 vous prétendez l'être, relevez un peu votre moral, et marchez front haut, vous entendez. Voilà mes ordres A mon prochain voyage à Québec, serez-vous la même envers moi me donnerez-vous le privilège de vous voir encore ne me refusez pas ça je vous en supplie songez donc mon ange me savoir si près de vous et être descendu je peux vous l'avouer spécialement pour vous, et vous cloitrer dans votre maison parceque je serai à vos côtés, non je vous sais d'un meilleur cœur et vous ne m'infligerez pas un tel supplice non vous me le promettez n'est-ce pas ? Je m'attends toujours à ce que vous m'écriviez toutes les semaines répondez distinctement à chaque question que je vous fais et n'oubliez pas ou je devrai addresser 20 si par hasard je voulais vous écrire.

J'ai bien pensé à vous, à tous les instants du jour, votre souvenir passe dans ma mémoire et je me figure toujours vous voir arriver un jour ou l'autre et tant qu'à me savoir séparé de vous à jamais, ça vous savez n'y songez pas, vous serez la première que je verrai et quand vous viendrez à Montréal et quand je descendrai à Québec.

Espérant que vous serez assez aimable que la prochaine fois que vous viendrez nous voir vous vous rappellerez du numéro du téléphone.

.....Vous voyez que j'espère plus que jamais et que je ne pourrai jamais faire le sacrifice de ne plus vous voir. Au revoir ma chérie, écrivez-moi une jolie lettre, une très jolie et longue lettre, pleine d'espérance et d'encouragement, vous croyant toujours sincère et fidèle Je vous quitte en vous embrassant affectueusement. J'ai l'honneur d'être, Votre fiancé qui vous aime toujours.....Détruisez sans faute..... 30

Vous excuserez le barbouillage je veux que vous ayiez de mes nouvelles demain et la malle est sur le point de fermer alors je me dépêche.

C. S. 599.

ODELL

vs

GREGORY

EXHIBIT No. 9 du demandeur à l'enquête.

Ma très chère fiancée,

Vous dire que je n'étais pas inquet de votre silence serait mentir et vous me demandez ce que j'ai pu penser de vous pendant cette longue semaine, ma foi j'ai pensé à tout, tant de choses que je ne pourrais tout vous dire sur le papier. Ah ! je puis vous dire cependant que je me suis repété souvent que vous étiez bien cruelle bien méchante de me faire souffrir de la sorte, et je vous dirai aussi, qu'il ne m'est pas passé une seule fois dans la tête que vous pourriez bien être malade, certes j'aurais dû y penser tout d'abord, *vous annoncez si peu de santé.* Je vous vois d'ici vous aigrir contre moi, ne fâchez-vous pas ma mignonne, ne me faites pas croire que vous êtes méchante, lorsque je vous crois si bonne.

10

En tous cas votre dernière m'a ramené à mon état normal et me voilà prêt comme par le passé à vous communiquer tous mes sentiments. Vous me demandez si j'aimerais à vous revoir, pourquoi me poser de telles questions, vous croyez donc que je suis sans cœur, mais j'adorerais ça ma chérie ma chérie, je ferais l'impossible quand bien même serait-ce que pour vous dire un seul mot. Vous demander si c'est encore moi que vous aimez et entendre de votre propre bouche, oui, oui c'est encore vous. Il me semble que je ne suis plus pour vous revoir et je rêve continuellement ce jour tant désiré. Je connais votre cœur mon

ange et si je vous dis que je ne puis me permettre le petit voyage que vous proposez, je vous vois déjà tendre la main pour aider à compléter ce que je souhaite tant. (Ah ! je rougis quand je pense au passé avec quelle audace j'acceptais votre *aide* et je ne me sens pas le courage de recommencer une action aussi vile, vous devez avoir du dédain sans doute pour moi aujourd'hui, je vous demande pardon, si je me suis oublié j'ai agi en étourdi, je l'avoue et je le regrette, un péché avoué est a demi pardonné. Vous allez peut-être dire dire que c'est une excuse de ma part. Je vous le jure, je donnerais tout au monde pour vous voir, oh ! j'aurais tant de choses à dire, et à entendre. Je n'ai pas 10 oublié les doux moments que nous avons passé ensemble, le souvenir en sera éternel et vous mon ange avez-vous oublié ? Si toutefois je puis découvrir un moyen qui puisse me permettre de descendre, faites en sorte que vous restiez à l'Hotel et laissez s'il vous-plait les bons parents tranquilles ce sera le seul moyen qui nous permettra de se voir longtemps et cependant ce sera encore bien court) .....Je suis allé à la réception des Roy " Bibine " hier soir, mais croyez-moi. vous êtes sous une fausse impression je n'ai jamais eu vous m'entendez aucune *relation* intime avec Biline. Est-ce que je suis croyable ! J'espère que vous êtes parfaitement rétablie, j'aurais tant de chagrin de vous savoir souffrante, et s'il 20 vous plait ne parlez-moi plus des funérailles, ça me met la mort dans le cœur. Vous me promettez n'est-ce pas ? Je vous suis toujours fidèle c'est sur mon honneur que je fais cette assertion et tant que vous ne tournerez pas vos yeux ailleurs, je réponds de moi et ma parole est là comme garantie.

Ecrivez-moi longuement et bientôt.....

J. H.

C. S. 599

ODELL

vs

GREGORY

EXHIBIT No. 10 du demandeur à l'enquête.

A la hâte, je me presse toujours pour répondre de suite, alors excusez le barbouillage.

Ma chère fiancée.

Je commençais à désespérer d'entendre de vous lorsqu'on m'a apporté ce matin une lettre qui m'a tout à fait encouragé, j'étais très inquiet et je me demandais si déjà vous m'aviez oublié, les femmes sont si volages voyez-vous, qu'il ne faut pas trop s'y fier. Mais je vous entends dire que je suis très froid dans mes lettres. savez-vous que j'ai un très mauvais exemple devant les yeux et s'il fallait le suivre je serais encore bien plus sévère), allons donc, vous savez bien cher cœur que mon amour n'est pas limité, et que je vous aime autant que l'on peut aimer à vingt ans ou plutôt 22 ans, c'est encore plusfort, paraitrait-il que c'est l'âge ou l'amour est à son plus fort..... Je suis très anxieux de vous entendre jouer la Barcarolle vous allez pour cela avec un charme, ce charme qui vous rend adorable, j'ai dit dans ma dernière lettre que la musique était un des vos talents, et certes je considère que c'est le plus beau talent qu'une femme puisse posséder, j'ai dit que c'était une des causes de notre sympathie, mais vous admettrez que quand il y a de l'harmonie et de l'accord sur tout en amour, l'existence est parfaite ; remarquez que c'est qu'une des causes de notre sympathie; tant qu'aux autres, vous les connaissez je me rappelle vous les avoir énumérer moi-même, par un beau soir d'été, assis sur une place bien haute, toujours sur le point de faire des sauts périlleux, vous rappelez-vous, au malheur ! je ne me sentais pas chez nous je vous assure faut croire que je n'y étais pas. Tout est bien tranquille ici, et je pense beaucoup à mon bon vieux Québec, comme j'aimerais à y demeurer maintenant,) je ne sais trop ce qui m'attire, je crois sincèrement que c'est vous, ah ! J'aurais jamais dû vous connaître, ce qui fait qu'aujourd'hui Montréal

est une horreur pour moi, tout est pour Québec, pour vous ma chérie. Vous me reprochez de n'avoir pas retardé ou plutôt prolongé mon voyage à Québec, il faut bien remarquer que le dernier train partait à 1.10 heures de Québec et qu'à Trois-Rivières, il y avait un train à 5 hrs lundi matin qui arrivait à 8½ à Montréal, comprenez vous maintenant, vous croyez que je ne me suis pas informé avant de partir, vous vous trompez ma chère, j'aurais tant aimé à prolonger encore d'une après-midi mon voyage... .....(Avec qui vous amusez-vous maintenant contez-moi ça, n'allez pas croire que j'en suis jaloux, du tout, j'ai confiance en vous et je sais que vous n'abuserez pas de la liberté que je vous donne, méfiez-vous 10 d'accorder aux autres mes privilèges. alors je vous le déclare nous serons plus bons amis et j'aurais tant de chagrin, si vous saviez comme j'admire un caractère franc et loyal jamais vous oseriez tromper un cœur fidèle. Je vous quitte ma chérie, ayez confiance en moi, pensez bien à moi et laissez-moi l'espérance d'entendre de vous bientôt.....

Votre J. H qui vous aime.

Oubliez pas de détruire mes lettres de grâce.

C. S. 599.

ODELL.

vs

GREGORY.

EXHIBIT No. 11, du Demandeur à l'enquête.

Mademoiselle Rochette,

S/ de Madame Odell,

585 rue St Jean.

Québec.

Ma bien chère fiancée.

J'arrive justement de passer une petite veillée chez les Dames Hubert, il commence à se faire tard un peu, cependant je ne veux pas me

mettre au lit sans vous envoyer ma dernière, qui est toujours première pensée. Mais savez-vous que vous vous imaginez de drôles de choses dans vos bleus, faut croire que vous avez écrit sous l'impression du moment et que déjà vous avez oublié ces chimères qui vous passent par la tête. Mais allons donc chère amie vous ne croyez pas que mon cœur commence déjà à se refroidir après avoir été si bien échauffé pendant un très court séjour. Non, ma chérie je vous le jure de nouveau, je suis toujours le même envers vous et mon intention est bien arrêtée de ne pas changer pour bien des années à venir. Me permettez-vous de ne jamais vous oublier ? je serais si heureux si je savais toujours avoir un réciproque aussi sincère comme il existe aujourd'hui. Renouvelez vos serments ! répétez que vous m'aimerez toujours ? il me fait tant plaisir d'écouter ces belles paroles, surtout lorsqu'elles ont autant de sincérité que vous y mettez. Vous avez mal compris le sens de mes paroles quand je vous dis de marcher front haut, je ne puis me permettre de vous définir ma pensée sur le sujet, le papier vous compromettrait et me compromettrait peut-être trop, je vous dirai cela de vive voix. Ce n'est pas que je crains à ce que vous feriez des indiscrétions, certes non. J'ai toujours une confiance illimitée. C'est la prudence qui me fait agir ainsi s'il fallait que ma lettre tombe entre d'autres mains, songez donc ma chérie, ce serait moi qui ferait "coffee for two." Que comprenez-vous maintenant ? Vous c'est bien différent, vous pouvez tout dire et la tombe ne me ferait pas ouvrir la bouche, mais moi pauvre moi il ne faut qu'un petit accident pour vous faire bien du trouble. Alors si je suis toujours prudent dans mes lettres, rappellez-vous que ce n'est pas un manque de confiance mais de la prudence. Dites moi dans votre prochaine que j'attends avec beaucoup d'anxiété que vous m'aimez toujours, que les choses sont comme elles étaient et que ma lettre vous a parfaitement remise de cette fausse idée que je veux à tout prix détruire. Ma main tremble un peu, je suis fatigué et je ne veux pas vous désappointer, espérant que vous aurez autant d'indulgence pour moi.....je reste toujours, Votre fiancé qui vous aime.

J. H.

N. B.—Vous me faites de la peine quand je vous entends dire que vous vous êtes exposée à des choses sur lesquelles je n'ai jamais voulu faire aucune insinuation sur mes lettres. Vous me comprenez pas toujours et je ne vous crois pas est-ce que vous pensez que je vous crois.

No. 599 C. S.

ODELL

vs

GREGORY

EXHIBIT 12 du Demandeur à l'enquête.

Montréal, 6 déc. 1893.

Ma Chère Sœur,

Je suis très heureux d'avoir eu de tes nouvelles il fallait sans doute une circonstance comme celle-ci pour entendre de toi. Tu m'as causé une très agréable surprise en m'apprenant la visite que tu dois nous faire a Montréal, ma chère, nous allons te recevoir a bras ouverts et c'est avec beaucoup d'anxiété que nous attendons ton arrivée. Tu me demandes de te procurer une pension dans l'Est et bien c'est parfaitement impossible j'ai mes raisons que je t'expliquerai de vive voix. Après avoir cherché une partie de l'après-midi hier (mardi) j'ai pu découvrir je le crois deux excellentes maisons dans l'ouest Dans l'une vous pourrez avoir qu'une seule chambre double moyennant $1.50 par jour chaque, au No. 899 Rue Dorchester ; elle est avertie et je crois que vous aurez pleine et entière satisfaction, je vous conseille fortement celle là. L'autre moyennant la même somme $1.50 vous pourrez avoir deux chambre, au No. 710 rue Sherbrooke. Maintenant si vous désirez absolument vous placer dans l'est, j'ai fait les quatre meilleures pensions de l'est et il n'y a pas une seule chambre de vacante, si vous voulez prendre une pension secondaire c'est différent, si tu étais seule je comprendrais, mais en considération pour Madame Odell il faut nécessairement que ce soit de 1re classe laisse moi savoir ce que vous allez faire. Des saluts à tout le monde.

Ton frère

EDMOND.

Tu vas peut-être trouver la lettre courte on ne sait jamais quoi dire a une sœur. Excuse ma chère.

(LETTRE DE M. JULES HAMEL AU DEMANEEUR.)

(S. 599.

ODELL

vs

GREGORY

EXHIBIT No 12 A. du demandeur à l'enquête.

Priva.

L. S. ODELL, Esq.
585 St John Str., Quebec.

Montreal, 11 Dec. 1893,

L. S. Odell

Quebec,

Dear Sir,

I promised you explanations I am willing to give you them, hoping you will take them in consideration and forget what happened. I am a very young man yet, without the leastexperience of life and who unfortunately before now could not resist to women. You have been young before Mr Odell and you know what youth is unless you get experience before time, like it happens to me just now I am exceedingly sorry Sir, things turn so badly ; Icould even say more I am ashamed of myself for having broken the peace in your family. It will certainly be very hard for you to forgive me but in exchange to the pardon I am imploring *I swear before God and give you my word of honor*, that till I am existence I will never 10 interfew in your family business any more. If I had mean to go I would certainly do so, but what will that do you, to be 180 or 280 miles from you you may be sure, take my word for it to never hear from me again. For the sake of my mother who fainted when she saw the telegram, please for give this miss-duty of mine, all was done very innocently you may be sure Hoping you will give me a favorable reply immediatly I am so anxious to get rid of the thing.

Yours Truly
J HAMEL.

C. S. 599. (TÉLÉGRAMME DE HAMEL AU DEMANDEUR.)

ODELL,

vs

GREGORY.

EXHIBIT No. 13 du Demandeur à l'equête.

From Montreal. 11 Décembre 1893.

To L. S. ODELL,

585 St. John St. Quebec.

Writing explanations immediately will you please wait letter answer 81 St Gabriel St.

JULES HAMEL.

(TÉLÉGRAMME DE HAMEL A SON BEAU-FRÈRE CARRIER)

C. S 599.

ODELL,

vs

GREGORY.

EXHIBIT No. 14 du Demandeur à l'enquête.

From Montreal. Décembre 11 1893.

See L. S. Odell immediately ask him to forgive my inexperience will never put myself in his way again will make me lose my place answer 254 Berry.

JULES.

(TÉLÉGRAMME DE ODELL A HAMEL.)

To Auguste Carrier, care Carrier & fils Levis.

C. S. 599.

ODELL,

vs

GREGORY.

EXHIBIT No. 15 du Demandeur à l'enquête.

Dated December 11th.

To Jules Hamel.

C/o Royal Insurance Co., Montreal.

I will give you twenty-four hours to get away in and dont you ever put yourself in my way little raskel.

(Signed), L S. ODELL.

(LETTRE DE DAME ODELL A SON MARI.)

C. S. 599.

ODELL

vs.

GREGORY

EXHIBIT No. 17 du demandeur à l'enquête.

Do you think you will ever be able to forgive me dear ? I cannot find words to express my remorse and grief at having decived you my good kind husband, but if an honest true future can atone a little for the wicked past, I promise to be your slave forever. But dear if you find me too hateful around the house just say the word I will go wherever you

wish. Only God knows what I suffer at the loss of your love, I am dumb when I see you dear, but for God's sake believe me it is not indifference for my heart is broken and no one knows how dreadfully I suffer. Is there any hope for me now, tell me what I am to do to regain at least your confidence ? If I would only plead as I would like to do, but my head seems foolish I can hardly think right for the sake of your dear mother's memory say a few kind words to me give me a little hope for the future, no one knows more than I do now I have sinned against you, but I swear as there is a God in heaven I do not ever wish to see the man who caused me all the suffering again and I do not love him all I want is a kind look or word from you Loo dear, I will from this out be your slave but for God's sake try and not hate me too much. I will be devoted to your every little wish if you do not care for me to go out any more I am perfectly willing, but ask me a proof of my affection never mind how hard let me prove to you how bitterly and sincerely sorry I am for the past have mercy dear.

LETTRE DE DAME ODELL A DLLE ROCHETTE LORS DE SON VOYAGE A NEW-YORK.

C. S. 599

ODELL

vs

GREGORY

EXHIBIT No 19 du Demandeur à l'enquête.

MISS ROCHETTE,
No 547 John Street, Quebec, P. Q.
Sturtevant House, Broadway and 29th street.

HENRY J. BANG,

Saturday morning,

New-York, April 2nd 1893.

My dear Zélia,

Just a line to tell you we arrived all O. K I hope you wont miss us too much, write to me very soon and address Mrs L. S. Odell, Sturtevant House Broadway and 29th Street as we intend remaining here all together I will write to you as soon as possible a nice long letter but for the next two or three days I will be out with Loo most all the time you understand dit à Nellie de m'écrire pour que sa lettre parte mardi donne lui mon adresse que j'envois. I hope the children are well kiss them for me and give Mary Ann my love.

Lovingly your friend,

LULU.

Pour Nellie, Sturtevant House Broadway and 29th Street, New-York.

———

LETTRE ÉCRITE A DAME ODELL PAR DEMOISELLE ROCHETTE LORS DU VOYAGE A NEW-YORK

C. S. 599.

ODELL

VS

GREGORY

EXHIBIT No 20 du Demandeur à l'enquête.

Québec, 31 mars 1893.

Bien chère Lulu,

Je vais d'abord commencer par m'excuser de me servir de ce papier mais je n'en ai pas une seule feuille d'autre ici, et comme je veux absolument vous écrire aujourd'hui, je me permets de me servir de ce que j'ai.

Comment êtes-vous ? Bien j'espère un peu fatigué, je suppose un peu d'ennuie peut être un peu. Depuis votre départ hier au soir, je ne me suis pas encore rendue maitresse de mon ennuie immédiatement, après vous avoir quittés. Edward arrivait cela lui faisait beaucoup de peine de ne pas être arrivé à temps, mais m'a-t-il dit, j'aurais le plaisir de la voir avant longtemps, car je dois partir pour New York la semaine prochaine, et j'espère avoir le plaisir de la rencontrer là, je suis ensuite remontée et suis arrêtée chez Nellie, en passant elle n'y était pas, elle n'avait pas de souper, mais je me propose de la voir demain ou de lui téléphoné. Afin de tout arranger cela, de là je suis retournée chez vous, et les enfants étaient tous couchés, je suis revenue immédiatement ici, j'ai bien pleuré va Lulu, mais en revanche ce matin je suis allée à l'office de 8 heures, et vers neuf je suis allée chercher vos petits enfants, les trois plus grands, je les ai gardés toute la matinée—à dîner et ils viennent justement de partir avec Mary Ann faire un tour en char. Il est 2½ heures. Ils sont tous parfaitement bien, ne s'ennuient pas du tout, et Mary Ann m'a charger de vous dire qu'ils ont été parfaitement sages. Maman entre autre les a trouver tout à fait de son gout. *Cela doit vous faire un velours*, n'est-ce pas ? J'ai à vous dire, aussi que Lilie, comprenez bien la servante,

(Je vous vois rire d'ici) et moi sommes bien bonnes amies et ce n'est pas pour rire va, elles m'ont demandés d'aller jouer du piano lundi pour faire danser les enfants. and Lilie says : you will stay to tea, Miss Rochette we want you you see now Tiens voila justement les enfants qui entrent et j'envoie Mabel chercher une de ses petites cartes pour qu'elle vous écrive quelques mots, vous y verrai sans doute quelques fautes, mais tenez compte de son bon cœur et du mien. Maintenant ma chère j'ai reçu une lettre de M Taché qu'il m'a adresser chez vous, me disant comme cela lui faisait de la peine et ajoutant que cela après tout serait bien mieux pour moi ma chère enfin c'était tout à fait respectueux.

Vraiment, je vous écris là et je ne suis pas tranquille, maman fait seulement que disputer, non pas après moi cet e fois, mais après tout le monde, c'est si fatiguant elle me rappelle aussi mon temps passé et me pose ses conditions pour l'avenir, je ne dis rien, j'offre cela pour l'amour de Dieu afin que vous fassiez un bon et heureux voyage.

Maintenant, ma chère, il est un peu tard peut-être, mais comment est Madame et M. Gregory, j'ose espérer que Madame votre mère est mieux de son rhume. et qu'elle nous reviendra très bien. Comment est Loo, dites lui aussi qu'aussitôt qu'il sera arrivé de me le laisser à savoir afin d'avoir de vos nouvelles. Je ne doute pas que vous allez avoir du bon temps là. C'est bien ma chère profitez-en, amusez-vous, mais n'oubliez pas vos amis n'est-ce pas, maintenant, ma chérie ne craignez en rien tout cela sera correct, je verrai Nellie demain, quant à chez vous, j'irai tous les jours ou j'aurai les enfants ici et à la moindre chose vous en aurez des nouvelles. Dites maintenant, êtes-vous contente de moi, je vous aime tant ma chère, je ferais même le sacrifice de ma vie sans aucun regret s'il le fallait, pour vous-même à l'estime de Loo que j'apprécie et que j'aime beaucoup auquel je renoncerais.

Quant à moi ma chère, n'en parlons pas je me consolerai que quand vous serez de retour quant à mon rhume je crois qu'il est un peu mieux je vous écrirai probablement demain ou dimanche, je vous donnerai toutes les nouvelles.

Je vous aime toujours Lulu et vous embrasse bien affectueusement

ZELIA.

P. S. Mes amitiés les plus sincères à Loo, je viens justement de faire écrire la lettre de Mabel je ne suis vraiment pas comment vous trouverez cela au revoir encore une fois.

Z.

LETTRE DE DAME ODELL A DEMOISELLE ROCHETTE LORS DU VOYAGE A NEW-YORK

C. S. 590.

ODELL

vs

GREGORY

EXHIBIT No. 21 du Demandeur à l'enquête.

MISS ZELIA ROCHETTE

No, 547 Mount Pleasant John Street Quebec.

New-York April 4th 1893.

My Dear Zelia

I have just received your two welcome letters you were very kind to bother with the children and I am glad to see you and Lillie are such friends If you could only see the lovely things in the stores every thing you can think of all it needs is a great deal of cash, so you saw Nellie I was disappointed not to receive a letter from her but I hope to-morrow will bring one you can tell how I was delighted with her letter and that I am going home on Monday, arriving I think Tuesday at half past two, Kiss all the children for me I hope they had a good time of it yesterday, Harry's birthday. Loo will probably be home to morrow we have had a very pleasant time, Loo will tell all about it, however it does not prevent me from wishing myself with you all very often and I shall go home quite content when the time comes I hope the children do not miss me too much, are they all very very well? You can write me on Wednesday Thursday and Friday but not after as we leave Monday and I would not get them before leaving I am not feeling very well this afternoon and am

going to take a good rest. Hoping you are very well and with many thanks for all your kindness to the children.

Believe me

Your affecte friend

L.

P. S. Please tell Lillie to keep all letters that come addressed to me, for Loo always opens them and I dont like it.

LETTRE DE DEMOISELLE ROCHETTE A DAME ODELL

C. S. 599.

ODELL

vs

GREGORY

EXHIBIT No. 22 du demandeur à l'enquête.

Dimanche 3 hrs. après minuit.

Bien chère Lulu,

Vous voyez comme mes pensées sont bien toutes pour vous. Imaginez il est trois heures dans la nuit, s'il vous plait j'ai passé la nuit blanche du mal d'oreille, je souffre le martyre, si vous saviez comme c'est souffrant depuis 10 heures que je me promène de long en large, j'ai lue j'ai cousu et enfin je n'en peut plus. Il me semble qu'en vous écrivant cela me ferait un certain bien j'ai aussi écrit ma réponse à M. Taché cette nuit que quelques lignes.

Maintenant il est bien temps que je vous parle de Nellie je lui ai téléphoné ce matin je lui ai donné de vos nouvelles ma chère qu'elle avait l'air contente elle m'a l'air à s'ennuyer beaucoup je lui ai donné l'adresse et elle m'a dit que sa lettre allait partir aujourd'hui, elle m'a fait plusieurs questions de ce que vous disiez sur votre lettre, si vous étiez arrivé heureusement et si vous étiez bien. Pauvre petite fille, je pense qu'elle est

comme moi qu'elle trouve le temps long et qui si c'était temps que vous reviendriez elle serait bien dans le ciel, ne restez pas 3 semaines parce que l'on va mourrir toute les deux, avant que vous arriviez D'ailleurs je pense qu'elle va vous conter cela aujourd'hui.....

Votre affectionnée,

ZÉLIA.

ODELL

vs.

GREGORY.

EXHIBIT No 23 du Demandeur à l'enquête.

Bien chère Lulu, Québec, 6 avril 1893.

Here I am again, oui ma chère, j'ai été passablement malade ; je n'ai même pas pu me rendre chez nous, le docteur est venu tous les jours. Cependant, je suis bien mieux, ce matin, je suis debout et en bas. Le Dr vient justement de partir ; je pars cette après-midi. Ernest vient justement de recevoir un télégramme de Loo, il arrive cette après-midi. Vous pouvez vous imaginer si les enfants sont contents, Ernest et Mabel voulaient aller au bateau à l'arrivée de leur père, mais ils ont tous deux pris de l'huile de castor, et c'est mieux de ne pas les laisser sortir aujourd'hui. Ils ne sont pas malades, vous savez, mais Mary-Ann leur a donné cela hier soir en cas. C'était un vrai concert de pleurs ; c'était vraiment drôle et cette nuit ils ont été debout toute la nuit, de vous dire de ce qu'on a ri, ce matin ils sont maintenant parfaitement bien. Ernest et Mabel et Harry sont allés dîner chez Mlle Henry hier, ils sont revenus vers 5 heures. Mary-Ann est allée les chercher avec Ethel, ils ont eu du bien bon temps ont-ils dit, ils se sont bien amusés. Ma chère, au moment où je vous écris les enfants sont tous avec moi dans le fumoir, c'est moi qui les garde dans le moment. Ils sont tous alentour, me parlant constamment de vous. Je vous quitte une minute, je m'en vais téléphoner, je vous le dirai à qui tantôt.

J'arrive, j'ai téléphoné à Nellie, elle m'a l'air à s'ennuyer. Je lui ai dit que je n'avais pas encore reçu de nouvelles de vous depuis la dernière fois, elle m'a dit qu'elle n'en avait pas eu elle non plus, elle m'avait l'air en peine. Je lui ai dit que je vous écrivais, elle m'a chargé d'un gros paquet d'amitiés et de baisers pour vous. Allons, êtes-vous contente maintenant, elle m'a dit qu'elle avait bien confiance en moi, ce qui m'a fait

grand plaisir, je vous assure. La petite Annie Baldwin est un peu mieux aujourd'hui, ce n'est pas la diphtérie, c'est la grippe. Mme Baldwin était malade aussi hier mais elle est mieux. Je viens de téléphoner pour avoir des nouvelles. Je n'ai rien de bien nouveau à vous apprendre, car vous savez que je n'ai seulement pas mis le pied dehors. Je vais sortir pour la première fois cet après-midi et je n'irai pas plus loin que chez nous, je ne suis pas assez bien pour aller plus loin. Je vais prendre le dîner avec Loo, aussitôt qu'il sera arrivé et je vous donnerai toutes les nouvelles avant de m'en aller chez nous. J'ai promis à maman d'être là cet après-midi le plus tard. Au revoir, à tantôt Lulu, excusez l'écriture, c'est tout croche, mais je 10 ne suis pas capable de faire mieux. Je suis nerveuse c'est affreux, la main me tremble, le docteur dit que j'en ai encore pour 5 ou 6 jours avant d'être bien. Eh bien, Loo est en ville, vous devez avoir une idée de toutes les questions que je lui ai adressées. Nous avons d'abord dîner, il avait bien faim, et il m'a raconté un peu son voyage mais c'était un peu court, il fallait qu'il descende à l'office. Je lui ai demandé de venir passé un bout de la soirée, mais il m'a dit qu'il était trop fatigué. Il viendra probablement demain soir. Je ne sais vraiment pas comment maman va prendre ça. Je vous assure qu'on va rire. Bon, maintenant, laissez-moi vous dire Lulu, que ce qui m'a fait le plus plaisir de tout, c'est que vous revenez lundi. 20 tiens, ma chère, je dansais, vous dire de ce que j'étais contente. J'aurais été faire un tour dans le ciel que je n'aurais pas été plus fière. J'ai tant de hâte de vous voir. Mais n'allez pas changer d'idée, n'est-ce pas, car j'en mourrais. Je m'en vais téléphoné la nouvelle dès demain matin à Nellie. Loo m'a apporté une jolie bouteille de parfum, ce qui m'a fait bien plaisir de voir qu'il a pensé à moi par là.

Maintenant Lulu, si vous étiez assez bonne, si vous trouviez quelque chose de joli en fait de robe de châli ou quelque chose de joli pour cet été à la campagne, achetez le moi donc, je vous remettrai l'argent au lieu de l'acheter ici, et c'est à moitié prix là-bas. Pas trop cher, vous savez. Je 30 vous en serais bien reconnaissante. Je pense, maintenant, que Mary Ann désire vous écrire ce soir. J'ai changé l'adresse de la carte-poste avant de partir de chez vous. Je m'en vais me coucher à bonne heure ce soir car je suis vraiment fatiguée et comme c'est la première journée que je me lève je dois être un peu prudente. Je vous écrirai probablement demain et ce sera la dernière, c'est-à-dire que vous pourrez recevoir avant de partir J'espère que Mme Gregory est bien mieux. M. Odell m'en a donné des nouvelles, mais je crois, ma chère, qu'elle a vraiment tort de revenir si tôt

car le temps est bien mauvais ici et très froid, au revoir. J'attends une lettre de vous demain. Je vous envoie un gros gros sac de baisers attaché avec une grosse corde d'amitiés.

Celle qui vous aime bien affectueusement,

ZÉLIA.

P. S.—Excusez le tout s'il vous plaît, pa[illegible]nez-le moi. Je suis malade et je vous aime tant.—Z.
C. S. 599.

ODELL

vs.

GREGORY.

EXHIBIT No 24 du Demandeur à l'enquête

Québec, 1er avril 1893.

Ma chère amie,

Je suis ici chez vous aujourd'hui, c'est-à-dire cette après-midi je suis venue voir les enfants qui sont tous en parfaite santé, j'en profite et je vous écris d'ici. Ma chère je suis arrivée ici en pleurant et je pleure encore Je ne sais vraiment pas ce que je sens, mais je m'ennuie de vous à mort ; j'ai sorti vers midi et je suis allée chez Nellie et elle n'y était pas, j'ai alors téléphoné et je l'ai rencontrée vers une heure et demie, je ne l'ai vu que quelques minutes car il fait un temps affreux, il pleut à torrent ici aujourd'hui. J'ai alors fait toutes mes commissions, elle m'a dit que tout était correct, elle m'a demandé quand Loop serait de retour et je lui ai dit mercredi ou jeudi le plus tard. Elle ne parlait pas beaucoup et 10 je crois qu'elle s'ennuie autant que moi, je lui ai alors dit que je ne croyais pas que vous resteriez trois semaines et elle a répondu qu'elle espérait bien que non, elle m'a paru bien triste. Elle est entrée au bureau depuis hier, elle t'écrira lundi pour que sa lettre parte mardi. Aussitôt que je la

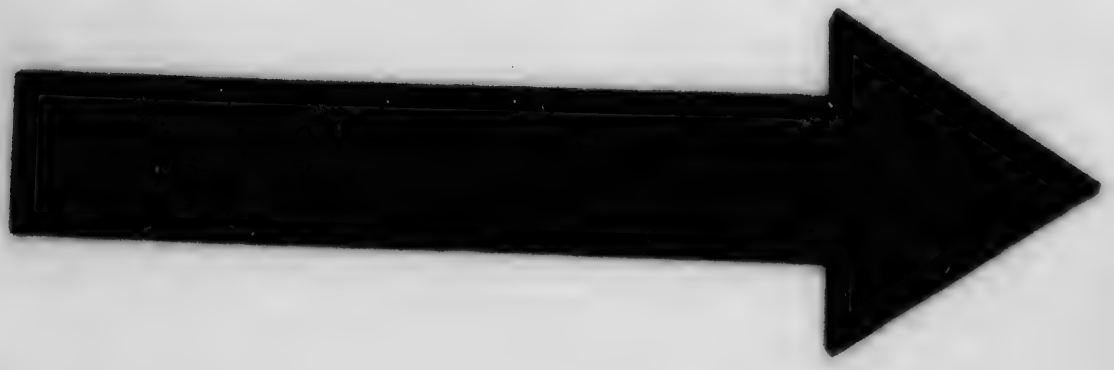

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

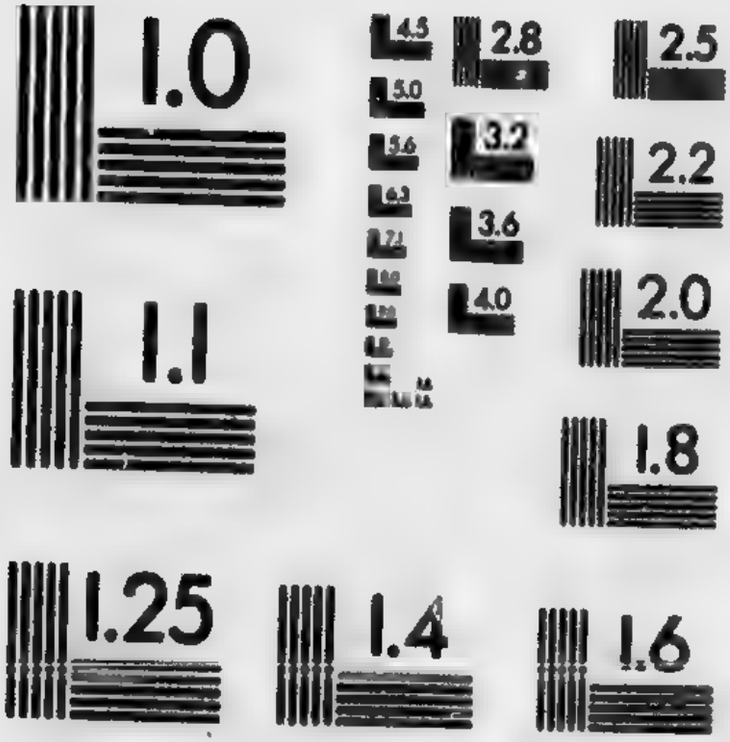

APPLIED IMAGE Inc
1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

reverrai je vous en donnerai des nouvelles ; je ne sais pas si je me trompe mais elle n'a pas l'air à avoir grand confiance en moi, vous pourrez lui répéter sur vos lettres qu'elle ne craigne rien, qu'elle peut avoir en tout confiance en moi.

Tâchez-donc de vous ennuyer Lulu et revenez-nous au plus tôt. Je ne crois pas que que l'on puisse se passer de vous ici sans que l'on en souffre beaucoup.

Comment êtes vous maintenant ! Comment est Mme Gregory !J'espère que toutes deux vous êtes bien et que vous vous amusez bien aussi. J'espère ma chère que vous ne me ferez pas trop attendre et que j'aurai de 10 vos nouvelles aussitôt que vous aurez reçu mes lettres, quand bien même ce ne serait que quelques lignes. Lulu je vous quitte maintenant, il faut que je m'en retourne chez moi, il est déjà tard et si je ne veux pas me faire tuer. C'est toujours comme d'habitude ici vous savez.

Ah tiens j'oubliais que Mary Ann m'a dit de vous dire que Mme F. Laurie était bien malade depuis jeudi vous savez quoi sans doute mais elle est bien mal.

Et les enfants m'ont bien fait promettre de vous dire qu'ils embrassaient bien affectueusement leur bonne petite maman.

Ils envoient aussi un petit sac rempli de baisers et d'amitiés à leur 20 grand papa et leur grand'maman. Espérant avoir de vos nouvelles bientôt je vous embrasse bien affectueusement.

Votre affectionnée

ZELIA.

P S.

Les enfants me disent justement de ne pas oublier leur bon papa mais je leur dit qu'il sera partit n'est-ce pas quand vous recevrez cette lettre.

Z.

LETTRE DE MADAME ODELL A MLLE ROCHETTE LORS DU VOYAGE A NEW-YORK.

C. S. 599.

ODELL

vs

GREGORY

EXHIBIT No 29 du Demandeur à l'enquête.

MLLE ZELIA ROCHETTE,

547 rue St-Jean, Québec.

P. Q

Kamouraska, June 30th 1893.

My Dear Zelia,

I was very glad to receive your very welcome letters, many thanks for the favour you did. So old girl you have the blues, but I hope by now every thing is all O. K. I wrote to Loo, but have not received one line from him so you can see how much he misses me you bet I wont write again until I get a letter from him Kamouraska is very quiet so far not a single man and no piano or room to dance in, so consider yourself Lucky to be in town. Is it very warm, now Zélia when you see mama give her my best love I would like you to go to all the places I mention and get there bills be *sure to wait* for all of them, and not have them sent to the house, here is the list first " Miss Garneau " tell her I would like to settle for all she has done up to now then " Desplats " for my hair " Donohue's " Miss Leclair in Artillery go up by the hill from Belands you know also Tanguays. M. Watters bill up to the first of April the rest he can send to Loo, McWilliams bill, Miss Windfields—Glovers but tell them not to mark anything about my browndress as they have it and it must be all fixed before I pay that, also Bussieres bill which I forgot all about and Miss Sheppard and Lavigne I think that is all, now

will you see to all that like a good girl for me as soon as possible and send all to me before Friday it may take you a few days to get all the bills but be sure and call for all yourself—there is Miss Ledden on Mountain Hill also get her bill.

I wont write any longer to day as the mail is just about going to leave—so with love and a big kiss.

Believe me,

Sincerely yours

LULU.

(LETTRE DE MADAME ODELL A DLLE ROCHETTE, PENDANT LE SÉJOUR DE CETTE DERNIÈRE A MONTRÉAL.)

C. S. 599.

ODELL

vs

GREGORY

EXHIBIT No 30 du Demandeur à l'enquête

Miss Zélia Rochette,

No. 73 Dubord Street,

Montréal,

P. Q.

Quebec, March 16th 1893.

My dear Zelia,

Just a few lines to ask you if you have changed boarding house ? and if you are now on University street I was thinking that if you were comfortably settled. I would go up for two or three days and board at the same place, if they would take me. So as soon as you receive this

answer and let me know if you are comfortable. Will you be pleased to see me ? Hope you received my letter.

Affectionately your friend,

LULU.

(LETTRE DE MADAME ODELL A DLLE ROCHETTE, PENDANT LE SÉJOUR DE CETTE DERNIÈRE A MONTRÉAL.)

C. S. 599.

ODELL

vs

GREGORY

EXHIBIT No. 31 du Demandeur à l'enquête

Miss Zelia Rochette,

No. 73 Dubord Street,

Montréal,

P. Q.

Québec, March 10th 1893.

My dear Zelia,

I received your very welcome letter this morning and hope that by now you are nicely settled and that the " blues " are entirely gone. I'm sorry to hear you were so lone some take courage old girl there are hundreds who are worse off than you always remember that you still have a home to come to and that you have friends who are very fond of you, let those two things console you, this morning Amanda came down to St. Roch's with me I had my photos taken if they are good I shall send you one. I received a long letter from Molly Ashe, she is going to be married

very soon " poor thing " have you seen any of your beau's yet ? be very careful of all the men, they are all alike except Loo he is surely going upon Sunday. You can expect him in the evening. We have both missed you very much " a big affair " supposition. Write soon again and tell me every thing you do and take good care of yourself. I have no news to tell you as yet except that I am going to the Baldwins to tea to night and that Mrs Routhier is really dying, Fred Smith has just telephoned to tell me too bad isn't it ? Loo sends you his best love hoping you are well and feeling happier.

I remain ever

Your affecte friend

LULU.

(LETTRE DE MADAME ODELL A DLLE ROCHETTE, PENDANT LE SÉJOUR DE CETTE DERNIÈRE A MONTRÉAL.)

C. S. 599.

ODELL

vs.

GREGORY.

EXHIBIT No 32 du Demandeur à l'enquête.

Miss Zelia Rochette,

547 John Street,

Québec,

Kamouraska, July 4th 1893.

My dear Zelia,

Many thanks for what you sent me I was glad to receive your long letter. I hope everything is all right again at your home I am very sorry for all of you take courage all will come all right some day. As for K. L. dont believe one word she says for she is just taking that way to make

you talk be very careful and do not tell her the least thing she may make use of every thing to suit herself Kamouraska is very dull at present I hope Loo will sent me down the horse this week have you a new beau ? I may have to go up to Quebec but not for some time yet. I will let you know. I do not see a great deal of Molly I go more with Mrs Turcot and Mrs Pourtier than any one Saturday Mr Lortie and Charlie Lamère were here they left yesterday morning you see I have no news to give you fancy Loo gave me $2.00 when I left Quebec I had to pay for pulman car and that is all I have had to run the house one week to day, you can imagine I am not very well pleased with him he seems to forget every 10 thing will you try and get me some french books and send them with my things Saturday ask Mr Gosselin if he will lend me a couple and give him my kindest regards tell Mrs Carbray there is no one at her boarding house yet and give her my love also Amanda now write soon like a good girl. I hope M..... will learn to mind her own business soon or I shall get mad.

I remain

Your affecte friend,

LULU.

(LETTRE DE MADAME ODELL A MLLE ROCHETTE PENDANT SON SÉJOUR A MONTRÉAL.)

C. S. 599.

ODELL

vs

GREGORY

EXHIBIT No 33 du Demandeur à l'enquête.

MISS ZELIA ROCHETTE,
No 73 Dubord Street, Montreal

P. Q.

Quebec, March 15th 1893.

My dear Zelia,

I was pleased to receive such a nice long letter from you but so sorry to hear you are lonesome I think the best thing for you to do is to come

home and be a good little girl it may not be amusing always but after all there is really no true happiness in this world and it is always a satisfaction to feel that you are in your own house again try and forget all the unpleasant things that are passed and do the best you can to make others happy I am sure you can do so if you like. Dont try to struggle along in Montreal you wont succeed you were never cut out for that sort of thing and aboveall be careful of every one even those who might appear good friends to you every one has not an honest heart like yours. So trust no one consequently you will be sure not to make a mistake I am glad you went to the theatre with Loo and that it was so good I think I 10 shall go over and see your mother to morrow and have a geat chat with her. It may do you both good. Amanda was over this morning I suppose she tells you all the news If there is any. The weather is horrible to day consequently I wont go out now write soon again Zelia and take every good care of your self dont flirt remember you are alone now to defend your self consequently act accordingly. With best love.

I remain

Sincerely, your friend

LULU.

P. S. Loo sends his kindest regards.

C. S. 599.

ODELL

vs

GREGORY

EXHIBIT 34 du Demandeur à l'enquête.

L. S. Odell, Esq.,

Co. H. J. Fisk & Co,

Vallier street,

St-Roch's

Quebec.

Kamouraska, July 3rd 1893.

My dear Loo,

I hope you had a very pleasant trip and that you caught plenty fish. I suppose you must have forgetten to send me some money as you can imagine I cannot get along without any about the cribs I feel quite anxious will you see about them. It is very quiet here there is not even a piano. Now Loo if you will send me the horse and my faiton I shall just be delighted do try and send them to morrow like a good fellow I shall speak to Tommy Ward about taking care of it, it will be opposite our house. How do you like Lillie ? my girl is very good, but not much of a cook. I am writing this letter from Mrs Turcott's I took dinner with her every now and then we have a little shower. How is Zelia ? I received two letters from her your two letters I got the same day I thought you had forgotten me have you been out driving with Z. Yet ? poor girl she seems very lonesome you had better try and console her. Now Loo tell me if you would like me to speak to Ward or Pelletier about the horse I would just love to have him as soon as possible for it is horribly lonesome The children are all well and go in bathing every day. As you see I have no news at all. Kamouraska is too slow for anything this summer to write often. You can imagine Loo if I had not paid most of those bills you found I would not have left them so carelessly about.

Hoping you are well and happy with love and a big kiss.

Believe me.

Sincerely your loving Wife.

(LETTRE DE MADAME ODELL A SA MÈRE MADAME GREGORY, APRÈS SON RETOUR DE MONTRÉAL, DÉCEMBRE 1893.

S. S. C. No 599.

ODELL

vs

GREGORY

EXHIBIT No 35 du Demandeur à l'enquête.

Mrs Gregory,

(ape.

Dearest mother,

I am sending one who has been to me more than a sister, she will tell you all my trouble do not imagine I have forgotten you dear for I long too much to hear one kind word of hope from you my mother. Trust Zélia she is going to tell you all and if ever a girl deserves to be happy it is her as for the worlds opinion I care little from this out, as I shall never go it again. I have a great deal to atone for consequently must suffer. Now mother dear try and be kind to Zélia as she deserves it for more than you can ever imagine. Do not worry about me I am perfectly well perhaps not happy but hope with the grace of God and your prayers to be what I was a year and a half ago. Ask papa to try and for give.

Your loving daughter.

LETTRE ANONYME A DEMOISELLE ROCHETTE APRÈS QUE LE PROCÈS A ÉTÉ COMMENCÉ

C. S. 599

ODELL

vs.

GREGORY

EXHIBIT No. 37 du demandeur à l'enquête.

Dame veuve O. Rochette,

Rue Richelieu,

Faubourg St-Jean,

Pour remettre à Mlle E. Rochette.

Québec. 13 mars 1894.

Delle,

Seriez-vous assez bonne de vous rendre sur la rue St-Valier, vendredi soir vers 8 heures près de la petite église protestante. Je serais désireux de vous voir.

LETTRE ANONYME A LA MÈRE DE DEMOISELLE ROCHETTE

C. S. 599.

ODELL

vs.

GREGORY.

EXHIBIT No 38 du Demandeur à l'enquête.

Madame veuve Rochette,

200, rue Richelieu,

Québec.

Madame,

Vous ne savez sans doute pas le drame terrible qui se passe dans ce moment et la rumeur dit que votre fille aînée joue un des principaux rôles. On doit la traduire devant les tribunaux pour être témoin où l'on se propose de prouver qu'elle n'est qu'une mauvaise fille en racontant ces prouesses. Si vous tenez à votre honneur, veillez sur elle

UN AMI DE LA FAMILLE ET UN CHRÉTIEN.

C. S. 599.

ODELL

vs

GREGORY

EXHIBIT No 41 du Demandeur à l'enquête

L. S. Odell, Es.,

Mount Pleasant,

Québec.

Quebec, 19th January, 1894.

My dear Loop,

This may be the last time that you and I may ever communicate with eachotber therefore I now write you as a father and as a true friend which I have always tried to be to you.

When I received the shocking report you made to me I was dumbfounded as so deeply mortified that I was unjust to my own child later on you again mentioned as positive facts the accusations you had first made and of fering to supply witnesses I believe I was so grieved that I was nearly out of my mind and thought it would kill me I begged you to be patient and careful and told you I would take time and make careful enquiries into the situation, Many days have gone by since then and I have carefully studied the case here and elsewhere and I am very happy to find it not to be what you think it is very far indeed from being as bad as you fancy it and can only say that if families were broken up for such causes there would be very few who could exist together either from the frivolity or thoughtfulness of one or other, if not both especially at your ages in life and every one of your true friends wiee tell you so

You have neither father nor mother to advise with and it is only those who have a consideration for your honor and happiness fortunately they are the best people but unfortunately they are the servant remembe

you come into contact with, but they tell you for God's sake be care ful not to wreck your future life and that of your children.

I shall not attempt to give youradvisee but as a Christian believing in the Holy and charitable teaching of the Saviour of mankind I must say it is my opinion that you owe it to him to yourself, to your children and to the woman who born those children and suffered indoing so, and is a christian mother notwhithstanding appearances. The first family storm after ten years married life however serious it may appear should be overlooked and another trial to live under the same roof be made.

Experience circumstances andti me will decide what the result may 10 be I have known such a trial to bring about much happiness and satisfaction. You are young but it will not be many years and they pass quick before the turn of life will overtake you as it has others and in your declining years you will find much contentment and satisfaction in your heart and mind when you reflect upon your past and know that like a true christian and a noble generous man you acted for the best should not such a trial prove to be successful you could reproach yourself with nothing I consider that in many ways you wehere both wrong and you have acted unwisely to say the least and you have both been sadyl wakened to this fact but the future can remedy the mistakes of the past. If 20 this is not possible what would the world come to or what would it be God be praised for teaclimgus means of meeting troubles than that dictated by anger revenge and hatred. This is all I can see in the case I therefore probably for the last time sign myself.

Yours affectionately and sincerely,

J. U. GREGORY.